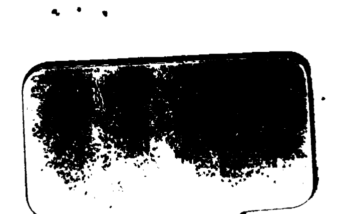







600059165W



HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

EN FRANCE.

I.

A

L'UNIVERSITÉ DE FRANCE,

CONÇUE ET FONDÉE,

EN PRINCIPE,

PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE 1789;

VOULUE ET ORGANISÉE,

EN FAIT,

PAR L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier;

AFFERMIE,

COMME INSTITUTION NATIONALE,

PAR UN DEMI-SIÈCLE D'ÉPREUVES.

L'AIMER,

PAR GOUT ET RECONNAISSANCE,

A ÉTÉ LONGTEMPS MON BONHEUR;

LA SERVIR,

PAR LE TRAVAIL ET LES CONSEILS,

EST ENCORE MON AMBITION;

ÊTRE NOMMÉ,

ENTRE CEUX QUI L'HONORENT PAR LE TALENT ET LE CARACTÈRE,

SERA TOUJOURS MON UNIQUE RÊVE DE GLOIRE.

Jalu Garnier



PRÉFACE.

Au commencement d'un ouvrage dont la publication doit durer quelques années et comprendre plusieurs volumes, pourvu que les difficultés du temps ne contrarient pas nos projets d'auteur et que la brièveté de la vie ne brise pas nos longs espoirs, il convient d'indiquer sommairement quel est l'Objet de ce travail et par quels motifs ou pour quel But il a été entrepris.

Nous nous proposons de le dire en cette Préface, avec le vif désir que l'étendue de ce discours préliminaire soit considérée comme une preuve de notre respect pour le lecteur.

PREMIÈRE PARTIE.

OBJET DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE.

On sait que l'ancienne définition de la Philosophie n'a pas cessé d'être adoptée par les modernes, sinon quant aux mots eux-mêmes, au moins quant à l'idée. Elle est toujours la *connaissance des choses humaines et divines*, qu'on retrouve sans peine dans les *sciences morales, politiques et religieuses*. Car qu'est-ce que la science religieuse ou de Dieu, sinon la connaissance des choses divines? Qu'est-ce que la science morale ou de l'Homme, et la science politique ou de la Société, sinon la connaissance des choses humaines, en leur grande division de choses appartenant aux indi-

vidus (morales) et de choses appartenant aux collections d'individus qui sont les différentes sociétés (politiques)? Ainsi les mots, qui sont l'apparence extérieure, ont pu changer; mais l'idée, qui est la réalité intérieure, est restée la même.

En conséquence, il semble d'abord qu'on ne doit rencontrer aucun obstacle à dire que l'Histoire de la Philosophie, en général, a pour Objet les pensées relatives à l'Homme, à la Société, à Dieu; et que l'Histoire particulière de la Philosophie en France a pour Objet ces mêmes pensées, telles qu'elles ont existé, depuis l'origine jusqu'à nous, dans l'intelligence des hommes habitant le pays qu'on nomma très-anciennement la Gaule et qui s'appelle aujourd'hui la France. Nous le disons en effet.

Mais certaines questions assez difficiles ne s'en présentent pas moins ici, en quelque sorte sur le seuil de notre histoire; et, suivant la réponse qu'on donne, le plan de l'édifice à construire se présente lui-même avec des proportions différentes.

Trois sont principales. Nous avons dû les examiner et les résoudre.

§ I.

L'Histoire de la Philosophie doit comprendre la Religion et la Théologie.

Voici la première de ces questions, avec les explications propres à en faire comprendre la portée.

Il est de fait que les pensées relatives à l'Homme, à la Société, à Dieu n'existent pas les mêmes, quant à la *forme*, ni chez tous les individus, ni dans chaque individu à tous les moments de son développement intellectuel, ni dans la masse d'aucun peuple à tous les moments de sa vie nationale. Au contraire, cette *forme* varie, la *matière* restant la même.

Entre les changements que cette forme subit, — changements qu'on retrouve d'ailleurs en toutes les pensées qui se produisent dans l'intelligence humaine, — il y en a trois principaux : et ils se

montrent si remarquables qu'on les désigne par trois noms vraiment vulgaires : la *religion* , la *théologie* , la *philosophie*.

Qu'on y pense , en effet : — et pourtant c'est à peine si l'on a besoin d'y penser beaucoup , tant la chose est évidente ! — ce qui constitue essentiellement la Religion , la Théologie et la Philosophie , ce qui fait le caractère propre et spécifique par lequel chacune se distingue des deux autres , ce n'est point la nature de son objet ou la *matière* à laquelle elle s'applique , comme système de pensées ; car elles ont toutes trois la même matière fondamentale ; mais c'est la *forme* que ces pensées revêtent et sous laquelle nous les voyons prendre place en notre intelligence. Aujourd'hui comme autrefois , toutes les Religions , toutes les Théologies , toutes les Philosophies se mettent en effet et nous mettent avec elles en face des mêmes questions principales , sur la nature de l'Homme , sur la constitution de l'Etat ou de la Société , sur les attributs de l'Etre premier ou suprême qui est Dieu : et toutes prétendent également nous enseigner comment il faut y répondre ; leurs solutions se rapportent aux mêmes problèmes ; leurs mots , aux mêmes énigmes. Prédicateurs de Religion , docteurs en Théologie , savants en Philosophie paraissent autant d'ouvriers travaillant la même *matière*. Par ce point il y a ressemblance. Mais la différence existe dans les procédés ou , ce qui revient au même , dans la *forme* de la pensée : et cette différence se montre encore si remarquable qu'on la désigne aussi par des noms vraiment vulgaires. Pour la Religion , c'est la *révélation* et la *tradition* : pour la Philosophie , c'est la *raison* ou le *libre-examen* : pour la Théologie , c'est quelque chose de mixte , un *mélange* ou un alliage de la Révélation et de la Tradition avec la Raison ; comme la Théologie elle-même n'est qu'un mélange de Religion et de Philosophie , un intermédiaire et une transition de l'une à l'autre.

Il y a donc lieu de demander et l'on demande en effet si , à cause de la *ressemblance* quant à la *matière* , l'Histoire des pensées relatives à l'Homme , à la Société , à Dieu doit embrasser à la fois la Religion , la Théologie , la Philosophie ; ou si , à cause de la *différence* quant à la *forme* , elle ne doit comprendre que celle-ci (la Philosophie) , excluant celles-là (la Théologie et la Religion).

Et l'on voit aussi que, suivant la réponse donnée, le champ de l'Histoire se resserre ou s'étend, et que le plan de l'édifice à construire se présente avec des proportions différentes [1].

Nous avouons sans peine que cette question nous a trouvé longtemps indécis. D'une part, outre des motifs logiques, l'usage des historiens et l'autorité des critiques se présentaient à notre esprit et lui imposaient : nous craignions de nous tromper en n'admettant pas, comme une loi, que « la Religion et la Théologie doivent » être exclues absolument de ce qu'on nomme l'Histoire de la Phi- » losophie. » Mais nous répondions aussi que ni l'Autorité, ni la Coutume ne sont des guides infaillibles; et les motifs qui nous portaient à resserrer le champ de notre histoire étaient combattus par d'autres qui nous portaient à l'étendre.

Enfin, ceux-ci nous ont paru les plus puissants. Et comme ils ont été la raison d'un caractère principal de notre livre, on reconnaîtra sans doute que nous devons au moins en indiquer quelques-uns, très-rapidement.

Avant tout, si la question posée nous a semblé d'abord être double, se divisant en celles-ci : 1. l'Histoire de la Philosophie

1. Il y a donc lieu de distinguer deux sens à chacun des mots, *religion* et *philosophie*.

Dans le *premier* sens, Religion signifie tout ensemble de pensées relatives à Dieu; alors on ne considère que la matière de la pensée ou son objet : dans le *second*, il signifie ensemble de pensées relatives à Dieu, à l'homme, à la société, et d'autres encore, mais attribuées à une révélation surnaturelle ou à une tradition qui en émane; alors on considère la forme de la pensée.

Dans le *premier* sens, Philosophie signifie ensemble de pensées relatives à l'homme, à la société, à Dieu, quelle qu'en soit la forme; alors on ne considère aussi que la matière de ces pensées ou leur objet : dans le *second* sens, il désigne un ensemble de mêmes pensées, mais obtenues seulement par la raison; alors on ne considère que la forme.

Cette dualité de sens est certainement un mal; mais nous ne pouvons l'éviter. Seulement nous aurons soin que nos phrases expliquent toujours, par elles-mêmes, dans quel sens nous employons chacun de ces mots. Nous désirons bien que cela soit dit une fois pour toutes.

doit-elle comprendre la Religion ? 2. doit-elle comprendre la Théologie ? nous avons bientôt reconnu qu'elle est réellement simple ou unique.

En effet, l'on est d'accord pour admettre que toute Théologie a deux parties ; l'une, qui repose exclusivement sur la Révélation et la Tradition ; l'autre, qui en appelle à la Raison ou à l'examen libre. Cela revient à dire, comme nous l'avons indiqué déjà, que toute Théologie est un mélange de Philosophie et de Religion : car ce qui repose sur la Révélation et la Tradition, en ces matières, est Religion pure ; et ce qui s'appuie sur la Raison est vraie Philosophie. Il y a donc ici nécessité absolue d'établir une distinction, demandant séparément si l'Histoire de la Philosophie doit comprendre la partie de la Théologie qui est proprement de la Religion ; et ensuite, si elle doit comprendre celle qui est proprement de la Philosophie. Mais demander si la partie reconnue philosophique en la Théologie doit avoir sa place dans une Histoire de la Philosophie, c'est vraiment faire une question puérile ou même ridicule. Autant vaudrait demander si l'Histoire de la Philosophie doit être l'Histoire de la Philosophie. Ainsi très-certainement il ne peut s'agir que de la partie religieuse : et dès lors on ne trouve plus que cette question unique : Si l'Histoire de la Philosophie doit comprendre la Religion ?

Cette question restant seule, une première considération qui nous a vivement frappé, c'est que, si l'on devait exclure la Religion de l'Histoire de la Philosophie, cette exclusion présenterait d'énormes *difficultés* et mettrait fréquemment l'historien dans les plus grands embarras : tant Religion et Philosophie se tiennent souvent !

Sans doute — et loin de nous la pensée de le nier ! — en théorie ou en idée, rien n'est plus facile que de distinguer ces deux choses, la Religion et la Philosophie : la Révélation et la Tradition, fondements de l'une, contrastant nettement avec la Raison, base de l'autre ; la Foi et la Croyance, qui s'attachent aux Révélations et aux Traditions, contrastant avec la Science, qui vient de la Raison ; comme, d'une manière générale, la pensée *réfléchie*,

qui est la forme scientifique, rationnelle et philosophique, contraste avec la pensée *non-réfléchie* ou directe, qui est la forme de l'intelligence se développant en actes de croyance et de foi aux dogmes révélés et traditionnels. Nous le répétons : la théorie sur ce point est aisée, et logiquement ou en idée la séparation ne présente aucune difficulté sérieuse. Mais en pratique et dans le fait de la vie réelle, il en est autrement. Là, tout est compliqué et embarrassé. A chaque instant, nous trouvons la Réflexion cherchant à pénétrer dans l'intelligence qui ne réfléchit pas et refusant de la laisser aller seule, aveuglément et fatalement, en cette voie : nous trouvons de même la Raison refusant, à chaque instant, de rester étrangère à l'œuvre des Révélations et des Traditions : et nous surprenons continuellement la Science essayant de se glisser dans le domaine de la Croyance et de la Foi. « Il est dans la nature » des choses, dit-on, que chaque Religion produise sa Théologie. » Cette parole est vraie ; mais la Théologie n'est-elle pas la Philosophie entrant dans la Religion ?

Ainsi, dans le fait et contrairement à ce qu'on voit en idée, il est très-difficile de séparer exactement l'Histoire de la Philosophie de celle de la Religion : et conséquemment si une telle séparation était une loi, peu de personnes l'observeraient.

Cependant, nous le reconnaissons, la difficulté d'une œuvre ne peut jamais être un motif légitime pour s'en dispenser : et cette seule considération ne nous aurait pas déterminé.

En second lieu, nous avons remarqué qu'une Histoire de la Philosophie dont on exclurait absolument la Religion aurait une marche *peu scientifique*, parce qu'elle manquerait alors de la partie si importante des origines.

En effet, comme toute réflexion a son point de départ nécessaire dans un état antérieur de non-réflexion, — l'intelligence ne pouvant réfléchir que sur des pensées qui existaient antérieurement irréfléchies — toute Philosophie a aussi nécessairement son point de départ ou son origine dans une Religion. C'est là une vérité incontestable en théorie et en fait. De sorte que l'historien de la Philosophie ne peut s'abstenir absolument d'être historien

de la Religion, à moins qu'il ne veuille négliger les origines. Mais cette permission ne lui est pas accordée. La Critique pose comme règle rigoureuse ou comme principe absolu que « toute histoire doit » étudier et montrer son objet dès le commencement ou dès l'ori- » gine. » On ajoute même que les origines ne peuvent être entourées de trop de lumières ; car elles contiennent souvent les grands secrets des causes qui deviennent les plus puissantes influences de la vie : et l'historien qui ne peut pas ou ne veut pas remonter jusques-là ne manque jamais d'être accusé d'insuffisance par tous les lecteurs intelligents.

C'est pourquoi, et quelle que soit d'ailleurs la distinction qu'on établisse entre la Religion et la Philosophie, les deux histoires ne doivent pas être absolument séparées. Toute Philosophie a pour mère une Religion : et leur histoire se tient vraiment par tous les liens qui unissent les mères à leurs enfants, même quand elles ne les mettent au monde qu'avec un déchirement d'entrailles et des dangers de mort.

Cependant nous aurions peut-être encore hésité.

En troisième lieu, nous avons reconnu que cette séparation dont on parle est, en certains cas, une véritable *impossibilité* logique ; de sorte que ces débats dégénèrent alors en de vaines puérilités.

En effet les Philosophies, dont nous venons de dire, en style figuré, qu'elles ont des Religions pour mères, sont bien souvent, et presque exclusivement à certaines époques, des *critiques* de ces Religions. Alors elles en examinent les caractères, elles en contrôlent les titres, elles discutent les droits qu'elles prétendent avoir à la souveraineté des intelligences : la Raison philosophique apparaît comme un développement de la pensée en des actes de réflexion multipliés sur les Traditions et les Révélations qui obtenaient précédemment une croyance et une foi absolue, non réfléchie. C'est encore là une vérité incontestable en théorie et en fait : d'où il suit que l'Histoire de la Philosophie est bien souvent une Histoire des Critiques de la Religion. Mais l'histoire de ce qui critique est nécessairement, sous un autre aspect, l'histoire de ce

qui est critiqué. L'Histoire de la Philosophie examinant et critiquant la Religion est nécessairement l'Histoire de la Religion examinée et critiquée par la Philosophie. Qui pourrait en douter ? Est-ce donc, par exemple, que l'histoire de la philosophie voltairienne, en France, au dix-huitième siècle, critiquant et attaquant la religion chrétienne, n'est pas nécessairement l'histoire de la religion chrétienne, en France, à la même époque, critiquée et attaquée par la philosophie de Voltaire et de son école ? Il n'y a pas là simplement union ; mais identité. En posant l'une, on pose l'autre : et la séparation des deux est une véritable impossibilité en soi ou logique.

L'impossible ne se discute pas.

Enfin, cherchant à quelles *conséquences* pratiques arriverait un historien de la Philosophie et spécialement un historien de la Philosophie en France, qui voudrait appliquer le principe de l'exclusion absolue de la Religion, nous avons trouvé que ce serait une chose bien triste. Car il ne produirait qu'une œuvre bien *incomplète*.

Qu'on y regarde, en effet. Si nous accordons que la Religion doit être exclue absolument de toute Histoire de la Philosophie, nous nous interdisons par là de toucher à aucune des Religions établies en notre France, durant la suite des siècles, depuis l'origine jusqu'à nous. Dans les temps anciens, ni le Druidisme, religion de nos très-vieux ancêtres, ni l'Hellénisme importé par les Grecs-Phocéens de Marseille, ni le Polythéisme latin venu à la suite des Romains conquérants et dominateurs ne peuvent être l'objet d'aucune de nos études. A des époques plus modernes, nous nous condamnons même à ne pas rechercher ce que fut le Christianisme en notre patrie, et l'influence qu'il y exerça, dans toutes les branches, sur le développement de la pensée. N'est-ce pas une chose triste à dire ? Citoyens d'une nation qui a été proclamée la « Fille aînée de l'Eglise » et dont les chefs ont pris à grand honneur d'être appelés « Très-Chrétiens, » nous devrions déclarer que notre Histoire philosophique n'a rien à nous apprendre sur ce que notre Philosophie dut à la doctrine du Christ et de l'Eglise.

Qu'on y regarde encore. L'exclusion prononcée contre la Religion atteindrait nécessairement la Théologie , en une très-grande part : et si nous excluons ainsi la Théologie , nous fermons presque entièrement à nos recherches plusieurs périodes de notre vie nationale , comprenant une longue suite de siècles.

Nul ne peut l'ignorer. Tout le moyen-âge , comme son nom même l'indique , est un temps intermédiaire , un âge de passage ou de transition. Cette transition longue et pénible se fait d'une manière très-remarquable , dans l'ordre intellectuel, de la Religion à la Philosophie. Le moyen-âge est un magnifique règne de la Théologie. Nos plus grands penseurs , depuis Alcuin sous Charlemagne , sans remonter plus haut , sont généralement des Théologiens ; soit théologiens orthodoxes , l'étant ou croyant l'être et ne voulant pas être autre chose ; soit théologiens hétérodoxes ou hérétiques , tantôt sans croire ni vouloir revêtir ce caractère , d'autres fois le prenant en pleine connaissance de cause et par un acte bien ferme de volonté. Grandes et belles figures , trop longtemps laissées dans l'ombre ; nobles personnages, injustement négligés ; nos glorieux ancêtres dans la généalogie de l'esprit , payés de trop d'ingratitude par leurs enfants ! Et voilà que , dans ce cas, nous nous condamnerions logiquement à continuer de ne pas nous arrêter devant eux pour les saluer , les contempler et les étudier ! N'est-ce pas encore une chose bien triste à dire ? Philosophes de la France moderne , nous devrions déclarer que notre Histoire philosophique n'a rien ou presque rien à dire sur les vrais Pères de la Philosophie française.

Il y a plus. Au nom du même principe , le dix-huitième siècle lui-même échapperait en grande partie à nos études.

On le sait. Tous ceux qu'en ce dix-huitième siècle on nomme les Philosophes par excellence avaient leurs pensées les plus graves dirigées vers la Théologie et la Religion chrétienne. Le Christianisme étant l'objet de leurs préoccupations constantes , ils examinaient la nature de sa révélation , les sources de sa tradition , les articles de sa foi ou de sa croyance , tous ses dogmes en détail et l'ensemble général de sa doctrine : l'examinant et le critiquant , ils le trouvaient coupable sur beaucoup de points et se portaient

ses accusateurs : l'accusant, ils le condamnaient : le condamnant, ils ordonnaient que leur sentence fût exécutée ; ils voulaient que tous lui fissent la guerre, la *guerre à l'infâme*, mis hors la loi des nations, indigne d'être toléré nulle part, dans les sociétés civilisées. C'est ainsi du moins qu'on les représente généralement ; et telles apparaisseut au plus grand nombre les figures qui portent les noms de Voltaire, de Rousseau et des autres. Nous devrions donc aussi les laisser dans l'ombre, au moins pour toute cette partie de leur visage qui est la plus caractéristique : car elle ne s'éclaire qu'au jour de la Théologie et de la Religion. Nous devrions ne pas regarder toute cette Philosophie anti-chrétienne, irreligieuse, hérétique : car ce serait jeter les yeux sur la Théologie et la Religion ; ce serait insérer une page de l'Histoire du Christianisme dans l'Histoire de la Philosophie. Et nous ne devrions pas nous le permettre. N'est-ce pas une chose de plus en plus triste à dire ? Historiens de la Philosophie en France, arrivés au dix-huitième siècle que tant de voix proclament « le Siècle par excellence » de la Philosophie française, » nous devrions déclarer qu'il ne nous appartient presque pas d'en parler.

Ajoutons encore un mot, quoiqu'il anticipe un peu sur ce que nous réservons pour une autre partie de ce discours préliminaire ; mais il sera le dernier. En accordant le principe d'exclusion que nous discutons, l'Histoire de la Philosophie en France serait dépouillée de sa plus grande part d'*utilité* actuelle.

Aujourd'hui, en effet, malgré certaines apparences, la Religion et le Christianisme sont un objet de sérieuses préoccupations et de vif intérêt pour un grand nombre d'âmes, surtout parmi les meilleures. Beaucoup sont indécis : ils voient là une partie de ce difficile problème de la Philosophie française du dix-huitième siècle et de la Révolution de 1789, qui ne cesse pas de tourmenter tant d'esprits et tant de cœurs. Ils voudraient que la science du passé leur vint en aide, ils le demandent instamment, ils l'espèrent ; et quand nous leur répondrions que notre Histoire n'a rien pour satisfaire les vœux qui naissent légitimement d'un si noble besoin, comment leurs lèvres ne laisseraient-elles pas échapper l'accusation d'*inutilité ?*

On pourrait y joindre celle d'*infidélité* à sa mission : car toute histoire de philosophie doit évidemment servir à la solution des questions philosophiques qui intéressent et préoccupent justement les hommes du pays et du temps où elle est écrite.

En résumé, nous avons conclu que *l'Histoire de la Philosophie en France doit comprendre la Religion et la Théologie.*

Elle doit comprendre la Religion, 1° parce qu'en fait, il est difficile de marquer le point précis où la Religion est entièrement pure de toute Philosophie ; 2° parce qu'en méthode, il est antiscientifique de ne pas prendre la Philosophie dès son commencement, et que ce commencement est dans la Religion ; 3° parce qu'en soi, l'Histoire de la Philosophie critiquant la Religion, ce qui est un de ses principaux caractères, explicite ou implicite, est identique à l'Histoire de la Religion critiquée par la Philosophie ; 4° enfin, parce qu'une marche contraire serait funeste en ses conséquences, rendant l'Histoire de la Philosophie incomplète, inutile en un point essentiel, et infidèle à sa mission.

Cette même Histoire doit comprendre la Théologie, parce que celle-ci n'est qu'un mélange de Philosophie et de Religion.

Cependant nous avertissons nos lecteurs que nous n'étudierons pas également ces trois ordres de pensées (Religion, Théologie, Philosophie) ; mais appuyant moins sur la Religion, qui a pour fondement unique la Révélation et la Tradition, et traitant de même la partie de la Théologie qui est Religion pure, nous insisterons spécialement sur la Philosophie qui procède par la Raison et sur la partie de la Théologie qui est Philosophie.

Nous croyons qu'il serait inutile de dire nos motifs.

§ II.

L'Histoire de la Philosophie doit comprendre la Politique en grande partie et la Philosophie de l'Histoire.

La seconde question qui s'élève — moins grave et cependant fort importante — regarde, en particulier, *les pensées relatives*

à la Société. Car quoique la définition, d'accord avec l'usage et la nature des choses, les place dans le cercle philosophique [1], on ne croit pas, en général, qu'elles doivent être toutes comprises dans une Histoire de la Philosophie; ou du moins on en doute.

Sur ce point, nous confessons encore que nous avons hésité quelque temps. Car la Société humaine dont il s'agit ici est de deux espèces : l'une est la *Société politique* proprement dite ou le Peuple, collection plus ou moins considérable d'individus; l'autre est l'*Humanité* ou le Genre humain, collection universelle des individus et des peuples : et dans chacune de ces espèces, surtout en la première, elle est l'objet de pensées nombreuses, très-diverses, qui donnent lieu à la distinction de plusieurs classes de penseurs ou de savants.

Nous ne pouvons nous empêcher d'entrer ici dans quelques détails : et nous prions qu'en raison de la nécessité, l'on veuille bien en excuser la longueur peut-être. Nous viserons pourtant à la plus grande brièveté.

Les premières pensées relatives à la Société, c'est-à-dire à l'homme considéré dans l'état de Peuple ou de cité πολις, sont donc,

1. En effet, les pensées relatives à la Société sont placées dans le cadre philosophique, 1° par la *définition ancienne*, suivant laquelle la Philosophie est « Connaissance » des choses divines et humaines ; » or la Société des hommes est certainement une grande chose humaine : 2° par l'*usage* ; il suffit de rappeler ce qu'étaient les écoles de philosophie grecque, représentées par Socrate, Platon, Aristote ; et les écoles latines représentées par Cicéron ; leurs livres de la République, des Lois, et d'autres sont des monuments de leurs pensées : il en a été de même au moyen-âge et dans les temps modernes ; même en nos écoles, pour ainsi dire, primaires de philosophie, avant la Révolution de 1789, les questions politiques et sociales avaient une place marquée dans les Programmes de l'enseignement ; le Manuel vulgairement nommé *Philosophie de Lyon* en contient la preuve : il n'en a guère été autrement après la Révolution ; la preuve en est encore dans une foule de livres de Philosophie élémentaire, et spécialement, s'il est permis de se citer soi-même, dans notre *Programme*, dont la première édition parut en 1830 et que le Conseil de l'Instruction publique autorisa, en 1836, pour l'usage des colléges : 3° par la *nature des choses* : car il n'y a point de Science de l'*homme*, Connaissance de soi-même, sans la connaissance des rapports des hommes entre eux, Science de la *société*.

comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, les pensées *politiques* proprement dites ou sociales : ceux qui s'en occupent pour les développer et les ordonner, après les avoir conçues, reçoivent le nom général de penseurs ou *philosophes politiques*. Ils se divisent en plusieurs classes qui peuvent être ramenées à quatre principales, sous les noms de *Théoriciens*, de *Législateurs*, de *Juristes* et d'*Economistes* [1].

C'est pourquoi l'on demande si l'Histoire de la Philosophie doit comprendre les pensées de tous ces hommes ou faire connaître toutes leurs œuvres. Et suivant la réponse qu'on donne, le champ de cette histoire se resserre et s'étend.

Voici les conclusions auxquelles nous sommes arrivés par diverses considérations, sur chacun d'eux.

Premièrement, sur les Théoriciens politiques, on sait qu'ils se proposent de connaître et d'enseigner comment les hommes réunis en société ou les peuples doivent être constitués et gouvernés. Ils ont en conséquence un double problème, qui peut se formuler de cette manière : « Quel est le but des Sociétés humaines? Quels » sont les moyens d'atteindre ce but? » Et la diversité des méthodes suivies pour en trouver la solution et la diversité des solutions elles-mêmes donnent naissance aux diverses Ecoles politiques, opposées les unes aux autres.

Or, en principe logique, il est évident que ces Théories se rapportent à la connaissance des choses humaines, qui sont l'objet de la Philosophie. Il serait plus qu'inutile de s'arrêter à le démontrer. En fait, dans l'antiquité grecque et latine, ceux qui portaient le plus noblement le titre de philosophe s'occupaient beaucoup de ces questions, comme Platon, Aristote, Cicéron et d'au-

1. Dans une langue bien faite, expression d'idées vraiment scientifiques, les *Economistes* pourraient être ceux qui observent les faits politiques ; les *Théoriciens*, ceux qui classent les faits observés par les Economistes, en induisent et en formulent les lois naturelles ; les *Législateurs*, ceux qui appliquent les lois naturelles induites par les Théoriciens et en tirent des lois positives ; les *Juristes*, ceux qui étudient les œuvres des Législateurs. Ainsi les quatre classes de Philosophes politiques se montreraient parfaitement unies entre elles.

tres: en notre France, sans remonter plus haut qu'au moyen-âge, et ensuite dans les temps modernes, au dix-huitième siècle, et de nos jours, on leur trouve de nombreux imitateurs. Il serait encore inutile de citer des noms d'hommes et d'ouvrages, comme la *République* de Bodin, la *Politique* de Bossuet, même le *Télémaque* de Fénélon, le *Contrat social* de Jean-Jacques, et tous les systèmes socialistes contemporains.

Il nous a donc paru nécessaire de conclure que l'Histoire de la Philosophie doit faire connaître ces pensées ou Théories : toute histoire qui les omet n'a point d'excuses, en principe; elle est de plus incomplète, en fait.

Nous ajoutons qu'une conséquence de cette omission est de refuser des lumières bien utiles sur un des points qui intéressent le plus gravement les hommes de ce siècle, cherchant avec tant de peine la meilleure constitution politique.

Secondement, sur les Législateurs, il suffit de dire qu'ils appliquent les théories politiques, tantôt en le sachant, tantôt en ne le sachant pas ; ces théories étant elles-mêmes tantôt explicites et clairement développées, tantôt implicites et enveloppées d'obscurité. Quand les théories n'existent qu'à ce dernier état, il arrive souvent que les législations les révèlent et les font connaître, comme des effets qui indiquent les causes, ou comme des conséquences qui aident à découvrir les principes.

En leur caractère vrai, les Législateurs sont les réalisateurs des idées, ou les praticiens des spéculations, ou les metteurs en action des pensées politiques.

Il nous a donc encore paru nécessaire que leurs œuvres, qui sont les Législations, soient exposées par l'Histoire de la Philosophie. Si nous avons les monuments des Théories, ces Législations les développent et les complètent ; si nous ne les avons pas, elles les suppléent [1].

1. Les Législations peuvent exister sous *trois formes* générales. En la première, elles sont ce qu'on nomme quelquefois les lois-*mores* ou les coutumes formées et suivies spontanément ou d'instinct. En la seconde, elles sont ces mêmes lois et coutumes, rédigées d'une manière quelconque et devenant ce qu'on nomme bien souvent les *coutumes*

Les Juristes, que nous avons nommés en troisième lieu, sont proprement les instruits de la législation ou les connaisseurs du droit, en latin *juris prudentes*, les hommes versés dans la jurisprudence ou jurisconsultes. Il faut en parler un peu plus longuement.

Ces Juristes se divisent en plusieurs ordres, correspondant aux degrés de la science même.

Au premier, c'est une connaissance pour ainsi dire matérielle, qui ne se rapporte qu'au texte ou à la lettre des lois. Ceux qui la possèdent sont très-bons pour faire des *compilations*, des collections, des recueils, avec quelque commentaire littéral ; ce qu'on nomme des Corps de Droit, *corpus juris*.

Au second degré, c'est une connaissance qui atteint les rapports existant entre les lois et en vertu desquels on peut les ranger en classes, avec des divisions et des subdivisions. Ceux qui l'ont acquise sont aptes à faire ou à préparer des *codes*.

Au troisième degré, appuyée sur les compilations et les codifications, élevée au-dessus de tous les commentaires, la science saisit les diverses *causes* qui ont produit les lois : Causes *personnelles*, tenant au caractère individuel du législateur ; Causes *éventuelles*, tenant à celui des événements ou de l'époque ; Causes *nationales*, tenant à celui du peuple ; Causes *logiques*, tenant au caractère de certaines lois-principes ou de certaines institutions datant de loin, qui produisent nécessairement leurs conséquences. Quand on possède la science à ce point éminent, dans une intelligence supérieure, on est capable d'écrire l'*Esprit des lois* et de ne finir son livre qu'après avoir dit quelqu'un des derniers mots sur le développement législatif.

Sans monter plus haut, mais en se tournant d'un autre côté, la science est quatrièmement une *critique* des lois ou une connaissance approfondie, avec examen de ce qu'elles sont et jugement

écrites. En la troisième, elles sont les *lois* proprement dites, distinctement écrites, après discussion, et promulguées par une autorité reconnue. Ces trois formes de la Législation correspondent aux trois formes de la pensée dont il est question plus haut, sous les noms de Religion, Théologie, Philosophie. Elles pourraient donner lieu à une discussion du même genre : mais il suffit de l'indiquer.

sur ce qu'elles valent pour conduire les Sociétés à leur but. Les Juristes de cet ordre s'associent aux Théoriciens ; car il faut une théorie pour juger les constitutions et les gouvernements établis par les lois.

Tels sont les quatre ordres de Juristes.

Après avoir étudié leurs caractères, nous avons trouvé que les travaux des deux premiers ordres (les Compilateurs et les Codificateurs) n'appartiennent à l'Histoire de la Philosophie, que comme indices d'un mouvement des pensées politiques. Quant à ceux qui scrutent les Causes des lois, pensant toujours avec réflexion et profondeur sur la vie sociale, il est impossible que cette Histoire ne mentionne pas leurs œuvres. Nous sommes arrivés sans peine à la même conclusion sur les juristes Critiques.

Enfin, sur les Economistes politiques, on ne peut nier qu'ils ne soient de véritables théoriciens : car ils recherchent et ils montrent comment les peuples arrivent à certains buts. Mais ils se préoccupent beaucoup plus des faits et des résultats matériels que des moraux ; ils étudient le corps de la Société plutôt que son âme : ils en font moins la psychologie que la physiologie.

C'est pourquoi nous avons conclu que la plus grande partie de leurs pensées n'entre pas dans le cadre de l'Histoire de la Philosophie : car elles n'appartiennent pas elles-mêmes à la Philosophie, qui est, il est vrai, Science des choses humaines, mais considérées sous l'aspect spirituel ou dans l'élément-esprit. Toutefois elles ne peuvent pas être entièrement omises.

En résumé, sur ce point, nous avons conclu que l'Histoire générale de la Philosophie en France, — qui doit être une Histoire particulière de la Philosophie politique, puisque la Science politique est une partie de la Philosophie, — doit faire connaître les pensées de cet ordre, qui ont eu place en l'intelligence des hommes de ce pays, depuis l'origine jusqu'à nous, et que l'on trouve, soit énoncées et formulées en des Théories ; soit exprimées par des Législations ; soit indiquées par des Compilations de Droit et des Codifications ; soit contenues dans la Jurisprudence qui scrute les

causes et dans celle qui critique; soit enfin mêlées aux théories de l'Economie.

Ainsi, avec les restrictions que nous avons posées, notre conclusion est que *l'Histoire de la Philosophie doit comprendre, au moins en grande partie*, ce qu'on nomme les pensées sociales ou politiques, par un seul mot *la Politique.*

Cependant nous avertissons encore nos lecteurs qu'en parlant ainsi, nous déclarons ce qui nous semble devoir être fait, plutôt que nous ne voulons annoncer ce que nous ferons nous-même. Car ce travail est bien grand. En beaucoup de cas, nous nous contenterons d'indiquer les études à faire; nous en donnerons quelque aperçu; et nous renverrons aux livres des histoires spéciales, qui en traitent *ex professo.*

Les autres pensées relatives à la Société, non plus considérée dans les peuples, mais dans le genre humain ou l'Humanité, ne peuvent vraiment donner lieu à aucun doute réfléchi.

En effet ces pensées, qui l'ignore? sont l'objet de cette branche de nos connaissances que presque tout le monde appelait, il y a quelque temps, la *Science humanitaire*, et qui paraît avoir repris son nom plus ancien de *Philosophie de l'Histoire* [1]. Alors elle agitait violemment un grand nombre d'esprits: aujourd'hui elle ne cesse pas d'en occuper de très-sérieux. Pour elle, qui ne le sait encore? les hommes qui vivent en diverses sociétés répandues sur notre globe et se succédant de génération en génération ne représentent qu'un seul homme, l'homme universel ou l'homme-genre, qui est partout et toujours avec son identité permanente, dans l'espace terrestre et le temps humain. C'est l'Humanité, dont on cherche à savoir ce qu'elle est, d'où elle vient, où elle va, et la manière dont elle marche, suivant sa nature et sa destinée, de son principe à sa fin. Or une telle science appartient évidemment à la Philosophie; et elle est justement considérée comme fesant

1. Ce mot de *Science humanitaire* était bien trouvé: il est regrettable qu'on l'ait abandonné, parce qu'on en abusait: mais on pourra bien y revenir. Les mots ont aussi leurs révolutions et leur destinée.

partie de la science des choses humaines sociales : car l'Humanité n'est que la grande Société humaine. On ne voit donc pas comment les pensées relatives à cette Humanité pourraient être exclues de l'Histoire de la Philosophie.

Sans doute cette Science humanitaire ou Philosophie de l'histoire, qui ne date pas de bien loin, n'est trop souvent qu'un amas d'hypothèses qui ne rappellent pas mal celles que l'on fesait autrefois sur le monde : les Cosmologies anciennes ont pour sœurs bien des Anthropologies modernes (en prenant ce mot comme signifiant un Discours ou un Système sur l'homme-genre ou le genre humain). Mais quelles que soient ces pensées, elles doivent être exposées par l'Historien de la Philosophie. Qui donc voudrait, par exemple, à la fin du dix-huitième siècle, ne pas montrer Condorcet, en face de la guillotine, écrivant son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, et de sa bouche, que les bourreaux allaient condamner à l'éternel silence, prêchant la *Doctrine de la Perfectibilité?*

§ III.

L'Histoire de la Philosophie doit être presque entièrement expositive ou descriptive.

La troisième et dernière des questions principales que nous avons signalées comme se présentant à nous, sur le seuil même de nos études, se rapporte aux *différents aspects* sous lesquels on doit considérer toutes ces pensées, qui sont reconnues pour l'objet de l'Histoire de la Philosophie. C'est aussi la dernière dont il reste à dire comment nous y avons répondu.

Nous avons d'abord reconnu qu'il en est de ces pensées comme des Faits dont s'occupe l'histoire ordinaire ou proprement dite. Ne sont-elles pas elles-mêmes des faits de l'esprit humain?

Or ces Faits donnent généralement lieu à trois questions : « Quels

» sont-ils ? Quelles en sont les causes et quels les effets ? Quelle » en est la loi ? » On demande encore très-souvent : « Quelle en » est la valeur morale, c'est-à-dire la justice ou l'injustice ? » En répondant à la première de ces questions, on raconte ou l'on décrit : à la seconde, on approfondit et l'on explique : à la troisième, on explique de plus haut, remontant ou essayant de remonter jusqu'au point qui apparaît comme contenant les principes ou la raison des choses. En répondant à la quatrième question, l'on juge ou l'on prononce en conscience sur le bien et le mal des actions, sur le mérite et le démérite de ceux qui les ont accomplies. Ces questions correspondent à autant d'*aspects* sous lesquels les Faits se présentent à considérer [1].

De même, sur les pensées qui sont reconnues pour l'objet de l'Histoire de la Philosophie, on fait trois questions : « Quelles sont- » elles ? Quelles en sont les causes et quels les effets ? Quelle en est » la loi ? » On demande en outre : « Quelle en est la valeur intel- » lectuelle, c'est-à-dire l'erreur ou la vérité ? » Ces questions correspondent également aux *aspects* sous lesquels on peut considérer ces pensées.

Rechercher si nos études doivent les embrasser en tous ces points était donc une nécessité.

En cette recherche, — on le croira sans peine — nous n'avons pas eu besoin de réfléchir beaucoup pour nous convaincre que ces pensées doivent être étudiées premièrement comme *faits*, avec toute l'attention nécessaire pour que l'on connaisse bien ce qu'elles sont véritablement et réellement. Nul d'ailleurs ne le conteste en théorie, si plusieurs l'oublient trop souvent dans la pratique [2].

Portant ensuite l'attention vers les *causes* et les *effets* de ces pensées philosophiques, nous n'avons pas méconnu, un seul instant, que le nombre en est considérable et la sphère très-étendue. Car jusqu'où ne va pas l'influence des idées affirmées sur l'Homme,

1. Voir, à la fin du volume, les Additions et Eclaircissements, no 1 : *Sur les Eléments de l'Histoire.*

2. V. aux Addit. et Eclaircis., no 11 : *Sur les Règles pour écrire l'Histoire.*

la Société , Dieu ; combien est grande leur action ; et jusqu'où ne va pas encore l'influence de ces idées niées ? D'où ne vient pas aussi quelque influence sur ces pensées ; par combien d'actions ne se développent-elles pas ? On pourrait dire que , dans le domaine de l'humanité , rien n'est vraiment étranger à la pensée philosophique : tout se rattache à elle , comme elle-même se rattache à tout : en la fesant parler , on lui mettrait bien dans la bouche la fin du vers si fameux : *humani nihil a me alienum puto.*

Continuant de fixer notre attention sur les mêmes objets , nous n'avons pas méconnu davantage que ces Causes et ces Effets , en si grand nombre , se rangent en deux classes , qu'on désigne bien par les noms d'*intrinsèques* et d'*extrinsèques*. Ainsi toute pensée philosophique , en général , vient d'une antérieure qui la précède , comme sa mère , et elle est suivie d'une autre qu'elle produit , comme sa fille. En cette sorte de généalogie , rien ne se fait hors de la sphère philosophique ; tout se passe , pour ainsi dire , à l'intérieur : c'est l'ensemble des Causes et des Effets *intrinsèques.* Au contraire tout ce qui , en dehors de cette sphère , agit sur ces pensées ou en subit l'action appartient à la classe des Causes et des Effets *extrinsèques* Par exemple , entre les Causes de cette espèce , on signale le climat , la race , le caractère national et individuel , l'éducation publique et privée , etc. ; on signale non moins bien les événements politiques , les compositions littéraires , qui se trouvent également parmi les Effets : car entre la politique et la littérature , d'une part , et de l'autre , la philosophie , qui ne sait que l'action et la réaction sont perpétuelles ? Toutes ces choses et d'autres sont connues : et il ne nous est point arrivé de les mettre en oubli.

En nous les rappelant , nous nous sommes toujours dit qu'il importerait beaucoup de montrer l'enchaînement de ces Causes et de ces Effets ; et qu'une Histoire de la Philosophie en recevrait un admirable caractère et un intérêt vraiment immense... Mais nous nous sommes dit aussi que cet enchaînement est souvent bien difficile à saisir. En cette carrière, mille voies conduisent à l'erreur que l'Ecole a nommée depuis long-temps le sophisme *Non causa pro causâ* , le Non-Cause pour Cause : les illusions , les hallucinations

y sont fréquentes : elles le sont d'autant plus que les faits eux-mêmes ne sont pas très-bien connus. Il est si facile d'imaginer dans les ténèbres, de rêver dans la nuit, et de supposer des rapports entre les objets qui flottent comme des ombres ! Cependant il faut poser comme un axiôme qu' « aussi long-temps que les Faits de » l'histoire philosophique n'ont pas été découverts ou montrés » d'une manière évidente, il est contraire aux principes de la vraie » méthode scientifique d'en rechercher les Causes et les Effets. »

Il nous a donc semblé sage de ne pas entrer prématurément et inopportunément dans cette voie périlleuse : et nous avons résolu de ne signaler qu'un petit nombre de ces rapports de causalité, quand ils seront très-probables, sinon absolument certains.

Troisièmement, sur les *lois* de la pensée philosophique, nous en avons dit autant et plus encore.

Sans doute l'intelligence, en un certain moment de son développement, est fortement attirée vers ces Lois : quand elle en a conçu quelque idée distincte, elle désire les connaître ; elle ferait, pour atteindre ce but, les plus grands efforts ; elle s'estimerait bien heureuse de les voir couronnés de succès : *Felix qui potuit rerum cognoscere* LEGES ! Qui pourrait soutenir le contraire ? Et nous aussi nous avons éprouvé ce vif désir ; nous l'éprouvons autant que personne, peut-être. Mais nous n'ignorons pas ou du moins nous n'oublions pas, comme tant d'autres, qu'on ne peut espérer la réalisation d'un tel vœu qu'après des études approfondies sur les Faits, les Causes et les Effets ; après des comparaisons longues et souvent répétées, sous tous les rapports ; après des classifications disposées dans le plus sage esprit de méthode, et par des inductions toutes pleines de la prudence qu'inspire la sagesse. Autrement on n'aboutit qu'à des hypothèses ; on n'a que des fruits d'imagination, où l'esprit se joue et se perd en jouant ; on ne produit que des systèmes, dans la plus mauvaise acception du mot ; et l'on éprouve le sort dont parle Pascal, disant qu'au moment où nous nous flattons « d'édifier une tour qui s'élève jusqu'à l'infini, » tout notre édifice craque et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. »

Nous avons donc sérieusement tremblé devant la perspective

[illegible]

Nous demandons qu'on ne s'y méprenne pas. Nous n'entendons nullement interdire la recherche des Lois de la pensée philosophique ; nous ne renonçons même pas à les chercher nous-même. Nous disons au contraire que cette recherche ou la construction de cet édifice est consécutive à l'Histoire de la Philosophie : et l'un de nos longs espoirs est d'apporter quelque pierre à la grande pyramide. Mais, dans l'état actuel de la science et à ce moment de nos études, nous ne nous sentons pas prêt pour cette œuvre, accomplie sérieusement ; et nous l'excluons de notre livre, en quelque sorte par voie d'ajournement indéfini.

Enfin, pour les *jugements* à porter sur toutes les pensées, les opinions et les systèmes philosophiques dont l'Histoire présente le tableau, nous prononçons le même ajournement : nous le prononçons même d'une manière plus expresse. Notre ferme intention est de ne pas mettre une seule discussion critique, de ne pas insérer un seul jugement, s'il est possible, en tout notre livre.

Cependant — et ce n'est pas nous qui le nierons jamais — il importe infiniment de savoir et de décider quelle est la part de la vérité et celle de l'erreur en tous ces divers produits de l'intelligence humaine. Cette partie est même la plus importante des études qui se prétendent sérieuses : car il n'y a point de comparaison entre savoir ce qui a été pensé par beaucoup d'autres et savoir ce que nous-mêmes nous devons penser. Il peut être bon d'insister : en tous les tableaux de l'Histoire, nous voyons successivement un grand nombre de penseurs apparaître et, pour ainsi

dire, poser devant nous ; mais tant qu'on nous laisse ignorer s'ils sont des modèles à suivre, comme missionnaires de vérité, ou des guides à quitter, comme docteurs de mensonge, nous désirons quelque chose ; et nous ne pourrions obéir à la voix qui dirait, comme à la fin d'un drame antique : *Vos plaudite.* O mon savant maître, très-savant Historien de la Philosophie en France, vous dites à merveille ce qu'ont pensé, dans ce pays, les antiques Druides et leurs disciples, les colons grecs et latins, les docteurs chrétiens, les scholastiques, les philosophes modernes ; vous rapportez ce qu'ils ont enseigné sur l'Homme, sur la Société, sur Dieu ; toutes les idées élaborées dans leurs cerveaux, qui ont cessé même depuis long-temps d'être une pâture pour les vers, vous les exposez très-bien ; je vous écoute. Vous montrez les ressemblances et les différences, les oppositions et les accords, les harmonies et les antinomies de toutes ces pensées ; je vous écoute encore. Mais vous-même qu'en pensez-vous ? Et moi, que dois-je en penser ? Où est l'erreur ? Où est la vérité ?... Vous ne voulez pas me répondre, ou vous ne le pouvez pas. Je me retire mécontent et affligé.

Ainsi dit chacun, au moins en soi-même et implicitement.

Mais quelque légitimes que soient les désirs qui suggèrent de telles paroles, ils n'offrent pas un motif suffisant pour déranger l'ordre naturel des choses : le vers du poète est à retourner : *Non sibi res, sed se submittere rebus.* Si l'Histoire et la Critique se tiennent, elles n'en ont pas moins l'une et l'autre leur sphère distincte et bien séparée. C'est le cas d'appliquer le mot de l'antiquité latine, si connu : *Scribitur ad narrandum*, *non ad probandum.* Celle qui écrit pour narrer, c'est l'Histoire, à ses trois degrés, racontant ce qu'ont été les pensées (les Faits), d'où elles sont venues et où elles sont allées (les Causes et les Effets), comment elles se sont développées (les Lois). Celle qui écrit pour prouver, c'est la Critique, discutant et démontrant ce qu'il y a de faux et de vrai dans les pensées racontées ou narrées par l'Histoire.

C'est pourquoi nous avons résolu, en respectant cette distinction, de nous maintenir constamment dans la sphère strictement et rigoureusement historique.

D'ailleurs et indépendamment de toutes les autres raisons, en l'état actuel de la science et des esprits, il nous a semblé que la théorie philosophique, sans laquelle toute critique philosophique est impossible, doit suivre l'Histoire à titre de *conclusion*, plutôt que la précéder à titre d'*introduction :* comme nous le dirons plus bas.

En résumé, sur cette dernière question des Aspects sous lesquels nous considérerons les pensées philosophiques, notre Histoire sera toujours ou essentiellement une Exposition de ces pensées, telles qu'elles ont eu cours en France, depuis l'origine jusqu'à nous : elle sera quelquefois ou accidentellement l'assignation de certaines Causes et de certains Effets de ces pensées : très-rarement elle sera l'indication de quelques Lois suivant lesquelles elles se sont développées : jamais elle ne sera une Critique ou la discussion de ce qu'elles contiennent de faux et de vrai.

Ainsi *notre Histoire sera principalement et presque entièrement expositive ou descriptive.*

SECONDE PARTIE.

BUT DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE, OU MOTIFS POUR L'ÉTUDIER.

§ I.

Nous demandons qu'on nous permette de commencer par avertir que nos Motifs, pour entreprendre les études que nous annonçons, ne sont pas de ceux qui semblent animer plusieurs contemporains.

Ainsi, 1° l'Histoire étant un objet de prédilection générale, très-vive, certains écrivent pour satisfaire ce goût du public, et, qu'on nous pardonne ce terme ! pour l'exploiter. En tête de toutes leurs

préfaces, on pourrait lire, avec un simple changement de deux mots, la phrase que Rousseau mettait au commencement de sa Nouvelle Héloïse : « *J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié* » *ces lettres.* » Dans les deux derniers siècles, où les meilleurs esprits témoignaient tant d'éloignement pour ces mêmes livres d'Histoire, ils en auraient certainement publié d'autres.

Pour nous, au dix-huitième et au dix-septième siècles, nous aurions agi comme au dix-neuvième : nos Motifs sont indépendants de la mode.

2° Des auteurs et leurs lecteurs ne demandent à l'Histoire que des aliments pour la curiosité, des ornements pour la mémoire et des matériaux pour la conversation ; ou encore des distractions contre l'ennui, des émotions pour l'imagination et des excitants de la sensibilité, pour remédier à la torpeur et au dégoût qui attaquent toujours quelques membres de l'humanité, partout, et qui, dans certains lieux, à certaines époques, passent comme des épidémies morales, portant le ravage dans un grand nombre d'esprits et de cœurs [1]. Ces hommes méritent bien les reproches que d'Alembert adressait indistinctement à tous les amis de l'Histoire ou à l'Histoire elle-même, la réléguant parmi « *les inutilités nécessaires,* » *qui servent à remplir les vides immenses et fréquents de la* » *société.* »

Mais nous, nous sommes loin de ne lui attribuer que ces caractères et de la rabaisser à cette pauvre mission.

3° D'autres, amis de l'art et très-impressionnables au sentiment du beau, considèrent l'Histoire comme une source féconde de vifs plaisirs esthétiques : ils se montrent exclusivement en souci d'y aller toujours puiser et d'en boire les eaux jusqu'à l'ivresse. Comme ils demandent à l'architecture, des cathédrales majestueuses, de

1. Cette disposition n'est peut-être pas sans influence sur le goût que l'on montre aujourd'hui, en notre pays, pour l'Histoire. Combien d'hommes découragés du présent, désespérant de l'avenir, et pliant, pour ainsi dire, sous un mystérieux fardeau de vieillesse sociale, se laissent aller à penser que désormais, pour notre peuple, comme pour un vieillard usé, décrépit, il ne s'agit plus que de préparer sa tombe, en se souvenant et en rêvant des meilleurs temps de son passé : *dulces moriens reminiscitur Argos!*

vieux châteaux, d'imposantes ruines de donjons et toutes sortes de monuments, pour les contempler et les admirer; à la sculpture, de belles statues; à la peinture, des tableaux magnifiques; aux divers arts, des objets précieux; et à la nature, des sites inspirateurs; ainsi demandent-ils à l'Histoire de beaux types d'homme et de femme, des figures à caractères et fortement dessinées, figures d'individu, d'état ou de peuple, types de héros ou de brigands, d'anges ou de démons, etc., n'importe: pourvu qu'il y ait lieu de s'émouvoir et de s'exalter, ils sont contents. Au-delà de cette satisfaction, ils ne désirent plus rien, sinon des occasions de l'éprouver plus fréquente et plus vive.

Mais nous, sans méconnaître ni contester la valeur de ces plaisirs, en désirant même qu'ils soient recherchés par des amis chaque jour plus nombreux, et en ne voulant pas que personne y reste étranger, nous nous proposons un autre but. Empruntant une image à la fable grecque, nous dirions que les chants de la Sirène ne doivent pas empêcher Ulysse de voguer vers Ithaque.

4° En étudiant spécialement l'Histoire de la Philosophie, plusieurs cherchent un système tout fait, qu'ils puissent accepter sans autre examen et, pour ainsi dire, de confiance: hommes à l'esprit paresseux, qui reculent devant le travail nécessaire pour entrer dans le Ciel de la Vérité, *dont les portes ne s'ouvrent qu'aux violents*: hommes non moins serviles que paresseux, qui ne savent que faire de la portion de liberté dont ils ont la jouissance et qui souffrent de n'avoir point de maître, dont la parole les fasse jurer, point de drapeau qu'ils arborent, point d'idole à qui porter leurs plus humbles hommages.

Mais ni cette paresse, ni cette servilité ne montrent la nature humaine sous son beau jour; et nous, nous rougirions vraiment d'obéir à de tels motifs.

5° Avec des dispositions bien différentes, impétueux plus qu'indolents, despotes par caractère plus que dociles pour l'esclavage, d'autres, qui se jettent dans la discussion comme sur un champ de bataille, fouillent l'Histoire ainsi qu'un arsenal, pour en tirer toutes sortes d'armes contre les adversaires de leurs opinions. Ils

y cherchent moins ce qui est vrai que ce qui peut servir leur cause ; et ne demandent que des moyens de triomphe, dans quelque intérêt de vanité, de coterie, de parti ou de caste, ou par d'autres motifs semblables.

Mais nous, nous avons la ferme conviction qu'il ne faut vouloir que le triomphe de la vérité, quand même.

6° Enfin, des hommes de haute distinction étudient l'Histoire de la Philosophie, sans tenir compte du goût du jour auquel ils ne voudraient pas sacrifier, sans être influencés par aucun mobile inférieur, entraînés par le mouvement de leur esprit actif et libre, prenant en pitié tous les intérêts des partis et cherchant uniquement la science pour la science. Ils déclarent vouloir observer impartialement tous les faits avec grande exactitude, en rechercher les causes et les effets avec longue patience, en induire les lois suivant la méthode scientifique et en aspirant vers les plus sublimes hauteurs que notre intelligence puisse atteindre. Mais ils déclarent aussi qu'arrivés à ce point, ils n'auraient plus rien à faire. En outre, ils ajoutent qu'aucune science n'a plus rien à faire au-delà ; et que si, dans le domaine des pensées philosophiques, un homme de savoir et de génie pouvait dire ce qu'elles sont, de quelles causes elles viennent, à quels effets elles vont, et quelle est la loi suprême de leur développement, le même homme pourrait aussi dresser la colonne héroïque, avec l'inscription herculéenne, vraie en ce cas : *Nec plus ultrà.*

On doit reconnaître à ces traits une opinion que beaucoup de penseurs germaniques affectionnent singulièrement et qui compte aussi des sectateurs en notre pays.

Nous ne voulons point l'exposer ici, ni la discuter : cependant il faut nous arrêter, au moins pour dire que nous ne l'adoptons pas et en quoi.

Bien certainement toute pensée philosophique a sa raison d'être : comment n'en serait-il pas ainsi ? Les grands systèmes principalement sont produits par des causes nombreuses, entre lesquelles on doit placer les circonstances du temps, celles du lieu, mille autres très-diverses, et l'ordre du développement humain : ils

sont en rapport avec ces choses, ils s'harmonisent avec elles, et ils en dérivent. Sur tous ces points, nous sommes d'accord avec les penseurs dont nous parlons ; et nous reconnaissons volontiers qu'en dirigeant les recherches vers ce but, ils ont rendu et ils rendent tous les jours de grands services à la véritable science historique. Mais faut-il dire que la dérivation qu'ils signalent est absolument nécessaire ou fatale ? que cette harmonie qu'ils découvrent constitue la vérité pure? et que rien n'est à chercher au-delà ? Ces mêmes penseurs l'affirment implicitement et explicitement : nous, au contraire, nous le nions.

Parmi les causes des pensées qui circulent dans les intelligences humaines, nous disons qu'il ne faut jamais oublier de placer la liberté de l'intelligence même et l'usage que les hommes en font. Comme nous sommes toujours, en certaines limites, maîtres de nos actions, ainsi le sommes-nous de nos pensées. Le Cartésianisme, par exemple, dut beaucoup à l'usage que Descartes fit librement de sa faculté de penser : et l'âme se révolte instinctivement contre quiconque voudrait ne montrer en ce libre penseur qu'un instrument passif de la fatalité. Il en est de même des autres.

Nous disons encore que les rapports d'un système avec les circonstances dans lesquelles il est produit n'en constituent pas la vérité. Par ces rapports, on l'explique; mais un système expliqué n'est pas pour cela un système vrai. Comme les crimes expliqués et compris ne sont pas des vertus, ainsi les erreurs sont expliquées et comprises, sans être, pour cela, des vérités. Nous expliquons également le système de Platon et celui d'Aristote, le système de Zénon et celui d'Epicure, le système de Descartes et celui de Condillac : ces systèmes se contredisent sur plusieurs points : il faudrait donc soutenir que la vérité se contredit elle-même.

Nous disons enfin que, si l'explication des systèmes par la haute critique historique les montre en rapport avec la *nature des sujets pensants*, en certaines circonstances données, au-delà se trouve encore la question des rapports des mêmes systèmes avec la *nature de l'objet pensé*. Ainsi les idées relatives à l'Etre suprême

ou infini, très-diverses entre elles, s'expliquent toutes par les lois de l'esprit humain, en certaines circonstances; mais Dieu, éternellement un et toujours identique, ne varie pas au gré des idées que les hommes s'en font : il reste donc à chercher quels sont les rapports de ces idées à lui-même. Le caractère de ces rapports constitue la vérité ou la fausseté de la pensée.

Toute autre explication sur ce point serait superflue.

Nous finissons par là cette liste des principaux Motifs que nous n'avons pas. Le point vraiment important est de faire connaître ceux que nous avons. Cependant nous nous bornerons à indiquer les principaux. Ils correspondent à certains avantages que l'on peut tirer de l'Histoire de la Philosophie, dans les circonstances actuelles ou relativement à certains besoins moraux de l'époque, tels qu'ils résultent de l'état général des âmes. Le lecteur intelligent développera ce que nous ne ferons qu'indiquer et même suppléera ce que nous ne dirons pas. Il nous semble que cela deviendra facile, quand on sera sur la voie et dans la direction de nos pensées.

§ II.

Premier motif.

Tout le monde sait, pour l'entendre, que notre France du moment actuel est l'objet de nombreuses lamentations, bien tristes. On déplore surtout l'envahissement de l'industrialisme, accompagné du matérialisme et de l'égoïsme, avec l'indifférentisme pour tout ce qui fait la vraie noblesse et la plus pure gloire de l'espèce humaine, etc. Mais tous les hommes raisonnables savent aussi que ces lamentations, souvent hypocrites et quelquefois ridicules, sont toujours d'incontestables exagérations. Ni les préoccupations industrielles n'ont le caractère exclusif qu'on leur attribue : ni l'amour des richesses matérielles n'est une spécialité de notre siècle : ni les conséquences de l'esprit du jour, comme elles se manifestent en l'aspect général des choses, ne sont aussi désolées pour le présent,

aussi désespérées pour l'avenir que nos Jérémie s'évertuent à les imaginer ou à les dépeindre. Dieu nous garde de ces dithyrambes passionnés, qui sont d'aussi mauvais ton que de mauvais goût, et que la justice impartiale ne manque jamais de condamner !

Cependant il faut reconnaître que le mouvement général des esprits ne porte pas vers la Philosophie. Beaucoup de ceux qui pourraient l'étudier s'en détournent ; les uns, par mépris, par dégoût, par indifférence; les autres, par crainte, par haine ; plusieurs, par imitation, par complaisance, par flatterie : et la foule, qui est incapable d'en juger, fait comme ces autres, entraînée par l'exemple, par l'inconstance, par l'impulsion réactionnaire, par le plaisir d'insulter une puissance tombée, par le dépit et la colère de n'en pas avoir obtenu ce qu'elle attendait.

Les philosophes se plaignent de ces dispositions ; et ils ne sont pas toujours les derniers à frapper l'air de leurs gémissements et de leurs cris. Ils n'ont pas absolument tort. Mais, au lieu de se plaindre exclusivement des autres, en s'écriant : *O tempora ! O mores !* ils feraient mieux de se plaindre un peu d'eux-mêmes, ou du moins de rechercher s'ils n'ont pas lieu de s'en plaindre, en conscience, c'est-à-dire s'ils n'ont pas légitimement attiré sur eux, en quelque partie, la disgrâce qui les frappe. Ils feraient bien surtout de chercher les moyens de s'en relever et de remédier à ce qui leur paraît un si grand mal.

Nous répétons que ce mal est loin de nous paraître aussi grave que certains le disent. Telles choses qu'ils dénoncent pour un mal nous semblent même un bien. Ainsi, qui l'ignore et le nie, après réflexion ? comme les vrais libéraux n'ont pas eu toujours à se féliciter, en ces derniers temps, de ce qu'une *vile multitude* — nous fesons exprès d'employer ce mot — s'était éprise d'un grand amour pour la Liberté politique et sociale, les vrais philosophes aussi n'ont pas eu beaucoup à se féliciter qu'une autre vile multitude ait été prise, dans le même temps, de l'amour de la sagesse, qui est Philosophie. C'est pourquoi nous voyons sans peine de tels hommes s'éloigner et se détourner de nous : ce n'est pas nous qui voudrions les ramener. Parmi les prétendues capacités, si promptes

à témoigner de l'indignation, dès qu'elles s'aperçoivent qu'on les soupçonne d'être réellement incapables des choses qui s'élèvent au-dessus du niveau de la commune médiocrité, nous voyons aussi des adjoints embarrassants et des amateurs frivoles et capricieux beaucoup plus que d'utiles auxiliaires et des amis solides et dévoués. Nous ne dirons donc jamais que leur désertion de l'armée philosophique soit un mal et nous ne voudrions pas faire les moindres efforts pour les rappeler sous le drapeau.

En matière de Philosophie, non moins encore qu'en matière de Liberté, que de gens ont été vus à l'œuvre bien différents de ce qu'un optimisme candide les avait imaginés! Que de fois il a fallu, retournant un mot fameux, s'écrier au moins : *Il est trop tôt!* Et comme d'anciens proverbes ont reçu de nouvelles applications ! Or, quand la majorité fait défaut, il est nécessaire qu'une minorité la remplace ; et c'est par les minorités que s'opère ensuite le bien de tous. L'impossibilité du droit commun fait la nécessité du privilége; et c'est par les extensions du privilége que se fait ensuite le droit commun. Nous ne nous affligerions donc pas quand même le culte de la Philosophie serait abandonné par le plus grand nombre et deviendrait le privilége d'une minorité de sages ou aristocratique. En d'autres termes, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'affliger que la Philosophie soit cultivée par moins de personnes : car il est nécessaire et bon que de telles études soient retirées à qui ne s'en est pas montré digne, et qu'elles deviennent plus fortes par le travail concentré de quelques esprits d'élite : *pauci electi.*

La seule chose qui nous paraîtrait vraiment déplorable, tout-à-fait triste et bien propre à causer de l'effroi, ce serait si l'on ne voyait nulle part de vrais amis de la Philosophie, nulle part de vrais fidèles, dévoués à son culte, nulle part, dirons-nous, aucun bataillon de sainte milice, toujours prête à la guerre sacrée et ne désespérant jamais du triomphe. Mais nous sommes loin de là, grâce à Dieu, et grâce encore à la bonne fortune de la France et à son bon esprit !

Cependant, nous le répétons aussi, l'intérêt qui est légitimement dû à la Philosophie n'a pas la vivacité ni la popularité rela-

tive que nous désirerions : la France de nos jours est au moins en danger d'un pareil état ou sur la pente par laquelle on y tombe. C'est un mal auquel il faut remédier ou qu'il convient de prévenir.

Or l'Histoire de la Philosophie en France nous a semblé propre à réveiller cet intérêt qui s'éteint ou menace de s'éteindre un peu. Comment, en effet, dans notre pays de France, au dix-neuvième siècle, ne pas être porté à s'intéresser aux questions de la Philosophie, quand on les voit constamment agitées, à toutes les époques de l'histoire de France, par un grand nombre d'esprits remarqués parmi les plus éminents; quand on les voit se mêler au moins à tous les événements les plus importants de notre longue vie nationale, et produire, soit en bien, soit en mal, les conséquences les plus étendues ? etc., etc. Nous laissons au lecteur le soin de développer ici notre pensée.

Le désir d'*éveiller l'intérêt philosophique* a donc été notre premier Motif pour écrire sur l'Histoire de la Philosophie en France.

Il est bien vrai qu'une objection assez grave se présente. On opposera que, pour lire une Histoire de la Philosophie, il faut s'intéresser aux questions philosophiques : de sorte qu'on nous reprochera de rouler dans un cercle vicieux, ou de poursuivre un but par des moyens qui supposent que déjà le but est atteint.

Nous répondons que le plus léger intérêt, même la simple curiosité pourront engager à ouvrir ce livre ; et que, pourvu qu'il tombe en des mains dignes, la lecture créera, chez les uns, l'intérêt philosophique ; et le portera, chez les autres, au degré nécessaire pour qu'il produise les meilleurs fruits. Tel est du moins notre espoir [1].

1. Des amis, entrant dans l'esprit de cette objection, nous ont conseillé plusieurs fois, de *ne pas publier notre livre*, *avant que le goût des études philosophiques ne soit revenu*. N'est-ce pas comme si l'on disait qu'il faut attendre, pour prêcher les méchants, qu'ils aient eu leur renaissance au sentiment du bien ; pour enseigner les ignorants, qu'ils se soient instruits; ou pour appeler le médecin, que les malades soient guéris ? Au contraire, plus la nuit est sombre, plus il faut s'efforcer de répandre les lumières. C'est aux gens tombés qu'il faut tendre la main, pour qu'ils se relèvent.

Très-certainement le Dieu, qui est Puissance infinie, peut bien venir à son heure, sans

§ III.

Second motif.

Les réflexions qui précèdent sont applicables à l'Esprit philosophique. Disons donc, sans nous répéter, qu'au total, cet Esprit est, de nos jours, parmi nous, en une défaillance maladive.

Beaucoup s'irritent de cet état : ils y échappent pour eux-mêmes et ils voudraient y faire échapper les autres par je ne sais quels transports fiévreux, qui ne sont qu'une autre maladie d'un genre différent. La guerre passionnée leur paraît l'unique moyen pour guérir de l'apathie, qui se déguise en amour de la paix. C'est une action mal dirigée, qu'ils substituent à l'inaction : c'est-à-dire qu'un grand mal intellectuel existe de l'un et de l'autre côté.

Le désir et l'espoir de trouver un moyen d'*activer et diriger* à la fois *l'esprit philosophique* a été notre second Motif.

Toutefois ces deux-ci n'ont été que préliminaires, pour ainsi dire : les véritables sont les suivants.

§ IV.

Troisième motif.

Une théorie, devenue vulgaire, enseigne qu'on se trompe, en matière de philosophie, parce que l'on ne considère pas l'objet donné sous toutes les faces ou à tous les points de vue, et que, par une précipitation intempestive, on affirme du tout ce qui ne convient qu'à

nous : il abaisse les cieux et il descend. Néanmoins il veut qu'on prie et qu'on travaille. Une des saintes paroles est celle-ci : « AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA. » De même le Verbe philosophique sait descendre, en son jour, des sublimes hauteurs où il réside et venir habiter parmi les hommes, pour y faire le bien, qui ne peut être sans lui. Cependant il veut aussi qu'on travaille et il dit encore : « AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA. »

Nous n'avons jamais compris que l'on puisse conseiller d'être sourd à cette voix.

la partie. « *L'erreur naît d'une vue incomplète et partielle des choses*, » est une proposition qu'on cite volontiers comme axiôme de logique. Cette théorie assez vraie, quoique pas assez profonde, est facilement applicable à beaucoup de cas. Il importe donc de suivre rigoureusement la règle qui en découle.

Mais quelle intelligence d'homme, laissée à elle seule et réduite à l'unique ressource de l'examen individuel, pourrait jamais être sûre de l'avoir suffisamment observée ? Qui, dans ce cas, pourrait se rendre à soi-même, devant le tribunal secret de sa conscience, l'irrécusable témoignage qu'il a réellement étudié tous les côtés, regardé toutes les faces, soumis toutes les parties de l'objet aux investigations d'une attention assez longue, et qu'il possède la *vue complète et totale des choses :* de ces choses qui sont la nature humaine et la nature divine ? La constitution de notre propre esprit défend de le dire : l'expérience ne le défend pas moins. Que de grands génies ont été trouvés, en fait, d'inexacts observateurs, entraînés par là dans les erreurs les plus graves ! Chacun doit donc trembler : et si, de nos jours, il y avait quelque part des hommes inaccessibles à cette peur, ils devraient paraître plus étonnants que dignes d'envie, moins faits pour être imités que pour être plaints.

Au contraire, appelle-t-on d'autres observateurs à son aide, prend-on le parti de vérifier, de rectifier, de multiplier ses propres observations par celles qu'ils ont faites eux-mêmes, évidemment les chances d'erreur diminuent. Plus grand est le nombre des observations, moins incertaine est la connaissance de l'objet observé : et par là on peut espérer d'arriver à la certitude et à la vérité.

Or tel est incontestablement l'office que fait l'Histoire de la Philosophie, ou le service qu'elle rend. Par elle tous les derniers venus peuvent profiter du travail de leurs devanciers, et comme des enfants montés sur les épaules de géants, quoique plus petits, voir plus loin qu'eux [1].

1. L'Histoire de la Philosophie aide encore d'une autre manière à l'Observation philosophique, en ce qui concerne l'Intelligence humaine : car c'est cette Intelligence même

On a souvent et très-justement comparé chaque question philosophique à quelque affaire engagée depuis long-temps et qui n'a pas encore de conclusion arrêtée, ou à quelque procès dont l'introduction date de loin et qui demande un jugement. On peut dire aussi que toutes ces affaires sont bien présentées par l'Histoire de la Philosophie, et de cette manière bien préparées. Empruntant un terme technique au langage et aux coutumes du barreau, nous dirions volontiers qu'en toute affaire philosophique, l'Histoire de la Philosophie est chargée des importantes fonctions de *juge d'instruction*. Car toutes ces questions qu'elle montre posées et résolues par les différents philosophes et leurs écoles sont la matière même du *procès* à juger : les discussions auxquelles elle nous fait assister en sont les *débats* contradictoires, avec les *plaidoyers* des parties adverses : et le *rapport* s'en trouve dans la série des résumés successifs qui sont présentés.

Le désir et l'espérance d'*instruire* ainsi *le procès philosophique* par l'Histoire a été notre troisième Motif.

§ V.

Quatrième motif.

De même qu'une intelligence limitée aux seuls moyens de l'observation individuelle est forcée de se reconnaître bien impuissante à obtenir la vue complète et totale des choses philosophiques, ainsi, quand elle est seule à en juger, dans le plus grand nombre des circonstances, elle ne peut s'empêcher d'être inquiète de son isole-

qu'elle montre, tantôt sous une face et tantôt sous une autre, dans la série des systèmes ; chacun d'eux n'étant qu'un produit de l'Intelligence développant quelqu'un de ses éléments. Les systèmes réputés les plus extravagants y servent même quelquefois plus que les autres : car ils montrent mieux l'élément dont ils sont le développement exagéré et monstrueux. Ainsi les monstruosités physiques mettent souvent en saillie certaines parties des corps qui sont invisibles ou peu apparentes dans l'état ordinaire. Les unes et les autres (monstruosités physiques et monstruosités intellectuelles) dévoilent le mystère de notre double organisation.

ment et d'entrer en défiance d'elle-même. Si elle réfléchit ensuite que beaucoup d'autres, après avoir pensé à ces mêmes choses, en ont porté des jugements bien différents, son isolement l'inquiète davantage, jusqu'à l'effrayer ; sa défiance de ses forces grandit quelquefois jusqu'au découragement et au désespoir. Tel est l'état de bien des âmes à toutes les époques et principalement aujourd'hui. Combien y a-t-il d'hommes en effet qui, venant d'élever un édifice philosophique par les seuls efforts de leur pensée, le regardant isolé, au milieu d'autres édifices tombés en ruines ou y tombant, n'éprouveraient pas la crainte de le voir menacé justement du même sort ?

Mais si, parmi les compatriotes et les contemporains, il en est qui sympathisent avec nos pensées, ils nous rassurent en nous appuyant : leur nombre augmente notre confiance. Le même sentiment nous est inspiré, si nous reconnaissons que nous sommes en la même sympathie avec d'autres, parmi ceux qui nous ont précédés : et si, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nous, à travers tous les siècles, d'âge en âge, d'époque en époque, nous trouvions une longue suite d'hommes ayant pensé comme nous, il est certain que notre confiance serait presque absolue. Quelle défiance, au contraire, si nous continuons d'être seuls, toujours seuls ! Le philosophe courbe aussi la tête sous la malédiction prononcée dans un autre sens : *Væ soli.*

Il ne s'agit point ici de discuter la valeur de cette disposition de l'âme humaine : il suffit d'en constater la réalité. Dans l'ordre civil réglé par les mœurs et par les lois, ceux qui ne peuvent se réclamer ni de père ni de mère se trouvent bien à plaindre. Que ne donnerait-on pas souvent pour avoir un nom ! Vraiment la noblesse n'est pas une chimère ! Il en est de même, dans l'ordre moral, pour les pensées et les doctrines philosophiques : on aime également à les adosser au passé : là aussi, l'on a besoin de se nommer des ancêtres : et combien l'on aimerait souvent à se sentir le fils d'une vieille famille !

Il importe donc — si l'on veut se conformer à la nature humaine et on doit le vouloir — il importe, disons-nous, de rechercher le passé des opinions philosophiques, et de faire ce qu'on peut nom-

mer l'*établissement de la tradition,* en ces matières. Or un tel établissement ne peut être que l'œuvre de l'Histoire.

En continuant d'éloigner les discussions relatives à la valeur de cette Tradition, il est permis d'ajouter que, si l'âme humaine la désire et la réclame généralement, c'est qu'elle est instinctivement poussée à la regarder comme une *messagère de vérité.* Toute tradition paraît de la même nature que *la voix de l'univers*, dont un poète moderne a dit qu'elle *n'est pas un préjugé :* elle représente en petit *le consentement des nations*, dont un ancien disait qu'il *doit être réputé loi de la nature :* et nous ne savons quel homme pourrait sérieusement affirmer le contraire. En conséquence la Tradition contient au moins des indications précieuses, des conjectures motivées, des présomptions probables sur la vérité [1].

1. La grande majorité des hommes en porte ce jugement, dans tous les ordres.

En voici un exemple de l'ordre politique, pris en notre France d'aujourd'hui. On y pense généralement que les institutions conformes à la Tradition nationale sont légitimes et bonnes. La preuve en est que tous les systèmes (clergé-Théocratie, noblesse-Aristocratie, royauté-Monarchie, tiers-état-Démocratie, et les autres encore, s'il y a lieu) quand ils se posent en prétendants au Gouvernement de notre pays, ne manquent pas de se poser en continuateurs de notre passé national : c'est-à-dire qu'ils invoquent pour eux la *tradition.* Ils témoignent donc par là qu'ils la considèrent au moins comme un signe probable de légitimité : et ils témoignent aussi que ceux à qui ils s'adressent lui attribuent le même caractère. C'est dans la même pensée que le vicomte de Châteaubriand, voulant un jour flétrir la Révolution, l'appela « *fille sans mère.* » Et quand l'auteur de la Charte de 1814 voulut en partie condamner cette Révolution, en partie l'amnistier, il déclara qu'elle avait légitimement continué, par certains actes, la grande œuvre de l'antique monarchie, et que, par d'autres, elle avait illégitimement creusé des abîmes et rompu la chaîne des temps.

Chacun peut trouver sans peine d'autres exemples, aussi frappants, dans les autres ordres.

Nous nous attendons à ce que plusieurs, dans un sens opposé, fassent une objection qui paraîtra grave. Ils diront qu'à bien des époques, il s'est trouvé des hommes qui se sont fait au contraire une gloire et un mérite de n'avoir rien de commun avec le passé, de rompre complètement avec les vieilles traditions et d'être absolus novateurs. Ils citeront l'exemple même de la Révolution, que plusieurs de ses amis ont affecté de montrer comme une éclatante scission avec les siècles de l'ancien régime, en la recommandant, à ce titre même, au respect et à l'amour des peuples. Cela est vrai : mais, sans entrer dans aucun détail, nous rappellerons que ces mêmes hommes, qui reniaient

A ce titre, il importe donc encore davantage de l'établir dans l'ordre philosophique. Et nous répétons qu'un tel établissement ne peut être que l'œuvre de l'Histoire.

Car c'est à l'Histoire seule qu'il appartient de découvrir et de signaler, au milieu des systèmes et des écoles, parmi les pensées propres à certains individus, à certains lieux, à certaines époques, celles qui sont communes à toutes les époques, à tous les lieux, à tous les individus : pensées en quelque sorte douées d'une constance à toute épreuve, et substantiellement ou essentiellement unes, au milieu des nombreuses diversités de leur développement : pensées toujours permanentes et vraiment immortelles, quoiqu'elles semblent parfois s'en aller et mourir. Et c'est la succession non interrompue de ces pensées qui constitue la Tradition philosophique [1].

Mais — qu'on le remarque bien, et nous insistons sur ce point, — la Tradition philosophique dont nous voulons parler est une tradition *libre*, toute différente d'une autre qu'on peut appeler, par opposition, *servile*. Car il y en a de ces deux sortes dans la vie des peuples, en tous les ordres.

L'une — *tradition servile* — consiste dans la transmission pure et simple de ce qui a été reçu, tel qu'il a été reçu, sans rien changer, ni développer, ni retrancher, ni ajouter : l'autre — *tradition libre* — est une transmission, avec changements et développements, additions et retranchements. La première est la tradition suivant la *lettre* morte et mortelle, stérile et immobile :

leurs ancêtres nationaux, voulaient s'en faire d'autres plus anciens, à l'étranger. Ils se prétendaient les continuateurs, les successeurs et les fils des citoyens de Rome et d'Athènes, et se nommaient Brutus ou Spartacus et Aristogiton : ils se donnaient aussi comme les vrais disciples des premiers chrétiens ; et — il faut bien le dire — le Christ retrouvait le droit à leurs hommages, sous le titre du *grand sans-culotte*, *Jésus*. Ainsi ils témoignaient de leur respect pour la Tradition, au moment même où ils l'insultaient.

1. A ce point de vue, comme on dit souvent que la Philosophie a ses *martyrs*, dans le sens vulgaire de *victimes*, il faut dire qu'elle les a aussi dans le sens étymologique de *témoins*. Le Témoignage de ces martyrs continué de siècle en siècle est la voix de la Tradition, que l'Histoire recueille.

la seconde est la tradition suivant l'*esprit* vivant et vivifiant, fécond et mobile. La première s'associe à la doctrine de l'éternel *Statu quo* : la seconde à celle du *Progrès* perpétuel. Elles ont toutes deux leur image dans la *parabole des talents*, en l'Evangile. La tradition servile est l'acte du *serviteur paresseux*, qui ne fait rien du talent que le père de famille lui a donné, qui le serre et le garde fidèlement, comme un dépôt sacré, sans y toucher ni permettre que personne y touche, et qui le rend à la fin tel qu'il l'a reçu. La tradition libre est l'acte du *serviteur diligent*, qui met ce talent dans la circulation et le commerce des hommes, le fait passer de main en main et servir à plusieurs usages, le transforme de diverses manières, et le rapporte ayant plus de valeur que quand il l'a reçu. De même que les deux classes de serviteurs existent dans le monde, ainsi les deux sortes de traditions. La Tradition philosophique est la seconde [1].

Un autre de nos Motifs a été le désir très-vif d'*établir cette tradition*.

§ VI.

Cinquième motif.

Le Motif que nous voulons signaler après celui-ci mérite à peine d'en être distingué : tant il s'y rattache.

En effet, de même que l'homme qui réfléchit pour lui-même, dans la solitude de sa conscience, sur les questions philosophiques, sent le besoin de donner un soutien à ses pensées, en les appuyant sur quelque tradition, ainsi l'homme qui en traite pour les autres et qui leur en parle reconnait la nécessité de ne pas le faire uniquement en son nom, et il désire pouvoir invoquer des autorités

1. On pourrait opposer, à la libre tradition *philosophique*, la tradition *religieuse*. Mais ce mot serait équivoque, et dans le sens qu'il présenterait d'abord, il contredirait quelquefois la vérité. Par exemple, personne ne dit que le Catholicisme soit la tradition religieuse *servile* du Christianisme primitif; et tous les fidèles proclament qu'il en est la tradition *libre*.

qui l'appuient. Autrement quels risques il courrait de ne pas être écouté ! Car les mêmes raisons qui portent chacun à se défier de soi-même, isolé, portent également à se défier de quiconque se trouve en ce même état d'isolement. Mais se présente-t-on comme entouré d'un cortége, imposant par le nombre, surtout imposant par la dignité, noble bataillon d'illustres défunts qui semblent évoqués de la tombe, pour venir encore une fois enseigner sur la terre et redire ce qu'ils ont cru la vérité, l'auditoire est immédiatement porté à la confiance, incliné au respect, et toute voix de vivant trouve, par ces morts, la grave autorité dont, par elle-même, elle manquait.

Il ne s'agit point non plus de discuter ici la valeur de cette autorité, mais uniquement de la constater. Or personne n'en doute. Au moyen-âge, on croyait au témoignage de quiconque pouvait produire un certain nombre de *conjuratores :* le principe de cette coutume se retrouve ici. Un philosophe du dix-septième siècle, Malebranche, disait, en raillant et en se plaignant, que, « pour » réussir dans le monde, certaines doctrines nouvelles devraient » naître avec de la barbe au menton. » C'était une raillerie plaintive qui n'en constatait pas moins la disposition de l'âme humaine.

Il importe donc de travailler à ce qu'on peut nommer la *constitution de l'autorité philosophique*, laquelle se distingue peu, comme on voit, de la tradition philosophique. Mais il est évident qu'une telle constitution ne peut être encore que l'œuvre de l'histoire : et l'on comprend aussi comment le désir d'y travailler efficacement a été l'un de nos Motifs [1].

En résumé, ces Motifs que nous venons de dire, bien différents de ceux que nous avons éloignés, sont 1° d'*éveiller l'intérêt*

1. On pourrait distinguer deux sortes d'Autorité, comme de Tradition. L'Autorité philosophique, dont nous parlons, est purement *consultative*, et non *délibérative* : les hommes qui en sont investis donnent leur avis, mais n'imposent pas leur décision; ils demandent l'hommage du respect, et repoussent le culte superstitieux qui ne s'adresse qu'aux idoles. L'Autorité *consultative* s'harmonise avec la Tradition *libre* : l'Autorité *délibérative*, avec la Tradition *servile*.

philosophique et de lui venir en aide dans la concurrence qui lui est faite par tant d'autres intérêts étrangers ou hostiles ; 2° d'*activer et diriger l'esprit philosophique*, dont on paraît croire qu'il n'a de choix qu'entre s'engourdir ou s'égarer, semblable au navigateur antique entre Charybde et Scylla ; 3° d'*instruire le procès philosophique*, dont la solution serait un immense bienfait et qui, dans son état actuel, cause tant de tourments et de ruines ; 4° d'*établir la tradition philosophique*, afin que les travaux des pères profitent aux enfants, et que l'expérience du passé devienne la leçon du présent et l'espoir de l'avenir ; 5° enfin, de *constituer l'autorité philosophique*, pour qu'un seul soit plusieurs et qu'une multitude devienne un seul.

§ VII.

Autres motifs plus particuliers.

Ces explications laissent dans l'ombre un point important que nous ne pouvons omettre.

Pour atteindre tous les buts partiels que nous venons d'indiquer, il faudrait étudier l'Histoire universelle de la Philosophie : car elle seule peut constituer la véritable Autorité philosophique, établir la grande Tradition, présenter l'Instruction complète du procès ; et le reste. On est donc en droit de demander pourquoi nous n'avons pas entrepris de l'étudier : ou, si l'on comprend que nous eussions succombé sous la seule pensée d'un tel travail, on demandera pourquoi nous avons choisi la Philosophie française. On ajoutera peut-être qu'elle n'est guère digne qu'on s'en occupe. Car nous savons que cette opinion est assez commune : elle était acceptée presque unanimement, il n'y a pas long-temps encore. De même que certains libéraux voulaient que la Liberté ne datât en France que de 1789, certains philosophes voulaient que la Philosophie n'y datât que de Descartes. C'était, d'ailleurs, dans le domaine spécial de l'Histoire de la Philosophie, la répétition de ce qu'on fesait pour toute notre histoire nationale. Ne déclarait-on pas nos pères indi-

gnes qu'on nous parlât d'eux, à nous leurs enfants ? Ne regardait-on pas comme un axiôme qu'en dehors de l'histoire grecque et romaine, il n'y avait rien que les maîtres dussent faire étudier, ni seulement connaître ? Est-ce que, dans le programme des études classiques, dans la littérature courante, dans les conversations du monde instruit, dans l'éducation de famille, partout, nos ancêtres ne brillaient pas uniquement par leur absence ?...

Nous répondrons, sans vouloir le cacher un seul instant, que cette opinion si défavorable à nos antiquités nationales est précisément ce qui nous a porté d'abord à vouloir les étudier ; en quelque sorte par sentiment patriotique, par besoin de protester contre ce qu'une voix intérieure nous dénonçait comme une immense injustice, par désir de la réparer autant qu'il serait en nos forces : le mot du poète latin, *celebrare domestica facta*, retentit même à nos oreilles comme la formule d'un devoir pour tout citoyen français, en notre position.

Pensant ensuite à tant de récentes réhabilitations de notre honneur historique, dans les ordres de la politique, de la littérature et des beaux-arts, — réhabilitations courageusement entreprises et glorieusement terminées par ces contemporains que tout le monde nomme et qui savent joindre la vertu du vrai patriote aux talents de l'écrivain — nous nous sommes attaché plus fortement à l'idée qu'une semblable réhabilitation est possible dans l'ordre de la philosophie. Les lauriers qui empêchent justement de dormir nous sont alors revenus à la mémoire : et nous avons résolu de suivre ces guides, même à pas très-inégaux et sur une autre ligne, dans la voie qu'ils ont si bien ouverte pour la plus grande gloire de notre patrie. Nous nous sommes dit que les pensées philosophiques sont aussi des faits de la famille, *domestica facta*, qui ne doivent pas être condamnés à l'oubli ; c'est-à-dire que l'Histoire de la Philosophie doit être jointe à toutes les autres histoires, ou qu'en France, elle est une partie de la véritable Histoire nationale française.

Il y a plus. Considérant les rapports qui existent entre les pensées philosophiques d'une part, et de l'autre les grands faits poli-

tiques , les compositions littéraires , les œuvres d'art , nous avons reconnu que cette Histoire de la Philosophie ne s'associe pas seulement à toutes ces autres histoires , mais encore qu'elle les complète , à titre de suprême explication. Les grands faits politiques sont-ils, en effet , autre chose que des réalisations ? les compositions littéraires , autre chose que des expressions ? les œuvres d'art , autre chose que des formes ? Et à quoi peuvent se rapporter ces formes , ces expressions , ces réalisations , sinon à des idées , aux idées les plus hautes qui aient leur place dans notre intelligence , c'est-à-dire aux pensées philosophiques ? Nous en avons conclu que, sans l'Histoire de la Philosophie , toutes les autres histoires de France restent incomplètes , comme étant en grande partie inexpliquées et inexplicables.

Ainsi nous avons été successivement et de plus en plus fortement poussé vers le même but.

Toutefois ces raisons ne vont pas encore au fond des choses. Elles ne sont que tirées du dehors en quelque sorte ou extrinsèques. Voici les autres qu'on pourrait nommer intrinsèques.

§ VIII.

Suite.

Sous un aspect que nous dirons donc plus intime , il nous a semblé que , pour éveiller l'Intérêt philosophique , activer et diriger l'Esprit philosophique en des âmes françaises , les meilleurs exemples doivent être ceux que l'on tire de l'Histoire française ; que , pour préparer à une bonne et légitime décision du procès philosophique en France, il importe surtout d'en montrer l'Instruction largement faite par des intelligences françaises ; que pour tous ceux qui ont sérieux souci de Philosophie , en notre France du dix-neuvième siècle, ce qui importe surtout , c'est d'établir la Tradition philosophique française , de constituer l'Autorité philosophique française ; et que , sous tous ces rapports , s'il ne faut jamais parler de se délivrer des Grecs et des Romains , il n'en faut pas moins préférer nos aïeux.

§ IX.

Dernier motif.

Voici, enfin, notre dernière pensée qui vient naturellement à la fin de cette Introduction.

Il est incontestable que le problème philosophique général est toujours le même essentiellement ou au fond : car c'est toujours le problème des grandes Choses humaines et divines ; problème de la vérité sur l'homme, difficile énigme que le Sphynx proposait à tous (vérité morale) ; problème de la vérité sur la Société, non moins difficile énigme dont Platon cherchait le mot sur le cap de Sunium ou dans le jardin d'Académus, comme Jean-Jacques dans la vallée de Montmorenci (vérité politique) ; problème de la vérité sur Dieu, le grand Etre caché derrière le voile de l'infini que tous voudraient soulever (vérité religieuse). Mais il n'est pas moins incontestable que ce problème change de forme et d'aspect, suivant les temps, les lieux, les circonstances. Qui dirait, par exemple, que, dans la ville d'Athènes, parmi les contemporains de Périclès, il se présentait à Socrate sous le même aspect qu'en la France du dix-septième siècle, à Descartes, au milieu de tous ceux qui étaient ou se préparaient à devenir les grands hommes d'une grande époque ?

Aujourd'hui, dans notre France du siècle dix-neuvième, il se présente principalement sous la forme d'un *jugement à porter sur la Philosophie française du siècle précédent.*

De même qu'en l'ordre des faits politiques, pour le gouvernement du pays et l'administration des affaires, le problème qui domine tout et qui représente tout est celui de la RÉVOLUTION DE MIL-SEPT-CENT-QUATRE-VINGT-NEUF ; ainsi, dans l'ordre des idées, le problème auquel tout revient est celui de la PHILOSOPHIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE : car il n'est point de question morale, politique, religieuse, que cette Philosophie n'ait posée, discutée, résolue à sa

manière. Et comme, par la force invincible des choses, notre grande affaire pratique socialement est de savoir ce que vaut cette RÉVOLUTION, ainsi notre grande affaire spéculative est de savoir ce que vaut cette PHILOSOPHIE.

Redisons-le : personne n'ignore que c'est autour du grand Fait *révolutionnaire*, qui n'a déjà plus d'autre nom que le chiffre 1789, qu'ont lieu toutes nos divisions, toutes nos évolutions, toutes nos indécisions : et de même c'est autour du grand Fait *philosophique*, qui s'exprime aussi par le chiffre du 18e siècle, que se déroule le tableau d'autres divisions, d'autres évolutions et d'autres indécisions analogues.

Oui : nos pères de cette époque ont planté un arbre en l'honneur de la LIBERTÉ ; ils ont élevé un temple en l'honneur de la RAISON. Nous, leurs enfants, que ferons-nous de l'Arbre, en *politique?* que ferons-nous du Temple, en *philosophie?* C'est la question — grande question! — qui se pose tous les jours et qu'il nous faut résoudre.

Chercher cette solution est la tâche que tous ceux qui pensent reconnaissent bien leur être imposée par cette suprême Volonté de Dieu, que d'autres nomment la Force des choses. C'est notre grand devoir à tous.

Or, en face du problème posé de cette manière et pour préparer à le résoudre, il nous a semblé que le meilleur travail est de rechercher d'abord comment les nombreuses questions qu'il renferme ont été discutées dans le passé, tantôt sur un point et sous un aspect, tantôt sous un autre, par ceux qui furent nos ancêtres et qui nous l'ont définitivement légué ; d'examiner quelles solutions en sont d'accord avec la longue Tradition du pays, et quelles autres s'en éloignent ; de reconnaître, enfin, quels jugements peuvent et ne peuvent pas, dans leurs considérants, invoquer la grande Autorité nationale.

Ce Motif a été le plus puissant : il est le plus intime : il est bien qu'il soit aussi notre dernier mot.

CONCLUSION.

Toute histoire doit présenter son objet dans toute son étendue et sous toutes ses formes.

C'est pourquoi l'Histoire de la Philosophie en France, que nous nous proposons d'écrire, présentera toutes les pensées relatives à l'Homme, à la Société, à Dieu, qui ont eu cours dans le pays qui est aujourd'hui la France, depuis l'origine jusqu'à nous, sans distinction des formes qu'on appelle Religion, Théologie et Philosophie proprement dite.

Notre but, en écrivant cette Histoire, n'est point de satisfaire quelques vains désirs, ni d'arrêter les esprits dans une contemplation oisive et stérile de ce que d'autres ont pensé, comme si nous n'avions pas l'obligation de chercher ce que nous devons penser nous-mêmes sur les grandes Choses divines et humaines. Nous voulons au contraire exciter, disposer et préparer à cette recherche.

Ces études historiques, qui supposent déjà des études théoriques antérieures, ne doivent être qu'une introduction à d'autres études théoriques plus profondes.

Tout être raisonnable a, seul, la mission légitime et le pouvoir réel, par sa Raison, de décider pour lui-même ce qu'il doit accepter comme vérité morale, politique, religieuse. Mais quiconque réfléchit, de nos jours et en France surtout, ne peut s'empêcher de reconnaître que, seul, il est bien faible pour une telle œuvre ; et chacun se défie de soi-même, sans droit à la confiance des autres.

La mission que nous voulons faire remplir à notre Histoire est de venir en aide à toute Raison individuelle, de donner à chacun la coopération de plusieurs pour multiplier les forces, motiver la confiance, fonder l'autorité.

A la fin des plus longues études historiques, se trouve toujours une question inévitable : plus même les études ont été longues, plus la question se présente ; derrière les opinions amoncelées comme des ruines, elle paraît grandir pour les dominer et se faire entendre de plus haut. C'est la question de l'erreur et de la vérité que contiennent toutes ces pensées diverses des hommes. Mais il n'appartient qu'à la Raison d'y faire une réponse qui s'adjoigne à l'Histoire pour la compléter, et pour en être la conclusion, propre à satisfaire le plus noble et le plus légitime besoin de notre nature.

Le but suprême et la fin dernière de toutes nos études est là.

Cette conclusion étant ce qu'elle doit être, elle donnera, en particulier, une décision motivée sur la valeur des systèmes philosophiques ayant eu cours en France, depuis l'origine jusqu'au dix-huitième siècle, qui aura une mention spéciale : en général, elle donnera une doctrine philosophique, universelle, c'est-à-dire embrassant l'Objet entier de la Philosophie, ou une théorie morale, politique, religieuse : *grande opus !*

Au commencement de ce Discours préliminaire, nous disions qu'un de nos longs espoirs est de conduire à bonne fin cette Histoire de la Philosophie en France, dont nous commençons la publication : nous ajoutons maintenant que le dernier de nos plus vifs désirs serait de couronner cette œuvre difficile par une autre plus difficile encore ; par l'exposition et la démonstration d'une telle théorie ou d'une Doctrine, qui fût ainsi la Fille d'une double mère ; l'Histoire et la Raison.

Quiconque s'arrête, avant d'avoir atteint ce point, donne lieu de répéter le vers mélancolique, dit en un autre sens : *pendent opera interrupta minæque Murorum ingentes.*

Si des circonstances fatales nous empêchent d'élever ce monument, puisse du moins ce que nous en exécuterons porter le témoignage de notre dévouement à la science, et donner la preuve de notre fidélité à la mission que nous avons reçue, avec le titre de Professeur de Philosophie en l'Université de France !

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Le meilleur ordre à suivre, pour la division de l'Histoire de la Philosophie en France, étant l'ordre chronologique, et les siècles écoulés, depuis les plus anciens temps jusqu'à nous, étant généralement et très-convenablement divisés, pour ce qui concerne la France, en huit périodes, dont les sept premières sont terminées ; — la huitième est celle dans laquelle nous vivons — cet ouvrage sera formé de *huit parties*, dont chacune comprendra l'Histoire d'une période, de cette manière.

Première partie, comprenant l'Histoire de la Philosophie en France durant la première période, depuis l'origine jusqu'à l'époque de la conquête romaine : période dite *gauloise :* durée inconnue ; de l'origine à l'an 50 avant J.-C.

Seconde partie, comprenant l'Histoire de la seconde période, depuis la conquête romaine jusqu'à l'établissement des Francs-mérovingiens : période dite *gallo-romaine :* durée de cinq siècles et trente-une années ; de l'an 50 avant J.-C. à l'an 481 après J.-C.

Troisième partie, comprenant l'Histoire de la troisième période, depuis l'établissement des Francs-mérovingiens, sous Clovis, jusqu'à celui des Francs-carolingiens, sous Pepin : période dite *mérovingienne :* durée de deux siècles et soixante-onze années ; de l'an 481 à l'an 752. (Fin du cinquième siècle, sixième, septième et première moitié du huitième.)

Quatrième partie, comprenant l'Histoire de la quatrième période, depuis l'établissement des Francs-carolingiens, sous Pepin, jusqu'à l'avènement de Hugues-Capet : période dite *carolingienne :* durée de deux siècles et trente-cinq années ; de l'an 752 à l'an 987. (Fin du huitième siècle, neuvième et dixième.)

Cinquième partie, comprenant l'Histoire de la cinquième période, depuis l'avènement de Hugues-Capet jusqu'à la mort de son dernier descendant direct : période dite *proto-capétienne :* durée de trois

siècles et quarante-une années ; de l'an 987 à l'an 1328. (Fin du dixième siècle , onzième , douzième et treizième.)

Sixième partie , comprenant l'Histoire de la sixième période , depuis l'avènement de Philippe de Valois (Philippe VI) jusqu'à la mort du dernier roi de cette branche : période dite *capéto-valoisienne :* durée de deux siècles et soixante-une années ; de l'an 1328 à l'an 1589. (Quatorzième , quinzième et seizième siècles.)

Septième partie , comprenant l'Histoire de la septième période , depuis l'avènement de Henri de Bourbon (Henri IV) jusqu'au grand changement de la forme du Gouvernement , sous le quatrième de ses successeurs (Louis XVI), par les Etats généraux et l'Assemblée nationale constituante : période dite *capéto-bourbonienne :* durée de deux siècles ; de l'an 1589 à l'an 1789. (Dix-septième et dix-huitième siècles.)

Huitième partie , comprenant l'Histoire de la huitième période , qui a déjà duré plus des deux tiers d'un siècle , à travers la première Monarchie constitutionnelle , la première République , le premier Empire , les Restaurations de la Monarchie constitutionnelle et de l'Empire , la seconde Monarchie constitutionnelle , la seconde République , le second Empire , et se continue ; période encore *innommée* , dont la postérité seule dira le nom. (Dix-neuvième siècle.)

Nous adoptons cette division de préférence à toute autre , parce qu'elle exclue de prime abord les idées systématiques ; parce qu'elle est plus facile à retenir , étant identique à celle que chacun a connue dès l'enfance; parce qu'elle facilite l'étude si importante des rapports entre le développement philosophique et le développement politique ; enfin , parce qu'en soi , elle correspond assez bien à de véritables périodes philosophiques.



HISTOIRE

DE

LA PHILOSOPHIE EN FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE : PÉRIODE GAULOISE.

DE L'ORIGINE A L'AN 50 AVANT J.-C.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Sommaire des principaux événements politiques en Gaule, durant la première période.

Pour se préparer à l'étude de l'Histoire de la Philosophie en France, durant la première période, il convient de se faire une idée générale de celle-ci, en la considérant au point de vue des événements politiques. Ces faits étant connus en leur ensemble et dans leur succession présenteront une sorte de cadre fort com-

mode pour le tableau des pensées philosophiques (c'est-à-dire relatives à l'Homme, à la Société, à Dieu), telles qu'elles existèrent et se développèrent en l'âme de nos plus vieux parents.

Cette période est bien appelée ***gauloise*** ou ***anté-romaine :*** car elle comprend le temps où le peuple des Gàls [1] domina dans notre pays et lui donna son nom (***Gâl-Tachd***, terre des Gàls, dont les historiens grecs et latins ont fait Γαλατια, ***Gallia***, en français, ***Gaule***), jusqu'au moment où ce peuple de nos ancêtres perdit son indépendance nationale ; notre Gaule devenant la conquête des Romains commandés par Jules-César.

Cette période est longue, si l'on considère le nombre d'années qu'elle renferme : elle s'étend depuis l'origine et les âges les plus reculés, jusqu'à la moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. Mais si l'on considère le peu que nous en savons certainement, elle est très-courte : car ce n'est pendant long-temps et le plus souvent qu'une grande nuit, qui se dissipe à mesure qu'on avance, et qui s'éclaire, par intervalles, comme de quelques phares, pour signaler la route. Au moyen de ces sortes de phare, on peut la diviser, d'une manière très-commode et suffisamment motivée, en *cinq sous-périodes*, dont chacune commence par un grand événement, bien propre à faire *époque*, en cet ordre :

Ire ÉPOQUE, les Gàls et les Ibères ou les plus anciens habitants : IIe ÉPOQUE, Hercule ou les Phéniciens : IIIe ÉPOQUE, Hu et Euxène ou les premiers Kimmris et les Grecs-Phocéens : IVe ÉPOQUE, les seconds Kimmris : Ve ÉPOQUE, les Romains.

Nous allons esquisser les principaux événements de cette période, en suivant cette division.

1. On dit ordinairement *Gaulois*. Nous préférons ici le nom de *Gâls*, parce qu'il se rapproche plus du latin *Gallus*, du grec Γαλατης, et du nom qui parait avoir été national ; aussi parce qu'il se rapproche davantage du nom d'un peuple frère, les *Gaëls* d'Irlande, de la Haute-Ecosse et de quelques îles ; enfin parce qu'il se rapproche davantage du nom qui est donné à l'idiôme, encore usité de notre temps, que l'on regarde comme un reste de la plus vieille langue de ces peuples, le *gaëlic*. On écrit encore très-souvent *Galls* ; mais nous aimons mieux Gâls, qui est comme une contraction de Gaëls et plus conforme à la meilleure étymologie, suivant nous, que nous indiquons au n° III des Additions et Eclaircissements.

PREMIÈRE ÉPOQUE : LES GALS ET LES IBÈRES OU LES PLUS ANCIENS HABITANTS. (De l'origine à l'an 1250 avant J.-C.)

Le commencement de cette période et, avec elle, les commencements de notre histoire ou les origines de la France se cachent et se perdent dans l'obscurité profonde et mystérieuse qui enveloppe tous les commencements et les origines.

Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'aux points extrêmes de l'horizon historique, on voit notre terre occupée par deux peuples différents, les Gâls et les Ibères; et qu'ils sont fréquemment en guerre, l'un contre l'autre. On ajoute ordinairement et avec une grande vraisemblance que les Ibères étaient arrivés les premiers, par le sud ou le sud-est; et que les Gâls étaient venus ensuite, par le nord, après avoir traversé les pays septentrionaux, depuis l'Asie, où était leur berceau, jusqu'aux bords du Rhin qu'ils avaient franchi [1].

Au moment où ces deux peuples se montrent moins confusément, ils paraissent inégalement répartis sur la face du pays. Les Gâls, plus puissants et plus nombreux, occupaient le nord, le centre, l'ouest et l'est : les Ibères étaient établis dans le midi, depuis les Pyrénées jusqu'au-delà de la Garonne, et tout le long du littoral méditerranéen, à l'ouest et à l'est du Rhône [2].

Les uns et les autres étaient divisés en plusieurs peuplades ou tribus, dont l'ensemble formait la nation ou le peuple.

Les tribus des Gâls étaient fort nombreuses et portaient bien des noms. Celles des Ibères, en plus petit nombre, formaient deux grandes classes dites des Aquitains et des Ligures [3]. Les tribus aquitaniennes habitaient généralement le pays sous-pyrénéen : elles s'appuyaient, au-delà des Pyrénées, sur un nombre considérable d'autres tribus, appartenant à leur peuple et occupant une grande partie de l'Espagne, qu'on nommait pour cette raison la Péninsule ibérique. Les tribus liguriennes habitaient générale-

1. Voir aux Addit. et Eclaircis., nº III : *Sur l'Origine des Gâls; les Celtes* : nº IV: *Sur les Ibères.*

2. V. aux Addit. et Eclaircis., nº V : *Sur les lieux de la Gaule occupés par les Ibères.*

3. V. aux Addit. et Eclaircis., nº VI : *Sur les noms d'Aquitains et de Ligures.*

ment le littoral méditerranéen : elles s'appuyaient, au-delà du Var, sur d'autres tribus ibériennes, établies en cette partie de l'Italie qui avait pris d'elles le nom de Ligurie.

Cet état de choses était antérieur au seizième siècle avant l'ère chrétienne. A partir de ce moment, l'histoire donne trois grands événements à citer.

I. *Invasion des Gâls dans le pays des Ibères-Aquitains.* Vers le seizième siècle avant J.-C., la guerre, que l'on croit voir presque continuelle entre les Gâls et les Ibères, paraît être devenue plus acharnée, soit en raison de l'inimitié des deux peuples, soit par suite de certains mouvements de populations auxquels on peut assigner diverses causes. Les Gâls furent vainqueurs. Quelques-uns d'eux poursuivirent des Ibères-Aquitains jusqu'au-delà des Pyrénées : bien plus, ils établirent sur cette terre ibérienne ou d'Espagne diverses colonies, qu'il est permis de se représenter comme la souche des tribus qu'on trouve plus tard porter les noms de *Galliciens*, *Celticiens* et *Celtibériens* (c'est-à-dire Celtes mêlés aux Ibères) : les *Lusitaniens* et les *Catalans* en tirèrent aussi leur origine : car le Portugal, autre nom de la Lusitanie, est *Portus Gallæciæ*, et des *Catalauni* habitaient, en Gaule, le pays qui fut depuis Châlons-sur-Marne.

II. *Invasion des Gâls dans le pays des Ibères-Ligures.* En ce même siècle et dans le siècle suivant (seizième et quinzième avant J.-C.), d'autres Gâls poursuivirent des Ibères-Ligures. Peut-être faut-il rapporter encore à cette époque l'origine de ces tribus mêlées de Celtes et de Ligures, que l'on voit plus tard avoir fait donner le nom de Celto-Ligurie au pays situé à l'est du Rhône.

III. *Invasion des Gâls en Italie.* Dans le quatorzième siècle, il y eut un immense mouvement de populations. Des multitudes innombrables d'hommes, de femmes et d'enfants, de toutes les tribus galliques, abandonnèrent leurs demeures. Etaient-elles poussées par d'autres multitudes d'étrangers envahissant leur pays au nord et les refoulant vers le midi et l'est? Fuyaient-elles devant des guerres intestines ou d'autres calamités ? Ou cédaient-elles à cet esprit d'aventure qui fait les émigrés, allant chercher d'au-

tres terres et d'autres cieux ? On l'ignore : le fait seul est certain ; les causes en sont inconnues.

Commandés par les Vaillants et s'appelant eux-mêmes de ce nom, *Amhra* en leur langue nationale [1], ces hommes suivis de leurs familles passèrent en Italie, comme avaient fait certains Ligures : et après de grandes batailles, ils s'y établirent dans les lieux qui prirent d'eux le nom général d'Ombrie [2]. Un de nos plus savants chronologistes calcule que cet établissement eut lieu vers l'an 1364 avant J.-C. [3].

Environ un siècle plus tard, s'accomplit le grand événement qui est la seconde époque.

Des mœurs générales en la Gaule de ce temps. Comme nous savons peu de chose sur les événements accomplis en Gaule, durant tous ces siècles, nous manquons aussi de détails sur les mœurs des habitants ; mais on peut les conjecturer par celles de leurs descendants, à différentes époques.

Nous ne craignons donc guère de nous tromper en affirmant que les anciens Ibères et Gàls de ce temps vivaient, en général, dans un état qui touchait encore, par plusieurs points, à celui qu'on est convenu d'appeler *sauvage*.

Leurs occupations étaient la chasse dans les forêts qui couvraient une grande partie du territoire, la pêche, le soin des troupeaux et la culture des champs; ils y joignaient quelques pauvres industries absolument nécessaires, et surtout la guerre pour laquelle ils étaient passionnés.

Au combat, leurs armes offensives étaient grossières (le *geais*, *gæsum* ou bâton durci au feu ; le *matras* ou massue de même

1. *Am*, *amh*, marque du superlatif, *rhag*, *rag*, *ra*, puissant, grand, fort. *Amhra* a donné *Ambra*, *Ombra;* en latin, *Ambrones*, *Umbri;* en grec, Αμβρωνες, Ομβροι, Ομβριοι, Ομβρικοι ; en français, *Ombres*.

2. Les Amhra ou Ombres partagèrent le pays conquis en trois parties, nommées *Is-Ombrie* ou Basse-Ombrie, de *is*, *ios*, bas, inférieur ; *Oll-Ombrie* ou Haute-Ombrie, de *oll*, *all*, haut, élevé ; et *Vil-Ombrie* ou Maritime-Ombrie, de *bil*, *vil*, rivage.

3. Œuvres complètes de Fréret, Paris 1796, t. 4, p. 200.

espèce; le *cateïe*, épieu qu'on lançait enflammé; une autre massue ou hache en pierre; la flèche garnie d'une pointe en silex ou en coquillage; les mêmes garnies en fer et de fer, etc.) Ils méconnaissaient ou dédaignaient les armes défensives [1], ou les avaient grossières, tels que boucliers faits en planches mal jointes, étroits ou allongés, etc.

Toutes leurs diverses coutumes étaient celles des peuplades semblables que nous connaissons en d'autres temps et d'autres lieux. Ils teignaient leur corps de plusieurs manières et même en le soumettant à l'opération du tatouage : ils laissaient croître leurs cheveux en toute leur longueur et les teignaient aussi très-souvent de manière à leur donner une couleur rouge ardente ; en cet état, tantôt ils les laissaient flotter sur leurs épaules ; tantôt ils les nouaient en plusieurs tresses qui pendaient derrière leur cou ; ou bien encore ils les relevaient et liaient en touffe au sommet de la tête, en y joignant divers ornements. Ils laissaient croître aussi leur barbe en toutes les parties du visage, etc.

Ils avaient un goût très-vif pour le vin et les liqueurs fortes; ils aimaient, les grands repas, et après les repas, les jeux qui étaient une imitation de la guerre. Dans les guerres réelles, ils fesaient fréquemment le vœu, avant la bataille, de détruire tout ce qui tomberait entre leurs mains : ils massacraient les prisonniers et coupaient leurs têtes, qu'ils portaient en triomphe, clouaient aux portes, embaumaient ou fesaient arranger en vases à boire, etc.

SECONDE ÉPOQUE : HERCULE OU LES PHÉNICIENS. (De l'an 1250 à l'an 600 avant J.-C.)

Dans le cours de ces six siècles et demi, trois grands événements sont montrés par l'histoire : l'arrivée et l'établissement des

1. « Se défendre est d'un lâche; le brave ne sait qu'attaquer; c'est aux autres » à se défendre contre lui : s'ils sont plus forts, qu'ils le tuent, » disaient encore, bien des années après, les Ombriens, descendants des Amhra ou Vaillants émigrés en Italie.

Phéniciens : le retour des Gàls-Amhra d'Italie : l'établissement des Rhodiens.

I. *Arrivée et établissement des Phéniciens*, vers l'an 1250 avant J.-C. Suivant une légende évidemment née chez les Phéniciens et répétée par les Grecs, Melkarth (l'Hercule tyrien) aborda un jour à l'embouchure du Rhône ; il y fut attaqué à l'improviste par deux fils de Neptune, Albion et Ligur ; et il allait succomber sous leurs coups, ayant épuisé toutes ses flèches, lorsque Jupiter envoya du ciel une pluie de pierres : il les ramassa et s'en servit pour repousser ses ennemis. Vainqueur, Hercule appela à lui les habitants épars dans les forêts, leur enseigna l'agriculture et les arts, adoucit leurs mœurs sauvages et leur donna de sages lois. Il jeta non loin du Rhône les fondements d'une ville qui prit le nom de son fils ou compagnon, Nemausus. Ensuite Hercule s'avança dans l'intérieur du pays, par les vallées du Rhône et de la Saône : il y rencontra un nouvel ennemi, Taurisk, montagnard farouche et avide, qui ravageait la plaine, désolait les routes et se plaisait à détruire tout le fruit de ses travaux bienfesants : il l'attaqua et le tua dans son repaire. Puis, à quelque distance de la Saône, il jeta les fondements d'une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom d'Alesia. Il l'habita longtemps, il s'y maria avec des filles de rois et la dota d'une génération forte et puissante. Après avoir accompli toutes ces grandes choses, Hercule voulut laisser un monument encore plus grand de sa gloire en ce pays : il fendit les nuages et brisa les cimes glacées des Alpes : les Dieux l'admirèrent exécutant cet immortel ouvrage, qui fut le dernier. Il quitta ces contrées pour n'y plus revenir. Et quand il fut parti, la ville d'Alesia déchut rapidement de sa grandeur : les sauvages du pays voisin se mêlèrent à ses habitants ; et tout rentra à peu près dans l'ancienne barbarie.

Tel est le résumé de la légende phénicienne, en ce qui concerne notre pays : rien ne paraît plus facile que de l'expliquer.

Hercule ou Melkarth, c'est le peuple phénicien, dont les navigateurs arrivent, par la Méditerranée, à l'embouchure du Rhône. Ces enfants de Neptune, Albion et Ligur, qui l'attaquent, sont

les habitants de la côte et les montagnards voisins de la mer qui s'opposent au débarquement et à l'établissement de ces étrangers[1]. La pluie de pierres, envoyée par Jupiter, désigne cette grande plaine toute couverte de cailloux, située près du Rhône, entre la ville d'Arles et la mer, qui porte encore aujourd'hui le nom de Champ-des-Pierres ou *Crau* [2]. Ce fut là que le combat s'engagea ; et ces pierres servirent très-heureusement aux frondeurs phéniciens pour repousser les ennemis. Tous les bienfaits accordés aux indigènes par Hercule représentent la civilisation plus avancée que les Phéniciens apportèrent. Nemausus bâtie est la ville de Nîmes. Hercule remontant le Rhône et la Saône, c'est encore la colonie phénicienne étendant ses relations et pénétrant, par ces fleuves, dans l'intérieur du pays. Taurisk, le montagnard farouche, comme Albion, désigne les tribus habitant les montagnes voisines du Rhône sur les deux rives [3]. La ville d'Alesia fut un comptoir de la colonie, à l'extrémité du territoire où elle s'étendit : car on dit expressément qu'Hercule n'alla pas plus loin ; et la légende traduite en grec veut même que ce nom d'*alesia* soit venu de ce que la course (αλης *error*) du Dieu s'arrêta là [4]. La longue habitation d'Hercule en cette ville, ses mariages avec les filles des Rois, sa famille forte et puissante se traduisent naturellement en progrès de la colonie. Les nuages des Alpes fendus, leurs cimes brisées et les dieux admirant ce travail se traduisent d'abord moins facilement : cependant on y voit une image non moins intelligible que poétique, lorsqu'on sait que les Ro-

1. Les tribus habitant les montagnes au-dessus de Marseille, du temps de César, sont encore appelées par lui *Albici* et par Strabon Αλβοικοι et Αλβεις : en langue du pays, *alb* signifiait montagne, *Alb-ion* homme de la montagne. *Ligur*, de *li* terre, *gor*, *gwr*, rivage, eau, est l'homme du bord de la mer.

2. *Craig*, pierre.

3. *Taur* ou *tor*, en langue du pays, signifiait hauteur, sommet. Polybe et plusieurs autres écrivains parlent des Tauriskes, peuplades barbares dans les Alpes, du côté du Rhône.

4. On croit trouver encore aujourd'hui la trace de ce nom dans le Mont-*Auxois*, sur lequel la ville était peut-être bâtie, entre Saint-Seine et Semur, dans le département de la Côte-d'Or.

mains, en dernier lieu, et avant eux les Massaliotes construisirent une de leurs belles routes sur les fondements d'une autre plus ancienne, destinée à lier l'Italie et l'Espagne, en passant par le midi de la France, le long du littoral méditerranéen, et traversant les Pyrénées-Orientales et les Alpes par le col de Tende, à dix lieues environ au nord-est de Nice : cette route primitive fut l'œuvre des Phéniciens, et c'est elle que désigne l'image grandiose de la légende, transportée dans le vers de Silius Italicus : *Scindentem nubes frangentemque ardua montis Spectârunt superi*. Quant au départ d'Hercule et à la décadence d'Alesia succédant à ce départ, la légende indique par là quel fut, au bout d'un certain temps, le sort de la colonie phénicienne, et comme il n'en resta presque rien.

Cette arrivée et cet établissement des Phéniciens sont l'événement qui ouvre cette seconde sous-période, en faisant époque, et qui en remplit la plus grande partie. La date, bien discutée, est rapportée de la manière la plus vraisemblable à la moitié du treizième siècle ou environ l'an 1250.

Vers le même temps peut-être, d'autres Phéniciens arrivèrent sur les côtes de la Gaule par l'Océan. Car il est certain que les vaisseaux de cette nation marchande ne renfermaient pas leurs courses dans la petite mer de la Méditerranée : ils franchissaient spécialement le détroit de Gibraltar ; ils suivaient les côtes de l'Espagne et de la Gaule occidentale ; ils allaient commercer avec les peuples de l'Angleterre et de l'Irlande, et chercher des objets de négoce jusques sur les côtes septentrionales de la Germanie. Il est donc vraisemblable qu'ils se présentèrent aussi à l'embouchure des grands fleuves, la Garonne, la Loire, la Seine ; qu'ils s'y établirent ou du moins qu'ils cherchèrent à s'y établir et à pénétrer dans l'intérieur par les vallées de ces fleuves. Mais nous n'en savons rien.

Nous ignorons aussi tous les autres événements accomplis dans le reste du pays, jusques vers la fin du onzième ou le commencement du dixième siècle avant J.-C.

II. *Retour des Gâls-Amhra d'Italie*, vers l'an 1000 avant J.-C. Environ cet an mille avant l'ère chrétienne, de grands

TROISIÈME ÉPOQUE : HU ET EUXÈNE OU LES PREMIERS KIMMRIS ET LES GRECS-PHOCÉENS. (De l'an 600 à l'an 350 avant J.-C.)

Vers le même temps, qui est le commencement du sixième siècle avant l'ère chrétienne, deux grands événements s'accomplirent en notre Gaule; l'un, au nord, l'arrivée des Kimmris [1], conduits par Hu : l'autre, au midi, l'arrivée des Grecs-Phocéens, conduits par Euxène : un troisième fut le départ des Gâls, émigrant sous la conduite de Sigovèse et d'autres.

I. *Arrivée des Kimmris conduits par Hu*, vers l'an 600 avant J.-C. Dans le courant et vers la fin du septième siècle avant l'ère chrétienne, on croit qu'il y eut de grands mouvements chez les peuples habitant la Haute-Asie septentrionale. Par suite, des tribus nombreuses, dites de Scythes en général, se précipitèrent vers l'occident et le midi : sur les rivages septentrionaux et occidentaux du Pont-Euxin et des Palus-Méotides (aujourd'hui Mer noire et Mer d'Azow) et dans la Chersonèse voisine (Crimée), ils rencontrèrent les tribus Kimmériennes ou Kimmriques. Celles-ci s'agitèrent à leur tour; et tandis que quelques-unes se jetèrent vers la Colchide, vers le Pont, dans toute l'Asie mineure, les autres, en masse considérable, marchèrent vers l'Europe et remontèrent le Danube.

On pense et il est en effet très-probable que marchant ainsi, les derniers poussant toujours les premiers, descendant le Rhin, après avoir remonté le Danube, et le traversant enfin, ces Kimmris, sortis de leurs demeures en 631, envahirent la Gaule par le nord, vers l'an 600 avant J.-C. Grand événement, qui marque bien la troisième époque de notre plus ancienne histoire.

Ces Kimmris envahisseurs paraissent avoir appartenu à la même souche de peuple que les Gâls envahis : mais c'en était une branche différente.

Suivant la légende des îles britanniques, où ces Kimmris pas-

1. Ce mot s'écrit ordinairement *Kimris* ou *Kymris*, avec un seul *m*. Il nous semble préférable de doubler cette consonne, par fidélité à l'étymologie et par imitation des Grecs qui disaient Κιμμεριοι, et même des latins qui disaient *Cimmerii* et *Cimbri*, le *m* étant en ce cas remplacé par un *b*.

sèrent aussi, en franchissant le détroit, ils avaient pour chef Hu-Cadarn, qui est représenté tout à la fois comme un héros guerrier et un législateur religieux et politique : Général, commandant les armées; Roi, gouvernant les peuples; Grand-Prêtre, instituant la religion, et chef d'autres prêtres qu'on nommait Druides. Mais il n'y a vraiment point de détails historiques sur ce personnage fameux, ni sur l'expédition du peuple qu'il conduisait, ni sur son établissement en notre pays [1] : on peut seulement conjecturer.

Une de ces conjectures est que l'invasion des Kimmris dans le pays des Gàls y produisit des effets semblables à ceux que l'arrivée des Scythes avait produits chez les Kimmris eux-mêmes : des masses considérables de populations durent quitter leurs demeures : et telle fut peut-être la véritable cause de ces émigrations fameuses, que l'on dit avoir eu pour chefs Sigovèse et Bellovèse. Nous y reviendrons bientôt.

II. *Arrivée des Grecs-Phocéens, conduits par Euxène*, l'an 600 avant J.-C. Des récits plus certains apprennent qu'un grec de la ville de Phocée, dans l'Ionie de l'Asie mineure, nommé Euxène, marchand aventureux, en quête d'affaires lucratives pour son commerce, arriva sur son vaisseau, par la Méditerranée, vers les mêmes lieux où étaient venus les Phéniciens, au treizième siècle, et plus tard les Rhodiens [2]. Assez bien accueilli par les Ligures-Ségobriges, habitants de ces bords, et par Nann, chef de leur tribu, il réussit à y faire de bonnes opérations et à établir une sorte de comptoir qui lui en faisait espérer de meilleures pour l'avenir.

De retour en son pays, il dit à tous sa réussite et ses espérances : et par son récit, il fit naître chez plusieurs de ses con-

1. V. aux Addit. et Eclaircis., n° VII : *Sur les Kimmris et Hu-Cadarn.*

2. En cet endroit était un bon port, en langue du pays, *mad*, *mas*, bon ; *cil*, port ; *Mas-cil :* d'où les Grecs et les Latins ont fait Μασσιλια, *Massilia* ; les Provençaux du moyen-âge, *Marsillo* ; et nous, *Marseille*. D'une inscription punique trouvée récemment à Marseille, et indiquant la présence de magistrats phéniciens (Suffètes, *Sophetim*), on a cru pouvoir conclure qu'il avait existé là une colonie phénicienne disparue, avant l'arrivée des Grecs.

citoyens et même chez les magistrats la résolution de ne pas se contenter d'un simple comptoir en cette terre lointaine, mais d'y envoyer une véritable colonie. La légende raconte que la grande divinité des Ioniens, Artemis-Diane (la Diane d'Ephèse), intervint elle-même dans cette circonstance : elle apparut à une des plus illustres dames de Phocée, qui était sans doute une de ses prêtresses, nommée Aristoxène ou Aristarque, et lui ordonna d'accompagner la troupe des émigrants. Un fils du marchand Euxène, nommé Protès, et un autre phocéen, nommé Simos, furent les chefs de cette émigration, qui fonda véritablement la colonie de Massilie, un an environ après l'établissement du premier comptoir par Euxène. Ces événements sont rapportés aux années 600 et 599 avant J.-C.

On ajoute qu'Euxène épousa la fille du roi Nann : Protès aussi en épousa une autre, dit-on encore. Et favorisée par ce chef et une partie des habitants, malgré l'inimitié de beaucoup d'autres, la colonie s'établit et s'affermit.

Cinquante-huit ans plus tard, en 542, la ville de Phocée ayant été forcée de se rendre au général de Cyrus-le-Grand, roi de Perse, des habitants qui préférèrent l'exil à la servitude vinrent chercher un refuge dans la colonie de Massilie, où les conduisit Créontiade, un de leurs principaux citoyens.

Enfin, six autres années après, en 536, des Phocéens qui s'étaient d'abord réfugiés en l'île de Corse, où ils avaient exercé le métier de pirates, renonçant à cette vie dangereuse, vinrent se réunir à leurs compatriotes de Massilie. Par eux, la colonie reçut son quatrième et dernier contingent d'émigrés. Désormais elle ne dut plus rien qu'à elle-même.

Successivement elle se consolida, grandit et prospéra; recueillant en ce pays l'héritage des Phéniciens et des Rhodiens qui l'avaient précédée. Elle devint elle-même une métropole pour des colonies qu'elle fonda sur le littoral méditerranéen, non-seulement en Gaule, mais en Italie et en Espagne.

III. *Emigration de Gâls*, *conduits par Sigovèse et d'autres*, vers l'an 595 avant J.-C. Fuyant peut-être devant l'invasion des

Kimmris d'Hu-Cadarn ou par d'autres causes, des Gâls en grand nombre résolurent de quitter leur patrie, pour aller chercher fortune en d'autres terres. Le lieu de réunion avant le départ fut indiqué vers le centre de la Gaule, dans le pays des Bituriges (le Berri, capitale Bourges), dont la tribu avait pour chef Ambigat : ses deux neveux, Sigovèse et Bellovèse, furent les chefs des deux premières bandes, dont le nombre s'élevait, dit-on, à 300,000 cavaliers et fantassins, sans compter les femmes et les enfants. Sigovèse, guidé par le vol des oiseaux, remonta vers le nord, franchit le Haut-Rhin et alla sur la rive droite du Danube et dans les Alpes Illyriennes, où la troupe qu'il conduisait devint par la suite un grand peuple. Bellovèse et les siens se rendirent en Italie, suivant l'exemple des anciens Vaillants, *Amhra*, *Ombres*, dont ils trouvèrent des descendants. Chemin fesant, ils délivrèrent la colonie gréco-phocéenne de Massilie de quelques-uns de ses ennemis. En Italie, ils reprirent le nom d'Is-Ombres, en latin *Ins-Ubres*, et jetèrent les premiers fondements de la ville qui devint Milan.

Peu de temps après, une troisième troupe de Gâls, conduite par Elitovius et tirée des tribus habitant à l'ouest des Bituriges (Aulerkes, Carnutes, Cénomans, ou Orléanais, Chartrains, Manceaux), vint aussi s'établir sur l'autre rive du Tesin. Puis d'autres émigrés, formant une quatrième, une cinquième et une sixième troupe, arrivèrent successivement.

Ensemble, tous ces Gâls, envahisseurs de l'Italie, rendirent aux Etrusques une partie du sort que leurs pères avaient fait jadis aux vieux Ombres. Ils formèrent en cette haute Italie ce qu'on nomma dans la suite la Gaule cisalpine. On calcule que cette longue émigration ne fut terminée que vers l'an 520 avant J.-C. Elle avait duré environ soixante-quinze ans.

En ces mêmes années, d'autres multitudes purent émigrer en Espagne : mais on ignore quels furent leurs chefs et ce qu'elles firent.

Dans tout le temps qui suit, jusqu'à la quatrième époque, on ne trouve point d'événements à citer, ni chez les anciens habi-

tants, Gàls et Ibères, ni chez les Kimmris d'Hu-Cadarn, ni dans la colonie gréco-phocéenne de Massilie [1].

Des mœurs générales de ce temps. Il y eut alors quatre peuples dans la Gaule : les anciens habitants, Ibères et Gàls, les Kimmris, les Grecs-Phocéens.

Sur les Ibères-Ligures, qui habitaient le rivage de la Méditerranée, vers l'embouchure du Rhône, nous avons le témoignage des historiens grecs et latins qui affirment qu'à cette époque, ils étaient encore fort grossiers et très-ignorants. Ils ne savaient, disent-ils, ni bien cultiver les champs, ni tailler la vigne, ni soigner les oliviers : ils ne savaient pas non plus s'entourer de murailles, ni vivre en paix sous le régime des lois. Les Grecs-Phocéens, ajoutent-ils, durent leur enseigner toutes ces choses et les civiliser. *Ab his Galli et usum vitœ cultioris, depositâ et mansuefactâ barbariâ, et agrorum cultus et urbes mœnibus cingere didicerunt : tunc et legibus, non armis vivere ; tnnc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt.* (Justin. l. 43. c. 4.) Peut-être y a-t-il de l'exagération dans ces paroles. Cependant elles confirment la légende phénico-grecque disant qu'après le départ d'Hercule, les habitants étaient retombés dans leur ancienne barbarie. Elles confirment encore ce que nous disions que l'action phénicienne et l'action rhodienne n'avaient pas été bien puissantes pour le changement des mœurs.

Ce changement ne devait pas être plus considérable chez les autres tribus ibériennes, soit des Ligures, soit des Aquitains.

Sur les Gàls, les historiens des mêmes nations témoignent aussi que les Bituriges et leurs voisins, les Aulerkes, les Carnutes, les Cénomans et beaucoup d'autres vivaient encore dans une grande

1. En ce temps, les Gaulois cisalpins furent souvent en guerre avec les Romains; ils appartiennent par là à l'histoire classique, si connue.

An 390 avant J.-C. Bataille d'Allia : prise de Rome : le Capitole sauvé par Manlius Capitolinus. An 367. Victoire de Camille, dictateur. An 362. Combat d'un Gaulois et de Manlius Torquatus. An 360. Victoire de Servilius Ahala, dictateur. An 350. Combat d'un Gaulois et de Valerius Corvinus.

barbarie. Car ils nous font un bien sombre tableau de ces multitudes qui émigrèrent en Illyrie, avec Sigovèse ; en Italie, avec Bellovèse, Elitovius et les autres : et long-temps après, leurs descendants n'avaient pas cessé d'être en horreur aux Grecs et aux Romains. Ils cultivaient peu les champs : ils ne savaient pas s'entourer de murailles : ils n'avaient que de pauvres cabanes, sans meubles ; et couchaient sur la terre ou sur l'herbe et la paille. Ils n'aimaient que la guerre, et se plaisaient à couper les têtes des morts, qu'ils plantaient, en guise de trophées, au bout de leurs piques ou qu'ils suspendaient par la chevelure au poitrail de leurs chevaux. (Polybe. l. 2.) C'était donc encore l'ancienne barbarie.

Les autres Gàls devaient ressembler à ceux-ci ou du moins n'en différer que bien peu.

Les Kimmris, avant leur arrivée en notre pays, avaient été pendant long-temps, sous le nom de Κιμμεριοι, Cimmériens, un objet de profonde horreur pour les Grecs, qui voyaient en eux les plus terribles de tous les barbares. Ils ne cessaient pas, en ce temps, d'inspirer une grande crainte. Cependant l'histoire témoigne que plusieurs de leurs tribus avaient commencé de dépouiller l'ancienne barbarie : ils menaient la vie sédentaire, cultivaient les champs, se construisaient des demeures, bâtissaient même des villes. Suivant la légende, toutes ces choses et d'autres encore leur avaient été enseignées par Hu-Cadarn, leur chef, qui leur avait aussi donné des lois. Cet Hu-Cadarn passait en outre pour le fondateur du Druidisme. Mais les documents nous font défaut.

Les Grecs-Phocéens présentaient, seuls, un caractère bien connu : c'était la civilisation de la Grèce asiatique, dont les principaux traits n'ont pas besoin qu'on les rappelle.

En général, par les rapports établis entre ces peuples et par l'action de plusieurs causes, il y eut, à cette époque, dans tout le pays, de notables changements dont les effets sont incontestables, quoiqu'ils ne puissent pas être déterminés. De ce nombre furent les progrès de l'agriculture et des arts qui s'y rattachent, l'agrandissement de l'industrie, l'extension du commerce, l'adoucissement des mœurs, etc.

QUATRIÈME ÉPOQUE : LES SECONDS KIMMRIS. (De l'an 350 à l'an 154 avant J.-C.)

Les Kimmris, qui avaient précédemment envahi la Gaule sous la conduite d'Hu-Cadarn, avaient laissé d'autres tribus au-delà du Rhin, et même toute une grande fraction de leur nation. (Il paraît qu'ils y étaient divisés en trois familles : les Kimmris proprement dits, *Cimbri* des Romains ; 2. les Belgs ou Bolgs, appelés, *Belgæ*, *Bolgæ*, *Volcæ* par les mêmes Romains ; 3. les Bogs ou Boïes, en latin *Boii* [1]. Chacune de ces trois familles avait son domicile général distinct, qui paraît pouvoir être indiqué de cette manière. Les Kimmris proprement dits habitaient à l'extrémité septentrionale de notre continent, sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique, entre l'Oder et l'Elbe. Les Kimmris-Belgs étaient à l'ouest des précédents, entre l'Elbe et le Rhin ; ils avaient pour limites, au nord, la mer ; et au midi, cette contrée montagneuse et boisée que les habitants ont toujours nommée le Hartz et que les anciens connaissaient sous le nom de forêt Hercynienne. Les Kimmris-Boïes habitaient, au sud et à l'est de cette forêt, les rives du Danube et le pays qui s'est appelé de leur nom Bohême, *Boïo-heim*, pays des Boïes, jusqu'à l'Oder.)

En cette situation, à une époque non précisément déterminée, mais qui doit être rapportée, selon toutes les apparences, vers l'an 400 à 380 avant J.-C., et pour des causes inconnues, entre lesquelles on place de grands désastres physiques et une immense invasion de la mer, les Kimmris proprement dits, en compagnie d'un peuple de Scythes-Teutons leurs voisins, quittèrent leur ancienne demeure, et envahirent les contrées situées au-dessous d'eux, au midi. Il en résulta un mouvement qui poussa d'abord les Kimmris-Belgs et même quelques Kimmris-Boïes au-delà du Rhin ; qui refoula les premiers Kimmris et les Gâls dans l'intérieur du pays ; et qui, enfin, détermina de nouvelles émigrations, principalement en Italie.

1. *Belgyaydd*, en dialecte cymraeg ou kumbre, signifie guerrier ; le radical étant *bell*, qui veut dire guerre, comme en latin *bellum*. Les *Bogs* ou *Boïes* sont interprétés les terribles.

Cet événement vraiment grand marque bien la quatrième époque de notre histoire la plus ancienne [1].

Au bout d'un certain temps, cette invasion des Kimmris parait avoir amené la division générale du pays entre les anciens et les nouveaux habitants, de cette manière.

Au Nord, jusqu'à la ligne qui est tracée par les montagnes des Vosges, le cours de la Marne et celui de la Seine, étaient les Kimmris-Belgs. A l'Ouest, le long de l'Océan, depuis la Seine jusqu'à la Garonne et dans la vallée au nord et au sud de la Loire, jusques vers les montagnes où ce fleuve prend sa source, étaient les premiers Kimmris, diversement mêlés à d'anciens Gàls. A l'Est, étaient les Gàls. Au Sud, derrière la Garonne, dans les Pyrénées et sur quelques points du littoral méditerranéen, étaient les Ibères. Au Sud-Est, était la colonie phocéenne de Massilie, qui n'avait pas cessé de prospérer, quoique sans agrandissement bien considérable, et surtout sans s'étendre à l'intérieur.

Mais il y avait en divers lieux des tribus qu'on pouvait regarder comme égarées : ainsi deux tribus de Kimmris-Belgs habitaient dans le midi ; savoir, les Belgs ou Volces-Tectosages, dans le pays de Toulouse, et les Volces-Arécomikes, dans celui de Nîmes : une tribu de Kimmris-Boïes et une de Gàls-Bituriges étaient au pays de Bordeaux : on a cru même découvrir des Teutons dans les Salii qui remplacèrent les Ségobriges, à l'est de Massilie.

(*N. B.* C'est à peu près dans cet état que les Romains trouvèrent le pays, quand ils y vinrent et qu'ils en firent la conquête, dans la sous-période suivante.)

A la suite de ce grand événement, l'histoire en mentionne plu-

1. V. aux Addit. et Eclaircis., n° VIII : *Sur les seconds Kimmris ou Kimmris de la seconde invasion.*

Ces seconds Kimmris furent les derniers Celtes qui vinrent s'établir en la Gaule : car ceux qui l'envahirent encore à l'époque suivante (ci-dessous, p. 25) n'y firent point d'établissement : et plus tard ils se confondirent avec les Germains. Voir aux Addit. et Eclaircis., n° IX : le *Tableau figuratif des populations celtiques, relativement à notre pays.*

sieurs qui n'ont pas la même importance et ne sont pour ainsi dire que des épisodes ; mais qu'il faut au moins rappeler, en les nommant.

An 299 avant J.-C. De nombreuses bandes de Gàls émigrent en Italie, et se mêlent à la guerre qui recommence entre les Gaulois et les Romains [1]. An 281. Des Volces-Tectosages émigrent en Illyrie et au-delà : ils en reviennent en l'année 279 [2]. An 218. Passage d'Annibal en Gaule [3]. An 187. Douze mille Gàls émigrent en Vénétie et en reviennent immédiatement, sur l'ordre du sénat romain [4]. Il parlait déjà en maître à la Gaule, et il allait bientôt le devenir.

Des mœurs générales de ce temps. Il y eut alors un cinquième peuple de plus en la Gaule, les seconds Kimmris.

Il est probable que ces tribus étaient encore bien barbares : car les historiens nous font un horrible tableau de ceux de leurs

1. En Italie, bataille de Clusium gagnée par les Gaulois, an 296 : bataille de Sentinum perdue par les Gaulois et les Samnites; dévouement du consul Decius, an 295 : extermination des Gaulois Senons, an 282. Ce peuple qui avait pris Rome un siècle et sept années auparavant n'exista plus : la rançon du Capitole, retrouvée dans son trésor public, fut reportée en triomphe : les Romains se proclamèrent vengés et lavés de leur ancienne honte.

2. En Illyrie, en Macédoine, en Thrace, en Grèce, exploits des Volces-Tectosages, unis à d'autres tribus de Tolisto-Boïes, de Trogmes, de Teuto-Boldes, etc.: leur défaite à Delphes. Tandis que les uns reviennent à Toulouse et en Illyrie, d'autres restent en Thrace et en Macédoine : un plus grand nombre passe dans l'Asie mineure et en fait la conquête, an 278. Ils y sont les Galates, divisés en trois grandes confédérations, les Tectosages, les Tolisto-Boïes et les Trogmes.

3. Des Gaulois avaient été soldés par Carthage, dans la première guerre punique, an 264 : à la fin de cette guerre, ils attaquèrent Carthage, ans 241 et 237 : il fallut le génie d'Amilcar pour sauver cette ville. Les Gaulois furent les alliés d'Annibal dans la seconde guerre punique.

4. En Italie, bataille de Clastidium gagnée sur les Gaulois par Marcellus; prise de Milan, par le même ; réduction du pays en province romaine, sous le nom de Gaule cisalpine, an 222 : les Gaulois des Alpes attaqués, an 186 : l'Italie fermée aux Gaulois, an 170.

En Asie mineure, Galates, auxiliaires d'Antiochus contre les Romains, an 191 : leur défaite, an 189 : leurs mouvements, an 167.

descendants qui, bien des années après, sous le nom de Volces-Tectosages, de Tolisto-Boïes, de Teuto-Boldes, etc., passèrent en Illyrie, en Macédoine, en Grèce, en Thrace et en Asie mineure. Etablis dans le nord, ces nouveaux Kimmris y contrarièrent d'abord certains progrès plutôt qu'ils ne les favorisèrent; mais ils entrèrent dans le développement général, et quoique plusieurs, principalement ceux qui étaient le plus au nord, demeurâssent en arrière, toujours moins éloignés de la barbarie, ils se rapprochèrent en masse des autres Kimmris et des Gàls.

Sur ceux-ci (Kimmris d'Hu-Cadarn et Gàls) et sur les Ibères, il n'y a qu'à dire que les changements, déjà sensibles à l'époque précédente, devinrent de plus en plus frappants. L'agriculture et les arts qui s'y rattachent, d'autres arts ou métiers et le commerce continuèrent de prendre de nouveaux et grands développements : il y eut un adoucissement universel de mœurs, etc.

Les tribus voisines de Massilie purent ressentir principalement l'influence des Grecs-Phocéens, plus habiles dans l'agriculture, dans plusieurs arts, dans les sciences même et produisant des littérateurs qui ne manquaient pas de quelque distinction : leur activité commerciale devait être un instrument de civilisation.

CINQUIÈME EPOQUE : LES ROMAINS. (De l'an 154 à l'an 50 avant J.-C.)

Cette année, cent cinquante-quatrième avant l'ère chrétienne, est en effet une époque remarquable dans notre histoire. Alors, pour la première fois, les Romains entrèrent en armes dans notre pays ; ils s'y établirent ; et successivement, pendant cent quatre ans, ils s'y étendirent jusqu'à ce qu'ils l'eussent mis tout entier sous leur domination. En ces mêmes années, les tribus de Kimmris ou de Cimbres, de Scythes-Teutons et d'autres, qui habitaient au-delà du Rhin, franchirent souvent ce fleuve, en troupes plus ou moins nombreuses, et avec un sort différent : des tribus habitant les Alpes descendirent aussi de leurs montagnes, soit pour agir par elles-mêmes, soit pour se joindre à d'autres bandes d'envahisseurs. Les anciennes tribus des Ibères et des Gàls et les tribus plus nouvelles des premiers et des seconds Kimmris eurent entre

elles des rapports multipliés, et menèrent, chacune en particulier, une vie pleine d'incidents. Enfin, il en fut de même des Grecs-Phocéens de Massilie.

L'ensemble de ces événements forme cette dernière partie de notre plus vieille histoire, qui commence à être mieux connue : mais il suffit d'en donner comme la table générale des matières.

I. *Faits et gestes des Romains en Gaule.* Dans le récit historique de l'entrée, de l'établissement, de l'agrandissement et de la conquête des Romains, il y a lieu de distinguer trois moments.

Le premier commença en l'année 154 avant J.-C., l'an 600 de Rome, quand des troupes romaines, commandées par un consul, arrivèrent au secours des Massaliotes ou Grecs-Phocéens de Massilie, qui craignaient de succomber dans une lutte avec quelques-uns de leurs voisins. Il se termina trente-trois ans plus tard, en l'année 121 avant J.-C., quand le Sénat déclara Province romaine une partie de la Gaule méridionale (celle qui correspond à l'ancienne Provence et à une portion du Dauphiné). Cette contrée fut connue depuis sous le nom de Gaule transalpine [1].

Le second moment dura soixante-deux années ; depuis l'établissement de la Province romaine transalpine, jusqu'à l'époque où le gouvernement en fut donné à Jules César; de l'an 121 à l'an 59 avant J.-C. [2].

1. An 154. Les Massaliotes appellent les Romains à leur secours contre les Oxibiens et les Décéates : arrivée du consul Opimius, qui les venge et se retire. An 125. Les Massaliotes appellent de nouveau les Romains à leur secours contre les Saliens et les Vocontiens : arrivée du consul Fulvius Flaccus, qui les venge en partie. An 124. Le consul Sextius achève de venger les Massaliotes et ne se retire pas : il fonde l'établissement dit de son nom, *Aquæ Sextiæ* (Aix). An 123. Alliance des Romains avec les Eduens. An 122. Les Romains déclarent la guerre aux Allobroges et aux Arvernes : bataille de Venasque, entre les Allobroges et les Romains, gagnée par le consul Domitius Ahenobarbus. An 121. Bataille au confluent du Rhône et de l'Isère, entre les Arvernes et les Romains, gagnée par le consul Fabius Maximus, surnommé Allobrogicus. Etablissement de la Province romaine transalpine.

2. An 118. Fondation de Narbonne par le consul Marcius Rex. Alliance des Romains avec les Volces-Tectosages. An 106. Prise de Toulouse par le consul Cæpion : pillage de son trésor. Ans 88-78. Retentissement des guerres civiles de

Le troisième et dernier moment comprend toute la durée du gouvernement de César ; neuf années d'expéditions militaires, couronnées par la conquête, de l'an 59 à l'an 50 avant J.-C. [1].

Marius et de Sylla : Marseille et Narbonne déclarées pour Sylla ; la plupart des autres pour Marius. An 78. Bataille gagnée sur le préteur Manilius Népos, par les Aquitains, partisans de Sertorius. An 77. Sertorius dans la Province, déclarée pour lui. An 76. Victoire de Pompée, qui remet la Province sous l'obéissance de Rome et fait un grand massacre des Gaulois. Insurrection de la Province. Siége de Marseille et de Narbonne par les insurgés : leur défaite. Ans 76-75. Préture de Fontéius. Ses exactions : il arrache la jeunesse gauloise à ses foyers. Colonies militaires à Narbonne, à Toulouse, à Beziers. An 73. Nouvelle préture de Fontéius. Nouvelles exactions. Les Volces-Tectosages et les Allobroges, au nom de toute la Province, l'accusent à Rome : il est défendu par Cicéron et acquitté. Ans 67-66. Préture de Calpurnius Pison. Exactions. Il est aussi accusé par les Allobroges, pour toute la Province, défendu par Cicéron, et acquitté. An 63. Les Allobroges complices de Catilina. An 62. Insurrection des Allobroges, réprimée par le consul Pomptinius.

1. César fut nommé, par un sénatus-consulte de l'an 59, Proconsul des deux Gaules cisalpine et transalpine. Il ne vint dans son gouvernement qu'en l'année 58. Cette année même, il commença ses expéditions, dont quelques-unes furent contre des peuples étrangers à la Gaule (les Helvètes, les Germains d'Arioviste, des Trans-rhénans, et les Bretons d'au-delà de la Manche). Voici la liste de celles qu'il dirigea contre les Gaulois.

An 57. Campagne contre les Belges. Campagne contre les Armorikes. An 56. Insurrection des tribus Alpines et Armorikes. Campagne contre les Venètes (Vannes) : contre les Unelles et les Lexoves (Cotentin, Lisieux) : contre les Pictons et les Santons (Poitiers, Saintes) : contre les Aquitains : campagne maritime contre les Venètes. (En l'an 55, sont des expéditions au-delà du Rhin et en Grande-Bretagne. Une seconde expédition en Grande-Bretagne eut lieu l'année suivante.) An 54. Insurrection des Trévires (Trèves) ; des Carnutes (Chartres) ; des Eburons (Liège). An 53. Insurrection des Trévires ; des Nerviens (Flandre) ; des Senons (Sens) ; des Carnutes. Campagne contre les Ménapes (Brabant). Insurrection des Eburons. An 52. Insurrection générale, dirigée par Vercingetorix : César dans la Province ; en Arvernie (Auvergne) ; chez les Lingons (Langres) ; à Genabum (Orléans) ; à Noviodunum (Nevers) ; à Avaricum (Bourges) ; à Gergovie (Clermont) ; à Alesia. An 51. Nouvelle et dernière insurrection : César chez les Bituriges (Berri) ; chez les Carnutes ; chez les Bellovakes (Beauvais) : en une foule de lieux : à Uxellodunum (en Querci) ; en Aquitaine ; dans la Province.

Plutarque dit que César, en Gaule, prit plus de 800 villes ; soumit plus de 300 nations ; combattit en différents combats contre 3,000,000 d'hommes, sur lesquels un million périt en bataille rangée, et un autre million fut réduit en captivité.

II. *Invasions étrangères.* Les étrangers qui envahirent la Gaule, en ce temps, appartenaient encore à la famille des Kimmris et à celle des peuples teutoniques, si connus sous le nom de Germains[1].

1. Ces Germains, qui commencèrent alors et qui continuèrent ensuite de jouer un grand rôle dans l'histoire de notre pays, doivent être connus. Nous y reviendrons dans les volumes suivants. Mais voici quelques traits principaux qui nous semblent devoir trouver place ici, parce qu'ils se rapportent aux événements de ce temps, en notre pays.

1° A la suite de la grande invasion des Kimmris, qui eut lieu environ l'an 350 avant J.-C. (voir plus haut, p.18) et à la fin des bouleversements qui en furent les causes et les effets, le pays qu'ils avaient habité au-delà du Rhin fut généralement occupé par des Scythes-Teutons. *N. B.* Ce que Tacite nous dit sur une ancienne division du pays trans-rhénan se rapporte vraisemblablement à cette époque. Suivant lui ou, pour parler plus exactement, suivant la tradition qu'il raconte, le Dieu Tuiston était père de Mannus. Celui-ci avait eu trois fils, Ingévon, Herminon, Istévon : ils furent les pères et les chefs d'une grande nation, divisée en trois branches, dont chacune prit le nom de son chef et eut un domicile propre sur la terre au-delà du Rhin. Les Ingévons habitèrent au Nord, vers les rivages de l'Océan; les Herminons, au centre ; les Istévons, ailleurs. Une partie de cette tradition est aussi racontée par l'abréviateur de Bérose. Or ces descendants du Dieu Tuiston sont les Teutons en général : les trois peuples engendrés ou gouvernés par les trois fils de Mannus, petits-fils de Tuiston, sont trois branches de la nation teutone : et ces trois branches se substituèrent à peu près aux trois branches de la nation kimmrique, lorsque celles-ci franchirent le Rhin, dans le quatrième siècle avant notre ère. Les Ingévons prirent la place des Kimmris proprement dits; les Herminons, celle des Kimmris-Belgs ; et les Istévons, celle des Kimmris-Boies (voir plus haut, p. 18). Quelques tribus de Kimmris proprement dits restèrent pourtant en certaines parties du nord : des tribus plus nombreuses de Kimmris-Boies continuèrent d'habiter en Bohême et aux environs : quelques Kimmris-Belgs, ainsi que des Gâls, étaient vers les mêmes lieux.

2° Cet état du pays au-delà du Rhin n'eut point de changement notable, à notre connaissance, jusqu'à la fin du second siècle avant J.-C., en l'an 113. Seulement il parait que, pendant ces deux cents ans et plus, les Teutons ne cessèrent pas d'être en guerre avec les tribus des Kimmris, tant celles qui étaient restées sur la rive droite du Rhin, que celles qui l'avaient traversé. Plusieurs même, après avoir passé le fleuve, ne le repassèrent plus : et ils se fixèrent sur la rive gauche, à côté des Kimmris-Belgs.

3° La grande invasion de l'année 113, dont il est question dans le texte, eut pour auteurs des Teutons-Ingévons, auxquels se joignirent des Cimbres (surtout des Kimmris-Boies), des Ambrons de l'Helvétie (qui étaient des Gâls) et d'autres.

4° Environ un demi-siècle après, au temps de César, les Teutons-Ingévons ne

Parmi leurs invasions, quatre furent principales et méritent d'être signalées.

La première fut celle des Kimmris ou Cimbres et des Teutons, auxquels se joignirent des Helvètes, en l'an 113 avant J.-C. Elle dura onze ans, avec des incidents très-variés, en plusieurs pays, et fut terminée par les célèbres victoires du consul Marius; l'une, remportée auprès d'Aix, dans la Province, en l'année 102; et l'autre, le 30 juillet 101, dans la plaine de Verceil, près de Vérone, en Italie [1].

fesaient plus parler d'eux. Les Teutons-Herminons occupaient toujours les mêmes lieux qu'autrefois ; mais leur vieux nom s'était altéré, du moins dans la bouche des étrangers; les Her-min-on-es étaient devenus les Wher-mann-es, Gher-mann-s et Germains. (Une autre étymologie plus ordinaire tire ce nom de Gher-mann, homme de guerre.) En outre, comme ils étaient les plus connus, leur nom particulier était devenu le nom général de la nation : pour les Romains, tous ces peuples trans-rhénans étaient des Germains, et leur pays était la Germanie. Les tribus de ces Teutons-Herminons étaient nombreuses sur les deux rives du Rhin. Les Usipètes et les Tenktères, dont César fit un grand massacre en l'année 55, leur appartenaient. Le nom des Teutons-Istévons avait disparu, comme celui des Herminons : à sa place, on trouve celui de Suèves (qui peut en être une corruption, I-stevones, Suevònes, Sueves). Ils se divisaient en un grand nombre de tribus, réparties en cent *pagi*, suivant César; et passaient pour les plus puissants et les plus braves de tous les Teutons. Arioviste, que César contraignit de repasser le Rhin, en l'année 58, était un de leurs chefs.

Outre les Teutons, appelés Germains, des parties plus lointaines de ce pays contenaient encore ceux que les Romains nommaient les Sarmates, et qui sont les Slaves.

1. An 113. Les Cimbres et les Teutons partent de leur pays, au nombre de 300,000 personnes, sous la conduite de Boio-rix et de Teuto-bokhe. An 110. Arrivée chez les Helvètes, dont plusieurs (Ambrons, Tigurins et Tughènes) se joignent à eux : ils descendent le Rhin, qu'ils franchissent. Alliance avec les Belges. Irruption en la Gaule centrale. An 109. Bataille du Rhône, entre les Cimbres-Teutons et les Romains, qui sont vaincus. An 108. Envahissement de la Province Romaine, sur deux points : double défaite des Romains. Les Volces-Tectosages de Toulouse s'allient aux Cimbres-Teutons. An 105. Le 6 octobre, bataille du Rhône gagnée par les Cimbres-Teutons sur les Romains. Excursion d'une partie des Cimbres-Teutons en Espagne. An 104. Volces-Tectosages de Toulouse vaincus par Sylla, lieutenant de Marius. An 102. Retour des Cimbres-Teutons d'Espagne. Division de leur armée en deux corps. Défaite du premier corps, par Marius, dans la bataille

La seconde fut celle de nombreuses bandes d'outre-Rhin, appartenant à la famille des Teutons et communément appelées Germains (en latin *Germani*, et dans la langue de ces peuples *Gher-mann* ou *Wehr-menn*). Leur chef Arioviste dut combattre contre César, qui le contraignit à repasser le Rhin, après l'avoir vaincu dans une sanglante bataille, en l'an 58 avant J.-C. [1].

La troisième fut celle des Helvètes et de quelques autres tribus de la même nation, au nombre de 368,000 personnes de tout âge et de tout sexe : elle fut encore arrêtée par César, qui fit un grand carnage de cette multitude et contraignit ce qui en restait à rentrer dans ses foyers, la même année qu'ils en étaient sortis. C'était encore en l'an 58 avant J.-C. [2].

Enfin la quatrième et dernière fut l'invasion d'autres Germains, dont 400,000 passèrent le Rhin, après avoir tué ou chassé devant eux de nombreuses tribus. Ils rencontrèrent encore César et les Romains, qui les surprirent et les massacrèrent tous en un seul jour, l'an 55 avant J.-C. [3].

III. Au milieu de tant d'événements, bien des faits, en dehors

auprès d'Aix, au lieu nommé depuis Pourrières. An 101. Défaite du second corps, par Marius, dans la bataille de Verceil.

N. B. Suivant les Romains, la cause première de cette invasion ou émigration avait été une grande commotion naturelle, qui poussa la mer Baltique hors de son lit et força les Teutons et les Cimbres qui en habitaient les bords à aller chercher d'autres demeures.

1. Des frères de ces Teutons qui, joints à des Cimbres, avaient fait une invasion si terrible et si durement réprimée par Marius, se rapprochaient continuellement du Rhin. Souvent ils le franchissaient et s'établissaient en Gaule, tantôt de force, tantôt avec le consentement des habitants. Ainsi vinrent les Segnes, les Condruses, les Pémanes, les Cérises et d'autres. Les Edues abusant de leur alliance avec les Romains pour se conduire tyranniquement envers leurs voisins, et surtout envers les Séquanes, ceux-ci appelèrent eux-mêmes des Teutons-Suèves, dont le chef était Arioviste. Il vint avec 15,000 de ses guerriers, dont il augmenta le nombre jusqu'à 120,000 et plus : avec eux, il s'érigea et se conduisit en maître de cette contrée. D'autres Germains se préparaient à venir le rejoindre, quand César l'attaqua, le vainquit et le chassa.

2. Les Helvètes étaient des Gâls, habitant la plus grande partie de la Suisse, du Jura aux sources du Rhin.

3. Ces Germains étaient les Usipètes et les Tenktères.

de ceux qui se rapportent aux progrès de la conquête romaine et aux invasions étrangères, durent s'accomplir chez les différentes populations de la Gaule : mais l'histoire ne les fait pas connaître. Il faut se contenter de savoir comment ces populations étaient réparties dans le pays, suivant la description de César.

Division politique de la Gaule, à l'arrivée de César. A cette époque, dit-il, la Gaule était divisée en trois parties : l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique. Il faut y joindre la Province romaine [1].

1° L'*Aquitaine* était au sud-ouest, habitée par les descendants des anciens Ibères. Leurs frères, les Ligures, avaient disparu ou n'étaient plus nommés.

2° La *Celtique* était au centre, et divisée en deux parties : l'une, *orientale*; l'autre, *occidentale*. La Celtique *orientale* était habitée par les descendants des anciens Gâls. La Celtique *occidentale* pouvait elle-même être subdivisée en deux : la première, située le long de l'Océan et dite, pour cette raison, *armoricaine* (*ar*, sur ; *mor*, mer), était habitée par les descendants des premiers Kimmris : la seconde, située au milieu, entre l'Armorique et la Celtique orientale, était mêlée d'anciens Gâls et de premiers Kimmris.

3° La *Belgique* était au nord, habitée par les descendants des seconds Kimmris, et par des tribus teutoniques ou de Germains, arrivées à différentes époques.

4° La *Province romaine* était au sud-est, habitée par les descendants des anciens Ibères-Ligures et des anciens Gâls, et par ceux des Grecs-Phocéens, mêlés ensemble à des colons romains, dont le nombre augmentait suivant les progrès de la puissance même de Rome, en ce pays.

1. M. Amédée Thierry compte, chez les Aquitains, 22 peuplades ; chez les Celtes, 39, dont 22, en la Celtique orientale des Gâls, et 17, dans la Celtique occidentale des Kimmris-Armorikes et des Kimmro-Gâls ; 23, chez les Belges. (Voir son ouvrage intitulé, Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, t. 2. ch. 1. Voir aussi l'Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par M. Henri Martin, t. 1. Eclaircissements, p. 463.)

Mœurs générales de ce temps. Il y eut alors deux peuples de plus en la Gaule ; au sud, les Romains ; et au nord, les Germains. Avec ceux-ci venait une barbarie nouvelle ; avec ceux-là, c'était la civilisation latine. Les traits de l'une et de l'autre sont connus.

Ainsi doublés en quelque sorte de Germains, les seconds Kimmris, habitants du nord, restèrent plus fidèles que tous les autres à l'ancienne barbarie. Il faut croire que ce fut chez eux que le philosophe grec, Posidonius, en remarqua les plus fortes traces, dans le voyage qu'il fit en Gaule, vers l'an 60 avant J.-C.

Chez les autres Kimmris, chez les Gàls et chez les descendants des anciens Ibères, réduits désormais aux seuls Aquitains, le mouvement de l'époque antérieure continua.

Dans la Province romaine, les Grecs de Marseille restèrent ce qu'ils étaient, sans grand changement ; les Romains furent eux-mêmes, comme partout : et plusieurs se firent à leur image.

Sources pour l'Histoire de France, durant la première période.

Il faut nommer d'abord les ***écrivains grecs et latins***. Les principaux fragments de leurs ouvrages, qui s'y rapportent, ont été réunis dans le tome premier du ***Recueil des historiens des Gaules et de la France***, par Dom Bouquet, prêtre et religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur.

Ensuite les ***écrivains orientaux*** peuvent donner des renseignements importants ; mais ils sont inaccessibles au plus grand nombre ; et ceux qui peuvent les aborder n'ont pas recueilli, ni mis en ordre ce qu'on y trouve.

Les ***traditions nationales*** propres à notre Gaule sont à peu près nulles. Celles d'autres peuples frères (les Gaëls) sont plus riches ; malheureusement elles sont difficiles à lire et à comprendre.

La ***philologie*** ou l'étude des langues donne déjà quelques indications précieuses : elle pourra en donner davantage, quand elle aura fait de nouveaux progrès.

Les ***monuments archéologiques*** se réduisent à si peu de chose et même ce peu est si incertain qu'on ne peut guère en tenir compte.

Parmi nos plus ***récents historiens***, nous ne citerons que M. Am. Thierry, qui a écrit trois volumes, spécialement sur l'Histoire des Gaulois (voir la note précédente), et MM. Jules Michelet et Henri Martin, chacun, dans le tome 1er de leur Histoire de France.

CHAPITRE PREMIER.

Coup-d'œil général sur la pensée philosophique en Gaule, durant la première période.

L'Histoire des pensées philosophiques en Gaule, durant la première période, n'est pas moins obscure que celle des événements politiques. Mais on y trouve aussi des points lumineux qui peuvent servir d'époques. Elles sont identiques en l'une et l'autre histoire.

Même au milieu des épaisses ténèbres qui enveloppent les siècles primitifs et au sein de l'ignorance qui paraît l'état général, on entrevoit que nos plus anciens pères ne vivaient pas sans quelques idées relatives aux Choses humaines et divines. Leur intelligence les concevait ou se les représentait d'une certaine manière. Ces conceptions ou idées, sous l'action de diverses causes, eurent un développement successif : et ce développement fut l'Histoire de la Philosophie [1] en ce temps-là.

Les premières de ces causes résidaient en des choses qui appartenaient à la Gaule même et lui étaient pour ainsi dire intérieures : comme la nature de l'esprit humain en général, la nature particulière de l'esprit gaulois, en raison de la race, du climat, du sol, etc. Ces causes sont plus faciles à conjecturer vaguement qu'à déterminer avec quelque précision. Car les lois de l'esprit humain n'ont point encore de théorie, ni de formule certaine; et les in-

1. Nous renvoyons à ce que nous avons dit sur les deux sens du mot *philosophie*. (Voir la Préface, p. VI, note.) Par suite, le mot *pensée philosophique* a aussi deux sens : l'un, *étendu*, dans lequel il signifie toute pensée relative à l'Homme, à la Société, à Dieu, quelle qu'en soit la forme : l'autre, *restreint*, dans lequel il signifie seulement cette même pensée sous la forme rationnelle ou réfléchie.

Nous répétons qu'ici et généralement en tout ce livre, nous employons les mots *philosophie* et *philosophique* dans le sens le plus étendu.

fluences de la race, du climat, du sol n'ont guère donné lieu qu'à des hypothèses : avant d'expliquer les faits par elles, il faut songer à les établir elles-mêmes sur les faits.

Les secondes causes étaient extérieures à la Gaule, consistant en l'action que des étrangers exercèrent sur la pensée philosophique des habitants de ce pays. Parmi ces étrangers, la plupart vinrent eux-mêmes en cette terre, où ils apportèrent leurs idées; au contraire, des Gaulois vécurent auprès des autres et leur firent des emprunts qu'ils introduisirent en leur patrie. Parmi ces étrangers encore, les uns étaient des étrangers véritables, différant des indigènes par la langue, les pensées, les mœurs et les lois; les autres étaient moins des étrangers que des frères séparés, se reconnaissant pour membres d'une même famille, à certaines ressemblances de langage et d'idées, de coutumes et d'institutions.

Les principaux étrangers qui s'établirent et apportèrent leurs idées en Gaule furent des Phéniciens, des Rhodiens, des Phocéens, des Romains; ce furent aussi des Kimmris d'au-delà du Rhin et ensuite d'au-delà de l'Océan : les premiers, vrais étrangers; les seconds, moins étrangers que frères. Ceux auprès de qui vécurent les Gaulois furent les peuples que certaines de leurs tribus connurent; soit avant de s'établir en notre pays, depuis la Haute-Asie jusqu'aux bords du Rhin ; soit après l'avoir quitté par troupes d'émigrés qui rentrèrent ensuite dans leur patrie, en revenant d'Italie, d'Illyrie, de Macédoine, de Thrace, de Grèce et même d'Asie mineure.

La série des établissements que les étrangers formèrent en la Gaule donne à peu près, dans l'ordre chronologique, la suite des époques dont se compose cette période, et celle des chapitres qui vont en présenter l'histoire, telle que nous pouvons la voir et la montrer.

CHAPITRE II.

Des plus anciennes pensées philosophiques en Gaule, avant l'établissement de la colonie phénicienne. (De l'origine à l'an 1250 avant Jésus-Christ.)

I° Des pensées religieuses ou sur Dieu.

Un écrivain grec, très-moderne relativement à cette époque si ancienne, affirmait que, de son temps, certaines tribus d'origine ibérienne et gallique vivaient encore sans la notion distincte d'aucune divinité. Leur langue manquait de mots pour la nommer. Ces mêmes hommes n'avaient aucune idée plus distincte de l'âme, ni de ce qui se rapporte à l'humanité ou lui appartient en dehors de ses éléments les plus matériels. Tout absorbés en une vie grossièrement physique et la tête ignoblement penchée vers la terre, sans jamais l'élever droite vers le ciel, ils ne pensaient qu'à leur corps et ne songeaient pas seulement qu'il y ait quelque chose à connaitre au-delà [1].

Peut-être en fut-il ainsi d'un grand nombre d'Ibères et de Gâls, sinon de tous, en quelqu'un des anciens jours; soit que leur ignorance fût primitive, soit qu'elle résultât d'un abrutissement par décadence [2]. Ni la lumière destinée à éclairer les hommes qui viennent au monde ne parvenait à dissiper la nuit de leur barbarie sauvage, ni les traditions ne leur racontaient les Choses sublimes, humaines et divines.

Toutefois ce moment, s'il exista jamais en notre Gaule, n'y fut pas d'une longue durée générale. Il paraît bien que, dès une haute antiquité, l'intelligence de nos aïeux concevait des exis-

1. Strabon, livre III, page 164. Strabon vivait sous Auguste et Tibère, vers le commencement de l'ère chrétienne.

2. En effet, les vieux Celtes pouvaient avoir émigré de l'Asie à l'état d'ignorance plus ou moins brute : ils pouvaient aussi plus ou moins s'être abrutis en leurs longues pérégrinations.

tences invisibles, et qu'elle se les représentait ou les pensait de certainés manières. La véritable question est de savoir quelles étaient ces représentations ou pensées.

Voulant répondre à cette demande, il faut d'abord reconnaître et déclarer que les renseignements directs et certains nous font absolument défaut.

Le même écrivain grec dit bien que, de son temps, une tribu d'Ibères passait pour posséder plusieurs monuments écrits d'une antique tradition, des poèmes et des lois en vers vieilles de six mille ans [1]. Mais il n'avait point vu lui-même ces livres qui auraient été si précieux; il ne parle de personne qui les eût vus; il ne dit rien de ce qu'ils contenaient. Ce bruit n'était sans doute qu'une fable. En tout cas, cette ancienne littérature a péri, sans que rien en soit resté : et avec elle nous avons perdu toutes les sources d'instruction qu'elle aurait pu nous ouvrir. Nul monument d'aucune autre littérature nationale de ce temps n'a survécu, en supposant qu'il en ait jamais existé. Ce qu'on nomme quelquefois ainsi n'a été rédigé que bien des siècles après et se rapporte davantage à quelque autre des époques suivantes. Les plus anciens écrivains grecs qui nous entretiennent de la Gaule sont relativement très-modernes : ils n'en parlent que par occasion; et comme ils donnent souvent la preuve qu'ils ne connaissaient pas trop bien leurs contemporains en ces contrées, il est prouvé qu'ils connaissaient mal ou même qu'ils ne connaissaient pas du tout ceux qui les avaient précédés. Les écrivains latins se contentent généralement de répéter les grecs, jusqu'au temps où ils connaissent la Gaule par eux-mêmes et par leurs armées, c'est-à-dire à partir seulement du second siècle avant l'ère chrétienne. Enfin l'absence des témoignages écrits n'est compensée par aucune déposition de témoins muets, comme l'architecture, la sculpture, la peinture, les médailles et objets d'art, etc.; ou, si de tels monuments existent encore, il n'est guère possible de les reconnaître, ni surtout de les interpréter certainement.

1. Strab., l. III, p. 139.

Nous en sommes donc réduits à des conjectures appuyées sur des renseignements indirects.

On comprend par là même que la plus grande circonspection est absolument commandée en cette matière. Réunir ces renseignements comme des traits épars dont on compose un tableau, et en faire sortir une conclusion est la tâche de l'historien. Mais il n'oubliera jamais que cette conclusion doit venir immédiatement et facilement. Les conclusions forcées et tirées de loin ne sont pas suivant la nature ni conséquemment suivant la vérité : elles sont du moins exposées à trop de chances d'erreur. Pour notre part, nous voudrions nous en abstenir toujours. Mieux vaut ignorer que se tromper; d'autant plus que l'erreur ne cesse pas d'être l'ignorance; elle ne fait qu'y ajouter son propre mal.

Nous ne dirons point quelles règles de critique nous semblent à suivre en un tel travail. Nous ne nous attacherons pas non plus à faire ou refaire ce travail même devant le lecteur : il suffit d'en présenter le résultat.

Tel qu'il est, ce résultat concerne spécialement les Gâls; mais il regarde aussi les Ibères : car, en ce lointain des âges, les deux peuples se confondent assez par les traits généraux, les seuls que nous puissions chercher à entrevoir. D'ailleurs, comme les Gâls furent politiquement plus puissants que les Ibères, ils l'emportèrent sur eux par le développement de la pensée : et nous n'apercevons que leur figure [1].

Nous traiterons successivement des pensées *religieuses* ou relatives à Dieu, *morales* ou relatives à l'Homme, *politiques* ou relatives à la Société.

I° DES PENSÉES RELIGIEUSES OU SUR DIEU.

En l'univers physique dont le spectacle frappait leurs sens et qu'ils pouvaient voir et connaître, ces très-anciens habitants de la Gaule pensaient un Grand-Invisible ou Grand-Inconnu, présent

1. Il est admis aussi que les Ibères avaient une parenté avec les Gâls, comme nous le disons au nº IV des Additions et Eclaircissements, *sur les Ibères*.

partout et toujours existant, contenu en toutes choses et les contenant toutes, auteur des hommes et de tous les êtres, tout-puissant, pouvant faire soit le bien soit le mal qu'il veut, et sachant les moyens d'arriver à ses fins, etc. Cet Invisible, Inconnu paraît n'avoir point eu d'autre nom que celui même de Grand-Inconnu ou de Grand-Invisible : c'était aussi le Tout-Puissant. Par suite il fut le Grand-Terrible, et successivement beaucoup d'autres noms purent lui être donnés. Il en est un qui paraît l'avoir désigné spécialement : c'est celui que les Latins écrivirent plus tard *Æsus*, *Esus*, *Heusus* [1].

Mais ce Grand-Etre ou cet Etre-Divin, que nos ancêtres d'alors pensaient universellement, n'était guère aperçu par eux en l'état d'entier ou d'un : leur intelligence ne le saisissait pas ou ne le comprenait pas ainsi. Au contraire, lui qui était présent à toutes choses ou dont toutes choses étaient pleines, ils le divisaient en quelque sorte et ils le brisaient pour le mettre et le faire entrer

1..... Horrensque feris altaribus *Æsus*. Lucain, Pharsal. l. I, v. 445. On lit *Esus* sur un autel du règne de Tibère, découvert en fouillant sous le chœur de Notre-Dame, à Paris. Lactance écrit *Heusus*.

Euz ou *heuz* substantif, en bas-breton *, veut dire horreur, terreur; et *euzuz* ou *heuzuz* adjectif, horrible, terrible. *Aes, eas*, en irlandais **, comme *achs* ou *ax*, exprime une idée de dignité et de supériorité. *Aeswar* ou Iswara, en sanscrit, signifie maître et seigneur. Αἶσα, en grec, est la Grande-Maîtresse. Αἰς, suivant Aristote, désigne celui qui est toujours. *Aisar* ou *Æsar*, en vieil étrusque, signifie Dieu, etc.

En s'attachant principalement au sens donné par le bas-breton, on pourrait donc dire qu'un très-ancien et peut-être le premier nom de Dieu, dans la Gaule, exprima la crainte, et conséquemment que la Sagesse ou Connaissance des choses divines y commença par un sentiment de crainte éprouvé à la pensée de Dieu. Cela revient, avec une légère modification, au verset du psaume : *Initium sapientiæ timor Domini;* et au vers latin : *Primus in orbe Deos fecit timor.*

En s'attachant au sens irlandais, le nom de Dieu n'aurait été que celui de Seigneur ou de Maître ou de Père.

* Le Bas Breton est un des deux dialectes du Cymraeg ou Kumbre, reste de l'ancienne langue des Kimmris : l'autre est le Gallois, qu'on parle dans la Principauté de Galles, etc.

** L'Irlandais est un des trois dialectes du Gaëlic, reste de l'ancienne langue des Gaëls ou Gàls : les deux autres sont l'Erse ou Ecossais, et le Manck, qui se parle dans l'île de Man.

dans ces choses. A leurs yeux, le Divin se multipliait en d'innombrables Divinités : le Dieu était une foule de Dieux.

Ni les noms qu'on donnait à tous ces Etres surhumains, ni les fonctions qu'on leur attribuait, ni les rapports qu'on établissait entre eux ne sont bien connus. Cependant il est certain qu'il en existait un système, dont les diverses parties flottaient indécises et vagues dans la plupart des esprits; qui était mieux fixé et mieux déterminé dans quelques-uns; qui avait ses diversités suivant les lieux; et qui subit, suivant les temps, diverses modifications; mais qui montrait partout et qui garda toujours son même caractère essentiel et ses traits principaux. En voici quelques fragments, recueillis des âges postérieurs, et qui semblent remonter jusqu'aux premiers.

Ces Divinités, conçues d'abord sans formes ou *amorphes*, prirent bien vite certains caractères fort généraux qui les rapprochaient de l'humanité. Ainsi on les divisait en divinités mâles et divinités femelles, Dieux et Déesses. Mais il y avait de fréquents changements de sexe : on en faisait aussi des réunions et des suppressions.

Dieux et Déesses étaient partout dans l'univers, en tous ses éléments et en toutes ses parties, en général et en particulier.

1° La Terre en général était la Mère, la Grande, la Grande-Mère, la déesse *Mathar* ou simplement *Math*, et *Har*, *Hert*[1], et autrement encore.

En particulier, les montagnes étaient réputées saintes, chacune contenant sa Divinité ; le Dieu des Pyrénées; le Dieu *Pennin*, et le Dieu *Gothard* des Alpes; le Dieu *Vogèse* ou *Vosège* des Vosges, etc. On parla bien long-temps d'une montagne riche en mines d'or ou d'argent que, de temps immémorial, il était défendu de fouiller sous peine de sacrilége; seulement si la foudre, en tombant, y découvrait le précieux métal, il était permis de le recueillir comme un présent du Dieu. Les chaînes particulières des monta-

1. *Mathar* rappelle *mater*, en latin. *Hert* fut aussi le nom de la divinité de la Terre, chez les Germains.

gnes, les collines, les moindres monticules, les rochers et même de simples pierres réunies ou isolées étaient l'objet de semblables imaginations. Dans un lieu qu'on nomma plus tard le Promontoire sacré, l'on avait vu de tout temps, disait-on, des pierres spécialement saintes: on pouvait venir les adorer et y sacrifier pendant le jour, mais il était défendu de le faire pendant la nuit: car alors les Divinités s'y trouvaient [1].

Il en était de même de certaines plaines et des champs et des lieux d'habitation particulière et publique.

Les grands bois inspiraient encore ces idées. En la vaste forêt qui a laissé son nom à l'un de nos départements, était une Déesse qu'on nommait *Ardwenn*, avec la terminaison latine *Arduenna*, en français *Ardenne* [2]. Tous ceux qui ont fait des études classiques se rappellent le bois sacré si magnifiquement décrit par Lucain; ce bois où le prêtre lui-même avait peur de pénétrer, craignant d'en rencontrer le maître [3]: cette pensée était vieille. Des arbres même tout seuls avaient leur Divinité: et parmi eux quelques-uns étaient privilégiés. Peut-être le chêne fut-il, dès les premiers temps, spécialement sacré en Gaule, comme à Mambré dans l'Asie, et à Dodone en Grèce.

2° Ce qui avait lieu pour la terre et ses différentes parties se représentait pour l'Eau et toutes ses divisions.

La Divinité de l'eau en général, ou du moins l'une de ses principales Divinités était la déesse *Onuava* ou *Onvana*, *Anvana* [4].

1. Strab. l. III, p. 138.

2. Il y a deux étymologies du mot *Ar-dwenn :* l'une tire *dwen* de *dwfn*, profond, noir; l'autre de *den*, arbre, forêt, en grec δένδρον. Les deux étymologies prennent *ar* pour l'article.

3. Pharsal. l. III, v. 399-425.

4. *Onu-ava, on-ava* est composé d'*on* et d'*ava*, deux mots qui signifient *eau;* d'*aven* couler, *avon, aon, on.* En vieux français, on disait *eave, eav;* puis on a dit *eau :* dans le midi, on emploie encore le mot *gave* pour désigner un cours d'eau. Nous disons *eau* et *onde*, comme les latins *aqua* et *unda*, équivalents d'*ava* et *on.* Ces mêmes radicaux se retrouvent dans *onv-ana,* et *anv-ana.* V. aux Addit. et Eclaircis., n° x, *Sur le nom de la divinité de l'eau, Onvana ou Anvana.*

En particulier, ni les eaux des deux mers qui baignent les côtes de la Gaule, ni les cinq grands fleuves qui l'arrosent, ni les autres rivières moins importantes, jusqu'aux plus petits ruisseaux, ni les fontaines, ni les lacs, ni les torrents ne manquaient du divin. Bien des siècles après, dans les pays voisins du Rhin, le mari qui doutait de la fidélité de sa femme priait encore le Dieu du fleuve de prononcer, en sauvant ou en perdant l'enfant qu'il lui confiait sur une planche. On disait généralement de chaque rivière qu'elle était une Divinité jalouse, prenant des victimes parmi ceux qui se baignaient en ses eaux. A Toulouse, l'or des lacs consacrés était célèbre de toute antiquité, bien avant l'expédition de Delphes : l'étranger qui osa, dans un jour néfaste, y porter une main sacrilége pour le piller et le voler jouit aussi d'une célébrité malheureuse [1]. Dans les vallées des Pyrénées, presque toute fontaine avait sa sainteté et sa Divinité : les bergers surtout les vénéraient, en y conduisant leurs troupeaux. Il en était de même dans les vallées des Alpes, des Cévennes et toutes les autres.

3° Le Feu, soit céleste, soit terrestre, était également divin, et même davantage.

Au ciel, le soleil apparaissait comme le grand Dieu *Belen*, *Bel*, *Belen-us:* on le nommait encore *Héol* et *Bel-Héol* [2]. Peut-être lui

1. De même, au pied d'une montagne du Gévaudan, nommée Hélanus, était un lac grandement vénéré de temps immémorial. Grégoire de Tours raconte que, de son temps encore (c'est-à-dire au sixième siècle de notre ère), chaque année, tous les paysans des environs se rendaient en cet endroit et jetaient dans le lac, les uns des habits d'hommes, de lin et de drap, et des toisons entières; les autres des fromages, de la cire, des pains et d'autres choses, chacun selon ses facultés. On y passait trois jours entiers en fêtes et festins. (Grégoire de Tours, Gloire des Confesseurs, ch. II. Dom Martin, Religion des Gaulois., t. I, p. 129.)

2. *Melen*, en bas-breton, signifie jaune, comme μηλινος en grec, ce qui est de la couleur de la pomme, couleur d'or : *belen* est le même mot que *melen;* et dans le dialecte des Laconiens, βελα signifiait aussi splendeur, lumière. De *belen* se rapproche notre mot *blond*, que traduit *flavus*, en latin, épithète fréquente du Soleil : *flavus Apollo*. Une montagne auprès de Riom, en Auvergne, portait encore le nom de Belenus, *Mons belenatensis*, au temps de Grégoire de Tours. *Héol* équivaut à Ηλιος.

associait-on une déesse, ***Belisan-a*** [1]. La Lune était une Déesse ou même un Dieu, ***Nehalennia***, ***Helanus***, ***Astlunus*** [2]. Il dut en être de même des principales constellations et en général de tous les astres, feux divins dans le ciel.

Le Dieu du feu terrestre, en général, était ***Volkan***, ***Volian***, ***Bolian***, ***Volkan-us***, ***Bolian-us*** [3] : et certains feux particuliers avaient leurs Divinités spéciales.

4° Dans l'Air, enfin, beaucoup de phénomènes prenaient le caractère divin qui en fesait des Divinités.

En premier lieu, c'était le tonnerre, avec la foudre et les éclairs qui étaient encore du feu céleste : on y voyait le Dieu ***Taran***, ***Taran-is***, cité par Lucain [4]. Ensuite les nuages d'où la foudre s'échappe, et les vents qui les rassemblent ou les dispersent et que rien n'arrête étaient d'autres Dieux : peut-être que ***Circius*** ou ***Kirk***, à qui l'empereur Auguste dédia un temple, durant l'un de ses voyages dans le midi de la Gaule, était reconnu dès la plus haute antiquité [5].

En résumé, le Système religieux de ces plus anciens habitants de la Gaule, de ces premiers de nos pères dont nous puissions

1. ***Belisana*** est de la même famille que ***belenus*** : ce nom se trouve joint à celui de Minerve dans une inscription trouvée en l'ancien Conserans, à l'extrémité sud du département de la Haute-Garonne.

2. ***Helanus*** rappelle ελη, éclat, σεληνη, lune, en grec. Une montagne du Gévaudan était ainsi appelée du temps de Grégoire de T. (Voir ci-dessus p. 37, note 1) ***Ne-halennia*** comprend ***ne*** et ***halenia*** qui doivent signifier nouvelle lune. ***Ast-lunus*** se lit sur un autel trouvé dans les Pyrénées ; un dieu Lunus, divinité mâle de la Lune, était adoré en plusieurs pays. (Creuzer, Religions de l'antiquité, traduction de M. Guigniaut, t. II, p. 83.)

3. ***Vol***, ou ***pol***, ***poull***, en irlandais et en bas-breton, signifie fosse, profondeur : ***kan*** a le sens de ***candens*** en latin. Notre mot français ***volcan*** est ce mot même. ***Vulcanus*** était aussi le dieu du feu terrestre, en Italie.

4. Pharsal., liv. I, v. 446. ***Taran*** en bas-breton signifie tonner : dans le Vendômois, taronner signifie bougonner, gronder ou grogner : on dit partout tarabuster : et dans certains couvents, avant la révolution, on appelait ***tarabat*** un instrument dont on se servait pour éveiller les moines pendant la nuit : ταραχη en grec présente le même sens.

5. ***Kirk***, ***Cyrch***, en bas-breton, signifie impétuosité.

parler, consistait d'abord en ***une sorte de vague divinisation du monde***, suivant laquelle ils mettaient du divin et des dieux dans presque toutes les parties de ce monde, et selon l'ordre des éléments naturels que la première pensée des hommes y découvre partout.

Peut-être cette expression de ***mettre du divin et des dieux*** paraîtra-t-elle bien vague et mal déterminée. Nous le voudrions; car elle n'en rendrait que mieux tout ce qu'il y avait en effet de flottant et d'indécis, de non-précisé ou d'indéfini en l'intelligence des hommes de cette époque. Notre langage serait en harmonie avec la chose qu'il doit signifier [1].

Ces Divinités n'étaient pas les seules. En tous les travaux ou du moins en plusieurs, principalement en ceux auxquels ils se livraient habituellement et dont les résultats leur importaient le plus, ces vieux Gàls et Ibères se reconnaissaient comme dépendant de certaines Causes ou Puissances, qui tantôt les conduisaient au but de leurs désirs et tantôt les en éloignaient : ces causes ou ces puissances étaient conçues par eux comme des Volontés maîtresses et souveraines : ces volontés leur apparaissaient divines ou résidant en des Etres divins : c'était une autre multitude de Dieux et de Déesses. Chasseurs dans les bois, pêcheurs dans les rivières, pasteurs dans les prairies, laboureurs, jardiniers, vignerons au milieu des champs, des vergers et des vignes, artisans et commerçants, poètes et savants, autant qu'ils pouvaient l'être, etc., guerriers surtout, ils se persuadaient qu'en chacun de ces états, ils ne pouvaient rien obtenir sans des secours divins.

Toutefois ces Divinités étaient moins généralement reconnues, en ce temps, que les précédentes, à qui l'on attribuait même très-souvent leurs fonctions. Ardwenn était déesse de la chasse en ses forêts; Onuava, déesse de la pêche dans les eaux : Mathar, déesse de la terre, l'était aussi des moissons, etc.

1. Telles sont aussi les expressions que nous avons employées précédemment : ***penser un Grand-Invisible, un Grand-Inconnu;*** et ***concevoir des caractères divins ;*** et ***réputer ou imaginer une sainteté :*** etc. Moins de tels mots présenteront une idée précise, plus ils seront exacts.

Parmi les noms à citer, nous trouvons ***Camul***, ***Camul-us*** et ***Vasso***, ***Vassa***, l'un et l'autre Dieux de la guerre [1]. On leur associait ***Andart***, ***Andat***, Déesse de la victoire [2]. Un Dieu des arts et du commerce en général était ***Merszen***, ***Merzin***, ***Mercher*** [3]. Nous ne voulons pas en citer d'autres.

On voit par là que le Système religieux de notre patrie consistait encore dans ***une vague divinisation des causes qui conduisent les travaux et toute la vie des hommes à leur fin***, suivant l'ordre que la nature même indique ou impose partout.

Enfin, il semble que les Gaulois de ce temps attribuaient encore un caractère divin à celui qu'ils regardaient comme le Père de leur nation, le premier auteur de tout ce qu'ils étaient et de tout ce qu'ils avaient, le grand instituteur de leurs lois, le révélateur de leurs sciences, le maître de toutes leurs sortes d'inventions, etc. Ils le nommaient ***Teutat***, ***Teutat-es*** [4].

1. On dérive *cam-ul* de deux mots celtiques, *camp* et *ulw*, signifiant combat et feu. Le nom de *Vasso*, *vassa* est très-remarquable. Il est le même que *gessa*, qui avait en Gaulois le sens d'*hasta* en latin : *est* hasta *romana ut* gessa *Gallcrum*, dit Servius (Comment. sur l'Enéide. l. 1.) : il signifie donc littéralement le dieu Lance. Cela rappelle que les vieux Sabins le nommaient *Curis* ou *Quiris* et *Quirinus ;* le mot *curis* signifiant de même en leur langue une lance ou pique. De plus ils l'adoraient sous cette forme de pique. Les Scythes et sans doute aussi les Thraces l'adoraient sous celle d'un glaive. (Creuzer-Guigniaut. t. 1. p. 399. 437. 495. 641.)

2. La dernière syllabe d'An-*dart* est identique au mot français dard. Si le sens était le même, les noms du dieu et de la déesse auraient été en harmonie comme leur nature : le dieu-*Lance* et la déesse-*Javelot*. *Dart*, *art* rappelle dailleurs αρταιος, dont le radical est *art*, *ar*, qui signifie force, en grec et en latin, et donne les noms du dieu de la guerre Αρης, *Mars*, au génitif *Martis*. La dernière syllabe d'An-*dat* est encore analogue au grec δαιειν, δαη, signifiant diviser et brûler, combat : c'est le sens de *Cam-ul*.

3. Ce mot est resté dans le français, *mercier*, *mercerie*, *marchandise :* il a la même racine qu'en latin *merx*, *mercator*, *Mercurius*. Le dieu-Marchandise allait bien avec le dieu-Lance et la déesse-Javelot. *Merzin* est le même mot que *Merlin*, resté fameux si long-temps après.

4. On explique ce nom par les deux mots, *tat* père, *teut* peuple ou hommes : *Teut-tat*, père du peuple ou père des hommes. *Tat* est resté en français, dans le

On pourrait dire que ce Teutatès était la divinisation des causes générales qui avaient concouru à la formation de la nation gauloise, et qui ne cessaient pas de concourir à son développement. C'était vraiment la Divinité nationale.

Nous avons déjà dit et nous répétons que tous ces Dieux et Déesses se présentaient de plusieurs manières, toujours très-vagues, à la pensée des vieux Gaulois. En effet, tantôt ils semblaient prendre certains objets eux-mêmes pour des Divinités; et tantôt ils regardaient seulement les Divinités comme des êtres d'une nature indéterminée, habituellement invisibles, quasi-spirituels, attachés à ces objets et vivant en eux : quelquefois encore ils les imaginaient comme entièrement séparés de tout objet et résidant indéfiniment dans l'espace ; et d'autres fois ils les concevaient comme habitant un autre monde, au-delà de celui que nos sens perçoivent. Alors aussi cet autre monde leur devenait un objet de conceptions de plus en plus vagues et variées : ils le plaçaient, ils le construisaient, ils le distribuaient au gré de leur fantaisie poétique, telle qu'elle existait pour chacun en particulier et pour le grand nombre en général : et ils en fesaient le théâtre d'une vie bien heureuse, qu'ils concevaient suivant la même loi. Mais tous les détails de ces imaginations, faciles à conjecturer assez vraisemblablement, nous sont inconnus; et la description qu'on en ferait ne serait rien moins que de l'histoire. Nous devons nous en abstenir.

Par le même motif, nous ne disons rien sur la manière dont ils concevaient l'action de ces Divinités dans le monde, ou sur les idées qu'ils se fesaient ou sur leurs systèmes tels quels, touchant la formation de l'univers, les révolutions à travers lesquelles il vit et la fin à laquelle il est destiné. Car s'il n'est pas improbable que, dès ce temps, en cette vieille Gaule, on pensât quelque chose de ressemblant à des cosmogonies et cosmologies, il est encore plus certain que nous n'en connaissons rien.

mot vulgaire, *tata*. En latin, Martial emploie ce même mot, *tata*, comme un terme dont les enfants se servaient en caressant leur père ; liv. 1. epig. 101. Les grecs disaient, dans le même sens, τέττα.

Du Culte. A ces Divinités qu'ils reconnaissaient, les Gaulois adressaient des hommages et des prières: ils leur offraient des sacrifices: ils pratiquaient des cérémonies et célébraient des fêtes en leur honneur. C'était un véritable Culte, dont les détails nous sont inconnus et qui devait présenter des variétés; mais qui restait identique au fond, comme les pensées auxquelles il correspondait.

On comprend qu'aucune des prières usitées alors ne nous soit parvenue.

Dans les sacrifices, on offrait des objets inanimés [1], des animaux et même des hommes. Si l'on en croit la légende phénicienne et des témoignages postérieurs, l'immolation des étrangers était une coutume nationale [2]: les Divinités que l'on voulait honorer par cette offrande du sang étaient particulièrement Æsus, Taran, Teutat, Camul, Andart [3]. Peut-être l'habitude long-temps conservée de faire passer, en certains jours, des hommes et des enfants à travers les flammes était-elle un reste et un souvenir de ces horribles sacrifices des anciens temps. Peut-être aussi l'acte des Gaulois s'élançant tout armés à l'encontre des flots de l'Océan, au plus fort de la tempête, acte que les écrivains grecs et romains signalaient comme un trait de bravache, n'était-il qu'un autre reste et un souvenir de l'usage plus ancien, suivant lequel on offrait des victimes humaines au Dieu de la mer, pour l'apaiser.

Les principales fêtes se célébraient aux grandes époques indiquées par le retour périodique des saisons, la marche du soleil, celle de certains astres et les phases de la lune [4].

1. L'or jeté dans le lac de Toulouse, les objets de toute sorte jetés dans celui du Gévaudan étaient de véritables sacrifices aux divinités de ces eaux.

2. Suivant cette légende (voir plus bas, ch. VII), Hercule abolit en Gaule la *xénoctonie* ξενοκτονια, meurtre des étrangers. Lucain dit que l'autel des dieux de la Gaule n'était pas moins cruel que celui de la Diane Scythique: Pharsal. l. I, v. 466. Or Diane Scythique était la déesse de Tauride à qui l'on immolait des étrangers. Iphigénie faillit lui sacrifier son frère Oreste, disaient les Grecs.

3. Lucain nomme les trois premiers de ces dieux : Pharsal. loc. cit. Les témoignagnes surabondent pour Camul-us ou Mars, dont on ne devait pas séparer la déesse Andarte.

4. Fêtes des solstices et des équinoxes, etc. Comme nous les retrouvons jusqu'aux derniers temps, elles existaient dès les premiers.

Il y avait certainement des Ministres pour ces diverses cérémonies et les autres; mais on ne sait quels ils furent à tous les moments. Etaient-ce les Pères de chaque maison, les Anciens de chaque communauté, ou les membres de quelques Familles héréditairement investies de cette fonction, ou ceux d'une Caste ayant d'autres droits de commandement, ou ceux d'une Corporation se recrutant à certaines conditions? Ou bien encore tout cela n'eut-il pas lieu successivement et quelquefois simultanément? On ne sait : en ce lointain des siècles, il n'y a place que pour des conjectures[1].

On ignore de même si chaque Divinité avait ses Ministres particuliers, ou si les mêmes Prêtres faisaient indistinctement le service de tous les Dieux. Mais comme les principales fêtes étaient celles qu'on célébrait en l'honneur du soleil ou Dieu Belen, il paraît que ses Prêtres étaient aussi les principaux, sinon les seuls. On peut même penser que c'était de lui qu'ils tiraient leur nom principal : long-temps après, et de nos jours encore en Basse-Bretagne, les prêtres chrétiens se nomment *Belecks*, c'est-à-dire prêtres de Bel ou Belen[2].

En tout cas, quels qu'ils fussent, ces prêtres de la plus vieille Gaule ne construisaient point de temples, ils ne faisaient non plus aucune image des Dieux, ou ils ne les représentaient que par des blocs de pierre, des troncs d'arbres, et d'autres objets naturels du même genre[3].

Tout ce qu'on dirait de plus sur les *pensées religieuses* de cette époque nous semblerait trop hypothétique.

1. Il est conforme aux mœurs patriarchales que les Pères soient prêtres et ensuite les Anciens. Des Familles sacerdotales se trouvent chez les vieux Pélasges. Les Castes étaient dans l'esprit de l'Orient. La Corporation est certainement plus tard l'institution de la Gaule.

2. Une autre étymologie tire ce nom de *belh*, lin : le vêtement de lin étant celui des prêtres. Le nom de *Druides*, dont il y a deux étymologies principales, put toutefois être employé dès cette époque : mais le Druidisme ne fut vraiment constitué que beaucoup plus tard.

3. Nous avons déjà rappelé, page 40, note 1, que les vieux Sabins représentaient le dieu de la guerre par une pique; les Scythes, par un glaive. Des pierres passaient de même pour des représentations divines chez les vieux Pélasges, les vieux Latins et d'autres peuples. Des troncs d'arbres jouaient le même rôle. V. aux Addit. et Eclaircis., nº XI: *Sur quelques antiquités gauloises*.

CHAPITRE III.

Suite du chapitre précédent : Des plus anciennes pensées philosophiques en Gaule, avant l'établissement de la colonie phénicienne.
II° Des pensées morales ou sur l'Homme.

Tandis que la pensée gauloise allait vers les Etres surhumains ou divins, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, et qu'elle s'en fesait de telles représentations, elle ne manquait pas d'aller aussi parfois à l'Homme lui-même et d'avoir certaines idées sur sa nature, son principe et sa fin ou sa destinée. Mais les pensées de cet ordre étaient généralement peu développées ; on comprend qu'elles ne pouvaient pas l'être. Elles nous sont aussi fort peu connues : et si l'on voulait excepter quelques points très-généraux, il serait vrai que nous n'avons absolument rien à en dire ; l'histoire ne nous en apprenant rien.

Voici donc seulement ces quelques points.

1° Les pensées religieuses que nous avons exposées impliquent rigoureusement qu'à cette époque, on regardait l'Homme comme étant en la dépendance des Dieux, soumis à leur pouvoir, ayant à craindre les effets de leur colère, à espérer ceux de leur amour, et soit pour écarter les uns, soit pour s'attirer les autres, devant accomplir certains actes.

La dépendance et le devoir semblaient des caractères essentiels de la nature humaine.

2° On éprouvait ces craintes et ces espérances, non-seulement pour cette vie, mais encore pour une autre après celle-ci. Au-delà de la tombe, on voyait en idée un double séjour ; l'un, de peines et de malheur ; l'autre, de plaisirs et de bonheur : et on les imaginait encore au gré de la fantaisie poétique. On pensait que quelques hommes pouvaient même être admis dans la de-

meure des Dieux et y mener, en leur société, une vie perpétuelle de félicité suprême.

L'immortalité paraissait d'une manière plus ou moins confuse un autre caractère essentiel de l'humanité.

3° Ces imaginations impliquaient aussi que l'homme est composé de deux parties; l'une, matérielle et grossière, qui est son corps de chair et d'os, se dissolvant à la mort; l'autre, moins matérielle et moins grossière, qui est son âme, chose légère comme un souffle ou comme une ombre, vivant dans le corps qu'elle fait vivre et pouvant lui survivre indéfiniment.

La réunion de deux éléments était au moins entrevue comme le fondement de la constitution de l'Homme.

4° Enfin, les Gaulois de ce temps avaient des pensées assez nombreuses, relatives à la conduite que chacun doit tenir dans les diverses circonstances de la vie; mais nous n'en connaissons pas la théorie ou le système : disons mieux, cette théorie ou ce système n'existait pas. Tout au plus, peut-être, nos pères d'alors avaient-ils quelques maximes générales ou quelques préceptes, qui se donnaient pour des commandements ou des lois morales, et qui se transmettaient avec ce caractère. Mais nous ne trouvons nulle part l'énoncé de ces lois. Quoiqu'il soit facile d'en conjecturer plusieurs par ce que nous savons et devinons des mœurs et des usages de ce temps, il ne nous appartient pas de rétablir une telle œuvre.

Tout ce qu'on dirait de plus sur les *pensées morales* de cette époque nous semblerait encore trop hypothétique.

CHAPITRE IV.

Suite des deux chapitres précédents : Des plus anciennes pensées philosophiques en Gaule, avant l'établissement de la colonie phénicienne. III° Des pensées politiques ou sur la Société.

Peut-être s'étonnera-t-on d'abord de voir poser cette question. Car ces vieux Gaulois s'occupaient-ils de Politique? Sans doute — et nous le reconnaissons immédiatement — si, par le mot de *pensées politiques*, on veut entendre des idées réfléchies et disposées en ordre, de manière à former un système régulier sur la constitution et le gouvernement des peuples, il est certain que, dans la Gaule de ce temps, on ne trouve rien de tel à décrire. Alors les intelligences ne se mettaient point sciemment à la recherche des théories sociales qu'elles ne paraissaient même pas soupçonner. Mais cette Gaule n'était-elle pas peuplée d'hommes vivant en société? Ces hommes n'avaient-ils pas des mœurs générales ou des coutumes; et ces coutumes ne leur apparaissaient-elles pas comme des lois auxquelles ils devaient se conformer, lois-*mores*, suivant l'expression de quelques écrivains? En ce cas, il est certain qu'ils avaient aussi des *pensées politiques* que l'on peut retrouver. Nous le répétons : sans doute ces pensées n'étaient point élaborées par la raison, ni classées avec méthode, ni développées, ni claires, ni distinctes : au contraire, confuses, obscures, enveloppées, elles présentaient un amas un peu chaotique, sur lequel on ne réfléchissait guère. Mais elles n'en existaient pas moins, réelles et très-puissantes, au fond des âmes. Toutes les lois-*mores* ou les coutumes n'étaient que l'expression de ces pensées, leurs conséquences ou leurs effets; et par les unes, on peut remonter jusqu'aux autres, comme d'un effet à sa cause, d'une conséquence à son principe, et d'une expression à la chose signifiée.

L'Histoire de la Philosophie trouve donc ici deux questions :

1° Quelles étaient, en ce temps, les coutumes ou lois-*mores* des habitants de la Gaule vivant en société? 2° Quelles pensées ces coutumes ou lois-*mores* supposaient-elles?

A ce simple énoncé, l'on doit comprendre que la solution de ces questions est difficile. Deux sortes d'erreur y sont à craindre; les unes, de fait; les autres, de raisonnement. En fait, on peut se tromper sur les coutumes même : comment les savoir avec certitude? En raisonnement, on peut se tromper en rapportant ces coutumes à des pensées autres que celles dont elles émanaient. Il faut donc procéder avec une grande circonspection. Nous tâcherons de le faire.

§ 1er. DES PLUS ANCIENNES COUTUMES OU LOIS-MORES EN LA GAULE.

Un de nos récents historiens, justement célèbre, affirme que les plus anciens Gaulois vivaient à l'état de *nomades*: et il appuie son assertion de l'autorité de César, dont il cite les Commentaires[1].

En effet, à l'endroit cité, César dit : « Ils ne sèment point de » blé, ils vivent de lait et de viande, et s'habillent de peaux[2]. » Ce sont bien là les traits essentiels des peuples qui ne sont pas devenus sédentaires pour se livrer aux travaux de l'agriculture, et qui sont chasseurs et pasteurs. Mais, outre que l'autorité de César serait peut-être insuffisante en cette matière, ce qu'il dit s'applique à des hommes qui habitaient, de son temps, l'intérieur de la Grande-Bretagne, et non la Gaule des anciens jours. La citation est donc tout-à-fait malheureuse et ne prouve nullement l'assertion émise.

Il se peut toutefois que certains de nos ancêtres n'aient été d'abord que chasseurs et ensuite pasteurs, en des temps très-reculés[3].

1. M. Amédée Thierry, Histoire des Gaulois, 2e édition, t. I, p. 3.

2. Commentaires, liv. V, ch. 14 (et non pas 24, comme on lit dans M. Thierry, par erreur typographique). *Frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestiti.*

3. On peut renvoyer ici à l'étymologie que nous donnons au n° III des Additions et Eclaircissements, suivant laquelle les vieux Celtes auraient seuls été *nomades* ou vivant sous des tentes; mais les Gâls étaient des *cultivateurs*, habitant des

Mais nulle autorité n'établit que la masse de la nation ait jamais vécu dans notre pays, à cet état. L'agriculture était pratiquée dans la Gaule, dès la plus haute antiquité [1].

Avec elle était établie la Propriété du sol.

De la Propriété. Un autre écrivain de nos jours, non moins justement célèbre que le précédent, a pourtant dit que les Gaulois agriculteurs *ne reconnaissaient pas la propriété du sol* : et il s'appuie aussi de l'autorité de César, dont il cite un passage [2].

En effet, à l'endroit cité des Commentaires, on lit : « Personne » ne possède aucune terre définitivement, ni en propriété ; mais, » chaque année, les magistrats et les chefs assignent aux familles » et aux associations qui se sont formées l'étendue de terre qu'ils » jugent convenable : ils en fixent aussi le lieu : et l'année sui- » vante, ils les forcent de s'établir ailleurs [3]. » Mais César parle de cet usage comme existant chez les Germains au-delà du Rhin, et nullement chez les Gaulois en deçà du fleuve. La citation est donc erronée et l'assertion émise manque de sa preuve [4].

pays qu'ils cultivaient. Les savants Bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de France, disent très-bien, t. I, p. 4 : « Quand nous parlons de la barbarie des » Gaulois, il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent des barbares, ou errants et » vagabonds, comme l'étaient les anciens Scythes, ou aussi grossiers que le sont » à présent les sauvages de l'Amérique. Si haut que puissent remonter les autori- » tés qui leur rendent témoignage, elles ne nous les représentent que comme des » peuples civilisés en quelque sorte, vivant en société... occupés de l'agriculture, » des arts, du trafic... »

1. Quelques auteurs veulent que l'agriculture ait été enseignée aux Gaulois par les Phéniciens. Mais la légende d'Hercule, qui ne le dit pas, le dément par là même : d'une autre part, le froment et le seigle, principales céréales des Gaulois, n'étaient pas cultivés en Phénicie, comme le remarque très-bien M. Henri Martin, Histoire de France, 4e édit. t. I, p. 10, note.

2. M. Jean-Jacques Ampère, Histoire littéraire de la France, t. I, p. 32.

3. Comment. l. VI, c. 22. *Neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios : sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum qui una coierunt quantum et quo loco visum est agri attribuunt atque anno post aliò transire cogunt.*

4. Voir la note additionnelle à la fin de ce chapitre, p. 61.

En réalité la propriété du sol *était établie* dans la Gaule dès la plus haute antiquité. Quant à la manière dont cet établissement avait eu lieu, nous manquons de tout renseignement en fait, soit direct, soit indirect. Il était. Ce qu'on dit de plus est grande hypothèse [1].

Quoique nous manquions aussi de renseignements directs, en fait, sur la manière dont cette propriété se *transmettait*, on peut affirmer que c'était, comme on le voit clairement plus tard, par l'héritage, par la donation, par l'échange ou la vente. Une conjecture à émettre timidement, c'est que certains actes ou certaines cérémonies, qui accompagnaient cette transmission en des temps postérieurs, pouvaient remonter bien loin, jusqu'à l'origine. Ainsi, dans les vieilles coutumes de certaines contrées de la Gaule, la transmission de la propriété s'accomplissait par une mise en possession, *réelle* ou *symbolique*. Réellement, le nouveau propriétaire conduit par l'ancien ouvrait les portes, allumait le feu du foyer, donnait un coup de bêche dans la terre, etc. : symboliquement, l'ancien propriétaire remettait au nouveau une corne de bœuf, ou une coupe pleine de vin, ou un bâton, ou une paille, ou bien une épée, un casque, etc. : peut-être en était-il ainsi dès les temps les plus reculés. Une autre conjecture à émettre encore plus timidement, c'est que les très-anciens habitants de la Gaule tenaient à ce que la propriété restât dans la famille qui l'avait d'abord possédée. Ainsi le voulurent long-temps de très-vieilles coutumes [2].

1. M. Henri Martin, t. I, p. 43, dit que « la *tribu* seule était d'abord propriétaire : » les vieilles lois irlandaises lui montrent des vestiges très-apparents de ce premier état ; et il lui semble que c'est par suite de cette vieille coutume qu'une grande partie du territoire resta long-temps la propriété commune de la tribu : de nos jours encore, les Communes et l'Etat possèdent certaines terres en propriété. Ensuite les *familles* devinrent propriétaires : et plus tard les *individus*. « L'appropriation individuelle du sol, ajoute-t-il, a commencé par la maison et la » terre qui entoure la maison, l'enclos de la maison, le verger, ce que nos » paysans appellent encore aujourd'hui, par excellence, l'héritage. » Et successivement elle s'étendit. Cela peut être vrai ; mais est hypothétique. En tout cas, la propriété particulière était fort ancienne à cette époque.

2. Voir l'Histoire du droit civil de Rome et du droit français, par M. Laferrière,

Nous ne pouvons rien dire et nous ne voulons rien conjecturer sur tout le reste.

De la Famille. Suivant un troisième écrivain, la Gaule d'alors ne connaissait pas le vrai mariage et le remplaçait par une sorte de *communauté des femmes* ou de promiscuité. C'est encore le témoignage de César qu'il invoque.

On lit, en effet, dans les Commentaires, ce passage cité : « Les femmes sont communes par sociétés de dix à douze, et » principalement entre les frères, les pères et les fils. Les enfants » qui naissent de ces alliances sont réputés appartenir aux hom» mes que ces femmes ont eus pour premiers époux [1]. » Mais ce passage de César regarde certains habitants de la Grande-Bretagne, les mêmes qui menaient, selon lui, la vie nomade de chasseurs et de pasteurs, ne connaissant pas l'agriculture. Ainsi la citation n'est pas applicable [2].

Sans tomber en cette erreur, un des auteurs déjà réfutés affirme que la *polygamie* était d'usage, au moins parmi les riches gaulois, et il renvoie encore à César. Mais il est fort douteux que le passage dont il s'appuie ait le sens qu'il lui donne et qui est démenti par d'autres passages des Commentaires : les renseignements contenus en des faits postérieurs et joints à d'autres mo-

professeur de droit à la faculté de Rennes, aujourd'hui inspecteur-généra de l'Université, liv. II, sect. 3. Une très-vieille loi, long-temps maintenue, décidait qu'aucune faute d'un père ne pouvait être punie au préjudice d'un fils ou de son patrimoine. La confiscation était par là même implicitement défendue.

1. Comment. l. v, c. 14. *Uxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus, parentesque cum liberis : sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi quo primum virgo quæque deducta est.*

2. Je ne retrouve pas en mes notes ni dans mes souvenirs le nom de l'auteur *contemporain* qui attribue cet usage aux plus anciens Gaulois. Mais cette erreur avait été déjà commise par Helvétius. « Les Gaulois, dit-il, étaient divisés en une » foule de clubs ou sociétés particulières. Ces sociétés étaient composées d'une » douzaine de ménages, dont les *femmes étaient en commun.* » (De l'Homme, sect. II, ch. 7, note.)

tifs autorisent bien davantage à soutenir que la *monogamie* seule était pratiquée dans la Gaule de ce temps [1].

Sur ce *mariage* monogamique, nous ne pouvons pas dire comment il se contractait, ni avec quelles cérémonies. Cependant une anecdote du sixième siècle avant notre ère, souvent citée, peut avoir eu de nombreux et lointains antécédents. C'est le fait de la jeune fille choisissant elle-même son époux entre les prétendants et offrant à l'homme de son choix une coupe pleine de vin [2]. On y trouverait à la fois la nécessité du consentement libre de la femme et la manière symbolique dont ce consentement était exprimé.

Quoiqu'il en fût, il ne paraît pas qu'on réputât le mariage absolument indissoluble. En des temps postérieurs, la répudiation était permise, ainsi que le divorce : et l'origine de cet usage remontait sans doute aux premiers temps.

Les rapports entre les époux étaient peut-être mal déterminés et

1. Améd. Thierry, Hist. des Gaulois, t. II, p. 68. Le seul passage qu'il cite est celui où César dit que, « si la mort d'un père de famille de rang illustre donne » lieu à des soupçons, DE UXORIBUS *quæstionem habent.* » Comment. l. VI, c. 19. Or ce mot peut désigner d'autres femmes que les épouses du mort : et ailleurs, César nous représente des chefs Gaulois jurant de vaincre, « avant de revoir enfants, » parents, ni femme, *ne ad* UXOREM... » l. VII, c. 66. Plusieurs traits de Gauloises, cités par l'histoire, sont inexplicables en des femmes épouses de maris polygames. (Voir les traits de Camma et de Khiomara, dans H. Martin, t. I, p. 38, 39, note.) Il n'y a point de traces de polygamie dans les plus vieilles lois que nous connaissions. M. Henri Martin nous paraît dans le vrai, quand il dit que « la » polygamie, condamnée par le génie de tous les peuples de l'Occident, a pu exis- » ter (ajoutons *seulement*) à l'état d'accident et d'exception chez quelques chefs » gaulois. » Id. t. I, p. 40.

2. La fille de Nann, chef des Ségobriges, à la fin du septième siècle avant J.-C., choisit ainsi pour époux le chef des Grecs-Phocéens, nouvellement débarqué. Cette coutume existait aussi chez les Gâls émigrés en Asie mineure : l'anecdote de Camma le prouve. (Plutarque, sur les Vertus des femmes, p. 258 : Polyénus, Stratagèmes, l. 8, c. 39 ; dans le Recueil de D. Bouquet, t. I, p. 416, 702.) On dit que cet usage est encore celui de plusieurs cantons du pays basque, en France et en Espagne. (Am. Thierry, t. I, p. 27.) Dans les Landes de Gascogne, la jeune fille sert un plat de noix au prétendant qu'elle veut éconduire, et tout autre plat de dessert à celui qu'elle accepte. Les choses se passaient du moins de cette manière, il n'y a pas bien long-temps.

changeants. Mais en général ***la puissance maritale*** était certainement réputée considérable en droit ; et de fait, elle s'exerçait bien souvent avec une grande dureté : nous en retrouvons la rude empreinte dans beaucoup de coutumes et de lois des temps postérieurs. Ainsi, du temps de César, le mari avait encore le droit de vie et de mort sur sa femme : en certaines circonstances, lorsque les maris venaient à mourir, on soumettait les femmes à la question, comme si elles eussent été des esclaves [1].

Cependant cette dureté n'excluait pas certains égards, ni même quelquefois une grande considération. Divers traits signalés à des époques plus récentes durent avoir leurs analogues dès celle-ci [2].

1. Comment. l. VI, c. 19. *Viri in uxores.. vitæ necisque habent potestatem. ...De morte, si res ad suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent.* On a souvent regardé comme un trait de la dureté des maris ce qu'en disent Strabon, l. III, p. 165 et Diodore de Sicile, l. V, p. 295, qu'ils « fesaient travailler la terre par leurs femmes, et qu'au moment où celles-ci » venaient d'accoucher, ils se mettaient eux-mêmes au lit et se fesaient servir par » elles. » Des auditeurs de mon cours m'ont affirmé, à la suite d'une leçon où j'avais parlé de ce dernier usage, qu'il subsiste encore, du moins en partie, dans la Basse-Bretagne, dans les Landes (où on l'appelle *la couvade*) et en Belgique, aux environs d'Anvers.

2. C'est ainsi que les femmes étaient appelées aux conseils de la nation. Les Gàls émigrés en Italie et en Illyrie avaient conservé cet usage. (Plutarque, Vertus des femmes, p. 246. Polyénus, Stratag., l. VII. c. 50. D. Bouquet, t. I, p. 416, 699. H. Martin, t. I, p. 39, 25.) Dans le traité d'Annibal avec les tribus des Pyrénées, un article portait « qu'en cas de difficultés, les réclamations des Carthaginois » seraient jugées par les femmes gauloises. » (Plutarque, id. H. Martin, p. 101.) La *loi concernant la dot*, telle qu'elle est rapportée par César, l. VI, c. 18, peut montrer aussi que la condition de la femme n'était pas trop rabaissée au-dessous de celle du mari. (M. Laferrière, ouv. cit. t. II, p. 78.) Il en est de même d'autres lois dont l'esprit au moins datait d'époques très-anciennes.

La communauté de biens entre époux, qui était partielle en Gaule du temps de César, fut ailleurs générale pour les biens mobiliers : le survivant en avait la moitié. En quelques endroits la femme en avait même les deux tiers. (Coutumes de Vénédotie.) La femme, dont on avait tué le mari, avait droit à une partie du *sarhaad*, c'est-à-dire de l'amende payée par le meurtrier, quoiqu'elle ne fût pas tenue de poursuivre la vengeance. Il en était de même de la fille et de la sœur par rapport à un père et à un frère. (Idem.) Le mari qui frappait injustement sa femme lui devait un *sarhaad*. Le mari qui répudiait sa femme, avant la

La *puissance paternelle* avait naturellement les mêmes caractères que celle du mari sur la femme : elle était forte aussi. Le père en retint long-temps le droit de vie et de mort sur ses enfants, et l'usage de ne pas permettre à ses fils de l'aborder en public, avant qu'ils ne fussent en état de porter les armes : il regardait même comme honteux qu'un enfant encore en bas-âge parût publiquement en sa présence [1].

Mais cette autorité dure et vaste avait aussi des adoucissements et des limites dont l'esprit passa dans plusieurs lois que nous trouvons à d'autres époques [2].

Enfin, s'il est permis d'en juger par ces mêmes lois, on peut être autorisé à dire que, dans les *rapports entre les enfants* d'un même lit, il n'y avait point de place au privilége, ou que l'égalité entre les enfants était un principe de la vieille Gaule [3].

septième année de mariage, lui devait un douaire; si c'était après sept années, il lui devait la moitié de tous les biens. En tous les cas, deux tiers des enfants allaient avec le père et un tiers avec la mère. Le mari qui prenait une autre femme devait un *sarhaad* à celle qu'il avait répudiée: et celle-ci pouvait alors se remarier aussi. (Lois galloises.) Suivant les mêmes lois, la fille séduite était crue dans ses affirmations sur les promesses du séducteur, etc. *N. B.* Un grand nombre de textes de ces lois, publiées en Angleterre et pouvant servir à l'histoire de notre plus ancienne législation, ont été réunies par M. Courson, dans son *Histoire des peuples bretons*.

1. Comment. l. VI, c. 19, 18. *In liberos vitæ necisque habent potestatem. Quod suos liberos, nisi cum adoleverint ut munus militiæ sustinere possint, palam ad se adire non patiantur : filiumque in puerili ætate, in publico, in conspectum assistere turpe ducunt.*

2. Par ces lois gauloises, le mariage émancipait le fils, tandis que, suivant la loi romaine, le fils marié restait soumis à son père. Par ces mêmes lois, les enfants héritaient de droit, tandis que, chez les Romains, le père avait le droit d'instituer son héritier, par sa seule volonté. Cette hérédité de droit, dans la Gaule, outre qu'elle limitait la puissance paternelle, tendait, en s'unissant à d'autres lois et coutumes, à faire rester la propriété immobilière dans la famille, comme on a dit que c'était l'esprit de la Gaule.

3. « Le principe essentiel dans le droit gallique, en général, était que les fonds » héréditaires devaient être également partagés entre les frères... Le principe cel- » tique de l'égalité des partages était si puissant et si national dans toute la Bre- » tagne qu'il avait résisté même à la féodalité, jusqu'en 1185. » (M. Laferrière, ouvrage cité, t. II, p. 92, 93.)

Quoiqu'il en soit, entre ces enfants et entre leurs père et mère, il y avait de puissants liens : et l'on ne comprend pas qu'un historien de nos jours ait pu dire que « nulle vie de famille n'exis- » tait chez les nations gauloises [1]. »

Non-seulement ces liens attachaient fortement les époux l'un à l'autre, les parents aux enfants et réciproquement, et les enfants entre eux ; mais encore ils s'étendaient à tous les degrés de parenté jusqu'à un nombre indéfini de générations [2]. De cette extension naissait le Clan.

Du Clan. La famille s'étendait donc suivant les lois de la nature : en s'étendant, elle se brisait ou se ramifiait ; et de ces fragments et de ces rameaux se formait ce que, par un mot de la langue des Gâls, on nommait le *clan* [3]. En réalité, le Clan formait un vaste *cousinage :* c'était une société naturelle de familles, de même que la famille est une société naturelle d'individus.

Comme au sein des familles, tous les individus n'ont pas les mêmes développements, ainsi dans les Clans, toutes les familles n'avaient pas la même puissance, ni les mêmes richesses. Quelques-unes pouvaient tomber parfois dans un état de misère et de faiblesse qui les fesait dépendantes et presque esclaves, tandis que d'autres montaient à une fortune qui les fesait seigneuriales ou princières. Cette distinction des familles, très-sensible dans

1. Am. Thierry, t. II, p. 68. Cet écrivain dit encore que, sur ce point, il y avait une grande différence entre les Ibères et les Gâls. Mais nous trouvons que les mêmes faits ou des faits semblables sont racontés sur les deux peuples par les historiens.

2. Ainsi, dans nos petites villes et nos villages qui ont le plus conservé le vieil esprit, les habitants ont toujours des séries indéfinies de *cousins.*

3. *Clan* ou *khlan :* on dit aussi *kenedh*, de *kenedlu*, engendrer : c'est l'équivalent du latin *gens*, qui vient de *generare :* c'est aussi le même radical, *ken*, *gen*. Les membres de chaque Clan devaient tenir à ne pas séparer leurs habitations ; mais au contraire à les agglomérer et à les masser en groupe : d'où les villages. Le Clan nous paraît dans les deux sens, moralement et physiquement, une Commune primitive.

les temps postérieurs [1], dut exister en quelque degré, de bien bonne heure.

Il semble que le chef de ce qu'on pourrait nommer la souche de la famille était considéré comme premier chef du Clan, et qu'autour de lui se groupaient les chefs de toutes les autres branches ; espèces de gouverneurs chargés de maintenir les usages, de les faire respecter et de punir les infracteurs, quand l'occasion s'en présentait. Parmi les noms qu'on leur donnait, un des premiers et des plus répandus fut peut-être celui de *tiern* ou *teyrn* [2].

A ces Tiern et plus généralement à tous les hommes riches et puissants s'attachaient d'autres hommes plus faibles et plus pauvres, qui étaient leurs *ambact*, dans la langue des Gâls [3].

Outre ces Tiern, il y avait aussi des *brenn* [4], chefs militaires, élus à cause de leur mérite et auxquels s'attachaient ceux qui voulaient combattre et guerroyer. Ces attachements étaient le plus souvent temporaires et accidentels ; mais ils étaient aussi quelquefois absolus et perpétuels ; et ceux qui les contractaient se dévouaient au Brenn, à la vie et à la mort. Les Ibères les désignaient par un mot de leur langue que les Romains latinisèrent plus tard en celui de *soldurii*, et qu'ils traduisaient par *de-*

1. Alors ces familles princières ou seigneuriales paraissent avoir été désignées par le nom de *markis*. Ce mot, dérivé de *mark* cheval, équivaut à *eques* en latin, à *chevalier* en français : c'était comme une noblesse militaire d'où sortaient le plus souvent les Brenn, dont il est question plus bas. Pausanias, dans ses Phociques, nous apprend que chaque Markis était suivi de deux serviteurs, montés chacun sur un cheval : les Gâls nommaient cela dans leur langue une *tri-markisia*.

2. Ce mot *tiern*, *teyrn* rappelle le τυραννος des Grecs, *tyrannus* des Latins et offre le même radical. On trouve aussi les noms de *khlan-kinnidh*, *penkenedt* : *kinnidh*, père ; *pen* tête ou chef, comme en vieux français.

3. *Ambact*, en vieux bas-breton, signifiait serviteur : le radical est *amb*, comme en latin *amb-ire*, en grec αμφι.

4. *Brenn*, *bren*, *brin* signifie montagne et chef, par une association qu'on trouve en plusieurs langues.

voti. Nous ne savons pas le nom qu'ils portaient chez les Gâls ; mais la même coutume y était en vigueur, quoiqu'on en ait dit [1].

Nous n'entendons pourtant point affirmer péremptoirement que la distinction que nous mettons ici entre les *tiern* et les *brenn* ait été bien certaine quant aux mots, et bien constante quant à la chose. Au contraire, il dut arriver très-souvent que le même homme était Tiern et Brenn ou chef civil et chef militaire. Nous en disons autant des *soldur* et des *ambact*. C'est ici le lieu des conjectures et nous croyons seulement donner la plus probable [2].

1. C'est M. Am. Thierry, t. II, p. 13, qui nomme le *soldurat* « une institution » *ibérienne* des dévouements, étrangère au reste de la Gaule. » Mais il ne cite point son autorité.

M. Laferrière est d'un avis opposé, t. II, p. 27, et il cite comme autorités un passage de Valère-Maxime et un autre de Sidoine Apollinaire. Le premier est en ces termes : *Celtiberi etiam nefas esse ducebant prœlio superesse, cum is occidisset pro cujus salute* SPIRITUM DEVOVERANT. Mais on peut répondre que les Celtibères, mélangés de Gâls et d'Ibères, avaient retenu cette institution ibérienne. Le passage de Sidoine Apollinaire se rapporte à un général dont il dit : *Et vix duodeviginti equitum* SODALITATE *comitatus*. Mais le mot de *sodalitas*, appliqué à des cavaliers accompagnant un général auvergnat du cinquième siècle après J.-C., peut-il être donné comme signifiant et prouvant le *soldurat* des anciens temps ? C'est bien hardi. Ces preuves laissent donc à désirer.

En voici d'autres. 1° Le *soldurat* était certainement ce que les Grecs ne pouvaient mieux rendre dans leur langue que par le mot εταιρεια *hétérie*. Or les Gâls émigrés en Italie étaient cités par Polybe comme ayant un goût très-vif pour cette institution : περι τας εταιρειας μεγιστην σπουδην εποιουντο, *hetœriis colendis prœcipuè studebant*. La gloire du chef consistait à avoir le plus grand nombre possible de ces *hétères* ou compagnons, le servant et attachés à lui, θεραπευοντες και συμφερομενοι αυτῳ (l. II, p. 106. D. Bouquet, t. I, p. 155). Cette coutume des Gâls dans la terre étrangère était une de celles qu'ils avaient apportées de la patrie. 2° Polybe parle encore d'un chef de Gâls d'Italie, Aneroest, qui, vaincu dans une bataille, se poignarda avec d'autres qu'il nomme ses ἀναγκαιοι (id. p. 118. D. Bouq. p. 166). N'est-ce pas une excellente traduction du mot *devoti ?* 3° Pausanias dit qu'à la bataille de Delphes, la plus grande valeur fut développée par les Gâls qu'il nomme οι περι τον βρεννον (Phocič. p. 653. D. Bouq. p. 476). Ces mots correspondent à ceux de οι συμφερομενοι τῳ βρεννῳ, de Polybe, etc.

M. Henri Martin reconnaît que l'institution du dévouement ou *soldurat* était commune aux deux peuples, Ibères et Gâls (t. I, p. 45). Elle subsista longtemps dans les clans gaéliques d'Irlande et d'Ecosse.

2. M. Laferrière, t. II, p. 27 et 62, met une autre différence entre les *soldur*

Une dernière question non moins conjecturale est de savoir si, dans le Clan, à côté de ceux qui étaient des chefs civils et militaires, n'importe sous quel nom, il n'y avait pas aussi des chefs religieux (*belecks* ou *druides*, etc.); et quelles étaient leurs fonctions. Nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous avons déjà dit (en parlant des ministres du culte, p. 43).

Le Clan ainsi constitué s'étendait nécessairement, comme la famille; et de cette extension naissaient d'autres sociétés plus vastes [1], qui aboutissaient à la Tribu.

De la Tribu. De même que le clan se formait par l'extension de la famille qui se brisait et se ramifiait en s'étendant, ainsi la *tribu* se formait par l'extension du clan, se brisant et se ramifiant suivant la même loi.

Ce qui avait lieu pour les familles, dans le clan, se renouvelait pour les clans, dans la Tribu : c'est-à-dire qu'ils y devenaient inégaux en puissance; et les plus faibles y tombaient parfois dans la dépendance et la sujétion des plus forts [2].

Tout ce qui arrivait, enfin, pour les chefs du clan arrivait encore pour les chefs de la Tribu : les uns étaient de vrais chefs

et les *ambact* : il les regarde comme deux classes de clients inégaux en rang : les premiers, *soldur*, étaient du rang le plus élevé et touchaient de très-près à la noblesse : les seconds, *ambact*, étaient de rang inférieur. Mais il ne cite point ses autorités : et très-certainement cette distinction n'existait pas dans les temps anciens. Du mot *soldur*, on a rapproché celui de *sodeers*, *sodoiers*, *soudoiers*, qu'on trouve employé dans les Assises de Jérusalem, pour désigner certains chevaliers ou sergents d'armes qui recevaient des fiefs de *sodées* ou *soudées*. On en a rapproché aussi le mot de *soldat*. Ces étymologies confirment le sens que nous donnons à ce mot ; mais elles ne le garantissent pas.

1. Parmi ces divisions plus grandes que le clan, on trouve à une époque le *cantref* ou canton; de *cant* cent, *tref* village. Un nom du chef de canton était *tiernakh*.

2. Le mot *ambact* paraît avoir servi à désigner aussi les tribus devenues clientes d'autres : on le trouve sur de vieilles monnaies, où les numismatistes l'expliquent ainsi. Voir la Description des médailles gauloises fesant partie des collections de la Bibliothèque royale, par M. Duchalais, p. 159.

civils qu'on nommait peut-être déjà *righ*[1]; et les autres, des chefs militaires, les grands ou hauts *brenn*.

Des Confédérations et de la Nation. Il parait bien que les tribus ainsi constituées restaient perpétuellement distinctes. Cependant elles tendaient à former ou même quelquefois elles formaient entre elles diverses associations qui étaient des *confédérations* élémentaires.

Cette sorte de fédéralisme vague et lâche, avec la communauté de langage et d'origine, et la ressemblance des principales coutumes entre les tribus, constituait la *nation*.

Les différences essentielles sur plusieurs de ces points, notamment pour le langage et l'origine reconnue, étaient le principe naturel de la distinction des deux nations, ibérienne et gallique.

Au-delà de la nation étaient les hommes que partout on nomme les *étrangers*. Rien n'indique certainement la manière dont ces anciens habitants de la Gaule se conduisaient envers eux. D'après la légende phénicienne, on pourrait croire que leur coutume était de les immoler; quand ils venaient dans le pays. Mais d'autres récits portent à croire que l'hospitalité fut de tout temps un trait du caractère national.

Une chose certaine, c'est qu'à cette époque, les peuples de la Gaule furent fréquemment en guerre avec des Etrangers.

En la Gaule même, les Ibères et les Gàls étaient en une hostilité continuelle. Chez les uns et les autres, il y avait guerre fréquente entre les confédérations, entre les tribus, entre les clans, entre les familles, même entre les individus. Il parait bien que la guerre était une habitude.

Comme partout, la défaite amenait certainement pour les vaincus, suivant les circonstances, la mort; ou l'esclavage, qui se

1. *Righ*, *rich*, *ric*, *rix*, signifie puissant et fort en plusieurs langues : il peut être le même mot que *rex* en latin. On le trouve plus tard à la fin des noms gaulois, *Ambio-rix*, *Duno-rix*, *Vercingeto-rix*, etc., et à la fin des noms francs, *Chilpé-ric*, *Chlode-ric*, etc. Dans nos plus anciens poètes français, les barons ou seigneurs sont appelés des *riches-hommes*.

perpétuait par la naissance ; ou la sujétion, qui s'exprimait par un tribut ; ou l'alliance, à quelque titre onéreux ; ou la paix, sous quelques dures conditions. Mais les faits manquent absolument sur tous ces points.

Un de nos récents historiens, déjà cité plusieurs fois, dit que les Brenn, au milieu de ces guerres, prirent un grand ascendant, et s'érigèrent souvent en maitres absolus. Il ajoute même que le régime de la tyrannie militaire et civile était l'état général de la Gaule, à l'arrivée des Phéniciens qui le changèrent. Mais nous verrons bientôt qu'il appuie encore cette affirmation d'une citation erronée de la légende phénicienne [1].

En résumé et d'une manière très-générale, les coutumes ou lois-*mores* de la Gaule à la première époque étaient donc celles-ci :

La possession propre de la terre par des particuliers, — la monogamie, la puissance du mari sur la femme et celle du père sur les enfants, avec quelques adoucissements, — l'égalité entre les enfants, — par l'union des familles, la formation d'une société plus vaste, le Clan, — le gouvernement du clan par un premier chef d'accord avec d'autres chefs, le Tiern, — autour des tiern et d'autres, les clients ou Ambact, — la direction des guerres par des chefs spécialement élus, les Brenn, — autour des brenn, les Dévoués ou Soldur, — par l'union des clans, la formation d'une société plus vaste, la Tribu, — par l'union de tribus, la Confédération, — par l'union des tribus et des confédérations, la Nation, — la séparation de la nation et des Etrangers.

Si l'on voulait se servir des langues modernes pour désigner la forme générale de la société vivant sous de telles coutumes, le mot qui conviendrait le moins mal serait peut-être celui d'Aristocratie, en partie naturelle, en partie élective. Une autre expression meilleure serait celle de Régime patriarchal des clans. Mais ce qui est mieux encore, c'est de déclarer que tous les mots sont impropres pour signifier une chose dont nous n'avons que des idées vagues, par conjecture, et qui n'avait peut-être pas elle-même

1. Am. Thierry, t. I, p. 24. Voir plus bas, ch. VII.

de forme bien arrêtée. Car nous soupçonnons fort que l'établissement de ces Clans avec leurs Tiern et leurs Brenn (peut-être aussi leurs Belecks, Druides, etc.), l'institution des tiern avec leurs Ambact, celle des brenn avec leurs Soldur, et d'autres choses encore n'étaient guère qu'à l'état d'enveloppement, pour ainsi dire embryonnaire et soumis à de fréquentes transformations.

La première question étant pourtant résolue, sous toutes ces réserves, nous devons passer à la seconde.

§ 2. DES PLUS ANCIENNES PENSÉES POLITIQUES EN LA GAULE.

Sans franchir la limite des faits et en s'abstenant dè toute vue hasardée, il nous semble qu'on découvre facilement les pensées auxquelles on doit rapporter les coutumes précédentes, comme à des causes qu'elles supposaient nécessairement et qui les maintenaient après les avoir fondées. On les formulerait bien en ces propositions.

L'homme est né pour la société : — il est né pour posséder la terre et se la rendre propre.

La première société naturelle est celle d'un seul mari avec une seule femme, et des enfants issus de leur union : — le mari est le maître : la femme et les enfants ont certains droits : des égards et des soins leur sont dûs : entre les enfants l'égalité est le droit. (Société de famille.)

La seconde société naturelle est entre les parents ou les proches : par leur chaine, ils forment le clan. — Le clan a ses chefs naturels qui sont les pères de famille, ayant mission de dire ce qu'il faut faire, d'en surveiller l'exécution, d'en punir les infractions. — Il a aussi ses chefs accidentels pour la guerre. — Peut-être a-t-il aussi des chefs pour la religion et le culte. — Dans le clan, soit en paix, soit en guerre, il y a un lien indissoluble entre le patron et ses clients, entre le général et ses dévoués. (Société civile au premier degré.)

La troisième société est entre les clans : leur chaine forme la tribu. — Une quatrième est entre les tribus : leur union est la confédération. — Une dernière est entre les confédérations et les tri-

bus : elle fait la nation. — La tribu, la confédération, la nation ont leurs chefs comme le clan. (Société civile et politique à divers degrés.)

Tous ceux qui n'appartiennent pas à la nation sont des étrangers, avec lesquels il n'y a point de société, suivant la pensée, si fameuse en la vieille formule latine : *Adversùs hostem œterna auctoritas esto.*

Faire la guerre à ses ennemis est le droit de l'homme, depuis les petits combats d'individu à individu, jusqu'aux grandes luttes nationales.

Telles nous paraissent avoir été, d'une manière très-générale, les *pensées politiques* en la Gaule de ce temps.

Dira-t-on que ces pensées ne sont pas contenues dans les coutumes indiquées, ou qu'elles ne sont pas évidemment supposées par elles ? C'est impossible.

Dira-t-on que ces pensées ne sont pas politiques ? C'est encore impossible : car elles se rapportent à l'homme en société; et en cette société que les Grecs nommaient πολις, πολιτικος, politique. Dira-t-on que ces pensées n'étaient pas réfléchies ou rationnelles, ni disposées en un système méthodique, ni développées, ni claires, ni distinctes, et qu'en conséquence elles ne méritent vraiment pas le nom de pensées philosophiques ? Ce ne serait que répéter ce que nous avons dit nous-mêmes, et disputer sur un mot que nous avons assez expliqué. (Voir le commencement de ce chapitre, p. 46 ; le chapitre premier, p. 29 ; et la préface, p. VI, note.)

Enfin, dira-t-on que cette série de pensées est bien peu de chose et que ce résultat historique n'a pas grande importance ? Nous ne répondrons pas ; ou nous répondrons seulement que le véritable historien recueille les faits, en observateur, avec ses yeux; et qu'il ne les invente pas, en poète, avec son imagination.

Note additionnelle pour la page 48.

L'erreur que nous avons signalée dans M. Ampère, plus ou moins grave en elle-même, l'est beaucoup par les conséquences qu'elle a pour lui.

En effet, l'auteur ne se borne pas à citer la *non-reconnaissance de la pro-*

priété du sol par les Gaulois, comme un fait historique : il en tire encore des conclusions sur un trait de notre caractère national. Suivant lui, ce trait consiste en ce que, chez nous, soit Gaulois des anciens temps, soit Français des temps modernes, « ce qui a toujours dominé tout le reste, c'est le *besoin d'égalité*.... » incomparablement plus fort que le *besoin de liberté*, » dit-il. Et il en voit le signe dans cette coutume de faire changer annuellement la terre de possesseurs. Car cette coutume, ajoute-t-il, était « une véritable loi agraire, en prenant ce » mot, non dans son sens historique, mais dans son sens vulgaire, absolu ; en » l'entendant, non comme les Gracques, mais comme Babœuf : » et il estime que, si l'on divisait périodiquement les terres, « c'était afin que le peuple fût content, » en voyant sa richesse égale à celle des grands. Ainsi ces grands fesaient au » *sentiment d'égalité* cette concession étrange, presque unique dans l'histoire » du monde. » (Hist. litt. de la France, t. I, p. 31-2.)

Or la seule restitution du texte cité renverse en sa base toute cette construction systématique.

Ce n'est pas tout. Le même auteur a, sur le caractère national des Germains, une autre construction systématique, qui se trouve aussi compromise par là. Car, la citation étant rétablie, il doit attribuer aux Germains cet impérieux *besoin d'égalité*, qui lui semble démontré par la négation du droit de propriété immobilière. Autrement il aurait mal raisonné. Or le *non-besoin d'égalité* lui semble précisément un trait essentiel du caractère germanique : celui-là même par lequel il diffère du gaulois. Tout cela doit donc être renversé.

Nous ne fesons pas cette remarque pour attaquer le mérite du livre de M. Ampère, que nous estimons beaucoup ; mais pour montrer avec quelle prudence il faut étudier ces temps anciens. C'est un moyen de nous avertir nous-mêmes, en avertissant les autres.

CHAPITRE V.

Des pensées philosophiques des Phéniciens : de leur influence en la Gaule ; et des pensées philosophiques des Gaulois, jusqu'à la ruine de la colonie.
(1250-900 ? avant J.-C.)
1° Des pensées philosophiques des Phéniciens.

Le seul intitulé de ce chapitre énonce clairement les questions que nous nous proposons de traiter.

Premièrement, il faut savoir quelles étaient les pensées de ces Phéniciens qui établirent et entretinrent, pendant plusieurs siècles, des colonies en notre Gaule. Nous pourrions sans doute supposer que les lecteurs le savent ou renvoyer à d'autres livres ceux qui l'ignorent ; mais nous jugeons plus convenable de le dire nous-mêmes, au moins d'une manière sommaire ; d'autant mieux que nous aurons plusieurs occasions de le rappeler. Secondement, il faut rechercher par tous les moyens possibles quelle influence ces étrangers purent exercer dans le pays, sur l'esprit des indigènes. Enfin, et c'est le point principal, il faut essayer de dire quelles devinrent, à cette époque, les pensées philosophiques de la Gaule, soit par l'influence de ces colons, qui constituait une grande cause extrinsèque ; soit, en dehors de cette action, par toutes les causes intrinsèques qui purent contribuer à leur développement ; et définitivement par le concours de ces deux sortes de causes, produisant leurs effets suivant les lois de l'intelligence humaine.

Si l'historien de la philosophie ne peut pas espérer de résoudre ces questions, il n'en doit pas moins les aborder.

1° PENSÉES PHILOSOPHIQUES DES PHÉNICIENS.

A l'époque où les Phéniciens vinrent s'établir en Gaule, ils étaient depuis long-temps un peuple célèbre. Sans remonter plus

haut, ils fesaient partie de cette nation chananéenne, dont le territoire fut envahi par les Hébreux, sous la conduite de Josué, vers la moitié du quinzième siècle avant notre ère [1]. Alors, tandis que les tribus qui habitaient l'intérieur des terres étaient vaincues par les envahisseurs et en partie exterminées, en partie forcées de se disperser dans les contrées voisines, celles qui occupaient les bords de la mer, divisées elles-mêmes en plusieurs branches, continuèrent leur vie de prospérité, spécialement par l'industrie et le commerce. Les Phéniciens de Tyr et de Sidon en étaient la branche principale [2]. Depuis cette époque, leur puissance et leur célébrité s'étaient maintenues et accrues : ils en avaient porté les preuves, élevé les monuments et laissé de grands témoignages, destinés à une bien longue vie, dans toutes les parties du monde [3].

La sagesse de ce peuple n'était guères moins célèbre que son commerce et son industrie [4]. Elle s'attacha, comme partout, aux Choses divines et humaines, et elle en avait des corps de doctrine.

Les pensées relatives à Dieu ou *religieuses* tenaient la première place : c'est par elles qu'il convient de commencer. Nous exposerons ensuite leurs pensées *morales* et *politiques* ou relatives à l'Homme et à la Société.

1. Ces Chananéens (habitants du *pays bas*, par opposition aux Araméens habitants du *pays haut*) sont considérés comme appartenant à la branche la plus ancienne de la famille de peuples qui se répandit primitivement dans toute l'Asie antérieure. Partie la première des montagnes du Nord, elle se fixa, puis s'éleva aussi la première à la civilisation et devint par là un objet d'envie et d'exécration tout à la fois pour ses frères des autres tribus, demeurés nomades et pasteurs. D'où la grande scission des enfants de Cham et de Sem.

2. Les Philistins, si connus par les livres des Hébreux, et les Syro-phéniciens en étaient deux autres branches.

3. On sait que les Phéniciens ont été le peuple industrieux, commerçant et navigateur par excellence, dans l'antiquité. Ils avaient fait de leur petit territoire une immense manufacture : ils se livraient avec ardeur à leur génie marchand, par terre et par mer : ils avaient de nombreuses stations pour leurs navires, dans la Méditerranée et la mer des Indes ; des comptoirs pour leurs marchandises et leurs affaires dans toutes les grandes villes civilisées d'alors, et des colonies pour leurs relations avec les contrées encore barbares, mais riches en produits divers.

4. On sait aussi que les Grecs leur attribuaient l'invention des lettres.

§ 1er. DES PENSÉES RELIGIEUSES DES PHÉNICIENS.

Au treizième siècle, ces pensées étaient très-développées chez les hommes de cette nation. Elles y composaient même ce que nous pourrions nommer trois systèmes, dont chacun se distinguait des deux autres et s'en séparait, quoique leur restant uni par plusieurs liens. C'étaient d'abord les pensées communes ou vulgaires formant la *religion populaire ;* ensuite, les explications données dans les *mystères* à des *initiés* ; et en dernier lieu, les doctrines plus ou moins habilement élaborées par la *raison* de certains *sages* ou savants. Chacun de ces systèmes doit être étudié séparément.

I. *De la Religion populaire.* A cette époque, la *religion populaire* de la Phénicie présentait un ensemble de *croyances* traditionnelles, exprimées en des *mythes* et manifestées par un *culte.* Les Croyances étaient nombreuses, les Mythes variés, le Culte riche.

Toutes les *croyances*, au fond, se rapportaient à la divinisation de la nature, suivant laquelle un Grand-Divin, appelé de divers noms ou même sans nom, est indéfiniment divisé pour entrer dans toutes les parties du monde et présider à la vie humaine en tous les sens. Ils donnaient généralement à ce Grand-Être le nom d'*El*, *Bel*, *Bal*, *Beel*, *Baal*, quand ils le considéraient comme mâle; et celui de *Beltis*, *Baaltis*, quand ils le considéraient comme femelle [1]. Par suite ils employaient ce même mot

1. *Bel*, *Bal*, etc. (que les Grecs et les Latins écrivaient avec leurs terminaisons, Βηλ-ος, Bel-us) paraît avoir eu, en phénicien, la signification d'Être suprême ou souverain; le souverain Maître, le Seigneur, le Roi. Les Phrygiens, dans leur idiôme, appelaient ainsi tout roi; et le poète Eschyle en tira le mot Βαλλην, qu'il emploie en ce sens. *Bal*, en bas-breton et en gallois, signifie haut, grand: *bely*, en basque, force et puissance. *Beltis*, *Baaltis* et *Baalet*, *Baaloth* signifient la souveraine Maîtresse, la Dame, la Reine.

La Bible, dans la traduction des Septante, ne manque pas de marquer le double caractère, mâle et femelle, attribué au Grand-Être par les Phéniciens, en le nommant tantôt ο βααλ, tantôt η βααλ, *le Baal* et *la Baal*.

D'autres noms étaient considérés comme des synonymes de Baal ou comme des épithètes qu'on pouvait y joindre; tels qu'*Adon*, *Adad*, le tout-puissant; *Ramas*, le très-haut; *Marnas*, le seigneur, etc.

pour la composition des noms de beaucoup de Dieux et de Déesses [1].

Entre les divinités correspondant à cette division du Grand-Être, de très-anciennes étaient ***Môt***, déesse de la Terre [2]; ***Brathy***, divinité de la grande montagne aux cyprès, ainsi que ***Liban***, ***Cassius*** et d'autres [3]; ***Siton***, le dieu des champs cultivés; ***Priape***, le dieu des jardins [4]; etc.

A côté de ces divinités de la terre, de non moins anciennes étaient ***Og***, ***Ogen***, dieu de la mer [5]; et avec lui ***Poseidon*** ou

1. Voici quelques-uns de ces noms : ***Baal-méon***, ***Baal-samen***, dieu du ciel; ***Beli-sama***, reine des cieux; ***Ini-bal***, le soleil, appelé œil de Baal; ***Jarub-baal***, le soleil, dit Baal victorieux (Gédéon est surnommé Jerub-baal dans la Bible, Jug· c. 7, v. 1 : c. 8, v. 29, 35); ***Baal-zadek***, le maître du bonheur; ***Baal-gard***, la déesse de la lune ou de Vénus, qui était aussi une déesse de la Fortune; ***Baal-zephon***, dieu de lieux inférieurs ou enfers; ***Baal-hermon***, ***Baal-péor*** ou ***Bel-phégor***, nommé dans la Bible, Nomb. c. 25, v. 3, 5, divinités de monts sacrés, ou autres; ***Baal-thamar***, le dieu du fleuve Thamyras; ***Baal-beryth***, ***Baal-tarsas***, divinités des villes de Béryte et de Tarse qui était originairement phénicienne; ***Baal-zebub*** ou ***Beel-zebud***, nommé dans la Bible, Rois, l. IV, c. I, v. 2, et dans les Evangiles, dieu des mouches ou peut-être de la mort. (Les Grecs avaient aussi Ζευς μυιος ou μυιοδης, Jupiter-mouche, et Ζευς απομυιος, Jupiter destructeur des mouches. Voir E. David, Recherches sur Jupiter, t. II, p. 503.); ***Surmo-bel***; ***Malach-bel***; ***Agli-bel***; etc.

2. ***Môt*** était dite aussi ***Baôth***. On la rapproche de ***Mouth***, ***Moyth***, en Egypte considérée comme la Mère par excellence, la Mère du monde; et de ***Mahat***, dans l'Inde, la mère ou la matière universelle (***mater***, ***materia***), appelée aussi ***Maha-bhouta***, ***Maha-atma***, le grand phénomène, la grande âme. (Creuzer-G., t. II, p. 14.)

3. Le ***Cassius***, le ***Liban***, l'***Anti-liban***, qu'on nomme, sont des montagnes du pays. Le ***Brathy*** n'est pas connu comme mont particulier. L'adoration des montagnes et des hauts lieux était générale : on sait combien les Hébreux aussi tenaient à y sacrifier. (Voir quelques autres noms de divinités des montagnes, ci-dessus, note 1.)

4. ***Siton***, σιτος blé, est le nom grec, traduisant le nom phénicien qui n'a pas été conservé. ***Priape*** est interprété le père des fruits.

5. Les Grecs le nommaient Ποντος ***Pontus***. De ***og***, ***ogen*** venaient ou se rapprochaient ***oken***, ωκεανος, ***océan***; ***Ogygès*** l'homme diluvien; ***Agen-or*** le père de Cadmus, d'Europe, de Cilix qui allèrent de Phénicie en d'autres lieux, par la mer. ***Ogen*** est traduit par ***ambiens***, dans le sens d'Amphitrite.

plutôt *Cheth* [1], et *Sidon* [2] : *Dagon*, dieu qu'on représentait sous la forme d'un homme-poisson [3], et *Derceto*, déesse femme-poisson [4]. Les fleuves, les rivières et généralement toutes les eaux avaient aussi leurs divinités : un dieu très-célèbre était *Adonis*, fleuve de Byblos [5].

Dans le ciel en général, dans le soleil, la lune, les principales étoiles et constellations, on voyait *Baal-samen*, le roi du ciel, et la reine *Beli-samen* [6] ; *Adonaï-Thammuz*, le soleil, et *Astarté*,

1. Quoiqu'on explique aussi le nom de *Poseidon* par le phénicien, vaste, large, on le regarde comme grec, ayant pour radical ποσω, de πειν boire, et conséquemment eau. On lit dans la Genèse, c. 10, v. 15, que : « Chanaan eut deux enfants, *Cheth* ou *Heth* et Sidon : » dans un fragment de Sanchoniathon, on lit que « Sidon eut pour frère Poseidon » : puisque ce nom est grec, on conjecture qu'il remplace *Cheth*. (A. Maury, Revue archéologique, t. v, p. 545 ; et Creuzer-G., t. II, p. 1314.) Cheth dut être la divinité nationale des Chethéens ou Hethéens, avec qui Abraham fut en rapport (Gen., c. 23, v. 3), comme Sidon le fut des Sidoniens. Le mot *cheth* se retrouve dans *Ceto*, *Der-ceto*, dont il est question plus bas.

2. *Sidon*, suivant des auteurs anciens, a le sens de poisson, en phénicien.

3. *Dagon* était la principale divinité des Philistins d'Azot : c'est dans son temple qu'ils placèrent l'Arche prise aux Hébreux, sous le juge Héli (Rois, l. I, c. 5). *Dag* est interprété par poisson.

4. *Derceto* était adorée à Joppé de Phénicie et par les Philistins d'Ascalon et d'Azot. *Der-ceto*, *der-geto* est composé de *der*, *addir* qui signifie grand, divin, et de *ceto*, *geto*, *cet*, *ged*, qui parait le même mot que *deg*, *dag*, en renversant l'ordre des lettres. D'autres formes ou des équivalents de *Der-ceto*, *der-geto* sont *Ater-gatis*, *atar-gatis*, *ar-athis*, *ar-taga*, *athara*. Le nom véritable et complet serait *addir-dag*, le divin-poisson (Creuzer-G., t. II, p. 27, 35. Voir une autre étymologie, p. 70, note 3). On disait qu'Atergatis eut un fils que les Grecs nommèrent Ιχθυς (*Ichthys*) poisson. Ater-gatis étant la même que Der-ceto, Ichthys ne doit être autre que Dagon.

5. *Adonis*, *adoni*, *adonaï*, mot phénicien, ne parait pas avoir eu primitivement d'autre sens que celui de seigneur, maître, roi, dieu. Le fleuve Adonis, de Byblos, était donc le fleuve-roi et le fleuve-dieu. Tous les ans, à une époque déterminée, ses eaux se coloraient en rouge et rougissaient, même assez loin de leur embouchure, la mer qui les recevait. Ce phénomène naturel, qui se produit encore aujourd'hui, se mêla à un mythe phénicien d'Adonis considéré sous un autre point de vue, comme nous le disons plus bas. (Creuzer-G., t. II, p. 54. 919.)

6. *Baal-samen* était appelé par les Grecs Ουρανος, *Cœlum* en latin. Ils lui donnaient pour épouse Γη, *Terra* ou la Terre.

son épouse ou son amante [1]. On connaissait un dieu de l'année, un dieu du mois, un dieu de la lune, ayant entre plusieurs noms celui de *Khodesch* [2]. La déesse-étoile Vénus était *Gard* [3]; une autre étoile indéterminée, *Astronoé.*

On reconnaissait de même des divinités de l'air ou des vents [4].

Ce peuple éminemment industriel et commerçant concevait encore de grandes et nombreuses divinités comme présidant à tous les arts et au commerce; *Chrysor* ou *Chusorus* profond magicien, etc., et la déesse *Chousartis* musicienne, etc. [5]; *Sydyk*, le père des *Cabires* et leur chef [6]; *Mysor* et son fils *Taaut*, qui passait pour docteur des arts, des sciences et des lettres,

1. *Adonaï-Thammuz* signifie le seigneur ou dieu Thammuz (p. préc., note 5) : c'était un des noms du soleil, dont les Grecs firent Αδωνις : *thammuz* paraît signifier séparation. C'était aussi le nom du quatrième mois de l'année syro-chaldéenne et phénicienne, correspondant au solstice d'été. (Creuzer-G., t. II, p. 920.) Ezéchiel reprochait aux femmes des Hébreux d'adorer *Thammuz*, que la Vulgate nomme *Adonis*. (Ezechiel, c. 8, v. 14.) *Astarté* était Αφροδιτη des Grecs ou Vénus. Elle est nommée le plus souvent *Astaroth* dans les livres hébreux (Juges, c. 2, v. 13. Rois, l. I, c. 7, v. 4) et surnommée la *déesse des Sidoniens*, chez qui elle avait un temple célèbre. Dans le livre premier des Rois, c. 31, v. 10, on lit que les Philistins consacrèrent les armes de Saül, dans le temple d'Astaroth. Faut-il en conclure qu'elle était aussi une déesse de la guerre?

2. *Khodesch* est traduit en grec par Νουμηνιος, le nouveau-mois ou la nouvelle-lune. (Sur le dieu Μην, *Mensis*, et le dieu *Lunus*, voir Creuzer-G., t. II, p. 83. 962.) On le croit associé à Gard (Vénus-lune, fortune, dans Isaïe, c. 65, v. 11).

3. *Gard* ou *Gad* était aussi la Lune : qui devenait elle-même Τυχη (Tyché), la Fortune. (Creuzer-G., t. II, p. 506.)

4. On lit dans un fragment de Sanchoniathon (voir plus bas) qu'Ousoos, donné comme un des premiers hommes et le premier navigateur, éleva des colonnes au feu et au *vent*, les adora et leur offrit le sang des animaux.

5. Les Grecs le disaient le même que Ηφαιστος ou *Vulcain* : ce mot *chrysor*, *chusorus* est interprété l'ouvreur et aussi le dompteur du feu ou celui qui l'enchante, *chores-our*, *incantator ignis;* on doit entendre *chousartis* dans le même sens ou dans un sens analogue.

6. *Sydyk* est interprété l'exact ou le juste : des Rois chananéens en portaient le nom, comme Melchi-sedech, roi de Salem (Genèse, c. 14, v. 18); Adoni-sedec, roi de Jérusalem (Josué, c. 10. v. 1). Le mot *Cabires*, entre plusieurs significations, a celle de puissants ou de forts. (Voir plus bas, p. 76.)

conjointement avec les déesses *Onka* et *Thouro* [1]. D'autres dieux et déesses du même genre, très-nombreux, recevaient en commun le nom de *Patèques* [2]. Ceux que les Grecs nommaient les *Dioscures* s'en distinguaient, quoique étant de leur nombre [3]. Il y avait encore un Dieu de la médecine, *Esmoun* [4].

Enfin, la grande divinité nationale, *Melkarth* (Ηρακλης Hercule) réunissait en lui une foule de caractères, fesant l'œuvre de plusieurs divins, et se substituant fréquemment à eux dans la pensée populaire [5].

Cette même pensée ne manquait pas d'ailleurs de confondre ainsi

1. *Mysor* est interprété l'adroit ou l'intelligent. *Taaut* son fils est rapproché de *Thot* en Egypte, et d'Ερμης ou *Mercure* chez les Grecs et les Latins. *Onka* est de même rapprochée d'Αθηνη ou *Minerve*. *Thouro* était spécialement déesse de la loi. Un second Taaut était surnommé le Serpent de Bel, *Surmo-Bel*.

2. *Patèques* est quelquefois interprété, comme Cabires, les puissants ou les fermes, *firmiter innixi;* ou encore les ouvreurs, et ils forment le cortége de Chusorus, de même que les Cabires, celui de Sydyk; et aussi les marteleurs, les marteaux. Les Phéniciens en fesaient des images qu'ils plaçaient à la proue de leurs vaisseaux, comme protecteurs contre les périls de la mer ; sur des vases et en une foule de lieux : ils leur donnaient la figure de pygmées. Il peut être curieux de rapprocher du mot *patèque* πατaικος, celui de *patach*, en bas-breton, signifiant une espèce de vaisseau ; et de *pat*, *bat*, un vase.

3. Les *Dioscures* étaient aussi des protecteurs contre les périls de la mer. C'étaient encore des astres au ciel, et des dieux travaillant à l'œuvre du monde.

4. C'était peut-être dans le temple d'*Esmoun* qu'on allait dormir, pour obtenir la santé (comme en Grèce). Isaïe défendait aux Hébreux de le faire, c. 65, v. 4. Esmoun était de plus un des Cabires.

5. Parmi les étymologies du nom de *Melk-arth*, la plus vraisemblable paraît celle de roi-fort : on l'interprète aussi roi de la cité : on lui donne encore le sens de celui qui circule ou voyageur, colporteur. Melk-arth était grand Cabire, grand Patèque des Phéniciens en général et des Tyriens en particulier; père et protecteur de leurs arts, de leur industrie, de leur commerce et de leur navigation ; leur défenseur dans la guerre; le patron universel de la nation : il était aussi dieu des moissons et de tous les produits de la terre qui se mangent sur les tables où il présidait : il n'était pas moins dieu du soleil, avec tous les attributs de cette divinité, etc. (Comme dieu de la navigation, Melkarth rappelle *Mélicerte* que les Grecs adoraient parmi les divinités de la mer. Comme Dieu de la table, il était surnommé par les mêmes Grecs επιτραπεζιος et ευφραδης, pris dans le sens du latin *epulator* ou joyeux convive.)

plusieurs des divinités que nous venons de nommer et d'autres. Mais elle essayait aussi quelquefois d'y mettre de l'ordre, ou du moins on l'essayait pour elle. Alors tous ces Êtres divins qui n'étaient que le Grand-Baal indéfiniment divisé, par une autre opération de l'intelligence, étaient ramenés à un moindre nombre ou groupés autour de quelques-uns, qui paraissaient les dominer tous.

Quelques auteurs disent que, suivant une de ces réductions, très-large et qui se fesait dès ce temps, il n'y avait que trois grands dieux supérieurs, en qui tous les autres se réunissaient; triade divine, où le premier Baal était le créateur de l'univers et le vivifiait; le second le conservait et le gouvernait; le troisième le renouvelait, en le détruisant continuellement; triade de Baals ou mâle à laquelle était associée une autre triade femelle de Baaltis, qui réunissaient de même en elles toutes les déesses [1]. En ce système, le premier Baal était l'Ancien ou le vieux, ***Baal-eithan***, ***Bel-ïtan***, et le Fort ou le puissant, ***Baal-chijun***, ***Beel-gigon***, ***Bel-chon***, etc. On le regardait comme résidant au plus haut des cieux et en rapport avec la planète Saturne, dont la sphère est la plus élevée et la révolution la plus lente de toutes. L'hiver et la nuit lui étaient consacrés [2]. Son épouse ou Baaltis associée était *Atergatis* [3]. Le second était Baal, le Maître du ciel,

1. Creuzer-G., t. II, p. 876.

2. Baal l'*ancien* était appelé par les Arabes *Ho-bal* : ils le nommaient aussi le Temps *Aud* et le Père du Temps *Ab-aud* : comme le Κρονος des Grecs et le Saturne des Latins. Lydus disait que Κρονος est pour μακρου αιονος; *longi œvi* ; et Cicéron expliquait Saturne, celui qui se sature d'années *qui se saturat annis*. On sait que le prophète Daniel parle de l'*Ancien des jours*, c. 7, v. 9, 13, 22. Baal le *fort*, dit Baal-*chijun*, *gigon*, *chon* rappelle le Γιγων des Grecs et le mot κιων colonne. C'était, en effet, le Baal-Colonne, c'est-à-dire la Force divine, stable et permanente, qui soutient le monde qu'elle a fait, το εστως και μονιμον του θεου, disait Clément d'Alexandrie.

3. *Ater-gatis*, dont on a déjà vu une étymologie (p. 67, note 4), en reçoit une autre suivant laquelle elle signifierait la matrice universelle ou la grande-mère. (Creuzer-G., t. II, p. 877.) Sous toutes ces étymologies différentes, l'idée est la même. Les Grecs l'assimilaient à Ρεα de ρεω, ρεουσα, la coulante, qu'ils fesaient épouse de Κρονος assimilé à Baal l'ancien.

celui qu'on nommait ***Baal-semen*** ou ***Beel-samin***. On le regardait comme en rapport avec le soleil, qu'on appelait son œil, ***Ini-bal***. Le printemps et le matin lui étaient consacrés [1]. Il avait pour épouse ou Baaltis associée ***Beli-sama***, ***Astarté*** [2]. Le troisième Baal était le Brûlant ou le destructeur, mais celui qui ne détruit que pour renouveler et qui ne brûle que pour transformer, ***Baal-chammon***, ***Baal-moloch***, ***Malach-bel***, etc. Il était mis en rapport avec la planète Mars, aux influences supposées destructives. On lui consacrait l'été et le midi [3]. Son épouse ou Baaltis associée était *Melechet* [4].

Mais cette réduction, si elle a existé, et toutes les autres semblables ne se fesaient pas distinctement dans la religion du peuple, ni pour le plus grand nombre : ceux-ci n'y atteignaient même pas [5]. C'étaient là des pensées du genre de celles que les initiés aux Mystères étaient appelés à comprendre (comme on le verra plus bas).

Les *mythes* phéniciens représentaient les divinités comme des personnes humaines et quelquefois sous des figures animales : ils en fesaient des récits très-variés, en forme d'histoires qu'on prenait au propre et qui gardaient ce caractère dans l'esprit du peuple ou la croyance publique.

1. Nous avons vu qu'on le nommait aussi *Jarub-baal* (p. 66, note 1). On l'appelait encore *Memrounos*, que les Grecs traduisaient par υψιστος, celui qui habite au plus haut des cieux ou le Très-Haut, etc.

2. Voir p. 68, note 1.

3. On le nommait aussi par abréviation Baal-*mon*. Il est ainsi mentionné dans plusieurs inscriptions de Carthage, de Guelma, de Constantine. (Creuzer-G., t. II, p. 854.)

4. *Melechet* avait d'autres noms; tels que *Tanaïtis*, *Tanaïs*, *Tanit*, sous lesquels on l'adorait spécialement à Carthage, associée à Baal-Chammon on l'y appelait la Maîtresse par excellence *Rabbetna*, la Souveraine *Baalet* : elle y était la même que *Didon* Διδωνη, Διωνη, avec *Anna*, sa sœur : *Anaïs*, *Nanaia*, *Nanæa*, *Ainé*. On donnait aussi ces noms à la déesse Mylitta de Babylone, dont Melechet est l'équivalent, etc. (Creuzer-G., t. II, p. 952.)

5. La confusion existait pour les Baals ; mais elle était encore plus grande pour les Baaltis, qui se prenaient l'une pour l'autre, dans une foule de cas.

Comme la Religion consistait essentiellement dans la divinisation de la nature, de même cette Mythologie se rapportait principalement aux phénomènes naturels, tels qu'on les voyait ou les imaginait alors, soit quant à la genèse ou formation des choses, soit quant à leur ordonnance actuelle et à leur marche. Nous allons en voir quelques exemples, en parlant du Culte.

Le *culte* des Phéniciens comprenait divers hommages rendus à certains objets naturels ou artificiels, des cérémonies, des fêtes, des sacrifices, qui s'offraient et se célébraient en des temples et d'autres lieux, par le ministère des prêtres.

Parmi les objets auxquels on rendait des *hommages*, outre les parties de la nature divinisée, étaient des troncs d'arbre bruts ou à peine dégrossis, des pierres du même genre, des colonnes, des images, des statues diversement perfectionnées, des feux soigneusement entretenus et alternativement éteints et rallumés [1]. Certains animaux, tels que des poissons, des colombes et d'autres, étaient vénérés comme sacrés.

Les principales *fêtes* correspondaient aux principales époques de l'année indiquées par la marche des saisons et des mois, en l'honneur du soleil, de la lune et d'autres astres. Par exemple, à Byblos et vraisemblablement en toute la Phénicie, une très-grande fête était celle d'Adonaï et d'Astarté. Elle se composait

1. Ces arbres bruts ou à peine dégrossis furent de très-antiques images des Dieux et restèrent long-temps sacrés : Priape était représenté par un tronc, du temps de Jérémie, qui l'appelait *colonne du champ des concombres*, c. 10, v. 5. Les bétyles de Phénicie étaient célèbres et remontaient à Kronos : une pierre conique représentait Astarté (comme une autre pierre, la bonne mère de Pessinunte) : des pierres levées étaient des monuments. L'usage très-ancien d'élever des colonnes ne se perdit jamais. Les images des organes mâles et femelles de la génération (Phallus, Cteis) étaient fréquemment exposées. Parmi les statues, celle de Baal était un veau ou bœuf, ou un homme avec la tête de cet animal ; Astarté était une vache ou une femme à tête de vache : Derceto, Dagon avaient la moitié du corps d'un poisson : Baaltis portait une quenouille. Parmi les feux qui brûlaient perpétuellement dans les temples des colonies, comme dans ceux de la métropole, a été celui de Gadès ou Cadix. (Voir Creuzer-G., t. II, l. IV. *passim*, et spécialement p. 221-3, 234-5, 231, 29, 240.)

de deux parties, célébrées en des jours successifs : l'une de deuil, en l'honneur du Dieu mort, tué par un sanglier et amèrement pleuré de la déesse : l'autre de joie, en l'honneur du Dieu rappelé à la vie et rendu aux embrassements de son épouse [1].

1. Cette fête correspondait à un mythe d'Adonis, très-varié dans ses détails, mais très-simple en substance. Adonaï, disait-il, était éperduement aimé d'Astarté : il fut tué par un sanglier; et Astarté paraissait inconsolable de sa mort : mais, au bout de quelques jours, Adonaï ressuscita. Un autre mythe ajoutait qu'Adonaï passe une partie de l'année dans les régions supérieures avec Astarté, et l'autre aux régions inférieures avec la divinité de la mort. Dans la partie de deuil de cette fête, on accomplissait toutes les cérémonies établies en l'honneur des morts : l'image d'Adonaï était placée sur un lit funèbre, entouré de fleurs : les femmes se livraient au désespoir, en souvenir de la douleur d'Astarté : outre les lamentations ordinaires, il y avait des hymnes particuliers chantés avec accompagnement de flûtes, dites *gingras* (d'où le nom donné quelquefois à Adonaï) : les chants, les lamentations et les pleurs se terminaient par l'ensevelissement solennel du Dieu. Dans la partie de la joie, c'était une allégresse universelle. (Voir plus bas, p. 74, note 3.)

Cette fête se célébrait en certains lieux à l'équinoxe du printemps; en d'autres, au mois de thammuz qui commençait au solstice d'été : ou plutôt il y avait, à ces deux époques, des fêtes en l'honneur du même Dieu, qui se ressemblaient par certains points. A l'équinoxe du printemps, Adonaï, dieu du soleil tué par le sanglier d'hiver, ressuscitait. Au solstice d'été, Adonaï, dieu du printemps, était tué par le sanglier d'été, envoyé par le brûlant Baal-Moloch (ou Aρης-Mars, comme disaient les Grecs). C'est en cette fête que l'on plantait les *jardins d'Adonis ;* vases d'argile ou corbeilles d'argent remplies de terre, dans lesquelles on semait des graines qui, par l'effet d'une chaleur concentrée, couvraient la terre de pousses vertes en huit jours, pour se faner et se flétrir non moins rapidement : image des productions printanières !

Cette fête d'Adonaï, très-grande en Phénicie, était célébrée par quelques femmes des Hébreux à qui le prophète Ezéchiel en fait un grand reproche (c. 8, v. 14). On la retrouve en Phrygie où les noms sont changés ; Attys et Cybèle, au lieu d'Adonaï et d'Astarté : on l'y célébrait à l'équinoxe du printemps. (Creuzer-G., t. II, p. 58.) Les Grecs l'ont connue et chantée, ainsi que les Latins. (Voir les églogues de Bion et de Virgile.) Elle existait en bien d'autres lieux.

De nos jours encore, l'usage des *jardins d'Adonis* subsiste dans l'île de Sardaigne, jadis colonisée par les Phéniciens. En effet, quelques jours avant la Saint-Jean ou le solstice d'été, on y sème du blé dans un vase fait d'écorce de liége et rempli de terre, de sorte que, dans la nuit qui précède le 24 juin, il se forme une touffe d'épis. On le place alors sur les fenêtres, après l'avoir paré de lam-

A Tyr, une fête non moins grande, célébrée au printemps, était celle de Melkarth. On y allumait un immense bûcher en souvenir de ce que le Dieu s'était sacrifié lui-même et était mort; puis, du milieu des flammes s'élevait un aigle, comme un phénix, en souvenir de sa renaissance. Des théories ou députations de toutes les colonies se rendaient pour ce jour dans la métropole et y fesaient leurs processions [1]. Une autre fête se célébrait, à l'hiver, en l'honneur du même Dieu, Melkarth, délivré de ses liens. Ce jour-là sa statue était en effet délivrée des liens qui l'attachaient à l'autel; et une grande liberté régnait partout [2].

La première de ces fêtes était renommée pour son caractère voluptueux et pour les cérémonies et les actes qui en fesaient partie. On les retrouvait en d'autres fêtes [3]. Dans plusieurs, et sans doute en la dernière, il était d'usage que les hommes prissent des habits de femme [4].

beaux d'étoffes de soie et de rubans de diverses couleurs. On y ajoute des espèces de poupées habillées en femmes, et l'on forme des danses aux flambeaux, et puis en plein air, autour d'un grand feu. Le vase dont il s'agit porte entre autres noms celui de *nenneri*, qui rappelle *Nanæa*, l'un des noms d'Astarté, comme il a été dit, p. 71, note 4. (Voir le voyage en Sardaigne par le comte de la Marmora, t. I, p. 263; t. II, p. 213, seconde édition. Creuzer-G., t. II, p. 937. — Voir sur Adonaï-Αδωνις, id. id. p. 42. 917.)

1. Cette fête correspondait à un mythe de Melkarth, considéré comme soleil et prenant le rôle d'Adonaï. C'est toujours le soleil qui meurt en hiver et renaît au printemps. (Creuzer-G., id., p. 239.)

2. Melkarth apparaît encore ici comme soleil : l'hiver l'enchaîne; on l'aide symboliquement à se délivrer; et lui-même il devient le Dieu libérateur ou sauveur. On sait que les Latins célébraient, vers la même époque, une fête pareille en l'honneur du dieu Temps ou Saturne. Ils déliaient aussi sa statue et les esclaves étaient mis en liberté pour toute la durée de la fête, qui prenait le nom du dieu; *Saturnalia*, les *Saturnales*. On la retrouve ailleurs. (Creuzer-G., id., p. 173.)

3. Les femmes, à Byblos, se prostituaient en l'honneur d'Astarté, comme à Babylone en l'honneur de Mylitta, pour l'imiter dans son amour pour Adonaï. Les organes de la génération étaient partout exposés et adorés : partout retentissaient des chansons lascives et les sons d'une musique passionnée.

4. Cet usage paraît s'être établi pour représenter Adonaï-Melkarth, soleil n'ayant plus de force et vraiment efféminé ou devenant femme en hiver. (Ainsi

Les *sacrifices* offerts aux Divinités étaient d'objets inanimés, mais plus souvent d'animaux. On immolait aussi des victimes humaines, surtout à Baal-Moloch [1]. En beaucoup de lieux, sa statue était de métal, creuse, avec les bras étendus en haut : on la chauffait au moyen d'un grand feu allumé dans le bas; et quand la cavité intérieure était devenue une fournaise, on plaçait les victimes sur les bras étendus de l'idole, qui ne les recevait que pour les laisser tomber en ses brûlantes entrailles. Une cérémonie qui se rapprochait de ces sacrifices consistait à consacrer les enfants à ce même dieu, Baal-Moloch, en les fesant passer à travers les flammes [2],

Tout ce service des Dieux était confié à des *prêtres* et des *prêtresses*, qui formaient ensemble un corps puissant, riche et respecté. Nous ne savons pas le nom qu'on leur donnait; mais il devait ressembler à celui des Divinités qu'ils servaient, si toutefois il n'était pas le même, ou bien rappeler certains de leurs caractères ou quelqu'une de leurs fonctions [3]. Parmi celles-ci, il faut indiquer encore la divination.

Sans doute ces traits et les précédents n'offrent pas toute la Religion populaire de la Phénicie ; mais ils en contiennent la partie

Hercule était dit par les Grecs avoir été soumis à Omphale.) Le Deutéronome défendait aux Hébreux tous ces changements d'habits, c. 22, v. 5. La castration, que des furieux opéraient sur eux-mêmes ou qu'ils simulaient, avait le même caractère, ou la même signification symbolique.

1. Au livre quatrième des Rois, c. 23, v. 11, il est question de chars du Soleil. On y parle aussi des chevaux qui lui étaient consacrés; sans doute on lui en sacrifiait, dans certaines fêtes; ainsi que des bœufs à Baal, etc. l. III, c. 18, v. 25, 26. Les sacrifices d'enfants livrés aux flammes sont mentionnés, l. IV, c. 17, v. 31, et défendus.

2. Il était défendu aux Hébreux de faire ces sortes de consécrations. Lévitique, c. 18, v. 21 ; c. 20, v. 2. Rois, l. IV, c. 23, v. 10.

3. Voir plus bas, p. 79, les noms des prêtres de Samothrace. Les prêtres phéniciens étaient sans doute comme ceux de la Cappadoce, du Pont, de la Phrygie, et les autres, sur lesquels on a des détails. Par exemple, dans la ville de Comana, en Cappadoce, un seul temple d'Anaïtis, la même que Tanaïtis ou Melechet (ci-dessus p. 71 note 4), avait des terres considérables que plus de six mille esclaves, nommés hiérodoules c'est-à-dire esclaves sacrés, δουλοι ιεροι, cultivaient au profit des prêtres. (Strabon, l. XII. Creuzer-G., t. II. p. 89. id. p. 57, 78-9.)

principale et la plus certaine. Il n'est pas nécessaire d'en rappeler davantage.

Au-dessus de cette Religion populaire étaient les Mystères.

II. ***Des Mystères et des Initiations.*** Sur les ***mystères*** de la Phénicie, on ignore vraiment en quels lieux ils étaient établis, avec quelles cérémonies se fesaient les ***initiations*** et quelles explications on donnait aux initiés. Mais il est généralement admis que, sur les côtes de l'Asie mineure, dans les îles voisines et même en quelques lieux de la Grèce, l'institution d'antiques Mystères remontait aux Phéniciens : et l'on peut juger des uns par les autres.

De très-célèbres en ces temps et dont l'origine paraît incontestablement phénicienne étaient ceux de l'île de Samothrace. Il n'est pas besoin d'en rappeler d'autres.

En ces Mystères, l'enseignement que les Initiés recevaient tendait progressivement à leur faire mettre de l'ordre dans les croyances trop confuses de la religion populaire ; à en préparer, puis à en donner des explications successives [1] ; et à faire jaillir, enfin, de toutes ces explications une doctrine supérieure qui les contenait toutes. On s'accorde à dire que cette doctrine est bien désignée par le nom de ***cabirisme.*** Mais il y a de grands dissentiments sur ce qu'elle était.

Ainsi le sens même du mot ***cabires*** n'est pas bien fixé. Les uns l'interprètent par les ***puissants,*** équivalant aux ***Dii potes*** des livres des augures chez les Romains ; les autres, par les ***associés***, équivalant aux ***Dii consentes*** ou ***complices*** des Etrusques : ces deux sens sont tirés de l'hébreu. Certains, au contraire, se servent du grec, et interprètent ce mot par les ***brûlants*** [2],

1. Telles étaient les explications des mythes, du genre de celles qui sont contenues dans quelques-unes des notes précédentes, p. 73-4. Un prêtre phénicien expliquait à un Grec le mythe d'Esmoun, fils de Sydyk, de cette manière : Sydyk est le soleil qui, par sa course annuelle, fait la salubrité de l'air : cet air si essentiel à la santé des hommes et des animaux est Esmoun. (Pausan. Achaic. VII, 23.) Les Grecs disaient de même qu'Esculape est fils d'Apollon.

2. L'étymologie de ***puissants*** est ancienne : celle d'***associés*** est de Schelling ; un compatriote de Schelling, M. Walker, est l'auteur de l'étymologie grecque,

Le nombre des Cabires était incertain pour les anciens Grecs eux-mêmes. Les uns en comptent huit; d'autres quatre; et encore trois et deux; on en trouve même cinq , sept , neuf, et d'autres [1].

Une incertitude pareille ou plus grande règne quant aux noms. Quelques-uns paraissent phéniciens ; d'autres sont grecs ; nous n'avons pas de noms pour tous , dans tous les systèmes ; et plusieurs de ceux que nous avons se répètent et se brouillent. Les noms qui paraissent tirés de la langue phénicienne et qui importent le plus sont *Sydyk , Cabira : Axieros* , *Axiokersos* , *Axiokersa* , *Kadmilos.* Mais le sens en est bien controversé [2].

Enfin, par une concordance qui ne doit pas surprendre, les attributions ou les caractères de ces Cabires sont matière à discussions.

Cependant, même du milieu de ces ténèbres et de ces incertitudes , quelques points se dégagent certains et lumineux ; d'autres sont vraisemblables. En voici les principaux.

Incontestablement ces Cabires étaient des Dieux ; même les Dieux

καειν , καιειν *brûler* , d'où καιρος et avec le digamma καβειρος. Les anciens grecs qui appelaient les Cabires θεοι δυνατοι *Dii potentes* ou *potes* paraissaient adopter l'étymologie de *puissants*.

1. Phérécydes et Acusilaus, écrivains du cinquième siècle avant J.-C., reconnaissaient huit Cabires : le Scholiaste d'Appollonius de Rhodes, au troisième siècle , en comptait quatre, d'après Mnaséas : Philon de Byblos, citant Sanchoniathon, nomme Sydyk le père des sept Cabires ; puis il en nomme un huitième ; et suivant que Sydyk lui-même est joint ou n'est pas joint à ses fils , il peut y en avoir huit ou neuf. Les nombres de trois et de deux reviennent souvent. Schelling veut qu'il y en ait eu cinq.

2. Les principaux noms grecs que l'on trouve cités sont ceux d'Ηφαιστος donné comme le même que Sydyk ; Προτχιος dit père de Cabira ; Δημητηρ , Αδης , Περσεφονη ou Κορη , Ερμης , qui remplacent Axieros... Kadmilos ; Φαεθων , Αφροδιτη, Ποθος : Ερως , Ιμερος, Ποθος : etc.

Les noms qui paraissent phéniciens sont donnés comme grecs par d'autres , et expliqués au moyen de cette langue : suivant l'une de ces étymologies, *axi* , *axio* est αξιος, titre honorifique ; axi-Ερως est l'*amour* ; axio-Κερσος , axio-Κερσα , pour Κορα est l'*époux* et l'*épouse*. Kadmilos, diminutif de Kadmos Καδμος , est le même que Κοσμος. L'étymologie par les langues de l'Orient explique de même *axi* , *axio* ; puis les quatre mots , par *seigneur* , *fécondateur* , *fécondatrice* , *sage* ou *serviteur*.

seuls grands, seuls très-grands θεοι μεγαλοι μεγιστοι, et conséquemment seuls réels et vrais. Tous les autres n'étaient qu'eux-mêmes sous d'autres noms, des symboles ou des emblèmes divers, leurs images et leurs figures.

Conformément à leur nom pris dans le sens de l'étymologie ordinaire, ancienne et moderne (θεοι δυνατοι, *potentes* ou *potes*, puissants), ces dieux étaient des Puissances, constamment permanentes et perpétuellement agissantes dans l'univers, où on les signalait comme étant et fesant toutes choses.

Leur nombre, en tous les cas peu considérable, diminuait progressivement, de neuf, huit ou sept, à quatre, à trois, à deux. On l'a expliqué, tantôt par le développement de la doctrine cabirique, à différentes époques : tantôt par la progression de l'enseignement, suivant les degrés de l'initiation. Ces deux choses ont vraisemblablement existé. Mais la diversité de ces nombres s'explique encore mieux par celle de certains points de vue.

Le nombre exact, représentant le système complet, était le quaternaire ou la tétrade. Cependant on le ramenait sans peine au ternaire ou à la triade, et au binaire ou à la dyade. On l'élevait de même à des nombres supérieurs et notamment à l'ogdoade.

La tétrade cabirique portait les noms phéniciens, *Axieros*, *Axiokersos*, *Axiokersa*, *Kadmilos*, ou d'autres approchant. La signification de ces mots est celle qu'on trouve généralement au milieu de toutes les interprétations diverses qui en sont données [1] : ils désignaient quatre ordres de Puissances ou plutôt quatre Puissances : la première, Axieros, *supérieure* ; la seconde, Axiokersos, *active* et *fécondante* ; la troisième, Axiokersa, *passive* et *fécondée* ; la quatrième, Kadmilos, *médiatrice*. En supprimant, soit la première, soit la quatrième, on obtenait la triade [2] : par la suppres-

1. Voir ci-dessus, p. 77, note 2.

2. Les Grecs énonçaient souvent cette triade : par axemple ; — Φαεθων, Αφροδιτη, Ποθος ; — Ερως, Ιμερος, Ποθος ; déjà cités (p. 77, note 1) : — *Jasion*, *Dardanus*, *Harmonie* : c'étaient les deux puissances, fécondante et fécondée, avec la médiatrice : — *Jasion*, *Cérès*, *Plutus* ; — *Jasion*, *Cybèle*, *Corytas* ; c'étaient le fécondateur et la fécondatrice, avec leur produit, etc. Les Grecs avaient aussi la dyade, la tétrade. Voir Creuzer-G., t. II, p. 288 et suiv.

sion de l'une et de l'autre, on avait la dyade. En les doublant toutes, on atteignait l'ogdoade.

La Puissance active et fécondante était assimilée spécialement au *feu*; elle-même était un Feu : la Puissance passive et fécondée était assimilée à l'*eau*; elle-même était une Eau. Le Feu était aussi l'air; il était le soleil, il était le mâle, il était l'homme, etc.: l'Eau était la terre, la lune, la femelle, la femme, etc. Tous les Baals étaient Feu; toutes les Baaltis étaient Eau, etc. Le Médiateur mettait l'*harmonie* entre les deux Puissances, active ou du feu, passive ou de l'eau : et cette harmonie était l'ordre de l'univers [1].

Par suite, les Ministres de ces Puissances étaient des artisans du feu; des dompteurs, par le feu, de tous les métaux et notamment des plus durs; des ouvriers du fer, des forgerons. Les Prêtres, nommés eux-mêmes Cabires, étaient aussi puissants par le feu; prêtres artisans, fondeurs et forgerons; travaillant et forgeant en mesure et en cadence, Dactyles δακτυλοι; prêtres-Tenailles καρκινοι; prêtres-Marteaux δαμναμενεις; prêtres-Enclumes ακμονες; armés du fer qu'ils ont forgé, dansant en cadence et en branlant la tête, Corybantes, Curètes; chanteurs et enchanteurs, Telchines; magiciens ou Mages [2].

C'est ainsi qu'à l'idée d'une sainteté extraordinaire se liait celle d'une pensée magique extrêmement redoutable, dans les divinités que révélaient ces Mystères de Samothrace et dans ceux qui en étaient les révélateurs.

1. Si le Cabirisme réduit à ces éléments généraux était très-simple, il se compliquait dans les détails, principalement par la diversité des noms donnés aux mêmes Cabires et par celle des formes employées pour exprimer les mêmes pensées, d'autant plus qu'elles étaient le plus souvent allégoriques; par la multiplicité des caractères attribués à chaque Cabire et par celle des effets qu'on lui rapportait. Il y avait encore d'autres causes. A ce point de vue, c'était donc un système à la fois très-facile et très-difficile.

2. Tous ces noms appartiennent en effet au même ordre d'idées; et quoique tantôt les uns, tantôt les autres, soient donnés plus spécialement aux prêtres de certains pays, on reconnait qu'ils convenaient tous aux prêtres de Samothrace. (Creuzer-G., t. II, p. 275-6.) Nous verrons dans le chap. VIII, que le nom de *Telchines* était spécialement celui des prêtres de Rhodes.

Quant à la manière dont ces prêtres initiaient à leurs Mystères, nous en savons beaucoup de détails ; mais on ne peut dire s'ils se rapportent tous à cette époque reculée. En tout cas, il faut les aller demander aux auteurs spéciaux ; ainsi que des éclaircissements plus étendus sur ces Mystères eux-mêmes [1], auxquels Pythagore, dit-on, se fit initier, après beaucoup d'autres Sages, dès ce temps. Il reste à parler d'eux.

III. *De la Sagesse ou Philosophie proprement dite.* L'existence de *sages* phéniciens (dans le sens du Σοφος, Φιλοσοφος des Grecs), à cette époque du troisième siècle avant notre ère, paraît certaine. On y rapporte Sanchonjathon ; soit que ce nom ait été celui d'un individu ; soit qu'il signifie toute une classe de Sages, comme on dit qu'Homère est toute une classe de rhapsodes ; soit qu'il désigne seulement un livre [2]. A ce nom sont joints ceux de Moschus, Theodotus, Hypsicratès [3].

1. Voici quelques lignes que nous copions dans le livre de Creuzer-G., t. II, p. 319, et suiv. « Le Grand-Prêtre recevait sur le rivage ceux qui abordaient... » De sévères épreuves, une confession en forme, des sacrifices expiatoires, des » purifications précédaient l'admission de l'initié. Le prêtre qui y présidait se nom- » mait *Coës* (que l'on interprète *prêtre*, *prophète*, *purificateur*, *auditeur* ou » *confesseur*). Dans les cérémonies de l'initiation, le novice couronné d'un ra- » meau d'olivier, et ceint d'une écharpe de pourpre, était placé sur une chaise » ou un trône : tous les initiés présents formaient un cercle autour de lui ; et se » tenant par la main, ils exécutaient une danse circulaire, au bruit des hymnes » sacrés... On parle aussi d'une espèce de voile, également de pourpre, qui cou- » vrait ou ceignait sa tête. (En ces deux ornements, plusieurs voient avec beau- » coup de vraisemblance deux degrés différents des Mystères.).... Le nouvel » initié gardait toute sa vie la ceinture (et le voile), comme un signe de son ca- » ractère. » On peut consulter spécialement les Mystères du Paganisme par Sainte-Croix, avec les notes de Sacy.

2. En ce dernier sens, ce livre est le livre de Dieu, nommé Chon (Bel-Chon, p. 70), et on explique le mot *san-chon-iath*, Loi de Chon-entière. Voir Creuzer-Guigniaut, t. II, p. 10, 849 : l'article Sanchoniathon, par Saint-Martin, dans la Biographie universelle de Michaud : le même article, par M. Mater, dans le Dictionnaire des Sciences philosophiques, de M. Franck.

3. On dit que Moschus était Sidonien. Les deux autres ne sont connus que de nom ; et ces noms étaient sans doute la traduction grecque de celui qu'ils portaient réellement en phénicien.

On disait, en Phénicie, que toute leur Sagesse était tirée des livres divins ou sacrés. Ces livres, disait-on encore, avaient été dictés primitivement par Baal lui-même à son divin scribe Taaut : plus tard ils avaient été écrits une seconde fois par un autre scribe divin, autre Taaut, nommé Surmo-Bel, à qui la déesse Thouro ou Chousartis prêtait son aide [1] : en dernier lieu, dispersés et altérés, ils avaient été recueillis par des scribes humains. On ajoutait que Sanchoniathon était l'un d'eux. Et ce qu'on nous a transmis comme un fragment de ses ouvrages est en même temps donné comme un extrait de ces livres [2].

Ce fragment de Sanchoniathon, un autre beaucoup plus court de Moschus, et un troisième d'un Sidonien anonyme (qu'on peut supposer avoir été Théodotus ou Hypsicratès) nous représentent toute la Sagesse phénicienne. On y voit qu'elle consistait essentiellement en des pensées relatives aux principes des choses et à la formation de l'univers ou genèse du monde. Mais nous n'en avons que des énoncés très-généraux, qu'il est nécessaire d'abréger encore ici.

Première formule, de Sanchoniathon. Il y a deux Principes des choses : l'***Air*** plein de souffle [3], et le ***Chaos*** confus et obscur [4]; plus un troisième, le ***Désir*** [5]. Les deux premiers Principes, unis

1. Voir ci-dessus, p. 68, 69.

2. Des fragments de Sanchoniathon furent d'abord donnés par un grammairien philosophe grec, qui vivait au commencement du second siècle de notre ère, Philon, de Byblos, en Phénicie. Il y fit évidemment des changements et des interpolations ou additions très-considérables. Porphyre, le philosophe de Tyr, si célèbre par ses luttes contre les chrétiens, au troisième siècle, les reproduisit pour s'en faire des armes contre le christianisme. Puis, Eusèbe, évêque de Césarée, en Palestine, en ce même siècle, les recueillit des livres de Porphyre, avec une intention tout opposée et en inséra ce qui lui convint dans son grand ouvrage de la Préparation évangélique, προπαρασκευη ευαγγελικη, où on peut les lire, l. I, c. 9 et 10.

3. Αηρ πνευματωδης, ou πνοη αερος, ou simplement πνευμα, *spiritus*, esprit.

4. Χαος θολερον, ερεβωδες : il rappelle l'abîme ténébreux de la Genèse : *Et tenebræ erant super faciem abyssi*. c. I, v. 2. De même le πνευμα-*spiritus*, rappelle le souffle-esprit de Dieu : *Et spiritus Dei ferebatur*. id.

5. Ποθος.

par le troisième, engendrèrent *Môt*[1]: et de Môt naquirent tous les germes et toutes les choses.

Seconde formule, de Théodotus ou d'Hypsicratès? Avant toutes choses étaient le *Temps*, la *Nue*, le *Désir*[2]. Le Temps et la Nue s'étant unis engendrèrent l'*Air* et la *Brise*[3]. Ceux-ci s'étant encore unis engendrèrent *Otos*[4] : et d'Otos naquirent toutes choses.

Troisième formule, de Moschus. Au commencement étaient l'*Ether* et l'*Air*[5]. S'étant unis, ils engendrèrent un grand *Souffle*[6], puis deux autres *Souffles*. Ceux-ci engendrèrent *Ulomus*. Ulomus s'unissant à lui-même[7] engendra l'*Œuf* et *Chusorus*[8]. L'Œuf ayant été brisé en deux moitiés, l'une forma le *Ciel*, l'autre la *Terre;* et toutes choses en naquirent[9].

A ces formules, il convient d'en joindre deux autres qu'il nous semble apercevoir au milieu de la confusion grande qui règne dans le fragment de Sanchoniathon[10].

1. *Môt* est interprété par les uns eau, une eau bourbeuse en putréfaction; et par les autres, limon. (Voir ci-dessus, p. 66.)

2. Κρονος, ομιχλη, ποθος. Κρονος le Temps était placé à la tête de la cosmogonie persane et de quelques autres; les Persans le nommaient *Zervane-Akerene:* c'est l'Eternité ou l'Eternel.

3. Αηρ, αυρα, l'air mâle et l'air femelle.

4. *Otos*, pour le mot et pour l'idée, se rapproche de *Môt*.

5. Αιθηρ, αηρ, l'air mâle et l'air femelle.

6. Πνευμα-*spiritus*.

7. *Ulomus* est représenté ici comme mâle et femelle, ou andro-gyne.

8. Ωον l'œuf : χουσωρος, l'ouvreur de l'œuf. Oon équivaut à Otos ou à Môt. Il rappelle Omorca des Chaldéens, que Bel coupa en deux, et dont une partie forma le ciel, et l'autre la terre.

9. Les cosmogonies de Théodotus et d'Hypsicratès? et celle de Moschus sont rapportées par Damascius, de Damas, en Syrie, philosophe néoplatonicien du sixième siècle après J.-C. Il disait les avoir tirées des livres d'Eudémus, disciple d'Aristote. On peut les lire dans son traité *Des premiers principes*, περι των πρωτων αρχων, publié d'abord en extraits, par Wolf, dans ses *Anecdota gr.*, p. 259, et donné tout entier, en 1826, sous le titre de *Damascii quæstiones de primis principiis*, par Jos. Kopp, p. 385.

10. Philon, de Byblos, donne en effet tous les noms qui suivent pour des noms d'hommes, dont il fait la généalogie et que, suivant le système d'Evhémère, il

Quatrième formule. Il y eut d'abord ***Kolpia*** et ***Baau***[1]. Ils engendrèrent ***Eon*** et ***Protogonos***[2]. De ceux-ci naquirent ***Genos*** et ***Genea***[3]. Puis Genos engendra ***Phôs***, ***Pur***, ***Phlôx***[4] : et d'eux vinrent toutes les générations.

Cinquième formule. Il y avait ***Elioun*** et ***Berouth***[5]; et avec eux étaient les Cabires, fils de ***Sydik***, et Taaut avec ses frères, fils de ***Mysor***[6]. Elioun et Berouth engendrèrent ***Ouranos*** et ***Gê***[7]. De ceux-ci naquirent ***Ilos-Kronos***, ***Bétyle***, ***Dagon-Siton***, ***Atlas***; et aussi ***Rhéa***, ***Dioné***, ***Astarté***[8]. Et le reste.

Tels sont les principaux articles de la Sagesse phénicienne qui nous ont été transmis. Il importerait sans doute d'en avoir les développements; mais ils nous font absolument défaut.

En leur état et comparés les uns aux autres, ils présentent des différences qui indiquent certainement quelques divergences dans les pensées et peut-être quelques luttes d'Ecoles. Il importerait aussi de les connaître; mais rien encore n'en est parvenu jusqu'à nous[9].

dit avoir été plus tard adorés comme des dieux. C'est bien plutôt lui qui prend des dieux pour des hommes.

1. ***Kolpia*** signifie vent, et ***Baau*** nuit. Ce dernier mot, qu'on écrit aussi ***Baaut*** ou βαωθ, ***Baau-the***, rappelle ***Bohu***, ***Tohu-Bohu*** de la Genèse, ***Buto*** des Egyptiens, ***Tauthe*** de Babylone.

2. Αιων, signifiant le siècle, ou le Temps rappelle Κρονος. Πρώτογονος est comme la ***Primi-genia*** des Latins.

3. Γενος, γενεα : quelques-uns croient retrouver ce couple divin dans des inscriptions puniques, sous les noms de ***Tholad***, ***Tholath***. (Creuzer-G., t. II, p. 232.)

4. Φως lumière, πυρ feu, φλωξ flamme.

5. ***Elioun***, mot phénicien, est traduit par υψιστος, le Très-Haut. ***Berouth*** semble de la même famille que Brathy (ci-dessus p. 66).

6. ***Sydik*** et ***Mysor***, avec leurs familles, existant en même temps qu'Elioun et Berouth, représentent les puissances et les forces essentielles au Très-Haut ou à l'Être-suprême, et coexistant à lui. Ils rappellent Jéhovah entouré des Elohims (que Philon met un peu plus loin autour d'El ou Ilos-Kronos).

7. Ουρανος le *ciel*, γη la *terre*. La Genèse commence d'une manière semblable : ***Deus creavit cœlum et terram.***

8. Philon mêle ici la théogonie des Grecs avec celle des Phéniciens : et il fait de même dans tout ce qui suit.

9. Le philosophe stoïcien, Posidonius, contemporain et ami de Cicéron, assure

D'une autre part et au fond, ces formules ont de grandes ressemblances : ensemble elles prouvent qu'en ce temps, la Sagesse phénicienne n'était pas dégagée de la forme mythique usitée dans la Religion populaire, à laquelle elle tenait donc toujours ; et surtout qu'elle se rattachait à la doctrine des Mystères, qu'elle ne fait guères que reproduire et traduire avec quelques modifications.

En effet, 1° la formule de Sanchoniathon représente d'abord la triade cabirique, *Axiokersos*, *Axiokersa*, *Kadmilos ;* l'*Air*-souffle étant puissance active fécondante ; le *Chaos*, puissance passive fécondée ; et le *Désir*, puissance médiatrice. Mais le quatrième terme de Sanchoniathon descend en *Môt*, qui est le produit du chaos fécondé, la Terre, mère universelle, tandis que la doctrine cabirique remonte vers un premier terme *Axieros*. 2° La formule rapportée, par hypothèse, à Théodotus ou Hypsicratès représente aussi d'abord la triade cabirique : le *Temps* ou l'*Eternel* étant la première puissance, *Axiokersos ;* la *Nue* étant la seconde, *Axiokersa ;* et le *Désir* étant le médiateur, *Kadmilos*. 3° La formule de Moschus présente, en total, une décade, qui se décompose de plusieurs manières, dont l'une est celle-ci : *a*. une triade, l'*Ether* et l'*Air*, double puissance primitive, fécondante et fécondée, et le produit de leur union, un grand *Souffle : b*. une autre triade, deux *Souffles* et leur produit, *Ulomus : c*. une dyade née d'Ulomus, l'*Œuf* et celui qui en est l'*Ouvreur*, celui-ci puissance mâle, celui-là puissance femelle : *d*. une dernière dyade ayant des caractères semblables, le *Ciel* et la *Terre*. 4° Dans la quatrième formule, qui n'est que le commencement d'une généalogie beaucoup plus longue, ce sont trois dyades, puis une triade : *a. Kolpia*, qui signifie *Souffle*, vent, *Baau*, nuit, sont les mêmes que l'*Air*-souffle et le *Chaos* de Sanchoniathon : *b. Eon* (Αιων) et *Protogonos* (Πρωτογονος au féminin ?) rappellent le Temps et la Première-née : *c. Genos* (Γενος) et *Genea* (Γενεα) sont celui et celle qui engendrent, autre puissance génératrice, mâle et femelle : *d. Phôs* (Φως) *Pur* (Πυρ) *Phlôx* (Φλωξ) sont le feu en la triple puissance

que Moschus expliquait la formation du monde par le concours des *atômes ;* mais cette assertion parait bien gratuite ; et nous ne savons rien de plus.

de *Lumière*, de *Chaleur* et de *Flamme*. 5° Enfin, dans la cinquième et dernière formule, *Elioun* et *Berouth* ne sont qu'une dyade supérieure, contenant en elle-même les puissances universelles, représentées par Sydyk, Mysor et leurs fils, et engendrant la dyade *Ouranos* (Ουρανος) le Ciel et *Gé* (Γη) la Terre

Mais il serait plus qu'inutile d'insister ; et nous terminons par là cette esquisse des pensées *religieuses* des Phéniciens.

Quelques mots suffiront sur les autres (pensées *morales* et pensées *politiques*).

§ 2. DES PENSÉES MORALES DES PHÉNICIENS.

Nous n'en savons pas les détails. Toutefois, il est certain que, dans les Mystères de Samothrace, on enseignait l'immortalité de l'âme humaine. Il paraît même que le grain de blé en était un symbole et que les initiés en associaient l'idée à celle du soleil et de la nature, dans les fêtes et les mythes d'Adonis. Comme la nature ne meurt en hiver et ne languit que pour reprendre ses forces au printemps, comme le soleil ne meurt au ciel que pour renaître, comme le blé ne meurt en la terre que pour se reproduire, ainsi l'âme ne meurt à cette vie que pour ressusciter à une autre [1].

§ 3. DES PENSÉES POLITIQUES DES PHÉNICIENS.

Tout ce que nous avons à en dire, c'est qu'elles étaient celles d'un peuple qui passait fréquemment du régime des Rois à celui de Suffètes, ou du gouvernement tyrannique à l'aristocratie.

Nous le répétons, cette exposition des *pensées* philosophiques, (*religieuses*, *morales*, *politiques*,) des Phéniciens, à l'époque où leur colonie vint s'établir en Gaule, n'en présente que le système général, en quelques parties principales. Mais nous n'avons pas besoin d'en parler avec plus de détails ici : nous craindrions plutôt qu'on nous accusât d'avoir fait une digression trop longue. Cependant elle était indispensable.

1. Creuzer-G., t. II, p. 52. Il cite Ammien Marcellin, XIX, 1 ; et le Scholiaste de Théocrite, III, 48.

CHAPITRE VI.

Suite du chapitre précédent :
II° De l'influence des Phéniciens sur les pensées philosophiques en la Gaule.

Deux opinions se présentent d'abord.

La première attribue aux Phéniciens une grande influence sur les pensées de la Gaule : elle s'appuie sur des raisonnements et des faits. En général, dit-on, des hommes ayant une supériorité quelconque ne se trouvent pas inutilement en rapport avec des inférieurs. Comment les Gâls, évidemment inférieurs aux Phéniciens, n'auraient-ils pas ressenti les effets de ces relations ? D'ailleurs ces Phéniciens exercèrent une grande influence dans tous les lieux où ils s'établirent, en Asie mineure, dans les îles voisines, en Grèce et en d'autres pays? Comment la Gaule aurait-elle été seule inaccessible à leur action ? Voilà pour les raisonnements. Quant aux faits, on signale des pensées identiques ou semblables chez les deux peuples et l'on conclut que les premiers les ont données aux seconds [1].

L'autre opinion est opposée : elle conteste à la fois les raisonnements, les conclusions qu'on tire des faits, et les faits eux-mêmes. Il n'est pas vrai, dit-on, que des étrangers s'établissant chez des peuples inférieurs aient toujours sur eux une puissante action : certains se retranchent souvent comme derrière une grande muraille qu'ils font infranchissable : on peut en citer de nombreux exemples. L'influence des Phéniciens dans les autres lieux où ils s'établirent n'est pas tellement démontrée qu'on soit

1. On peut voir plusieurs de ces ressemblances indiquées dans l'Histoire litt. de la France, t. I, c. 4, p. 83 et suiv., par M. Ampère, qui accorde quelque chose et même beaucoup à l'influence des Phéniciens. Au contraire, D. Martin veut que les Gaulois n'aient rien reçu des Phéniciens. Relig. des Gaul., t. I, c. 13, p. 17 et suiv.

obligé de l'admettre : il y a des systèmes qui la nient spécialement en Grèce. D'ailleurs les Phéniciens en ces lieux étaient plus près de leur patrie : ils pouvaient y venir en plus grand nombre et plus souvent : ils s'y adressaient à des peuplades peu nombreuses et distinctes les unes des autres ; ils pouvaient s'y mêler aux populations et presque se fondre avec elles. C'était le contraire qui leur arrivait en Gaule. Quant à l'identité et aux ressemblances qu'on signale entre certains peuples, elles sont très-souvent incertaines ; et d'autres fois elles peuvent avoir existé, sans que l'un des deux peuples ait rien reçu de l'autre. Phéniciens et Gàls marchaient sur deux jambes et portaient la tête droite vers le ciel, sans que les seconds l'eussent appris des premiers. Ne pouvaient-ils pas de même avoir, de ce ciel et d'autres objets, des pensées identiques ou semblables, sans que les premiers les eussent enseignées aux seconds ?

Entre ces deux opinions, une troisième qui les concilie est sans doute la plus conforme à la vérité. C'est du moins celle que nous embrassons comme la plus vraisemblable.

Très-certainement les Phéniciens qui fondèrent la colonie de la Gaule et qui la continuèrent pendant plus de trois siècles n'étaient, en immense majorité, que des marchands, tout occupés de négoce et n'ayant pas beaucoup de pensées au-delà de cette sphère. Ils fesaient leur affaire à peu près exclusive du soin de s'enrichir par l'industrie ; et à part les ventes et les achats avec les indigènes, ils s'inquiétaient peu de leur rien donner, ni d'en rien recevoir : nous dirions, si on le permettait, que les pensées n'étaient pas un de leurs articles de commerce [1]. La différence du langage les empêchait d'ailleurs d'entrer en relations intimes.

1. Le baron d'Eckstein, dans le Catholique, avril 1829, p. 132, 148, dit très-bien : « Jamais les marchands de ces régions lointaines (les Phéniciens) n'ont eu » les vues scientifiques et religieuses qu'on leur attribue.... Dans les contrées » lointaines où ils abordèrent, les Phéniciens ne voulurent jamais importer de » nouvelles doctrines religieuses, mais seulement servir leurs intérêts commer-» ciaux. »

avec les habitants, qui s'en souciaient eux-mêmes fort peu [1]. Enfin ils étaient en très-petit nombre, parce que leur nation elle-même était peu considérable et que la métropole était bien éloignée. C'est pourquoi les Phéniciens durent, en général, n'exercer aucune influence *directe* sur les pensées de la Gaule [2].

Cependant cette colonie de marchands avait son Culte public, c'est-à-dire ses fêtes, ses sacrifices, ses cérémonies, et ses prêtres et ses prêtresses desservant des temples et des autels. Chaque année elle envoyait solennellement sa théorie à la métropole et elle la recevait au retour avec la même pompe. Elle avait sa Mythologie qu'elle racontait, ses Croyances qu'elle exprimait. Toutes ces choses accomplies pendant plusieurs siècles, sous les yeux des indigènes voisins, ne pouvaient pas manquer de produire quelque résultat : et de proche en proche, ces effets devaient être ressentis assez loin. C'est ainsi que l'on comprend que les Phéniciens durent exercer une influence *indirecte* sur la Gaule.

Peut-être même des Mystères semblables à ceux de Samothrace furent-ils établis en certains lieux, spécialement dans quelques-unes des îles de la Méditerranée ou de l'Océan ; et des Gâls et des Ibères s'y firent initier [3].

Peut-être encore certains livres de la Sagesse phénicienne, ouvrages de Sanchoniathon, de Moschus ou d'autres, furent-ils importés en Gaule et connus de quelques habitants, qui commencèrent à prendre eux-mêmes le caractère de Sages...... Mais nous foulerions ici le sable le plus mouvant des conjectures sans fonds : il est impossible de s'y arrêter.

1. L'obstacle de la différence du langage pourrait n'avoir pas été aussi grand que nous le donnons à entendre s'il était vrai que l'idiôme de la Gaule de ce temps eût été un dialecte sémitique, comme le phénicien, ainsi qu'on l'a dit. Mais ce n'est là qu'une conjecture. V. aux Addit. et Eclaircis., nº XII, *Sur une origine attribuée aux anciens Gaulois.*

2. M. Henri Martin, t. I, p. 10, dit « qu'on a fort exagéré l'action des Phéniciens sur la Gaule... Leur esprit dut avoir au fond peu de prise sur le génie » des races gauloises. »

3. Strabon dit positivement que, dans une île, près de la Bretagne, on célébrait des Mystères semblables à ceux de Samothrace, l. IV, p. 137. V. ci-dessous, ch. XIII.

CHAPITRE VII.

Suite des deux chapitres précédents : III°. Des pensées philosophiques en Gaule, depuis l'établissement de la colonie phénicienne jusqu'à sa ruine.

Quelque opinion qu'on ait des conjectures qui viennent d'être indiquées, il est certain que les Phéniciens ne vécurent pas si long-temps, au milieu de nos ancêtres, sans exercer quelque influence sur eux. Il n'est pas moins certain qu'en ces mêmes siècles, la Gaule tendait d'elle-même à développer ses pensées. Ainsi deux actions, l'une intérieure et l'autre extérieure, la sollicitaient au mouvement de l'intelligence. Chose digne de remarque et qui résulte évidemment de ce qui précède : ces deux actions étaient de nature à s'aider, jusqu'à un certain point, beaucoup plus qu'à se contrarier, malgré les nombreuses et profondes différences qui existaient entre les deux peuples. En effet, Gâls et Phéniciens divinisaient également la nature, mettant des dieux et des déesses en toutes les parties de l'univers. Mais les divinités phéniciennes apparaissaient plus nombreuses et correspondant à un plus grand nombre de points de vue : elles étaient mieux distinguées les unes des autres et le système général, qui en était plus complet, offrait aussi moins de confusion. L'intelligence des Gâls tendait vers ce même but en ses aspirations et ses efforts internes : elle devait donc en recevoir des secours plus ou moins puissants.

Il n'est pas douteux que cette aide ne lui ait été donnée à quelque degré. Quant aux résultats, nul n'en peut dire les détails : et tout ce qu'il nous semble possible de faire, c'est de présenter quelques conjectures, à côté d'un petit nombre de faits certains.

Les antiques divinités de la Gaule continuèrent d'être adorées. Mais plusieurs prirent des caractères nouveaux, qu'elles ajoutèrent aux anciens, en harmonie avec le développement industriel, commercial et même littéraire, déterminé par les Phéniciens.

En conséquence Onuava, Belen, Belisana présidèrent glorieusement aux arts, aux sciences et aux lettres, en même temps qu'à l'eau et à la lumière matérielle [1]. Volkan, dieu du feu, grandit en importance. Merszen, le dieu du commerce, inspira des idées plus hautes. Teutat, le dieu de la nation, eut des attributions plus étendues.

Soit que les Phéniciens eussent importé l'alphabet en Gaule, comme on dit qu'ils le firent en Grèce, soit qu'ils n'eussent fait qu'en introduire quelque perfectionnement ou en répandre l'usage, on vit surgir ou certainement grandir *Oghmi*, *Ogmi-us*, dieu de l'écriture, ainsi que de la parole et de l'éloquence [2].

Les *Dioscures*, dieux de la navigation, et *Melkarth*-Hercule, dieu national de Tyr, dont on retrouve plus tard et pendant bien des siècles tant de souvenirs en Gaule, commencèrent d'être adorés, à l'imitation des Phéniciens [3].

1. Plus tard, Onuava fut représentée en Gaule avec des parties de poisson, ce qui la rapprochait de certaines divinités phéniciennes. (Relig. des Gaul., t. II, p. 110.) On a remarqué aussi que le mot *Onuava* ressemble quelque peu à *Oannes*, dieu-poisson à Babylone. (Creuzer-G., t. II, p. 27, 33.) Comme déesse présidant aux sciences, etc., son nom a encore été rapproché de celui d'*Onka*, dite la Minerve phénicienne. (Ci-dessus, ch. V, p. 69. Relig. des Gaul., ibid. p. 121.) *Belen* et *Belisana* ont été rapprochés de *Bel* et de *Belisama* ou *Belisamen*. (J.-J. Ampère, Hist. litt., c. 1, p. 90.)

2. On fait venir ce nom de *ogham*, en gaëlic, écriture, surtout l'écriture secrète, mystérieuse : on le tire aussi de *og*, *mi*, puissante bouche. Ogmi-us est le dieu qu'on a nommé plus tard l'Hercule gaulois. Voir ci-dessous, ch. XIII.

3. Diodore de Sicile, l. IV, p. 259, D. Bouquet, t. I, p. 202, dit que les Gâls, qui habitaient les bords de l'Océan, adoraient les *Dioscures*, depuis les temps les plus reculés : la tradition rapportait que ces dieux étaient venus en Gaule par la mer. Suivant une croyance répandue parmi les Gâls, *Hercule-Melkarth* avait élevé ses fameuses colonnes en leur pays.

Bien des siècles plus tard, sur les médailles de Posthume, tyran de la Gaule en 260-67, on gravaun Hercule surnommé *Deusoniensis*. D. Martin (Relig. des Gaul., t. II, p. 29, 87) entend cette épithète comme désignant la localité de *Deuso*, Deutsch, Duitz d'aujourd'hui, bourg au-delà du Rhin, vis-à-vis de Cologne. Mais Creuzer-G., t. II, p. 192, l'explique comme équivalant à *Desanaus*, épithète de Melkarth-Hercule, en Phénicie et en Phrygie, qu'il interprète par le fort.

Sur une autre médaille de la même époque, Hercule est représenté armé d'un

Les *Patèques*, ces protecteurs universels, qui présidaient à tant de travaux, et dont les images étaient placées à la proue des vaisseaux phéniciens et dans une foule de lieux, sous la forme de petits hommes ou de pygmées, purent aussi devenir populaires, soit par eux-mêmes, soit associés à d'autres divinités déjà reconnues [1].

Mais les plus grands changements furent peut-être ceux du Culte. Car l'appareil qu'il avait chez les Phéniciens était bien fait pour attirer l'attention en frappant les sens, exciter l'admiration après la curiosité, et pousser à des imitations plus ou moins éloignées.

La légende dit que Melkarth ou les Phéniciens firent abolir la *xénoctonie*, c'est-à-dire l'usage de sacrifier les étrangers. Mais ils provoquaient certainement aux sacrifices de victimes humaines : et il est assez probable que leur statue de Moloch fut imitée par

bident, un dauphin sous le bras, une écrevisse de mer à ses pieds : il y est surnommé *Macusan*. (Relig. des Gaul., ibid. p. 30.) L'étymologie de ce mot, en langue celtique, peut être *machu, bachu;* et il signifierait littéralement armé d'un harpon. C'est, en tout cas, un Hercule, dieu de la mer, protecteur des navigateurs.

Enfin, sur un autel trouvé en 1720 et d'une époque incertaine, il est surnommé *Saxan*. (Relig. des Gaul., ibid. p. 35.) Si l'on cherchait encore l'étymologie de cette épithète, non pas dans la langue des Latins, mais dans celle des Celtes, on pourrait la trouver dans *saczun*, qui se dit en parlant des fruits de la terre en bon état et des viandes bien assaisonnées. Ce serait un Hercule, dieu de la table : *Saxan* pour *Saxun* équivalant à *epulator*, ευφραδης et επιτραπεζιος. Ci-dessus, ch. v, p. 69, note 5.

Le surnom de *Gigon*, donné à Hercule, paraît à quelques écrivains de nos jours se retrouver dans un dieu *Gwyddon*, très-célèbre chez les Celtes de la Grande-Bretagne, et dont nous parlerons plus bas, ch. XIII. (Voir MM. de la Villemarqué, Chants populaires de la Bretagne, 4e édition, Introd. p. lii : Al. Maury, les Fées du moyen-âge, p. 83; H. Martin, t. I, p. 56.) Cette assimilation nous paraît forcée pour le mot et pour la chose.

1. Des *Patèques*, comme dieux pygmées et ouvriers magiques, on a rapproché les Nains. Les Patèques étaient associés aux Cabires, ci-dessus, p. 76 et suiv. ; et Schelling rapproche de ce dernier mot celui de *kobold*, en allemand ; espèce de nains ou *farfadets*. Faudrait-il donc en faire remonter l'origine jusques-là ?

ces statues d'osier que, du temps de César encore, on emplissait d'hommes que l'on brûlait [1].

Certains détails de leurs fêtes en l'honneur d'Adonaï et d'Astarté purent de même s'introduire dans celles que les Gâls célébraient en l'honneur de Belen. Nous n'en excepterions même pas, absolument, l'usage de la prostitution [2].

Enfin l'organisation des colléges phéniciens de prêtres et de prêtresses contribua peut-être à celle du sacerdoce gaulois, qui tendait d'ailleurs par lui-même à se mieux constituer, et qui put en prendre quelques caractères. S'il fallait en croire un ancien auteur, le sacerdoce des Gâls aurait compris dès lors plusieurs classes dites Bardes, Eubages, et Druides : car il rapporte qu'avant l'arrivée des Grecs-Phocéens, les Gâls avaient commencé d'être instruits et civilisés par eux [3].

1. Sur la statue de Moloch, chez les Phéniciens, voir ci-dessus, ch. v, p. 75. Sur les statues d'osier en Gaule, César dit : Comm. l. vi, c. 16: *Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent : quibus succensis, circumventi flammâ exanimantur homines.*

De même que l'on consacrait les enfants à Moloch, ainsi paraît-on avoir fait en Gaule pour le Dieu du feu-Soleil. Peut-être les restes de cette cérémonie se sont-ils conservés jusqu'à nos jours, dans l'usage qu'ont les enfants de sauter à travers les feux allumés, le jour de la Saint-Jean, à la fête du solstice d'été.

2. Les Phéniciens avaient porté cet usage dans les îles Baléares, où, suivant Diodore de Sicile, l. v, p. 298, c'était en outre la coutume que la nouvelle mariée eût commerce, le jour de ses noces, avec chacun de ses parents et amis, en commençant par les plus anciens; et que le mari ne vint qu'en dernier lieu.

Un de mes auditeurs m'a dit qu'à l'extrémité de notre département de la Haute-Garonne, dans certains villages de l'arrondissement de Saint-Gaudens, lorsque la noce revient de l'église, le mari se tient au seuil de la porte, sur une chaise ou sur une échelle; et que tous les jeunes gens qui veulent embrassent la mariée, en lui donnant quelque argent. Serait-ce donc un lointain souvenir des jeunes filles qui se fesaient une dot, en se prostituant aux alentours du temple en l'honneur d'Astarté ?

Salvien, le prêtre chrétien surnommé le Jérémie du cinquième siècle, se lamentait, en voyant la persistance du culte d'Astarté, dans le midi de la Gaule ; il déplorait les excès qui en faisaient partie.

3. Amm. Marcellin, l. xv, c. 9, D. Bouquet, t. i, p. 544 : *Studia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos et Eubages et Druidas.* Voir, sur ces trois Ordres et sur l'organisation du Corps druidique, le chap. xiii.

Cependant on admet en général et tout nous semble, en effet, porter à croire que rien n'était encore bien déterminé dans l'établissement de ces classes, ni dans la hiérarchie entre elles, ni dans l'organisation de tout le corps sacerdotal. Cette institution dut être l'œuvre de l'époque suivante.

A la suite de ces détails sur les pensées *religieuses* des Gâls, en ce temps, nous n'avons rien à dire sur leurs pensées *morales*. Sans doute elles purent recevoir quelque développement, et il est vraisemblable qu'il en fut ainsi. Mais ces faits n'ont point de témoignages historiques ; et comme le point de départ était obscur (ci-dessus, p. 44-5), le point d'arrivée reste encore enveloppé des mêmes ténèbres.

Quant aux pensées *politiques*, s'il fallait en croire un de nos derniers écrivains, elles auraient été grandement modifiées en un point ; ou du moins les lois-*mores* ou les coutumes, en matière de gouvernement, auraient reçu une grave altération. Suivant lui, quand les Phéniciens arrivèrent, les Gâls étaient gouvernés par des tyrans, c'est-à-dire soumis à l'autorité absolue des *tiern* et des *brenn;* mais, ajoute-t-il, « ces tyrannies, c'est-à-dire l'auto-
» rité absolue des chefs de tribu et des chefs militaires, furent
» détruites et firent place à des gouvernements aristocratiques,
» constitution favorite du peuple phénicien. » Et il appuie sa phrase d'une ligne qu'il cite ainsi : Ηραχλης παρεδωχε την βασιλειαν τοις αριστοις των εγχωριων [1].

Mais il y a lieu de faire ici plusieurs remarques.

1° Ce passage est emprunté à la légende phénicienne rapportée par les écrivains grecs : et cette autorité, en une matière aussi grave, ne serait peut-être pas incontestable.

2° Dans la citation telle qu'on la fait, trois mots sont retranchés, των μεν Ιϐερων [2]. La légende parle, en cet endroit, de ce qu'Héraclès fit chez des Ibères d'Espagne : et l'on n'est peut-être pas suffisamment autorisé à l'entendre de la Gaule.

3° Ce qui est plus grave, c'est que le passage cité dit le contraire

1. Am. Thierry, t. I, p. 21.

2. Voir le passage de Diodore de Sicile, l. IV, p. 226. D. Bouq., t. I, p. 302.

de ce qu'on veut lui faire dire. Car il se traduit littéralement par ces mots : ***Héraclès donna la royauté aux meilleurs du pays.*** S'il la donna, il ne l'abolit donc pas.

La même légende dit encore qu'Héraclès épousa des filles de Rois, et qu'il fut le père de Celtus, qui hérita de la royauté de son aïeul et fut le plus grand Roi du pays, auquel il donna son nom. On doit conclure qu'il n'abolit pas la royauté.

La conduite tenue par Héraclès ou les Phéniciens, telle que les mots cités la représentent, est d'ailleurs très-simple, très-naturelle, très-ordinaire. La colonie des Phéniciens rencontra des opposants et des partisans. Ceux-ci furent nécessairement pour eux les honnêtes gens, les meilleurs citoyens; et ils firent tout ce qu'ils purent pour que le pouvoir passât ou restât entre leurs mains. Il n'y a point là de grand système politique substitué à un autre.

En réalité, rien ne tend à montrer ni que les Gâls aient été soumis à des tyrans, maîtres absolus, quand arrivèrent les Phéniciens; ni que ceux-ci les aient fait vivre sous un régime aristocratique, établi par eux. L'affirmer c'est faire une double hypothèse, non-seulement gratuite, mais invraisemblable et contraire à tout ce que nous connaissons ou conjecturons probablement [1].

1. En combattant ici l'opinion de M. Thierry, nous n'entendons point manquer à la déférence que l'on doit principalement aux écrivains estimés du public. Mais, outre l'obligation de signaler ce qui nous semble une erreur, nous tenons à donner ici un exemple de la manière dont se font les constructions systématiques. Afin de prouver la grande influence des Phéniciens, on torture un mot jusqu'à ce qu'il dise qu'ils instituèrent en Gaule leur propre régime politique; et pour les montrer instituant le gouvernement aristocratique, on suppose avant eux un gouvernement tyrannique. Mais deux hypothèses ne font pas une certitude, ni deux erreurs une vérité.

CHAPITRE VIII.

Des Grecs-Rhodiens ; de leur influence ; et des pensées philosophiques en Gaule, jusqu'à la troisième époque. (900? — 600 avant J.-C.)

Ce chapitre n'est guère destiné qu'à marquer une place ou plutôt une lacune dans notre histoire. Car nous connaissons peu de chose de la philosophie des Grecs-Rhodiens ; nous ne pouvons presque rien conjecturer de leur influence en Gaule ; et nous ne savons pas si, pendant ces trois siècles environ, les pensées des Gâls se développèrent par l'action de certaines causes intérieures. Nous avons cependant à dire quelques mots.

Ces Grecs de Rhodes, qui vinrent après les Phéniciens établir une colonie dans la Gaule, avaient eux-mêmes reçu très-anciennement dans leur île des colons de Phénicie. Peut-être même les avaient-ils eus pour premiers instituteurs. En tout cas, on signale des ressemblances entre les deux peuples.

Un principal Dieu des Rhodiens et leur Dieu national était Hélios (Ηλιος, le Soleil), à qui fut élevée la statue colossale qui passa pour une des merveilles du monde. On disait qu'il avait dû arracher cette terre à l'empire des eaux et la dessécher, pour que *Rhoda*, son épouse, déesse des roses, pût y accoucher : de là était venue à l'île son nom (*Rhodes*), avec son emblème (une *rose* ροδον). L'île elle-même était réputée fille d'Hélios. On y célébrait des jeux en son honneur [1] : et les principales familles prétendaient tirer de lui leur origine ; elles prenaient le titre d'*Héliades*. Avec Hélios, outre Rhoda son épouse, les Rhodiens adoraient principalement *Pallas*, appelée aussi Athéné ou Minerve, qui avait un temple célèbre dans la ville de Lindos. Sa plus

1. On les nommait αγωνες Αλιων ou Ροδανελειων.

ancienne statue y était une colonne en bois ou une pierre conique. On la regardait comme déesse de la Lune, ayant une foule d'attributs [1]. Son culte s'associait à celui d'Halia (Αλια), déesse de l'eau, elle-même amante de *Poseidon* ou Neptune ; etc. [2].

D'autres détails seraient superflus [3].

Une ressemblance très-remarquable est celle des *Telchines* et des Cabires. En effet, les Telchines étaient à Rhodes les premiers prêtres et les grandes divinités, comme les Cabires à Samothrace. Prêtres, ils étaient enchanteurs ou magiciens comme les Cabires ; leur nom même paraît le signifier [4] : ils étaient aussi des forgerons, tout puissants à fondre et à dompter par le feu les métaux les plus durs, ayant inventé et enseigné l'art de mettre le fer en œuvre, fabricateurs des premières statues et spécialement de la première statue de Pallas, surnommée *Telchinienne.* On disait qu'ils avaient même fabriqué la faux dont Kronos se servit pour mutiler son père Ouranos; etc. Dieux, les Telchines de Rhodes étaient, comme les Cabires de Samothrace, les Grands-Puissants, réunissant en eux toutes les divinités de la religion populaire et

1. *Pallas-Athéné* ou *Minerve* était en effet une divinité très-compliquée chez les Grecs de ces siècles reculés et leurs descendants. Voir Creuzer-G., t. II, p. 707-818. Une des étymologies de *Pallas*, rapprochée de *phallus*, l'identifie ou l'assimile à la grande fécondatrice. Ibid., p. 720. Dans le temple de Lindos, Hélène lui avait dédié une coupe faite d'après la mesure de son sein : on l'explique par ses rapports à la déesse de la Lune. Ibid., p. 733. La forme conique de la pierre qui était sa statue est expliquée comme celle d'Astarté-Vénus. Id., p. 222.

2. Αλια est tiré d'αλιος, αλς la mer, marin : il peut aussi être le féminin d'Αλιος pour Ηλιος, soleil.

3. Notons pourtant que, parmi les surnoms d'Hélios était celui de Ερυθιβιος en qualité de protecteur du blé contre la rouille : l'idée du blé était associée à celle du soleil, comme à Samothrace : ci-dessus, ch. V, p. 85. Encore, on parlait de prêtres rhodiens tuant le taureau sacré : c'était un mythe du soleil, semblable à celui d'Adonis : ci-dessus, id. p. 73. Sur les divinités de Rhodes, entr'autres ouvrages, on en cite un spécial en allemand, *Die Gotterdienste auf Rhodus im Alerthume,* c'est-à-dire, les Cultes de Rhodes dans l'antiquité, par Heffter.

4. Parmi les étymologies, une des plus accréditées chez les Grecs était celle de τελχινες, pour θελγινες, du verbe θελγειν, enchanter.

des mythes, tels qu'on les expliquait aux initiés. Nous ne savons rien de particulier sur leurs Mystères [1].

Il résulte de là que, si les Rhodiens, colons établis en Gaule, y exercèrent quelque influence *indirecte* (il ne peut être question d'influence *directe*), ils ne firent que continuer ou renouveler celle des Phéniciens, avec le mélange des éléments grecs qui tenaient à leur caractère national. Mais tout le mouvement de pensées déterminé par ces causes étrangères est inconnu.

Nous ignorons de même celui qui put être produit par des causes intrinsèques, jusqu'à l'époque suivante.

Parmi les causes extérieures qui purent agir sur l'esprit de la Gaule, en ce même temps, se présentent aussi les rapports avec les peuples d'Italie, au-delà des Alpes, qui furent franchies, plus d'une fois. Mais l'histoire, qui apprend peu de choses sur ces rapports, n'en fait pas connaître les résultats philosophiques.

Quelques auteurs [2] pensent, en outre, que les Pélasges-Tyrséniens, qui s'établirent en Italie où ils furent les Etrusques et d'où ils chassèrent les Gàls-Amhra (les Ombres), vinrent eux-mêmes en Gaule, par mer; et qu'ils y eurent quelques établissements du genre de ceux des Phéniciens et des Rhodiens. Ils leur attribuent une grande influence sur les pensées philosophiques de la Gaule, principalement sur les pensées religieuses : ils leur rapportent tout ce que d'autres considèrent comme l'œuvre des Phéniciens: ils les regardent spécialement comme les fondateurs de Mystères semblables à ceux de Samothrace. Mais cette opinion n'a point de fondements assurés : même en l'adoptant, le tableau philosophique de cette époque ne paraît pas plus détaillé, ni plus distinct.

1. Dans la croyance populaire, les *Telchines* furent souvent des Génies, bienfaisants, malfaisants. Ce dernier caractère domina bien des fois. Leurs ministres avaient la même réputation : certains étaient *sorciers*. Creuzer-G., t. II, p. 279-82.

2. M. d'Eckstein, dans le Catholique, avril 1829, et *passim*.

CHAPITRE IX.

De la philosophie des Grecs-Phocéens ; de son développement en la Gaule ; et de son influence jusqu'à l'arrivée des Romains. (600-151 avant J.-C.)
1° De la philosophie des Grecs-Phocéens.

Il est indispensable de savoir d'abord quelles étaient les pensées philosophiques de ces Grecs-Phocéens qui vinrent s'établir en Gaule, vers le commencement du sixième siècle avant notre ère, dans les lieux que l'on appelait peut-être en ce temps ***Mad-cil*** ou *le bon port* [1] et qui furent depuis ***Mas-silia***, ***Mas-salia***, aujourd'hui *Marseille*. Nous allons donc commencer ici par un travail semblable à celui que nous avons fait précédemment pour les Phéniciens, et par les mêmes motifs. Nous devrons chercher ensuite quel fut le développement de ces pensées à Marseille et dans les autres villes dont elle devint la métropole, tout le long du littoral méditerranéen. En dernier lieu, nous tâcherons de dire comment elles influèrent sur la Gaule.

Si ce travail paraît un peu long, nous n'oublierons pas que tout ce qui se rattache à la Grèce paraît commander à l'historien de la philosophie une attention toute particulière.

1° DE LA PHILOSOPHIE DES GRECS-PHOCÉENS.

Il faut se rappeler que l'Asie mineure, patrie de ces Phocéens, avait eu précédemment deux espèces de relations avec la Grèce d'Europe. Très-anciennement elle lui avait envoyé plusieurs co-

1. ***Mad***, *mat*, *ma*, avec tous ses dérivés, a le sens général de bien, ce que l'on désire ; comme en grec μαω : *cil* est tout ce qui cache, comme *cel*, d'où *cel-are* en latin. Marseille est toujours *bon port* dans la Méditerranée.

Ionies, qui s'y étaient établies avec d'autres étrangers, mêlés à tous ceux qu'on désigne par le nom vague et mystérieux de Pélasges : des Phéniciens étaient du nombre : et tous ensemble ils y avaient apporté de précieux germes de développement. Sous cet aspect, on peut dire que cette Asie fut véritablement une mère de la Grèce. En des siècles postérieurs, la Grèce devenue terre des Hellènes avait, à son tour, envoyé plusieurs colonies en cette Asie dont les rivages regardaient les siens et les touchaient presque. Divisées en Eoliens, Ioniens, Doriens, elles y avaient aussi rapporté d'autres germes précieux d'un développement supérieur : et sous cet autre aspect, on peut également dire que l'Asie mineure fut fille de la Grèce. Postérieurement encore cette fille était presque redevenue une mère par une autre influence dont l'expression peut se trouver dans Homère, le rhapsode proclamé divin, qui correspondit à une nouvelle vie, la véritable vie grecque.

A l'époque où nous sommes (600 avant J.-C.), ces colonies grecques de l'Europe, en quelque sorte réimportées dans l'Asie, n'avaient pas cessé d'être florissantes : entre elles, les Ioniens continuaient de tenir la première place : et parmi les villes d'Ionie, Phocée continuait aussi d'être l'une des principales. Un remarquable mouvement intellectuel s'y accomplissait : plusieurs noms célèbres dans la poésie et dans l'histoire le représentaient [1] : d'autres plus célèbres encore le représentaient ou se préparaient à le représenter dans l'ordre spécial de la philosophie. On y agitait avec quelque ardeur les questions ***religieuses***, auxquelles on mêlait diversement des pensées ***morales*** et ***politiques***.

C'est le tableau des unes et des autres que nous devons d'abord remettre en la mémoire.

§ Ier. DES PENSÉES RELIGIEUSES DES GRECS-PHOCÉENS.

En ce temps-là des Sages Σοφοι ou plus modestement des Amis

1. Voici quelques-uns de ces noms : Poètes lyriques, Mimnerme de Colophon, Hipponax d'Ephèse, Anacréon de Téos : Poète épique, Paniasis de Samos, île ionienne : Poète gnomique, Phocylides de Milet : Historiens ou logographes, Cadmus de Milet, Denys, id.

de la Sagesse Φιλοσοφοι commençaient donc à se montrer nombreux dans l'Ionie. Leurs chefs étaient les hommes qui passent pour les premiers et les plus célèbres *philosophes* grecs. Ils appartenaient généralement à la classe des *initiés*, et leur doctrine se rattachait à celle qu'on enseignait dans les *mystères*. Cette doctrine elle-même était une explication de la mythologie poétique, identifiée à la *religion du peuple*. Ainsi les pensées relatives à Dieu formaient aussi comme trois systèmes, au sein de cette nation [1]. Il faut donc encore les rappeler tous trois successivement.

I. *De la Religion populaire.* A Phocée et dans toute l'Ionie (on peut dire en toute la Grèce asiatique), la *religion populaire* était généralement la même que dans la Grèce d'Europe. On y avait les mêmes *croyances* en un grand dieu suprême, Ζευς-Jupiter, associé à une grande déesse, Ηρη-Junon ou toute autre; et en une foule de dieux et de déesses présidant à toutes les parties de l'univers, depuis les plus lointains sommets des cieux jusqu'aux dernières profondeurs des enfers, et réglant tout ce qui est de l'homme, en son corps, en son esprit, en son cœur: Sylvains et Dryades dans les forêts, Tritons et Néréides dans les mers, etc.; Hygie et Esculape pour la santé physique; Phébus et les Muses pour la poésie, les sciences, les lettres, les arts; Erôs et Aphrodite pour l'amour, etc. La *mythologie* des poètes, Homère, Hésiode [2] et les autres, y résumait également les principaux récits qui avaient cours sur toutes ces divinités. Et des fêtes, des

1. Ces trois systèmes de pensées religieuses, que nous signalons ici chez les Grecs-Phocéens (comme précédemment chez les Phéniciens, p. 65) ne sont pas sans analogie avec les trois théologies que Varron distinguait chez les Romains : la théologie *fabuleuse* ou des poètes ; la théologie *civile* ou des magistrats ; et la théologie *naturelle* ou des philosophes.

2. Hésiode était aussi un enfant de la Grèce asiatique, quoiqu'il paraisse avoir vécu dans la Béotie : cette province de la Grèce d'Europe avait d'ailleurs, en plusieurs points, un caractère phénicien très-prononcé : le phénicien Cadmus y avait anciennement conduit une colonie.

sacrifices, des cérémonies semblables y composaient le *culte*. Il serait vraiment superflu d'en rapporter les détails.

Mais, au milieu de ces ressemblances, on découvrait des différences dont quelques-unes sont importantes à signaler. Certaines divinités présentaient un caractère qu'elles semblaient tenir d'une antiquité très-reculée et des pays de l'Orient plutôt que de la Grèce occidentale : certains mythes d'Homère offraient ce même caractère, qu'on remarquait encore plus dans ceux d'Hésiode : et certaines parties du culte témoignaient d'un esprit qui n'était pas celui de la Grèce de ce temps. Une très-grande divinité de l'Ionie, celle à qui la ville d'Ephèse, non loin de Phocée, avait élevé le célèbre temple que l'on comptait parmi les merveilles du monde, Artémis, offrait spécialement cette physionomie : on la trouvait aussi dans son frère, Apollon surnommé Lycien, et dans leur mère, Ilithye, Léto ou Latone. Il est indispensable de s'arrêter au moins sur ces trois divinités et spécialement sur la première.

Sur la déesse Artémis. La croyance en cette déesse Artémis (nommée aussi Diane d'Ephèse) remontait à des temps fort reculés. Il paraît qu'elle était très-répandue en ce pays, dès l'époque ancienne où diverses colonies en étaient sorties pour aller s'établir en Grèce. Peut-être y était-elle venue plus anciennement encore d'autres terres lointaines, dans l'Asie supérieure, à l'Orient [1].

1. Suivant une tradition, Ephésus, fils de Caystros et de Derceto la phénicienne et la syrienne, avait fondé le premier temple d'Artémis à Ephèse, d'accord avec Crésus, roi autochthone. Pausanias, VII, Achaïc., 2. Suivant une autre tradition, les Amazones, venues des bords du Thermodon ou du Pont-Euxin et d'au-delà, avaient été les premières prêtresses du temple; et même elles l'avaient fondé : elles y avaient, disait-on, consacré la plus antique image de la divinité. Ibid. Un troisième récit fesait apporter son culte par un prêtre-poète, Olen, venu des pays hyperboréens. Id. I. Attic. 18; IX, Bœotic., 27; X, Phocic., 5. Herodot. IV, 33, 599. Plusieurs des divinités que l'on groupait autour d'elle, comme étant de sa famille, appartenaient à la Colchide. En certains endroits, on la surnommait persique. Diodor. V. 77. Enfin, un tragique grec représentait des vierges bactriennes adorant Artémis, avec d'autres vierges de Lydie, sur le mont Tmolus. Diogen. ap. Athenæ. XIV, 38.

Toutes ces traditions concouraient à démontrer l'antiquité de ce culte d'Artémis

Et quand les descendants de ces vieux colons de l'Asie mineure en Grèce étaient devenus colons de la Grèce en Asie, ils y avaient retrouvé cette croyance de leurs pères et l'avaient reprise.

Peut-être qu'ils y avaient aussi retrouvé la très-antique image que l'on disait tombée du ciel et qui pouvait être quelque pierre noire ou un tronc grossier [1]. Ils avaient continué de la tenir en grande vénération : et la plupart des autres idoles qu'ils fesaient de la déesse conservaient quelques traits des caractères qu'elle avait eus d'abord. Ainsi la couleur noire était consacrée ; les idoles étaient généralement de bois d'ébène, ou à son défaut, mais rarement, de bois de vigne ou de cèdre. Très-souvent ce n'était qu'un tronc, surmonté d'une tête et enveloppé jusqu'aux pieds. On lui ajoutait deux bras étendus horizontalement et soutenus par deux bâtons fixés en terre ou à la base de la statue. Sa tête était couronnée d'un boisseau (*modius*), ou d'une tour ou de quelque autre ornement. Sur ses bras étendus on plaçait des enfants ou des animaux. Autour de son cou étaient des colliers ou guirlandes de fruits et de fleurs, parmi lesquelles on mettait des roses. Plusieurs rangs de mamelles s'étalaient sur sa poitrine. Le reste du corps était renfermé dans une gaine sur laquelle on peignait toute sortes de figures d'animaux, réels ou fantastiques, et d'objets divers, taureaux, lions, cerfs, chiens, poissons, crabes ou écrevisses de mer, abeilles, des tigres ou des panthères avec des cornes et des aîles, des griffons, des dragons, des sphinx ; etc. : c'étaient aussi le soleil, la lune et des étoiles ; un arc, un carquois et des flèches ; une quenouille et des fuseaux ; etc. [2].

Quoiqu'on ne puisse guère se flatter de connaitre avec certitude le sens de tous ces caractères de l'idole, on comprend qu'ils

et en reportaient l'origine vers des régions de plus en plus lointaines, vers l'Orient. Un autre récit, fesant bâtir le temple à sept reprises, en reportait de même la première origine et celle du culte que l'on y célébrait dans les ténèbres de la plus haute antiquité. Mutianus ap. Plin. h. n. XVI. Voir Creuzer-G., t. II, p. 94, 96, 115, 117.

1. Telle était aussi l'antique image d'Astarté (ci-dessus, p. 72, note 1), et celle de Pallas rhodienne (id. p. 96).

2. Voir Creuzer-G., t. II, p. 135 ; et les planches nos 314 et suiv.

devaient correspondre à l'idée qu'on se fesait de la déesse elle-même, ou se rapporter aux fonctions qu'on lui attribuait. En voici les principales.

Artémis, dans la croyance populaire, était une *divinité terrestre*, puissante et forte, fesant croître toutes les choses nécessaires à la vie. C'est pourquoi elle porte sur la tête le *modius* équivalant à la corne d'abondance, et au cou des colliers de fleurs et de fruits : à côté d'elle sont des épis, etc. : les lions et les tours sont des signes de sa force [1]. Elle était la Grande-Nourrice et la Nourricière universelle, donnant la vie et la conservant après l'avoir donnée. C'est pourquoi elle a de nombreuses mamelles, gonflées de lait : dans le même sens, la quenouille et les fuseaux lui étaient consacrés, comme à la *fileuse* des existences [2]. Par suite, elle présidait aux accouchements, et même à l'œuvre de la génération. D'où vient qu'elle porte des enfants sur ses bras [3]. Artémis était aussi la *déesse-Lune*, dont les influences sont réputées si puissantes sur les productions terrestres : divinité de la lumière douce et de la chaleur bienfesante, qui rend la fraîcheur et la fécondité à la terre desséchée et stérilisée par d'autres feux. C'est pourquoi l'image de la lune est aussi la sienne ou l'accompagne : autour d'elle sont, par les mêmes motifs, des têtes de taureau ou de vache, et ces animaux entiers : elle-même est souvent représentée sous la forme d'une vache ou d'un taureau ou avec la tête de cet animal [4].

1. Le radical d'Artémis est *ar*, *art*, qui emporte l'idée de force, en plusieurs langues : en sanscrit; en persan, suivant Hérodote, on appelait les hommes forts αρταιοι ; en phrygien, *Artamas* était un nom royal; en grec, Αρης était le dieu fort de la guerre et αρρην signifiait le mâle ; en latin *Mars* était le même qu'Αρης : en gaëlic, *art*, *ard* veut dire grand, courageux ; notre mot *hardi* paraît en venir.

2. La quenouille était de même donnée à Baaltis (ci-dessus, ch. v, p. 72, n. 1). Toutes les grandes déesses étaient des *fileuses* ou des *tisseuses*. Voir Creuzer-G., t. III, p. 98.

3. On la trouve surnommée λοχια ayant le sens du latin *Lucina;* et aussi *Priapina*, Plutarch., Lucull., c. 10. Creuzer-G., t. II, p. 147, 92.

4. On la surnommait *Tauropolos*. La déesse phénicienne Astarté avait la même figure (ci-dessus, p. 72, n. 1) : l'explication en est bien connue. Comme Lune et divinité de la lumière, Artémis était surnommée φωσφορος ou *Lucifera*, λευκοφρυνη

On lui joint aussi l'image du soleil : et comme il était le divin archer, dont les rayons sont des traits, ainsi elle était la chasseresse divine ; et les flèches avec l'arc et le carquois lui conviennent. Terre et Lune, Artémis était aussi la ***déesse de l'eau*** ou de l'élément humide, qui entretient la vie de la terre et est associée à la lune. A ce titre, le crabe et toutes sortes de poissons l'entourent, ainsi que des roseaux : elle-même est quelquefois représentée moitié femme et moitié poisson [1]. Elle présidait par suite aux navigations et prenait le titre de protectrice des nautonniers et de surveillante des ports [2]. Enfin, Artémis était la ***divinité de la nuit***, présidant à toutes les obscurités profondes, et régnant dans les sombres demeures des enfers, où elle précipite les hommes et d'où elle sait aussi les faire sortir. Toutefois ce caractère était en grande partie celui de sa mère (comme nous allons le voir). A ce titre de déesse de la nuit, la couleur noire lui convenait : mais elle lui convenait aussi comme divinité de l'eau et même de la terre.

Dans l'exercice de ses attributions ou sous tous ses aspects, Artémis était généralement douce et bienfesante : elle méritait l'autre nom qu'on lui donnait, en vieux crétois, de *Brito*, *Brito-Martis*, la douce ou la bonne, la bonne-vierge [3], et ses surnoms de Ηγεμονη la Conductrice, Ουπις ou Ωπις *opitulatrix*, la secourable, Σωτειρα *salvatrix*, celle qui sauve [4].

Mais elle était aussi quelquefois dure et méchante : alors elle apparaissait comme la redoutable *Brimo*, ou celle qui fait frémir [5].

ou λευκοθεα ayant le sens d'*Albunea* et de *Matuta*. Horace l'appelait *lucidum cœli decus*.

1. Elle avait cette forme dans un temple de Phigalie, chez les Arcadiens. Pausan. VIII, Arcad., 41. C'était celle de Derceto et d'autres (ci-dessus, p. 67, 72, notes 4, 2).

2. Λιμενισκοπος, λιμενιτις, λιμνατις. Ce surnom était à la fois spécial pour le port d'Ephèse, et général pour tous les autres. L'écrevisse de mer était le symbole que l'on voyait sur les monnaies d'un grand nombre de villes maritimes, en Ionie, en Eolide, en Phénicie, etc.

3. Creuzer-G., t. II, p. 119 ; t. III, p. 248, 688.

4. Creuzer-G., t. II, p. 99 ; t. III, p. 471, 467, 473. Le surnom de σωτειρα lui était commun avec Proserpine et Cérès.

5. βριμω, βρεμὼ, en latin *fremo*.

Ainsi la nourriture qu'elle donne, elle la refuse aussi. Les femmes l'éprouvent cruelle sur leur lit de souffrance, à l'heure de l'accouchement; elle est pour elles la *dardante* ou celle qui les pique de ses dards, Βυλοπια (de βελος, trait). Comme Lune, elle exerce des influences très-funestes: elle fait des *lunatiques* [1]. L'onde a ses périlleux abîmes. Dans les enfers, elle est la redoutable Hécate, reine du sombre empire, etc.

Tous ces détails ne doivent être qu'indiqués.

Sur le dieu Apollon. A la déesse Artémis était associé, de toute antiquité, le dieu Apollon. Il paraît que, dans ce pays, on lui donnait le surnom spécial de *lycien* [2]. C'était la divinité du soleil, ou d'une manière plus générale, celle du feu et de la lumière.

Sur la déesse Ilithye ou Latone. L'un et l'autre (Apollon et Artémis) avaient pour mère Latone, autrement dite Léto, dont le nom plus ancien, se rapprochant mieux du véritable, paraît avoir été Ilithye[3]. Son nom grec la montre comme une divinité cachée (Λητω, de ληθειν cacher; en latin, *latere*, *Latona*). C'était en effet la divinité de la Nuit, de la Grande-Nuit primitive, la Première-Mère,

1. Σεληνοσχηπτει, αρτεμιδοβλητει, dans Macrob., Saturn., I, 17. Il est question de σεληνιαζομενοι dans le N. T. Matth. c. 17, v. 14, etc. Voir Creuzer-G., t. II, p. 133-4.

2. Λυκιος ou λυκειος. On explique ce surnom de plusieurs manières : 1° parce qu'on adorait Apollon en Lycie et que son culte put en venir à quelque époque : 2° par le mot λευκος blanc ou lumineux : 3° par le mot λυκος loup ; cet animal étant considéré comme un symbole du passage des ténèbres à la lumière. Cette dernière explication rentre dans plusieurs mythes antiques, et spécialement dans celui qui donne la forme d'une *louve* à Latone, mère d'Apollon et d'Artémis. Celle-ci était aussi surnommée *lycienne* λυκεια : et on l'appelait *louve* dans la langue des mystères. Porphyr. de Abstin. IV. Homère, Iliad., IV, v. 101, 119, appelle Apollon λυκηγενης. Voir Creuzer-G., t. II, p. 106, 121; t. III, p. 588.

3. Le nom d'*Ilithye* Ειληθυια était tiré par les Grecs du verbe ελευθειν venir, celle qui vient ou dont on vient. Il rappelle mieux peut-être ceux de *Lilith*, *Alitta*, *Mylitta;* celle-ci, grande déesse des Babyloniens, qui avait un caractère analogue. Il rappelle aussi le nom d'*Athyr* ou *Athor*, grande déesse d'Egypte, qui offrait le même caractère, ainsi que *Buto*, *Bouto*. Voir Creuzer-G., t. II, p. 97, 132. t. I, p. 512, 826.

antérieure à toutes choses et dont toutes choses sont sorties. La musaraigne, que l'on croyait aveugle, lui était consacrée [1]. Les poètes grecs disaient qu'elle avait été aimée de Zeus-Jupiter et qu'elle en avait eu ses deux enfants, Apollon et Diane-Artémis.

Toutefois Artémis était la plus grande de ces trois divinités, dans l'opinion du peuple. Il en était de même pour le Culte qu'on leur rendait : il suffit de parler du sien.

Ce *culte* d'Artémis ou plutôt les fêtes qui en formaient la plus grande partie étaient célèbres, non-seulement à Ephèse, à Phocée, dans l'Ionie et par toute la Grèce asiatique, mais encore dans celle d'Europe, dans toute l'Asie mineure et en beaucoup d'autres lieux. Des étrangers y venaient en foule de bien des côtés.

Elles avaient deux caractères. Dans les unes, on sacrifiait des victimes, même des victimes humaines ; on s'y livrait aux excès de l'exaltation orgiastique ; des prêtres eunuques, des prêtresses aux mamelles coupées en étaient les ministres [2]. Dans les autres, on n'offrait que les prémices des fruits de la terre, du froment, de l'orge, des rayons de miel, des gâteaux en forme d'arc, de flèches et de lyre, etc. Les ministres en étaient des prêtres qu'on nommait ***Essènes***, c'est-à-dire Rois des abeilles, et de chastes prêtresses qui pouvaient avoir le même nom ou quelque autre nom analogue [3].

1. La déesse de la Nuit avait à Ephèse une statue très-anciénne, que l'on attribuait à Rhœcus de Samos, qui florissait vers la première olympiade ou l'an 776 avant J.-C. Pausan. x, Phocic., 38.

2. Quand on n'immolait pas de victimes humaines, le sang humain n'en coulait pas moins sur les autels de la déesse, comme dans ces flagellations que l'on fesait subir aux jeunes Spartiates, en l'honneur de Diane-Artémis. Pausan. III, Laconic., 16. Hérodot. 1. c. 2. Voir Creuzer-G., t. II, p. 103-4. Les cérémonies orgiastiques étaient en l'honneur d'Artémis-***Priapina*** (ci-dessus, p. 103, n. 3). Ces prêtres eunuques portaient le nom de ***Mégabyzes***, que l'on croit d'origine persane. Strabon, l. XIV, p. 950. Les prêtresses aux mamelles coupées étaient des ***Amazones*** ou leurs descendantes. Creuzer-G., t. II, p. 89, 151.

3. ***Essen*** est donné pour un mot propre de la langue des Ephésiens, signifiant roi en général (comme ***Ballen*** chez les Phrygiens, ci-dessus ch. v, p. 65, n. 1), et en particulier roi des abeilles. Ces mêmes prêtres ou certains d'entre eux étaient appelés ἱστιάτορες, en dialecte ionien pour ἑστιάτορες, chefs ou rois des banquets. Ces deux mots se correspondent : car le miel et les gâteaux de miel étaient la

Dans les unes et dans les autres, il y avait des combats de taureaux, qui attiraient un grand concours de spectateurs et d'acteurs [1].

L'esprit qui avait fait instituer les premières de ces fêtes s'était adouci et il tendait à s'adoucir encore; mais il persistait toujours. Les autels où l'on ne sacrifiait pas de victimes étaient surnommés *autels des pieux*. On cite des Initiés et des Sages qui n'allaient pas à d'autres [2].

Ces traits suffisent, sinon pour apprendre, au moins pour rappeler quelle était la Religion du peuple de Phocée; et c'est la seule chose nécessaire ici.

II. *Des Mystères et des Initiations*. Nous n'avons point de détails sur les *mystères* d'Ephèse, ni de Phocée, ni d'aucun lieu de l'Ionie. Cependant on ne peut guères douter que plus d'un sanctuaire n'y ait eu ses prêtres initiateurs. On peut aussi faire des conjectures sur les Initiations. Mais il vaut mieux laisser à chacun le soin de les tirer lui-même des faits qui sont les mieux connus [3].

nourriture sainte et divine (ci-dessous p. 114, n. 2). Le nom des prêtresses pouvait se rapporter aussi à l'abeille et au miel, et être Μελισσα comme ailleurs, ou du moins s'en rapprocher.

1. Ces combats de taureaux avaient leur sens allégorique, comme le surnom de *Tauropolos*, donné à Artémis. On devait l'expliquer dans les mystères.

2. On cite spécialement l'autel des pieux, à Délos : et Porphyre dit que Pythagore ne sacrifiait pas ailleurs. De Abstin. II. L'autel d'Ephèse était plus ancien.

3. Nous présenterons pourtant ici quelques-unes de ces conjectures.

1° Les Mystères d'Ionie ressemblaient à ceux de Samothrace, et l'on y développait aussi la doctrine du Cabirisme (ci-dessus, ch. V, p. 78). Les trois divinités, Ilithye, Apollon, Artémis, y formaient une triade cabirique : *Ilithye* étant la puissance supérieure, *Axieros*, d'où naissent les deux autres : *Apollon*, la puissance active et fécondante, *Axiokersos*, assimilée au feu, au soleil, au ciel : *Artémis*, la puissance passive et fécondée, *Axiokersa*, assimilée à l'eau, à la lune, à la terre. Il n'y manque que la puissance médiatrice, pour former la tétrade; mais on disait aussi qu'Ilithye était mère d'*Erôs* (Ερως Amour).

2° Les Mystères d'Ionie se rattachaient peut-être à ceux qu'on nomme orphiques, dont l'origine se perd dans une haute antiquité et qui reparaissent successivement à bien des époques. (On sait qu'ils jouèrent un grand rôle au commen-

III. *De la Sagesse ou Philosophie proprement dite.* Nous avons au contraire beaucoup de détails sur les Sages, Σοφοι, Φιλοσοφοι, d'Ionie : mais c'est une raison non moins forte pour s'abstenir d'en parler, au moins longuement. Car qui ne les connaît pas? Il suffit donc de les rappeler et de les caractériser.

Ce sont Phérécyde et Pythagore; — Thalès, Anaximandre et Anaximène ; — Xénophane : tous naissant, vivant ou même déjà florissant à cette époque du sixième siècle avant notre ère [1].

cement de l'ère chrétienne.) Les formules de la doctrine, toute relative à la genèse ou formation du monde, pouvaient être les mêmes.

Les formules orphiques, très-nombreuses, se ressemblaient entre elles; et de plus elles ne différaient guères, dans les traits généraux, de celles que nous avons déjà citées. On peut en juger par celles-ci :

a. Au commencement le Temps était, sous la forme d'un dragon. Il engendra le Chaos, l'Ether et l'Erèbe, où il produisit un Œuf, enveloppé d'un voile. Le voile étant déchiré et l'œuf brisé, Phanès en sortit, avec des ailes d'or, une tête de taureau sur les épaules, et sur la tête un serpent; etc. Damasc., περι αρχων ed. Wolf, p. 252. ed. Kopp, p. 380.

b. Au commencement était le Chaos, éternel, illimité. Dans le cours des temps, il prit la forme d'un Œuf; d'où sortit un être mâle et femelle, le Premier-né et le Père universel. De deux éléments du chaos ou de deux parties de l'œuf, celui-ci forma le Ciel; de deux autres, il forma la Terre; etc. Clément Romain, Recognit. ad Gentil., p. 145. Homil. VI, p. 3.

c. Au commencement était l'Ether, que la Nuit enveloppait de toutes parts, jusqu'à ce qu'elle fût percée par la Lumière, qui était divisée en trois rayons : etc. ap. Cedren. Hist. comp., p. 46.

d. Au commencement était la Nuit, qui est le principe des choses, avec le Ciel et la Terre; etc. Eudémus rapporté par Damasc., ouv. cité, p. 256 ou 382.

e. Au commencement était l'Eau; et le limon qui se déposait au fond, en s'épaississant, fut la Terre. Il en naquit un Serpent, avec des ailes, portant une tête de taureau, une tête de lion, et la face d'un dieu entre les deux. Il se nommait Kronos et Héraclès (le Temps qui ne vieillit point, et la Force qui n'est point soumise à la défaillance?). Il s'unit à Ananké (la Nécessité ou la Nature?) et un Œuf prodigieux naquit. Cet œuf ayant été brisé en deux parties, la moitié supérieure devint le Ciel, et la moitié inférieure la Terre : etc. Damasc., ouv. cité. Athenagoras, Legat. pro christ., p. 18. Voir Creuzer-G., t. III, p. 202.

1. Phérécyde, de l'île de Syros, né vers l'an 600 av. J.-C. Pythagore, de l'île de Samos, né vers 580. Thalès, de Milet, né vers 630. Anaximandre, de Milet, né vers 610. Anaximène, de Milet, né vers 580. Xénophane, de Colophon, né vers 620.

Nous les divisons à dessein en trois groupes, parce que leur caractère général nous présente trois nuances. Tous, ils sont grandement préoccupés des principes des choses et de la formation ou genèse du monde : leurs ouvrages réels ou supposés ont le titre constant de livres ***sur les Dieux*** ou ***sur la Nature***, περι θεων, περι φυσεως ; c'est par là qu'ils se ressemblent. Mais Phérécyde et Pythagore, en traitant ces questions, conservent le langage et certaines idées de la Religion populaire et des Mystères : ils témoignent les respecter. Thalès, Anaximandre et Anaximène s'éloignent de ce langage et de cette forme des idées ; ils semblent n'en guères tenir compte et vouloir introduire une autre manière de penser et de parler. Xénophane attaque ouvertement la Religion populaire et la Mythologie qu'il repousse : peut-être repousse-t-il aussi les explications des Mystères. C'est par là que ces trois groupes diffèrent entre eux.

Les points fondamentaux de leur doctrine peuvent être exprimés de la manière suivante, très-sommairement.

Doctrine de Phérécyde. Il en donne lui-même l'idée la plus générale par ces mots du commencement de son livre sur les Dieux ou sur la Nature. « Zeus et Kronos étaient de tout temps, » ainsi que Chthòn, les trois premiers principes [1] : et il y eut Gé, » après que Zeus eùt fait honneur à Chthòn. » Cet honneur que Zeus fit à Chthòn fut de s'unir à elle par Eròs ; et de cette union naquit Gé. Eròs s'unit encore à Gé et en eut un grand nombre d'enfants divins, parmi lesquels fut Ophis ou Ophionée. De celui-ci naquirent les Ophionides, qui luttèrent contre les fils de Kronos ou les Kronides, et furent vaincus et précipités en Ogen [2]. Alors naquit Kosmos : et il portait un voile, orné de diverses couleurs, etc.

Ces pensées de Phérécyde peuvent être rapprochées de celles

1. Ζηνα μεν ειναι αει, και Κρονον, και Χθονιαν, τας τρεις πρωτας αρχας. κ. τ. λ. Pherecydis utriusque fragmenta, ed. Sturz, p. 40.

2. *Ogen*, dont les Phéniciens fesaient un dieu, le dieu de l'Océan (ci-dessus, p. 66), désigne ici l'abime.

des Phéniciens[1], dont il avait étudié les livres, suivant la tradition; et de celles des Orphiques qu'on expliquait dans les Mystères[2]. Aristote a dit de lui que c'était un Sage *mixte ;* on dirait peut-être aujourd'hui un Penseur *de transition.*

Pythagore, dont on assure qu'il fut le maitre, retenait encore ce caractère.

Doctrine de Pythagore. Au milieu des obscurités qui en enveloppent les détails[3], on reconnait qu'elle proclamait l'existence éternelle de Zeus, père universel[4], et d'Ulé[5] : ces deux principes s'unirent. Zeus était l'un ou l'unique, Μονος la Monade; par son union avec Ulé, il forma deux ou la Dyade : et de la Dyade naquirent toutes choses; d'abord le feu, l'air, l'eau, la terre; puis les dix mondes, au centre desquels est la tour de Zeus, la maison du feu-principe[6], et qui forment ensemble le Kosmos harmonieux et musical[7]. Ce Kosmos est plein d'âmes de nature différente, divines, héroïques, humaines, etc.

1. Voir ci-dessus, ch. v, p. 81 et suiv., les formules des Sages phéniciens.

2. Voir ci-dessus, p. 108, note, les cosmogonies orphiques. Le Serpent y jouait un rôle. Un voile y enveloppait aussi l'œuf cosmique, et ce voile avait été tissé par Zeus, etc. Voir un parallèle de Phérécyde et des Orphiques, dans Creuzer-G., t. III, p. 205, 208, 962.

3. Cette obscurité vient en partie du manque de documents, et en partie de la doctrine elle-même, dont le caractère propre était d'appliquer les mathématiques à la science des êtres; comme le remarquait Aristote. Elle y appliquait aussi la musique. Pythagore, qui était mathématicien, donna sans doute, dès l'origine, cet esprit et cette direction à la doctrine qui porte son nom ; mais il ne fit qu'en poser les fondements, et il l'employait à expliquer des pensées anciennes plutôt qu'à en proposer de nouvelles.

4. L'auteur des *vers dorés*, attribués à Pythagore, parle de Ζευς πατηρ. Un Pythagoricien relativement moderne expliquait ce mot en disant que « les premiers » Pythagoriciens avaient accoutumé de désigner le créateur de cet univers par le » nom de Ζευς, nom tiré d'un mot qui signifie la vie; parce que celui qui a donné » l'être et la vie à toutes choses doit être appelé d'un nom tiré de ses facultés. » Hierocl. Comment. sur les vers dorés de Pythagore, v. 62.

5. Υλη, *Hylé*, que l'on traduit par matière.

6. Ζηνος πυργος, Ζηνος οικος.

7. On doit se rappeler ce que Pythagore disait, ou ce qu'on lui fesait dire sur l'harmonie et la musique divine des mondes, qui retentit perpétuellement, mais

On dit que Pythagore s'était fait initier à tous les Mystères les plus célèbres, de Samothrace[1], de Crète[2], de Delphes, de Thrace, d'Egypte et spécialement à Héliopolis la ville du Soleil[3]. On a remarqué qu'il ne sacrifiait que sur l'autel des pieux, en l'honneur d'Apollon[4]. On conjecture qu'il était appelé fils d'Apollon à cause de sa piété envers le dieu, etc. Toute sa doctrine était en harmonie avec ces traditions.

Doctrine de Thalès. Ce plus ancien des philosophes d'Ionie enseignait que le principe des choses est l'*Eau* ou l'élément humide, avec l'*Esprit* ou l'âme qui est en elle[5]. Cet Esprit-âme se meut lui-même, perpétuellement; et de plus il est moteur[6]. Par ce mouvement, l'Eau reçut divers développements ou se transforma successivement de plusieurs manières qui firent le monde et qui continuent d'en être la vie. Dans le monde ainsi formé et vivant, sont des âmes innombrables, divisées en plusieurs classes, dont les principales sont celles des dieux, des démons et des héros[7].

Aristote disait, ainsi que Platon, et après eux Cicéron, Plutarque et d'autres ont répété que Thalès avait emprunté cette pensée principale à la mythologie d'Homère, qui chantait, en ses vers, que l'Océan et Téthys sont les pères de tous les dieux[8]. Mais,

que nous n'entendons pas, soit parce que nos organes sont impuissants, soit parce que nous y sommes accoutumés dès l'enfance, ou par quelque autre cause.

1. Voir ci-dessus, ch. v, p. 76 et suiv.

2. On nomme même le prêtre qui l'initia : c'était le dactyle Morgos. Jamblic. de Vit. Pythag. 151. Dans les mystères de l'île de Crète, on expliquait, entre autres mythes, celui de la mort du dieu-soleil.

3. Plutarch. de Isid. Le prêtre qui l'initia se nommait Œnuphis.

4. Porphyr. de Abstin., II, p. 172. Ci-dessus, p. 107.

5. Υδωρ εμψυχος.

6. Ψυχη αυτοκινητος, αεικινητος, κινητικος.

7. On a dit que Thalès enseigna le premier la distinction des Dieux, des Démons et des Héros; mais on la trouve déjà dans Hésiode. Il admettait encore des âmes humaines, qui pouvaient se réunir à celles des héros, et d'autres âmes encore pour les animaux, les végétaux, les minéraux même. Le monde entier lui paraissait plein d'âmes et de démons : Κοσμος εμψυχος, και δαιμονιων πληρης.

8. Iliad. l. XIV, v. 201, 302, etc. Plat. Tim. Arist. Metaphys. l. I, c. 3. Cicer. de Nat. Deor. l. I, c. 10. Plutarch. de Isid.

Thalès expliquait cette pensée et la prouvait, ou du moins il essayait de la prouver par des arguments [1].

Doctrine d'Anaximandre. Ce compatriote et ami de Thalès enseignait que le principe des choses est l'*Infini ;* c'est-à-dire un *Chaos* où tout était indéfini, contenant tout en soi confusément et désordonnément, et animé d'un *Esprit*, âme ou force divine, qui s'y mouvait et le mouvait [2]. De ce mouvement est né graduellement le monde défini, distingué, ordonné. Mais il doit retomber un jour dans un autre indéfini, pour en sortir encore par un autre défini : ce double mouvement devant s'opérer sans interruption, ni fin.

Doctrine d'Anaximène. Suivant cet autre compatriote de Thalès, le principe des choses est l'*Air*, infini, immense, toujours en mouvement; en vertu de ce mouvement, se dilatant et se condensant successivement; et, par cette dilatation et cette condensation successives, produisant le feu, l'eau, la terre et enfin toutes les choses dont l'ensemble est le monde [3].

Ces trois philosophes ont donné lieu à la question, s'ils ne repoussaient pas absolument les dieux de la Religion populaire, et ceux des Mystères, et même toute espèce de divinité : on a demandé s'ils n'étaient pas athées.

Doctrine de Xénophane. Celui-ci attaquait ouvertement, hautement, les divinités de la Mythologie poétique et de la Religion populaire ; il dirigeait contre elles une argumentation vive et serrée [4]. Les explications des Mystères ne le trouvaient peut-être

1. Plutarch. de Placit. phil. l. I, c. 3. Voir le Dictionnaire des Sciences philosophiques, de M. Franck, art. Thalès, p. 862.

2. Το απειρον, περιεχον, θειον. Aristote disait que cet Infini απειρον était un chaos primitif. Metaph. l. XII, c. 2. Voir le Dict. des Sc. ph. art. Anaximandre, p. 122.

3. Cicer. de Nat. Deor. l. I, c. 10. Quæst. acad. l. II, c. 3, *Anaximenes* Aera *statuit, esseque* immensum, *et* infinitum, *et* semper in motu... *Anaximenes* Aera *dixit a quo omnia gignerentur ; gigni autem* terram, aquam, ignem; *tum ex his* omnia. Voir le Dict. des Sc. ph. art. Anaximène, p. 121.

4. Voir les principaux de ces arguments dans la Biograp. universel. de Michaud, art. Xénophane, par M. Cousin; ou dans les Fragments philosophiques du même.

pas plus indulgent. Mais on sait moins bien ce qu'il mettait à la place ; et il se plaignait souvent de la faiblesse de l'intelligence humaine, qui lui semblait grandement impuissante à ne pas fléchir sous les raisons de douter. On cite de lui cette sentence : « Nul homme n'a su, nul homme ne saura rien de certain sur les » dieux et sur l'univers ; et celui qui en parle le mieux n'en sait » rien non plus : c'est l'opinion qui règne sur toutes choses [1].

Un autre Sage qu'il faut nommer ici, Bias[2], paraît avoir tourné en ridicule ces hommes qui se montraient beaux parleurs sur les choses obscures et ne rougissaient pas d'employer les forces de leur intelligence à ce travail de Danaïdes. Il les comparait aux « chouettes, qui voient clair dans les ténèbres et ne peu- » vent supporter la lumière du jour. » Il disait encore que « tout » ce que nous pouvons savoir de la divinité, c'est qu'elle existe ; » et qu'il faut s'abstenir de toute recherche sur sa nature. » On peut le considérer comme formant un quatrième groupe, après ceux qui précédent.

Cet état représentait bien le point extrême du développement de la pensée religieuse en la Grèce ionico-phocéenne de cette époque. Et nous n'avons pas à en parler davantage [3].

§ 2. DES PENSÉES MORALES DES GRECS-PHOCÉENS.

On ne peut douter que les poèmes homériques n'expriment la manière dont le peuple de ce pays, en ce temps, concevait la nature de l'homme. Mais on n'y trouve que des idées vagues sur la distinction de deux parties en chaque être humain, et la survivance de l'une après la mort de l'autre : le corps et quelque chose

1. Sext. Empiric. Pyrrh. hyp. l. II, 28. Adv. Math. l. VII, 49 ; 110 ; l. VIII, 326. Mais on discute sur le sens de ce passage. Voir M. Cousin, ibid. Dict. des Sc. ph. art. Xénophane, p. 1013.

2. Bias, de Priène, né vers l'an 570. Voir la Biograph. univ. de Michaud, art. Bias, par M. Clavier. Dict. des Sc. ph. art. Bias, les sept Sages.

3. Si l'on voulait en parler, il faudrait montrer les rapports de ces doctrines des Sages à celles des Mystères, aux Mythes poétiques et aux Croyances populaires.

de plus subtile, qu'on appelait du nom d'âme ou de tout autre équivalent. Il en était de même pour les facultés dont nous sommes doués et pour les devoirs qui nous sont imposés.

Quelques-uns de ces points étaient mieux expliqués dans les Mystères et par quelques Sages.

Dans les Mystères, le nom d'Essènes ou Rois des abeilles donné aux prêtres, celui de Mélisses ou d'Abeilles donné aux prêtresses (?), l'image de l'abeille jointe à celle de la grande déesse Artémis et les gâteaux de miel qu'on lui offrait [1] paraissent avoir été expliqués comme étant à la fois des symboles de la nécessité d'une vie vertueuse et de l'immortalité de l'âme. De même que le miel est une nourriture simple et naturelle, ainsi devons-nous être purs et simples de cœur. L'abeille aime l'ordre et vit suivant les règles d'une admirable police; ainsi devons-nous respecter les lois de la famille et de l'Etat. Elle nait du cadavre décomposé d'un taureau; telle notre âme, dont elle est le type, à l'heure de la mort, se dégage du corps matériel figuré par le taureau; etc. [2].

1. Ci-dessus, p. 106.

2. Ce symbolisme du miel et de l'abeille était très-étendu. En voici quelques autres traits.

Le miel a été la nourriture des hommes de l'âge d'or et des rois : il est celle des dieux; car il entre dans l'ambroisie qui en est la quintescence, « neuf fois » plus suave que le miel lui-même. » Pratiquons donc les vertus de l'âge d'or; portons des âmes royales; imitons les dieux. — Le miel possède des vertus soporitives et curatives; il rend la vue aux aveugles; il prolonge la vie; il opère la résurrection. Dormons aux choses de la terre; préservons-nous des véritables maux. — L'abeille, de couleur d'or, a horreur des cadavres et de tout ce qui est bas, grossier et corrompu. Ayons ses nobles sentiments. — Elle est ardente à l'œuvre, courageuse, disciplinée. Travaillons, combattons, obéissons. — Elle prévoit la tempête, s'en garantit et la brave. Soyons prudents et forts contre tous les orages. — Elle aime le rhythme et l'harmonie. Soyons sensibles à la divine musique. — Quand l'abeille essaime, elle n'oublie pas sa patrie et aspire à y retourner. Souvenons-nous du ciel notre patrie, et méritons d'y remonter. Dans la langue des Mystères, les âmes ainsi disposées portaient le nom de mélisses μέλισσαι ou abeilles.

Plusieurs traits de ce symbolisme sont relativement récents, en leur forme;

Les combats de taureaux, qui formaient une partie des fêtes en l'honneur d'Artémis [1], recevaient aussi, probablement, une explication semblable : on disait qu'entre plusieurs autres symboles, ils étaient celui de la guerre que nous devons faire aux vices [2].

Les Sages comprenaient certainement l'importance du précepte, *Connais-toi toi-même*, Γνωθι σεαυτον. On dit que Thalès avait l'habitude de le répéter : ç'aurait été sa maxime favorite. Mais nous ignorons en quoi consistait véritablement leur *connaissance de l'homme*, et même s'ils en possédaient quelque science digne de ce nom. Il est plus vraisemblable qu'ils n'en avaient que des idées générales, vagues et ne s'élevant guère au-dessus des croyances populaires et des conceptions poétiques, expliquées aux initiés.

Pythagore semble pourtant avoir étudié plus que tous les autres cette question de l'âme humaine : mais on ne peut distinguer sa doctrine propre de celle de ses successeurs. Très-probablement il reconnaissait deux âmes en chaque homme, ou dans chaque âme, il signalait deux parties; l'une, irraisonnable, siégeant dans le cœur, aimant le corps et tendant à se perdre en lui; l'autre, raisonnable, siégeant dans le cerveau, n'aimant pas le corps et tendant à s'en dégager [3]. La lutte de ces deux âmes lui semblait être toute la vie humaine ; et il enseignait que le devoir

mais l'origine en était certainement très-ancienne. Le symbolisme de l'abeille, fort répandu en Grèce et dans l'Asie mineure, l'était aussi dans l'Egypte et dans la Haute-Asie. Dans l'Inde, l'abeille était consacrée à Vischnou. (Creuzer-G., t. II, p. 141 ; t. III, p. 495, 676 et suiv.; t. I, p. 195.)

1. Ci-dessus, p. 107.

2. Cette explication, admise pour les mystères d'Eleusis et les jeux qui accompagnaient les fêtes, doit l'être aussi pour les mystères d'Ionie et les combats qui entraient dans les jeux. Voir Creuzer-G., t. III, p. 611. Ces combats étaient d'ailleurs symboliques à d'autres titres : ils se rapportaient spécialement au soleil.

3. L'âme raisonnable était sans doute de feu, tirant son origine du feu-principe qui est la tour de Zeus, la maison de Zeus, au centre des dix mondes (ci-dessus, p. 110) : l'autre devait être d'eau et de terre, analogue à Hylé. Diog. Laert. VIII, 28.

est de travailler au triomphe de la seconde sur la première. De ce principe fondamental, on tirait divers préceptes moraux, très-nombreux ; mais il serait plus qu'inutile de les détailler [1].

L'âme, quelle qu'elle fut, était représentée comme immortelle par tous. On a dit que Thalès, le plus ancien de ces Sages, fut aussi le premier qui enseigna cette doctrine parmi les Grecs [2]. On en a dit autant de Phérécyde [3]. Mais l'un et l'autre ne firent que répéter ce que tout le monde croyait et ce qu'on enseignait déjà dans les Mystères.

Nous savons de plus que Pythagore expliquait cette immortalité par la *métempsychose*, dont on a dit qu'elle serait mieux appelée *métensomatose*. En effet, dans cet ordre de pensées, l'âme ψυχη descendue du ciel est destinée à passer successivement dans plusieurs corps σωματα, soit d'hommes, soit d'animaux, avant de remonter à sa patrie céleste [4]. Mais toutes ces choses ne sont-elles pas trop connues pour qu'on doive s'y arrêter?

§ 3. DES PENSÉES POLITIQUES DES GRECS-PHOCÉENS.

On sait que cette nation-grecque de l'Asie mineure se divisait en trois confédérations (Ionienne, Dorienne, Eolienne), dont chacune se composait de nombreuses cités, indépendantes les unes des autres. Jadis un régime monarchique y avait peut-être dominé; mais les royautés avaient été remplacées par des aristocraties ou par des démocraties, qui avaient souvent des chefs, nommés τυραννοι *tyrans*. A Phocée, le régime était en partie aristocratique. En

1. Ces préceptes se retrouvent sans doute dans les *vers dorés*, faussement attribués à Pythagore, et dans les *symboles*. Voir de nombreux préceptes symboliques dans Plutarch. De pueror. educat. Diog. L. VIII, 17. Pythagore eut éminemment le caractère d'un réformateur moral.

2. Diog. L. I, 24.

3. Arist. Metaph. XIV, 4. Diog. L. I, 119. Cicer. Tuscul. I, 16.

4. La métempsychose elle-même, comme l'immortalité de l'âme, paraît avoir été enseignée dans les mystères orphiques. Pythagore l'aurait donc seulement développée ou plus systématisée. Voir le Dict. des Sc. ph. art. Métempsychose.

général l'état des choses ne paraissait nulle part établi d'une manière très-solide.

Tous ces mouvements ne se fesaient peut-être pas sans quelque autre mouvement dans les pensées. On rapporte même que plusieurs Sages de ce temps écrivirent sur les lois ; mais rien ne nous en est parvenu [1].

On citait parmi ces ouvrages un *traité politique* de Pythagore, fesant suite à un traité pédagogique : ni l'un ni l'autre ne sont connus autrement. Cependant on peut affirmer que Pythagore était partisan du gouvernement aristocratique. L'état lui semblait fait à l'image de l'âme individuelle, composé de deux parties, l'une irraisonnable, qui est la multitude grossière et ignorante, l'autre raisonnable, qui est la réunion des meilleurs en science et en vertu : ceux-ci doivent commander, ceux-là obéir : l'ordre et l'harmonie de l'état ne peuvent exister qu'à ce prix [2].

Que cette pensée de Pythagore soit le dernier trait de ce tableau de la philosophie gréco-phocéenne, qu'il était indispensable de rappeler.

SUITE : DE LA PHILOSOPHIE DES GRECS-PHOCÉENS.

Nous venons de rappeler quelles étaient les pensées philosophiques (*religieuses, morales, politiques*) de l'Ionie en général, à l'époque où des Phocéens quittèrent ce pays pour venir en notre Gaule chercher d'autres destins. Mais ce serait ou du moins ce

1. On parle d'un poème moral de Periandre, en deux mille vers, qui contenait plusieurs *maximes politiques :* d'un Discours *sur les lois* de Pittacus, etc.

2. Pour obtenir le triomphe et la réalisation de ces idées, les Pythagoriciens s'organisaient en une sorte de société secrète, où les femmes étaient admises. Ils ne réussirent pas dans la Grèce asiatique; mais dans la Grèce italique ou Grande-Grèce, ils eurent d'abord plus de succès : ensuite une violente réaction éclata contre eux : Pythagore lui-même y perdit la vie, dit-on, vers l'an 500, à Crotone.

Si l'on en croit Jamblique, la communauté des biens était un principe de la société pythagoricienne : Pythagore pouvait sembler l'annoncer lui-même par sa maxime célèbre : « Tout est commun entre amis » ; mais les auteurs les plus dignes de foi n'en font pas mention.

pourrait être une erreur de se représenter ces émigrés de la Grèce asiatique, futurs colons de la Gaule méridionale, comme emportant avec eux toutes les pensées de la métropole dans leur nouvelle patrie. Est-ce que toute la philosophie de l'Allemagne traverse les mers avec les bandes des émigrants et va s'établir avec eux dans les colonies d'un autre monde ? Il faut donc, avant de terminer ce chapitre, se rendre un compte aussi exact que possible de ce qu'étaient ces émigrants Phocéens, sous le rapport de la culture intellectuelle. Autrement on courrait trop de risque de se tromper sur le développement de leurs pensées et sur leur influence.

Sans doute cette question est en partie conjecturale ; mais en s'appuyant sur les témoignages de l'histoire qui commencent à être moins incomplets, et en ne dépassant pas certaines limites, on peut espérer de ne pas s'éloigner beaucoup de la vérité.

Interrogeant donc l'histoire, nous apprenons que l'établissement des Grecs-Phocéens à Massilie s'accomplit en quatre moments. Les deux premiers, séparés seulement par l'intervalle d'une année, furent en 600 et 599 avant J.-C. Les deux derniers, séparés encore par un court intervalle de cinq ans, furent en 542 et 536.

Au premier moment, comme nous l'avons déjà dit [1], le vaisseau phocéen qui aborda sur cette côte était celui du marchand Euxène, qui réussit à y établir une sorte de petit comptoir pour les affaires de son négoce particulier. L'année suivante, son fils Protis, et un autre phocéen nommé Simos y revinrent à la tête d'un nombre plus considérable de leurs compatriotes, accompagnés d'une prêtresse de la grande divinité de leur ville, et pour ainsi dire au nom de toute leur nation. Ils furent les véritables fondateurs de la colonie, un an environ après l'établissement du premier comptoir par Euxène. Ce fut le second moment. Environ un demi siècle plus tard, tandis que les colons Massaliotes menaient, à cette extrémité de la Gaule, une vie incertaine et difficile, mêlée de succès et de revers, Cyrus, le roi de Perse, déjà maître de presque toute l'Asie mineure, menaça la liberté de leur métropole et la fit assiéger

1. Chap. prélim. p. 13.

par son lieutenant Harpagus. En l'année 542, Phocée ayant été obligée de se rendre, une partie des habitants qui préférèrent l'exil à la servitude vinrent chercher un refuge à Massilie, où les conduisit Créontiade, un de leurs principaux citoyens. Ce fut le troisième moment. A la même époque, d'autres Phocéens émigrèrent en divers lieux. Quelques-uns allèrent dans l'île de Corse; mais ils n'y séjournèrent pas long-temps. Ayant embrassé la vie de pirates, ils s'attirèrent bien vite les inimitiés et la vengeance d'autres peuples, spécialement des Tyrrhéniens et des Carthaginois : et quoique vainqueurs en plusieurs combats, étant épuisés par leurs victoires même et désespérant de résister plus long-temps, ils résolurent, après cinq années, d'aller chercher d'autres asiles. Plusieurs d'entre eux vinrent encore se réunir à leurs compatriotes de Massilie. Par eux la colonie reçut son quatrième et dernier contingent d'émigrés, en l'année 536 avant J.-C. Depuis ce moment elle ne dut plus rien qu'à elle-même [1].

Ainsi dit l'histoire.

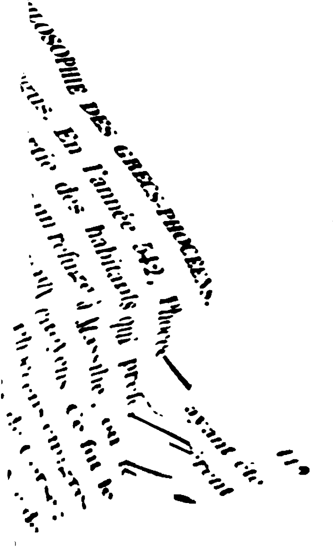
Il en résulte donc qu'au premier moment, ceux qui jetèrent les fondements de la colonie gréco-phocéenne de Massilie furent un marchand et ses commis : la colonie elle-même ne fut qu'un très-petit comptoir, établissement d'un simple particulier. Au second moment, l'œuvre eut de plus vastes proportions et revêtit les caractères d'un véritable établissement national. Nous savons positivement que les colons, en nombre plus considérable, avaient parmi eux une Grande-Prêtresse d'Artémis : sans doute des Prêtres et des Prêtresses d'autres divinités l'accompagnaient : il devait y avoir aussi des magistrats, pour interpréter les lois et les faire exécuter ; des maîtres, pour instruire les enfants et les jeunes gens ; des littérateurs, pour écrire ; des artistes, pour orner et embellir. Mais ce ne fut là qu'une minorité presque imperceptible : l'immense majorité se composa de marchands, attirés par l'appât des gros bénéfices ; d'industriels ou d'artisans et d'hommes de toutes sortes d'affaires, espérant trouver un bon emploi

1. Voir l'Histoire critique de l'établissement des colonies grecques, par M. Raoul-Rochette, t. III, p. 408-416.

...nt Harpagus. En l'année 542, Phocée ayant été
...re une partie des habitants qui préférèrent
...un refuge à Massilie, où les
... Ce fut le

...que la pensée gréco-
..., dans la sphère philo-
... n'émigra pas de l'Asie
...s vaisseaux des colons.
...s siennes ; et celles de
...au commun et vulgaire:
... Religion du peuple et à
... l'Homme et à la Société,
...s, s'il y avait parmi eux
... la Sagesse , ils se per-
...mmerce, d'industrie, de

... de toute contestation ;
...r plus loin.



CHAPITRE X.

ˡent : IIᵒ De la philosophie gréco-phocéenne en Gaule, ˙vée des Romains (600-154 avant J.-C.)

cles et les efforts d'ennemis puissants t plus d'une fois la ménacer d'une ˙o-phocéenne s'établit solidement à grandit et prit un développement ˙ommerce ; ét l'étendant chaque ˙ivement, en plusieurs lieux, ˙sivement de véritables colo- .ropole. Ainsi elle recueillit ..ιcιnciens et des Rhodiens qui l'avaient ..ιnt l'œuvre, elle l'agrandit en la continuant. .. temoignage de l'histoire [1].

au milieu de cette extension du commerce, plusieurs des arts qui en fournissent la matière furent pratiqués non sans quelque bonheur. On dit que l'art agricole lui-même fut en progrès pour la culture de la vigne et de l'olivier. Les sciences qui se rapportent aux arts et au commerce, telles que la géographie, l'astronomie, les mathématiques, la physique, furent aussi cultivées avec quelque succès. Enfin, il est certain que la langue et la littérature de la patrie eurent des amis intelligents et dévoués dans les maîtres de grammaire, qui passent pour avoir préparé ou fait une des premières et plus correctes révisions des poëmes homériques [2].

1. V. aux Addit. et Eclaircis., nᵒ XIII : *Sur les Colonies de Massilie.*

2. Wolf, Proleg. in Hom., p. CLXXV. Il est certain que Massilie eut des écoles à l'instar de celles de la mère-patrie. Ces grammairiens étaient peut-être du nombre des maîtres. V. aux Addit. et Eclaircis., nᵒ XIV : *Sur les Ecoles grecques de Massilie et de ses colonies.*

de leurs bras et de leur habileté ; et de quelques agriculteurs, désirant obtenir gratuitement ou à peu de frais d'excellentes terres, source assurée de grande fortune. Au troisième moment, la colonie reçut des bandes de fugitifs, qui, sauf quelques exceptions peut-être, n'appartenaient pas à l'élite de la société. Les principaux Phocéens restèrent dans l'Ionie et s'arrangèrent avec les vainqueurs ; ou ils se réfugièrent dans quelque autre état de la Grèce. Les plus désespérés, seuls, vinrent chercher au-delà de la mer une patrie si lointaine et si étrangère. Enfin, au quatrième moment, des pirates chassés de leur repaire à cause de leurs brigandages furent les derniers venus au sein de la colonie.

En résumé, les Grecs-Phocéens qui s'établirent à Massilie furent, presque en totalité, des marchands et des industriels, colons volontaires; des fugitifs, colons forcés; des pirates empêchés d'exercer leurs rapines ailleurs.

Est-il besoin d'ajouter que de tels hommes ne devaient pas être bien éminents par leur culture intellectuelle ? Pour employer une image consacrée, ils n'étaient pas de ceux qui ne quittent l'Egypte qu'en emportant les vases précieux.

Nous pouvons donc tenir pour certain que la pensée gréco-phocéenne, en tout ce qu'elle avait d'élevé, dans la sphère philosophique *(religieuse, morale, politique)*, n'émigra pas de l'Asie mineure et ne traversa pas les mers dans les vaisseaux des colons. En fait de pensées, l'on n'emporte que les siennes; et celles de ces colons n'étaient pas au-dessus du niveau commun et vulgaire: relativement à Dieu, ils s'en tenaient à la Religion du peuple et à la Mythologie des poètes; relativement à l'Homme et à la Société, ils n'allaient pas plus haut : encore une fois, s'il y avait parmi eux des Initiés aux Mystères ou des Amis de la Sagesse, ils se perdaient bien en cet océan d'hommes de commerce, d'industrie, de marine et d'affaires.

Ce point général nous semble au-dessus de toute contestation ; et il importait de le bien fixer avant d'aller plus loin.

CHAPITRE X.

Suite du chapitre précédent : II° De la philosophie gréco-phocéenne en Gaule, jusqu'à l'arrivée des Romains (600-154 avant J.-C.)

Malgré de grands obstacles et les efforts d'ennemis puissants et nombreux, qui parurent plus d'une fois la menacer d'une ruine entière, la colonie gréco-phocéenne s'établit solidement à Massilie : bientôt elle prospéra, grandit et prit un développement considérable, sous le rapport du commerce ; et l'étendant chaque jour davantage, elle établit successivement, en plusieurs lieux, des comptoirs qui devinrent progressivement de véritables colonies, et des villes dont elle fut la métropole. Ainsi elle recueillit en ce pays l'héritage des Phéniciens et des Rhodiens qui l'avaient précédée ; et reprenant l'œuvre, elle l'agrandit en la continuant. Tel est le témoignage de l'histoire [1].

Au milieu de cette extension du commerce, plusieurs des arts qui en fournissent la matière furent pratiqués non sans quelque bonheur. On dit que l'art agricole lui-même fut en progrès pour la culture de la vigne et de l'olivier. Les sciences qui se rapportent aux arts et au commerce, telles que la géographie, l'astronomie, les mathématiques, la physique, furent aussi cultivées avec quelque succès. Enfin, il est certain que la langue et la littérature de la patrie eurent des amis intelligents et dévoués dans les maîtres de grammaire, qui passent pour avoir préparé ou fait une des premières et plus correctes révisions des poèmes homériques [2].

1. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XIII : *Sur les Colonies de Massilie.*

2. Wolf, Proleg. in Hom., p. CLXXV. Il est certain que Massilie eut des écoles à l'instar de celles de la mère-patrie. Ces grammairiens étaient peut-être du nombre des maîtres. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XIV : *Sur les Ecoles grecques de Massilie et de ses colonies.*

Toutefois — et ce fait est à remarquer — on ne mentionne aucun artiste, ni aucune œuvre célèbre, chez ces Phocéens, en toute cette période : on ne cite aucun de leurs progrès dans les sciences; il faut venir jusqu'à deux ou trois siècles après la fondation de la colonie pour trouver les noms de deux savants, Pythéas et Euthymènes [1], qui furent principalement géographes; et après eux, même depuis l'arrivée des Romains, on ne nomme plus personne jusqu'à Télon et Gyarée, habiles mathématiciens, dit-on, qui défendirent leur ville de Massilie attaquée par César : le même Euthymènes est encore le seul qui apparaisse comme littérateur historien; et il n'a de successeur qu'environ deux siècles après, dans Eratosthène [2], auteur d'une histoire des Gaulois que César connaissait. Nous ajoutons par anticipation que les quelques noms qu'on trouve ensuite, tout-à-fait à la fin de cette période, après l'arrivée des Romains, ne sont que des rhéteurs et des grammairiens, appartenant à Rome autant qu'à Massilie : un célèbre comédien s'y trouve.

Tel est un autre témoignage de l'histoire. En voici un dernier.

Les chefs de l'émigration eurent d'abord, seuls, tout le gouvernement de la colonie : Aristote dit qu'ils formaient une oligarchie [3]. Mais ils furent bientôt obligés de partager le pouvoir avec ceux qui acquirent de l'importance par leurs richesses : on pourrait dire que ce fut une *ploutocratie*.

En effet, quiconque possédait une certaine fortune déterminée participa de droit au gouvernement. Une assemblée de six cents membres, élus, sous certaines conditions, entre ces riches et par ces riches, exerça la souveraineté : on la nommait l'*Assemblée des six-cents* ou des *Timouches* τιμουχοι. Elle choisissait en son sein *quinze* membres, qui formaient un *Conseil*, ayant diverses attributions; puis *trois* membres, qui formaient un *Triumvirat*, chargé de ce qu'on appellerait bien le *pouvoir exécutif*. Les Six

1. V. aux Addit. et Eclaircis., nos XV, XVI : *Sur Pythéas et Euthymènes de Massilie.*

2. V. aux Addit. et Eclaircis., no XVII : *Sur Eratosthène.*

3. Politiq., l. V, c. 9. l. VI, c. 4. Edit. de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, l. 8, 7.

cents étaient élus à vie : le Conseil des Quinze et les Trois ne l'étaient que pour un temps déterminé. En dehors des riches participant au gouvernement, était le peuple, dont la condition paraissait voisine de la servitude : et au-dessous du peuple, les esclaves, qui ne pouvaient que très-difficilement arriver à la liberté [1].

Les faits contenus dans ces témoignages de l'histoire, qui se rapportent si bien entre eux, donnent sans peine les conclusions suivantes, que le seul raisonnement pouvait d'ailleurs pressentir.

La colonie gréco-phocéenne de Massilie, presque entièrement composée de commerçants et d'industriels, se développa d'une manière brillante sous le rapport du commerce et de l'industrie. Les sciences relatives à l'un et à l'autre furent cultivées pour les applications beaucoup plus qu'en théorie : le développement scientifique de la colonie fut borné et pratique. Le développement littéraire ne s'éleva pas au-delà de ce qu'il devait être pour la conservation de la langue nationale et les besoins de la vie commune. Enfin le développement politique y donna ce qui était impérieusement demandé par l'esprit d'une ville commerçante et industrielle ; l'admission des riches aux droits de gouvernement ou leur participation à l'administration des affaires de leur cité [2].

Maintenant si l'on demande quel fut, au sein d'une telle population et dans un tel état de société, le développement des pensées philosophiques, il faut avouer que l'on a peu de choses à répondre.

1. Les lois portées par l'Assemblée des Six-cents ou des Timouches, qui exerçait seule tout le pouvoir législatif, ne sont guères connues dans leurs détails. Quelles qu'elles aient été, il paraît qu'il fut de principe invariable qu'on en écrivît le texte sur des tables d'airain ou de marbre, afin que chacun pût connaître ses devoirs et ceux des autres. Voir, sur quelques-unes de ces lois et sur la constitution politique de Massilie, Strab. l. IV, p. 179. D. Bouquet, t. I, p. 7. Am. Thierry, t. II, p. 126 et suiv.

2. Chose digne de remarque peut-être ! la ville actuelle de Marseille, à plus de deux mille ans de distance, conserve encore plusieurs caractères de sa première origine : ville essentiellement commerçante, industrielle, n'aimant que les sciences appliquées, insoucieuse de la haute littérature (les classes du lycée même sont presque désertes après la troisième et la seconde) et fortement attachée à ses droits municipaux.

Nous savons bien que les Phocéens, dès leur arrivée à Massilie, s'occupèrent d'y régler le Culte, suivant les usages de la métropole. On a vu, en effet, qu'une prêtresse d'*Artémis* accompagnait les colons [1]. Elle portait avec elle la sainte idole destinée à être le palladium de la ville nouvelle : on la plaça dans un temple, qui fut construit de marbre; et la déesse fut proclamée grande divinité de la nation. Les cérémonies en son honneur furent les mêmes qu'en Ionie, sans en excepter les sacrifices de victimes humaines, en certaines circonstances [2]. Et pour que le lien religieux existât toujours entre la colonie et la métropole, il fut décidé que la grande-prêtresse serait constamment tirée du collège sacerdotal de Phocée ou d'Ephèse [3]. *Apollon*, frère d'Artémis, lui fut associé et devint la seconde grande divinité nationale. On ajoute que la troisième fut *Pallas-Athéné* (ou Minerve); soit parce qu'elle était la divinité nationale des Ioniens de l'Attique et spécialement des Athéniens, soit parce que son culte avait été plus anciennement établi par les Rhodiens en ces contrées; ou par quelque autre cause. Une légende dit que la colonie naissante, attaquée par de formidables ennemis, lui dut un jour son salut.

Toutes les autres divinités adorées à Phocée eurent sans doute leurs autels et leur culte à Massilie, quoiqu'on n'en dise rien de particulier. Et ce qui se fit à Massilie fut fait encore dans toutes les villes qu'elle fonda.

Mais ce que la Religion était à ce commencement, il paraît qu'elle le resta, sans changement remarquable, jusqu'à la fin. « Il y a » lieu d'admirer, disait un ancien auteur, avec quelle grande fidé-

1. Ci-dessus, ch. IX. p. 119.

2. Cet usage persista long-temps : un ancien écrivain de ce pays dit : « Chaque » fois que Massilie était attaquée de la peste, on prenait un pauvre que l'on nour- » rissait délicatement aux frais du trésor public, pendant toute une année. Au » bout de ce temps, on le couronnait de vêtements sacrés : et après l'avoir pro- » mené par les rues et les places publiques, en le chargeant d'exécrations, afin » que tous les maux de la ville retombassent sur lui, on le précipitait à la mer. » Petron. Satiric. ad fin.

3. Il est fait mention de l'une de ces grandes prêtresses dans le recueil des Inscriptions de Spon, p. 349 : Am. Thierry, t. II, p. 139-40.

» lité les Phocéens-Massaliotes ont gardé leurs anciennes coutu- » mes. »[1]. Ce mot doit être entendu spécialement de leur fidélité aux pensées *religieuses*.

Et il ne dut pas en être autrement des pensées *morales* et des pensées *politiques*.

Nous ne trouvons d'ailleurs nulle part aucune mention ni aucune indication de Mystères institués par ces Phocéens ou chez eux, pour les initier à quelque explication des croyances populaires : et le nom d'aucun Sage de ce pays n'est parvenu jusqu'à nous, tandis que la Grèce asiatique et la Grèce d'Europe et celle d'Italie produisaient tant d'illustres penseurs, dont la mémoire est immortelle. Les Phocéens-Massaliotes n'étaient-ils pas trop occupés des choses matérielles, commerciales et industrielles, pour avoir le loisir de penser beaucoup aux choses intellectuelles, divines et humaines?

Ainsi, il paraît que le développement des pensées philosophiques, chez les Grecs-Phocéens en Gaule, fut nul et que la science de Dieu et de l'Homme y resta généralement dans le cercle où elle avait été renfermée dès les premiers jours.

—

Cependant ces Grecs-Phocéens établis à Massilie ne cessèrent jamais d'être en communication avec leurs compatriotes d'Ionie, avec les autres Grecs d'Asie et avec tous les Grecs d'Europe : ils en recevaient souvent des visiteurs, et ils leur rendaient eux-mêmes de fréquentes visites. Ils devaient donc entendre au moins quelque écho de tout le bruit que fesaient, en ces temps, les Sages ou philosophes de leur patrie, depuis Thalès et Pythagore jusqu'à Héraclite, et Diogène et Eubulide, et ceux de tous les autres pays de la Grèce, si féconde alors en grandes écoles de philosophie[2].

1. Pompon. Mela, l. II : *Massilia a Phocæis condita... mirum quam adhuc morem suum teneat*.

2. Parmi les principaux philosophes ioniens, après ceux que nous avons déjà nommés et qui florissaient, vivaient et naissaient vers le commencement du sixième siècle (ci-dessus p. 108), on nomme Héraclite, d'Ephèse, fl. vers l'an 500 av.

Il semble bien impossible de se persuader que l'esprit grec, qui vivait toujours en eux, sur la terre étrangère, n'ait pas sympathisé, à quelque degré, avec l'esprit général de la nation; et qu'il n'en ait pas suivi quelque mouvement, d'aussi loin que l'on voudra. L'affirmation contraire inspire nécessairement la défiance.

D'un autre côté, suivant un bruit qui se rapporte au commencement de ce temps, Pythagore lui-même vint à Massilie : suivant l'assertion d'un philosophe grec, la doctrine des Pythagoriciens fut embrassée par Pythéas : suivant la remarque de quelques modernes, Euthymènes professa des opinions attribuées à Thalès [1]. Sans doute il peut se faire que le bruit concernant le voyage de Pythagore en Gaule soit une pure fable ; que l'assertion concernant Pythéas soit erronée ; et que la remarque sur Euthymènes n'ait aucune importance. Un même fait n'en semble pas moins indiqué par là ; savoir, que la colonie de Massilie eut des penseurs peu nombreux, il est vrai, mais pourtant véritables et sérieux, qui connaissaient le mouvement des pensées grecques en la Grèce même, s'y intéressaient et le suivaient. Cette indication, qui s'accorde avec les vraisemblances, porte encore à se défier davantage de l'affirmation absolue que le développement des pensées philosophiques fut nul chez les Grecs-Phocéens en Gaule.

Cette proposition, pour être vraie, ne doit être entendue qu'avec une restriction. Nous avons voulu l'établir expressément à la fin de ce chapitre.

J.-C. . Hermotime, de Clazomène, maître d'Anaxagore ? fl. vers 500: Anaxagore, de Clazomène, un des maîtres de Socrate, né en 500, mort en 428 : Archelaüs, de Milet : Mélissus, de Samos, pythagoricien, fl. vers 450 : Diogène, de Sinope, colonie de Milet, né en 413, mort en 323 : Eubulide, de Milet, contemporain d'Aristote, né en 384, mort en 322.

En la Grèce asiatique furent des représentants de toutes les grandes écoles de philosophie grecque; cynique, platonicienne, aristotélicienne, néo-académicienne, épicurienne, stoïcienne : on peut voir leurs noms dans toutes les histoires de philosophie.

1. V. aux Addit. et Eclaircis., les nos XV et XVI déjà indiqués.

CHAPITRE XI.

Suite des deux chapitres précédents : III° De l'influence de la philosophie gréco-phocéenne en Gaule, jusqu'à l'arrivée des Romains.

Un historien latin affirme que les Grecs-Phocéens exercèrent sur les Gâls une influence telle, que la Gaule parut avoir été transportée en Grèce [1]. Au contraire, un historien français de nos jours soutient que la colonie grecque « ne contribua que d'une manière » à peine perceptible à la civilisation de la Gaule : » il montre nos aïeux de cette époque regardant le spectacle de Massilie « avec » cette indifférence qu'opposent à nos colonies les sauvages de » l'Amérique [2]. »

Mais ici, comme précédemment pour l'influence des Phéniciens, la vérité ne se trouve en aucune de ces deux opinions, quoiqu'elle soit encore plus éloignée de la première que de la seconde.

A ceux qui soutiennent la première opinion, il faut représenter les faits suivants, qui sont incontestables. Si les émigrés de Phocée eurent des amis et des partisans dans quelques clans de Gâls, voisins de la côte où ils abordèrent et s'établirent, ils ne trouvèrent chez d'autres qu'antipathie profonde et sentiments hostiles. La colonie en fut presque écrasée dès l'origine ; elle en fut souvent menacée dans la suite ; et c'était encore pour se soustraire à l'un de ces dangers qu'elle demanda, quatre siècles et demi plus tard, cette protection des Romains, qui amena la conquête de la Gaule entière. Les établissements phocéens que nous connaissons étaient tous sur le littoral de la Méditerranée [3] ; ces colons témoignaient

1. Justin., l. XLIII, c. 4. *Tunc adeo magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.*

2. Sismondi, Hist. des Français, t. I, p. 4.

3. En voir la liste, au n° XIII des Additions et Eclaircissements.

ne pas vouloir s'éloigner de la mer pour s'avancer dans l'intérieur; et sans doute ils avaient leurs raisons pour tenir cette conduite. En outre ils n'étaient pas nombreux; évidemment cette poignée d'hommes perdus en quelque sorte à une extrémité de la Gaule n'était quasi-rien par rapport à la nombreuse population de ce vaste territoire. Ils parlaient une autre langue que les indigènes. Ils avaient des mœurs différentes. Enfin, ils s'occupaient moins de les élever à quelque degré supérieur de civilisation que de les faire servir à l'accroissement de leurs richesses; ou pour employer un terme vulgaire, mais expressif, le plus grand souci de ces Grecs était d'*exploiter* la Gaule.

Or c'étaient là sans contredit des causes d'empêchement aux progrès de la civilisation gauloise par la colonie. Pour ne parler que des dernières, l'absence de langage commun rendait impossible cette communication des idées qui est l'âme de tout progrès par l'enseignement : la différence des mœurs était comme un mur séparant les hommes, fossé derrière lequel chacun se tient chez soi : et qui doute que tout exploitant cherche moins à grandir celui qu'il exploite qu'à le maintenir constamment petit et au-dessous de son niveau? C'est une loi générale de l'humanité.

Tous ces motifs combattent donc l'opinion de l'historien latin.

Un autre motif non moins puissant, en fait, est l'état dans lequel les Romains et Jules César trouvèrent la Gaule, quand ils vinrent s'y établir et la soumettre. Leurs récits prouvent suffisamment qu'une puissante civilisation, à l'instar des Grecs, n'avait point passé par là.

D'un autre côté, les Grecs-Phocéens, en se livrant dans la Gaule à leur esprit commercial, durent exciter celui des indigènes[1]. Parmi les conséquences qui en découlèrent, on doit compter vraisemblablement l'introduction et la propagation de leur alphabet,

1. Le développement commercial que les Grecs-Phocéens déterminèrent en la Gaule pourrait être attesté, seulement par les voies de communication que l'on trouve établies alors. V. aux Addit. et Eclaircis., nº XVIII : *Sur les routes de Massilie aux extrémités de la Gaule.*

qui pouvait être un perfectionnement du phénicien [1] ; l'usage de certains mots de leur langue et peut-être même celui de la langue entière, dans quelques lieux, l'adoption de leurs systèmes de numération et de monnaie. Certaines industries durent se développer en même temps, soit par une imitation plus ou moins éloignée, soit par le désir de produire des matières de commerce ; et ces développements durent amener en certaines limites ceux des arts et des sciences, et même de quelque littérature.

Ainsi tous ces motifs combattent l'opinion de l'historien moderne ; ou du moins ils défendent de l'adopter en sa forme si tranchante.

Toutefois il faut reconnaître qu'il est impossible de rien préciser en cette matière.

Pour les pensées philosophiques spécialement, puisque les Grecs-Phocéens y donnaient peu d'attention et qu'ils ne les développaient guères en eux-mêmes, il paraîtrait d'abord un peu contradictoire d'affirmer qu'ils contribuèrent beaucoup à les développer chez les Gàls. Cependant il semble bien impossible de ne pas répéter au moins ce que nous avons déjà dit des Phéniciens.

Très-certainement la Religion populaire de Massilie, répandue en toutes les colonies du littoral, avec les pompes du Culte et les récits de la Mythologie, produisit quelque effet sur les Gâls voisins, qui en étaient les témoins perpétuels : il est probable qu'ils en adoptèrent quelques points, surtout parmi ceux qui se rapprochaient davantage de leurs propres croyances et qu'il leur était plus facile d'y incorporer : et ces modifications de la religion nationale purent successivement s'étendre assez loin. Sans doute il est impossible de rien affirmer en détail ; mais le fait général paraît hors de toute contestation.

De même si, malgré des apparences contraires, il y eut des Mystères ou tout au moins leurs équivalents établis en quelque endroit par les Phocéens, il est probable que des Gàls s'y firent

1. Strab., l. IV, p. 181, veut que les Phocéens aient appris aux Gaulois l'art d'écrire. D. Martin rejette cette opinion et attribue l'introduction de cet art en Gaule aux Phéniciens. Relig. des Gaul., t. I, p. 41.

initier ; ou tout au moins encore quelques fragments des doctrines d'initiation purent venir jusqu'à eux et ne les pas trouver indociles.

Enfin, puisqu'il est vraisemblable que, nonobstant sa nature et ses habitudes éminemment industrielles et commerciales, Massilie eut des citoyens qui ne restaient pas étrangers à la Sagesse, dont l'éclat était si vif en la mère-patrie et dans la Grèce européenne [1], pourquoi refuserait-on d'admettre que certains de ces Sages massaliotes eurent des relations avec des Sages de la Gaule, leurs collègues et leurs confrères en esprit ? Et pourquoi voudrait-on que ces relations n'aient pas amené quelque résultat ? Si l'on dit avec raison qu'aucun mouvement ne se perd dans le monde physique des corps, on peut dire avec autant de vérité que, dans le monde moral des intelligences, tout mouvement produit ses effets.

Suivant une très-ancienne tradition que nous avons déjà rappelée [2], Pythagore vint dans la Gaule et s'y entretint avec quelques-uns des Sages. Assurément ce fait n'est en lui-même ni impossible, ni improbable : il n'est pas impossible, en effet, que le philosophe qui voyagea dans tant de lieux, dit-on, ait aussi fait un pélerinage en notre terre ; et il n'est pas improbable que Pythagore de Samos, une île ionienne, ait eu la pensée de visiter une colonie que des Ioniens venaient de fonder, et qui pouvait, à ce seul titre, solliciter sa curiosité. Cependant nous admettons que cette tradition n'est qu'une fable. Mais elle s'explique très-bien par le fait que certains Massaliotes, sectateurs de Pythagore, eurent des relations avec des amis de la Sagesse en Gaule ; et cette explication, en s'accordant avec la conjecture précédente, si vraisemblable, la confirme encore.

Il faut reconnaître qu'il en fut de même des autres Massaliotes, sectateurs de Thalès, d'Anaximandre et d'Anaximène, ioniens de Milet ; des sectateurs d'Anaxagore, ionien de Clazomène ; de ceux d'Héraclite, ionien d'Ephèse; et de tant d'autres. Tous ensemble ils durent avoir dans le pays des relations semblables à celles des Pythagoriciens.

1. Ci-dessus, ch. x, p. 125.

2. Id. p. 126.

Ainsi quelque chose de la Sagesse ou de la Philosophie grecque dut pénétrer dans la Gaule, d'une manière à peine perceptible, si l'on veut, et à une bien petite profondeur; mais réellement et suffisamment pour y produire quelques effets. L'histoire de la philosophie, qui ne doit pas les affirmer légèrement ni les exagérer, ne doit pas davantage les nier ou les atténuer.

—

En résumé et pour exprimer par quelques mots la pensée fondamentale de ces trois chapitres, qui n'en sont qu'un seul, la colonie gréco-phocéenne, composée en très-grande partie et presque exclusivement de commerçants, d'industriels, de marins et d'aventuriers, eut un caractère conforme à cette composition qui était sa nature : elle se développa conformément à ce caractère ; et agit, suivant ce développement. La pensée et pour ainsi dire l'âme de la mère-patrie vivait pourtant en elle ; toujours elle la garda, elle la développa, et elle la propagea, en quelque étroites limites que ce fût.

L'historien doit peut-être ajouter ou plutôt rappeler que cette pensée gréco-phocéenne fut déposée dans la Gaule, aux mêmes lieux qui avaient déjà reçu précédemment le double dépôt des pensées phénicienne et rhodienne.

Il faut rappeler aussi qu'en ces mêmes temps, suivant les récits de l'histoire, il y eut des excursions de Gàls armés, jusqu'en Grèce et en Asie mineure [1]. En outre, de simples particuliers purent visiter individuellement ces mêmes régions. Et les uns et les autres purent en rapporter une connaissance plus grande de la pensée grecque et plus de dispositions à l'approuver.

1. Chap. préliminaire, p. 20.

CHAPITRE XII.

Des Kimmris ; et du Druidisme en Gaule, jusqu'à l'arrivée des Romains.

1º Des Kimmris.

On doit se rappeler qu'à l'époque où des Grecs-Phocéens, arrivés par la Méditerranée, s'établissaient dans le sud-est de la Gaule, une grande multitude d'autres étrangers, venus des pays d'au-delà du Rhin, franchissaient ce fleuve (vers l'an 600 avant J.-C.) ; et envahissant notre terre, en occupaient d'abord le nord, puis successivement d'autres parties. On s'accorde généralement aujourd'hui, surtout en France, à dire que c'étaient des Kimmris [1].

Environ deux siècles et demi plus tard (vers l'an 350 av. J.-C.), une autre multitude, venue aussi d'au-delà du Rhin, franchit encore ce fleuve et s'étendit en notre pays, suivant le même chemin. On s'accorde également à dire que c'étaient des Kimmris [2].

Quels qu'aient été les hommes de ces deux invasions, ils avaient certainement leurs pensées philosophiques (c'est-à-dire relatives à Dieu, à l'Homme, à la Société).

Nous rencontrons donc ici les mêmes questions que précédemment avec les Grecs-Phocéens, les Grecs-Rhodiens et les Phéniciens ; savoir : Quelles étaient les pensées philosophiques des Kimmris, au moment où ils vinrent s'établir en Gaule ? Quel en fut le développement en ce pays ? Enfin, quelle en fut l'influence et quelles conséquences eurent-elles, jusqu'à l'arrivée des Romains ?

En posant de telles questions, nous sentons le désir plus que l'espérance de les résoudre toutes, d'une manière satisfaisante. La

1. Voir ci-dessus, ch. prélim., p. 12 ; et le nº VII des Additions et Eclaircissements.

2. Id. p. 18 ; et le nº VIII des Additions et Eclaircissements.

première surtout est bien difficile : cependant il faut s'en occuper. Si nous ne pouvons pas faire ce chapitre, il ne faut pas moins en marquer la place.

§ 1er. DES KIMMRIS DE LA PREMIÈRE INVASION : LEURS PENSÉES PHILOSOPHIQUES AVANT D'ARRIVER EN GAULE.

L'histoire, telle qu'elle est racontée par les écrivains grecs, et la tradition légendaire conservée chez les habitants des îles britanniques parlent de ce peuple.

Comme il l'a déjà été dit, suivant l'histoire ou plutôt suivant certaines données historiques, interprétées avec des probabilités diverses, ces Kimmris, qui envahirent la Gaule, en franchissant le Rhin, étaient arrivés sur les bords de ce fleuve par la vallée du Danube, dont ils avaient suivi principalement la rive gauche, depuis le Pont-Euxin (mer Noire). Ils avaient quitté, n'importe pour quelle cause, les rivages occidentaux et septentrionaux de cette mer, où ils habitaient depuis long-temps : un de leurs établissements était dans la presqu'île qui rappelle encore aujourd'hui leur nom (la Crimée, Tauride ou Chersonèse taurique des Grecs). Leurs ancêtres devaient être venus en ces lieux, des autres pays plus éloignés vers le nord et vers l'est, où l'on voit la première patrie de tant de peuples.

Suivant la tradition des îles britanniques, le chef de cette longue émigration était Hu-Cadarn, prince des Kimmris et père de la nation.

Mais ni l'histoire, ni la légende ne nous font connaître certainement et en détail quelles étaient les pensées philosophiques de ces hommes. On est réduit à des conjectures qui ne peuvent pas mener bien loin et qu'il faut craindre d'appuyer sur des fondements trop incertains.

Nous nous bornerons aux principales.

1° Hu-Cadarn, tel qu'il est représenté par la légende, paraît certainement un personnage mythologique et typique beaucoup plus qu'une personne humaine et un individu. Plusieurs récits

qu'on en fait ne peuvent en effet s'entendre que d'un Etre divin [1] : le nom par lequel on le désigne est le nom commun de la dignité sacerdotale en général, et nullement un nom propre : ce même mot peut désigner tout le corps sacerdotal, mais nullement un prêtre en particulier [2].

1. Suivant cette légende, Hu-Cadarn était le mari de la grande déesse Koridwenn. (Voir le ch. suiv. D'où vient que quelques-uns l'ont confondu avec le dieu Heusus, Hus-us, Hu.)

Il avait bâti sa demeure au bord d'un lac immense, appelé le Lac des lacs, qui menaçait sans cesse d'engloutir la terre, malgré les fortes digues qu'on lui opposait. Mais l'Avank, le grand ennemi, après avoir essayé de les percer, se jeta lui-même dans le lac ; et les eaux ayant débordé, la terre fut submergée et tous les hommes périrent à l'exception d'un seul couple humain (l'homme se nommait Névez-naf-neivion), qui se sauva dans un vaisseau préparé d'avance, avec un couple de toutes les créatures vivantes. Hu-Cadarn prit ses bœufs Ninio et Pibio, les attela à la coque de l'Avank : et ils tirèrent si puissamment qu'ils arrachèrent le monstre du fond du lac : ils moururent dans l'effort ; mais le lac rentra dans son lit, et la terre fut délivrée des eaux.

Ces bœufs de Hu-Cadarn, aux cornes larges et à la tête puissante, sont la seconde des trois choses extraordinaires de l'île de Bretagne. La première est le vaisseau de Névez-naf-neivion. (Voir l'Archéologie des Gallois, t. IV, p. 57 et 71. Contes populaires des anciens Bretons, par M. de la Villemarqué, t. II, p. 294.)

Dans le chant d'Uther-pen-Dragon, c'est-à-dire Uther à la tête de Serpent, le poète s'adressant à Hu, lui dit : « Hu ! ô toi dont les ailes fendent l'air, ô toi dont » le fils était le Protecteur de tous les privilégiés, le Héraut bardique, le Ministre, » ô Père de l'abîme ! Soutien de la Bretagne, Hu ! dont le front rayonne, Régula- » teur du ciel !... » (Cont. popul. id. p. 292.)

2. On s'accorde à dire que *cadarn, gadarn* signifie puissant ou fort ; il est probable que *hu* est mis pour *hud*, qui signifie enchanteur ou magicien. En ce cas, Hu-Cadarn aurait voulu dire le Magicien puissant, ou le grand Mage, et le fort Enchanteur. C'était le nom commun de la dignité de l'individu chef de cette émigration kimmrique, et nullement son nom propre. Ainsi *brenn, brenn-us* était le nom commun du chef militaire chez les Gâls.

En outre ce mot, qui dans certains cas désignait un individu en l'appelant par le nom de sa dignité, désignait aussi dans beaucoup d'autres cas, et spécialement dans la légende dont il s'agit ici, toute une collection d'individus, c'est-à-dire l'ensemble des Grands-Mages ou Grands-Prêtres : on rapportait à Hu-Cadarn tout ce que l'on considérait comme l'œuvre du suprême sacerdoce ou plutôt du Corps sacerdotal tout entier.

Dans cet ordre d'idées, on comprend que Hu-Cadarn ait aussi revêtu le carac-

Cependant une chose en ressort incontestablement, ce nous semble c'est que les prêtres jouaient un grand rôle et tenaient une place principale au sein de ce peuple. Cette conclusion de la légende doit être d'autant plus admise qu'elle parait assez confirmée par l'histoire.

Quelques écrivains ne s'arrêtent pas là. De ce que ces Kimmris avaient probablement leur plus ancienne et plus lointaine patrie vers l'Orient, ils concluent que la constitution de leur sacerdoce et le système de leurs pensées étaient semblables aux sacerdoces et aux pensées des peuples de ces régions orientales ; et tantôt les uns, tantôt les autres ont été choisis, entre eux, suivant le goût dominant de l'époque ou celui des auteurs. Mais ici tout est arbitraire : si l'on rencontre la vérité, comme il est possible, c'est par hasard et sans qu'on puisse en être sûr.

Peut-être, nous voulons au moins l'espérer, de nouveaux progrès dans la connaissance de l'Orient jetteront-ils, un jour, de nouvelles lumières sur les Kimmris. Aujourd'hui et ici, nous croyons qu'il faut se résigner à ne consulter encore que l'antiquité grecque.

2° Comme la légende de Hu-Cadarn est fabuleuse, il y a bien des fables aussi dans tout ce que les historiens grecs nous racontent sur les Kimmériens identifiés aux Kimmris : ces écrivains restent fidèles au caractère de celui qui en a parlé le premier,

tère divin ; ou qu'il ait apparu comme Dieu. Car c'était la coutume de confondre le sacerdoce ou les prêtres avec les divinités dont ils étaient les ministres.

Ce triple caractère (individuel , général , divin) est à remarquer dans ce chef des Kimmris.

Nous ajoutons, par occasion, que ce mot de *kimmris* avait peut-être un sens et une étymologie qui le rapprochaient singulièrement de Hu-Cadarn. Nous le voyons composé de *kin* qui signifie prince ou premier, et de *pryd* qu'on traduit par devin et prophète. En ce cas , Kin-pryds ou Kin-mrys et Kimmris aurait désigné les Grands-Devins et par suite le peuple qu'ils dirigeaient. A l'appui de cette étymologie , on peut faire remarquer que *Prydain* est le nom de l'île de Bretagne où les Kimmris s'établirent. Nous donnons d'autres étymologies du mot Kimmris, et des détails sur ce peuple et sur Hu-Cadarn, dans le n° VII des Additions et Eclaircissements.

Homère[1]. Ils ne sont même pas bien certains du pays que ce peuple habitait : car, outre les bords du Pont-Euxin, ils lui donnent encore pour patrie d'autres pays plus à l'est, vers les bords orientaux du Tanaïs (Don) et les mystérieux monts Riphées ; ou plus à l'ouest, vers les bords du Tyras (Dniester)[2]. Ils les placent même quelquefois bien loin de ces contrées, dans l'Hespérie italique, sur les bords du lac Arverne, près le golfe de Naples ; et dans l'Hespérie hispanique, près de Gadès (Cadix) ; et ailleurs[3]. Cependant ces fables n'excluent pas la réalité ; et l'incertitude bien naturelle sur le lieu qu'habitaient les Kimmériens fabuleux n'empêche pas la résidence des vrais Kimmériens ou Kimmris dans les lieux indiqués.

Nous en concluons que c'est aux Kimmris qu'il faut rapporter, au moins en partie, ce que les Grecs nous disent de la religion des peuples de ce pays (la Crimée ou Tauride).

Or, suivant eux, un trait fondamental de cette religion était l'adoration d'une grande divinité qu'ils assimilaient à leur Artémis ou Diane. Elle était, disaient-ils, principalement servie par des prêtresses. On célébrait en son honneur d'horribles cérémonies, entre lesquelles étaient des sacrifices humains. La Chersonèse taurique, disaient-ils encore, est un lieu de redoutables mystères, dont l'abord est interdit aux étrangers : et si quel-

1. Odyssée, XI, v. 13-19. En décrivant la navigation d'Ulysse, Homère dit qu'après avoir quitté le pays des Lestrygons, son héros aborda à l'île de la magicienne Circé, d'où, après un jour de navigation, il parvint à l'extrémité du profond Océan. « Là, continue-t-il, sont le peuple et la ville des Kimmériens, plongés dans l'obscurité et couverts d'épais nuages. Jamais le soleil brillant ne les éclaire de ses rayons, soit qu'il remonte vers le ciel étoilé, soit qu'il redescende vers la terre. Une nuit funèbre couvre de ses voiles les infortunés habitants de ces contrées. »

2. Apoll. Rhod., III, 200. Etymol. magn., in voce κιμμαιρος. Tzetzes, ad. Lycophr., etc.

3. Strab. V, 10. Max. Tyr., XIV. Servius ad Æneid. VI. v. 107. Le poète latin Névius, appelle la sibylle de Cumes, la sibylle kimmérienne. M. Schayes a réuni tous ces passages dans une dissertation qu'il a lue à l'Académie royale de Belgique, le 1er octobre 1855. Voir l'Institut, journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger, 2e section, no de décembre 1855, p. 160.

qu'un d'eux y arrive, il expie sa téméraire impiété par la mort[1]. Ces traits étaient probablement ceux des Kimmris.

3° En ce pays, les Kimmris étaient voisins de la Colchide et du mont Caucase, dont les noms reviennent si fréquemment chez les mêmes écrivains grecs. Ils devaient donc avoir au moins quelques relations avec les habitants de ces contrées ; et peut-être même furent-ils plus d'une fois confondus avec eux.

Or c'était là, principalement vers les bords du Pont-Euxin et les environs du Caucase, qu'on plaçait les célèbres Amazones. Les Grecs les représentaient en général comme des femmes enthousiastes, prêtresses fanatiques de la déesse Artémis-Diane ou la Lune, se mutilant et mutilant les autres en son honneur[2]. C'était là aussi, dans la Colchide, que vivaient tant de célèbres magiciennes, et les plus célèbres entre toutes ; Circé, la magicienne terrible, Médée, la magicienne bienfaisante ; l'une et l'autre, filles de la toute-puissante et magique déesse de la nuit, Hécate[3]. Tous ces traits, qui ont de l'analogie avec les précédents, pourraient convenir aussi à la nation des Kimmris.

4° Enfin, dans ce même pays et surtout en celui qu'ils durent occuper, en s'étendant vers l'occident et la terre des Gàls, les Kimmris habitaient les mêmes régions que ceux qui, pour les Grecs, étaient en masse les *hommes du nord*, Boréens, Hyperboréens ; plus spécialement les Thraces et aussi les Scythes. Il est

1. Il suffit de rappeler ici la fable d'Iphigénie, fille d'Agamemnon, délivrée par Diane-Artémis, au moment où son père allait la sacrifier ; transportée par la déesse en Tauride ; y devenant sa prêtresse ; et reconnaissant son frère Oreste, au moment où elle allait aussi le sacrifier, conformément à la loi contre les étrangers.

2. Les Amazones ont été l'objet de nombreuses discussions chez les anciens et chez les modernes : elles n'ont pas cessé de l'être de nos jours. (Voir Creuzer-G., t. II, p. 87-91, et notes, p. 979-990.) Il peut être curieux de remarquer que, chez les Tscherkasses, qui habitent aujourd'hui ces contrées, la Lune reçoit encore des adorations fanatiques, et qu'elle y est appelée *Maza*.

3. Sur les divinités de la Colchide, voir Creuzer-G., t. III, p. 423-34 et notes, p. 1045-1052.

donc naturel de conjecturer encore qu'ils eurent des relations avec ces peuples ; et qu'ils purent même quelquefois être confondus avec eux.

Or c'était chez ces peuples que de vagues traditions, répandues parmi les Grecs, plaçaient de très-anciens personnages, la plupart revêtus d'un caractère divin et sacerdotal, chefs de corporations à la fois religieuses et politiques, remarquables par leur sagesse et leur grande influence sur les hommes. On disait même les noms de plusieurs d'entre eux, et l'on en fesait quelquefois de merveilleux récits.

Tel était Olen, l'Hyperboréen, le Lycien, qui avait chanté la déesse Ilithye, ses enfants Artémis et Apollon, et leurs suivantes Opis, Loxo, Argé, Hecaergé [1].

Après lui était venu l'ancien Orphée, lui aussi Hyperboréen de la Thrace, très-célèbre par l'institution de mystères [2].

Un autre Thrace ou Scythe était Zalmoxis, le prohète à la peau d'ours, qui avait également institué des mystères, et dont on remarquait spécialement qu'il avait enseigné l'immortalité de l'âme [3].

1. Le surnom de *lycien*, donné à Olen, pouvait l'être dans le même sens qu'au Dieu Apollon ; ci-dessus, ch. IX, p. 105, n. 2. Il pouvait désigner un prophète *à la peau de loup ;* comme Zalmoxis, dont il est question plus bas, était un prophète à la peau d'ours.

Opis ou la Secourable, Loxo pour λοχος l'Accoucheuse étaient suivantes d'Ilithye : Argé, la Blanche était celle d'Artémis-Lune : Hécaergé l'Agissante au loin, celle d'Apollon-Soleil. On disait que le culte d'Ilithye, de ses enfants et de ses suivantes avait été apporté par Olen, de sa patrie hyperboréenne, chez les Grecs (ci-dessus, ch. IX, p. 101, note). V. aux Addit. et Eclaircis., n° XIX : *Sur Olen, l'hyperboréen.*

2. Sur les cosmogonies orphiques, voir ci-dessus, ch. IX, p. 107, n. 2. A l'époque de l'ancien Orphée, quelle qu'elle soit, et avant, la Thrace passait pour avoir été gouvernée par des espèces de castes ou d'écoles sacerdotales, qui l'avaient fait sortir de la barbarie où elle était retombée dans la suite.

3. *Zalmos*, en langue thrace, signifie peau d'ours ; c'est pourquoi on voit en lui un prophète *à la peau d'ours* ; comme Silène était un prophète à la peau de lynx ou de chevreuil, enseignant aussi l'immortalité de l'âme ; comme Olen pouvait être un prophète à la peau de loup. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XX : *Sur Zalmoxis, le thrace ou scythe.*

Ils nommaient encore Abaris, donné aussi comme Scythe, dont la doctrine a été rapprochée de celle de Pythagore, et qu'un de nos contemporains numismatistes appelle *le Druide* [1]. Nous n'oserions pas répéter ce mot.

Nous n'oserions pas non plus affirmer qu'aucun de ces personnages ait appartenu au corps sacerdotal des Kimmris. Toutefois il est certain qu'aucune de ces indications ne doit être négligée. Plus la nuit est obscure, plus on doit avoir de soin pour recueillir jusqu'aux moindres rayons de lumière. Mais nous nous contentons ici de les mentionner ; attendant un autre moment pour voir si l'on peut en tirer quelque parti sérieusement profitable pour notre histoire.

§ 2. DES KIMMRIS DE LA SECONDE INVASION.

Nous avons encore moins à en dire que des précédents. Car nous manquons tout-à-fait de renseignements, même les plus indirects, sur les changements de pensées qui purent s'opérer en cette fraction du peuple des Kimmris, dans l'intervalle d'une époque à l'autre : et nous n'avons point de renseignements nouveaux sur ce qu'ils étaient à l'origine.

C'est donc seulement la mention d'une date et d'un fait que nous mettons ici. Peut-être aurons-nous plus tard quelques raisons de les rappeler.

1. M. De la Saussaye, Revue numismatiq. an. 1842, p. 165-170. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XXI : *Sur Abaris, le scythe.*

CHAPITRE XIII.

Suite : II° Du Druidisme en Gaule, jusqu'à l'arrivée des Romains. De la Religion druidique.

Quelles qu'aient été, d'une part, les pensées philosophiques des Kimmris avant leur arrivée dans la terre des Gàls, et d'autre part, celles des Gàls eux-mêmes à cette époque, il est certain qu'elles se mêlèrent, qu'elles agirent les unes sur les autres, qu'elles se développèrent, et que de ce mélange, de cette action réciproque et de ce développement résulta le célèbre système qu'on nomme le Druidisme gaulois [1]. Tels, sous un autre aspect, ces mêmes Kimmris envahisseurs et ces Gàls envahis ne formèrent plus, au bout de quelque temps, qu'une seule nation, dont les éléments ne se distinguaient que par des variétés de tribus.

Avant ce temps, le peuple des Gàls avait certainement des prêtres, qui paraissent même, entre divers autres noms, avoir porté celui de Druides ou quelque autre semblable, et qui se divisaient probablement en plusieurs ordres [2]. Il en était de même des Kimmris, chez qui le corps des prêtres semble, en outre, avoir été fortement constitué [3]. Mais ni chez les uns, ni chez les autres, ce n'était le Druidisme développé, tel qu'il nous est représenté par les récits des historiens.

Jules César nous dit qu'à l'époque de la conquête romaine, ce Druidisme était en décadence; et les faits qu'il rapporte ne le disent pas moins haut que lui. Précédemment, il avait eu ses jours d'une incontestable grandeur, à laquelle il était sans doute parvenu successivement et après être parti de commencements

1. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XXII : *Sur l'origine du Druidisme.*
2. Voir ci-dessus, le chap. VII, p. 92, note 3.
3. Voir le chap. XII, p. 135.

très-faibles, suivant la marche ordinaire de tant de choses naturelles et humaines. L'historien voudrait en montrer le tableau : car il y aurait une très-haute importance et un intérêt non moins vif à voir se former, se développer, grandir, atteindre une élévation suprême, et puis descendre par un mouvement de décadence et de fin, cette chose que les Grecs eux-mêmes proclamaient une merveilleuse gloire de notre pays. Mais trop de matériaux manquent pour cette œuvre. Qui voudrait mettre un tel tableau sous les yeux du lecteur devrait commencer par l'imaginer, c'est-à-dire l'inventer : il serait poète encore plus qu'historien. Pour nous, tout ce que nous pouvons et voulons faire en ce chapitre et dans les deux qui suivent, c'est d'essayer de montrer ce Druidisme, au moment où il fut le plus complètement lui-même, avec son entière organisation, à son plus haut degré de puissance et de grandeur. Si nous y réussissons, nous croirons avoir fait quelque chose : et de plus nous donnerons une base certaine aux conjectures que l'on voudra faire sur l'agrandissement et la décadence de cette institution.

Toutefois nous nous bornerons, en ces chapitres, à parler d'après les documents relatifs au Druidisme en la Gaule même. Nous chercherons ensuite quel parti l'on peut tirer de documents relatifs au Druidisme chez d'autres nations celtiques.

Tout le monde sait et nous n'en sommes pas moins obligés de commencer par dire que, dans le système complet de leur organisation, les Druides formaient une vaste corporation, ayant une hiérarchie à trois degrés ou composée de trois ordres. Le premier et le plus élevé portait spécialement le nom de *Druides* [1] :

1. L'étymologie adoptée pour ce nom est *deru*, *dru* (ou tout autre mot semblable, *dero*, *dear*, *dair*) qui, en celtique comme en grec, signifie chêne. Les Grecs le remplaçaient quelquefois par celui de Saronide, de σαρων, qui veut dire aussi chêne. *Druis*, *derwis* est le même mot que derviche. Il signifie en général un Sage, un Mage, un Respectable ; puis un Magicien, un Sorcier, un Redoutable et détesté. Des étymologistes font entrer dans la composition de ce nom le

le second était celui des *Vates* [1], qui avaient encore bien d'autres noms : le troisième, des *Bardes* [2].

Chacun de ces Ordres avait sa fonction propre. Les Druides, membres du premier ordre, étaient Docteurs, chargés d'enseigner les vérités à croire ; Législateurs, proclamant les lois à observer ; Juges, connaissant des infractions de ces mêmes lois et prononçant les peines contre ceux qui s'en rendaient coupables. Les Vates, membres du second ordre, étaient ministres du Culte et de l'Administration. Les Bardes, membres du troisième ordre, étaient Chantres ou Poètes. C'étaient eux, nous disent tous les auteurs, qui célébraient les Dieux en leurs vers, en s'accompagnant de quelque instrument semblable à la lyre : eux qui chantaient, dans les assemblées du peuple, les traditions nationales, et au foyer domestique, les traditions de la famille : eux qui animaient les guerriers avant le combat, sur le champ de bataille ; et qui célébraient leur gloire, après le succès : eux qui distribuaient le blâme et l'éloge avec une liberté qu'ils puisaient fière et haute dans la sainteté de leur caractère.

A cette corporation d'hommes était associée une corporation de femmes dites *Druidesses :* et il est vraisemblable qu'elle avait aussi une hiérarchie à trois degrés : Druidesses proprement dites, inspirées pour connaître et proclamer certaines vérités : Vates de leur sexe, chargées de certaines parties du culte et de l'administration : Bardes ou femmes-poètes, ayant mission de chanter.

mot ***hud***, signifiant enchanteur ; il se rapprocherait ainsi de Hu, qui passe pour fondateur du Druidisme (ci-dessus, p. 134). D'autres, au contraire, y font entrer le mot *wydd*, *gwyd*, signifiant le gui (ci-dessous, p. 145, n. 3). La dernière étymologie que nous citerons est celle qui dérive *druide*, pour *derouid*, des deux mots *de* ou *di*, signifiant dieu comme *deus* et *rhouid*, *ruid* celui qui parle, comme ρεων ; d'où ρητωρ en grec : *druide* étant ainsi l'équivalent de θεολογος ou théologien.

1. *Vate*, *bate* et *O-vate*, *Eu-bate*, *Eu-bage* ont pour racine *fath*, dont le sens est celui de science, habileté. *O* et *eu*, comme *eas*, marquent la supériorité.

2. *Barde*, de *bard*, *bardd*, *barz*, signifie un chantre, un poète. Les auteurs grecs et latins sont unanimes pour dire que tel était le sens de ce mot. Il était usité dans le même sens chez les Germains, qui, au rapport de Tacite, appelaient *bardit* leur chant de guerre.

Et toute cette hiérarchie, double par le sexe, triple par les degrés, se réunissait sous un chef unique, à vie, qui était le Grand-Pontife des Druides [1].

Quelques écrivains ont assimilé cette corporation druidique de la Gaule aux castes sacerdotales de l'Orient, et ils ont même prétendu l'en faire venir. Il n'y a rien à dire ici de cette filiation : mais l'assimilation est complètement erronée. Entre la corporation des Druides dans la Gaule et les Castes de prêtres dans l'Orient, il y avait, si l'on peut employer ce mot, tout un abîme ou une différence véritablement immense. En effet, le caractère essentiel de la Caste orientale, c'était l'hérédité des fonctions, basée sur l'inégalité de nature ou sur la diversité de naissance et d'origine. Ainsi, par exemple dans l'Inde, il était de foi que les Brames étaient nés de la tête du dieu Bramah ; les Shatryas, de ses bras ; les Vaisyas, de son ventre; les Soudras, de ses pieds : et de là venait que tous les Brames étaient prêtres et que nul autre qu'eux ne pouvait l'être ; que tous les Shatryas étaient guerriers et que nul autre qu'eux ne pouvait l'être, etc. Là, il était de principe rigoureux et nécessaire que nul ne pouvait passer d'une caste à une autre, ni dans la même caste, d'un ordre à l'autre, à moins d'une exception miraculeuse, en raison d'une vocation spéciale et par l'ordre exprès du dieu. Tel était le système de la Caste orientale. Au contraire, dans le système de la corporation druidique, il n'y avait point de fonctions constituées héréditaires par un droit de naissance ; mais tous étaient appelés à les exercer toutes. Le Druidisme était un corps qui se recrutait partout, dans toutes les classes de la société, et dont l'entrée n'était refusée à personne, pourvu qu'il en fût reconnu digne. Au sein du corps lui-même, tous pouvaient être indistinctement de tout ordre, suivant leur capacité ; chacun pouvait même aspirer à devenir Grand-Pontife, s'il en était déclaré digne par les suffrages de ses collègues ou par le jugement de Dieu, manifesté dans un combat [2]. C'étaient donc deux systèmes

1. *Omnibus Druidibus præest unus qui summam inter eos habet auctoritatem.* Cæs. Comm. l. VI, c. 13.

2. *Hoc mortuo (sc. summo Pontifice), si quis ex reliquis excellit dignitate, succedit; ac si sunt plures pares, suffragio Druidum deligitur; nonnunquam etiam de principatu armis contendunt.* Cæsar, ibid.

opposés, que l'on ne peut vouloir assimiler, sans dénaturer l'un ou l'autre.

Mais ces traits du Druidisme sont bien connus: ils n'en forment d'ailleurs que les caractères les plus extrinsèques; et si nous avons dû les rappeler d'abord, c'est à un autre point de vue que nous devons nous placer.

Sous cet autre aspect et considéré dans son plus haut développement ou son organisation complète, le Druidisme présente trois caractères; ou plutôt il était trois choses bien distinctes, quoique unies entre elles par des liens intimes. C'était d'abord une *religion populaire*, avec ses croyances et son culte; les Druides étaient des prêtres et formaient un vrai Clergé. C'était ensuite une initiation à des *mystères* où tous n'étaient pas admis; et une *sagesse* ou doctrine savante enseignée seulement à quelques-uns; les Druides étaient des sages ou savants et formaient une Ecole. C'était en troisième et dernier lieu, un système de *gouvernement* ou une forme politique appliquée à la société en Gaule; les Druides étaient des magistrats et formaient ce que nous pourrions appeler une Administration.

C'est en chacun de ces caractères qu'il faut l'étudier successivement.

I° DE LA RELIGION DRUIDIQUE.

Cette Religion, qui était l'enseignement donné au peuple de la Gaule par les Druides, contenait une double et même une triple doctrine; l'une, *religieuse* proprement dite ou se rapportant à Dieu; les deux autres, *morale* et *politique*, se rapportant à l'Homme et à la Société.

§ 1er. DE LA DOCTRINE RELIGIEUSE OU SUR DIEU.

Quels qu'eussent été, en ce temps, les changements et les progrès introduits par le Druidisme, il paraît bien que la doctrine ou le système général des pensées relatives à Dieu, tel qu'il nous est apparu dans les siècles antérieurs, resta le même quant à son

caractère fondamental et à ses parties principales. Les Kimmris, frères des Gâls, se rencontraient sans doute avec eux dans ces conceptions; et les différences et les inégalités s'effacèrent par le frottement et l'union.

Mais de nouvelles divinités purent être jointes aux précédentes : leurs noms devinrent plus nombreux; leurs attributions mieux distinguées ou leurs caractères mieux déterminés : le classement général en fut plus régulier. Il faut dire qu'il y eut alors, dans la Gaule, un véritable système religieux populaire, disposé plus savamment. Cependant nous ne fesons guère encore que l'entrevoir; et pour l'exposer, nous sommes forcés à des répétitions [1]. Il est juste qu'on nous les pardonne.

En ce système de la Religion druidique, *Æsus* continua donc d'être la plus grande divinité ou le fut même plus distinctement; Dieu suprême, Père de la vie universelle, de qui tout ce qui vit tire son existence [2]. L'arbre, dont le fruit passe pour avoir été la première nourriture des hommes encore sauvages, lui fut également consacré; c'est le chêne : et le gui de chêne fut spécialement saint [3].

Avec lui, mais au-dessous ou à un degré inférieur, Belen le dieu du feu céleste et solaire, Volkan le dieu du feu terrestre, Taran le dieu du feu foudroyant, recevaient aussi les adorations de la Gaule [4].

Belen, comme dieu solaire, présidait aux trois saisons, les

1. Voir les chap. II et VII, p. 31-43 et 89-94. M. Alf. Maury, collaborateur de M. Guigniaut, parlant du culte de nos ancêtres, antérieur au Druidisme, qu'il rapporte aussi à l'époque des Kimmris d'Hu-Cadarn, dit très-bien : « Le Druidisme ne » le détruisit pas : il se combina seulement avec lui. » Les Fées au moyen-âge, p. 4.

2. Voir ci-dessus, ch. II, p. 34.

3. *Derwydd, derwyddon*, qui est la forme kimmrique la plus usitée du nom de Druide, paraît à M. Henri Martin composé des deux mots, *deru* chêne, et *wydd*, *gwydd*, le gui, t. I, p. 68. *Wydd, gwydd* signifie plante en général, et en particulier la plante par excellence ou le *gui*. Ce mot devient aussi un nom d'homme; en français, *Saint-Gui;* en latin, *Vitus;* en allemand, *Weit*.

4. Ci-dessus, ch. II, p. 37, 38.

seules admises anciennement. A l'époque où l'on fit des images, une, qu'on a conservée long-temps, le représentait à trois faces, assis sur un globe, où se lisaient les trois lettres grecques, A, N, Ω, signifiant le commencement, le milieu, la fin [1]. Comme dieu du feu vital, il présidait à la guerre que les forces vivantes ou génératrices et conservatrices de l'univers soutiennent contre les destructrices. Il présidait aussi à toute guerre; à la guerre physique de la santé et de la vie contre la maladie et la mort; à la guerre morale de la science contre l'ignorance, de la vertu contre le vice, de l'ordre et de la loi contre le désordre et la violence. On l'adorait comme dieu de la médecine [2]; dieu des sciences, des lettres et des arts; dieu de la musique et de la poésie, inspirant les Bardes et invoqué par eux [3]; dieu de la législation [4]. Il présidait encore à la guerre ordinaire et fesait triompher des ennemis [5]; etc.

Volkan était aussi un dieu de la guerre : on lui adressait des

1. Relig. des Gaul., t. II, p. 12. Cette image était donnée dans un manuscrit de Vitré, en Basse-Bretagne. Elle pouvait avoir bien des significations : mais celle-ci paraît vraisemblable, quoique le nom de Belen fût altéré.

2. *Apollinem (sc. Belenum) morbos depellere... opinionem habent.* Cæsar, l. VI, c. 17.

3. Diod. de Sic., l. II, rapporte que plusieurs vieux historiens parlent d'une île de l'Océan, vis-à-vis de la Gaule, où Hélios (Bel-Héol) était adoré d'une manière particulière. « Les habitants, dit-il, le célèbrent perpétuellement dans leurs » chants, lui rendent les plus grands honneurs et passent pour ses prêtres. Le » gouvernement de la ville et la garde du temple appartiennent aux Bardes. »

4. Le dieu-Soleil, qui devient chez tant de peuples un dieu de la lyre, de la musique et de la poésie, le devient aussi de la législation. Hélios-Apollon était surnommé Νομιος par les Grecs.

5. Les guerriers l'invoquaient en allant aux combats et au milieu des festins et des fêtes, après la victoire. « Sang et vin et danse, à toi Héol (Soleil)! sang et » vin et danse! » Chants pop. de la Bret., t. I, p. 79. Au mois de mai, on allumait son feu. « le père feu (ou le feu du Père) sur la montagne de la guerre. » Id. p. 9. Dans la même strophe, un Barde l'appelle : « Régulateur du ciel, Flam» beau sublime, et Chef de guerre, Taureau du tumulte, Soutien dans la bataille. » Bardes bretons du sixième siècle, par M. de la Villemarqué, p. 161. Le nom de *Belen, Bel*, présente alors le sens de *bellum*, *Bellona* en latin.

vœux avant la bataille, afin d'en obtenir la victoire [1]. Mais il présidait principalement à tous les arts et métiers qui se servent du feu terrestre, dont il était la divinité spéciale. Quand on en fit des figures, on le représenta portant en ses mains des tenailles et un marteau, la tête couverte du bonnet symbolique [2].

Taran, dieu du feu foudroyant, était ce que ce nom indique; nous n'en savons rien de plus. Il pouvait ressembler au dieu *Elicius* (Jupiter-Elicius ou Tonnant) des Etrusques [3].

Plus particulièrement que Belen et Volkan, le dieu *Camul* et aussi le dieu *Vasso* présidaient à la guerre et aux combats. Mais celui-ci dépouillait un peu le caractère brutal et grossier qui l'avait montré digne de son antique emblème, identique à son nom [4]. Camul pouvait être considéré comme le Mars gaulois; et les Romains ne paraissent pas l'avoir appelé autrement [5].

1. En l'année 222 avant J.-C., les Gaulois cisalpins, au moment de livrer bataille aux Romains commandés par Marcellus, promirent à ce dieu les armes de leurs ennemis : *Romana arma Vulcano promiserant.*

2. C'est ainsi qu'il est représenté sur l'autel découvert à N.-D. de Paris. Au nom de *Vol-kan*, suivant une étymologie différente de celle que nous avons indiquée, p. 38, note 3, se rapportent peut-être les mots *vola, voluspa*, qui désignent des chants magiques, des œuvres magiques et des magiciennes, des magiciens, certaines prophétesses et prêtresses, certains prêtres. *Vola* en latin et *bola* dans les anciens glossaires celtiques signifient la paume de la main, et se rapprochent de δακτυλος, doigt, en grec. Or *Dactyle* était le nom qu'on donnait à certains prêtres du dieu du feu, magiciens, divins forgerons, etc. (ci-dessus, ch. v, p. 79). Les prêtres de Volkan auraient-ils donc été aussi des *Doigts* ou des *Mains?* Nous verrons plus bas, ch. xvi, que ce nom fut donné certainement à des prêtres d'une divinité du feu, chez une autre nation celtique.

3. Sur ce dieu, voir Creuzer-G., t. III, p. 707.

4. Voir ci-dessus, ch. II, p. 40.

5. *Martem (sc. Camulum) bella regere opinionem habent. Huic, cum prælio dimicare constituerunt, ea quæ bello cœperint plerumque devovent; quæ superaverint animalia capta immolant; reliquas res in unum locum conferunt.* Cæs., l. VI, c. 17. Parmi les surnoms qu'on lui trouve donnés (Relig. des Gaul., t. I, p. 498), *Segomon*, interprété par riche, présente l'idée des dépouilles opimes : *Britovius*, de *bryth* cruel et *of* signe d'un superlatif, équivaut à exterminateur : si *Vincius* était dérivé de *win* le vin, ce serait une alliance

Peut-être en offrait-il les différents caractères, étant aussi dieu du feu qui triomphe de l'hiver et féconde la terre au printemps [1].

Plus particulièrement encore que Belen, les dieux *Merszen* et *Oghmi* présidaient aux arts, aux lettres et aux sciences : il faut leur associer ou peut-être leur identifier presque un autre dieu, dont le nom semble dérivé du gui, emblème de la plus haute science confiée aux Druides, mais qu'on trouve moins en Gaule que chez les Kimmris d'outre-mer ; *Gwyddon* ou *Gwyon*.

Le premier, Merszen [2], rappelait aux Romains leur Mercure, par la ressemblance du nom comme par celle des caractères. On le saluait inventeur de tous les arts, surveillant des chemins, conducteur des voyageurs, patron des commerçants [3]. Guide des hommes pendant la vie, il les accompagnait encore, quand il s'agissait de passer d'une vie à l'autre, après la mort [4].

comme celle qu'on trouve dans les chants de guerre bardiques : « Vin et sang » mêlés coulent ; vin et sang coulent. — Vin blanc et sang rouge et sang gras ; » vin blanc et sang rouge. — Sang rouge et vin blanc, une rivière ! sang rouge » et vin blanc. — J'ai bu sang et vin dans la mêlée terrible ; j'ai bu sang et vin. » — Vin et sang nourrissent qui en boit ; vin et sang nourrissent. » Chants pop. de la Bret., t. I, p. 79.

1. Le premier mois de l'année commençant au printemps était et est encore le mois de Mars. On connaît et on comprend le mythe de Mars amant de Vénus.

3. Ci-dessus, ch. II et VII, p. 40, 90.

3. *Hunc (Mercurium, sc. Merszenem) omnium inventorem artium ferunt, hunc viarum atque itinerum ducem : hunc ad quæstus pecuniæ mercaturasque habere vim maximam arbitrantur.* Cæs., l. VI, c. 17.

4. C'était aussi le rôle d'Hermès, le Mercure grec, surnommé *psycho-pompe* ψυχων πομπευς, et celui de Thot, l'Hermès égyptien. Suivant une légende longtemps accréditée en Armorique, les âmes des morts étaient conduites dans la Grande-Ile, au-delà de l'Océan (la Grande-Bretagne), qu'on appelait le royaume de Merzen ou Merzin. Un barde plus moderne l'appelait aussi l'Ile de Mercure. Les âmes y étaient d'abord jugées. (Voir ci-dessous, p. 162.)

Gwyddon, Gwyon était inventeur des arts, comme Merzen : sur sa pierre ou sa colonne avaient été gravés tous les arts et toutes les sciences ; elle était la troisième des choses extraordinaires de l'île de Bretagne. (Voir les deux autres, ci-dessus, ch. XII, p. 134, note 1.) Plusieurs écrivains pensent qu'*Albion*, *alwion*, vieux nom de cette Grande-Bretagne, est mis pour *Al-Gwion* et signifie Ile de

Oghmi, dieu de l'écriture, dont il avait apporté la connaissance sur la terre [1], l'était aussi de la parole et de l'éloquence. On le représenta plus tard sous la figure d'un vieillard, dont nous avons une description [2].

Ces mêmes attributions et d'autres analogues étaient pourtant encore assignées au Dieu, père de la nation, *Teutat* [3]. Car, lui aussi, il avait enseigné toutes ces choses à ses enfants, le peuple de la Gaule. Il leur avait donné la naissance; il les conduisait

Gwyon. Suivant une autre légende, les âmes vertueuses, après avoir été jugées en cette île, étaient menées au ciel, par la voie lactée ou dans la voie lactée qu'on appelait *le cercle* et *la ville de Gwyddon*. Un barde, Taliesin, dans le *Kad godden* ou Combat des arbres, surnommait Gwyddon le *grand purificateur*.

Ainsi les dieux, Merzeu et Gwyddon, avaient des caractères communs.

1. Ci-dessus, ch. VII, p. 90.

2. Cette description nous est donnée par Lucien, qui voyagea dans la Gaule et même y enseigna, dit-on, la rhétorique, vers l'an 150 ap. J.-C. Parlant du tableau qui représentait Oghmi ou Ogmi-us : « C'est, dit-il, un vieillard décrépit et » chauve : le peu de cheveux qu'il a sont tout blancs : il est tout hâlé et ridé... » Il porte une peau de lion, une massue dans la main droite, un carquois et un » arc dans la gauche... Il tient attachée par l'oreille et tire une multitude de » personnes. Ses chaines sont d'or et d'ambre : et quoiqu'elles soient fines et dé» liées, nul ne veut les rompre ou les quitter : personne ne résiste et ne fait » effort pour ne point marcher. Au contraire, les captifs gais, alertes et pleins » de joie, suivent comme à l'envi ; et leur empressement fait que les chaines sont » lâches : ce qui marque qu'ils ne souffriraient qu'à regret d'être déliés.... Le » peintre a représenté percé le bout de sa langue, par où il fait passer les » chaines de tous les captifs, vers lesquels Ogmius se tourne avec un doux » souris. »

Un philosophe gaulois lui expliqua cette peinture. « Votre étonnement cessera, » dit-il, dès que je vous aurai expliqué tout le mystère. Cela vous représente le » Dieu de l'Eloquence. Nous le faisons peindre avancé en âge, parce que l'élo» quence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus animé que dans la bou» che des vieillards. Le rapport réciproque qu'il y a de l'oreille à la langue auto» rise la peinture de ce vieillard, qui tire avec la langue les hommes attachés par » l'oreille. Nous lui donnons les attributs de la force, parce qu'on vient à bout de » tout par la parole et que la sagesse soumet tous les cœurs par la force de sa » persuasion. »

3. Ci-dessus, ch. II, p. 46.

pendant toute leur vie et il ne les abandonnait pas à la mort. De là vient que l'on confond souvent ces dieux et qu'on se croit en droit de les identifier [1].

Sur *Hercule* et les *Dioscures* [2], on trouve seulement à dire qu'ils ne cessèrent pas d'être adorés.

Sur les *Patèques* et leurs semblables ou leurs analogues, comme divins pygmées [2], il faut ajouter qu'ils formèrent un peuple innombrable sous les noms de *Korig*, *Corig* et *Nain* [3]. Nous y reviendrons.

Outre ces Dieux, la Gaule croyait à d'autres moins grands ou moins déterminés par leurs caractères, en tous cas, moins connus. Tel celui qu'on voit représenté plus tard avec des cornes, d'où lui vint peut-être le surnom de *Kernun-os*, et que l'on croit pouvoir rapprocher de Bacchus [4]. Tel peut-être encore *Arthur* [5], dieu d'un

1. C'est ce qu'a fait M. Henri Martin, t. I, p. 56, 57. Mais cette attribution des mêmes fonctions à des dieux différents, comme l'attribution de fonctions différentes à un même dieu, est constante et générale dans l'antiquité. L'important est de saisir le caractère principal.

2. Voir ci-dessus, ch. VII. p. 90.

3. *Korig*, *corig* est un diminutif de *kor*, *cor* petit : en vieux français, *cors* ; en flamand, *cort*, *kort* ; en latin, *curtus*, court. En grec, κορος, κορη signifient petit garçon, petite fille. *Corig* fait au pluriel *corighet*, d'où vient *criquet*, un petit cheval, un petit homme.

Nain, en français, vient de *nan*, signifiant aussi petit ; en latin *nanus*, en grec νανος. De la même famille sont *nin*, en hébreu, enfant; *nino*, en espagnol, ayant le même sens ; en grec, νεανιας, jeune garçon : *neniaton*, *nineatos* en phrygien, chanson d'enfants ; *nenia* en latin et *nénie* en vieux français, chanson pour les endormir.

4. Sur *Kernun-os*, *Cernunn-os*, voir Relig. des Gaul., t. II, p. 85 et suiv. Bacchus n'est pas seulement un dieu grec et latin : il appartient à la Haute-Asie : son image la plus antique était un poteau tombé du ciel : parmi ses surnoms, il avait celui de *porte-cornes*, κεραστης ; etc. Creuzer-G., t. III, p. 60, 63, et suiv.

5. La constellation de la Grande-Ourse, nommée en grec Αρκτος, était appelée par les Kimmris *chariot d'Arthur*. Ce mot d'*Arthur*, si pareil à l'Αρκτουρος des Grecs, pourrait signifier littéralement le fort bœuf et le divin bouvier : *ar*, *art*, *arth* ayant le sens de fort; et *ur*, *urus* étant le nom gaulois d'un bœuf sauvage, comme César le dit.

feu céleste inférieur à Belen-Soleil, celui de la constellation qu'on appelle la Grande-ourse, ou le Bouvier. Il serait superflu de chercher et de donner plus de noms.

Mais il faut mentionner cet autre peuple de Dieux véritablement locaux ou *topiques*, qui étaient attachés et pour ainsi dire identifiés à des portions de territoire déterminées, et en protégeaient les habitants, avec tout ce qui leur appartenait : dieux en nombre immense, correspondant aux divisions des confédérations, des tribus, des cantons ou cantrefs, des clans, des familles, des maisons et même des individus. Le plus souvent on ne leur donnait pas d'autre nom que celui des lieux ou des personnes qu'ils protégéaient. Il serait encore plus inutile d'essayer de trouver ces noms et de les dire.

A ces dieux étaient associées des déesses ; divinités femelles, épouses, sœurs, alliées des divinités mâles. Quelques-unes apparaissaient aussi très-grandes : elles recevaient ensemble divers surnoms équivalant à ceux de *mères*, *maîtresses*, *dames*, *bonnes*, et autres semblables. C'étaient d'abord celles que nous avons déjà nommées comme ayant été très-anciennement adorées des Gàls : Mathar, Ardwenn, Onuava, Belisana, Nehalennia [1] : il faut leur joindre au moins Koridwenn.

Mathar, *Mathr*, *Math* était saluée grande mère, la Mère universelle. De même qu'Æsus était le père de la vie, Mathar en était la mère, au moins sous un aspect. On la concevait comme la déesse Terre, nourricière de tous les humains, des animaux, des plantes : tous les fruits et tous les biens venaient d'elle. Si elle était le soutien de la vie physique, dans le présent, elle en avait été le principe, dans le passé. Rien, pensait-on, n'aurait commencé d'être sans elle ; et sans elle, rien ne pourrait non plus continuer de vivre. Elle conservait le monde qu'elle avait contribué à créer [2].

1. Voir ci-dessus, ch. II, p. 35, 36, 38 ; et ch. VII, p. 90.

2. Le mot *mathar* appartient à une famille de mots très-nombreux dans tous les dialectes de la langue celtique, et dont le sens fondamental est celui de principe de vie, terre, champ, nourriture, biens ou fruits, mère et maternité, abon-

Quand Rome connut les pensées de la Gaule et voulut les rapprocher des siennes, elle assimila Mathar à Cybèle ou Berecynthia [1].

Ardwenn fut, à la même époque, assimilée à Diane. Déesse des grands bois à l'obscurité profonde, des forêts sombres et noires, elle l'était aussi de toutes les profondeurs et de toutes les obscurités, comme les abîmes, les gouffres, les vapeurs qui s'en élèvent, les brouillards, les ténèbres, la nuit. Elle présidait non-seulement à la nuit de la journée, mais à celle de l'année et du monde. Par un contraste assez commun, elle présidait encore à la lumière qui éclaire pendant la nuit; on l'adorait déesse-Lune. On la proclamait Bonne-mère, donnant la fécondité qui s'échappe des vapeurs et de tout l'élément humide. Au commencement, elle engendra la vie qui sortit de la nuit primitive : etc. Sur certains points, Ardwenn paraissait se confondre avec Mathar.

Nehalennia se distinguait peut-être d'elle comme déesse de la Lune, en ce qu'elle était spécialement la déesse de la Nouvelle-Lune ou celle de la Nouvelle-Année [2]. Mais elle apparaissait aussi comme

dance et fécondité, bonté et bienfaisance, etc. : *ma*, tout bien objet de désir; μαω en grec, je désire : *mad*, *mat*, *madh*, *math*, *mait*, *maith*, bon, bien; *mach*, *mag*, *magh*, plaine, champ, prairie : *maga*, nourrir; *mathair*, *maithir*, mère, famille : etc. *Mathar* était une *bonne mère*. Une bonne fée, célèbre à Eauze, porta long-temps après le nom de *Matte*.

On dit qu'il y avait encore, au dernier siècle, dans l'église de Saint-Etienne de Lyon, une statue de cette déesse, qui la représentait en femme chargée de fruits et de divers animaux. Le peuple l'appelait *Ferrabo* pour *Farrago*, c'est-à-dire la Mère-Abondance; il l'invoquait à Noël. Relig. des Gaul., t. II, p. 146. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris au treizième siècle, parle d'une fée *Abonde*, en qui le peuple avait grande foi. Traité de l'Univers, t. I, p. 1037.

1. Ce nom de *Mathar*, *Math* se trouve beaucoup plus fréquemment chez les Gaëls d'Irlande qu'en Gaule, où, à vrai dire, on le devine et on le sent plus qu'on ne le voit.

2. L'étymologie de *nehalennia* peut être *neu*, *nen* signifiant nouveau et *halenn* pour *helenn* équivalant à σελήνη lune (ci-dessus, ch. II, p. 38). Elle peut être aussi *neha* pour *new*, et *lennia* venant, soit de *lene* année, soit de *lenes* vierge : ce caractère était attribué à la Lune. Les vierges consacrées sont appelées *leanes*, *lleianes*, en gallois et en bas-breton. *Ne-halennia*, déesse de la nouvelle lune ressemble, pour le mot et pour la chose, au Dieu Νου-μήνιος des Grecs, et pour la chose, au *Khodesch* des Phéniciens (ci-dessus, ch. V, p. 68, note 2).

déesse de la Terre, donnant l'abondance des moissons et de toutes sortes de fruits [1].

Les fonctions qu'elles remplissaient ensemble pour la vie physique ou du corps, *Belisana* parait les avoir remplies à peu près pour la vie de l'intelligence. Les Romains la comparaient à leur Minerve; et les noms des deux déesses furent réunis sur les monuments [2]. On lui rapportait l'invention des arts et métiers [3]. Comme le peuple de la Gaule l'associait à Belen par le nom, il les associait également par l'idée, quand il voyait en celui-ci le dieu des sciences, des lettres et des arts.

Pour *Onuava*, nous n'avons qu'à répéter qu'elle était une déesse de l'onde, et qu'on l'a quelquefois assimilée à une autre Minerve (Onka, dite la Minerve phénicienne), parce qu'elle présidait aussi à la vie de l'intelligence [4].

Ainsi toutes ces divinités revêtaient des caractères communs qui semblaient souvent les identifier.

Koridwenn, qu'il faut leur joindre, quoiqu'on la trouve moins en Gaule que chez les Kimmris de l'île de Bretagne où elle joue un grand rôle mythique [5], en offre un autre exemple. Il est difficile de lui reconnaître un caractère spécial; c'est-à-dire qu'une vaste généralité constituait le fonds même de son caractère : c'était vraiment la mère universelle, produisant à la fois la vie physique et la vie morale, le bien et le mal. On pourrait la dire en même temps Mathar et Belisana, Ardwenn et Onuava, et d'autres encore, s'il y en avait : car aucun de leurs caractères ne lui était réellement étranger. En elle, on pensait la Grande Déesse, qui conte-

1. Elle a été récemment assimilée à Pomone, par M. Maréchal. Compte-rendu de l'Académie de Bruxelles, 15 janvier 1842. Voir sur Nehalennia, Relig. des Gaul., t. II, p. 78, 88.

2. Une inscription, dont nous avons déjà parlé, ch. II, p. 38, note 1, porte : MINERVÆ BELISANÆ. Relig. des Gaul., t. I, p. 504.

3. *Minervam (sc. Belisanam) operum atque artificiorum initia transdere... opinionem habent.* Cæs. l. VI, c. 17.

4. Ci-dessus, ch. II, p. 36, ch. V, p. 69, n. 1.

5. Voir ci-dessous, p. 156-7, quelques-uns de ces mythes.

nait primitivement en son sein les germes de toutes les existences, et qui, en les produisant au dehors, avait créé l'univers, qu'elle continuait de conserver [1].

A l'époque où l'historien trouve en Gaule des images de ces divinités, il rencontre souvent des groupes de trois femmes, portant en leurs mains des fleurs, des fruits et des pommes de pin. Les inscriptions leur donnent les noms de *Mairæ*, *Matræ*, *Matres*, *Matronæ*, *Dominæ*, *Heræ*. On les invoquait spécialement pour obtenir la perpétuité des familles par des conceptions fécondes et des accouchements heureux. Pourquoi n'y verrions-nous pas les monuments expressifs, quoique tardifs, de l'antique croyance, ayant ramené toutes ces Déesses-Mères au nombre trois, si cher à la Gaule et dans lequel se complaisaient tant de pensées antiques [2]?

Il paraît que toutes les autres déesses n'occupaient que des plans inférieurs dans le système général de la doctrine religieuse : nous n'avons pas même à les nommer, excepté *Andart* [3], à qui Bunduin, héroïne armoricaine, offrait ses vœux, au moment d'engager la bataille avec ses ennemis [4], et que les Vocontiens adoraient.

Mais, quoique dans un rang inférieur et le plus souvent innom-

1. M. Pictet, en son livre du Culte des Cabires, p. 19, compare cette Koridwenn à la *Bhavani* des Indiens, à l'*Athor* des Egyptiens, à la *Déméter* des Grecs. En effet, il y a lieu de comparer.

2. En ces inscriptions, *mairæ*, *mathræ* ou *matræ* sont les noms même de la langue nationale, avec une terminaison latine qui les travestit : les autres mots en sont une traduction latine, exacte ou équivalente. Les emblêmes parlent clairement. Les vœux étaient bien motivés.

On a vu dans ces mêmes groupes les trois Parques et l'on a dérivé *mairæ* de μοιραι : mais cette étymologie n'est pas naturelle, ni cette assimilation fondée. On y a vu des divinités topiques ou locales : mais le nombre trois ne s'explique pas par là : etc. Conjecture pour conjecture, celle que nous indiquons est préférable. Voir sur ces Déesses-Maires, Relig. des Gaul., t. II, p. 147 : les Fées du moyen-âge, p. 10.

3. Ci-dessus, ch. II, p. 40.

4. Dion-Cassius, Excerpt. in Nerone. Sur Andart, voir Relig. des Gaul., t. II, p. 12.

mées, certaines déesses qui formaient ensemble deux peuples, correspondant à autant de peuples de dieux, obtenaient peut-être le plus grand tribut de pensées habituelles et d'hommages empressés. Les unes s'appelaient les *Korigan* : les autres n'avaient guère que le nom de *Dames*, auquel on joignait celui des différents lieux qu'elles protégeaient [1].

Les Korigans, déesses, correspondaient aux Nains, dieux. Ils se ressemblaient même par le nom : car les Nains étaient aussi Korig [2]. Ces deux peuples avaient chacun leur chef, grand dieu pour les Nains-korig, grande déesse pour les Korigan-naines.

Aux Nains-korig on donnait pour roi Gwyddon, Gwyon, le dieu du gui emblème de la connaissance, dieu du savoir, inventeur des arts. Lui-même, il était korig ou nain : il en portait le nom et il en avait les caractères [3]. Les Nains-korig, son peuple, réflétaient son image : comme lui, ils étaient grands savants, grands artistes, très-habiles forgerons surtout, magiciens et prophètes. Mais leur science et leur habileté, en un seul mot leur magie inspirait la frayeur. Si quelquefois elle était bienfaisante, d'autrefois elle était malfaisante et elle pouvait l'être toujours.

Les Korigan-naines composaient le peuple très-nombreux de la grande déesse Koridwenn, qui portait encore leur nom [4].

1. Ce sont celles que, dans le langage adopté pour les antiques théologies, on appelle déesses *topiques* ou *locales*; et qui correspondaient aux dieux indiqués, p. 151.

2. Voir ci-dessus; p. 150, n. 3, les étymologies de *korig* et de *nain*.

3. Voir ci-dessus, p. 148, n. 7, sur le dieu Gwyddon, Gwyon, identifié avec Merszen, et assimilé à Mercure. Que ce dieu fût appelé *Kor*, c'est ce qui se voit par l'usage des Kimmris du pays de Galles qui disent indifféremment « herbe de Kor et herbe de Gwyon : » qu'il fût *nain*; les Bardes l'appellent « le Nain à la bourse : » qu'il fût le même que Merszen-Mercure, une inscription trouvée à Lyon porte que « Korig présidait au commerce des Gaules, patronisait les bateliers de la » Saône et de la Loire, les voituriers et les peseurs. » Chant pop. de la Bret. introd. p. lii. L'épithète de *Cissonius*, donnée à Mercure-Merszen-Gwyon, pouvait venir de *cist*, *ciss* bourse, et de *on* bon : c'était en ce cas le Nain *à la bourse bonne*.

4. On écrit *Kori-dwenn*, *Kari-dwenn*, *Kyrri-dwenn*, et *Korid-gwenn*. *Kori*, *kor* est toujours le premier radical : le second est tantôt *dwenn* signifiant

Cette mère universelle, formatrice du monde et conservatrice, apparaissait encore comme très-savante, merveilleuse artiste, d'une adresse prodigieuse à filer et à tisser, la plus habile des ouvrières. Les Korigan-naines lui ressemblaient et l'imitaient; savantes, prophétesses, habiles dans tous les ouvrages et surprenantes magiciennes : on disait que neuf d'entre elles, principales suivantes de Koridwenn, l'emportaient sur toutes les autres. Parmi leurs fonctions, on comptait celle de présider aux accouchements, pour les rendre heureux ou malheureux, et faire l'avenir des nouveau-nés. Les femmes et les mères les invoquaient.

A certains égards, ces Korigan se confondaient avec les *Dames* ou déesses topiques, protectrices de certains lieux et de certaines familles. Mais où ne trouve-t-on pas, en ces temps et en ces matières, une pareille confusion? Qui voudrait y mettre plus d'ordre ferait mentir l'histoire.

Tel était, moins les détails, le système général des divinités reconnues dans la Gaule druidique Tous ensemble et chacun en particulier, ces dieux et ces déesses donnaient lieu à des récits dits mythologiques; c'est-à-dire que la Religion, en la Gaule druidique, portait sa *mythologie*, comme toutes les autres religions que nous connaissons dans l'antiquité. Mais ces Mythes ne sont pas arrivés jusqu'à nous; ou plutôt c'est à peine si nous pouvons en retrouver quelques lambeaux : il en est même très-peu qui nous soient donnés comme appartenant à la Gaule même : en outre, ils ne sont pas toujours intelligibles.

En voici des exemples.

On disait que Koridwenn, la Grande-Mère, avait enfanté Creizviou la belle, et Avank, Avank-du, le monstre noir et hideux.

noire, et tantôt *gwenn* signifiant blanche. Ainsi Ardwenn est *noire*, comme nuit; et *blanche*, comme lune. Dans *Kori-gan*, la seconde syllabe est interprétée par magicienne, *gan, gwan*; par femme, *gwynn*, comme γυνὴ en grec; par génie, *gwen*, comme *genius* en latin. Des auteurs anciens ont pris *gan* pour un nom propre et en ont fait la magicienne *Ganna*. Suidas, l. I. Dion C. l. LXVII. Les erreurs de ce genre sont très-communes.

Creiz-viou produisit des biens de toute sorte, et Avank-du des maux sans nombre [1].

On comptait, entre les maux causés par Avank-du, le débordement des grandes eaux du Lac des lacs, la submersion de la terre et la destruction du genre humain, moins un seul homme et une seule femme. Puis on ajoutait la défaite d'Avank-du par le divin époux de Koridwenn [2].

On représentait Koridwenn comme possédant un Vase merveilleux et précieux, Vase magique, source de la science universelle et de la vie bienheureuse [3].

On racontait qu'un jour Koridwenn avait jeté dans ce vase les six plantes efficaces, et que Gwyddon ou Gwyon, le chef des Korig, se tenait auprès, veillant et mêlant le breuvage. Trois gouttes bouillantes ayant jailli sur ses doigts, il se hâta de les porter à sa bouche; et aussitôt la science universelle lui fut révélée. Koridwenn irritée se précipita sur lui pour le tuer : il s'enfuit, et elle se mit à sa poursuite. Pour échapper, il prit mille formes diverses; et la déesse en prenait autant d'autres correspondantes pour le saisir. Enfin Gwyddon s'étant changé en grain de blé, Koridwenn changée en poule le saisit et l'avala. Aussitôt elle devint enceinte; et au bout de neuf mois, elle mit au monde un enfant merveilleux qui reçut le nom de Taliésin, c'est-à-dire front rayonnant. Ce Taliésin fut sur la terre un Barde divin, etc. [4].

Ces traits suffisent pour donner l'idée de cette mythologie : et nous n'avons pas besoin d'en chercher, ni d'en citer d'autres.

1. *Creiz* signifie centre, *viou, bioth* monde, œuf. Creiz-viou était aussi le milieu de l'œuf, le principe de vie, etc. *Avank*, de *aven* rivière, signifie un monstre des eaux, le grand dragon de l'onde ; *du* a le sens de δυς en grec, pernicieux, horrible, noir.

2. Ci-dessus, ch. XII, p. 134, note 1.

3. Ce Vase magique, aux mains de Koridwenn, fut long-temps chanté. Voir Archéolog. des Gall., t. I, p. 17, 38, 175, etc. On trouve son analogue dans les temps anciens, chez plusieurs peuples, et aussi dans les temps modernes.

4. Le chant bardique intitulé *les Séries* ou *le Druide et l'Enfant* contient une allusion à ce mythe : « Il y a six plantes dans le chaudron : le nain mêle le breu- » vage, le doigt dans la bouche. » Chants pop. de la Bretag., t. I, p. 7, 19. Hen. Martin cite ce mythe, t. I, p. 55. Voir Archéol. des Gal., *loc. cit.*, etc.

Du Culte. Il en fut du Culte en l'honneur de toutes ces divinités, dieux et déesses, comme des croyances : il resta le même en ses parties essentielles ou ses caractères fondamentaux ; mais il subit diverses modifications et prit de grands développements.

Ainsi les fêtes les plus solennelles continuèrent de se célèbrer aux principales époques de l'année, marquées par le retour périodique des saisons, la marche du soleil, les phases de la lune et le cours de certains astres. La plus brillante pompe s'étalait aux fêtes des trois saisons[1]; les cérémonies qui les accompagnaient offraient le spectacle le plus frappant.

A la fête d'hiver célébrée au solstice, en l'honneur de Belen-Soleil (Bel-Héol) que l'on adorait naissant et dégagé de ses chaînes, on se livrait à de vives réjouissances, dégénérant habituellement en excès. Un divertissement particulier de ces jours était le déguisement sous des habits de femme, des peaux de bêtes et toute sorte d'accoutrements bizarres. Très-anciennement on l'appelait ***mastruca*** [2].

La cérémonie si fameuse de la cueillette et de la distribution du gui de chêne, plante sacrée des Druides, avait lieu quelques jours auparavant : on pourrait dire qu'elle était une cérémonie de la vigile ou de la veille [3].

1. Nous rappelons qu'anciennement on ne distinguait que trois saisons. La quatrième est relativement moderne.

2. La ***mastruca*** était ***mascarade*** pour le mot et pour la chose. Voir la mention de pareilles fêtes chez les Phéniciens, ci-dessus, ch. v, p. 74. Relig. des Gaul., t. I, p. 465. Les Fées du moy. âge, p. 56, n. 2. H. Martin, t. I, p. 72. n. 1.

3. Que la cueillette et la distribution du *gui* fût une cérémonie importante de la religion druidique, on n'en peut douter. Pline en a donné les détails, l. XVI, c. 44; et avant lui, Ovide avait dit que les Druides y invitaient les Gaulois, en chantant : *Au gui ! Au gui!*

AD VISCUM, VISCUM *Druidæ cantare solebant.*

Qu'elle eût lieu vers le solstice d'hiver, c'est ce qui paraît prouvé par deux raisons. 1° Le *gui* était distribué comme *étrennes*, à titre de cadeau bien précieux au commencement d'une nouvelle année, vu qu'il guérissait de toute maladie, préservait de tout maléfice, assurait la fécondité, etc. 2° Les coutumes et les traditions ont toujours uni le *gui* et le *nouvel an*. Notre langue a retenu l'ancien cri,

A la fête du printemps, vers l'équinoxe, on célébrait encore Belen-Soleil, naissant une seconde fois ou renaissant et fesant renaître toute la nature, après la mort de l'hiver. Il paraît qu'en ces jours, le renouvellement du feu sacré fesait le fond des plus augustes cérémonies ; et par suite la Gaule s'illuminait de grands feux allumés dans tous les clans [1].

A la fête de l'été, au solstice, on célébrait le triomphe définitif de Belen-Soleil, vainqueur, monté au plus haut point du ciel et versant à profusion infinie, sur la terre, les flots immenses de ses lumières et de ses feux [2].

Il est certain que la déesse-Lune (Ardwenn, Nehalennia et toute autre) n'était pas honorée en moins de fêtes que le dieu Soleil.

Toutes les autres divinités avaient de même des jours qui étaient

Au gui ! et elle y joint, l'An neuf: *Au gui, l'an neuf!* c'est-à-dire, « Courons au » gui ! Voici le nouvel an ! » Et ce cri est accompagné de demandes d'étrennes et de vœux. Cette inséparabilité traditionnelle n'est-elle donc pas une preuve d'antiquité?

Le cri, *Au gui, l'an neuf!* est devenu généralement, dans le pays de la langue d'oil, *guill-an-neuf, gui-la-neu, gui-lan-leu ;* et dans ceux de la langue d'oc, *gui-lan-néou, gui-loun-néou.* Dans le pays de Condom, en particulier, on dit *guil-lou-né:* et ce nom y désigne une chanson que, pendant le mois de décembre, jusqu'à la huitaine avant Noël, de jeunes garçons, par bandes de trois ou de cinq, s'en vont chantant de maison en maison, et qui contient des vœux et des demandes d'étrennes. (Voir cette Chanson, précédée d'une Dissertation, dans la Revue d'Aquitaine, imprimée à Auch, année 1857.)

M. Am. Thierry dit avoir entendu crier dans le Blaisois, son pays natal : *A-gui-l'an-lé.* M. Henri Martin écrit *Eguinané* « ou plutôt, ajoute-t-il, *Enghin-an-neit*, le *blé germe.* » t. I, p. 72. Cette étymologie qu'il emprunte à M. Em. Souvestre, les Derniers Bretons, t. I. p. XIV, nous paraît peu vraisemblable.

Ajoutons que, dans le sixième livre de l'Eneide, Virgile semble indiquer que le gui se cueillait en hiver... *brumali frigore viscum.* v. 206.

1. Voir la fête du 1er mai, célébrée chez les Gaëls d'Irlande, ci-dessous, ch. XVI.

2. Un hymne bardique très-ancien exprime énergiquement ce culte du Dieu-feu ou soleil. Le Barde s'écrie : « Il s'élance impétueusement, le Feu aux flammes, au » galop dévorant ! Nous l'adorons plus que la Terre. Le Feu ! le Feu ! Comme il » monte d'un vol farouche ! Comme il est au-dessus des chants du Barde ! Comme » il est supérieur à tous les autres éléments !... Aux équinoxes, aux solstices, » aux quatre saisons de l'année, je te chanterai, juge de feu, guerrier sublime, » à la colère profonde ! » Chants pop. de la Br., t. I, p. 20.

spécialement consacrés à leur culte. On croit voir en particulier des fêtes, au mois de février, en l'honneur de Kernun-os [1], et au premier novembre, en l'honneur d'un Dieu de la mort et des trépassés [2]. Mais les détails nous manquent sur tous ces points ; et si nous les avions, il serait peut-être inutile de nous y arrêter, parce qu'ils offriraient peu d'intérêt.

En tous les cas, une portion essentielle de chaque fête était le sacrifice, soit d'objets inanimés, soit d'animaux, soit d'hommes ; car le sang des victimes humaines continua de couler sur les autels des divinités de la Gaule, par le couteau sacré des Druides ; sang de prisonniers faits sur les ennemis, ou de coupables condamnés par la loi, ou d'hosties expiatoires désignées par le sort et autrement, ou enfin de pieux suicides qui se dévouaient pour des amis, pour la patrie ou pour acquérir plus de droits à la faveur du Dieu, souverain juge des hommes, et mériter d'être admis plus tôt dans le royaume des bienheureux.

De tels sacrifices, accompagnant de telles fêtes, étaient usités chez beaucoup d'autres peuples : on le sait. Mais ce qui fut plus particulier à la religion druidique, c'est que, pour toutes ces choses et en l'honneur de ces Divinités, elle ne voulut jamais de temples bâtis, ni de statues taillées, ni d'images dessinées ou peintes. Ce qui n'avait peut-être été d'abord qu'un effet d'ignorance et de grossièreté paraît être devenu successivement une habitude, une coutume, une loi motivée. La Gaule aurait-elle donc entendu la voix de ses Druides, comme la Judée celle de Moïse, proclamer un jour les mêmes commandements [3] ? Et les aurait-elle fidèlement observés ?

1. Religion des Gaul., t. II, p. 96.

2. Voir ci-dessous, p. 162, une croyance gauloise relative aux âmes des trépassés ; et ch. XVI, la fête du 1er novembre, chez les Gaëls d'Irlande.

3. Ces commandements furent donnés aux Hébreux : « Tu ne feras ni sculpture, » ni image des choses qui sont dans le ciel ou sur la terre ou dans les eaux ou » sous la terre : tu ne les adoreras pas et tu ne leur rendras aucun culte.— Si tu » m'élèves un autel de pierres, tu ne le feras point avec des pierres taillées ; si » tu y mets le fer, il sera souillé. — Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu » avec des roches informes et non polies ; et tu y offriras des holocaustes au

De là viendraient la plupart de ces pierres druidiques, dont le sol de notre pays est encore jonché, en beaucoup de lieux : *menhirs, roulers, lichavens, dolmens, cromlechs, temens, kairns* et *tombels* : monuments presque impérissables qui portent à la postérité le témoignage constant de vieilles croyances. Elles remplaçaient les tableaux, les statues, les temples : et présentent une importante matière d'études.

Nous différons pourtant d'en parler, jusqu'à ce que les chapitres suivants aient donné les préliminaires nécessaires pour comprendre tout ce que nous voulons en dire. Ce que nous en exposerons alors complètera ce tableau de la *doctrine religieuse* populaire des Druides [1].

§ 2. DE LA DOCTRINE MORALE OU SUR L'HOMME.

On ne sait pas en quoi l'enseignement druidique modifia les croyances antérieures du peuple des Gâls sur la nature de l'Homme, ni comment il les développa.

Il est pourtant certain qu'il insista fortement sur l'immortalité de l'âme, et que les esprits, en Gaule, furent généralement pénétrés d'une foi vive et profonde en la réalité d'une vie future. Telle était leur réputation chez les Romains et les Grecs. Mais les idées qu'ils s'en fesaient ne sont connues que très-imparfaitement, par quelques-unes de leurs coutumes, dont les auteurs anciens nous instruisent, et par quelques traditions que les Bardes nous ont conservées.

» Seigneur ton Dieu. » Exod. ch. XX, v. 3, 5, 25. Deuteron. ch. XXVII, v. 56, Relig. des Gaul., t. I, p. 45, 109 et suiv. H. Martin, t. I, p. 51.

Ainsi il y a deux positions. La première est celle des peuples dits sauvages : ils n'ont point de statues, ni de temples, parce qu'ils ne savent pas en faire. La seconde est celle des peuples civilisés qui n'ont pas ces mêmes choses, parce qu'ils les repoussent. Tels les Hébreux sous la loi de Moïse ; les Perses sous celle de Zoroastre. Tels aussi les premiers Chrétiens, les Mahométans, les Iconoclastes, les Réformés. Laquelle de ces deux positions fut celle des Gaulois ? Nous pensons qu'ils les eurent successivement l'une et l'autre.

1. Voir ci-dessous, ch. XX.

Il en résulte d'abord que les Gaulois croyaient à un jugement des âmes après la mort. On disait que ce jugement a lieu, chaque année, en la nuit qui précède le 1er novembre, devant le tribunal d'un dieu-juge (appelé Samhan par les Gaëls d'Irlande), dans une île au-delà de l'Océan.

Suivant une légende long-temps accréditée, les âmes de tous les Gaulois morts dans l'année se réunissaient, en cette nuit, sur le rivage de l'Océan, à l'extrémité de la Bretagne de Gaule, en face de l'île des Sènes (aujourd'hui île de Sein), à l'endroit où s'élève le promontoire de Plogoff, dont le pied semble perpétuellement se plaindre, battu par les flots mugissants de la baie semée d'écueils, qui s'appelle encore aujourd'hui la Baie des Trépassés. « Pendant toute cette nuit, disait un poète, le peuple de ces » côtes entend les gémissements des âmes volant avec un léger » bruit.... Il voit passer les pâles fantômes des morts. » A minuit, les bateliers de ces rivages entendaient heurter à leur porte ; ils se levaient ; ils trouvaient sur la plage des barques inconnues, qu'ils sentaient s'appesantir sous la charge d'invisibles passagers. Ils fesaient voile au couchant, emportés par les flots avec une étourdissante rapidité. Lorsqu'ils touchaient à la côte au-delà de l'Océan, les barques s'allégeaient ; les âmes étaient parties. Une variante de cette légende fesait conduire les âmes par un nautonnier spécial et divin, nommé Barinte (un Caron gaulois).

Arrivées en cette île, les âmes y étaient jugées. Celles qu'on reconnaissait coupables étaient condamnées à des supplices, dont nous ne savons plus les détails. Celles qu'on reconnaissait innocentes étaient introduites en une île fortunée et bienheureuse, qu'on trouve nommée Avalon (c'est-à-dire l'île des pommes et des pommiers) ; mais les détails de cette vie de béatitude nous sont également inconnus.

A en juger par les coutumes gauloises que l'on cite, elle devait ressembler assez à la vie actuelle, moins les maux qui en sont inséparables et avec une plus grande intensité des biens. Car on ensevelissait ou on brûlait avec les morts les objets qu'ils avaient le plus aimés, afin qu'ils eussent plaisir à s'en servir encore ; on brûlait les animaux qu'ils avaient affectionnés, leurs esclaves,

leurs clients. Des amis voulaient mourir avec leurs amis, afin de revivre avec eux. On chargeait les morts nouveaux de commissions pour les morts d'autrefois, et l'on jetait dans leur bûcher les lettres qu'on les priait de porter. On renvoyait à cette autre vie la conclusion de certaines affaires et le remboursement de dettes [1].

Il est facile de tirer les conclusions de ces données; mais en se bornant aux généralités.

Quant aux devoirs qu'il fallait accomplir, soit pour obtenir cette vie bienheureuse, soit pour éviter l'autre vie malheureuse, nous n'en apprenons rien de particulier. Il faut penser que, parmi ces moyens, les Druides recommandaient la générosité envers leur corporation, s'il est vrai qu'ils fesaient dépendre de cette générosité même le bonheur en cette vie, suivant la maxime répandue en toute la Gaule : « L'abondance des récoltes est proportionnelle » à ce qu'on en donne aux Druides. »

§ 3. DE LA DOCTRINE POLITIQUE OU SUR LA SOCIÉTÉ.

Nous ignorons encore de quelle manière furent modifiées et développées les pensées politiques des temps antérieurs ; ou plutôt cela ne se comprend que par le système des Druides sur le Gouvernement, dont nous aurons bientôt à parler plus longuement. Nous devons donc différer d'en rien dire jusques-là.

1. Cæsar, Valere-Maxime, Diodore de Sicile, etc.

CHAPITRE XIV.

Suite : du Druidisme en Gaule jusqu'à l'arrivée des Romains. Des Mystères et de la Sagesse druidiques.

Quels que fussent les liens qui unissaient intimement ces deux choses, en la Gaule de ce temps, les Mystères et la Sagesse, il est bien de les distinguer, pour en parler séparément.

§ 1er. DES MYSTÈRES DRUIDIQUES.

Les plus anciens auteurs sont unanimes pour représenter certaines îles de l'Océan, voisines de la Gaule, comme d'antiques sanctuaires, habités par des prêtres et des prêtresses du caractère le plus auguste, où l'on ne pouvait aborder qu'à des conditions rigoureuses, et dans lesquels s'accomplissaient de très-saints et redoutables Mystères, nous disent-ils.

Une des plus célèbres était *Sena* ou l'île des *Sènes* [1]. Des prêtresses vierges, en nombre déterminé, y fesaient leur séjour [2].

1. Aujourd'hui île de *Sein*, près de la côte du département du Finistère, alors pays des Corisopites. *Senes*, de *sen* ou *cen*, tête, devait signifier dames ou seigneuresses : on donnait ce nom à certaines prêtresses, sinon à toutes, peut-être aux déesses elles-mêmes : il équivalait au σεμναι des Grecs.

2. Dans les derniers temps elles étaient au nombre de neuf : peut-être leur nombre avait-il été moindre d'abord, comme cela était arrivé pour les Pythies de Delphes et les Vestales de Rome. Pomp. Méla, l. III, c. 6. Relig. des Gaul., t. II, p. 53. En tout cas, le nombre de ces prêtresses pouvait être significatif.

M. de la Villemarqué ne doute pas que ces neuf prêtresses vierges ne soient désignées dans le chant bardique, intitulé *les Séries*, où l'on dit : « Il y a neuf » korigan qui dansent, avec des fleurs dans les cheveux et des robes de laine » blanche, autour de la fontaine, à la clarté (ou en l'honneur) de la pleine lune. » Et il explique ces danses par la considération que « probablement la lune était leur » divinité. » Chant pop. de la Bret., t. I, p. 9 et 21. Un autre auteur qu'il cite

Plusieurs raisons portent à croire qu'elles étaient spécialement consacrées à la grande déesse qui avait la lumière lunaire parmi ses attributs ou qu'on adorait comme Lune [1]. On disait communément qu'elles étaient de puissantes magiciennes, commandant à la nature entière, soulevant et apaisant à leur gré les tempêtes sur la mer et dans les airs, guérissant les maladies les plus incurables et prenant, comme il leur plaisait, la forme de tous les animaux. On disait aussi qu'elles étaient prophétesses ou connaissant tous les secrets de l'avenir ; mais elles ne les dévoilaient qu'à ceux qui abordaient en leur île, uniquement pour les consulter [2].

Elles savaient encore d'autres secrets qui pouvaient paraître plus importants : et elles ne les révélaient aussi qu'à ceux qui venaient exprès pour les connaître et que l'on jugeait dignes d'être initiés. Des prêtres non moins puissants magiciens, devins, prophètes, initiateurs aux sublimes secrets, habitaient sans doute avec elles ou du moins les visitaient : ils les dirigeaient.

Une autre île ou plutôt un groupe d'autres îles également célèbres était à l'embouchure de la Loire [3] : on les appelait les îles des *Samnites* [4]. Des prêtresses y fesaient aussi leur séjour ; mais elles étaient mariées : seulement elles vivaient habituellement séparées de leurs époux qu'elles n'allaient visiter que pour

nous apprend qu'au dix-septième siècle encore, « c'était une coutume reçue, dans « l'île de Sein, de se mettre à genoux devant la nouvelle lune et de réciter en son « honneur l'oraison dominicale. » Vie de Michel le Nobletz, par le P. de Saint-André, p. 185.

1. Relig. des Gaul., ibid. p. 51 et suiv. Sur la déesse-Lune, Ardwenn, Nehalennia, voir ci-dessus, ch. XIII, p. 152.

2. Pomp. Mela, id. Relig. des Gaul., id.

3. Près de la côte des Nannétes, aujourd'hui pays Nantais ou département de la Loire-Inférieure.

4. Nous aimerions mieux dire îles des *Semnites* ou des *Semnes*, qui est le même mot que *Senes*, dont il vient d'être question, ci-dessus p. 164, n. 1. Les îles d'Hoat et de Hoédic fesaient partie de ce groupe.

avoir des enfants [1]. Il paraît qu'elles étaient spécialement consacrées au dieu Kernun-os (présumé semblable à Διονυσος Bacchus), dont un autel fut long-temps fameux en quelqu'une de ces îles. Elles passaient aussi pour magiciennes et prophétesses.

Les fêtes et les cérémonies qu'elles célébraient en l'honneur du Dieu avaient des caractères remarquables d'enthousiasme sauvage. En l'une d'elles, elles abattaient et reconstruisaient un édifice dans l'intervalle du lever du soleil à son coucher. Toutes les prêtresses concouraient à ce travail ; et nulle ne devait laisser tomber aucun des matériaux qu'elle portait. Si cela arrivait, ses compagnes se précipitaient aussitôt sur la maladroite et la mettaient en pièces, dit-on. Chaque année, dit-on encore, il y avait une victime [2].

Des prêtres les dirigeaient aussi ; et l'on venait auprès d'eux se faire initier.

L'île actuelle de Groix, non loin de Lorient, semble indiquer par son nom seul qu'elle était le siége d'une pareille congrégation de prêtresses : car c'était une *terre de magiciennes* [3].

Un auteur grec dit que, dans une autre île de ces parages, mais plus voisine de la Grande-Bretagne, les choses saintes étaient semblables à celles de Samothrace [4] : et des écrivains de nos jours l'entendent aussi des îles près des côtes de la Gaule [5].

1. Strab., l. IV, p. 198 ; D. Bouq., t. I, p. 32. On disait quelque chose de semblable sur les Amazones.

2. Strab., id. Denis Perieg., p. 365 et suiv. Relig. des Gaul., t. II, p. 19.

3. *Groix*, de *groas*, *groach*, magicienne, sorcière, vieille décrépite. Antiquités de la Bret., par M. de Freminville ; Finistère, part. 2, p. 95 et suiv.

4. Strab., l. IV, p. 198. D. Bouq., t. I, p. 32. Νησος... καθ'ην ομοια τοις εν Σαμοθρακη περι την Δημητραν και Κορην ιεροποιειται. *Insula... in quâ eodem ritu quo in Samothraciâ ergà Cererem et Proserpinam sacra fiunt.*

5. H. Martin, t. I, p. 63. L'auteur ajoute que Strabon, en écrivant le passage ci-dessus, a pris pour la grecque Koré (nom de Proserpine, fille de Déméter ou Cérès) la déesse gauloise Koridwen. Cette allégation est gratuite : et si elle était fondée, elle ôterait toute valeur au passage de Strabon. Car il en résulterait qu'une similitude dans le nom l'aurait conduit à affirmer une similitude dans la chose : ce qui est très-souvent mal raisonner. Nous prenons Strabon plus au sérieux ; et

Quoiqu'il faille se défier de ces assimilations qui trompent souvent, on ne peut s'empêcher d'être frappé de celles-ci : et l'on est conduit à regarder les sanctuaires de ces îles gauloises, habitées par des Sènes ou Semnes, comme des lieux spécialement saints, où l'on accomplissait des rites et révélait des dogmes qui rappelaient, par quelques points, les rites et les dogmes d'autres sanctuaires dans les îles grecques et sur le continent. Koridwen et Ardwen et d'autres y jouaient donc peut-être le rôle de grandes et puissantes divinités, comme Déméter, Koré, etc. [1]. Kernun-os y avait peut-être des traits de Dionysos ou Bacchus [2]. Beaucoup de cérémonies devaient de même y être allégoriques ; et plusieurs des bruits qui circulaient se rapportaient peut-être à de pures cérémonies prises pour des réalités.

Ainsi l'édifice sacré que l'on détruisait et reconstruisait dans le même jour pouvait être un emblème de la destruction et du renouvellement du monde. La prêtresse que l'on tuait chaque année en cette circonstance, ou plutôt que l'on semblait tuer, pouvait être destinée à rappeler une de ces antiques croyances suivant lesquelles toute œuvre exige des sacrifices et du sang, ou quelque autre des dogmes de ce genre si répandus dans l'antiquité [3].

nous croyons qu'il avait en effet remarqué des ressemblances entre les choses saintes des deux îles. M. de la Villemarqué semble attribuer la même confusion à Strabon. Ch. pop., t. I, p. 21.

1. Déméter et Koré se trouvaient, avec beaucoup d'autres, parmi les divinités Cabiriques de Samothrace, désignées par des noms grecs. Ci-dessus, ch. V, p. 77, n. 2.

2. Le culte enthousiaste de Bacchus et les Bacchantes de Thrace étaient spécialement célèbres. Les mystères de ce Dieu étaient très-répandus. Voir Creuzer-G., t. III, l. VII, ch. 2. 4. 5. Les prêtresses de ces mystères avaient à Athènes le nom de Γεραιραι, en latin *Senes*. Une des formules prononcées par les initiés était « J'ai « porté le *kernos*. » Id. id., p. 224. 255. Le Kernos était un vase, et le vase magique de Koridwenn (ci-dessus, p. 157) était fameux, comme celui de Bacchus. Ces rapprochements, qui peuvent n'être qu'un effet du hasard, n'en sont pas moins curieux.

3. La croyance à la nécessité du sang pour construire se retrouve bien tard chez les Gâls. Dans les récits qui avaient cours au moyen-âge sur la naissance du grand enchanteur Merlin, on parle d'une ville que voulait bâtir le roi Vortigern et dont

Les formes d'animaux que prenaient les prêtresses, dit-on, pouvaient n'être que des costumes qu'elles revêtaient et des noms qu'on leur donnait [1]. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait quelque explication de ce genre pour ce qu'on disait, qu'elles ne découvraient leurs secrets qu'à l'homme qui les violait [2] : etc. Mais

les murailles se renversèrent constamment d'elles-mêmes, jusqu'à ce que les fondements en fussent arrosés de sang humain. D'après une tradition irlandaise, saint Patrick voulant bâtir une église en fut empêché par un mauvais esprit qui fesait tomber les murs à peine élevés, jusqu'à ce qu'une victime humaine eût été sacrifiée et enterrée sous les fondations de l'édifice. Jamieeson, Hist. of Culdees. J.-J. Ampère, Hist. litt. de la Franc., t. I, p. 88.

En remontant, dans une cosmogonie phénicienne, il est question de Sadid, fils de Kronos, immolé par son père avant que le monde ne fût ordonné. Et des traits semblables se trouvent en plusieurs cosmogonies, chez beaucoup de peuples.

Dans les mystères de Bacchus en Grèce et ailleurs, on annonçait que le Dieu avait été mis à mort, déchiré et démembré. On l'expliquait en disant que Dieu se divise pour donner la vie à toutes les parties de l'univers. Voir Creuzer-G., t. III, p. 273-4. Dans les mystères de Samothrace, on parlait aussi d'un dieu Cabire tué par ses frères : on l'expliquait de même. Id. t. II, p. 302.

De tels dogmes sont nombreux et peuvent faire comprendre le sens de la cérémonie mentionnée dans le texte.

1. C'était la coutume des prêtres et des prêtresses, en certaines cérémonies religieuses, chez tous les peuples, de se travestir et de prendre le nom de leur travestissement. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, les Pères ou prêtres du Mithras persique étaient lions, aigles, éperviers, gryphons, etc. : leurs servants ou Diacres étaient corbeaux. (Porphyr., de Abstin., l. IV, c. 14.) La croyance à la faculté de se transformer pouvait d'ailleurs avoir plusieurs causes.

A l'occasion de ce nom de *corbeau* donné à certains prêtres, nous ferons remarquer que ce pourrait bien être l'origine et le vrai sens de ce qu'on rapporte sur le *lac des deux corbeaux*, en un endroit de la Gaule, voisin de l'Océan. On en disait des merveilles : entre autres points, quand on était en procès, les deux parties mettaient, chacune à part, sur une même planche, certains gâteaux : les corbeaux venaient manger les gâteaux des uns, éparpiller ceux des autres : et ceux dont les gâteaux étaient éparpillés gagnaient leur cause. (Strab., l. IV, p. 198. D. Bouq., t. I, p. 32.) Ces *corbeaux* n'étaient peut-être que des Semnes ou Druides pris pour arbitres.

2. Plin., l. XXII, c. 2. On devait dire la même chose des neuf prêtresses de l'ancienne Kerloiou, aujourd'hui Glocester. Au moyen-âge, ces neuf prêtresses devinrent neuf fées, veillant à la garde des eaux thermales de cette ville. On ajoutait qu'il fallait vaincre ces fées pour avoir l'usage des eaux.

l'historien qui se borne à consulter les documents relatifs au Druidisme gaulois même ne trouve ici que des matières à conjectures, et il ne doit les présenter qu'avec une grande réserve.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que tous ces Mystères avaient comme deux aspects. Sous le premier, ils fesaient partie du *culte*, dont ils comprenaient certaines cérémonies très-solennelles et pour ainsi dire spéciales ou privilégiées et exceptionnelles. Sous le second, ils étaient la révélation ou l'enseignement d'une *doctrine* supérieure à la religion populaire. Mais cette doctrine ne nous est guère connue ; et ce que nous en entrevoyons la montre se confondant avec celle que les Druides enseignaient dans leurs Colléges, et qui était leur Sagesse.

§ 2. DE LA SAGESSE DRUIDIQUE.

Le plus auguste et le plus célèbre des colléges druidiques, à l'époque de la conquête romaine et long-temps avant sans doute, était celui de la *terre du milieu* [1], dans le pays des Carnutes, aux lieux qui purent en recevoir les noms qu'ils portent encore aujourd'hui ; Dreux et Senantes [2]. On pourrait en citer d'autres, établis vraisemblablement dans toutes les *terres de milieu*, nombreuses en la Gaule ; mais on ne le ferait que par conjecture et sans utilité [3].

1. Cette *terre du milieu* était considérée comme le point central de la Gaule et ensuite comme le centre du monde : elle était en réalité le centre religieux et politique de la nation. La croyance au centre du monde, comme situé dans leur pays, était commune à bien des peuples : les Gaëls d'Irlande l'avaient aussi.

2. *Dreux*, terre des Druides, aujourd'hui ville à quelques lieues de Chartres, dans le département d'Eure-et-Loir. *Senantes*, terre des Senes ou Semnes, village non loin de Dreux. Relig. des Gaul., t. I. p. 180. (Cette ville de Dreux était appelée, au moyen-âge, *Drogæ*, *Drocæ;* par les Romains, *Duro-asses*, *Duro-casses* ou *Duro-cases*. Le mot *casses*, *cases* a le sens de *casa*, case, habitation ; si *duro* vient ici de *deru*, *dru*, chêne, *Duro-cases* est la demeure des Druides ; mais il peut venir aussi de *dour*, signifiant eau, et *Duro-cases* est la ville sur l'eau, Dreux sur la rivière de Blaise. On trouve ce nom de *Dour* en plusieurs villes.)

3. Chaque division du territoire de la Gaule paraît avoir eu son point central ou

Là, nous dit-on, se réunissaient en grand nombre les jeunes gens qui voulaient s'instruire [1]. A tous, les Druides donnaient des leçons; mais ils ne les donnaient pas également à tous; et dans leur enseignement, ils établissaient quelque distinction semblable à celle qu'en grec on désigne par les noms de doctrine exotérique et doctrine ésotérique.

Celle-ci composait véritablement leur *Sagesse*, interdite au vulgaire [2] : la seule dont il s'agisse ici.

Quelle qu'elle ait été, ce qu'il faut dire d'abord, c'est que cette Sagesse druidique était très-renommée dans l'antiquité, que nous appelons classique. De très-grands philosophes grecs avaient coutume de comparer les Druides aux Gymnosophistes de l'Inde, aux Mages de la Perse, aux Chaldéens de la Babylonie, aux Prêtres de l'Egypte, à tous ceux qu'ils considéraient comme ayant possédé la science supérieure, qui fait les vrais rois de l'humanité par le droit de l'intelligence ou de l'esprit. Aristote leur payait son tribut d'hommages. Une tradition long-temps écoutée voulait que Pythagore eût été leur disciple : même fausse, elle attestait véridiquement quelle haute idée l'on avait de ces vieux Sages de la Gaule, et combien ils étaient *célèbres*. Ce premier point est incontestable [3].

Couronnés d'une telle gloire, ces Druides apparaissaient et nous apparaissent encore distinctement comme occupés de toutes les mêmes questions qui s'agitaient dans les écoles des philosophes grecs et dont la solution était cherchée par les Sages de tant d'au-

du milieu, qui s'élevait comme les degrés de la division, depuis le clan et même la maison, à travers les cantons, les tribus et les confédérations, jusqu'au milieu de la Gaule entière. M. Henri Martin, t. I, p. 84, conjecture que les noms de lieux qui commencent par *medio* se rapportent à cette origine : *medio* ayant le même sens dans les deux langues des Gaulois et des Romains, ou plutôt *medio* en latin équivalant à *meadho* chez les Gâls.

1. *Ad hos (sc. Druidas) magnus adolescentium numerus disciplinæ causâ concurrit.* Cæs., l. VI, c. 13. V. aux Addit. et Eclaircis, n° XXIII : *Sur les Ecoles druidiques.*

2. *Neque in vulgus disciplinam efferi volunt.* Cæs. l. VI, c. 14.

3. Diogen. Laert., l. I. Origen., contra Celsum. l. I. S. Clem., Strom. I. S. Cyrill., contra Julianum, l. IV, etc. Relig. des Gaul., t. I, p. 183.

tres pays. Ils discutaient, nous dit-on, sur la nature des choses, sur leur formation ou arrangement, sur la disposition et le mouvement du ciel et des astres, sur la grandeur et la forme de la terre. Ils traitaient de la nature des Dieux, de leur puissance, de leur action sur le monde, de leurs rapports avec les hommes et de leurs volontés. Ils enseignaient la nature de l'homme, la destinée de son âme après cette vie, et ses devoirs[1]. Ainsi la Sagesse druidique nous est bien connue quant à son *objet*. Ce second point n'est pas moins incontestable que le premier.

Nous savons enfin quelle était la *forme* générale de cette Sagesse. Ils l'exprimaient ordinairement en de courtes sentences, mises en vers, généralement disposées par tercets et pleines de termes énigmatiques : ils l'enseignaient dans le silence de leurs retraites les plus cachées. On ajoute qu'il ne fallait pas moins de vingt ans pour s'en instruire : et ils n'en révélaient certaines parties, les plus hautes, comme il a déjà été dit, qu'aux disciples admis dans le secret de leur intimité[2]. Ils la confiaient exclusivement à la mémoire, sans en rien écrire[3].

Mais si nous connaissons bien, de cette manière, la forme, l'objet et la célébrité de la Sagesse druidique, nous ne pouvons pas en dire autant du *fond* lui-même; et l'histoire vraie ne trouve que quelques points à signaler[4]. C'est un motif pour les enregistrer avec exactitude.

1° Il est certain que les pensées touchant la *nature divine* ou les dieux, enseignées, dans les mystères et les colléges, aux initiés et aux disciples intimes, différaient des croyances du

1. Diogen. Laert., ibid. Cæs., l. VI, c. 14. Pomp. Mela, l. III, c. 2. Relig. des Gaul., t. I, p. 200.

2. Diogen. Laert., Cæsar, P. Mela. ibid. Diogène nous a donné l'un des tercets druidiques ou une triade concernant les devoirs de l'homme. (Ci-dessous, p. 173.)

3. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XXIV : *Sur les raisons pour lesquelles les Druides n'écrivaient rien.*

4. Nous répétons qu'en ces chapitres, nous nous bornons à parler d'après les documents relatifs au Druidisme en Gaule même. Nous exposerons ailleurs ce qu'on peut en dire d'après des renseignements indirects, sur d'autres peuples celtiques.

peuple. La Sagesse des Druides n'était pas la religion vulgaire : elle l'expliquait et l'élevait; mais ils ne la communiquaient pas au-dehors : et les étrangers, à qui l'on refusait d'en faire rien savoir, n'ont pas pu nous l'apprendre.

On a cependant affirmé qu'ils reconnaissaient l'unité de l'Être suprême ou l'existence d'un seul dieu souverain; celui qu'ils nommaient *Æsus* [1]. Cette assertion n'a vraiment point de preuve historique.

Quels que fussent les dieux, les Druides enseignaient incontestablement que l'action divine est toujours et partout présente en l'univers.

2° Dans ce que nous savons de leur système sur l'*univers* même et qui se borne à bien peu de choses, il y a deux caractères.

Avec le premier, les pensées ne paraissent que des figures. Elles se rapportent principalement à la cosmogonie : et nous y entrevoyons au moins que l'œuf, le serpent et d'autres personnages y jouaient un grand rôle [2].

1. Relig. des Gaul., t. I, p. 27.

2. Sur l'Œuf, le Serpent, etc., voir les Cosmogonies ioniennes, orphiques, phéniciennes, ci-dessus, ch. V, p. 81; ch. XI, p. 108. L'*œuf*, comme symbole du monde, se retrouve encore dans beaucoup d'autres cosmogonies, de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce, etc. On pourrait le surnommer le symbole universel. Voir Creuzer-G., t. III, p. 216-8. Le *serpent*, comme symbole de la vie indéfiniment renouvelée ou de l'immortalité, a presque le même caractère.

Un auteur latin rapporte que les Druides parlaient d'un *œuf* merveilleux, formé, en *été*, de la bave et de l'écume d'un grand nombre de *serpents* entortillés ensemble : au souffle de leur haleine, il s'élevait en l'air : il était reçu sur un voile par un *homme* qui l'emportait *à cheval*, poursuivi par les serpents qui ne s'arrêtaient que devant une *rivière*. Il admire cette fable. Plin., l. XXIX, c. 3. Mais il ne faut peut-être voir là qu'une description de quelque scène dramatique ou allégorique, représentée dans les mystères et qui se rapportait au *monde immortel* (figuré par l'œuf et les serpents), se développant par le *feu* (en été), menacé d'en être détruit; mais se régénérant par l'*eau* (la rivière), sous *l'action divine* (figurée par l'homme à cheval).

Des œufs ou plutôt des simulacres d'œuf faits d'une certaine façon étaient probablement donnés aux initiés, en mémoire de cette cérémonie. Le vulgaire des

Avec le second, tout est plus déterminé et pour ainsi dire scientifique. La matière même de l'univers, disaient les Druides, est incorruptible ou immortelle, éternelle : elle est eau et feu : chacun de ces éléments domine alternativement ; et par là l'univers se développe continuellement en une série indéfinie de révolutions, ne mourant que pour renaître, et ne renaissant que pour mourir [1].

Il paraît qu'ils fixaient aussi la durée des révolutions successives, en s'appuyant de calculs astronomiques, dont on reconnaît les analogues chez bien des peuples et dont on a souvent espéré trouver la clef : il faut plutôt en désespérer.

Mais la série des révolutions doit-elle être éternelle, vraiment infinie ; ou doit-il un jour y avoir une fin du monde et quelle sera cette fin ? Nous ignorons quelle réponse était faite à cette question.

3° A l'image de l'univers, continuaient les Druides, est faite l'*âme* de l'homme, distincte de son corps ; c'est-à-dire qu'elle aussi, elle est incorruptible ou immortelle [2].

profanes y attachait des propriétés merveilleuses, les initiés eux-mêmes et les prêtres aidant et laissant prendre au propre un récit figuré. Il n'était pas étonnant que Pline, étranger et Romain, n'y comprit rien. Parmi les propriétés que la superstition attribuait à cet œuf, était celle de procurer gain de cause en tous les procès. Un chevalier romain fut mis à mort par l'ordre de Claude, empereur de l'an 41 à 54 ap. J.-C., pour en avoir porté un dans son sein, avec cette intention. Pline, ibid.

D. Martin conjecturait que la scène de l'œuf formé par les serpents et emporté par l'homme à cheval est représentée sur une des pierres du monument trouvé dans la cathédrale de Paris, en 1711. Relig. des Gaul., t. II, p. 105-10 ; t. I, p. 204-6.

L'œuf paraît jouer encore un rôle dans le mythe de Koridwenn, enfantant la belle Creiz-viou et le hideux Avank-du. Ci-dessus, ch. XIII, p. 156-7, et n. 1.

1. Strab., l. IV, p. 197 ; D. Bouq., t. I, p. 31. Δρυιδαι... αφθαρτον λεγουσι τον κοσμον, επικρατησειν δε ποτε και πυρ και υδωρ. Les Stoïciens, chez les Grecs, professèrent cette doctrine. Avant les Stoïciens, les Egyptiens et peut-être aussi les Phéniciens l'avaient dit. Les Indiens le disaient encore, parmi tant d'autres choses. Voir Creuzer-G., t. I, p. 324, 437. t. III, p. 219-20.

2. Strab., l. IV. D. Bouq., t. I, p. 31. Δρυιδαι... αφθαρτους δε λεγουσι.. τας ψυχας και τον κοσμον. Val. Max., l. II. *Persuasum habuerunt animas hominum esse immortales.*

Mais quelle est la conséquence de cette immortalité? L'âme parcourt-elle successivement un nombre indéfini d'états, ne quittant un corps ou ne mourant que pour rentrer véritablement dans un autre ou revivre [1]? En outre, parce que des écrivains ont comparé la doctrine des Druides, sur ce point, à celle de Pythagore [2], et parce qu'une tradition veut que ce philosophe grec leur ait emprunté ses pensées, faut-il en conclure que, suivant eux, les migrations de l'âme se font sur la terre en des corps d'animaux, non moins qu'en des corps humains ; et que, dans l'intervalle de certaines migrations, il y a pour l'âme des moments où, séparée de ce monde et de tout corps peut-être, elle vit en certains lieux, heureuse ou malheureuse suivant le bien ou le mal qu'elle a fait? Car telle est la doctrine pythagoricienne [3]. Ou bien, comme il est reconnu que ce dogme de l'immortalité de l'âme était vulgaire dans la Gaule, où les Druides l'employaient, dit-on, à fortifier tous les courages contre la mort [4], leur Sagesse n'était-elle que la croyance populaire débarrassée de ses parties les plus grossières [5]? Ou, enfin, puisque d'autres affirment qu'elle en différait [6], en quoi consistait cette différence?

On est obligé de reconnaître que les documents gaulois, seuls, ne donnent point de réponse à ces questions : aussi les historiens de la philosophie embrassent-ils des opinions différentes.

1. Cæsar, l. VI, c. 14, paraît le dire. *Hoc volunt persuadere non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios.*

2. Diod., l. V. D. Bouq., t. I, p. 31. Ενισχυει παρ' αυτοις ο Πυθαγορου λογος, κ. τ. λ. Val. Max., à l'endroit cité, rapproche aussi les deux doctrines : *Dicerem stultos* (Gallos) *nisi idem sensissent quod* Pythagoras *credidit.*

3. Dict. des Sc. phil., art. Métempsychose, p. 247.

4. Cæs., id. id. *Hoc maxime ad virtutem excitari putant*, metu mortis neglecto. Pomp. Mel., l. III, c. 2. *Unum in vulgus effluxit, videlicet ut forent* ad bella meliores, *æternas esse animas.*

5. Pomp. Mel. paraît le dire. *Hi (magistri sapientiæ, Druidæ) præcipiunt æternas esse animas vitamque alteram* ad Manes. Id. id.

6. Lucan., Phars. l. I, v. 454.

Vobis auctoribus, umbræ
Non tacitas Erebi sedes, Ditisque profundi
Pallida regna petunt.

Toutes ces âmes étaient d'ailleurs représentées comme unies ensemble par des liens qui n'en fesaient en quelque sorte qu'une grande famille. On donnait comme un effet de cette alliance qu'elles peuvent se remplacer mutuellement : en conséquence il était enseigné que la migration d'une âme peut être empêchée par celle d'une autre ; et plus grand était le mérite de la substitution, plus grands aussi devaient en être les résultats. Aussi la mort des coupables condamnés par la loi, et celle des prisonniers condamnés par le droit de la guerre avaient peu de mérite. Mais la mort volontaire des plus beaux et des plus belles entre les jeunes hommes et les jeunes filles était presque infiniment méritoire. Non-seulement elle procurait le salut de ceux pour qui l'on se dévouait ainsi, mais encore elle était un principe de vie bienheureuse pour ceux qui se dévouaient [1].

Néanmoins et quoique unies entre elles et de même nature, les âmes, disaient encore les Druides, ne sont pas absolument égales : entre elles il y a des degrés. Ils ajoutaient, à titre de développement, que certains hommes supérieurs à tous les autres tiennent parfois une grande place dans le monde ; auquel ils sont en quelque sorte nécessaires ; et qu'ils n'en sortent le plus souvent qu'au milieu de violentes tempêtes [2].

4° Enfin, l'on ne peut douter que la *morale* ne fût un important

1. La possibilité de prolonger une vie par une autre était admise chez d'autres peuples et notamment chez les Grecs. La tragédie d'Alceste, par Euripide, repose sur cette donnée.

On la trouve encore aujourd'hui dans l'Inde. Le roi de Delhy, dont les Anglais font le procès, a déclaré qu'un saint personnage a renoncé pour lui à plusieurs années de sa vie.

2. Plutarque, en son traité de la Cessation des oracles, introduit les Druides fesant cette comparaison : « Tant qu'une chandelle brûle et qu'elle est allumée, » elle n'incommode personne : mais aussitôt qu'elle est éteinte, outre les ténèbres » qui succèdent toujours, elle jette une odeur forte, qui fait mal au cœur. De » même les grands hommes, pendant leur vie, sont comme des flambeaux, dont » la lumière a quelque chose de doux, qui ne fait souffrir personne ; au lieu que » venant à mourir et à s'éteindre ils excitent souvent des tempêtes et corrompent » l'air. »

objet de leurs méditations et de leurs leçons. On s'accorde à déclarer qu'ils traitaient gravement de tous les devoirs de l'homme : un auteur ancien nous a transmis l'un de leurs tercets, à peu près en ces termes : « Les trois principes de la sagesse (c'est-à-dire de » la vertu) ; Adorer les dieux : Ne pas faire du mal aux hommes : » Cultiver en soi la force : » et l'un de nos écrivains contemporains fait observer judicieusement que ces trois propositions donnent à la fois une classification et une formule des devoirs de l'homme envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même [1]. Mais nul ne nous fait connaître par quels détails ils développaient ces généralités.

Nous ne craignons pourtant pas de nous tromper en affirmant que plusieurs se rapportaient à ce qu'on nommerait aujourd'hui les relations *politiques* ou le Gouvernement. Une théorie se joignait incontestablement à leur pratique. Mais nous ne pouvons rien savoir de la première que par des conclusions tirées de la seconde, qui ne nous est pas elle-même bien connue (et dont nous allons parler).

Tels sont les points généraux de la Sagesse druidique vraiment démontrés par l'histoire, recueillant les documents exclusivement relatifs à la Gaule. Même en cet état, s'ils nous laissent à regretter de ne pas en savoir davantage, ils suffisent pour faire comprendre que cette vieille Sagesse des Docteurs de nos pères, qui peut être appelée notre Sagesse nationale, n'était pas indigne de la réputation dont elle jouissait auprès des plus grands penseurs de l'antiquité.

1. Diog. Laert., l. I. Jean Raynaud, Encyclopédie nouv., art. Druidisme.

CHAPITRE XV.

Suite : du Druidisme en Gaule jusqu'à l'arrivée des Romains. Du Gouvernement druidique.

Comme nous le disions à la fin du chapitre précédent, la pratique politique des Druides ne nous est pas bien connue ; c'est-à-dire que beaucoup de renseignements sur le Gouvernement qu'ils organisèrent en la Gaule nous font défaut. Cependant il paraît certain que leur idéal constant de la société gauloise fut une forme de constitution, dans laquelle eux-mêmes (les Prêtres, les Druides) auraient été les véritables souverains, tenant en leur dépendance les Tiern ou rois, les Brenn ou chefs militaires, les Markis ou nobles guerriers à cheval, et tout le peuple.

Sous un certain aspect ou en apparence, ce système n'était pas en opposition avec l'ancienne constitution de la société gauloise ; au contraire, il s'y associait : car la nation avait toujours ses Clans, ses Cantref ou cantons, ses Tribus, ses Confédérations ; en chacun de ses degrés, elle continuait d'avoir ses Tiern, ses Brenn, ses familles nobles ou de Markis ; autour des uns et des autres étaient des Ambact, des Soldur et le peuple[1]. Mais, sous un autre aspect ou en réalité, la modification résultant de la prédominance du corps sacerdotal était grave ; elle équivalait à toute une révolution sociale. En nous servant d'un mot de nos langues modernes, le Gouvernement de la Gaule, en ce cas, devenait *théocratique*.

La question est de savoir s'il en fut ainsi.

Nous le déclarons immédiatement : il est impossible à l'historien, suivant les règles d'une sage critique, d'affirmer que jamais un tel Gouvernement ait été constitué dans la Gaule d'une manière

1. Ci-dessus, ch. IV, p. 54 et suiv.

absolue et durable. Mais il ne lui est guère moins impossible de ne pas sentir que les Druides en corps poursuivirent constamment la réalisation de leur idéal politique, tantôt et pour les uns avec la conscience vive et la volonté réfléchie de leur œuvre, tantôt et pour les autres sans cette conscience, par une sorte d'instinct, par sympathie ou imitation [1]. Avec de nombreux efforts, malgré de vives résistances, au milieu d'alternatives de succès et de revers, ils approchèrent toujours davantage de ce but : et il vint un moment où ils parurent l'avoir atteint ou du moins y toucher presque.

C'est le jour qui est bien caractérisé par un écrivain grec disant que « les Rois de la Gaule, sur leurs siéges dorés et au milieu de » toutes les pompes de leur magnificence, ne sont que les minis- » tres et les serviteurs des Druides [2]. »

C'est aussi le jour où l'organisation du Corps druidique fut complètement achevée et se montra bien propre à dominer, avec sa division en trois ordres, ses druidesses associées, ses chefs pontifes de chaque milieu, et son grand pontife unique, seul présidant à tous [3]. Car ces druides du premier ordre ou *Druides* proprement dits, proclamant en qualité de docteurs les vérités à croire, prescrivant en qualité de législateurs les actions à faire, punissant les désobéissances en qualité de juges, avaient dans leurs mains les moyens les plus propres à dominer la pensée et la vie gauloise. Leurs habitudes de solitaires mystérieusement cachés en de sombres forêts et dans les endroits les plus écartés, se montrant rarement à la foule, contribuaient à rendre leur doctrine plus auguste, leurs commandements plus respectables et leur vengeance

1. Deux faits, entre beaucoup d'autres, se rapportent à cette tendance et l'expriment. Les Druides prétendirent toujours à l'exemption absolue de toutes les charges sociales, militaires et civiles : ... *militiæ vacationem omniumque rerum immunitatem*. Cæs., l. v, c. 14. Ils aspirèrent toujours aux grandes richesses : une de leurs maximes, que nous avons déja citée (p. 163) comme prêchée par tout le pays, était que « l'abondance des récoltes est proportionnelle » à ce qu'on en donne aux Druides. » Relig. des Gaul., t. i, p. 58.

2. Dion Chrysost., Disc. 40.

3. Voir ci-dessus, ch. xiii, p. 141 et suiv.

plus redoutée. Ces autres druides du second ordre ou *Vates*, ministres du culte et par là chefs de l'administration, présidant aux naissances et aux mariages et aux maladies et à la mort, disant quand et comment les conseils devaient être tenus, les délibérations prises et les résolutions exécutées, consultés sur toutes choses et donnant des conseils qui étaient en réalité des commandements, avaient de même en leurs mains les moyens propres à diriger toute l'action gauloise et à façonner les mœurs. Leur vie au milieu du monde, dans la compagnie des tiern, des brenn, des markis et de tous les hommes, auxquels ils étaient sans cesse mêlés, convenait parfaitement à cette fin [1]. Et ces druides du troisième ordre ou *Bardes*, qui avaient le privilége exclusif de la parole publique en qualité de chantres-poètes de la nation, étaient aux mains des uns et des autres un tout-puissant moyen d'influence. Par eux la persuasion poétique obtenait ce qu'on aurait pu refuser au commandement et à l'autorité. Les *Druidesses* obtenaient de même, par certaines qualités de leur sexe, ce qu'on n'aurait pas accordé à l'autre. Chaque *Pontificat du milieu*, correspondant à un milieu politique de tribu ou de grand canton, était un centre d'action locale : et ces actions particulières se rattachaient à celle du grand milieu, où résidait le *Souverain pontife*, dont l'action était d'autant plus puissante qu'elle s'exerçait avec ensemble et unité sur une nation divisée et multiple.

Il faut ajouter que ce Corps druidique, si bien organisé pour dominer la société, avait une arme terrible contre ses adversaires de toute sorte. Soit contre ceux qui attaquaient la doctrine et la loi, telles que les Druides du premier ordre les avaient faites, ou qui refusaient de se soumettre à leurs jugements, soit contre ceux qui dérobaient leur vie à son action, en ne consultant pas les Vates ou en ne se conformant pas à leurs prescriptions, après les avoir consultés, soit contre ceux qui bravaient les censures des Bardes ou critiquaient leurs éloges ou révoquaient en doute quelque partie de leurs poétiques légendes, contre tous ses adversaires,

1. Diodore de Sicile dit positivement qu'ils avaient le peuple tout entier soumis à leur voix : les autres auteurs confirment ce témoignage.

en un mot, le Corps druidique avait l'arme terrible de l'*interdiction*, qui était la mise hors la loi et la privation de tous les droits, suivant ce que nous apprend César.

« Quiconque, simple particulier ou personnage public, n'obéit » pas aux injonctions des Druides, ils lui interdisent les sacrifices. » Ceux que frappe cette interdiction sont mis au nombre des impies » et des scélérats. Tout le monde s'éloigne d'eux, évitant leur ap» proche et leur entretien, de peur d'en éprouver quelque mal. » S'ils demandent justice, elle leur est refusée; aucun droit ne » leur est plus reconnu [1]. »

Assurément si un tel régime n'est pas le Gouvernement *théocratique*, il en approche beaucoup : et l'on ne peut douter qu'en certains jours, les Druides ne soient parvenus à l'établir à peu près dans toute la Gaule.

Mais de même que le sacerdoce gaulois ne s'éleva pas à ces hauteurs de la souveraineté politique sans de vives résistances, ainsi il ne s'y maintint pas sans de grandes oppositions de la part des tiern, des brenn et des markis, parfois aussi de la part du peuple. Certains événements extérieurs purent encore contribuer à la diminution, puis à la décadence de son pouvoir [2]. A l'époque romaine, il n'en existait vraiment plus que des débris, quelque imposants qu'ils pussent apparaître encore aux yeux étonnés des contemporains de César.

La véritable histoire politique de la Gaule consiste dans ce double mouvement d'agrandissement et de décadence du pouvoir ou du Gouvernement druidique. Mais si nous pouvons en saisir

1. Comment. l. VI, c. 13. *Si quis aut privatus, aut publicus eorum (sc. Druidum) decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Quibus ita est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur. Iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant : neque iis petentibus jus redditur, neque honor ullus communicatur.*

2. Nous voulons indiquer ici particulièrement l'arrivée des seconds Kimmris, qui dut apporter plusieurs changements dans les affaires de la Gaule. Nous en reparlerons plus bas.

le caractère général, tous les détails nous échappent et l'historien doit se résigner à l'aveu de son ignorance.

Par une suite nécessaire, les *pensées politiques* de cette époque, qui trouvèrent une expression dans ces mouvements, et l'histoire de ces pensées ne peuvent donner lieu qu'à des indications générales : nous n'avons rien de plus à en dire.

A la fin de ces trois chapitres qui n'en forment qu'un seul, nous répétons ce que nous avons dit au commencement et rappelé plusieurs fois dans la suite; savoir, que nous nous sommes bornés à parler d'après les documents relatifs au Druidisme en la Gaule même. Mais les Gâls n'étaient pas le seul peuple celtique et le Druidisme fut établi en d'autres contrées, notamment en Irlande et en Grande-Bretagne. C'est pourquoi nous allons faire une sorte d'excursion ou de digression en ces deux pays, avec l'espoir d'y trouver des renseignements qui pourront éclairer un peu plus ce grand moment de notre propre histoire philosophique.

CHAPITRE XVI.

Du Druidisme en Irlande.

En cette île d'Irlande, où l'on parle encore le vieil idiôme dit gaélic [1], les plus anciens habitants comptaient Gaoidhal ou Gaidhal, Gadhel, parmi les premiers auteurs de leur nation ; et ils croyaient que c'était à cause de cette origine qu'on les appelait Gaëls. Ce nom est le même que celui de Gàls porté par nos pères, les habitants de la Gaule : les deux peuples se reconnaissaient pour frères.

Leur pays reçut comme le nôtre, à diverses reprises, dans la suite des temps reculés, plusieurs colonies d'étrangers, entre lesquels apparaissent des Phéniciens, des Tyrséniens, des Celtibères, des Gàls-armoricains, des Kimmris, des Belges. Mais à l'époque de la puissance des Romains, tandis que les Gàls du continent subirent le joug de ce peuple-roi et se plièrent à ses idées, ceux de l'Irlande, protégés par l'Océan, conservèrent leur indépendance nationale et avec elle leurs pensées d'autrefois : ils gardèrent plus purs le culte et le souvenir des anciens jours. Dans tous les siècles postérieurs, ils montrèrent la même fidélité persévérante, qui semble un trait de leur caractère national [2] ?

1. Th. Reid, dans son *Voyage en Irlande*, *pendant l'année* 1822, dit que le gaélic irlandais *actuel* est le même que l'*ancien*, dans sa pureté primitive. Cependant, à en juger d'après les fragments qui ont été publiés, l'ancien irlandais et le gaélic d'aujourd'hui diffèrent autant l'un de l'autre que le gothique d'Urphilas de l'allemand moderne. Mais la parenté n'en est pas moins incontestable. Voir l'article sur l'ouvrage de Reid, dans la Bibliothèque universelle de Genève, t. XXIV, année 1823, p. 68.

2. On sait, en effet, que cette fidélité tenace et infatigable est encore aujourd'hui le caractère de l'Irlande.

Par elle, à l'époque des premiers missionnaires chrétiens, que représente en

Et par suite ils nous ont transmis plus de monuments de leur vieille histoire philosophique et politique. Ceux qui veulent l'étudier trouvent chez eux des renseignements aussi précieux qu'abondants.

C'est à cette source que nous voulons maintenant aller puiser, pour tâcher de découvrir quelles furent les pensées philosophiques (*religieuses*, *morales*, *politiques*) de ces anciens Gaëls d'Irlande, et dans l'espérance que nous pourrons en voir rejaillir quelque lumière sur les Gâls de la Gaule, à la même époque.

Toutefois nous n'ignorons pas et nous tenons à ce qu'on sache bien, dès le commencement, que nous allons encore nous trouver en face de questions controversées, dont les solutions ne sont pour la plupart que des conjectures. Nous ne les présenterons pas

ce pays S. Patrick (l'apôtre de l'Irlande, né à la fin du quatrième siècle et mort à la fin du cinquième), le système des anciennes pensées était encore tout plein de vie et de force. Un siècle et demi plus tard, à l'époque de S. Colomban (quittant sa patrie pour la France mérovingienne, dans les dernières années du sixième siècle), ce même système ne cessait pas de résister aux moines chrétiens, irlandais ou scotiques, qui semblèrent même plus d'une fois prendre de son esprit. Deux autres siècles plus tard, quand le christianisme lui-même avait tant à souffrir des invasions continuelles des Danois, cet ancien système ne périt pas. Il continua de vivre dans les siècles suivants, soutenu encore par d'anciennes institutions nationales qui résistaient aussi à toutes les révolutions et reprirent une nouvelle force vers le onzième siècle : alors des souvenirs s'en conservaient avec assez de fidélité. Même après que toutes ces institutions eurent été presque entièrement détruites par la conquête des Normands (à la suite de la bataille de Hastings, en 1066), des poètes populaires en gardèrent la mémoire qu'ils contribuèrent à entretenir. Au quatorzième et au quinzième siècles, quelques-uns d'eux formaient une académie qui avait son siége dans une ville du Connaught : d'autres existaient en divers lieux. Et les derniers de leurs successeurs, frappés par Henri VIII et sa fille Elisabeth, avec les suprêmes restes de la vieille civilisation irlandaise, se perdirent dans les rangs des chantres jongleurs, exclusivement voués aux grossiers amusements du peuple.

Alors commença l'ère de la fidélité au catholicisme, si admirablement représentée naguères par O'Connell.

à d'autre titre ; et nous engageons tous nos lecteurs à ne les admettre qu'avec une grande circonspection. Même quand nos paroles sembleront affirmatives, par l'impossibilité d'employer constamment les formules dubitatives, le doute ne cessera pas le plus souvent d'exister en notre pensée. Il ne faudrait donc pas leur accorder plus de valeur que nous ne leur en donnons nous-mêmes.

Sous cette réserve expressément entendue, nous nous livrons à cette digression.

Sources pour l'histoire ancienne d'Irlande.

Sur l'Irlande, un des meilleurs recueils à consulter paraît être le journal publié, vers la fin du siècle dernier, en Angleterre, sous le titre de *Collectanea de rebus hibernicis*, qui contient un grand nombre de passages originaux et des travaux importants de Ch. Vallancey.

Il faut consulter aussi les ouvrages suivants : *Chroniques de l'Irlande*, dont le fonds appartient aux moines des sixième et septième siècles ou de l'époque de S. Colomban, mais qui datent, en la forme, des neuvième et douzième siècles, et portent divers titres : de très-récentes, publiées vers 1820, traduites en anglais, par R. O'Connor, sont intitulées *Chroniques d'Eri* : il en reste un grand nombre de manuscrites. Collection de *Poèmes bardiques*, traduits en anglais, par Keating : fragments des mêmes poèmes dans le Recueil de l'Académie de Dublin. Parmi ces Bardes est l'*Ossian* irlandais, dont on n'a donné que des fragments très-incomplets ; il est différent de l'Ossian écossais que Macfarlan a publié dans sa langue originale, avec une traduction latine : et cet Ossian diffère encore de celui de Macpherson, qui est son œuvre quant à la forme. *Lois des Brehons*, conservées dans les codes les plus anciens rassemblés par les ordres des Rois chrétiens de l'île. *Lexicographes* et *Grammairiens irlandais* du moyen-âge. *Ecrivains ecclésiastiques* et *Légendes* d'Irlande : on y trouve, quand on sait chercher, des renseignements précieux et pleins d'intérêt. *Le Catholique*, journal publié par M. d'Eckstein, année 1829, n^os^ d'avril, mai, juillet, août, octobre et novembre : nous y renverrons souvent dans notre exposition. L'ouvrage de M. Pictet, *du Culte des Cabires chez les anciens Irlandais* : il a été inséré presque tout entier dans la Bibliothèque universelle de Genève, t. XXIV, p. 105, 217, 318 ; nous en donnons le résumé, ci-dessous, au chapitre XVII.

Au milieu des obscurités qui, malgré tous les renseignements, enveloppent l'antique histoire d'Irlande, il semble que dans les temps correspondant à notre propre histoire de la Gaule, avant la domination romaine, on peut distinguer trois époques ou périodes à la fois politiques et philosophiques, c'est-à-dire relatives au développement des faits dans l'ordre social èt à celui des pensées dans l'intelligence. Ce sont 1° l'époque des *Némèdes ;* 2° l'époque des *Tuatha-Daddan ;* 3° l'époque des *Mileadh* ou *Fins*[1].

Nous avouons sans peine que ce n'est là qu'une conjecture ; mais elle paraît très-vraisemblable, et surtout elle est très-utile pour guider en ces recherches et dans cette exposition. C'est pourquoi nous allons nous en servir.

I.

PENSÉES PHILOSOPHIQUES EN IRLANDE, A L'ÉPOQUE DES NÉMÈDES[2].

Un historien de nos jours fait très-bien remarquer, au commencement de son livre, que « selon la tradition irlandaise, Gadhel, » personnification de la race, est fils de Neimheidh. » Puis il ajoute : » Qu'est-ce que ce Neimheidh, cette mystérieuse figure qui plane » sur les origines ? » Et il déclare ne pouvoir répondre[3]. Cependant puisqu'il a pu dire que Gadhel est la *personnification de la race* ou plutôt de la nation irlandaise, il pouvait aussi bien ajouter que Neimheidh est la *personnification des premiers instituteurs* de ce peuple.

1. Cette division est donnée par M. d'Eckstein, dans le journal *le Catholique.* M. Henri Martin l'approuve, au moins en partie, t. I, p. 469. Quant à la date de ces époques ou à la durée de ces périodes, il est impossible de la fixer ; et cela d'ailleurs nous importe peu.

2. Cette époque correspond aux temps les plus reculés de l'histoire irlandaise : nous n'avons pas à en dire autre chose ici.

3. Henri Martin, t. I, p. 1. note. Ailleurs et à plusieurs reprises, il prend aussi, comme nous, ce Neimheid pour la personnification du premier sacerdoce irlandais.

Ces instituteurs de l'Irlande, qui, représentés comme un seul individu, sont *Neimheidh*, rendus à leur véritable caractère de pluralité collective sont les *Némèdes* [1]. Leur figure qui plane sur les origines est en effet mystérieuse : car elle se cache d'abord dans la nuit profonde qui enveloppe la genèse de toutes choses : on l'y devine plutôt qu'on ne l'y voit : et elle ne commence d'en sortir qu'évoquée par l'imagination, qui se laisse si facilement entraîner à donner des formes fantastiques à tous les objets.

Au milieu de ces ombres et de ces illusions, on croit reconnaître que le plus ancien nom de l'Irlande fut celui d'*Ile des bois* (Inis na fiodhbuidhe). On disait que ce nom lui avait été donné par Adhna, fils de Beatha, lorsqu'il la visita pour la première fois [2]. Alors de vastes forêts la couvraient presque tout entière : il n'y avait dans l'île qu'une seule plaine, où les oiseaux venaient recevoir les rayons du soleil, et qui fut, pour cette raison, appelée *Moynealta* [3].

Il semble qu'à la même époque on l'appelait aussi l'*Ile des porcs* (Mac-Inis). Ces animaux s'y propageaient en de nombreux troupeaux, au milieu des bois de chêne [4].

Les hommes y vivaient presque en sauvages, chasseurs, pasteurs, pirates. Les Némèdes représentent tous ceux qui les arrachèrent successivement à cette vie et les constituèrent en une société meilleure, prêchant les dogmes à croire sur les dieux et les

1. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XXIV : *Sur les mots Neimheid, Némède.*

2. *Adhna*, *adhnaoi* signifie vieux. Sur Beatha, voir ci-dessous, p. 190.

3. *Moynealta* est composé de *moynea*, *moinear* champ, pré, et de *alta*, *allt*, *all*, qui a, parmi ses significations, celle de chaud.

4. *Mac-inis* est aussi interprété l'*Ile-sainte*, par Vallancey, Collect. de reb. hibern., A. Pictet, du Culte des Cabires chez les Irl., p. 4, note 3. Ces deux traductions ne se combattent pas : le porc ou le sanglier, comme animal qui se nourrit des glands, fruit du chêne, était un symbole du prêtre druide. Ainsi l'*Ile des bois* ou des chênaies, l'*Ile des porcs*, île des prêtres, était l'*Ile sainte* ou des saints.

Dans un chant attribué à Merzin, le barde s'adressant à son disciple, lui dit : « Ecoute-moi, cher petit *marcassin* : petit *marcassin* intelligent, ne va point fouir » à l'aventure, au haut de la montagne : fouis plutôt dans les lieux solitaires, dans » les bois fourrés d'alentour. » Evidemment il s'agit ici et ailleurs d'un druide et de son disciple. De la Villemarqué, Chants popul. de la Bret., t. I, p. 24.

hommes, réglant le culte et fesant tout le service des temples et des autels, proclamant les lois à observer, décrétant les peines à subir par ceux qui les violaient, enseignant spécialement l'agriculture et divers arts à pratiquer, en pratiquant eux-mêmes quelques-uns, médecins, astronomes, devins, poètes, historiens, en un mot remplissant presque toutes les fonctions et gouvernant vraiment l'Irlande, malgré de violentes résistances et au milieu de guerres intérieures longuement soutenues et fréquemment recommencées.

On croit voir encore que l'armée de ces opposants aux Némèdes est fréquemment personnifiée en Bartolam et ses fils [1] : ils paraissent désignés d'autres fois par le nom collectif de Fir-bolg [2].

Ainsi ces Némèdes d'Irlande nous apparaissent, dans la plus vieille histoire de ce pays, comme un de ces colléges sacerdotaux que l'on voit, chez tant d'autres peuples, présider au commencement de leurs destinées et à leur développement. On pourrait les comparer, sous plusieurs rapports, aux premiers Orphiques de Thrace, aux Selles chez les Dodonéens, aux Lucumons des Tyrséniens ou Etrusques, etc.

Pendant les siècles nombreux qu'enferme leur époque, il n'est pas vraisemblable que les pensées philosophiques de l'Irlande aient été constamment les mêmes, sans aucune diversité suivant les temps et les lieux. Il paraît encore moins vraisemblable qu'elles aient été les mêmes chez toutes les personnes : sans aucun doute ce que les plus sages des Némèdes pensaient des Choses divines

1. L'étymologie de ce nom peut être *bar* homme, *toll*, en irlandais, trou, ouverture que l'on creuse en perçant; ou en gallois, enlèvement, vexation. Dans le premier sens, *Bar-tolam* est l'homme sauvage des antres et des cavernes; dans le second, c'est l'homme du pillage et des exactions.

2. *Fir*, pluriel de *fear*, signifie hommes : *bolg* est interprété par guerriers : il pourrait venir aussi de *bwlg*, *builg*, montagne : en ce cas, les *Fir-bolg* seraient les hommes de la montagne, alliés naturels des hommes des antres ou *Bar-tolam*. Les uns et les autres représentent bien les tribus d'hommes encore sauvages, fougueux et violents, qui ne veulent pas renoncer à leur vie accoutumée et s'opposent par tous les moyens et de toutes leurs forces, à la civilisation qui veut les assujétir et les discipliner.

et humaines n'était pas ce qu'en pensait la masse du peuple. Mais nous n'avons aucun moyen d'établir historiquement ces distinctions : et d'ailleurs il suffit d'indiquer le caractère général.

Les pensées relatives aux Choses divines ou aux Êtres divins, c'est-à-dire les pensées *religieuses*, tenaient la première place.

Sur ces Êtres divins, on enseignait et on croyait généralement qu'ils sont en grand nombre par tout l'univers, résidant en diverses parties du monde, dans les éléments et dans une foule d'objets. Tous les anciens habitants de l'Irlande les y adoraient; les astres et toutes sortes de feux, des lacs et toutes sortes d'eaux[1], des montagnes, des forêts, des champs, etc., revêtant à leurs yeux les caractères incontestables de la sainteté ou de la divinité.

Entre les montagnes, la plus divine ou la plus sainte était le *Sliabh-Ouisneach*, mont du feu céleste, dans le Meath, où l'on accomplissait dès les temps les plus reculés de très-augustes cérémonies[2]. On cite le *Sliabh-mias*, mont de l'autel, dans le pays de Kerry, consacré à la déesse Bamba; le *Sliab-eibhline*, mont aux jolis pics, consacré à la déesse Fodhla; les *Dachiod-Danan*, les deux-mamelles de Danan, et le *Sliabh-Beatha,* mont de Beatha, consacrés aux divinités qui portaient ces noms; etc.[3].

Entre toutes les forêts, celle de *Keasar*, dans le pays de Cork, était la plus renommée pour sa sainteté. Elle cachait aussi dans ses profondeurs certaines grandes pierres éminemment vénérées, que l'on appelait le *Karn* de Keasar[4].

1. *Logh, loch* est un mot de la langue religieuse ou théologique de l'Irlande. Il désigne à la fois le feu et l'eau, l'élément igné et l'élément humide. Il rappelle en même temps *loch* en sanscrit, λυκη en grec, *lux* en latin, *log* en teuton, signifiant lumière; et *lacus* en latin, *lac* en français, signifiant eau. L'eau et le feu avaient été d'abord une même divinité vague, associée : ensuite l'une ou l'autre fut dominante, etc.

2. *Sliabh*, en irlandais, signifie montagne. *Ouis*, *uiz*, *ur* feu, *neach* céleste. Sur les cérémonies accomplies en ce lieu, voir ci-dessous, p. 198.

3. Sur les déesses Bamba, Fodhla, Danan, et sur le dieu Beatha, voir ci-dessous, p.190-1. *Eiblhine* paraît composé de *eib*, *aoib* beau, joli, et de *blin* pointe, cime. *Dachiod*, de *da* deux, *chiod* pour *cioch* mamelle, tetton.

4. Sur la déesse Keasar, ci-dessous, p. 191. *Karn* signifie tas de pierres : sur les Karn ou Kairn, voir le ch. xx.

Entre tous les champs sacrés, le principal était la terre du milieu, *Meadhon* ou le pays de *Meath*, regardé comme le point central de l'île et de tout l'univers : c'était la terre sainte des Irlandais[1]. La plaine de *Moynealta* l'était aussi : on disait que cet endroit avait été le premier ouvert aux rayons du soleil et le premier cultivé : c'était le grand *Magh-Macha*, champ défriché de la déesse Macha ; le très-sacré berceau de la civilisation, perpétuellement offert par les Némèdes à l'adoration de l'Irlande reconnaissante [2].

Partout étaient des fontaines, des rivières, des lacs consacrés : entre ceux-ci l'on cite principalement le lac d'Ainin, le lac d'Oirbhsion, ceux de Laighline et de Rughraide, celui de Foyle qui fut aussi nommé le *lac du temps*, etc. Une rivière entre Dublin et Drogheda garde encore aujourd'hui le nom de la déesse à qui elle fut consacrée ; Nany-Water, littéralement la rivière de Nanu.

De nombreuses traditions, dont on ne peut ni fixer l'origine, ni le plus souvent déterminer le sens, se rapportaient à tous ces lieux. La plupart représentaient les lacs comme ayant été formés d'une manière miraculeuse et souvent à la mort de quelque être divin ou d'un grand personnage qu'on avait enseveli dans cet endroit. Ainsi Ainin et Oirbhsion étaient deux dieux : on dit qu'ils moururent et que ces lacs jaillirent à l'endroit de leur sépulture. Laighline et Rughraide étaient deux fils de Bartolam : suivant une tradition, ils se noyèrent, chacun dans le lac qui portait son nom : suivant une autre, ces lacs jaillirent de la fosse creusée pour les ensevelir.

Voici une tradition singulière sur le lac de *Foyle*. Deux sœurs, filles de la déesse Danan, demeuraient, l'une dans le Meath occidental, l'autre dans le Connacht. Le fleuve Shannon les séparait.

1. La Gaule avait aussi son *meadhon* principal et des *meadhon* particuliers. Ci-dessus, p. 169 et n. 1.

2. L'étymologie de *Moynealta* est donnée ci-dessus, p. 186, n. 2. On dit que cette plaine se nomme aujourd'hui *Clountarffe*. *Magh* était le nom général des champs défrichés, devenus l'objet d'un culte : c'est le même mot que *mach*, *macha*, ci-dessus, p. 151, n. 2.

Sur la déesse *Macha*, voir ci-dessous, p. 193.

La sœur, habitante du Meath, envoya prier sa sœur, habitante du Connacht, de lui prêter pour un certain temps le lac qu'elle possédait dans son domaine. Cette dernière y consentit : et le lac envoyé à son adresse traversa les vallées et les monts pour se rendre chez l'emprunteuse. Mais dès que cette dernière eut le lac sous sa main, elle ne voulut plus le rendre, et l'on ne put la contraindre à cette restitution. Le lac disparu ne reprit jamais son ancienne place, et l'on montre aujourd'hui le lit qu'il a quitté [1].

Ces êtres divins que les Irlandais, instruits par les Némèdes, se représentaient ainsi comme résidant en toutes les parties du monde étaient très nombreux. Mais entre eux et entre tous les autres qu'ils pouvaient concevoir encore, ils supposaient généralement quelque ordre.

A leur tête, pour ainsi dire, ils plaçaient *Beatha* et *Keasar*, deux très-grandes divinités.

Beatha (que l'on écrit aussi Beath, Baath, Bath, Baoith, Boith, Bith, Deal-Bith, etc.) était dieu de la vie universelle : c'était la divinité mâle de l'existence et de la vie en général [2].

1. Le nom de *Foyle* donné à ce lac indique cette origine, dit-on : car il signifie l'action d'emprunter une chose, avec promesse de la rendre en un temps déterminé. Le nom de *lac du temps* peut s'expliquer de la même manière.

M. d'Eckstein rapportant cette tradition ajoute que « les fables celtiques, franques, scandinaves, nous offrent souvent de ces merveilles. Ce sont des îles, des rivières, des lacs qui changent de maîtres, traversent les airs et vont s'établir dans une localité nouvelle. Il n'est pas impossible que des convulsions de la nature, survenues dans des lieux différents à la même époque, aient fourni la première idée de ces fictions : mais il est évident qu'elles se sont compliquées de beaucoup d'autres circonstances. » (Le Catholiq., Août 1829, p. 306, 307.)

Dans le département de la Creuse, aux environs de Boussac, la tradition rapporte que des eaux thermales qui coulaient à Toull furent envoyées jaillir à Evaux, par une déesse, la Grand'Fade, irritée de ce que les habitants ne l'honoraient plus et embrassaient la religion d'un nouveau Dieu, le Christ. Le fond du récit est le même. Voir le roman de Jeanne, par Mme Georges Sand.

2. Le radical *bith*, signifiant vie, se retrouve dans le latin *vita*, dans le grec βιος, et dans presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, dit-on. Les sages Némèdes paraissent avoir conçu *Beatha*, le dieu-père de la vie, comme un principe igné ou de feu.

Keasar (que l'on écrit Ke-as-aire, As-aire, Aire, Eire, Ire, Ere, etc.) était déesse unie à Beatha, comme épouse ou comme fille ou à d'autre titre encore. C'était la mère universelle des choses, la divinité femelle de la vie, laquelle en s'alliant à Bith donna naissance à l'univers [1].

Au dieu suprême Beatha l'on associait le plus souvent deux autres dieux, ses frères, formant avec lui une triade divine; *Jo-Bath* et *Fathocdah* [2].

On associait de même à Keasar deux autres déesses ses sœurs, formant aussi avec elle une triade divine femelle; *Bamba* et *Fodhla* [3].

Les moines scotiques ou irlandais des sixième et septième siècles (époque de S. Colomban), qui recueillirent et arrangèrent les antiquités de l'Irlande, ont fait de *Beatha, Bith*, un homme venu de la *Bithynie*, à la tête d'une colonie qui fut la première population de l'île : et ils ont disposé en une histoire humaine ce qu'on disait de lui comme être divin, en le modifiant. Ils en ont fait aussi très-souvent trois hommes, dont l'un était frère de Keasar, l'autre son époux, et le troisième son père. Voir le Catholiq., avril 1829, p. 138 et suiv.

Beatha était habituellement surnommé *le bon*.

1. *Keasar* ou *Keasaire* est composé de *ke*, *as*, *aire*. Les deux premières syllabes *ke* et *as* indiquent la dignité, de sorte que le vrai nom est *Aire* ou *Eire*, *Ire*, *Ere*. Ce mot qui rappelle l'ἐρεϐος et l'ἐριννυς des Grecs et une foule de mots analogues, a le même sens; il signifie l'obscurité, la nuit, et aussi l'eau. Les sages Némèdes concevaient Keasar ou la très-grande Eire, déesse-mère de la vie, comme un principe humide ou d'eau.

Les arrangeurs des antiquités irlandaises l'ont traitée comme Beatha; ils en ont fait une femme : et parce qu'ils la voyaient associée à l'eau, ils l'ont associée au déluge biblique, et ont dit qu'elle était parente de Noé. Elle accompagnait Beatha, quand il vint coloniser l'île. Voir le Catholiq., ibid.

Le nom d'*Eire* est celui de l'Irlande, *Eir-in*, *Ir-innis* l'île d'Eire ou d'Ire. Voir A. Pictet, Cult. des Cab., p. 1, 20, notes. *Ir-land* signifie pays d'Ire.

2. Dans le mot *Jo-Bath*, Io-Bath, I-Bath, la syllabe initiale a peut-être le sens de jeune, en irlandais comme en gallois. *Fathocdah*, dérivé de *fath*, *fathach*, signifie le dieu de l'intelligence.

3. *Bam-ba*, *Mam-ba* peut signifier la Mère bonne ou la Bonne-puissante ou la Mère des montagnes, de *mam*, mère et puissance, *ba* bon, *ban* et *bean* montagne. *Fodhla*, de *fodh*, *feth* ayant le sens de *fath*, signifie aussi la déesse de l'intelligence.

Bamba et Fodhla sont l'origine de deux noms donnés à l'Irlande dans les poèmes bardiques : mais celui d'Eirinn, dérivé d'Eire, était le plus commun. Voir le Catholiq., juillet 1829, p. 117 et suiv.

Au-dessous et autour de cette double triade, se groupait un grand nombre d'autres dieux et de déesses, dont nous ne pouvons discerner le plus souvent ni les vrais noms, ni les caractères. Voici seulement quelques-uns des principaux.

Avec Beatha ou Bith, on adorait *Fiontan*, nommé aussi *Bith-Fiontan* et que l'on se représentait comme un époux de Keasar ou d'Eire; *Ainin*, *Ain*, autre dieu de la vie et du feu; *Baal*, *Beel*, *Bel; Melc*, *Molc*, *Moloch*, dieu du feu, à qui l'on joignait *Tinne* ou *Teine* et que l'on appelait *Bal-Teine*, en réunissant les deux noms; *Mananan*, *Manan*, dieu de l'Océan ou Neptune irlandais, principalement vénéré dans l'île de Man; *Oirbhsion*, *Si-tiearn*, autres dieux des eaux; *Samhan*, dieu des enfers, de la mort et de la vie, etc.

Parmi les fils de Fathocdah, on adorait spécialement *Adnamhaim*, dieu du chant; et celui-ci était le père d'un autre grand dieu, *Neimheid*, dont le nom devenait celui de toute la sainte famille des Némèdes [1].

1. Sur *Neimheid*, voir ci-dessus, p. 185 : et le n° xxv des Additions et Eclaircissements.

On devine sans peine comment Neimheid passait pour le petit-fils du dieu de l'*intelligence* et le fils du dieu du *chant :* c'était bien la généalogie qui convenait à celui qui inspirait en général la sagesse de l'Irlande et en particulier sa législation. Car ces antiques lois étaient vraiment une œuvre de science, enseignée par le chant; c'est-à-dire qu'elles existaient sous forme rhythmique, en brèves sentences, propres à être saisies par l'intelligence et retenues par la mémoire.

Par la même raison, Neimheid était mis en certains rapports avec une déesse de la poésie, nommée *Brid* ou *Brit ;* et les Némèdes en prenaient le nom de *Breith*, vulgairement *Brehons*, quand ils rendaient des jugements. En effet, ces arrêts, qui devenaient des lois, existaient encore sous forme rhythmique. (La collection des vieilles lois de l'Irlande a été dite *Breith-néméad.*)

Enfin Neimheid était dit l'époux de *Macha*, la déesse de la terre cultivée. L'agriculture avait, en effet, été enseignée par les Némèdes.

Le dieu *Neimheid* a d'ailleurs éprouvé le même sort que Beatha et Keasar. On en a fait un homme, chef de colons *Numides*, qui vinrent s'établir en Irlande. Voir le Catholiq., mai 1829, p. 218. *Gaoidhal* ou *Gaidhel*, que les traditions irlandaises donnent pour son fils et qui n'est que le peuple des Gaëls personnifié (ci-dessus, p. 182, 185), a de même été changé en un chef de colons *Gétules*.

Avec Keasar ou Eire, étaient nommées et adorées ***Mathar*** ou la Grande-Mère; ***Sabhuil***, ***Sibhol*** (qui fait souvenir de Cybèle) ou la Grande-Nourrice; ***Macha***, déesse de la terre, qu'on surnommait *mong-ruadh* aux cheveux rouges, et dont le nom devenait celui des champs défrichés (*magh*), objet d'un culte [1]; ***Téa***, *Téa-toir* ou la Féconde; ***Nanan***, ***Anan, Nanu***, déesse des eaux; ***Meibd***, autre déesse de l'onde; ***Danan***, déesse de l'eau et du feu; ***Tailte***, déesse présidant aux mariages et à tous les commerces [2]; ***Macéacht***, déesse de la santé et de la médecine, etc.

Nommons encore un dieu de la science, ***Jorbhainielfaid;*** et deux déesses, l'une, des lettres et de l'écriture, ***Rinne***; l'autre, de la poésie, ***Brid*** ou ***Brit*** [3].

Nous répétons que la suite de ces divinités est loin de présenter la liste complète de celles qu'on adorait en Irlande : elles en sont seulement les principales.

1. Un des lieux saints de Macha était ***Ard-Magh.*** C'est pourquoi sans doute S. Patrick y établit une église, qui est encore aujourd'hui la métropole de l'Irlande, Armagh, capitale de l'Ulster.

2. Un des lieux saints de Tailte était Tailtean, dans la province de Meath, l'Ulster d'aujourd'hui. Là, sous le patronage de la déesse, se tenait un marché célèbre, où, comme en d'autres contrées antiques, les m ariages se concluaient à des jours fixes. Les jeunes gens des deux sexes, amenés par leurs parents, étaient placés sur deux lignes parallèles, et l'on stipulait l'union de ceux qui se convenaient mutuellement. L'établissement de ce marché au premier jour du mois d'août est rapporté à un grand-prêtre Tuatha-Daddan, nommé ***Luigh-Aidh*** (ci-dessous, p. 200) : et ce jour en garde encore aujourd'hui, dit-on, en Irlande, le nom de ***Lugh-Nasa***, c'est-à-dire fête de Luigh.

3. Dans Jorbhainiel-Faid, qui paraît faire double emploi avec Fathocdah, la syllabe *faid* est le même mot que *fath, feth, fodh* (ci-dessus, p. 191, note 2). De là sont venus les noms de ***Faid***, ***Baid***, ***Eas-bad***, ***Mo-bad***, en irlandais, correspondant aux ***Vates*** et ***Eubages*** qui formaient le second ordre des Druides en Gaule; ***vates***, poète et devin, en latin; ***veda***, en sanscrit. Le nom entier ***Jorbhainiel-faid*** paraît composé de ***jor*** seigneur, ***bhain*** ou ***ben*** prince, chef, ***niel*** illustre, ***faid*** science, et ne signifie peut-être pas autre chose que ***Dieu grand et lumineux du savoir***.

A la déesse ***Rinne*** se rapportaient les ***runnes***, caractères d'écriture. ***Brid, brit*** est de la même famille que ***breiz***, en bas-breton, chants.

Bien des histoires ou fables circulaient sur elles, *mythes* pleins de complications, de contradictions et d'obscurités, souvent inintelligibles; mais où l'on entrevoit aussi quelquefois des lumières qui les montrent semblables à ceux de beaucoup d'autres peuples. Ce sont des traits de l'histoire de la nature et du monde, telle qu'on se la représentait : des faits de l'ancienne histoire du pays, arrangée par la tradition : des expressions symboliques de croyances sur une foule de choses. Il serait aisé d'en donner des exemples [1].

Le *culte*, dans l'ensemble des fêtes, des sacrifices et de toutes les cérémonies, que nous en connaissons, offrait ce caractère particulier, que des pierres dressées et arrangées de diverses manières étaient les seuls monuments en l'honneur des dieux, à l'exclusion de tout véritable temple et de toute statue : parmi les noms qu'on leur donnait fut très-anciennement celui de *Crom-cruadh* [2]. Ce qui concernait le service divin ne regardait d'ail-

1. Par exemple, une fable disait que *Keasar*, fille de Beatha, sœur de Ladhra, épouse de Fiontan, était venue avec eux dans l'île. Au bout de quelque temps, son père et son frère étant morts, et son époux, qui avait cinquante autres femmes, s'étant enfui, elle se retira dans la forêt qui porte son nom; et le cœur brisé de chagrin, elle y expira. On lui éleva un monument qu'on appelle le *karn de Keasar*. En ce mythe, on voit Keasar, une divinité de la nature : la mort de son père et de son frère et la fuite de son époux désignent l'hiver; elle meurt alors. La forêt où elle s'est retirée est celle qui lui est consacrée; et le karn de Keasar désigne les pierres élevées en son honneur. Voir le Catholiq., août 1829, p. 290.

Voici un autre mythe. *Nemède*, premier roi de l'île, y fit bâtir son palais : il en arrosa les fondements avec le sang des quatre architectes eux-mêmes, etc. On y voit le symbole d'une croyance à la nécessité du sang pour construire ; et l'équivalent de ce que disaient tant d'autres peuples sur un dieu sacrifié pour créer ou sauver le monde. (Voir ci-dessus, p. 167, note 3.)

Des mythes nombreux parlent d'incestes et de viols commis par des princes, rois et dieux fondateurs. On en voit de tels partout.

Bith-Fiontan meurt plusieurs fois et renait aussi souvent. C'est un mythe des métamorphoses successives du monde et des hommes. Voir ci-dessous, p. 195, n. 2, 196, n. 3, des mythes relatifs à l'histoire de l'Irlande.

2. *Cruadh*, signifie pierre ; *crom* est un nom de Dieu : *crom-cruadh*, pierre de Dieu. Voir ci-dessous au ch. XX, XXI, et ci-dessus ch. XIII, p, 160, n. 3.

leurs que les Némèdes. Peut-être portaient-ils aussi le nom de *Deraoïs*, et se divisaient-ils en plusieurs ordres [1]. Des prêtresses leur étaient associées.

Telles étaient, à cette époque, les principales *pensées religieuses* des Gaëls d'Irlande ou la doctrine sur Dieu.

Il n'y avait rien de particulier dans ce que nous connaissons de leurs *pensées morales* ou de la doctrine sur la nature et la destinée de l'Homme.

Et ce que nous savons de leurs *pensées politiques* ou de la doctrine sur la Société se borne à ce qu'on peut conclure de la constitution sociale elle-même, qui était alors en Irlande, dans ses caractères généraux, la même qu'en Gaule [2].

II.

PENSÉES PHILOSOPHIQUES EN IRLANDE A L'ÉPOQUE DES TUATHA-DADDAN [3].

En cette vieille histoire d'Irlande, où l'on voit que les opposants aux Némèdes, après des luttes plusieurs fois heureuses [4],

1. *Deraoi*, *draoi* est le même mot que *deruis*, *druis*, druide. Il a le même radical et le même sens. S'il y eut une division des Deraois en plusieurs ordres, elle ne dut être ni bien nette, ni bien fixe. Cependant on connaissait les fonctions de *Faid* ou *Vate* et celles de *Barde*. Peut-être *Jor-ben-niel-faid* était-il le dieu spécial des Faides ou Vates; et *Brid*, la déesse spéciale des Bardes. Ci-dessus, p. 193 et n. 1. On connaissait et on nommait encore les fonctions de législateurs et de juges : ceux qui les exerçaient étaient *Breith, Brehons*, p. 192, n. 1.

2. C'était la même division de la nation en tribus, cantons, clans, familles, avec des chefs ayant des noms semblables.

3. Cette époque est rapportée, par les uns, à l'an 1250 environ avant J.-C.; et par les autres, à l'an 1000. Voir ci-dessous, p. 197, note.

4. Une de ces luttes, dans lesquelles les adversaires des Némèdes l'emportèrent, a peut-être fourni la matière du récit allégorique suivant, sur Bartolam.

Un jour, dit-on, ce Bartolam se présenta devant sa femme, au moment où elle tenait entre ses bras son lévrier favori. Il lui reprocha sa vive affection pour cet animal et le commerce criminel qu'on l'accusait de tenir avec un Togadh, homme de race servile, son domestique. Irrité des réponses qu'elle lui fit, il saisit le levrier et le tua. Ce chien, ajoute-t-on, se nommait *Samer ;* et le théâtre de cette

finirent par succomber avec Bartolam mis à mort et enseveli à Moynealta [1], l'on voit aussi qu'à une autre époque, ils reprirent le dessus et devinrent presque les maitres du pays, comme Fir-Bolg [2]. Oppresseurs, ils furent détestés : beaucoup de Gaëls (Irlandais) appartenant principalement au peuple des artisans dans les villes s'insurgèrent contre eux : un jour, ils brisèrent leur tyrannie. A leur tête étaient des prêtres dont la personnification ordinaire est ***Ke-Koullan***, vulgairement dit ***Cu-chullin*** [3].

On ignore s'il faut rapporter cet événement à l'Irlande seule, agissant d'elle-même, ou si elle fut aidée par quelques étrangers. Ceux qui adoptent cette dernière opinion se divisent; les uns y voyant l'action des Phéniciens; et les autres, celle de Pélasges-Tyrséniens [4].

scène en prit le nom d'Inis Samer (île à l'embouchure de l'Erne, dans la baie de Donegal, sur les frontières du Connaught, dans l'Ulster d'aujourd'hui).

Or le chien était un symbole des prêtres. Il faut entendre que la femme de Bartolam favorisa les Némèdes et leurs partisans dans les dernières classes du peuple : peut-être qu'elle-même est ici le symbole de l'Irlande, dont Bartolam comprima le mouvement en ce jour. Voir le Catholiq., mai et novembre 1829, p. 217, 278.

1. La plaine de Moynealta (voir ci-dessus, p. 189 et n. 2) était le champ sacré, qui fut ouvert le premier par le soc de la divine charrue. On dit que Bartolam y fut tué et enterré, sans doute parce que l'établissement de la vie agricole fut réellement la mort de la vie errante des chasseurs et des pasteurs.

2. Dans les annales de l'Irlande, les Fir-Bolg (voir ci-dessus, p. 187 et n. 2), sont souvent représentés comme des réunions de farouches indigènes et de pirates étrangers : on leur donne cinq chefs, dont deux sont dits fils de Bartolam; ce sont Rughraidhe et Slainge : les trois autres sont des pirates, Gann, Geanann, Sean-Gann.

3. ***Ke-Koullan*** est interprété, ***ke***, signe de dignité, l'illustre, le chef, ***koullan*** prêtre. Il était dit fils de ***Ke-Baid*** (***ke*** le chef, l'illustre, ***baid***, ***faid*** vate). C'est moins un personnage individuel que la personnification du corps sacerdotal de ce temps, appelé Tuatha-Daddan (ci-dessous, p. 197). Ke-Koullan est à ces Tuatha-Daddan ce que Neimheid est aux Némèdes : et comme Neimheid, il devient aussi très-souvent un dieu (ci-dessous, p. 197 et n. 1).

Ke-Koullan ou Cu-Chullin est le héros de nombreux poèmes bardiques, irlandais et écossais; mais les Bardes écossais ont beaucoup altéré son caractère. Voir le Catholiq., octobre 1829, p. 147 et suiv.

4. Il paraît très-probable que les Phéniciens abordèrent et fondèrent quelque établissement en Irlande : un vague souvenir s'en est peut-être conservé dans la

En tous les cas, on trouve un moment où l'état de l'Irlande présente de graves modifications à la fois politiques et philosophiques : c'est le moment qu'on désigne par le nouveau nom que portent les Prêtres et qui caractérise cette époque : ils ne s'appellent plus Némèdes, mais *Tuatha-Daddan*.

Si ce mot signifie *Seigneurs du feu* [1], il est en effet très-caractéristique. Car alors, quoique les anciennes divinités de l'Irlande ne cessàssent pas d'être reconnues et adorées, on parut penser que le divin réside éminemment dans le feu ; et les divinités du feu prirent en quelque sorte une place plus grande en l'imagination des Gaëls, de même que le rôle des artisans qui emploient le feu dans leurs travaux parait s'être agrandi en la société. Les prêtres eux-mêmes formèrent un corps sacerdotal ou un sacré collége de forgerons et d'artisans (artistes du feu), ou du moins ils en prirent les symboles et les noms; et ils en eurent les caractères et la réputation. Ils organisèrent avec le plus grand soin le culte du Dieu-Feu. Ke-Koullan, leur personnification [2], devenait souvent un dieu du feu ou solaire, etc.

tradition qui représente Adhna, le vieux, fils de Beatha (ci-dessus, p. 186 et n. 1), venant dans l'île avec deux *kennuithe* ou marchands. On remarque pourtant que le souvenir des Phéniciens n'a point laissé de traces profondes en Irlande.

Au contraire les noms de *Tuirrean* et *Tuirrion* reviennent souvent dans les annales de cette nation, où l'on parle aussi du *muir touran* et de la cité de *Crotun* ou *Croton*. On conjecture que cela se rapporte à la mer et au peuple des Tyrrhéniens ou Tyrséniens, qui furent les Rasenes τα Ρασενα, les Tusques et Etrusques en Italie, où Crotone fut une de leurs villes. Une tradition disait que les Tuatha-Daddan étaient venus du muir touran (la mer tyrrhénienne?).

Ceux qui rapportent l'établissement des Tuatha-Daddan aux Phéniciens le mettent vers l'an 1250 à 1200. Ceux qui le rapportent aux Tyrséniens le mettent environ deux siècles plus tard, vers l'an 1000 avant J.-C.

1. *Tuatha-Dad-dan* parait composé de *tuath* seigneur, *dagh* feu, *daé* bon ou sage, divin : au lieu de *daddan*, on dit souvent *danan*, qui peut être composé encore de *dagh* feu, et *neaman*, par abréviation *nan*, céleste. Un des noms du dieu du feu était *Dagh-daé* et *Neaman-dogha*. On sait que les *dagh-daé*, *dod-gha* étaient des temples et des autels du feu sacré, chez les Persans. *Danan* était une ancienne divinité du feu et de l'eau : ci-dessus, p. 193.

2. Ci-dessus, p. 196, n. 3 ; ci-dessous, p. 201.

Il ne s'agit pas ici d'exposer tous les détails qu'on peut recueillir sur ce point, qui garde toujours beaucoup d'obscurité ; nous devons seulement indiquer un petit nombre de traits essentiels et vraiment caractéristiques.

En ce temps, le Sliab-Ouisneach devint plus que jamais la montagne sainte ou le mont du feu sacré [1]. En ce lieu, qui était le centre de l'Irlande et du monde, et où se tenait dressée la *pierre de la division* (Aolna Miriou), l'on entretenait le feu céleste, feu de Bel, *Bel-teinne*, qui ne mourait jamais. Au premier mai de chaque année, on y célébrait sa grande fête : en ce jour, tous les autres feux s'éteignaient ; et puis ils se rallumaient à ce saint foyer [2]. On y offrait aussi le solennel sacrifice du cheval, après lequel le prêtre ou quelque noble personnage traversait trois fois, pieds nus, les charbons ardents, en portant dans ses mains les entrailles de la victime [3]. Des cérémonies semblables et d'autres se voyaient en toute l'île. Ainsi l'on allumait partout, en l'honneur de Bel, deux feux, entre lesquels on fesait passer les troupeaux pour les purifier, les garantir de la contagion et assurer leur prospérité pendant toute l'année. On y fesait aussi passer des hommes, des femmes, des enfants [4].

1. Ci-dessus, p. 188.

2. Une pareille cérémonie avait lieu dans l'île grecque de Lemnos. Le premier jour de mai s'appelle encore de nos jours, en Irlandais, *Beal-teinne*.

3. Virgile représente ainsi les Troyens, Enéid., l. II, v. 787 : et Silius Italicus, les Sabins, l. V, v. 175.

4. Ces anciennes coutumes ont existé long-temps, et quelques-unes durent peut-être encore. Dans un article sur les montagnards d'Ecosse, on lit ceci :
« L'anniversaire de Bel est célébré par les pâtres et les enfants, qui, ce jour-
» là, se régalent de lait, d'œufs, de beurre, de fromage, etc. Ces restes d'an-
» ciennes superstitions sont accompagnés de maintes cérémonies et d'offrandes,
» pour la protection des troupeaux contre les tempêtes, les aigles et les renards.
» On célèbre cette fête au *premier jour de mai*. Lorsque tout est prêt, un jeune
» garçon se lève, tenant dans sa main gauche un morceau de pain couvert d'ome-
» lette aux œufs, et le visage tourné vers l'orient, il la lance en arrière par des-
» sus son épaule gauche, en s'écriant : Je vous offre ceci, ô brouillards et tem-
» pêtes, pour que vous ménagiez nos blés et nos pâturages Je t'offre ceci, ô

Une autre fête du même genre se célébrait en l'honneur de *Thlacht-dgha* (le feu terrestre), la veille du premier novembre. En ce jour, qui précédait la grande nuit où l'on disait que Samhan[1] juge les âmes des morts, on éteignait aussi tous les autres feux ; et l'on venait ensuite les rallumer à l'autel de Thlacht-dgha, moyennant un scrabal (environ trois deniers, dit-on), que tout Irlandais était obligé de payer.

Les trois principaux prêtres de ce culte avaient des noms d'artistes ou d'artisans ; *Goibhine-Gou* le brûlant forgeron, *Luctaire* le constructeur, *Credne-ceard* le riveur de fers[2]. Une fonction du Goibhine-Gou était de surveiller le feu sacré de l'île : le Luctaire présidait à la construction des monuments religieux qui n'étaient toujours que des pierres dressées et arrangées de diverses manières[3] : les trois ensemble représentaient les dieux des arts industriels et en dirigeaient le système, tel qu'il existait en cette vieille Irlande.

Tous ces prêtres, qui portaient en commun le nom de Tuatha-Daddan, avaient encore celui de *Lamh* ou *Luamh*, signifiant

» aigle, pour que tu épargnes nos brebis : etc. On fait ainsi de nombreuses » offrandes. »

L'auteur, qui écrivait en 1823, ajoute que ces coutumes étaient encore en usage trente ans auparavant ; mais qu'à cette époque, elles avaient entièrement cessé. Voir la Biblioth. de Genève, octobre, 1823, p. 137.

1. Ci-dessus, p. 192 ; ci-dessous, ch. XVII.

2. La tradition qui fesait venir les Tuatha-Daddan du muir touran (ci-dessus, p. 197, note) disait aussi qu'ils étaient en compagnie de ces trois artistes, qui étaient trois pontifes. On peut remarquer le grand rôle joué si souvent par des forgerons.

3. Ci-dessus, p. 194. Un de ces Tuatha-Daddan, à qui l'on attribue l'invention des métaux, est donné aussi comme l'introducteur du culte de Crom-Cruadh. Il faut entendre qu'il le perfectionna. Peut-être se mit-on alors à orner les Crom-Cruadhs de lames de cuivre, d'argent et d'or, comme cela se faisait au temps de saint Patrick. Une telle innovation convenait bien à ces prêtres forgerons, réputés inventeurs des métaux. On donne à ce Tuatha-Daddan le nom de Tighermass, qui n'est peut-être que celui de *Tighearna*, en irlandais, seigneur, prince, chef : il paraît désigner en général le prince des prêtres ou le grand-pontife des Tuatha-Daddan.

main. Ke-Koullan, qui était leur personnification la plus haute, était surnommé spécialement *la Main d'argent* (Aïrgiod-Lamh). Cette Main, suivant la tradition, avait été forgée par Goibhine-Gou et portait admirablement l'épée magique, qui était le double glaive de la religion et de la guerre, l'arme de la parole et l'arme des combats, forgée aussi par Goibhine-Gou. Une autre tradition disait que Ke-Koullan perdit cette Main dans une bataille, et qu'il fut tué peu de temps après, en combattant contre d'autres ennemis. Le successeur de Ke-Koullan, nommé Luigh-aidh (le lumineux vate), était surnommé Lamh-Fadha, *la Main intelligente* ou habile. La tradition dit qu'à la mort de Ke-Koullan, il saisit vaillamment son épée merveilleuse et triompha de ses adversaires [1].

Ces prêtres, Tuatha-Daddan et Lamh, étaient d'ailleurs et par cela même Magiciens. Leurs enchantements et leurs œuvres magiques jouent un grand rôle dans toutes les traditions de l'Irlande [2].

1. L'adversaire qui tua Ke-Koullan et qui fut tué lui-même par Luigh-aidh avait nom Eoch-aidh. Ce nom parait venir d'*eoch*, *och* soupir et *aidh*, *faidh* vate; c'est-à-dire le Vate aux soupirs ou soupirant. A consulter ce mot et surtout les circonstances et la nature des choses, on peut voir en ces guerres la lutte des hommes attachés à l'ancienne religion des Némèdes contre les partisans des innovations introduites par les Tuatha-Daddan. Eoch-aid est la personnification des vieux Gaëls résistant, et ce nom de *Vate soupirant* exprime littéralement le caractère des hommes regrettant le passé qu'ils veulent défendre et retenir. Il eut quelque succès; mais à la fin il succomba. — M. d'Eckstein nous paraît dire avec beaucoup de vraisemblance :

« Les lois d'Eoch-aid sont celles de l'Irlande antique. Probablement la caste » des Druides adonnés à la magie, Tuatha-Daddan appelés Mags ou Mages, aura » usurpé sur les Némèdes et arraché aux Druides législateurs le pouvoir souve» rain. Cet événement aura eu lieu par suite de l'introduction du culte du Tuir» rean (c'est-à-dire des Tuatha-Daddan) dans la religion druidique... Nous aurions » ainsi la signification réelle des deux batailles du Tuirrean, dans l'une desquelles » le chef des Tuatha-Daddan fut tué par le législateur Eoch-aidh, qui succomba » lui-même dans l'autre bataille.» Le Catholiq., mai 1829, p. 228. Voir id., août et octobre, p. 301, 158.

Eoch-aidh est aussi interprété par le bon vate.

2. Ces prêtres Lamhs ou *Mains* d'Irlande rappellent nécessairement les prêtres *Doigts* ou Dactyles, Δακτυλοι, de la Grèce. Le caractère des uns et des autres se

Des Prêtresses ayant le même caractère leur étaient encore associées, et avaient avec eux de nombreux rapports. On disait, par exemple, que Ke-Koullan avait été instruit par Sgatach, *druidesse* amazone, qui fit aussi l'éducation de son fils. Il avait pour femme Eimker, qui était *bardesse*, et à qui l'on attribue un chant mélancolique sur la mort de son époux, etc.

Autour des Tuatha-Daddan, comme autour des dieux dont ils étaient les prêtres, se groupait une multitude d'êtres, de nature mystérieuse et mal définie, de forme souvent bizarre, tantôt bons, tantôt méchants, toujours capricieux et malicieux, surprenant par leur adresse à exécuter toutes sortes de travaux.

Enfin, revenant encore à Ke-Koullan, mais considéré sous un autre point de vue, des traditions différentes de celles qui précèdent le montrent entouré d'ennemis, leur livrant de grands combats dont il sort vainqueur; puis il est vaincu, enchaîné, privé de sa chevelure; et dans cet état, il se retire et se cache au fond d'une forêt sombre et glacée, y menant une vie solitaire et triste, jusqu'à ce que sa chevelure, redevenue aussi longue et aussi épaisse qu'auparavant, lui rende son ancienne force. On retrouve là un mythe bien commun du Dieu solaire ou du Principe igné de la nature, qui naît chaque année pour mourir, et qui ne meurt que pour renaître, passant perpétuellement de la vie à la mort et de la mort à la vie. C'est, sous une forme différente, la même pensée qu'on trouve en ces feux de l'île qu'on éteignait dans certains jours, pour les rallumer aussitôt à l'inextinguible foyer du feu sacré.

Nous n'apprenons rien de particulier sur le développement des autres pensées en cette période.

ressemble beaucoup : ils sont également forgerons, fabricants d'armes merveilleuses, magiciens, admirés et redoutés pour leur savoir, enchanteurs, aimant les mouvements en cadence et les danses mystérieuses, semblables aux dieux, dieux eux-mêmes. Voir ci-dessus, sur les Cabires de Samothrace, p. 79.

En outre, suivant une étymologie, le mot *cabire* signifie brûlant ou Seigneur du feu, comme Tuatha-Daddan. Ci-dessus, p. 76. Voir aussi p. 117, n. 2.

III.

PENSÉES PHILOSOPHIQUES EN IRLANDE A L'ÉPOQUE DES MILEADH [1].

Ce mot irlandais, *mileadh*, présente le même sens que le mot latin, *miles* : il a pour synonyme *fen* ou *fin*, qui signifie un fils de la lumière et du feu, un héros, un guerrier en général : il désigne ici d'une manière spéciale les chefs militaires des clans.

Un jour, ces guerriers, fatigués d'être dans la dépendance des prêtres, formèrent une ligue contre eux et entreprirent de leur arracher le pouvoir. La lutte fut longue et sanglante. Enfin les Tuatha-Daddan perdirent une dernière bataille, aux pieds du Sliabh-Mias, mont de l'autel ; et une ère nouvelle, à la fois politique et philosophique, commença pour l'Irlande. C'est celle qu'ouvre cette troisième époque.

On ignore ici, comme précédemment ; s'il ne faut voir en cette révolution que l'œuvre des seuls habitants du pays réunis autour des Mileadh, ou si des étrangers y jouèrent quelque grand rôle. Certains auteurs conjecturent qu'elle ne fut pas sans rapports avec l'invasion des Kimmris en Gaule et en Grande-Bretagne : mais ils reconnaissent eux-mêmes qu'il n'y a point de preuves de ces faits [2] ; ils ne peuvent s'appuyer que de conjectures bien faibles. Suivant certaines traditions, elle eut pour chef le Scot *Amerghin*, Kai-ker et Deraoi, surnommé *Ol-lamh-fodhla*. Mais ce personnage, comme ceux dont il a été parlé aux deux autres époques, est moins un individu que la personnification de l'époque elle-même [3].

1. Cette époque est rapportée à des temps bien différents : voir la note ci-dessous.

2. Voir le Catholiq., mai 1829, p. 255. S'il s'agit de l'invasion des premiers Kimmris, cette révolution sera du sixième siècle ; elle sera du troisième, s'il s'agit des seconds Kimmris. Des auteurs qui prennent les *Mileadh* pour une colonie de *Milésiens* (comme Beatha pour un Bithynien, Gaidhel pour un Gétule, Neimheid pour un Numide) placent leur établissement beaucoup plus haut, vers l'an 900 et 800 avant J.-C.

3. Le nom de *Coth*, *Scot* est un de ceux qu'on donne encore aux Mileadh, Fens ou Fins : on l'écrit aussi *Scuith*. Des auteurs ont voulu en conséquence faire

Quoiqu'il en soit, les Tuatha-Daddan furent certainement dépouillés du pouvoir suprême par les Mileadh, ou du moins ils furent obligés de le partager avec eux : s'ils avaient formé précédemment des familles héréditaires, ils cessèrent de jouir de ce privilége ; ou du moins ils furent obligés d'admettre les guerriers en leurs rangs par certaines initiations : ils reçurent eux-mêmes une constitution nouvelle et furent soumis aux lois d'une hiérarchie mieux fixée ; dont on montait les degrés par la voie de l'élection. Un trait particulier de cette hiérarchie fut qu'outre la division générale de toute la corporation sacerdotale en trois ordres, Deraois, Faids, Bardes, elle admit distinctement des subdivisions entre lesquelles étaient celles des *Brehons* et des *Seanachies* : les premiers ayant la fonction spéciale de Juges ; et les seconds étant des espèces de Scribes, chargés de conserver les traditions des tribus et des clans, dont les Bardes célébraient les ancêtres, les grands hommes et les hauts faits [1].

Quant aux pensées religieuses, il est également incontestable que les anciennes divinités de l'Irlande continuèrent d'être reconnues et adorées ; mais plusieurs revêtirent un nouveau caractère, qui fut généralement guerrier. Un exemple de ces métamorphoses se trouve peut-être dans la déesse Ke-as-ar, Eire ou Ire, qui avait

d'Amhergin un chef de *Scythes* : comme d'autres ont voulu que les Mileadh fussent une colonie de Milet. En réalité, nous ignorons l'origine de ce nom, qui fut encore celui d'une grande déesse des Mileadh, et qui devint celui de l'Irlande, plus tard de l'Ecosse, *Scotia* en latin. En irlandais, *sgoth* signifie fleur : nous ne savons si l'on trouvait quelque rapport entre l'une et l'autre.

Le titre de *kai-ker* porté par Amhergin équivaut à celui de grand prophète. Nous avons vu que le mot *deraoi*, *draoi* est le même que *deruid*, druide. Le surnom d'*Ol-lam-fodhla* signifie littéralement grande-main-intelligente. On doit se rappeler que tous les Tuatha-Daddan étaient Lamh. Ci-dessus, p. 199.

Amhergin est la personnification de l'Irlande milésienne ou fénienne, avec son organisation politique et religieuse. Il est aux Mileadh ce que Ke-Koullan est aux Tuatha-Daddan, et Neimheid aux Némèdes.

1. Les Brehons, les Seanachies et les Bardes existèrent en Irlande long-temps après que les autres ordres eurent disparu. Henri VIII et sa fille Elisabeth en poursuivirent les derniers descendants.

aussi nom Ith. Elle changea de sexe : et sous le nom de dieu Ir et dieu Ith, elle devint une divinité mâle et héroïque, un dieu guide et sauveur par sa mort.

En même temps, quelques divinités nouvelles ayant aussi la physionomie guerrière furent introduites. Une principale paraît avoir été *Sgotach*, *Scota*, qui fut la déesse-mère des nouveaux chefs, et la grande déesse de l'île à laquelle elle donna son nouveau nom de *Scotia*, rivalisant avec l'autre plus ancien d'*Eirin* [1].

Il faut admettre que le Culte subit des changements analogues. Toutefois des pierres dressées et disposées de diverses manières continuèrent d'être les seuls monuments religieux ; et rien ne se fit au détriment des cérémonies du Dieu-Feu. Elles purent au contraire se répandre davantage et se multiplier, en même temps que les symboles et les doctrines des prêtres artistes ou forgerons : car c'était aussi dans le goût d'une époque guerrière. Et lorsque, par une marche bien commune, on fut conduit à donner le caractère divin à Amhergin, la personnification de cette époque, ce fut comme dieu solaire ou du feu qu'on se le représenta [2].

Telles furent les pensées *religieuses* de l'Irlande. Les pensées *morales* et *politiques* suivirent sans doute la même direction. Mais elles nous échappent. Et sur tous ces points, des détails plus nombreux seraient trop hazardés, outre qu'ils pourraient être superflus.

Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est qu'en la terre d'Irlande, soit en cette troisième période des Mileadh, soit en la

1. *Scotia* est le pays de la déesse Scota, comme *Eir-in* est l'île de la déesse Eire. Ci-dessus, p. 191, n. 1, p. 203, note.

2. Amhergin eut ainsi le sort de Ke-Koullan, ci-dessus, p. 201. C'est un Dieu, fils de *Fionn-Sgotach*, blanche fleur, Dieu qui avait tué son propre père. Il eut pour fils, *Fionn-Sneachta*, blanche neige, *Ol-slan*, grande santé, et *Ol-gotach*, grande parole. Cet Ol-Gotach, Grande Parole, fut tué par le fils de Blanche Neige : celui-ci fut tué à son tour par le fils de Grande Santé; qui mourut ensuite sous les traits du fils de Grande Parole. Ne faut-il pas voir là un mythe du Dieu solaire ou du feu, fils de la flamme qui dévore, et père des trois saisons qui se dévorent successivement ? On doit comprendre que nous ne donnons cette explication que pour une conjecture, bien vague.

précédente des Tuatha-Daddan, il y avait deux ordres de pensées et deux genres de culte ; l'un, moins pur, moins élevé, plus fait pour le commun des hommes ; l'autre, réservé pour un plus petit nombre de véritables initiés à des *mystères*. Plusieurs croient que l'Irlande est cette île, voisine de la Bretagne, dont un écrivain du temps d'Auguste a dit qu'*on y célébrait les choses saintes*, *suivant le rit de Samothrace* : en affirmant ce fait, il s'appuyait de l'autorité d'un autre écrivain, plus ancien que lui d'environ un siècle [1]. Or on sait que les Mystères de Samothrace se rapportaient à la doctrine et au culte des Cabires. On en a donc conclu l'existence du Cabirisme chez les anciens Irlandais : ou le Druidisme des Gaëls d'Irlande, étudié en son sens profond, n'a paru qu'une branche du Système cabirique.

Cette opinion a été spécialement émise et développée par le savant M. Pictet de Genève, dans un opuscule qui mériterait d'être plus connu [2]. C'est pourquoi nous allons en donner un résumé très-succinct : nous le croyons utile et même nécessaire pour achever cette digression.

1. Strab., l. IV : ci-dessus, p. 166, n. 4. Strabon s'appuie de l'autorité d'Artémidore, qui écrivait sous Ptolémée Lathyrus, environ cent ans avant notre ère.

2. *Du Culte des Cabires, chez les anciens Irlandais*, Genève, Paris, 1824.

CHAPITRE XVII.

Suite du **Druidisme** en Irlande. **Doctrine** des **Mystères** ou **Cabirisme**.

En Irlande, comme en tant d'autres lieux, au-dessus de la Religion populaire s'élevait donc une doctrine qui ne s'enseignait que dans les Mystères ; à quelques initiés. M. Pictet croit pouvoir la déterminer d'une manière assez précise et en présenter le système complet.

Voici le résumé de son travail sur cette question, ou l'analyse succincte de son livre.

—

Suivant lui, les Divinités reconnues dans les Mystères de l'Irlande étaient au nombre de douze; plus une treizième, et une quatorzième. De ces douze divinités, six étaient mâles ou Dieux, six femelles ou Déesses : chaque déesse était associée à son dieu. Elles formaient deux séries, chacune de trois dieux et de trois déesses.

I. DIVINITÉS DE LA PREMIÈRE SÉRIE. Les trois dieux de la première série étaient *Æsar*, *Ain*, *Cearas :* les trois déesses, *Axire*, *Anu*, *Ceara*.

Æsar, qu'on écrit indifféremment *Easar*, *Æsfhear* ou *Aosfhear*, était littéralement le dieu *qui allume le Feu;* non pas le feu matériel, mais le feu que l'on conçoit en idée, comme le Principe générateur, la Puissance active, la Force motrice ou la Cause créatrice de tout ce qui est et vit. *Easam* ou *Asam*, qui signifie en irlandais allumer un feu, signifie aussi créer, faire [1].

1. ***Æsar*,** dans la langue des Etrusques, était un nom de Dieu. ***Azar*, *azer*,** chez les Syriens et les Persans, était le nom du premier mois de l'année correspondant au mois de Mars. Les Etrusques et les Latins le consacraient à la divinité

Axire, qu'on écrit indifféremment *Easire*, *Easeire*, et qui a beaucoup d'autres noms [1], était proprement la *Grande Eire*. D'après la dérivation la plus probable, *Eire* signifie littéralement la Nuit ou l'obscurité : il s'y joint des idées d'Eau et d'humide en opposition au feu, de Puissance passive opposée à la puissance active, de *Matière informe* et inerte opposée à la force motrice et à la cause créatrice.

Æsar et *Axire* étaient donc deux divinités associées, dieu et déesse, mâle et femelle, principe actif et principe passif, dualité primitive que l'on conçoit à l'origine des choses ou au commencement [2]. *Æsar* est de la famille des mots qui signifient ardeur, impétuosité, avidité : et *Axire*, de ceux qui signifient indigence, désir. *Æsar* veut dire de plus ciel, soleil, orient; *Axire*, terre, lune, occident, etc.

Ain, qu'on nomme encore *Aion* et qui s'écrit aussi *Onn*, est le dieu du *Feu allumé;* non plus par conséquent le feu que l'on conçoit en idée ou intelligible, principe en puissance; mais le feu qui existe réellement, en effet et en acte. Il est successivement *Taulac* ou Tauladh, *Fan* ou Fen, et *Molc* ou Moloch : comme Taulac, c'est-à-dire le pénétrant, il est le commencement de la réalisation ; comme Fen, c'est-à-dire se mouvant, il en est la

du feu. Au commencement de ce mois, les Romains rallumaient le feu sacré de Vesta, qu'ils avaient laissé éteindre à la fin de l'année ; ce qui, dans tout autre moment, eût été considéré comme un sacrilége. On symbolisait ainsi le renouvellement annuel de la nature ; renouvellement qui n'était lui-même qu'une image de la naissance des choses.

1. Parmi ces autres noms, on trouve les suivants : ***Eire***, ***Eirrin***, ***Eirriu***, ***Ire***, ***Ir***, qui ne sont que des formes du même mot signifiant nuit ; les Erinnys grecques étaient filles de la Nuit : ***An-ann***, ***Nan-ann***, ***Anu***, ***Nanu***, signifiant eau : ***Ith***, ***Iath***, ***Derc-ith*** ou pauvre Ith, ***Ais-toir-ith*** ou Ith qui désire produire, signifiant terre : ***Tlacht***, ***Tlachgo***, ayant le même sens : ***Eire-ann***, composé d'Eire et Ann, nuit et eau : ***An-ith***, composé d'Ann et Ith, eau et terre : ***Mamman***, ***Muhman***, ***Momo***, ***Ama***, signifiant mère : ***Ops***, ***Sibhol***, qui rappellent les déesses ayant le même nom chez les Latins.

Axire, nuit, terre, eau, était mère, la Grande Mère d'où tout vient.

2. *Æsar* et *Axire*, l'Allumeur et la Nuit, correpondent spécialement à *Kolpia* et *Baau*, le Souffle et la Nuit, des Phéniciens. Ci-dessus, ch. v, p. 83.

manifestation ; comme Molc, ou le dévorant, il en est la réalisation complète [1].

Anu, qu'on surnomme *Eo*, c'est-à-dire la bonne, Eo-Anu, la bonne Anu, était la Nuit primitive s'éclaircissant, ou la *Matière arrivant à une forme;* la Terre, étant réellement une source de nourriture indiquée par la corne d'abondance, dont elle est le nom [2]. Mais cette forme de la matière est changeante, illusoire : elle n'est qu'une vie de déception et de mensonge, comme on la nomme aussi, *Bidh-goe*, *Morio-gan* [3].

Ain et *Anu* étaient donc aussi deux divinités associées, dieu et déesse, mâle et femelle, actif et passif. En outre, ils étaient dans les mêmes rapports, chacun avec le dieu et la déesse qui précédaient : comme Ain était la réalisation d'Æsar, Anu l'était d'Axire [4].

Cearas, qu'on nomme aussi *Dagh-daé* et *Neaman-dogha*, était le dieu du *Feu régulateur* ou imposant la règle, la mesure et l'ordre aux réalisations. Son nom est de la famille des mots qui désignent un forgeron, un mécanicien, un potier ; en général, celui qui donne une forme, qui achève une œuvre, l'accomplit et la perfectionne ; un artiste, un poète, un habile, un maître : Cearas

1. *Taulac*, de *tollam* pénétrer, est le Feu qui commence à se réaliser, comme il est dit dans le texte. *Fan*, *fen* rappelle d'abord le mot grec φανος, brillant, visible ; et le Φανης des Orphiques, celui qui sort le premier de l'œuf du monde. Ci-dessus, ch. IX, p. 108, note. Il rappelle ensuite les *Fens* ou *Fins*, héros d'Irlande, fils de la lumière et du feu. Ci dessus, ch. XVI, p. 202. *Molch*, *moloc*, *mollac*, *mulach* fait également souvenir du *Moloch* des Phéniciens. Ci-dessus, ch. V, p. 71.

2. *Ana*, *anu* signifie, en irlandais, une corne d'abondance et aussi richesses.

3. *Bith* vie ; *goe*, *gan* déception ; *morio* grand. Comme *Bidh-goe* et *Morio-gan*, *Anu* est aussi *Maia*, nom célèbre dans l'Inde, et qui était donné à la Persephoné des Grecs.

Anu, *Eo-Anu* était encore appelée *Dar-ith*, la seconde Ith, comme Axire était la première, p. 207, n 1. L'une et l'autre rappelle *Il-ithya* l'hyperboréenne et l'ionienne. Ci-dessus, ch. IX, p. 105 ; ch. XII, p. 138.

4. *Ain-Aion* et *Anu-Persephoné* correspondent spécialement à *Eon* et *Protogonos*, enfants de Kolpia et de Baau, chez les Phéniciens. Ci-dessus, ch. V, p. 83. Persephoné était aussi Πρωτογονος ou *Primigenia* chez les Romains, première née.

était le Feu-maître ou le Maître du feu, très-habile à le travailler et à le renfermer dans des formes régulières. On l'appelait *Uibhletenedh*, c'est-à-dire *omnia aperiens* ou l'universel Ouvreur; celui qui ouvre en effet l'existence à toutes les choses et qui les délivre, le Libérateur ou le Sauveur de l'univers [1].

Ceara est la *Matière parvenue à son développement complet*, ou la déesse de la Nature en sa maturité bien ordonnée; déesse de la Terre cultivée, produisant le bled et toutes sortes de fruits, donnant aux hommes la nourriture du pain, et prenant pour symboles les instruments de l'agriculture, etc. [2].

Ainsi *Cearas* et *Ceara* étaient encore des divinités associées, ayant entre elles et avec les précédentes des rapports du même genre.

En résumé, cette première série présentait deux triades de divinités, doublement associées entre elles, dans les rapports de l'activité à la passivité, et dans l'ordre d'une succession progressive. La progression avait lieu, pour les divinités actives, mâles, du feu, du ciel, du soleil, par *Æsar*, tendant à s'épancher ou agir; par *Ain*, s'épanchant ou agissant réellement; par *Cearas*, fesant que les expansions ou actions réelles s'accomplissent suivant des lois régulières : pour les divinités passives, femelles, de l'eau, de la terre, de la lune, la progression avait lieu, d'une manière correspondante, par *Axire*, désirant une forme à sa matière ; par *Anu*, commençant à en recevoir quelqu'une; par *Ceara*, la recevant parfaite et développée.

1. *Dagh-daé*, feu sage ou bon : *Neaman-dogha*, feu céleste : ci-dessus, p. 197, n. 1. Comme *Uibhletenedh* ou Ouvreur, il exprime la même idée que le *Chrysor* phénicien. Ch. v, p. 68, n. 2; p. 82, n. 8.

Cearas, dieu du feu régulateur, était le père d'une nombreuse famille mythologique; entre autres de *Brid*, *Brit*, déesse de la poésie; de *Ceacht*, déesse de la médecine : *Mithr*, *Midr*, les rayons du soleil Mithra, étaient ses enfants. Il avait pour frère *Oghma*, l'inventeur de l'alphabet et de l'écriture occulte.

2. La faucille, pour couper le bled, est *cearan;* le fléau, pour le battre, *ceara;* le moulin à bras, pour le moudre, *cearan*. Ajoutons que *Ceara* rappelle *Cérès* : et Cérès rappelle Cris ou Sris, épouse de Wishnou. Voir Creuzer-G., sur Cérès, *passim* et surtout t. III, p. 636.

Les divinités mâles comme les divinités femelles, chacune dans leur ordre, n'étaient que le même Être divin, considéré à trois degrés divers de développement [1].

II. DIVINITÉS DE LA SECONDE SÉRIE. Les trois déesses de la seconde série étaient *Aedh*, *Cann*, *Nath* : les trois dieux, *Luthe*. *Tath*, *Neith*.

Aedh, qui s'écrit aussi *Aeth*, *Aodh*, était déesse du Feu ; mais du feu plus doux que celui qui, après avoir été allumé par Æsar et réalisé par Ain, est dompté par Cearas : c'est le feu qui circule dans toute la nature et y répand la vie avec la chaleur ; celui qu'on appelle le *Feu vital*.

Cann est encore déesse du Feu, mais de plus en plus adouci et en quelque sorte *spiritualisé*.

Nath, enfin, est déesse de ce Feu entièrement spiritualisé, libre de toute chaine, sans mélange d'ombre, ni tendance au mal ; âme céleste, Feu-*esprit saint*, dont les attributs sont la force, la sagesse et la bonté.

Ainsi les trois déesses de cette série continuaient le rôle des trois dieux de la série précédente, et montraient le Principe actif du Feu s'élevant, par de nouveaux développements, à une nature plus auguste.

Au contraire, *Luthe*, dont le nom paraît exprimer l'idée d'appétit et de force, était un dieu de la Terre et de l'Eau ou de la Nature et de la vie végétative. Il lui donne une activité plus vive, une fécondité plus grande : il lui fait produire surabondamment des fruits, pleins d'attraits pour les sens.

1. Ce développement était donné généralement comme une œuvre magique. *Æsar* était le premier magicien, qui, par son action sur Axire, fait passer de l'existence potentielle ou en puissance à l'existence en acte ou réelle. Le nom même d'*Æsar* paraît se rapprocher d'*asairibh* pour *osairibh*, un enchanteur, magicien. Le nom d'*Ain*, se rapproche aussi d'*ainin*, *oinin*, un devin, sorcier : et *Anu-Bidgoe-Moriogan* est grande enchanteresse. (*Ainin* rappelle d'ailleurs αινος grec, d'où αινιγμα, énigme.) *Cearas*, le divin forgeron, avait le caractère magique par excellence ; c'est le grand artisan magicien : et *Ceara*, qui a le même nom que lui, est aussi de la même nature.

Tath était encore dieu de la Nature ou de la vie végétative, mais de plus en plus exubérante et presque exclusivement sensible ou matérielle.

Neith, enfin, était dieu de cette Nature végétative, arrivée à un terme extrême, absolument absorbante, enivrante, inspirant des brutalités furieuses. Il était dieu de la guerre : et dans ses aveugles emportements, il semble entièrement dépourvu d'intelligence, comme il est étranger à tout sentiment de bonté.

Ainsi les trois dieux de cette série continuaient aussi le rôle des trois déesses de la série précédente, et montraient le Principe passif de l'Eau s'élevant à sa plus haute puissance, au travers d'une série d'évolutions.

Mais, en cette marche ascendante, les divinités mâles et femelles n'étaient plus associées harmonieusement ; elles se séparaient, au contraire : et à la fin la séparation devenait une antinomie bien prononcée. *Aed* ne s'accorde déjà plus avec *Luthe* : *Cann* se sépare davantage de *Tath* : et *Nath* est en lutte ouverte avec *Neith*. C'est la guerre obstinée des enfants de la chair et des enfants de l'esprit.

Laissons parler M. Pictet lui-même. Donc, dit-il, « il y a dans » la chaine (des divinités irlandaises) une double tendance. Depuis le commencement jusqu'au troisième degré (*première série*), la Dualité primitive semble vouloir s'effacer, les Principes opposés convergent vers l'unité et l'harmonie. Mais au » quatrième degré (*seconde série*), la Dualité se prononce de » nouveau, les deux chaines divergent et se terminent par l'opposition la plus tranchée. »

Il continue : « Comment se fait-il que ces Puissances opposées » ne se neutralisent pas mutuellement ? Quel est le Principe qui, » tout en leur servant de lien, les sépare et entretient ainsi leur » mouvement ? Où est l'Unité de cette double chaine qui commence et se termine par une opposition, par un Dualisme ? »

Il trouve cette Unité et ce Principe dans une treizième divinité, nommée Samhan.

III. DE SAMHAN. *Samhan* était cette divinité, supérieure, soumettant les autres à l'harmonie qu'il maintient dans l'univers, ou qu'il y rétablit, quand elle a été rompue. Il était *Samhan*, c'est-à-dire Soleil ou plutôt Image du soleil ; non pas du soleil visible, mais d'un autre invisible, inaccessible aux sens. Il était *Balsab*, c'est-à-dire le Seigneur de la mort, mais de la mort qui redevient la vie : le Juge des âmes qui prononce sur leur sort [1]. Il était *Cadmaol* ou *Coismaol* et *Giolla*, c'est-à-dire Serviteur et Serviteur sacré ; non pas des divinités comprises dans les deux séries, mais d'une autre divinité vraiment supérieure, de l'Être divin suprême, dont il est l'image et à qui il sert de médiateur avec les autres divinités et l'univers.

IV. DE L'ÊTRE SUPRÊME. Il recevait beaucoup de noms qui expriment à peu près la même idée : *Jonn*, le Seigneur ; *Timhor*, le Grand; *Borr-ceann*, la Grande tête ou le Grand chef ; *Seathar*, *Seadhac*, celui qui est le Fort, le Sage, le Bon ; *Menn* ou *Mann*, l'Intelligent ; *Baal*, *Alla*, *Aleimh*, etc. Il était encore (et cette dénomination est peut-être la plus remarquable de toutes,

1. « Samhan paraît avoir été l'un des dieux les plus révérés en Irlande (par le » peuple et comme objet du culte national). Une solennité annuelle était instituée » en son honneur : elle se célébrait la veille du premier jour de novembre, qui, » encore aujourd'hui, est appelée *oidhche Samhan* ou la *nuit de Samhan*. Le » mois de novembre portait le nom de *mi-Samhan*, mois de Samhan, ou de » *mi-dubh*, mois de deuil, mois noir ou sombre. Vallancey nous apprend que » cette solennité était consacrée par les Druides irlandais à l'intercession des » vivants pour les âmes de ceux qui étaient morts dans le courant de l'année. » Car, d'après leur doctrine (populaire), *Samhan* appelait en ce jour les âmes » devant son tribunal ; et, selon les mérites ou les crimes de leur vie passée, » il les admettait dans le monde de la félicité divine, ou bien il les condamnait à » recommencer l'existence terrestre, ou enfin à subir la punition de leurs fautes » dans *ithirin*, l'enfer. Ceci nous montre que *Samhan* était considéré comme » le Juge des âmes séparées des corps. » (Pictet, p. 82.) Voir ci-dessus, ch. XIII, p. 162.

Le sens profond de la doctrine et la véritable signification de *Samhan*, qui n'était peut-être expliquée qu'aux initiés à l'ordre des Druides (dit encore M. Pictet, p. 86), peut se reconnaître dans sa figuration symbolique.

suivant M. Pictet) *Comh-Dhia*, c'est-à-dire Dieu avec, et par conséquent Dieu à la fois *un et plusieurs*. On l'appelait aussi *Crom-eocha*, Crom le bon ou le bon Cercle, etc.

Toute cette doctrine sur Dieu-les-Dieux est ensuite résumée par l'auteur, de cette manière : « D'une Dualité primitive constituant la force fondamentale de l'univers (*Æsar*, *Axire*), s'élève une double progression de Puissances cosmiques (première et seconde série de divinités), qui, après s'être croisées par une transition mutuelle (ordre inverse de la première et de la seconde série), viennent toutes se réunir dans une Unité suprême, comme en leur principe essentiel. Tel est le caractère distinctif de la doctrine des anciens Irlandais. »

M. Pictet dit aussi que cette doctrine était appelée par les Irlandais eux-mêmes *Cabur* ou *Cabirisme* [1] ; qu'elle s'accorde, en quelques points, avec celle des Etrusques [2] ; qu'elle est en grande partie la même que le Cabirisme de Samothrace, tel qu'il est expliqué par Schelling [3] ; et que, dans l'île d'Irlande, comme en l'île de Samothrace, on ne l'enseignait qu'aux initiés, dans les Mystères.

—

1. Un ancien glossaire irlandais donne à toutes ces divinités rattachées à Samhan le nom de *Cabur ;* et il explique ce mot par celui d'*association* ou de *confédération*. L'ensemble des astres portait le même nom, *cabara*. Toute association, en général, était dite *cabur*.

2. Les divinités dites ensemble *Cabur* étaient aussi appelées *Tromhdhe*, que l'on traduit littéralement par *Dii socii*. Les Etrusques disaient de même *Dii consentes* ou *complices*.

3. Cette explication de Schelling est donnée dans son livre Sur les Divinités de Samothrace, *Uber die Gottheiten von Samothrace*. Il y expose, en effet, qu'à Samothrace, on n'enseignait point une doctrine d'émanation, mais celle d'une progression d'êtres qui vont s'élevant de plus en plus, et finissent par atteindre un être suprême, en qui ils se réunissent. Dans cette progression, il voyait au bas de l'échelle ce qui représente la pauvreté, le désir, la passion (Cérès) ; au-dessus, la manifestation, l'être de la nature visible (Proserpine) ; ensuite, le maître du monde des esprits (Dionysus) ; après, le médiateur, lien de la nature et de l'esprit (Cadmilus) ; et enfin, le pouvoir supérieur ou l'être suprême qui domine l'univers (Zeus ou Jupiter). Voir Creuzer-G., t. II, p. 275-325 et 1072-1105.

Tel est, réduit à son expression la plus simple, le remarquable travail de M. Pictet, sur lequel nous ferons seulement trois observations.

1° En premier lieu, il faut reconnaître que ce Système cabirique, ainsi exposé, est loin de se présenter d'une manière claire dans les monuments de l'Irlande : personne, avant M. Pictet, n'avait même su l'y soupçonner : on peut dire qu'il en est réellement l'inventeur. Il a fait, en cette partie de l'histoire philosophique irlandaise, ce qu'on nomme dans les arts une œuvre de *restauration :* il a reconstruit un édifice, au moyen de matériaux ou plutôt de débris recueillis de divers côtés et arrangés par un esprit vraiment poétique ou créateur.

Mais une telle reconstruction, quelle qu'elle soit, ne peut guère donner la certitude historique : la plus habile et la plus prudente ne s'élève point au-delà de la probabilité ; et le résultat du travail de M. Pictet ne peut pas mériter un autre nom, même aux yeux de ceux qui l'estiment au plus haut prix.

2° Il faut reconnaître ensuite que cette valeur peut être contestée, jusqu'à un certain point. Car le Système ainsi exposé présente je ne sais quel caractère de combinaison compliquée et forcée, qui sent le pénible effort d'un artifice moderne, beaucoup plus que l'aisance large et forte d'un art antique. On dirait (que cette expression nous soit permise) qu'ici le restaurateur n'a pas constamment travaillé dans le *style de l'époque* : et par là cette reconstruction a des traits d'invraisemblance.

Non-seulement cette invraisemblance frappe, mais on comprend sans grande peine comment l'auteur y a été conduit, en quelque sorte fatalement.

En effet, dans le temps où M. Pictet écrivait son livre, il était ému, comme bien d'autres, par la philosophie de Schelling. Or le maître avait voulu trouver des antécédents à sa doctrine allemande jusques dans l'antiquité grecque et orientale : et il avait expliqué les Mystères de Samothrace à ce point de vue. Le disciple (nous

désignons ainsi M. Pictet), qui avait des raisons historiques pour rattacher l'Irlande à la Samothrace, voulut donc trouver aussi dans la doctrine irlandaise la preuve que l'explication de son maître était bonne : et son travail fut presque entièrement, quoique indirectement, un mémoire confirmatif de cette explication, un plaidoyer en sa faveur. Mais Schelling avait le tort grave de prêter à l'antiquité des idées toutes modernes, qu'elle parait bien n'avoir jamais eues : c'est le motif qui a fait regarder et rejeter son explication comme invraisemblable. Par là aussi M. Pictet a été entraîné à une exposition entachée du même défaut, et donnant lieu aux mêmes objections.

On aurait grand tort de le dissimuler.

3° Cependant, si l'exposition générale de la doctrine irlandaise par M. Pictet donne lieu à ces objections, certains points essentiels n'en semblent pas moins incontestables ou à peu près; et l'on doit lui savoir gré de les avoir mis en lumière.

Dans ces Mystères d'Irlande, que les Grecs assimilaient à ceux de Samothrace, on ne peut guères douter que les plus hauts initiés n'aient été conduits à se représenter l'univers en toutes ses parties, comme le résultat de l'action perpétuelle de deux principes ; l'un igné ou mâle, l'autre humide ou femelle; s'influençant réciproquement et unis entre eux par un médiateur quelconque, en même temps que rattachés ensemble à un principe suprême.

Il est certain qu'ils se représentaient encore ces deux principes du feu et de l'eau comme se développant progressivement et aspirant à dominer; chacun, par cette tendance et cette domination, amenant une destruction et une fin qui demandait un renouvellement et une reconstruction par la domination opposée de l'autre principe.

Enfin, dans l'existence et le développement de ces principes, ils trouvaient l'explication, par une doctrine supérieure, de tous les dieux et de toutes les déesses que la Religion proposait à la croyance et à l'adoration du peuple.

Voilà ce que le travail de M. Pictet a mis en grande lumière, ce qui semble devoir rester comme acquis désormais à la science de

l'histoire philosophique, et pourquoi tout ami de cette science lui payera volontiers son tribut de reconnaissance.

Il est dail'eurs bien facile de saisir les rapports généraux qui unissaient la doctrine de ces Mystères à la Religion populaire. Et cette facilité contribue encore à rendre le fait lui même plus vraisemblable [1].

Nous chercherons prochainement quelle lumière cette exposition du Druidisme irlandais (objet de ces deux chapitres) peut jeter sur le Druidisme de la Gaule. Mais auparavant nous devons faire l'autre digression, que nous avons annoncée, dans l'île de la Grande-Bretagne.

1. Quant à la question de l'origine de cette doctrine, si elle fut l'œuvre de l'Irlande même ou le don de quelques étrangers, Phéniciens ou Tyrséniens, quelle qu'en soit l'importance historique, absolument, elle nous intéresse peu ici, relativement: le résultat étant le même pour nous, soit que l'Irlande ait produit cette doctrine comme un développement de ses propres pensées, soit qu'elle l'ait seulement appropriée aux autres produits de son intelligence dans les siècles antérieurs.

CHAPITRE XVIII.

Du Druidisme en Grande-Bretagne.

On ne doute pas que la nation des Kimmris, qui envahit la Gaule, n'ait aussi jeté plusieurs de ses tribus en la Grande-Bretagne, et qu'elles n'y aient formé de vastes établissements ayant toutes les conditions d'une longue durée. Aujourd'hui encore, dans la principauté de Galles et la province de Cornouailles, tout le long de la côte occidentale de l'Angleterre actuelle, les habitants se nomment eux-mêmes *Cymrys*, et ils appellent *Cymraeg* l'idiôme qu'ils continuent de parler ; dernier reste de la vieille langue de leurs pères [1].

On ne doute pas davantage que le Druidisme n'ait été fortement établi dans ce même pays. Il dut même s'y développer mieux qu'en deçà du détroit, dans notre terre de Gaule; ou du moins il s'y conserva plus pur pendant long-temps: et les restes en ont paru doués d'une puissante vitalité pendant plus long-temps encore.

En effet, dès une époque assez reculée que l'on ne peut fixer, mais qui précéda certainement la conquête romaine, les Gaulois qui voulaient approfondir la doctrine druidique allaient ordinairement l'étudier dans la Grande-Bretagne. C'est Jules César qui nous l'apprend [2].

Au temps de la domination romaine, qui ne fut jamais ni bien puissante ni bien étendue en cette Grande-Bretagne, le Druidisme

1. Cet idiôme *cymraeg* est autrement appelé *kumbre*. On en distingue deux dialectes, comme on sait ; le Gallois ou *cornique*, qui se parle dans la Principauté de Galles, en Cornouaille et autres lieux d'Angleterre ; et le *bas-breton* parlé dans notre Bretagne de France.

2. Comm. l. VI, c. 13. *Nunc qui diligentius eam rem (sc. Druidum disciplinam) cognoscere volunt plerumque illo (sc. Britanniam) discendi causâ proficiscuntur.*

y persista plus qu'en notre terre : il s'y maintint surtout dans le pays de la côte occidentale, en face de l'Irlande. Il y était très-puissant quand arrivèrent les premiers prédicateurs du christianisme, et il fit une vive résistance à la nouvelle doctrine : les Bardes se rangeaient, en général, parmi ses défenseurs. Au sixième siècle, Aneurin, Taliesin, Myrduin ou Merlin, célèbres Bardes, n'étaient pas encore chrétiens ; ou ils essayaient d'identifier aux anciennes croyances quelques traits de christianisme. Leurs successeurs résistèrent comme eux aux moines anglais, en fondant des sociétés mystérieuses et en formant d'autres communautés secrètes, dans lesquelles ils conservaient et reproduisaient les vieilles doctrines, mêlées d'idées nouvelles venues de différents côtés. De nombreux Jongleurs ou Mimes se joignaient à eux et reproduisaient et continuaient les mêmes doctrines en des légendes ou contes populaires. Au seizième siècle, quelques-uns de ceux qu'on peut nommer les derniers de ces Bardes composèrent des poésies, échos d'autres poésies de jours plus anciens, destinées à être comme les suprêmes monuments des vieilles croyances, transmises d'âge en âge, depuis les premiers pères jusqu'à leurs descendants les plus éloignés. Au dix-septième siècle, on recueillit et on copia ces poésies, nommées *Triades* à cause de leur forme [1]. Au commencement du dix-neuvième, on en fit imprimer une partie dans le recueil des Bardes gallois ou kimmris de la Grande-Bretagne ; mais les Triades qu'on peut nommer plus spécialement philosophiques ne s'y trouvaient pas. Plus tard un anglais du pays de Galles en donna des Extraits, que l'on a récemment traduits en notre langue.

Ainsi l'ancien Druidisme de la Grande-Bretagne ou du moins des monuments de ce qu'il fut paraissent s'être perpétués jusqu'à nous, par une précieuse tradition.

Or, c'est en réunissant tous ces monuments, avec les Triades publiées en dernier lieu et les précédentes, avec les poésies des

1. Voir, pour cet ouvrage et pour les autres qui sont nommés dans les lignes suivantes, la note générale, p. 219.

Bardes gallois et les légendes des Jongleurs ou Mimes, avec les traditions rapportées par divers auteurs et les indications données par les mêmes et par d'autres, avec les renseignements recueillis de tous côtés, et en s'aidant de rapprochements, d'inductions et de conjectures de toutes sortes, que quelques personnes croient pouvoir arriver à bien connaître ce Druidisme breton : et elles espèrent en tirer de grandes lumières sur notre Druidisme gaulois.

Sans avoir cette opinion ou plutôt en l'adoptant avec réserve, nous sommes persuadés que l'historien de notre plus ancienne philosophie nationale ne doit pas négliger cette voie. Cependant nous nous bornerons à parler ici de la doctrine contenue dans les dernières Triades : ce sont celles qui portent le titre de *Mystère des Bardes de l'île de Bretagne*. Et parce qu'elles sont à la fois peu connues et peu volumineuses, nous allons les donner intégralement, en les accompagnant d'un commentaire explicatif pour les points qui nous sembleront en avoir besoin.

La digression que nous avons annoncée pour ce chapitre ne s'étendra pas au-delà de ces limites.

Note pour les ouvrages indiqués dans la page précédente.

1. *Triades*. Ces *Triades* sont des aphorismes, dont chacun est développé en trois points principaux. Celui qui les réunit et les copia se nommait Edward Davydd.

2. *Recueil des Bardes gallois ou kimmris*. Ce recueil intitulé *Archaiology of Wales* (Archéologie des Gallois) a été publié à Londres, en trois volumes, de 1801 à 1807, par Owen Jones de Myvyr, dans le comté de Denbigh : d'où vient que le recueil porte aussi le titre de *Myvyrian Archaiology*... M. Fauriel en a rendu compte dans les Annales littéraires, philosophiques et politiques, t. III, p. 88, année 1818. M. Renan l'appelle un *merveilleux répertoire, l'arsenal des antiquités kimmriques*. Revue des Deux-Mondes, année 1854, p. 474.

Le premier volume de ce recueil est consacré aux Bardes, en tête desquels figurent Aneurin, Taliesin, Lywarch-Hen et Myrdain ou Merlin, personnages célèbres de la Grande-Bretagne au sixième siècle. Dans les second et troisième volumes

sont des Triades historiques, morales, juridiques, poétiques, etc. Le premier de ces volumes a été récemment traduit en français par M. de la Villemarqué, sous le titre de *Poèmes des Bardes bretons du sixième siècle*, en un volume publié chez J. Renouard, libraire à Paris, 1850. M. Pictet a rendu compte de cette traduction dans la Bibliothèque universelle de Genève, nº de septembre 1853.

(M. de la Villemarqué a publié aussi les *Barzaz-Breiz, Chants populaires de la Bretagne* (française); couronnés par l'Académie française; en 2 volumes, qui en sont à la quatrième édition, chez A. Franck, libraire à Paris, 1846.)

3. *Extraits des Triades philosophiques*. L'auteur de ces Extraits est Edw. Williams, qui les a mis à la suite de ses poésies lyriques. Ces Triades sont intitulées, *Cyf-rinac'h Beirdd ynys Prydain*, c'est-à-dire le Mystère des Bardes de l'île de Bretagne. (*Cyf-rinac'h* paraît signifier littéralement : *Ensemble des rines* ou *runes*, c'est-à-dire Système scientifique.) L'auteur de la traduction française, avec commentaire, est M. Pictet, qui l'a publiée d'abord dans la Bibliothèque universelle de Genève, novembre et décembre 1853 ; et ensuite en un petit volume, chez J. Cherbulier, libraire à Paris et à Genève, 1856.

4. *Légendes des Jongleurs ou Mimes*. Ce sont des Contes populaires, appelés *Mabinoghion*. Lady Charlotte Guest en a publié, il n'y a pas long-temps, les originaux, avec traduction anglaise et commentaires en trois volumes. M. de la Villemarqué en a donné une traduction française, sous le titre de *Contes populaires des anciens Bretons*, en 2 volumes, chez Coquebert, libraire à Paris, 1842. On trouve aussi la traduction de quelques-uns dans la Revue britannique, année 1853, nº de juillet. M. Renan appelle les Mabinoghion *la perle de la littérature galloise*, *l'expression la plus complète du génie kimmrique*. Rev. cit. p. 475. Il dit aussi que c'est « une littérature romanesque, fixée vers le douzième siècle, mais se rattachant, par le fond des idées, aux âges les plus reculés du génie celtique. » Id. p. 478.

N. B. Sur le *Cyf-rinac'h Beirdd ynys Prydain*, ou Mystère des Bardes de l'île de Bretagne. Quoique cette pièce soit intitulée *Mystère*, elle appartient moins à la classe des Mystères, dans le sens que nous donnons constamment à ce mot, qu'à celle des œuvres de Sagesse proprement dite, dans le sens de σοφια, φιλοσοφια, en grec. Nous gardons le nom ordinaire, mais en pensant et en priant de penser à la chose que nous indiquons.

En le transcrivant, nous nous éloignons en quelques points de l'ordre donné aux Triades par le premier éditeur et suivi par le second. C'est pourquoi nous écrivons deux numéros pour chaque Triade : le premier, au commencement, en chiffres romains, indique sa place dans notre disposition; et le second, en chiffres arabes, à la fin, sa place dans la disposition de MM. Williams et Pictet.

LE MYSTÈRE DES BARDES DE L'ILE DE BRETAGNE.

La doctrine contenue en ce Mystère a pour objets *Dieu*, les *Êtres* en général, l'*Homme*, considérés dans leurs traits principaux et vraiment essentiels. Nous rangeons en conséquence sous ces trois titres les quarante-six Triades dont il se compose [1].

I. SUR DIEU.

TRIADE I. « Il y a trois unités primitives, et de chacune il ne » saurait y avoir qu'une seule : *un Dieu*, *une Vérité* et *un point* » *de Liberté;* c'est-à-dire (le point) où se trouve l'équilibre de » toute opposition. » 1.

TRIADE II. « Trois choses procèdent des trois unités primitives : » toute *Vie*, tout *Bien* et toute *Puissance*. » 2.

TRIADE III. « Dieu est nécessairement trois choses : la plus » grande part de *Vie*, la plus grande part de *Science*, la plus » grande part de *Puissance :* et il ne saurait y avoir plus d'une » grande part de chaque chose. » 3.

TRIADE IV. « Trois grandeurs de Dieu : *Vie* parfaite, *Science* » parfaite, *Puissance* parfaite. » 10.

TRIADE V. « Trois choses étant nécessairement : la suprême » *Puissance* de Dieu, sa suprême *Intelligence*, son suprême » *Amour*. » 9.

TRIADE VI. « Trois garanties de ce que Dieu fait et fera : sa » *Puissance* infinie, sa *Sagesse* infinie, son *Amour* infini : car il » n'y a rien qui ne puisse être effectué, qui ne puisse devenir » vrai, qui ne puisse être voulu par ces attributs. » 5.

Ces Triades s'expliquent l'une l'autre, et n'ont vraiment besoin

1. Voir la note de la page précédente.

d'aucun commentaire : elles enseignent l'*unité* de Dieu, et ses *attributs* essentiels ramenés à la triple infinité en *puissance*, en *intelligence*, en *amour* [1]. Des Triades suivantes confirment ou développent cette doctrine.

TRIADE VII. « Trois choses que Dieu ne peut pas ne pas être : » ce qui doit *constituer* le Bien parfait, ce qui doit *vouloir* le Bien » parfait, ce qui doit *accomplir* le Bien parfait. » 4.

TRIADE VIII. « Trois choses que Dieu ne peut pas ne pas accom- » plir : ce qu'il y a *de plus utile*, ce qu'il y a *de plus nécessaire*, » ce qu'il y a *de plus beau* pour chaque chose. » 7.

La première de ces Triades développe, par un point, la nature de Dieu, considéré comme le Bien absolu (Triade II), non pas abstraitement, mais réellement ou comme l'*Être souverainement bon;* comme celui qui *est* en lui-même le Bien parfait, et qui le *veut*, et qui l'*accomplit*, se révélant par ses œuvres émanées de sa volonté.

La seconde Triade développe la précédente, ou plutôt elle donne une explication sur le dernier terme. Le Bien parfait, que Dieu doit accomplir, est à la fois ce qu'il y a de plus *utile*, de plus *nécessaire*, de plus *beau* [2].

TRIADE IX. « Trois fins principales de l'œuvre de Dieu, comme » créateur de toutes choses : *amoindrir le mal*, *renforcer le bien* » et *mettre en lumière toute différence*, de telle sorte qu'on » puisse savoir ce qui doit être et au contraire ce qui ne doit pas » être. » 6.

1. M. Henri Martin, en parlant de ce Mystère des Bardes, dit que la définition qu'on y donne de Dieu est *incomplète*, parce que *le principe de l'amour est absent*, t. I, p. 76. Il redit la même chose, p. 83, ne voyant pas dans le Dieu bardique *la personnification de l'amour*. Mais cette remarque qui est vraie, si l'on s'en tient à la première Triade, ne l'est plus quand on passe aux suivantes.

2. M. Pictet en conclut que, dans la doctrine du Mystère, « chaque chose, au » point de vue de l'ensemble, possède exactement toute la somme d'utilité, de » réalité et de beauté dont elle est susceptible. » Et il ajoute que « cela revient » à dire, avec Leibnitz, que tout est pour le mieux possible dans le monde, tel » qu'il existe. » Mais cette Triade se rapporte au monde futur et à l'état à venir, beaucoup plus qu'au monde actuel et à l'état présent, comme la suite le montrera.

Cette Triade est une suite des deux précédentes; et sera mieux comprise plus bas. (Voir les Triades XXXII à XXXVIII.) Il en est de même de la suivante.

TRIADE X. « Trois nécessités de Dieu : être *infini en lui-même*, » être *fini par rapport au fini*, être *en accord avec chaque état* » *des existences, dans le cercle de Gwynfyd.* » 46.

(Voir plus bas les Triades XIV, XXI.) D'autres attributs de Dieu sont encore indiqués en d'autres Triades; mais plusieurs demandent des explications qui ne peuvent être données qu'après ce qui suit. Nous nous bornons à les nommer : la Causalité universelle (Triade XI); la Substantialité pure (Triade XV); l'Immensité, l'Eternité, l'Immutabilité (Triades XX, etc.); la Justice, la Miséricorde (Triade XIV).

II. SUR LES ÊTRES EN GÉNÉRAL.

Sur ces *Êtres en général*, dont l'ensemble est l'univers, la doctrine fondamentale du Mystère est celle-ci : 1° tous les Êtres sont incréés ou créés : Dieu seul est incréé et tous les autres sont ses créatures : 2° les Êtres créés sont constitués par des qualités essentielles, que Dieu leur a données : 3° ils sont distincts les uns des autres, chacun d'eux ayant son existence propre : 4° ils sont perpétuellement soutenus ou aidés par Dieu : 5° ils sont tous appelés à changer nécessairement d'états et à monter, depuis le plus bas degré de l'existence, jusqu'au point le plus élevé qu'une créature puisse atteindre.

Par ce préliminaire, certaines Triades vont devenir immédiatement plus intelligibles.

TRIADE XI. « Trois causes des êtres vivants : l'*Amour divin* » (en accord) avec la suprême intelligence, la *Sagesse divine* » ayant la connaissance de tous les moyens et la *Puissance divine* » avec la suprême Volonté, l'Amour et la Sagesse. » 11.

Dieu un et triple en ses attributs essentiels reparait ici, avec le caractère de créateur ou de cause suprême de tout ce qui vit.

TRIADE XII. « Trois choses que Dieu a données à tout être vivant, » savoir : la *plénitude de son Espèce* (ou de sa nature propre), » la *distinction complète de son Individualité* et l'*originalité de* » *son Génie primitif.* C'est là ce qui constitue la personnalité pro- » pre et complète de chaque être. » 34.

TRIADE XIII. « Trois différences de tout être vivant par rapport » aux autres : le *Génie primitif*, la *Mémoire* et la *Perception*. Car » (ces facultés) sont complètes pour chacun et ne sauraient se » partager avec un autre être. Chacun (les posséde) en plénitude » exclusive ; et il ne peut y avoir deux plénitudes d'aucune chose. » 35.

Ces deux Triades établissent que chaque être est un individu, absolument distinct de tout autre, et que cette individualité est constituée par trois éléments.

Le premier est l'*awen*, que le traducteur explique par *génie;* mais en fesant observer que ce mot français rend d'une manière très-imparfaite le mot kimmrique. Etymologiquement *awen* signifie flux, fluide, ce qui s'écoule, ce qui se meut, ce qui tend ou aspire, le principe des aspirations, des tendances, des aptitudes et des goûts. *Awen* est de la famille des mots, en sanscrit, *avenna*, *av*, mouvement, se mouvoir ; en grec, αFελλα, αελλα, αFηρ, αηρ tempête, air ou mouvement ; en latin *aveo*, *avidus*, avide, désirer ; en arabe *aswar*, avide. Par extension et en employant un langage psychologique de nos jours, l'*Awen* est le Principe de l'activité par soi ou le Principe de la spontanéité : on pourrait dire que c'est le *moi*, avec la conscience de soi-même.

Le second élément de l'individualité est la *mémoire :* c'est, en effet, par le souvenir qu'on se reconnait soi-même, vivant identiquement en divers moments. Sans la reconnaissance de cette identité, l'individu n'existe pas pour lui-même.

La *perception* est donnée pour le troisième élément de l'individualité. Mais il est difficile de dire ce qu'il faut entendre ici par ce mot, dont le sens est si peu fixé : nous laissons à chacun le soin de l'interpréter.

TRIADE XIV. « Trois choses auxquelles tout être vivant participe

» nécessairement par la justice de Dieu : la *Sympathie de Dieu* » dans Abred ; car sans cela nul ne pourrait connaître aucune » chose : le *privilège de l'amour divin* et l'*accord* (avec Dieu) » *quant à l'accomplissement*, par la puissance de Dieu, en tant qu'il » est juste et miséricordieux. » 16.

Premièrement, Dieu reparaît ici comme Intelligence, comme Amour, comme Puissance.

Ensuite, il fait participer toutes les créatures à ces attributs, pour qu'elles soient elles-mêmes connaissantes, aimantes, puissantes. Par cette participation, il devient avec elles sympathique ou co-souffrant, ou plutôt co-recevant, afin que recevant la lumière de la vérité elles connaissent : il devient co-aimant, afin qu'elles aiment : il devient co-agissant ou co-opérant, afin qu'elles accomplissent quelque œuvre. Cette espèce de co-habitation de Dieu en ses créatures doit être remarquée. Elle explique déjà la dixième Triade, ci-dessus : et elle se rapporte à une autre Triade suivante (XXI).

Dieu est, en outre, signalé ici comme *juste* et *miséricordieux*. Nous expliquerons tout-à-l'heure ce qu'est Abred.

TRIADE XV. « Trois cercles de l'existence : le *cercle du Vide* (ou » de la région vide, Cylch y Ceugant), où, excepté Dieu, il n'y » a rien de vivant, ni de mort, et nul être que Dieu ne peut le tra- » verser ; le *cercle de la Transmigration* (Cylch y'r Abred), où » tout être animé procède de la mort, et l'homme le traverse ; le » *cercle de la Félicité* (Cylch y Gwynfyd), où tout être animé » procède de la vie, et l'homme le traversera dans le ciel. » 12.

TRIADE XVI. « Trois phases nécessaires de toute existence par » rapport à la vie : le *Commencement dans l'abîme* (ou Annwfn), » la *Transmigration dans Abred* et la *Plénitude dans le ciel* ou » le *cercle de Gwynfyd* : et sans ces trois choses, nul ne peut être, » excepté Dieu. » 14.

TRIADE XVII. « Trois états successifs des êtres animés : l'état » d'*Abaissement dans Annwfn* (l'abîme), l'état de *Liberté dans* » *l'humanité*, l'état d'*Amour ou de félicité dans le ciel.* » 13.

Ces Triades sont dignes d'attention : elles contiennent la partie fondamentale de la doctrine du Mystère.

D'abord elles nous montrent Dieu avec un caractère nouveau ; celui de l'Être pouvant seul habiter le cycle de Ceugant ou le cercle du Vide. (D'autres Triades répètent la même chose ; XX, XXI, XLII.) Or ce cercle de la Région vide est celui qu'habite l'Existence pure, absolue, abstraite ; l'Être sans modes, la Substance sans phénomènes, l'Essence sans accidents. Dieu seul peut, en effet, exister et être conçu dans cet état [1].

Tous les êtres ont la même destinée : ils sont tous appelés à vivre successivement dans deux Cercles : le cercle d'Abred, et celui de Gwynfyd [2]. Si tous les êtres ont une même destinée finale, ils ont donc tous aussi une même nature primordiale. Nous verrons que telle est en effet la doctrine du Mystère.

Troisièmement, il y a plusieurs degrés dans le cercle d'*Abred*, puisque le plus bas de tous a un nom, c'est *Annwfn*, *Annwn* [3].

Enfin, dans le cercle d'*Abred*, l'état d'homme est un intermédiaire entre les degrés abaissés d'*Annwfn* et les supérieurs de *Gwynfyd*. Et le trait distinctif ou caractéristique de l'Humanité est la Liberté.

La doctrine qui se pose et s'annonce ici va se développer.

TRIADE XVIII. « Trois puissances de l'existence : *ne pas pouvoir » être autrement, ne pas être nécessairement autre* et *ne pas » pouvoir être mieux par la conception* : et c'est en cela qu'est la » perfection de chaque chose. » 8.

Cette Triade, un peu obscure, nous semble se rapporter aux trois états successifs qui viennent d'être indiqués. Car, dans *Annwfn*, les êtres ne peuvent pas être autrement qu'ils ne sont : dans l'état d'*Humanité libre*, ils ne sont pas nécessairement tel ou tel :

1. On trouve cette conception dans d'autres doctrines antiques. *Ceu-gant* est composé de *ceu* ou *cau*, *cav* creux, et de *cant* circonférence.

2. Le mot *a-bred* est composé de *a* augmentatif, et de *pred* action d'errer : *gwyn-fyd* l'est de *gwyn* beau, heureux, et de *byd* monde.

3. Le mot *an-nwfn*, dont *an-nwn* n'est qu'une forme adoucie, peut être composé de *an* préfixe négatif, et de *dwfn*, *dwn* fond et profondeur, chose sans fond ou d'une profondeur infinie : c'est le sens du grec α-βυσσος. Il peut être composé aussi de *an* eau et *dwn*, eau profonde.

dans *Gwynfyd*, ils atteignent le meilleur état qu'on puisse concevoir : et la perfection de chaque être consiste à s'élever d'*Annwfn* à *Gwynfyd*, ou de l'abîme au ciel [1].

TRIADE XIX. « Trois choses qui n'auront point de fin, à cause de » la nécessité de leur puissance : la *Forme* de l'existence, la *Qualité* de l'existence, et l'*Utilité* de l'existence : car ces choses, » délivrées de tout mal, dureront éternellement chez les êtres animés ou inanimés, dans la diversité du beau et du bien du cercle » de Gwynfyd. » 39.

Même sans bien comprendre ce que signifient ici les mots, *forme* de l'existence (dull), *qualité* de l'existence (ansawd), *utilité* de l'existence (lléo), on voit que la première partie de cette Triade affirme la perpétuité de toutes les existences constituées par Dieu, en leur forme, avec leur qualité et leur utilité.

La seconde partie s'expliquera en parlant du cercle de Gwynfyd.

TRIADE XX. « Trois différences essentielles entre l'homme et » tout autre être (d'une part) et Dieu : l'homme (et tout autre » être) est *limité*, Dieu ne saurait l'être; l'homme (et tout autre » être) *a un commencement*, Dieu n'en saurait avoir : l'homme » doit nécessairement *passer par des changements d'état successifs dans le cercle de Gwynfyd*, à cause de son impuissance à » supporter le Ceugant, et Dieu ne saurait changer; car il peut » supporter toute chose, et cela avec la félicité. » 30.

1. Nous trouvons que cette Triade s'explique mieux ainsi que par les Catégories de Kant, auxquelles M. Pictet a recours. Voici d'ailleurs textuellement le commentaire dont il l'accompagne : que le lecteur en juge.

« Cette Triade peut paraître obscure et exige, pour être comprise, d'être traduite dans un langage plus philosophique. Les *puissances de l'existence* sont » ce qu'un kantien appellerait des *catégories de l'entendement;* mais conçues objectivement, comme attributs des êtres, et non comme simples formes de l'intelligence. Les trois puissances énoncées correspondent aux catégories de la » *nécessité*, de la *contingence* et de la *possibilité*. Ce qui est *nécessaire* est par » cela même complet en soi : ce qui n'est que *contingent* suffit à remplir sa destination relative : et ce qui *épuise la possibilité* s'élève à la perfection. Ces trois » caractères constituent donc l'excellence relative de chaque chose : de là l'expression de *puissance* employée par les Bardes. » (A. Pictet, p. 30.)

TRIADE XXI. « Trois choses impossibles pour tout être, excepté » Dieu : *supporter l'éternité du Ceugant*, *participer à tous les » états sans changer*, *améliorer et modifier toutes choses sans les » détruire.* » 38.

Par cette opposition du créateur t de la créature, on comprend mieux l'un et l'autre : le fini devant l'infini, le temporel devant l'éternel, le changeant devant l'immuable.

Le Ceugant reparaît deux fois. (Voir la Triade XV et le commentaire.)

La puissance attribuée à Dieu de *participer à tous les états*, *sans changer*, continue d'expliquer la dixième Triade. L'autre puissance d'*améliorer et de modifier sans détruire* est essentielle : par elle les êtres arrivés à l'humanité, en une série de changements successifs, deviennent aptes à entrer dans Gwynfyd, le cercle de la félicité immortelle. Ce cercle sera bientôt expliqué en détail.

III. SUR L'HOMME, SA NATURE ET SA DESTINÉE.

Suivant la doctrine du Mystère, toute existence a donc son commencement dans Annwfn, qui est le plus bas degré du cercle d'Abred (Triades XVI, XVII): en s'élevant à des degrés supérieurs, elle atteint l'état d'Humanité; et vit plus ou moins long-temps dans cet Abred, avec un sort et des changements divers, selon la conduite menée, jusqu'à ce qu'elle mérite d'entrer dans le cercle de Gwynfyd, où elle passe encore continuellement de changements en changements, au sein de la félicité.

La première des Triades que nous avons maintenant à dire se rapporte à cet Annwfn : les suivantes prennent l'être au moment où, sorti d'Annwfn, il devient homme.

TRIADE XXII. « Trois choses nécessaires dans le cercle d'Abred » (au degré Annwfn) : le *minimum de toute vie*, et de là son » commencement ; la *matière de toutes les choses*, et de là leur » accroissement progressif, lequel ne peut s'opérer que dans » l'état de nécessité (c'est-à-dire en vertu de lois nécessaires);

» la *formation de toutes choses de la mort*, et de là la débilité
» des existences. » 15.

Cette Triade explique encore mieux Annwfn; mais elle laisse toujours à savoir si la matière universelle elle-même est le produit d'une création divine proprement dite, ou si Dieu lui donne seulement l'ordre avec la vie, qu'il fait sortir de la mort et qu'il rend plus active. Tout le reste est très-clair et appartient à un genre de pensées bien connu.

TRIADE XXIII. « Trois choses sont primitivement contemporai-
» nes : la *Lumière*, l'*Homme*, la *Liberté*. » 22.

C'est-à-dire que, dans Annwfn, sont les ténèbres, les créatures inférieures, les lois de la fatalité : mais la lumière se fait, l'homme apparait, et avec lui la liberté. Cela ne demande pas d'autre commentaire.

TRIADE XXIV. « Trois priviléges de la condition de l'homme :
» l'*Equilibre du mal et du bien*, et de là la faculté de comparer;
» la *puissance d'Option*, et de là le jugement et la préférence ; le
» *déploiement de la Force*, par suite du jugement et de la préfé-
» rence. Ces trois choses doivent nécessairement précéder toute
» action. » 29.

Après avoir dit que la Liberté est le *privilége de l'Humanité*, cette Triade analyse ce privilége ou les éléments de l'acte libre : savoir ; la *possession de soi*, par *l'équilibre entre le bien et le mal ;* la *délibération*, par la *comparaison* de l'un et de l'autre ; l'*option* ou le choix, en raison du *jugement* résultant de la comparaison ; et le *déploiement de la force* ou la *production de l'acte*, à la suite de l'option. Ces choses sont en effet nécessaires pour accomplir librement quoi que ce soit : et notre psychologie moderne ne dit pas autrement.

L'homme ainsi privilégié n'en doit pas moins commencer par vivre dans Abred.

A. *De l'Homme dans le cercle d'Abred.* TRIADE XXV. « Trois
» causes de la nécessité (du cercle) d'Abred : *le développement*
» *de la substance matérielle de tout être animé*, *le développement*

» *de la connaissance de toute chose* , le *développement de l'énergie* pour surmonter tout contraire et Cythraul et pour se délivrer de Drwg. Et sans cette transition de chaque état de vie, » il ne saurait y avoir d'accomplissement pour aucun être. » 17.

TRIADE XXVI. « Trois choses principales (à obtenir) dans l'état » d'Humanité (en Abred) : la *Science*, l'*Amour*, la *Puissance*, » au plus haut degré (possible) de développement sans la mort » (c'est-à-dire avant que la mort ne survienne). Cela ne peut être » obtenu que dans l'état d'Humanité, par le privilége de la liberté » et par le choix (de l'homme.) Ces trois choses sont appelées » les trois Victoires. » 27.

TRIADE XXVII. « Trois victoires sur Drwg et Cythraul : la » *Science*, l'*Amour*, la *Puissance :* car le Savoir, le Vouloir et » le Pouvoir accomplissent quoi que ce soit, dans leur connexion » avec les choses. (Ces trois victoires) commencent dans la condition de l'Humanité et se continuent éternellement. » 28.

En ces Triades, deux mots sont d'abord à expliquer : *drwg* et *cythraul*. Le premier, *drwg*, signifie le mal et le malin ; le mot *drogue* en vient sans doute. *Cythraul* signifie l'obstacle et l'adversaire : il est employé vulgairement comme l'équivalent de *diafwl*, *diawl* le diable. *Drwg* désigne de même un être de nature diabolique ou satanique. Ainsi l'homme, en Abred, doit lutter constamment contre le mal.

Ensuite ces Triades nous montrent la nature de l'homme en rapport avec celle de Dieu : les qualités fondamentales de l'Humanité sont aussi la Puissance, la Science et l'Amour, comme les attributs essentiels de la divinité (Triades V, VI.) Et le devoir de l'homme est de les développer autant qu'il se peut en cette vie, malgré les obstacles ou l'opposition de *Drwg* et de *Cythraul*.

Troisièmement, cette lutte contre les obstacles et le mal est l'œuvre propre de la liberté humaine, qui doit vaincre et triompher.

Enfin, la dernière partie de la Triade vingt-septième semble dire que cette lutte continuera même au-delà d'Abred et conséquem-

ment dans Gwynfyd : mais cela n'est pas exact. Nous verrons que, si l'homme parvenu en Gwynfyd continue, en effet, éternellement de développer sa Puissance, sa Science et son Amour, il le fait sans aucune opposition de *Drwg* et de *Cythraul.*

TRIADE XXVIII. « Trois choses nécessaires pour le triomphe de » l'homme (sur Drwg et Cythraul) : l'*Impassibilité* c'est-à-dire » la fermeté contre la douleur), le *Changement*, la *Liberté* : » et avec le pouvoir (qu'a l'homme) de choisir, on ne peut savoir à l'avance, avec certitude, où il ira. » 23.

Ainsi être *fort* contre toute douleur et se maintenir toujours *libre* sont deux conditions exigées pour remporter la victoire de l'homme. On en ajoute une troisième, le *changement* : cela veut dire que l'homme doit changer d'état ou se transformer plusieurs fois ou transmigrer, avant d'être définitivement victorieux. Car Abred est le cercle de la transmigration.

Les deux Triades suivantes disent indirectement, mais expressément, d'autres conditions.

TRIADE XXIX. « Par trois choses, l'homme tombe sous la nécessité d'Abred (ou de la transmigration) : par l'*absence d'effort* » *vers la connaissance*, par le *non-attachement au bien* et par » l'*attachement au mal*. En conséquence de ces choses, il des- » cend dans Abred jusqu'à son analogue, et il recommence le » cours de sa transmigration. » 25.

TRIADE XXX. « Par trois choses, l'homme redescend nécessai- » rement dans Abred, bien qu'à tout autre égard, il se soit atta- » ché à ce qui est bon : par l'*orgueil*, (il tombe) jusque dans » Annwfn ; par la *fausseté*, jusqu'au point du démérite équiva- » lent ; par le *manque de charité*, jusqu'à l'animal semblable » (c'est-à-dire jusqu'au degré correspondant d'animalité). De » là il transmigre de nouveau vers l'Humanité comme aupara- » vant. » 26.

Ces deux Triades avancent beaucoup l'explication du mystère d'Abred. De même qu'avant d'arriver à l'état d'Humanité, il faut traverser les degrés inférieurs de l'existence, ainsi, par-

venu à cet état, on est rejeté vers ces degrés plus ou moins bas, suivant la conduite que l'on a menée, en usant de sa liberté. L'homme qui a mésusé de ce privilége de l'Humanité peut être repoussé jusque dans Annwfn, c'est-à-dire redevenir une portion de matière, réduite au minimum de la vie (Triade XXII) : il peut être repoussé dans l'animalité et transformé en quelque bête dont il a eu les mœurs : il peut être forcé de recommencer la vie d'homme en quelque condition inférieure, équivalant à son démérite.

Nous avons ici une partie du système de la transmigration bardique, qui est un système de métamorphose, improprement dit métempsychose.

TRIADE XXXI. « Trois alternatives (offertes) à l'homme : *Abred* » ou *Gwynfyd*, *Nécessité* ou *Liberté*, *Mal* ou *Bien :* le tout en » équilibre. Et l'homme peut à volonté s'attacher à l'une ou à » l'autre de ces alternatives. » 24.

TRIADE XXXII. « Trois choses indispensables dans le cercle » d'Abred : l'*affranchissement de la loi*, car il n'en peut être » autrement; la *délivrance de la mort* devant Drwg et Cythraul; » l'*accroissement de la vie et du bien*, par l'éloignement de Drwg, » dans la délivrance de la mort : et cela par l'amour de Dieu qui » embrasse toutes choses. » 20.

Ces deux Triades se tiennent, et leur liaison comprise fait disparaître l'obscurité qu'on a cru trouver dans la seconde. L'homme peut choisir entre les alternatives qui lui sont offertes, dans le cercle d'Abred; mais il est indispensable qu'un jour ou l'autre, il se décide pour le bon parti. Il peut choisir entre la *nécessité* et la *liberté ;* mais il est indispensable qu'un jour ou l'autre, il soit *affranchi de la loi de nécessité :* il peut choisir entre le *mal* et le *bien ;* mais il est indispensable qu'un jour ou l'autre, il reçoive l'*accroissement de la vie et du bien*, par l'éloignement du mal et la délivrance de la mort : enfin, il peut choisir entre *Abred* et *Gwynfyd ;* mais il est indispensable qu'un jour ou l'autre, il *triomphe de Drwg et de Cythraul* et qu'il échappe d'Abred, pour entrer dans Gwynfyd. Car il n'en peut être autrement : et cela se fait par

l'amour de Dieu qui embrasse toutes choses. Par cet amour de Dieu, tous les hommes doivent monter dans Gwynfyd.

Les Triades suivantes le disent d'une manière plus explicite.

TRIADE XXXIII. « Trois choses s'affaiblissent de jour en jour, » l'opposition contre elles croissant de plus en plus : l'*Ignorance*, » la *Haine*, l'*Injustice*. » 44.

TRIADE XXXIV. « Trois choses se renforcent de jour en jour, » la tendance vers elles devenant toujours plus grande : la *Science*, » l'*Amour*, *la Justice*. » 43.

TRIADE XXXV. « Trois choses diminuent continuellement : » l'*Obscurité*, l'*Erreur*, la *Mort*. » 42.

TRIADE XXXVI. « Trois choses s'accroissent continuellement : » le *Feu* ou la *Lumière*, l'*Intelligence* ou la *Vérité*, l'*Esprit* ou la » *Vie*. Ces trois choses finiront par prévaloir sur toutes les autres : » et alors Abred sera détruit. » 41.

A ces Triades si claires, il faut rapporter la neuvième sur Dieu, déjà citée, p. 222 : « Trois fins principales de l'œuvre de Dieu, » comme créateur de toutes choses : amoindrir le mal ; renforcer » le bien ; mettre en lumière toute différence, de telle sorte que » l'on puisse savoir ce qui doit être et au contraire ce qui ne doit » pas être. » Car elle annonce aussi la défaite de l'ignorance et de l'erreur, de la haine et de l'injustice, du mal et de la mort : par conséquent, elle proclame aussi le triomphe certain de la science et de la vérité, de l'amour et de la justice, du bien et de la vie, c'est-à-dire la destruction d'Abred et le règne de Gwynfyd.

Il faut y joindre encore les deux Triades suivantes, très-claires sur ce point, malgré leur obscurité à d'autres égards.

TRIADE XXXVII. « Trois calamités primitives du cercle d'Abred : » la *nécessité*, l'*absence de mémoire*, la *mort*. » 18.

TRIADE XXXVIII. « Trois moyens efficaces de Dieu dans Abred, » pour dominer Drwg et Cythraul et surmonter leur opposition par » rapport au cercle de Gwynfyd : la *nécessité*, l'*absence de mé-* » *moire*, la *mort*. » 21.

On voit en effet, dans ces Triades, que Dieu veut l'établissement de Gwynfyd sur les ruines d'Abred; et qu'il tourne contre Abred ce qui fait sa force.

B. *De l'Homme dans le cercle de Gwynfyd.* TRIADE XXXIX. « Trois principaux (avantages) du cercle de Gwynfyd : *absence* » *de mal*, *absence de besoin*, *absence de mort.* » 31.

C'est-à-dire que l'homme, en Gwynfyd, est d'abord affranchi de toutes les calamités d'Abred.

TRIADE XL. « Trois choses qui seront rendues à l'homme dans » le cercle de Gwynfyd : le *Génie* primitif, l'*Amour* primitif, la » *Mémoire* primitive. Car sans cela il ne saurait y avoir de féli- » cité. » 32.

C'est-à-dire encore que l'homme, en Gwynfyd, a la *mémoire* de tout ce qu'il a été antérieurement; qu'il retrouve tous les sentiments de pur *amour*, éprouvés auparavant; et qu'il jouit pleinement de son *génie* ou *Awen*, autrement de la possession de soi-même : toutes choses qui manquent dans *Abred*. Car l'*Awen* y est gêné de bien des manières; à chaque migration nouvelle, on perd la mémoire de celle qui l'a précédée; et l'amour y souffre de grandes contrariétés.

TRIADE XLI. « Trois prééminences (distinctives) de chaque être » vivant dans le cercle de Gwynfyd : la *Vocation*, le *Privilège* » et le *Génie primitif*. Il n'est pas possible en effet que deux êtres » soient identiques à tous égards : or, il y aura plénitude pour » chacun en ce qui concerne sa prééminence distinctive, et la » plénitude d'une chose comprend nécessairement tout ce qu'elle » peut être en réalité. » 37.

Cette Triade rappelle la douzième et la treizième. Elle établit très-clairement que les êtres qui sont distincts en Abred, par leur individualité et leur personnalité, continueront de l'être en Gwynfyd. Ici, comme là, ils se distingueront par leur *génie*, Awen. Mais que faut-il entendre par la *vocation* et le *privilège?*

La réponse est peut-être dans la Triade quarante-sixième.

TRIADE XLII. « Trois avantages excellents des changements d'état dans Gwynfyd : l'*Instruction*, la *Beauté*, le *Repos*. (Ces » changements ont lieu) à cause de l'impuissance de l'homme à » supporter le Ceugant, qui est au-delà de toute connaissance. » 40.

La pensée fondamentale de cette Triade est importante dans le système du Mystère bardique. Suivant elle, l'homme change aussi d'états, en Gwynfyd ; et la nécessité de ces changements est expliquée par l'impuissance où il est de supporter le Ceugant (Triades XV, XX, XXI) : en effet, pour que l'homme ne changeât pas d'état, il faudrait qu'il possédât l'existence pure, absolue, dont l'idée même dépasse notre intelligence : et il ne peut exister de cette manière. Il change donc d'état : mais ces changements ont lieu sans qu'il meure, sans qu'il souffre, sans qu'il y soit contraint, librement, joyeusement, au sein d'une vie éternellement continuée. Cela complète le système de la transmigration bardique. (Voir les Triades XXIX, XXX, et le commentaire.)

De plus, cette Triade indique trois résultats de ces changements. Par le *repos*, qu'elle nomme le dernier, il faut sans doute entendre la calme satisfaction d'exister ou le bien-être par contentement de soi : car le repos, dans le sens absolu, serait en contradiction avec le changement d'état; et il équivaudrait au Ceugant. La *beauté* n'a pas besoin d'explication. Il est encore question de l'*instruction* dans les Triades qui suivent.

TRIADE XLIII. « Trois conditions nécessaires pour arriver à la » plénitude de la Science : *transmigrer dans Abred, transmigrer* » *dans Gwynfyd, se ressouvenir de toutes choses* (passées en ces » transmigrations) jusques dans Annwfn. » 19.

TRIADE XLIV. « Trois puissances (fondements) de la Science : la » *transmigration complète par tous les états des êtres*, le *souvenir* » *de chaque transmigration et de ses incidents*, le *pouvoir de* » *passer à volonté de nouveau par un état quelconque*, en vue » de l'expérience et du jugement. Et cela sera obtenu dans Gwyn- » fyd. » 36.

Ces Triades expliquent les précédentes et certifient le commen-

taire qui les accompagne. Pour elles-mêmes, elles n'en ont plus besoin.

TRIADE XLV. « Trois choses dont la Connaissance amènera l'anéan- » tissement de tout mal et de la mort, et la victoire (de l'homme » sur eux) : *Connaissance (des êtres) quant à leur nature pro- » pre*, *Connaissance de leur cause*, *Connaissance de leur mode » d'action* : et cette Connaissance sera obtenue dans Gwynfyd. » 35.

Ainsi le mal et la mort sont vaincus par la Science ; chaque progrès de la connaissance est une augmentation de puissance ; savoir est vraiment pouvoir, suivant le mot de Bacon. Mais la Science complète ne peut être acquise que par les hommes vivant en Gwynfyd.

TRIADE XLVI. « Trois plénitudes (du bonheur) dans Gwynfyd : » *participer de toute qualité*, avec *une perfection principale;* » *posséder toute espèce de génie*, avec *un génie prééminent ; em- » brasser tous les êtres dans un même amour*, avec *un amour » en première ligne*, savoir, l'amour de Dieu. Et c'est en cela que » consiste la plénitude du ciel et de Gwynfyd. » 45.

Cette dernière Triade énonce très-clairement que le développement de l'*Amour* dans l'homme est un élément de son bonheur. Il est vraisemblable que le développement de la *Science* est désigné par la possession de toute espèce de génie; et celui de la *Puissance*, par la participation à toute espèce de qualité. Ainsi le bonheur céleste ou suprême dans Gwynfyd serait le développement de la Puissance, de la Science et de l'Amour, au plus haut degré possible, après la mort, de même que le bonheur terrestre dans Abred est le développement de ces mêmes facultés, au plus haut degré possible avant la mort (Triades XXVI, XXVII et le commentaire). En Abred ou sur la terre et en Gwynfyd ou dans le ciel, la destinée de l'homme est d'élever, autant que possible, sa nature à la hauteur de la nature de Dieu, Puissance infinie, Intelligence infinie, Amour infini (Triades V, VI).

Secondement, la Participation à toute qualité, *avec une perfec-*

tion principale, nous paraît expliquer le sens du mot *Vocation*, employé dans la Triade quarante-unième. De cette manière tous les êtres vivant dans Gwynfyd sont investis d'une puissance générale sur le monde; mais chacun d'eux en a une spéciale sur certaine partie : et cette spécialité est sa *vocation*. En suivant la même voie d'interprétation, la Possession de toute espèce de génie *avec un génie prééminent* explique le mot *Privilége* employé dans la même Triade. Les habitants de Gwynfyd sont tous éclairés de la science générale ; mais chacun d'eux a des lumières particulières sur certain point ; et c'est là ce qui constitue son *privilége*. Ce Privilége et cette Vocation sont, avec le Génie ou l'Awen, les trois caractères ou prééminences par lesquels chaque être vivant se distingue d'un autre, dans le cercle de Gwynfyd.

Ainsi l'obscurité que nous trouvions d'abord se dissipe : et cet éclaircissement fait mieux voir l'ensemble du Mystère, qui jette ensuite de nouvelles lumières sur chacune des parties dont il est composé.

—

Nous chercherons aussi, bientôt, en quoi ce monument de la Sagesse druidique en Grande-Bretagne peut servir à la connaissance du Druidisme en Gaule. Mais une question, pour ainsi dire préjudicielle, se présente : et il est nécessaire d'en dire un mot à la fin de ce chapitre.

C'est la question de l'*authenticité* de cette composition, ou plutôt celle de sa *valeur doctrinale* relativement aux siècles reculés dont nous cherchons maintenant l'histoire philosophique.

Or il nous semble incontestable que cette pièce est toute *moderne* en sa *rédaction matérielle*, c'est-à-dire quant à l'ensemble des mots dont elle se compose : elle ne date pas de plus loin que le seizième siècle de notre ère, comme nous l'avons déjà dit (p. 218).

Il nous paraît encore que cette pièce est *moderne* par le *style*, c'est-à-dire par l'absence complète d'expressions mythiques ou symboliques ; par la netteté avec laquelle est exprimée l'idée d'un Dieu, unique en son essence, multiple en ses attributs ; et par

la délicatesse de certains détails psychologiques. On ne peut s'empêcher d'y reconnaitre l'influence d'un esprit qui n'était pas celui de la Grande-Bretagne, antérieurement au Christianisme et aux époques plus récentes. Les rédacteurs de cette pièce ont même pu sentir quelque souffle des seizième et dix-septième siècles et s'en inspirer en quelque partie de leur œuvre.

Mais cette pièce est non moins incontestablement *antique* en la *forme matérielle* même, à un autre point de vue ; c'est-à-dire quant au genre de composition par Triades. Nous savons que les Druides l'employaient très-anciennement.

Le *style* en est également *antique* par sa concision, qui était une nécessité imposée par cette forme même de Triades et qu'on retrouve constamment dans les Sentences, dont le goût était si vif en toutes les antiquités.

Enfin, et c'est ici le point vraiment important, les *idées* que cette pièce exprime sur l'univers et sur l'homme n'ont rien de commun avec celles du temps où elle fut rédigée (idées de la philosophie de Bacon et de Descartes et de la Réforme protestante), ni avec celles des temps de la philosophie scholastique, ni avec aucune de celles qui eurent cours pendant le moyen-âge et antérieurement, ni avec les idées romaines et grecques, sinon en quelques points que leurs plus grands Sages présentaient comme de très-vieilles traditions. Elles sont donc incontestablement *antiques* : et les rédacteurs de ce *Mystère des Bardes* se sont véritablement bornés à répéter ce qui se disait et se transmettait des pères aux fils, depuis un temps immémorial. Nous avons là, dans ses parties essentielles, le vrai système de la Sagesse druidique en la Grande-Bretagne, à une époque très-reculée.

Peu de monuments de l'antique Sagesse chez d'autres peuples ont des caractères d'authenticité mieux constatée.

Cette doctrine est d'ailleurs en harmonie avec ce que nous savons par les autres documents sur la Sagesse des Druides : et cette harmonie contribue à en prouver l'authenticité.

CHAPITRE XIX.

Addition au tableau du Druidisme en Gaule.

Les digressions auxquelles nous venons de nous livrer, dans les trois chapitres précédents, sur le Druidisme en Irlande et en Grande-Bretagne, seraient hors de propos et vraiment perdues, si elles ne devaient pas servir à faire mieux connaître le Druidisme en Gaule. Mais loin d'être inutiles à cette fin, il nous semble qu'elles peuvent, au contraire, donner lieu à plusieurs conclusions importantes. Nous allons indiquer les principales.

§ 1er. CONCLUSIONS A TIRER DU DRUIDISME EN IRLANDE.

Commençant par l'Irlande et la comparant avec la Gaule, on reconnaît que si, dans les deux pays, peu de Divinités portaient des noms identiques, elles en avaient plusieurs qui étaient semblables ou analogues, et que surtout elles offraient les mêmes caractères.

Le Corps sacerdotal y avait aussi la même constitution : les membres qui le composaient étant également divisés en trois ordres désignés par les mêmes noms; leurs attributions étant les mêmes, comme les dénominations; et un clergé de femmes étant associé au clergé d'hommes [1].

1. Ci-dessus, ch. XIV, p. 195 et n. 1, p. 203 ; cependant il peut être bon de le répéter.

Deraoi, nom usité en parlant des prêtres irlandais, est le même que *druide*, pour l'étymologie et le sens. *Faid*, *baid*, *eas-bad* sont les mêmes que *vate*, *eubage*. *Bardd*, *barde* est dit, avec le même sens, en Irlande et en Gaule.

Les *Brehons* d'Irlande n'étaient qu'une subdivision des Druides, en tant que législateurs et juges. Les *Seanachies* étaient une subdivision des Bardes, en

Le Culte se ressemblait dans les points essentiels de l'élévation continuée des pierres, et de l'interdiction de tout autre monument. Plusieurs fêtes étaient encore les mêmes pour les époques et les caractères.

Enfin, du sein et au-dessus de la Religion populaire s'élevaient également des Mystères, qui avaient des caractères communs entre eux et avec les Mystères de Samothrace.

Ainsi les deux peuples, évidemment frères par l'origine corporelle, ne l'étaient pas moins évidemment, sous l'aspect spirituel, par plusieurs de leurs pensées philosophiques (religieuses, morales et politiques).

On ne violera donc pas les règles de la critique la plus sage en concluant qu'ils présentaient de pareilles ressemblances en d'autres pensées du même ordre, pour lesquelles la comparaison n'est pas possible.

En conséquence, 1° on peut suppléer à ce que l'on ignore de la Religion et du Culte de la Gaule par tout ce que l'on sait des deux mêmes choses en Irlande. Car on est suffisamment autorisé à dire que les Divinités et les Fêtes de l'un de ces peuples furent en général celles de l'autre, sauf les diversités de détail apportées par des causes accidentelles.

Toutefois il serait bien inutile de répéter ici la liste de ces Divinités et de ces Fêtes, chacun pouvant la faire très-facilement avec ce qui précède.

2° Tous les détails donnés sur les Mystères ou le Cabirisme d'Irlande, excepté les points où ils sont exposés à de graves objections, peuvent être entendus des Mystères de la Gaule; et la conjecture qui rapproche ceux-ci des Mystères de Samothrace s'en trouve confirmée.

Mais il serait également inutile d'en présenter ici les détails.

tant que chargés de conserver les titres généalogiques ou les archives des familles.

Les traditions de l'Irlande mentionnent fréquemment des femmes affiliées aux Druides. Un exemple en a été cité pour Ke-Koullan, p. 201.

Ces deux conclusions, quoique exprimées en peu de mots, n'en ont pas moins une très-grande fécondité réelle. Quiconque voudra les détailler en acquerra bien vite la conviction.

§ 2. CONCLUSIONS A TIRER DU DRUIDISME EN GRANDE-BRETAGNE.

Passant à la Grande-Bretagne et au seul monument de la Sagesse des Druides kimmris que nous ayons cité [1], l'on ne doit point, ce nous semble, hésiter à dire qu'il est applicable à la Gaule : car ces deux pays avaient certainement la même doctrine ; et nous savons authentiquement que les Gaulois qui voulaient l'approfondir, à une époque, allaient en demander les secrets aux colléges de la Grande-Bretagne [2].

L'entendant ainsi, l'on reconnait d'abord que ce Mystère des Bardes bretons complète, d'une manière très-claire, l'exposition de la Sagesse des Druides gaulois sur deux points très-importants, liés l'un à l'autre, quoique distincts, et qui, restant obscurs, étaient une matière perpétuelle de controverse. Ce sont les questions de *la Destinée de l'homme après cette vie*, et de *la Fin dernière du monde*.

En effet, 1° sur la première de ces questions (comme nous l'avons vu, ch. XIV, p. 174), les auteurs anciens, grecs et latins, sont bien unanimes pour affirmer que les Druides de la Gaule enseignaient que l'âme est immortelle ; mais ils n'apprennent pas comment ces mêmes Sages entendaient cette immortalité : ce qu'ils disent est toujours insuffisant et peut même quelquefois paraître contradictoire.

Strabon écrit simplement : « Les Druides enseignent que les

1. Le Mystère des Bardes de l'île de Bretagne : ci-dessus, ch. XVIII, p. 221. Nous rappelons que cette pièce, malgré son titre, est un véritable monument de Sagesse proprement dite ; et que nous le considérons constamment comme ayant ce caractère.

2. Cæsar, Comm., l. VI, c. 13 : ci-dessus, p. 217, n. 2.

» âmes sont incorruptibles [1]. » On doit en conclure qu'elles sont immortelles ; et rien de plus.

Pomponius Méla ajoute que, suivant eux, ces âmes immortelles vont, après cette vie, « en vivre une autre chez les Mânes [2]. » César, Valère-Maxime et Diodore de Sicile mentionnent des usages gaulois qui ne s'expliquent que par les croyances à cette autre vie. Telle était la coutume de brûler ou d'enterrer avec les morts tout ce qui leur avait servi et qu'ils avaient aimé ; vêtements, meubles, animaux, esclaves, clients, etc. [3]. Car il semble bien qu'on ne pouvait agir ainsi qu'avec la pensée que les morts aiment encore ces objets et qu'ils continuent de s'en servir dans l'autre vie chez les Mânes. Telle était encore la coutume de prêter des sommes d'argent, à la condition qu'elles seraient remboursées dans les enfers [4] : et celle d'écrire aux parents morts et de jeter les lettres dans les bûchers, afin qu'elles leur parvinssent chez les Mânes [5]. Ainsi, à ne consulter que ces passages, la croyance en Gaule n'aurait guères différé de celle qui était vulgaire en Grèce et en Italie. Cependant il semble que généralement l'antiquité pensait le contraire.

Quelques-uns des mêmes auteurs disent, en outre, que la doctrine des Druides se rapportait à l'enseignement des Pythagoriciens : et l'un d'eux affirme positivement que, suivant cette doctrine, les âmes immortelles, après un nombre fixe d'années passées chez les Mânes, reviennent sur la terre vivre en d'autres corps [6].

1. Ci-dessus, ch. XIV, p. 173, n. 2.

2. Id. id. n. 5.

3. Comment. l. VI, c. 19. *Omnia quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem conferunt, etiam animalia... Servi et clientes, quos ab iis dilectos esse constabat, una cremabantur.*

4. Val. Maxim., l. II. *Memoriæ proditum est pecunias mutuas, quæ his apud inferos redderentur, dare solitos (Gallos).*

5. Diod., l. V. D. Bouq., t. I, p. 306. Κατα τας ταφας.... ταυτας. *In funeribus mortuorum, epistolas propinquis inscriptas in rogum conjiciunt, quæ a defunctis legantur.*

6. Val. Maxim., ci-dessus, p. 174, n. 2. Diod. id. id. Ενισχυει κ. τ. λ. *Apud illos opinio invaluit quòd animæ hominum immortales, definito tempore, in alivd ingressæ corpus denuò vitam capessant.*

Il faudrait donc entendre cette phrase comme expliquant l'opinion précédente, ou comme indiquant une opinion de certains Sages, différente de celle du peuple.

Mais César, qui mentionne des usages impliquant la croyance à l'autre vie chez les Mânes, paraît dire ailleurs que les Druides ne croyaient pas à cette vie, et il ne parle que d'un enseignement relatif au passage des âmes d'un corps humain dans un autre [1].

Enfin, Lucain nie positivement la croyance à cette vie chez les Mânes ; et au lieu du passage des âmes d'un corps dans un autre, il ne parle que de l'existence continuée dans un autre *orbe*, sans expliquer ce qu'il faut entendre par ce mot [2].

Il est donc bien vrai que les témoignages des auteurs grecs et latins sont insuffisants, pleins d'incertitudes et de contradictions. Avec eux seuls, la controverse devait être interminable : la question restait insoluble.

Le monument que nous possédons maintenant et que nous avons rapporté décide, au contraire, cette question d'une manière irrévocable : de plus, il donne les moyens d'expliquer tout ce qui a été dit.

Ainsi, dans la Gaule de ce temps ou druidique, il y avait, sur la destinée de l'homme, une double croyance ; l'une, populaire ou appartenant à la doctrine exotérique ; l'autre, appartenant à la doctrine ésotérique, exposée dans les Mystères aux initiés, ou enseignée par les Sages à leurs disciples.

Suivant la première, l'âme immortelle entre, après cette vie, dans une autre, que l'on imaginait de plusieurs manières, en total peu différente de la vie actuelle, sinon qu'elle était plus heureuse. Pomponius Mela indiquait exclusivement cette croyance par les mots : ***esse vitam alteram ad Manes***. Toutes les coutumes dont parlent César, Valère-Maxime et Diodore s'y rapportaient [3].

1. Ci-dessus, id. id. n. 1.

2. Phars. l. I, v. 456. *Regit idem spiritus artus* ORBE *alio*.

3. Ci-dessus, ch. XIII, p. 162. A cette croyance populaire se rapporte ce que dit M. Am. Thierry, t. II, p. 81, que, suivant les Gaulois, « il existait un autre » monde, semblable à celui-ci, mais où la vie était constamment heureuse. L'âme

Suivant la seconde, qui était la vraie doctrine de la Sagesse druidique, l'âme immortelle parcourt deux cercles de l'existence; et après s'être épurée par de nombreuses transmigrations dans le premier *(Abred)*, elle passe dans le second *(Gwynfyd)*. Lucain, en ses vers, indiquait très-bien la dernière partie de cette doctrine, quand il disait que, suivant les Druides, la même âme gouverne un corps dans un autre orbe : *regit idem spiritus artus Orbe alio;* c'est-à-dire dans un autre cercle, le cerle ou cylch de Gwynfyd. Le poète latin traduit même ici très-exactement le mot du dogme philosophique gaulois [1]. César indiquait de même très-bien la première partie de cette doctrine, quand il disait qu'après la mort, l'âme immortelle passe d'un corps dans un autre, suivant les Druides : *volunt persuadere non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios*. Il désignait ainsi les transmigrations dans le cercle d'Abred : et il faut remarquer qu'il traduit aussi très-exactement le mot du dogme philosophique [2]. Si, un peu plus loin, il mentionne des coutumes qui contredisent évidemment ce même dogme, c'est qu'alors il parle de la croyance du peuple, non de l'opinion des Sages, et de la doctrine exotérique distincte de l'ésotérique.

Ce même monument explique encore ce qu'on lit dans Valère-Maxime, dans Diodore de Sicile et dans tant d'autres écrivains, que la doctrine des Druides gaulois était identique à l'enseignement des Pythagoriciens. Car ces Sages en *braie* et ces Sages en *pal-*

» qui passait dans ce séjour d'élection y conservait son identité, ses passions,
» ses habitudes : le guerrier y retrouvait son cheval, ses armes et des combats;
» le chasseur avec ses chiens continuait à y poursuivre le buffle et le loup dans
» d'éternelles forêts; le prêtre à instruire les fidèles; le client à suivre son patron.
» Ce n'étaient point des ombres, mais des hommes vivant d'une vie pareille à
» celle qu'ils avaient menée sur la terre... »

1. *Orbis* est en effet la traduction propre de *cylch*, cycle, κυκλος, cercle. Ainsi Lucain, dont les vers semblent prendre la couleur sombre de la poésie druidique, quand il décrit le bois sacré auprès de Massilie, paraît avoir écouté aux portes du sanctuaire, quand il parle de la doctrine.

2. *Transire ab aliis ad alios* est la traduction propre du verbe *abredu*, transmigrer.

lium croyaient également à des transmigrations ou passages des âmes d'un corps dans un autre [1] ; et devant cette grande ressemblance, les différences des deux doctrines devaient échapper facilement à ceux qui n'en fesaient pas une étude bien sérieuse ou qui n'avaient peut-être pas les moyens de s'en bien instruire. Mais il n'en est pas moins vrai que ces différences étaient profondes.

Enfin, ce monument explique le soin avec lequel les Druides cachaient, dit-on, leur doctrine à ceux qui n'étaient pas initiés. Car elle s'éloignait beaucoup de la croyance populaire ; et l'on comprend que les Sages de la Gaule avaient de graves motifs pour dire et pratiquer la maxime : *Odi profanum vulgus et arceo.*

La vraie doctrine de la Sagesse druidique, en Gaule comme en Grande-Bretagne, sur la destinée de l'homme, était donc la *doctrine des cercles de l'existence.*

2° Sur l'autre question de *la Fin dernière du monde*, la doctrine des Druides gaulois restait également obscure (comme nous l'avons encore vu, p. 173).

Sans doute Strabon et d'autres nous apprenaient que, suivant ces Druides, le monde est incorruptible et conséquemment immortel, ne paraissant quelquefois mourir que pour renaître, comme il renaît pour mourir; chaque destruction étant suivie d'une reconstruction, chaque renouvellement d'une fin, suivant la prédominance alternative du feu et de l'eau [2]. Mais ce jeu de la vie et de la mort doit-il être vraiment éternel, dans le sens rigoureux du mot : et la destinée du monde est-elle de passer à perpétuité par une série infinie de révolutions, successivement trépas et résurrections, ou défaillances et restaurations, sans terme ni but? On ignorait quelle réponse les Druides fesaient à cette question : l'on ne savait même pas s'ils la posaient distinctement.

Il parait bien maintenant, par le monument bardique, qu'ils s'adressaient en effet cette demande et qu'ils y répondaient. Sui-

1. C'est le mot de Valère-Maxime : *Idem* braccati *senserunt quod* palliatus *Pythagoras*.

2. Ci-dessus, ch. XIV, p. 173, et n. 1.

vant eux, les longues et nombreuses révolutions du monde auront une fin. De même qu'il viendra un jour où les âmes ayant accompli toute la série des transmigrations nécessaires seront toutes admises en Gwynfyd et que pour elles Abred sera détruit, ainsi un jour viendra, et ce jour sera sans doute le même, où toute lutte des éléments cessera dans le monde : et le règne de l'harmonie absolue commencera [1].

Cette réponse parait d'ailleurs avoir été logiquement nécessaire dans le système bardique : puisque les âmes sont de même nature dans tous les êtres, dont l'ensemble est l'univers, le monde doit donc passer un jour d'Abred en Gwynfyd.

Toutefois, en cette question si difficile et avec la disposition à se contredire, si commune chez les hommes, nous n'osons presque rien affirmer. Peut-être, malgré les apparences, cette question restait-elle dans le vague pour les Druides : peut-être n'en donnaient-ils qu'une solution également vague : peut-être encore y répondaient-ils, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre : enfin, peut-être y avait-il entre eux une lutte d'opinions; les uns pensant un commencement et une fin du monde, les autres n'en pensant ni l'un ni l'autre, et concevant ce monde comme toujours vivant, au sein d'une véritable éternité [2]. Qui le dira ?

En tous les cas, le monument qui montre les Druides contemplant ces immenses horizons de la pensée philosophique est plein d'intérêt et d'instruction.

Il l'est encore sous d'autres aspects.

1. Ci-dessus, ch. XVIII, Triad. XXXIII — XXXVI, p. 233. M. Pictet les entend ainsi, Mystère des Bardes, p. 78. M. Henri Martin ajoute que « si le sens (de ces » Triades) est absolu, les Druides n'avaient pas tiré toutes les conséquences de » leur dogme du *monde immortel*, et n'avaient pas l'idée nette de la création » continue, qui ramènerait toujours *Abred*, pour parler leur langage. » t. I, p. 78, note.

2. Ce dernier système est celui qu'on appelle aujourd'hui de la *création continue* et qui plait à beaucoup de penseurs modernes. L'autre parait avoir été davantage dans le goût de l'antiquité, comme on le voit par les cosmogonies indiennes, persiques.

3° En se rappelant ce qui a été dit sur l'existence de certains Mystères en Irlande et en Gaule, et principalement sur le Cabirisme dont la révélation était faite aux initiés, on ne peut se dissimuler que ces affirmations sont toujours accessibles au doute par quelques points : et l'on désirerait en voir augmenter la probabilité historique. Or c'est ce qui arrive par l'examen de la Sagesse énoncée dans le chant scientifique des Bardes kimmris ou bretons. Car elle y apparaît comme la continuation, le développement et un *perfectionnement de cette Doctrine cabirique*, qu'elle suppose par là même nécessairement : telle une fin, qui force d'admettre un commencement : tel un dernier terme, qui implique l'existence des précédents.

En effet, l'Annwfn bardique, au plus bas degré du cercle de la première existence ou d'Abred, n'est que la grande déesse cabirique, si multiple, Eire, Anu, Ceara, etc., totalement dégagée de la forme symbolique : c'est la matière universelle signalée comme le fondement et la base de toutes les existences.

Les transmigrations dans Abred, s'accomplissant au sein d'une lutte continuelle et devenant plus ou moins nécessaires ou devant être plus ou moins nombreuses suivant les cas de victoire et de défaite, sont une autre forme perfectionnée de la lutte des deux séries de divinités.

Dieu, qui intervient pour aider l'homme et tous les êtres à remporter le grand triomphe définitif, est le Médiateur investi d'un rôle plus élevé.

L'idée fondamentale de Gwynfyd, région de lumière pure, à la fois vérité et vie, équivaut à celle de la grande divinité du feu (Nath), luttant victorieusement contre la grande divinité de l'eau (Neith), et fondant son règne, qui est celui de la force, de la sagesse et de la bonté.

Enfin, les conceptions de Dieu et de ses attributs, si bien distingués par la Sagesse bardique, sont un progrès des idées de Samhan et de Comh-dhia, exprimées dans le Mystère cabirique [1].

1. Voir ci-dessus, ch. XVII et XVIII, les passages du Cabirisme irlandais et ceux du Mystère des Bardes de l'île de Bretagne, auxquels cela se rapporte.

Ces rapports pourraient être multipliés et développés ; mais ceux-là suffisent, et il n'est besoin que de les indiquer.

Supprimez donc le Cabirisme et les Mystères, vous supprimez les antécédents qui vont bien à la Sagesse bardique : et par conséquent l'existence de cette Sagesse bardique implique et prouve celle des Mystères cabiriques. Le monument que nous en possédons est une œuvre qui témoigne ici doublement, et pour la Sagesse dont il est l'expression, et pour celle qui l'a précédée [1].

4° Enfin, ce même monument peut fournir quelque explication de certaines parties du Culte : nous voulons parler de ces pierres qui jonchent encore le sol de notre pays en plusieurs endroits et que nous avons dit porter les noms de *menhirs*, *roulers*, *lichavens, dolmens, cromlechs, temens*, *kairns*, *tombels*. Mais comme nous nous sommes bornés à les nommer, il faut, avant de chercher à les expliquer, les faire connaître : et nous renvoyons pour cela au chapitre suivant. Nous y complèterons par là, comme nous l'avons annoncé [2], le tableau de la Religion populaire des Druides, et quelques articles restés incomplets.

En conclusion générale, ces digressions chez les Gaëls d'Irlande et les Kimmris de la Grande-Bretagne sont donc loin d'être inutiles ; au contraire, on en revient avec les mains pleines de riches documents : pieux pélerinage de la science, d'où l'on rapporte aussi plus de perfection, c'est-à-dire plus d'instruction.

1. Ainsi la Religion populaire, les Mystères cabiriques, la Sagesse bardique sont comme les trois termes d'une série, dont le premier engendre le second, le second le troisième ; et dont réciproquement le troisième terme suppose le second, et le second le premier. La pièce intitulée Mystère des Bardes de l'île de Bretagne représente ce troisième terme. Depuis qu'il est incontestablement connu par elle, l'existence du second terme en devient aussi moins contestable.

2. Ci-dessus, ch. XIII, p. 161.

CHAPITRE XX.

Des pierres druidiques en Gaule, en Irlande, en Grande-Bretagne. Classification et explication de ces monuments.

Le Druidisme, que l'historien de la philosophie a tant d'intérêt à connaître, paraît avoir couvert le sol de notre ancienne Gaule et celui de l'Irlande et de la Grande-Bretagne d'un nombre vraiment innombrable de *pierres*, toutes entièrement brutes ou naturelles, c'est-à-dire ne portant aucune marque d'un travail d'art ou fait par la main des hommes [1], mais choisies, posées et arrangées, avec intention, pour des fins différentes. On en voit encore en plusieurs lieux. Et c'est tout ce qui reste des monuments de cet âge : monuments d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares et qu'ils le deviennent chaque jour davantage : ruines, qui font penser trop souvent au mot si mélancolique : *etiam periere ruinæ.*

Long-temps inconnus, ou, ce qui est pire, méconnus et négligés, ces monuments ont enfin paru dignes d'attention. Plusieurs écrivains ont jugé qu'ils peuvent jeter quelque jour sur diverses branches de l'histoire : nous n'en exceptons pas celle de la pensée philosophique en notre pays.

Une œuvre bien utile, à tous les points de vue, serait celle qui embrasserait à la fois la description et la classification de ces Pierres, et qui en donnerait l'explication. Mais qui voudrait entreprendre un tel travail ? Qui pourrait l'accomplir heureusement ?

1. Ce que l'on prend dans quelques-unes pour une œuvre humaine peut n'être qu'un simple effet de la nature : ou bien il se rapporte à un temps qui commençait d'abandonner les vieilles coutumes. En tous les cas, ces marques sont rares et peu considérables.

Quant à nous, il ne nous vient point à l'esprit de l'essayer ici. Pour les descriptions, nous renvoyons simplement à tous les ouvrages où la plupart sont disséminées, en regrettant que personne n'ait entrepris de les réunir et de les compléter [1]. Pour la classification, nous indiquerons celle que nous trouvons la plus généralement adoptée, en même temps que la plus satisfaisante, sauf quelques modifications. Et nous ne présenterons qu'un petit nombre d'explications, en distinguant celles qui nous paraissent probables ou même certaines des autres qui ne sont que des conjectures.

§ 1er. CLASSIFICATION DES PIERRES DRUIDIQUES.

Les principales classes admises pour ces Pierres druidiques sont généralement désignées par les noms que nous avons déjà cités (p. 161); savoir, *menhir* ou *peulvan*, *rouler*, *lichaven*, *dolmen*, *cromlech*, *temen*, *kairn*, *tombel*.

Il n'y a point de motifs graves pour ne pas les adopter : et quand on le voudrait, on ne le pourrait guères.

1° Le *menhir* ou *peulvan* [2] est une pierre droite et fichée en terre (*peiro levado*, dit-on en langue d'oc, ou pierre levée). Plusieurs lieux de France en ont retenu jusqu'à nos jours les noms de Pierre-fiche, Pierre-fique et Pierre-fitte.

Ces Menhirs sont généralement terminés en pointe : le plus souvent la pointe est en haut; mais quelquefois elle est en bas.

Certains Menhirs sont réunis de manière à n'en former qu'un seul ou plutôt à constituer un véritable pilier de pierre, vrai *peulvan* [3].

1. V. aux Addit. et Eclaircis., nos XXVI, XXVII, XXVIII; *Sur quelques monuments druidiques en Gaule, en Irlande, en Grande-Bretagne, et en d'autres pays*.

2. *Men* pierre, *hir* longue. *Peul* pilier, *van*, *ven*, *men* pierre.

3. Voir la description de quelques Menhirs au no XXVI des Additions et Eclaircissements, § 1.

2° Le *rouler*, ainsi-nommé en Bretagne, est une pierre roulante, ou une roche branlante, roche tremblante, — car on lui donne tous ces noms — de forme variée, posée en équilibre sur une ou plusieurs autres pierres, ou même sur le sol, de manière à pouvoir être mise en mouvement ou à osciller sous la moindre pression [1].

Quand le Rouler est de forme plate, et porté sur un ou plusieurs menhirs réunis, il peut se présenter à l'imagination comme un vaste champignon de pierre. C'est, en effet, le nom qu'on lui donne quelquefois [2].

3° Le *lichaven*, *lechaven* [3] (ou en langue moderne *tri-lithe*, du grec, trois pierres) se compose de deux menhirs ou pierres longues, verticales, qui en supportent une troisième, plate et horizontale ou transversale. Ces sortes de monuments peuvent être comparés à des portes ou arcs de triomphe rustiques.

Il y en a de juxtaposés qui conduisent à des temples ou à des grottes, dont ils forment comme les couloirs et les avenues.

4° Le mot *dolmen* a un sens très-vaste, c'est-à-dire qu'il s'applique à de nombreux monuments, d'espèces très-variées, et qu'il conviendrait de distinguer.

Dans l'espèce que nous nommerons la première, le Dolmen se compose de plusieurs menhirs réunis, le plus souvent au nombre de trois, quelquefois jusqu'à douze, supportant un autre menhir ou pierre pyramidale. On n'en cite que de rares exemples [4]. Il parait qu'en Irlande on l'appelait très-anciennement *both-al* : un autre de ses noms était *crom-cruadh* [5].

1. Voir la description de quelques Roulers, au n° XXVI des Addit. et Eclaircis. § 2.

2. Mme Georges Sand, entre autres écrivains, l'appelle ainsi dans son roman de Jeanne. « A la nuit de Noël, à cette heure néfaste où le *grand champignon* » *druidique* frémit et danse en criant sur les trois pierres qui le portent en » équilibre.... »

3. *Lech*, *lich* pierre.

4. Toland, Hist. des Druid., p. 143. Vallancey, Collect. de reb. hib. t. IV. A. Pictet, Cult. des Cab., p. 126.

5. *Both-al* parait le même mot que *beth-el* : on l'explique en irlandais par *both* maison, *al*, *allah* Dieu. *Crom-cruadh* est expliqué par *crom* nom de

Dans la seconde espèce, le Dolmen est composé de trois menhirs supportant une pierre plate, qui ressemble vraiment à une table portée sur trois piliers ou trois pieds. Alors son nom lui convient très-bien, suivant l'étymologie [1]. Entre ces tables, on distingue celles dont la surface est entièrement unie, et celles où elle paraît au contraire sillonnée de cavités ou de rigoles, comme de petits conduits pour faire écouler un liquide qui aurait été versé dessus. Au lieu de trois menhirs, il n'y en a quelquefois que deux pour supporter la table ; et alors elle repose par le troisième côté sur le sol. D'autres fois, au contraire, le nombre des pierres servant de soutien est plus nombreux et s'élève même jusqu'à douze.

Dans la troisième espèce, le Dolmen comprend ces constructions que le peuple appelle souvent aujourd'hui *roches aux fées* ou *grottes aux fées*, en Bretagne *kist-vean*, et qui ressemblent, en effet, à des grottes artificielles, où l'on arrive, en plusieurs endroits, par des avenues ou couloirs, formés de lichavens juxtaposés, comme nous l'avons dit.

Certaines de ces grottes sont encore enfouies, en tout ou en partie, sous des tas de pierres et de terres (dits en latin *tumuli*, les tombels et les kairns, dont nous parlons plus bas) : et il est probable qu'elles existèrent toutes d'abord en cet état; le temps ou les hommes les ont successivement déterrées.

Evidemment de telles grottes n'ont rien de commun avec les tables de pierre : et ni les unes, ni les autres ne ressemblent aux pierres pyramidales supportées par des menhirs. Il est donc malheureux qu'on leur donne le même nom [2].

Dieu, et *cruad* pierre. A. Pictet, id., p. 128-30. Ci-dessus, ch. XVI, p. 194 et n. 2, p. 199, n. 3.

1. *Taol*, *dol* table, *men* pierre, c'est-à-dire table de pierre. Voir, sur quelques-uns de ces Dolmens, tables de pierres, au nº XXVI des Additions et Eclaircissements, § 3.

2. Si nous l'osions, nous proposerions de rattacher les Dolmens de la première espèce aux Lichavens : nous laisserions exclusivement le nom de Dolmen à ceux de la seconde espèce, vraies tables de pierre : et pour ceux de la troisième, nous emploierions le mot *dom-men*, composé du radical *dom*, signifiant en gaëlic mai-

5° Le *cromlech* est la réunion de plusieurs menhirs disposés en cercle [1]. Le plus souvent le centre du cercle formé par ces menhirs est occupé par un autre menhir plus grand : d'autres fois le cercle reste vide. On l'appelle aussi, principalement dans les îles britanniques, *temple circulaire ;* et l'on croit avoir remarqué qu'il n'a jamais moins de douze menhirs ; mais il en a davantage ; dix-neuf, trente et soixante.

Souvent encore un de ces cercles est entouré d'autres cercles de plus en plus grands. Quelquefois plusieurs cercles, placés à côté les uns des autres, sont entourés par un dernier plus grand qu'eux tous et qui les contient dans sa circonférence [2].

6° Le *temen* (en intervertissant l'ordre des lettres, *nemet*) est la réunion de plusieurs menhirs, disposés en enceinte, de forme irrégulière, carrée ; triangulaire, ovale, etc. C'est par là qu'il diffère du cromlech [3].

6° *bis*. D'autres menhirs sont disposés en alignements parallèles, formant comme des allées ou des avenues. On peut, à défaut d'autre nom, leur laisser celui de *temen* [4].

7° 8° Enfin le *kairn* et le *tombel* sont des monticules artificiels composés, le premier, de pierres sèches ; et le second, de terres rapportées [5].

son, comme δομη en grec., *domus* en latin ; et de *men* pierre ; c'est-à-dire maison de pierre. Car c'était bien le nom qui convenait à ces grottes, dont l'usage paraît avoir été celui de chambres sépulcrales, la dernière demeure des corps humains, comme nous le disons plus bas. Voir, sur quelques Dolmens, maisons de pierre ou *dommens*, au n° XXVI des Additions et Eclaircissements, § 4.

1. *Crom* cercle, *lech* pierre, c'est-à-dire cercle de pierres.

2. A. Pictet, Culte des Cab., p. 134-43. Voir, sur quelques Cromlechs, au n° XXVI des Additions et Eclaircissements, § 5.

3. Sur l'étymologie du mot *nemet* et par suite *temen*, voir au n° XXV des Additions et Eclaircissements. Voir id. n° XXVI, § 6, sur quelques Temens.

4. Voir, sur quelques-uns de ces Temens-*allées*, au n° XXVI des Additions et Eclaircissements, § 6 bis.

5. *Karn* ou *carn* pierre. *Tum* ou *tom* élévation, en latin *tumulus*. On le traduit le plus souvent en français par *tombelle* au féminin ; nous croyons pouvoir

Telles sont les principales classes de Pierres druidiques. Car nous omettons de parler de ces autres pierres, plates, ovales ou rondes, couchées sur le sol, isolément ou plusieurs ensemble, et auxquelles on donne en général des noms rappelant Gargantua ou ses pareils, les Géants.

Mais nous ne terminerons pas ce paragraphe sans faire une remarque, qui peut être importante à plusieurs égards : c'est que, de même qu'avant le Druidisme proprement dit, il y avait eu en Gaule une religion, un sacerdoce, un culte, ainsi il y avait eu d'autres pierres sacrées [1], avant les druidiques dont nous venons de parler : celles-ci même durent être élevées à des époques différentes, dont elles purent aussi revêtir les caractères.

dire aussi, au masculin, *le tombel*. Les Kairns sont encore appelés *galgal*, dans notre Basse-Bretagne : on y appelle *baraws* des monticules de pierres mêlées de terre. Voir, sur quelques Kairns et Tombels, au nº XXVI des Additions et Eclaircissements, § 7-8.

1. C'étaient celles dont il est question au chap. II, p. 43 : voir aussi le nº XX des Additions et Eclaircissements.

L'écrivain que nous citons en cet endroit dit avec beaucoup de vraisemblance, et à peu près textuellement que « les menhirs ou peulvans, les roulers, les lichavens, les dolmens, les cromlechs, en un mot tous ces monuments de l'antiquité celtique ou gauloise que l'on remarque aujourd'hui et qu'on attribue aux Druides ont dû être précédés par d'autres moins perfectionnés encore. Car tout grossiers que ceux-ci nous apparaissent, ils indiquent, sinon une civilisation avancée, du moins une réunion déjà nombreuse de créatures raisonnables, ou une grande association, tout un véritable peuple... Alors, en effet, les machines n'étaient pas inventées et ces pierres énormes n'ont pu être mises en mouvement, ou être soulevées ou superposées que par les efforts réunis d'une multitude et probablement au moyen de terrassements et de travaux considérables...

» Mais avant de s'entendre pour dresser ces lourdes masses, il est à croire que les Celtes en avaient élevé de plus maniables. Les premiers monuments érigés par les hommes furent partout ceux qui leur coûtèrent le moins. Les grands menhirs et les grands dolmens ne durent pas être érigés tout d'abord. Les petits menhirs, les petits dolmens qui les ont précédés et sur lesquels les Celtes s'essayèrent furent ceux qu'on a pris depuis pour de simples bornes, pour des pierres sans valeur, ou qui, par leur exiguité, ont échappé tout-à-fait à l'attention. » Antiquités celtiques et anté-diluviennes, par M. Boucher de Perthes, ch. 4 et 20, p. 69, 417.

§ 2. EXPLICATION DES PIERRES DRUIDIQUES.

Une explication vraie de ces monuments devrait d'abord en faire connaître l'usage ou la destination. Il faut dire ce qu'étaient ou à quoi servaient ces Kairns et ces Tombels, ces Temens et ces Cromlechs, ces Dolmens de diverse espèce, ces Lichavens, ces Roulers et ces Menhirs. Mais cela ne suffit pas.

Les savants qui étudient les antiquités sont unanimes pour reconnaître que les monuments religieux des anciens peuples étaient généralement *symboliques;* soit dans l'architecture et la sculpture, pour la disposition des édifices et l'emploi des lignes et des formes; soit dans la peinture, pour celui des couleurs. Dans la musique, les sons et les instruments, dans la danse, les mouvements et les figures avaient de même leur *symbolisme* : c'est-à-dire qu'on attachait un certain sens à chacune de ces choses, qui étaient ainsi des signes d'idées et formaient un véritable langage mystérieux ou caché, dont il importe d'avoir la clef ou l'intelligence.

Plusieurs fois, après l'avoir cherchée, on a cru la posséder, pour les monuments de l'Orient, dans l'Inde, la Perse, etc.; pour ceux de l'Egypte, et pour ceux de la Grèce et de l'Italie, et d'autres.

En des temps plus rapprochés, les monuments chrétiens ont de même été jugés *symboliques*. Nos églises et toutes les parties dont elles se composent, les sculptures et les statues, les peintures, les mélodies, les processions, les décorations, en un mot, toutes les cérémonies du culte ont paru avoir leur signification : elles se sont manifestées comme des expressions de pensées, comme des formes d'idées ou comme des enveloppes d'un invisible : et mieux comprises, elles sont devenues un plus vaste objet d'admiration profonde.

Rien ne paraît donc plus naturel que de demander pourquoi il n'en aurait pas été de même des monuments druidiques. Pourquoi ces constructions, ces dispositions, toutes ces pierres n'auraient-

elles pas eu, avec leur application à certains services, leur signification *symbolique*, comme ailleurs d'autres choses pareilles ou analogues? Et nulle réponse satisfaisante ne pouvant être faite à cette question, il faut de plus tâcher de découvrir ces *symboles* et les interpréter.

Ainsi l'œuvre d'explication est double ou se compose de deux parties : et comme l'une peut exister sans l'autre, on doit les aborder séparément. Les degrés de probabilité ne sont pas d'ailleurs les mêmes pour les deux.

Commençant par l'usage auquel ces monuments étaient destinés, 1° l'on s'accorde généralement sur celui des Kairns. Ces tas de pierres étaient des monuments réels, dans le sens propre et étymologique du mot, c'est-à-dire des *moniteurs :* ils servaient à garder le souvenir d'une victoire, d'un traité, d'un fait solennel quelconque. Ce n'était pas seulement en Gaule, ni dans les pays celtiques, instruits par les Druides, que l'usage en était connu : on le retrouve dans une foule d'autres lieux, chez bien des peuples, par exemple chez les Hébreux. Quand ils eurent traversé le Jourdain, sous la conduite de Josué, il fit élever un tas de douze pierres, en souvenir de cet événement; afin que, de génération en génération, les fils demandant aux pères ce que signifiaient ces pierres, ceux-ci leur répondissent qu'elles étaient là pour apprendre qu'en ce jour, le peuple des Hébreux avait traversé le lit desséché du Jourdain [1].

Ces mêmes Kairns ou tas de pierres en nombre considérable servaient en outre, dans d'autres circonstances, à couvrir les morts ensevelis. C'est en ce sens que les highlanders (habitants du haut-pays) en Ecosse, vous disent encore aujourd'hui, comme

1. Chose à remarquer! le mot même de *galgal*, qui est le nom du Kairn, en notre Bretagne, ci-dessus, p. 254, note, se trouve dans le passage où il est question de ces douze pierres entassées par Josué : *Duodecim lapides... posuit Josue in* GALGALIS. Jos., c. 4, v. 29.

Voici le reste du passage. *Et dixit ad filios Israël : Quando interrogaverint filii vestri cras patres suos : Quid sibi volunt lapides isti? Docebitis eos atque dicetis: per arentem alveum transivit Israel Jordanem istum.* v. 21, 22.

un mot d'amitié : « J'ajouterai une pierre à votre Kairn. » Et nous conjecturons que le nom de *mont de Teutatès* ou *mont de Mercure* (en latin, *acervus Mercurii*), que l'on donnait à ces monuments, pouvait avoir la même origine : ce Dieu étant le guide des âmes après la mort.

2° Les Tombels (ou Tombelles, *tumuli*), qui ne différaient des Kairns que parce qu'on les formait de terres rapportées mêlées à des pierres, ou simplement de terres, servaient aussi à porter le témoignage de certains événements; mais plus souvent à couvrir les morts ou plutôt leurs sépultures. Sous plusieurs on a trouvé des grottes sépulcrales (ou Dommens, dont nous avons déjà parlé et dont nous parlons encore plus bas) : on en trouve de nouvelles tous les jours, en les fouillant. Et les traditions locales, en un grand nombre de pays, les représentent comme des tombeaux de géants [1].

3° Les Temens sont représentés par l'étymologie comme des enceintes consacrées; et nous admettons qu'ils eurent en réalité ce caractère général. Mais il a toujours paru bien difficile de dire ce qu'on y fesait.

Une chose pourtant est certaine, c'est que de tels monuments sont nombreux, même hors des contrées druidiques et celtiques, et que, dans les pays où la tradition en parle, elle les montre comme ayant eu plusieurs destinations diverses. Par exemple, on dit qu'en Scandinavie, cette tradition varie presque pour chaque Temen : les uns, d'après elle, ayant servi aux élections et aux assemblées des chefs; d'autres à des jeux publics, à des

1. Auprès de Gramat, dans le département du Lot, est un *tumulus* ou tombel, vulgairement désigné par un nom malpropre, qui ne semble qu'une corruption du mot *tronc de Gargantua :* il indiquerait donc que, dans la croyance ancienne, un corps de géant y était enseveli. Statistique du département du Lot, par M. Delpon, t. I, p. 400.

Si nous le citons, c'est pour ajouter qu'il est assez curieux que, dans la Tartarie, sur les bords de l'Irtisch, non loin de Krivoserskoi, se trouvent de nombreux monticules, qui passent aussi pour renfermer des corps de géants, et que les habitants appellent *gramats*. En celtique, *gram*, *cram*, *ram* signifie élévation.

courses de chevaux : d'autres encore ayant été de véritables lices destinées aux combats singuliers, etc. [1]. Il faut admettre cette tradition pour la Gaule, dans ce sens que ces enceintes consacrées avaient, en effet, toutes ces destinations, suivant les circonstances. Les uns ou les autres de ces Temens, ou tous ensemble alternativement devaient servir aux conciles des Druides, aux assemblées des tiern, des brenn, des markis [2], aux séances judiciaires, aux réunions du peuple en divers moments de la vie religieuse et politique, à des jeux, comme courses de chevaux et d'hommes, combats de taureaux et d'autres animaux, luttes de jeunes gens, assauts de guerriers, etc.

Quant aux Temens consistant en de longs alignements de menhirs, outre qu'ils pouvaient avoir quelques-unes de ces destinations, peut-être étaient-ils encore de véritables avenues conduisant à certains lieux, ayant un caractère spécial, ou à d'autres monuments actuellement enfouis à de grandes profondeurs ou détruits.

4° Les Cromlechs portent, en plusieurs endroits, le nom de *temples circulaires*, comme nous l'avons déjà dit (p. 253); ce mot les désigne très-bien : car c'étaient réellement des enceintes consacrées aux cérémonies du culte, des temples ou des églises.

Mais comme il nous semble apercevoir en eux un caractère éminemment symbolique, nous n'en parlerons que dans le chapitre suivant.

5° Les Dolmens de la troisième espèce (ceux qu'on appellerait si bien Dom-mens, maisons de pierre) étaient incontestablement des tombeaux, des chambres ou des grottes sépulcrales. La manière

1. Sioborg, cité par M. Ampère, Hist. litt. de France, t. I, p. 39. Mais en admettant cette explication sur la destination des Temens, nous ne pouvons croire à l'origine que le même M. Ampère leur attribue. V. aux Addit. et Eclaircis., n° XXIX : *Sur une origine attribuée aux Temens.*

2. M. de Châteaubriand est dans la vérité historique, lorsqu'au dixième livre des Martyrs, il représente les chefs Gaulois tenant une assemblée dans un Temen de Carnac.

dont elles sont construites et les débris qu'on y trouve en les fouillant ne laissent depuis long-temps aucun doute sur ce point à tous les antiquaires.

Avec les Tombels et les Kairns qui les recouvraient et les recouvrent encore en beaucoup de lieux, ces Dolmens (Dom-mens) sont les monuments de la religion des tombeaux dans la vieille Gaule druidique.

Les Dolmens de la seconde espèce (vrais Dol mens ou tables de pierre) n'étaient guère moins incontestablement des autels pour les sacrifices. Si, dans quelques-uns, la pierre plate horizontale qui forme la table de l'autel est unie, tandis qu'en d'autres, elle est creusée de rigoles, c'est que peut-être ceux-ci étaient destinés aux sacrifices sanglants, et ceux-là aux simples offrandes de fruits ou de choses semblables, dont la Gaule avait aussi la coutume [1].

1. Mme George Sand, en son roman de Jeanne déjà cité, p. 251, n. 2, rapporte quelques traditions sur des pierres-Dolmens, autels druidiques, des environs de Boussac, dans le département de la Creuse, dont les uns ont une table présentant ces rigoles, et les autres non. Les premiers de ces Dolmens sont réputés mauvais ; les seconds sont bons. Les premiers ne sont encore visités et hantés que par de mauvaises gens, les méchants sorciers ; les seconds, par de braves gens, les bonnes sorcières, qui sont des femmes et des filles honnêtes et pieuses. Cela doit-il donc rappeler ces autels d'Ionie et de Grèce, dits autels des pieux, où Pythagore et d'autres Sages allaient exclusivement sacrifier ? (Ci-dessus, ch. IX, p. 107.)

L'auteur ajoute que les premières de ces pierres-Dolmens sont dites *jomâtres*, les secondes *épinelles :* il explique le mot jo-mâtres par *mathr* meurtre, *jo* sacré ; et celui d'épi-nelles par *ep* sans, *nel* chef, parce que c'étaient des pierres-autels où se rendaient ceux qui ne voulaient pas les chefs des sacrifices sanglants. Ces indications ne sont pas à dédaigner.

Nous ajouterons que l'étymologie du mot jo-matres peut être vraie ; *matre* pouvant venir de *mactadh* massacre, comme *mactare* en latin : en ce cas, la pierre *jo-matre* serait littéralement la pierre *du saint sacrifice*. Mais on pourrait aussi dériver ce mot de *jon* seigneur ou dame et *matre* mère que nous avons vu, p. 35 et 151-2 ; en ce cas, ce serait la pierre de la *Dame-Mère*. On pourrait encore, en le dérivant des mêmes mots, l'expliquer par la pierre *du Seigneur et de la Dame* ; ainsi, en Irlande, plusieurs dolmens sont appelés *lits des amants*.

Ces mêmes autels pouvaient servir à d'autres usages : rien n'empêchait, par exemple, qu'ils ne fussent une espèce de trône pour les chefs de clan et de tribu, aux jours de leur élection ou de leur proclamation devant le peuple assemblé. On pouvait du moins les élever, en ces jours, sur des pierres semblables, comme on dit que c'était la coutume générale en Irlande [1] : et nous ne pouvons plus maintenant les distinguer. Des chefs ou d'autres pouvaient encore s'en servir comme d'une tribune pour haranguer en certaines circonstances [2]. Et une foule d'emplois différents, mais analogues, habituels ou accidentels, sont faciles à imaginer avec la plus grande vraisemblance.

Ces Dolmens pouvaient, enfin, être des images ou des symboles de Dieu, comme les Dolmens de la première espèce, comme les Lichavens, comme les Roulers et les Menhirs.

Mais nous entrons ici dans un genre d'explication où la conjecture tient une place beaucoup plus grande, et que nous voulons, pour cela, bien nettement séparer de celle qui précède.

C'est pourquoi nous en fesons la matière spéciale d'un autre chapitre.

Quant à l'étymologie du mot épi-nelles, elle peut être vraie matériellement, *ep*, *nel* : mais nous aimerions mieux l'expliquer par *ep* sans défaut, ou *eb*, *ebat*, *ebad*, *ebid* excellente, grande, *nel* tête. Ainsi en Gaule, Ep-nel serait l'équivalent de Barr-chean, qui était, en Irlande un nom de Dieu et celui de certaines pierres qui le représentaient. (*Barr, borr* signifiant grand, noble, splendide ; *chean, cean* tête, chef ou prince, comme *khan* en persan. A. Pictet, Cult. des Cab., p. 102, n. 2, p. 137, n. 3. Ci-dessus, p. 212.)

1. On dit en particulier que le grand-chef d'Erin était couronné sur une pierre noirâtre, qu'on appelait *la pierre du destin* : elle rendait un son clair, si l'élection devait être heureuse.

2. M. de Châteaubriand est encore dans la vérité historique, lorsqu'au même livre des Martyrs, il montre la druidesse Velléda montant sur un Dolmen, pour haranguer l'assemblée des Gaulois.

CHAPITRE XXI.

Suite de l'explication des pierres druidiques.

Il est peut-être bien de répéter que nous entrons ici dans la voie des conjectures plus grandes, et que nous y avançons de plus en plus, à chaque pas. Nous espérons pourtant que la vraisemblance et les probabilités ne paraîtront jamais nous abandonner. Nous pourrons nous appuyer aussi de quelques autorités, quoique cette matière soit bien neuve.

Les pierres dont le *symbolisme* va nous occuper sont le Menhir, le Rouler, le Lichaven, certain Dolmen, le Cromlech.

Symbolisme du Menhir. Il faut remarquer d'abord que le Menhir ou Peulvan n'est pas un monument particulier aux pays druidiques ou celtiques. On le dirait bien plutôt universel. C'est la pierre, le pilier de pierre, la colonne de pierre, avec son caractère essentiel ou fondamental et ses différences accidentelles ou de détail, « qui se rencontre partout, disait récemment encore un de nos savants critiques, depuis la Chine jusqu'à l'île d'Ouessant, » sur les côtes de notre Finistère. Le même auteur ajoutait que partout le Menhir est un monument religieux, « un témoignage de la foi au ciel, un *symbole* de la croyance en Dieu [1]. »

Cela est vrai et doit être entendu des Menhirs en la Gaule et dans les îles d'Irlande et de Grande-Bretagne.

Sans doute plusieurs de ces pierres eurent un usage matériel : elles servaient de bornes pour les champs, d'indicateurs pour les chemins, d'avertissement qu'un mort était là, d'attestation pour quelque événement. Telle la pierre dont Homère dit qu'elle

1. M. Renan, dans la Revue des Deux-Mondes, nº de février 1854, p. 487.

pouvait être une borne placée par les hommes des anciens jours ou le signe d'un mortel autrefois tué [1]. Même alors pourtant elles revêtaient bien des fois un caractère religieux ou quasi-religieux : et elles l'avaient entièrement dans les autres cas.

Mais ce caractère lui-même changeait suivant les temps et les contrées. Tantôt la pierre était un dieu même, un fétiche ; tantôt un quelque chose d'indéfinissable ou d'indéfini, chose venue de Dieu, tombée du ciel, divine ou céleste; tantôt une chose sainte, image de Dieu, sinon Dieu lui-même : c'était une colonne, image de la force divine ; une colonne où avaient été inscrits tous les arcanes du savoir, image de l'intelligence; une colonne qui s'élevait comme la flamme et représentait les organes de la génération, image de l'amour, père de l'univers, etc. On en a des exemples chez tous les peuples, cités en un grand nombre d'ouvrages ; et nous en avons vu nous-même précédemment chez les Phéniciens, chez les Rhodiens, chez les Phocéens [2].

Il serait donc bien difficile de ne pas admettre qu'il en fut de même chez le peuple dirigé par les Druides : et nous attribuons à leurs Menhirs ou Peulvans cette signification symbolique, très-variée.

Le dieu kimmrique, Gwyddon ou Gwyon, passait pour avoir écrit lui-même tous les arts et toutes les sciences sur une pierre ou colonne. Beaucoup de Menhirs devaient en être des images saintes [3]. Les Bardes, qui les appelaient les *menhirs du savoir*,

1. Iliade, xxiv, 331.

η τογε νυσσα τετυκτο επι προτερων ανθρωπων
η τευ σημα βροτοιο παλαι κατατεθνηωτος.

2. Ci-dessus, p. 68, n. 4, 70, n. 2, 72 pour les Phéniciens ; p. 96, pour les Rhodiens ; p. 102, pour les Phocéens; et p. 150, n. 4. Voir Creuzer-G., t. I, p. 147-9, 371-2-3, 391, pour les colonnes dans l'Inde, dans la Perse, dans l'Egypte.

3. Ci-dessus, ch. XIII, p. 148, n. 4. Les caractères d'écriture que l'on croit remarquer sur quelques Menhirs, par exemple sur celui de Saulieu, dans le département de la Côte-d'Or, qu'on nomme *pierre-écrite*, n'étaient peut-être que des lignes naturelles considérées comme un signe de la science que la colonne même du Dieu avait contenue.

rappellent les stèles ou colonnes de Thot l'égyptien. Ces colonnes, qui devenaient des Hermès en Grèce, pouvaient être aussi bien des Gwyon ou des Merzen en Gaule : et les simulacres de ce Mercure gaulois, que César dit avoir trouvés en grand nombre[1], n'étaient sans doute pas autre chose.

Si quelques Menhirs ont la pointe en bas, tandis que la plupart l'ont en haut, rien n'empêche d'en admettre quelque explication semblable à celle qui est donnée pour le même fait chez d'autres peuples, par exemple, en Grèce, à Mycènes. La colonne en pointe y était, dit-on, le symbole du feu céleste, dans son action féconde sur la terre; au contraire, la colonne renversée figurait le feu terrestre, en son union avec le précédent[2].

Quand plusieurs Menhirs sont réunis de manière à n'en former qu'un seul, pourquoi n'y verrait-on pas un symbole de la pluralité des dieux tendant à rentrer dans l'unité ? Pourquoi aussi le nombre des Menhirs qui en forment un seul ne serait-il pas considéré comme ayant une valeur symbolique ? Par exemple, pourquoi trois Menhirs associés en un ne seraient-ils pas le symbole des trois attributs fondamentaux de Dieu, si bien exprimés dans les triades du Mystère bardique ? etc., etc.

En tous les cas, il est certain que chaque Menhir était invariablement une pierre merveilleuse, pierre à miracles, pierre adorable.

Même aujourd'hui, que de Menhirs continuent d'être l'objet d'un véritable culte, en nos campagnes ! Des filles les ornent et déposent des pièces de monnaies pour obtenir d'être heureuses en amour et en mariage : des mères y apportent leurs enfants et les font passer par certains trous qu'on remarque en quelques-unes, pour les préserver ou les délivrer de certaines maladies : des hommes souffrant de la migraine y passent leur tête pour être guéris, etc.

Quelques-uns sont devenus adorables d'une autre manière, en

1. *Hujus (sc. Mercurii, Merzenis) sunt plurima simulacra.* L. VI, c. 17.

2. Voir Creuzer-G., t. I, p. 372.

recevant les signes sacrés de la religion chrétienne ; une croix, une statue de la Vierge, une image ou un souvenir de Saint [1].

Symbolisme du Rouler. Très-souvent le Rouler n'est qu'une espèce de menhir en équilibre. Il est donc naturel et rigoureusement logique de le considérer comme un symbole divin : et parce que ce monument est d'un genre spécial, il doit en être de même du divin qu'il représente.

Un de nos derniers écrivains de l'histoire de France l'a rapproché de la première triade du Mystère bardique, où Dieu nous est donné comme le point de suprême équilibre, « le point où se » trouve l'équilibre de toute opposition, le point de liberté [2], » c'est-à-dire le Dieu, Liberté souveraine, infinie, que rien ne fait pencher d'un côté, ni de l'autre. Et il explique le Rouler comme un symbole de Dieu ainsi conçu [3].

Ce rapprochement nous semble heureux, et cette explication admissible. Nous n'imaginons pas de réponse plus vraisemblable à la demande : *Quid sibi volunt lapides isti?*

S'il est vrai qu'on ne trouve de tels monuments que chez les peuples de la religion druidique, surtout en Gaule, c'est peut-être qu'ils avaient plus que tous les autres l'idée nette et vive de cette Liberté divine ou de Dieu-Liberté.

Ce symbolisme du Rouler est d'ailleurs invariable, quelle que soit la pierre posée en équilibre. Mais le nombre de celles qui la supportent peut avoir également une signification (comme nous le disons plus bas).

Symbolisme du Lichaven et de certain Dolmen. Plusieurs

1. Ainsi une croix est placée au sommet du Menhir du Champ-Dollent près de Dol : une statue de la Vierge, sur celui de l'île d'Houat : la pierre Canton porte l'empreinte des pieds et du bâton de S. Viaud, qui a donné son nom à un village aux environs de Paimbœuf.

2. Ci-dessus, ch. XVIII, p. 221.

3. H. Martin, t. I, p. 75. Il y dit textuellement : « Le Dieu des Druides est » l'antithèse absolue du Dieu-Destin ou Fatalité : Dieu est *ce que rien ne fait* » *pencher de côté ou d'autre*, et la pierre de l'équilibre (le Rouler) est le *sym-* » *bole du Dieu-Liberté*. Les pierres muettes recommencent à parler pour nous. »

Lichavens isolés ont pu sans doute n'être que de simples portes, comme ils en ont l'apparence; réunis, ils pouvaient aussi ne servir qu'à former des couloirs ou des avenues conduisant à certains lieux. Mais il n'en fut pas ainsi de tous, ni même du plus grand nombre.

Un de nos écrivains, d'accord avec plusieurs savants irlandais qui ont étudié ces monuments en leur pays [1], pense que ces trois pierres ainsi disposées représentaient la triade ou trinité druidique, en laquelle l'Être des êtres, Puissance supérieure (figurée par la pierre transversale), s'élève au-dessus des deux Puissances inférieures (figurées par les deux pierres verticales qui lui servent de soutien). En langage des mystères cabiriques de Samothrace, dont l'équivalent se trouvait en Irlande et en Gaule, c'était le symbole d'Axieros, d'Axiokersos et d'Axiokersa [2].

Dans le même ordre d'idées, ce monument pouvait représenter une autre triade druidique ou cabirique, composée des deux Puissances, fécondante et fécondée, et du Médiateur, appelé Kadmilos à Samothrace, et Kadmaol (Cadmaol, Coismaol) en Irlande [3].

Dans l'un et l'autre cas, on comprend pourquoi la pierre transversale était celle qui recevait la principale adoration, comme on dit que c'était l'usage en Irlande et la recommandation des Druides [4].

Les Dolmens de la première espèce ne pouvaient guère avoir de signification bien différente. La pierre pyramidale que d'autres pierres supportent était donc le symbole du plus grand Dieu, seul élevé au-dessus de tous les autres dieux [5].

1. A. Pictet, Culte des Cab., p. 129. Vallancey, Collect. de reb. hibern., t. IV. Vindic., p. 411 et suiv.

2. Ci-dessus, ch. V, p. 78.

3. Id. ch. XVII, p. 212.

4. Vallancey, ibid.

5. La pyramide elle-même a semblé pouvoir être considérée comme le symbole de la hiérarchie des esprits dans sa gradation, depuis la base la plus étendue, la plus divisée, jusqu'au sommet en pointe où réside l'unité. Voir Creuzer-G., t. I, p. 448. Il y aurait là matière pour une autre explication symbolique.

Si les supports sont au nombre de trois, ils représentent, avec la pierre qu'ils portent, une triade cabirique complète ; la Puissance supérieure, la Médiatrice, et les deux Puissances, fécondante et fécondée [1]. Les autres nombres, reconnus significatifs chez tant de peuples. devaient l'être également chez nos pères [2]. Mais si le principe est certain, l'application ne l'est pas.

Il faut en dire autant pour les pierres qui supportaient les Dolmens de la seconde espèce, ceux qui étaient des autels. Nous l'indiquons également pour tous les autres monuments.

Symbolisme du Cromlech. Ces monuments, autrement nommés ***temples circulaires***, étaient en effet des temples, équivalant à nos églises ; lieux consacrés à des assemblées religieuses ou à la célébration d'offices divins. Comme nous voyons qu'il arrive pour celles-ci, dont quelques-unes sont complètes, telles que les grandes cathédrales, tandis que d'autres, en plus grand nombre, sont incomplètes, jusqu'à n'être que de simples et petites chapelles, ainsi en était-il des Cromlechs.

Le monument complet, en ce genre, était celui qui se composait de trois cercles réguliers, entourés d'un quatrième irrégulier, puis, en dernier lieu, d'un fossé.

Il paraît qu'un auteur anglais a rapproché ces Cromlechs à plusieurs cercles de la doctrine du Mystère bardique sur les Cercles de l'existence (comme, plus haut, le Rouler a été expliqué par la doctrine sur Dieu, point d'équilibre ou point de liberté) ; mais nous n'apprenons pas que personne ait développé ni confirmé l'idée de ce rapprochement, qui nous semble pourtant très-heureux : et ce développement lui-même est bien facile.

Les Cromlechs complets étaient, en effet, des temples symboli-

1. Ci-dessus, ch. v, p. 78; ch. xvii, p. 212-13. Cette tétrade, positivement reconnue chez les Irlandais, suivant M. Pictet, portait les noms de Baal ou quelque autre, Samham ou Cadmaol, Æsar, Axire.

2. Si la pierre pyramidale avait quatre supports, ce pouvait être le symbole de la Puissance suprême commandant aux quatre éléments, etc. M. Pictet pense que le nombre douze était la figuration des douze serviteurs de Dieu ou Cabires qu'il trouve, par un point de son système. Ouv. cit., p. 135 et suiv.

ques, figures de l'existence universelle, à tous ses degrés ou dans ses différents cercles, tels que le Mystère les expose.

Le cercle intérieur, au centre duquel était placé un menhir ou un lichaven ou un dolmen pyramidal ou un dolmen autel, représentait le Cercle du vide, *Cylch y ceugant*, où Dieu seul réside, en sa majestueuse solitude. Ce cercle devait être formé de pierres serrées les unes contre les autres, de manière à ne laisser aucune ouverture, ni passage, afin de montrer que nul être créé ne peut entrer dans la sphère de l'Être unique incréé.

Le second cercle représentait celui de l'existence heureuse ou de la félicité, *Cylch y gwynfyd*, séjour des hommes ayant mérité, par leurs vertus, de parvenir au plus haut point de l'existence que des créatures puissent atteindre, jusqu'au voisinage de l'Incréé ; mais sans jamais l'aborder lui-même. En ce cercle, il y avait plusieurs ouvertures ou des portes, formées de lichavens, afin de montrer que tout homme peut y entrer, avec l'aide de Dieu, qui est lui-même la voie ou la porte par où l'on y arrive.

Le troisième cercle représentait l'existence humaine dans le lieu de ses transmigrations successives, *Cylch y'r abred*, Cercle ou séjour de cette terre d'ici-bas, où tous les hommes doivent vivre, combattre et vaincre, pour mériter de monter au ciel de *gwynfyd*. Ce cercle était, comme le précédent, percé de nombreuses ouvertures ou de portes formées de lichavens, ayant la même signification.

Le dernier cercle, le plus extérieur, de forme irrégulière, représentait l'extrémité du cercle d'Abred dite *annwfn*, où s'agitent les existences inférieures à l'homme et tous les germes de la vie, aspirant à naître, à se développer, et à s'élever jusqu'à la région de la vie humaine ; dans laquelle ils peuvent entrer aussi par un grand nombre de voies, que figuraient d'autres lichavens. La forme irrégulière de ce cercle pouvait représenter le caractère désordonné de cette vie : quand elle était diagonale, quelque symbole s'attachait peut-être à ce nombre de dix côtés.

Enfin le fossé, plein d'eau probablement, qui entourait le Cromlech entier, représentait les dernières limites ou les premiers commencements de la vie, au sein de l'eau et du limon.

Sans doute nous sommes ici dans la sphère des conjectures, dont le domaine est immense. Aussi ne nous bornerons-nous pas à celles-ci ; mais nous en ajouterons quelques autres.

Ces Cromlechs, qui étaient des temples, se remplissaient nécessairement de la foule des fidèles aux jours de solennité religieuse. Alors chacun y avait non moins nécessairement sa place déterminée.

Le cercle intérieur restait toujours vide ; ou si quelqu'un y entrait, soit pour offrir un sacrifice sur le dolmen-autel, soit pour rendre quelque acte d'adoration et d'hommage au dolmen-image de Dieu, au lichaven, ou au menhir, ce n'était que le grand-prêtre, soit tout seul, soit avec ses acolytes : ils y arrivaient par quelque conduit souterrain, ou par une ouverture faite exprès. Tel, chez les Hébreux, le grand-prêtre n'entrait que rarement dans le sanctuaire, fermé par un voile, qui ne s'ouvrait qu'en ces jours.

Dans le second cercle se plaçaient aux premiers rangs, suivant leur dignité, les membres des deux clergés des druides et des druidesses ; puis les familles des tiern et des brenn, et celles des markis. Outre que cette élite de la société devait avoir naturellement ces places d'honneur, elle y représentait bien l'élite de l'humanité admise en Gwynfyd.

Le troisième cercle était ouvert à tout le peuple, à ceux du plus grand nombre ou aux *gentes* vulgaires, gens du commun. Dans cette place qui leur convenait, ils représentaient aussi très-bien la masse générale de l'humanité travaillant en Abred.

Le dernier cercle, enfin, se remplissait de tous ceux qui appartenaient à la plus vile multitude des hommes de rien, des plus pauvres, des esclaves, les pareils, quoique à un autre titre, de tous ceux que les vieux chrétiens laissaient en dehors de leurs églises et qu'ils nommaient les *chiens*, dans le langage de leurs mystères. Outre que de tels hommes étaient naturellement rélégués aux dernières places, ils y étaient d'intelligibles symboles des êtres végétant au-dessous de l'humanité.

Ainsi le symbolisme aurait été partout dans les grands Cromlechs ou Cromlechs complets.

Quant aux Cromlechs plus petits ou incomplets, ils avaient toujours le même caractère essentiel ; mais d'autant moins développé que le monument était lui-même plus incomplet.

Par exemple, il ne pouvait pas y avoir de plus simple Cromlech que celui qui se composait d'un seul cercle, ayant au centre une ou plusieurs pierres, image de Dieu ou autel. Ce cercle unique représentait toujours le Cercle divin, *Cylch y ceugant*, comme il était en réalité le sanctuaire où s'accomplissait l'acte religieux : et le peuple qui se réunissait au dehors pour assister à la cérémonie, sans jamais entrer dans l'enceinte, était toujours un symbole des créatures approchant de l'Être incréé, sans pouvoir l'atteindre : car il habite un lieu de lumière vraiment inaccessible aux mortels, comme on le chante encore dans les églises catholiques : *O luce qui mortalibus Lates inaccessâ Deus*.

Au contraire, le symbole se montrait pour ainsi dire renversé dans les Cromlechs, où plusieurs cercles placés à côté les uns des autres étaient environnés par un dernier plus grand. Celui-ci représentait alors le Cercle divin, *Cylch y ceugant,* c'est-à-dire Dieu, contenant en son immensité les cercles de toutes les créatures qui vivent en lui et par lui.

Nous pourrions multiplier ces explications du Symbolisme des pierres druidiques : nous préférons nous arrêter, laissant à chacun le soin de les trouver lui-même, suivant l'étendue de son érudition et de son imagination bien réglée.

En finissant, nous répétons ce que nous avons dit en commençant, que ce ne sont que des conjectures ; mais nous ajoutons aussi qu'aucune ne manque de vraisemblance, ni de probabilité : quelques-unes ont même ce caractère de probabilité qui est trop souvent presque toute la certitude qu'on puisse obtenir et désirer en ces matières. Il ne faut chercher en tous les ordres de nos connaissances que ce qu'on peut y trouver.

En tous les cas, ces deux chapitres, qui n'en sont qu'un seul, complètent, comme nous l'avions annoncé (p. 161), le tableau du

Culte druidique; et de plus ils montrent les rapports de ce culte à la doctrine des Mystères et des Sages. Cette harmonie, même conjecturale, fait mieux comprendre ces diverses choses; elle les rend plus claires; et ces éclaircissements sont aussi un genre de preuve, qni a sa valeur.

C'est pourquoi la pensée réelle de la Gaule, en ce temps, nous en semble mieux connue; et désormais nous aurons bien moins à craindre de prendre des fantômes, enfants de l'imagination, pour la véritable figure du Druidisme, exactement dessinée par l'histoire.

CHAPITRE XXII.

Retour au Druidisme gaulois. Ses rapports à l'Hellénisme. Etat général des pensées philosophiques en Gaule, à l'arrivée des Romains.

Le Druidisme, tel qu'il se montre après les recherches des chapitres précédents, était le système philosophique de toute la Gaule, excepté dans la contrée du sud-est, où les Grecs-Phocéens, établis d'abord à Massilie, avaient successivement placé des colonies, bâti des villes et affermi leur domination [1]. En ces lieux, le système philosophique était l'Hellénisme ionien.

Entre ces deux systèmes, il y avait des différences que tout le monde reconnaît : mais il y avait aussi des ressemblances que l'on paraît trop souvent ne pas apercevoir. Cependant il est nécessaire que l'histoire les remarque et les signale. En voici quelques-unes qui nous semblent principales : elles doivent d'ailleurs se présenter d'elles-mêmes à tout lecteur attentif [2] : ce qui dispense aussi d'insister beaucoup.

En chacune des deux nations, les pensées relatives à Dieu et à l'Homme formaient comme trois systèmes : elles différaient selon qu'elles appartenaient à la Religion populaire, aux initiations des Mystères, ou à la doctrine des Sages : et l'on allait, d'une forme à l'autre, par une transition progressive et continue ; les Mystères cherchant à expliquer les Croyances du peuple, et les Sages essayant de donner le dernier mot des Mystères.

Dans la *Religion populaire* des Grecs-Phocéens, on reconnaissait d'abord deux grandes divinités, Artémis et Apollon ; puis

1. Voir la liste de ces colonies au n° XIII des Additions et Eclaircissements.
2. Comparer surtout les chap. IX et XIII-XV, ci-dessus, p. 98-120, 140-181.

une troisième, Latone ou Ilithye leur mère : une quatrième était Athéné ou Minerve. De même, parmi les grandes divinités de la Religion druidique, étaient Ardwenn, Belen, ainsi que Mathar et aussi Belisana.

Les noms même de ces divinités n'étaient pas sans quelque ressemblance matérielle : Artem-is, artem, arten, arden, Ardwenn se tiennent; Apollon, autrement appelé Hélios, tient à Bel-Héol, Belen : Latone-Ilithye se rapproche d'Ith, qui fut un autre nom de Mathar.

Ce qui importe beaucoup plus que ces ressemblances nominales, sans grande valeur et peut-être même sans aucune, les idées que les deux peuples avaient de ces divinités étaient au fond les mêmes ou à peu près. Ce qu'était Artémis, déesse terrestre, grande nourricière, lune, eau, nuit, Ardwenn l'était aussi : toutes deux furent assimilées à Diane. La plus antique statue d'Artémis était une pierre, et Ardwenn n'en eut jamais d'autre; etc. Apollon-Hélios et Belen-Héol étaient l'un et l'autre dieu céleste, sublime fécondateur, soleil, feu, lumière. Ilithye-Latone et Ith-Mathar étaient la Grande-Mère, celle d'où viennent toutes choses. Comme Artémis semblait souvent prendre la place de sa mère, Ardwenn était confondue avec Mathar. Si Latone-Ilithye avait parmi ses suivantes Opis ou Ops, Ops était un nom de Mathar-Ith, etc. Les idées d'Athéné-Minerve et de la gauloise Belisana se rapprochaient si bien que celle-ci fut nommée par les Romains la Minerve gauloise.

Des ressemblances du même genre, nominales et surtout réelles, existaient entre d'autres dieux et d'autres déesses des deux religions.

Le Culte se ressemblait aussi. Par exemple, il suffit de rappeler que les autels d'Artémis et ceux d'Ardwenn étaient également arrosés du sang des victimes humaines.

Les *Mystères*, dans lesquels, chez les deux peuples, on initiait à une explication supérieure de la religion populaire, se rapprochaient au moins de ceux de Samothrace; et ils en rappelaient des parties essentielles.

Enfin, les deux *Sagesses*, gréco-phocéenne et gàlo-druidique, avaient plusieurs points communs. Ici nous devons insister un peu davantage.

Une grande ressemblance existait spécialement entre le Druidisme et le Pythagorisme : elle a été trop peu signalée, si nous ne nous trompons. En effet, le Pythagorisme avait trois caractères comme le Druidisme : il était ou voulait être à la fois une Ecole enseignante, une Institution de gouvernement et une sorte de Corporation sacerdotale. Seulement l'ordre y était renversé, comparativement au Druidisme : ce qui était le premier caractère dans celui-ci, n'étant que le dernier dans celui-là : car les Druides étaient principalement un corps de prêtres, et les Pythagoriciens ne l'étaient qu'accessoirement.

Cette ressemblance générale se continuait dans les détails.

Comme *école enseignante*, le Pythagorisme aimait à s'exprimer par énigmes, à se formuler en vers, à se déposer dans la mémoire plutôt qu'en des écrits; il établissait des catégories entre les disciples; il commandait le silence; il imposait l'autorité, *le Maître l'a dit ;* il était théologique ou s'attachant à expliquer les dogmes de la religion populaire ; il était symbolique ou voyant et plaçant partout des signes ou des emblèmes et des allégories ; il était grand ami des sciences mathématiques et des autres. Or presque tous ces traits se retrouvaient dans le Druidisme.

Faut-il rappeler que, chez les Pythagoriciens comme chez les Druides, un des points principaux de la doctrine de l'Ecole était l'immortalité de l'âme, expliquée par une métempsychose, qui avait des traits de ressemblance ?

Comme *institution de gouvernement*, le Pythagorisme combattait la démocratie et la tyrannie, la souveraineté du peuple et celle des rois : il était pour le régime aristocratique ; mais pour une aristocratie qu'il aurait lui-même composée ou dirigée et instituée. On croit que Pythagore fut une victime politique immolée dans une insurrection populaire. Or les Druides voulaient aussi être dans la société gauloise une aristocratie gouvernante, commandant aux tiern, aux brenn, aux markis et au peuple.

En dernier lieu, le Pythagorisme tendait à diriger le *culte* et à l'organiser ; il en aurait volontiers fourni les ministres, véritables prêtres ; et il aurait voulu ce Culte épuré ou réformé, tel sans doute que Pythagore l'indiquait et le pratiquait déjà, quand il sacrifiait exclusivement sur l'Autel des Pieux, en l'honneur du dieu de la lumière.

Ainsi Pythagorisme et Druidisme avaient des ressemblances.

Nous ne cherchons point ici à les expliquer; ni comme ceux qui font de Pythagore un imitateur des Druides; assertion tout-à-fait invraisemblable : ni comme d'autres qui font les Druides imitateurs de Pythagore ; assertion incroyable : ni comme d'autres encore qui veulent que Pythagore et les Druides aient puisé à une même source; assertion problématique. Nous nous bornons à signaler les faits. Tout-à-l'heure nous en tirerons les conséquences.

Les autres écoles de philosophie gréco-ionienne ou phocéenne pourraient être de même comparées au Druidisme, par quelques points [1]. Nous ne citerons que celle du Sage d'Ephèse, Héraclite. Car lui aussi, il voyait dans l'univers une lutte continuelle des deux principes représentés par le feu et l'eau ; il expliquait les révolutions du monde par le triomphe de l'un et de l'autre de ces principes ; et il enseignait que ces triomphes sont alternatifs. Il prétendait d'ailleurs ne faire qu'expliquer le sens profond de la religion de sa patrie, le dogme de la grande Artémis : et un jour, on le vit consacrer son livre sur l'autel de la déesse, comme une pieuse offrande : etc.

De tous ces points bien établis, nous arrivons à la même conclusion : savoir, que, dans ces ressemblances entre leurs pensées à tous les degrés, Religion, Mystères, Sagesse, les Gàls instruits par les Druides et les Grecs-Phocéens purent trouver des moyens de s'entendre. Quelque accord de la pensée et du fond se retrouvait sous les oppositions du langage et de la forme.

1. Voir ci-dessus les points principaux de la doctrine de ces philosophes ; Phérécyde, Thalès, Anaximandre, etc. Ch. IX, p. 108 et suiv.

Ainsi se confirme la conclusion déjà présentée en l'un des chapitres antérieurs [1] : et l'on est conduit à mieux comprendre comment quelque partie de la civilisation grecque put s'introduire d'abord dans les tribus voisines de Massilie et de ses colonies, de là s'étendre successivement un peu plus loin, et par suite concourir au développement des pensées et de la civilisation dans toute la Gaule.

Mais ce fait, qui s'expliquerait si bien, n'est lui-même guères constaté, au moins dans les détails : et l'historien ne peut en parler que d'une manière vague et générale.

Nous ne voulons pas faire autre chose.

—

Tandis que les Gâls se rencontraient ainsi, dans le sud-est, avec la pensée grecque et les représentants d'une illustre civilisation, ils touchaient, dans le nord, à d'autres tribus de leur peuple inégalement voisines de la barbarie, et même à de véritables barbares. Leurs rapports avec les uns et les autres devaient produire des effets de diverse nature.

Mais ils sont inconnus pour l'histoire, qui les sent et les devine quelquefois, sans jamais les voir ni les distinguer.

Cependant on conjecture avec quelque probabilité que, par les Kimmris, qui, après avoir habité long-temps hors de la Gaule, y entrèrent en grande multitude, vers le milieu du quatrième au troisième siècle, une nouvelle énergie fut imprimée à l'esprit guerrier de la nation; et que, par suite, les chefs militaires, brenn et markis, prenant une importance plus grande, le pouvoir politique des prêtres-Druides en fut amoindri. D'autres changements purent également s'ensuivre pour la direction de certaines pensées.

Mais ce sont encore des problèmes historiques dont la solution ne peut pas même être espérée, dans l'absence des données indispensables.

1. Ci-dessus, ch. XI, p. 129-31.

En ces mêmes années, les tribus armoricaines (ou habitant les rivages de l'Océan), dans la Gaule, avaient des relations spéciales, plus ou moins fréquentes, au-delà de l'Océan, avec les Kimmris de la Grande-Bretagne et les Gaëls d'Irlande : et leurs pensées purent encore en recevoir quelque mouvement. Mais si l'on demande quel il fut, on trouve toujours la même réponse d'incertitude ou plutôt d'ignorance.

C'est pourtant de tous ces éléments réunis, mouvement propre de l'intelligence nationale, action de nouveau-venus reconnus pour frères (seconds Kimmris), influence d'étrangers ayant ce même caractère de frères (Gaëls d'Irlande, Kimmris de la Grande-Bretagne), influence des Grecs établis dans le pays et d'autres venant d'au-delà de la Méditerranée, que se composait ou résultait la vie de la pensée philosophique en la Gaule, pendant toutes ces années, jusqu'à l'arrivée des Romains.

Telle elle était quand, enfin, ces Romains entrèrent armés dans la patrie de nos aïeux, pour la première fois, au milieu du second siècle, ou en l'an cent cinquante-quatre avant l'ère chrétienne.

CHAPITRE XXIII.

Des Romains. Des pensées philosophiques en Gaule, jusqu'à l'époque de la conquête par Jules César. (154-50 avant J.-C.)

Quelques considérations doivent ouvrir ce chapitre.

1° Lorsque les Romains envoyèrent en Gaule ces premiers de leurs soldats, qui étaient comme l'avant-garde de la grande armée conquérante, ils n'étaient pas eux-mêmes fort remarquables par le développement de la pensée philosophique. Vers ce temps, leurs plus graves personnages s'étonnaient et s'effrayaient des discours que d'illustres philosophes grecs fesaient entendre à la jeunesse de Rome, et ils demandaient qu'on s'empressât de renvoyer ces étrangers en leur patrie. Ces étrangers, venus de la Grèce, étaient Carnéade, le fondateur de la troisième académie, Diogène stoïcien, Critolaüs péripatéticien : et le magistrat qui les jugeait si dangereux était Caton l'ancien ou le censeur. On chassait de la Grande-Ville tous les philosophes, avec les rhéteurs, dans les années 593 et 599 de Rome (161 et 155 avant J.-C.).

2° On ne peut assurément pas regarder comme l'élite des intelligences romaines ces soldats qui venaient tenir garnison en Gaule, ni les colons qui les accompagnèrent, les suivirent et successivement y fondèrent plusieurs établissements (depuis Aix, en l'année 123 avant J.-C., jusqu'à Narbonne, en 118, et à Toulouse, pillée par Cœpion en 107, et dans toute la Province). Au contraire, ils n'en représentaient que la partie vulgaire ou commune. Parmi ceux que l'on peut croire avoir été des maîtres en leurs écoles, on ne cite que quelques grammairiens et poètes. Encore est-il douteux qu'ils leur aient appartenu ; et ils quittèrent cette province de Gaule, pour aller donner des leçons à Rome.

3° Nulle part les Romains ne témoignèrent un vif prosélytisme à l'égard des étrangers. Ils ne tenaient pas à gouverner par les

idées, mais par la force; *regere imperio populos* : et ils s'en fesaient une gloire, comme Virgile disait que c'était la mission qu'ils avaient reçue des dieux. Volontiers ils laissaient aux autres peuples leurs croyances, leurs coutumes et leurs lois, comme une dernière consolation de la perte des richesses et de la liberté. Pourvu qu'on leur obéit et qu'on les enrichît, ils étaient satisfaits.

4° Pendant tout ce siècle, il ne s'agit pour Rome que de conquérir la Gaule par la violence aidée de la ruse. Elle vint, elle vit, elle voulut vaincre et elle vainquit. Mais pour accomplir une telle œuvre, même en ce temps où elle était parvenue au plus haut degré de sa puissance, il ne lui fallut pas moins que ces longues cent quatre années.

5° Enfin, la nation gauloise était historiquement en de singuliers rapports avec la nation romaine : on aurait dit, entre les deux peuples, une hostilité invétérée et acharnée. En effet, n'était-ce pas un brenn gaulois qui avait failli étouffer l'aigle romaine en son nid du Capitole ? et pendant plus de deux cents ans, de la bataille d'Allia [1] jusqu'à l'extermination des Gaulois d'Italie et la défense à toute troupe de cette nation de passer les Alpes [2], la guerre n'avait-elle pas été perpétuelle, secrète ou déclarée, toujours terrible ? « Avec les autres peuples, disaient les Romains, nous com- » battons pour la gloire; avec les Gaulois, c'est pour la vie et le » salut : *Romani habuere cum Gallis pro salute, non pro gloriâ* » *certari.* » (Salluste.) Toutes les fois que les Romains avaient eu de grandes batailles à livrer, les Gaulois s'étaient trouvés les alliés de leurs ennemis, à qui ils avaient souvent fourni leurs meilleurs soldats. C'étaient des Gaulois qui avaient combattu dans les rangs de l'armée de Pyrrhus, en la guerre Tarentine [3] : et des Gaulois encore, dans les rangs de l'armée d'Annibal, en cette seconde guerre punique qui mit Rome à deux doigts de sa perte [4]. C'étaient des Gaulois que les Romains avaient rencontré en Grèce, s'opposant à leur conquête, achevée par la destruction de la ville de Corinthe [5].

1. An 390 avant J.-C., 364 de Rome. 2. An 170 avant J.-C., 584 de Rome. 3. An 280 avant J.-C., 474 de Rome. 4. Ans 218 à 203 av. J.-C., 536 à 551 de Rome. 5. An 146 av. J.-C., 608 de Rome.

Des Gaulois d'Asie, les Galates, avaient été presque les seuls soldats de l'armée d'Antiochus, roi de Syrie, combattant contre Rome ; et seuls, ils avaient su mourir en braves [1]. Et quand un roi du Pont, Mithridate le Grand, conçut le hardi projet d'arrêter les Romains, de sauver l'Asie et de reporter en Italie le fléau de la guerre, ce fut sur des Gaulois qu'il compta : leur nation lui fournit ses plus vaillantes troupes : et des bouches gauloises furent, pour ainsi dire, les dernières à pousser fortement sur cette terre le cri de liberté et de guerre aux Romains.

En Gaule, le même cri retentit avec plus de force encore.

Ces considérations diverses donnent une même conclusion : elles tendent à établir que les Romains ne durent pas avoir d'influence sur la pensée des Gaulois, en ce temps-là.

Et cette conclusion, facile à tirer logiquement, en principe, est démontrée, en fait, par l'histoire. La Gaule, qui proclama si bien son esprit national et son unité par l'unanimité de sa résistance, en cette guerre dont Vercingétorix fut le dernier et le plus brillant héros, ne fut pas moins unanime pour résister à l'envahissement intellectuel de ces étrangers. Les esprits ne plièrent pas, tandis que les courages et les corps étaient inflexibles.

Cependant, en la partie de la Gaule méridionale dont les Romains firent une province, dès l'année 121 avant J.-C., et dans laquelle ils envoyèrent successivement des colonies, gouvernées par leurs magistrats, suivant leurs lois, ils construisirent des temples et instituèrent le culte de leurs Dieux, ils bâtirent des palais et installèrent ce qui était leurs bureaux d'administration, ils élevèrent des maisons d'école et en organisèrent l'enseignement [2], ils se firent et s'arrangèrent des maisons où ils vécurent selon leurs mœurs. C'était un spectacle qui se rapprochait, en certains points, de celui que, depuis long-temps déjà, les Grecs-Phocéens étalaient en ces mêmes lieux. Mais les Romains y ajoutèrent, en le modifiant : ils l'agrandirent et l'étendirent : surtout ils le firent plus imposant. Alors ce n'était plus, comme à l'époque de la fondation de Massilie

1. Ans 190, 189 av. J.-C.

2. V. aux Addit. et Eclaircis., le n° xxx : *Sur les Écoles romaines en Gaule.*

par les Grecs-Asiatiques, une petite colonie qui venait, avec sa composition de commerçants et d'industriels, de fugitifs, de pirates proscrits, tous enfants d'une patrie qui n'existait plus, magnifiques et riches peut-être en leur passé, mais pauvres et humbles dans le présent, et paraissant désormais sans avenir. Au contraire, en ces Romains, la Gaule voyait les représentants officiels de ceux qui voulaient être les maitres du monde et qui l'étaient déjà en partie; les agents de la plus grande puissance qui existât en Europe et en Asie.

Or la puissance ne commande pas seulement l'obéissance; elle impose encore le respect, elle ravit l'admiration, elle est pleine d'entrainements et de séductions : entrainements et séductions sincères et de bonne foi, indépendamment de tout ce qui les simule et devient un calcul d'intérêt.

De ces causes, il dut advenir et il advint, en effet, que la pensée romaine, exprimée dans ces temples par le culte, dans ces prétoires par l'administration, dans ces écoles par l'enseignement, dans ces maisons par toute la vie, se fit un certain nombre de sectateurs chez le peuple gaulois de la Province, dans les lieux voisins, et même assez loin. Ce titre d'*amis et alliés du peuple romain* que les habitants de Bibracte recherchèrent, avec toute la confédération des Edues, et que le Sénat leur décerna, supposait des sympathies, au moins en quelques-uns. Les neuf cents qui, dans un jour de vengeance, obtinrent la grace du vainqueur, à la prière de Craton, étaient comme lui des *romano-philes*, φιλορωμαιος dit l'écrivain Diodore de Sicile [1]. Trog reçut le droit de citoyen romain et le surnom de Pompée, en récompense de son dévouement

1. Le Consul faisait vendre aux enchères toute une population, lorsqu'un des captifs sortit de la foule et s'approchant de lui : « J'attendais de toi, dit-il, et » j'avais mérité une tout autre récompense ; moi, qui non-seulement ai servi » les Romains, mais qui ai souffert à cause d'eux : car le zèle que j'ai déployé » pour votre triomphe m'a attiré de la part de mes compatriotes bien des outra» ges et bien des dangers. » Cet homme se nommait Craton. Le consul ordonna que ses liens fussent rompus : il lui rendit son patrimoine et sa famille, esclave comme lui. Il fit plus : il lui permit de délivrer à son choix plusieurs de ses compagnons d'infortune. Craton en désigna neuf cents. Diod., l. xxxiv. D. Bouq., t. i, p. 318.

à la cause romaine [1]. Cabur n'obtint pas ce même droit de citoyen romain, sans entraînement vers Rome ; son fils Procill méritait au même titre la confiance de César [2]. Même parmi les Druides, quelques-uns parurent disposés à se *romaniser*, comme Divitiac, un autre ami de César, qui avait eu des rapports avec Cicéron [3].

Ainsi, quoiqu'ils fussent sans influence sur la pensée générale de la nation gauloise, prise en masse, les Romains n'en agirent pas moins sur elle, en quelques lieux, dans quelques individus. Et cette action semblait se préparer à devenir de jour en jour plus grande. Mais on ne peut pas en apprécier les effets en détail ; et en dehors de ces généralités, on ne trouve rien de plus à en dire.

—

En ces mêmes années et par d'autres causes, la Sagesse druidique paraît non-seulement avoir cessé de se développer et de grandir, mais s'être considérablement amoindrie, connaissant les jours de décadence. Il n'en exista plus de sublimes auteurs, ni d'habiles interprètes, ni de docteurs ou de maîtres éminents ; la tradition même s'en perdait ; on ne la savait plus, on ne l'enseignait plus. Ceux qui en étaient encore les amis et qui voulaient s'en instruire étaient obligés d'aller à l'étranger, au-delà de la mer, en entendre les leçons dans les colléges et les sanctuaires de la Grande-Bretagne. César l'affirme positivement [4].

La Littérature ou la poésie éprouva le sort de la Sagesse. Les Bardes n'étaient plus des chantres divins, saintement inspirés du ciel, revêtus d'un caractère auguste, pour être écoutés avec un

1. Trog, en latin Trog-us, surnommé Pompeius, fut l'aïeul paternel de l'historien connu sous le nom de Trogue-Pompée.

2. Cabur, avec la terminaison latine, Cabur-us, avait été fait citoyen romain par Caïus Valerius Flaccus, dont il avait pris le nom. Son fils, Procill, se nommait de même Caïus Valerius Procill-us : il était de la tribu des Helviens ou habitants du Vivarais : il avait un frère, nommé Donataur-us, qui était comme lui romanophile. Cæs., Comm. l. I, c. 19, 47 ; l. VII, c. 65. Hist. litt. de la France, par les RR. PP. Bénédictins, t. I, p. 97. Hist. génér. du Languedoc, l. II, § 55, 73, 75.

3. Cicer. de Divin., l. I, c. 3. Cæsar, Comment. l. I. Hist. litt. id., p. 96.

4. Comment. l. VI, c. 13 : ci-dessus, p. 217, n. 2.

religieux respect. Ils tombaient bien plus souvent au rôle de parasites et de salariés des grands et des riches.

Un écrivain grec, qui voyagea dans la Gaule de ce temps, raconte qu'un jour l'un d'eux arriva trop tard au festin donné par le tiern ou roi d'Arvernie. Désolé, il se mit à chanter une complainte improvisée, en suivant le tiern qui s'en allait sur son char. Celui-ci, pour le consoler, lui jeta quelques pièces de monnaie. Le Barde les ayant ramassées improvisa aussitôt un autre chant d'allégresse: « O roi, s'écriait-il, les sillons que ton char trace sur la terre » produisent l'or et les bienfaits. » Beaucoup de Bardes lui ressemblaient [1].

A ce double amoindrissement de la sagesse et de la poésie, dans le corps des Druides, correspondit l'affaiblissement de leur Puissance politique. Alors ils n'exercèrent pas, comme à quelqu'une des époques antérieures, peut-être, une véritable souveraineté absolue: les rois, c'est-a-dire les tiern, les brenn ou plus généralement les markis, dont les familles fournissaient les brenn et les tiern, ne furent pas réduits au seul rôle de serviteurs des prêtres, comme on a pu le dire en parlant d'autres temps sans doute [2]. Le gouvernement de la Gaule n'était pas exclusivement sacerdotal ; les Druides, formant un clergé, avaient dû partager au moins le pouvoir avec les Markis (en latin *Equites*), formant une noblesse. Employant des mots plus modernes, la théocratie s'était mêlée d'aristocratie.

Non-seulement le gouvernement ou la Puissance politique était ainsi aux mains des Druides et des *Equites* (Markis), ainsi que César le dit en termes exprès; mais les faits qu'il rapporte prouvent, mieux que des paroles, que le Peuple, surtout le Peuple des villes, entrait pour quelque part dans l'administration des affaires publiques. Employant encore notre langage moderne, il y avait une démocratie qui s'agitait et formait un troisième état ou corps considérable. Des luttes s'établissaient fréquemment entre des Markis, pour savoir quel serait le chef de ce parti, qui ne voulait quel-

1. Posidonius ap. Athen., l. IV, c. 13; l. VI, c. 11. D. Bouq., t. I, p. 705.
2. Ci-dessus, p. 178.

quefois écouter que des hommes sortis de ses propres rangs. Souvent aussi les deux partis ou les deux corps des Druides et des Markis-*Equites* (le clergé et la noblesse), dans leurs luttes l'un contre l'autre, tâchaient d'avoir pour auxiliaire ce parti populaire ou le corps du Peuple : d'autres fois, ils se réunissaient contre lui, pour l'opprimer.

C'était un temps d'agitations politiques, au milieu desquelles les anciennes institutions et les lois, soit lois-*mores*, soit même coutumes écrites peut-être, se modifiaient de diverses manières, dont le caractère général était la diminution de la Puissance des Druides, au profit de celle des Markis-*Equites*, qui s'était raffermie, et au profit de celle du Peuple, qui se montrait et voulait grandir [1].

Parmi les causes de cet état de choses, il y en avait peut-être d'externes. L'invasion des seconds Kimmris, hommes de guerre, spécialement, aimant l'épée et fesant le plus grand cas de ceux qui la maniaient le mieux, pouvait avoir donné plus d'importance aux chefs militaires, qui ne se seraient plus contentés d'un rôle trop subordonné. Cette noblesse d'épée, d'alors, aurait refusé d'être la servante du sacerdoce. L'esprit militaire, de plus en plus excité par l'arrivée et la menace d'autres envahisseurs trans-rhénans et par la présence des Romains, pouvait avoir concouru au même résultat.

Une cause interne, très-influente, devait avoir été l'enrichissement du peuple des villes par l'industrie et le commerce. Nous avons la preuve que ces deux branches de la vie sociale s'étaient beaucoup développées : et il était assez naturel que des hommes, devenus riches, ne consentissent pas à être toujours comptés pour rien, sans jouir d'aucune considération, sans être admis à rien faire, sans jamais avoir le courage de rien essayer ; presque réduits au rôle d'esclave et s'y résignant à perpétuité, tels que César les représente [2].

1. V. aux Addit. et Eclaircis., nº XXXI : *Sur l'État politique de la Gaule, à l'époque de César.*

2. *Plebs pene servorum habetur loco, quæ per se nihil audet et nulli adhibetur consilio.* Comment. l. VI, c. 13.

Une autre cause interne, non moins influente, pouvait avoir été l'amoindrissement même de la Sagesse druidique et par suite la déconsidération du corps en ses divers ordres de Bardes, de Vates et de Druides proprement dits. Ce sacerdoce, qui ne régnait plus par l'intelligence ou par l'esprit, perdait par là même son pouvoir spirituel ; et, par suite, son pouvoir temporel était ébranlé dans sa base ou tari dans sa véritable source, la plus élevée et la plus pure.

D'autres causes pourraient être assignées et conjecturées plus ou moins probablement.

Mais quelles qu'elles aient été, le fait lui-même est certain.

Cet état de la Gaule, politiquement, philosophiquement, est attesté par l'histoire : et c'est le spectacle que notre pays offrit aux Romains, quand César y commanda leurs armées et qu'ils le soumirent à leur domination, dans l'année qui marque le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne.

Alors la première période, philosophique et politique, de l'histoire de la Gaule fut terminée ; période *gauloise :* la seconde commença ; période *gallo-romaine.*

CHAPITRE XXIV ET DERNIER.

Résumé de l'Histoire de la Philosophie en France, durant la première période.

Nous nous proposons, en ce dernier chapitre, de terminer ou de clore ces études sur l'Histoire de la Philosophie en France, durant la première période, en fesant un retour et en présentant quelques considérations sur les parties dont elle se compose.

I.

Les commencements de notre Gaule sont pleins d'obscurités. On peut dire que c'est un abime historique, sur la face duquel s'étendent d'épaisses ténèbres : *tenebrœ super faciem abyssi.* La loi universelle des origines n'a point d'exception ici. Les premiers habitants de notre terre subissent le même sort que ceux de l'Italie, de la Grèce, et d'autres pays, au nom le plus fameux.

Le problème, qu'on trouve en ces commencements, est double ; *ethnologique* et *psychologique.* A défaut de certitude, il faut se contenter de probabilités.

Pour les anciens, la question *ethnologique* se posait d'abord en ces termes : « Les Pères de la nation gauloise furent-ils autochthones ou étrangers? » On ajoutait : « Autochthones, comment s'est opérée leur génération? Etrangers, d'où, par où, quand sont-ils venus? » Cette même question est encore posée ainsi par quelques modernes.

Mais la plupart éloignent absolument l'autochthonie : et toutes les branches de la science se réunissent pour leur donner des preuves irrécusables.

Nos Pères étaient incontestablement des étrangers, venus d'ailleurs en notre Gaule [1].

A la demande, « D'où venaient-ils? » la réponse est à peu près unanime : Des pays lointains vers l'Orient ou de l'Asie.

Mais on est moins d'accord sur la partie de cette terre qui fut leur point de départ. Peut-être faut-il reconnaître qu'il y en eût plusieurs : car la Gaule dut recevoir successivement un grand nombre de ces émigrés de l'Orient, providentiellement poussés vers l'Occident, pour y habiter et le peupler; *crescere et multiplicari :* certains peuvent avoir eu des points de départ différents.

On s'accorde bien davantage pour admettre que l'une au moins de ces bandes, la plus considérable peut-être, la plus féconde et la plus heureuse certainement, arriva de la région asiatique, voisine des lieux jadis célèbres sous le nom d'Arie et considérés comme la première patrie des grandes nations, indienne et persane. Les branches de la science se réunissent encore pour donner à cette opinion la plus haute probabilité.

Les étrangers, qui furent nos vrais Pères, appartenaient à cette famille de peuples.

A la demande, « Par où vinrent-ils ? » la réponse la plus probable marque leur route, sur la carte géographique, comme d'étape en étape, par les bords de la mer Caspienne, par le pays entre cette mer et le Pont-Euxin, au nord des montagnes qui le séparent de la moyenne Asie, par les bords du Pont-Euxin, et par la vallée du Danube, jusqu'au Rhin, qu'ils franchirent. Ce fut leur grande voie, dont quelques-uns purent toutefois s'éloigner en divers points.

Ces premiers de nos vrais Pères découvrirent et firent le chemin que bien d'autres suivirent et refirent après eux, d'une extrémité du monde à l'autre.

1. Il convient peut-être de faire observer ici que le mot *gall*, *gald*, *gal*, en langue celtique, a aussi le sens d'étranger : c'est, en ce cas, l'équivalent du mot πελασγος, de πελας, celui qui vient de loin. Les Galls, Gâls auraient été à la Gaule, de nom comme de fait, ce que les Pélasges étaient à la Grèce.

Quant aux époques où, soit les premières, soit les plus importantes de ces émigrations vers notre terre eurent lieu, nous n'avons point d'autres probabilités que celles qui se tirent de la chronologie générale.

Chronologie et Géographie, deux yeux de l'Histoire suivant Bacon, nous font également défaut ici pour bien distinguer les objets.

II.

La question *psychologique* est elle-même double ou se compose de deux parties principales. La première est une question d'*origine;* la seconde, d'*état*.

La question d'Etat se pose en ces termes : « Quelles étaient les » pensées philosophiques (religieuses, morales, politiques) des » plus anciens habitants de la Gaule? » ou « De quelles manières » se représentaient-ils les Choses divines et humaines? » ou encore « Qu'est-ce qu'ils pensaient de Dieu et de l'Homme? » Ces formules sont équivalentes.

La formule de l'autre question est celle-ci : « D'où venaient les » pensées philosophiques, en la Gaule primitive? » ou simplement « Quelle en était l'origine? » Question importante : car si l'Origine des idées est justement recherchée avec tant de soins dans l'étude de l'intelligence individuelle, elle ne doit pas l'être moins en celle des intelligences collectives ou des peuples, par tous ceux qui s'occupent de l'esprit humain.

(*Question d'origine.*) A la demande, « D'où venaient les pensées » philosophiques de nos Pères? » trois réponses sont possibles : on peut indiquer les *traditions nationales*, les *conceptions individuelles*, les *enseignements étrangers*.

Mais aucune de ces origines ne doit être assignée exclusivement. Nos Pères puisèrent véritablement à ces trois sources, quoique à des degrés différents, impossibles à déterminer avec certitude. Il faut savoir se contenter encore de probabilités et de vraisemblances.

Sur les *traditions nationales* une distinction est à faire.

Quel qu'ait été l'état des connaissances relatives à Dieu et à l'Homme, en la partie de la terre asiatique qui fut le berceau de nos ancêtres, le plus grand nombre d'entre eux n'en emporta certainement que les pensées les plus vagues et les plus grossières. Le moment du départ fut Babel, c'est-à-dire confusion. L'intelligence de ces bandes émigrantes était confuse comme leur multitude.

Même ces pensées grossières et vagues s'altérèrent et se dispersèrent encore sous la double action destructive du temps et du voyage, pendant tant d'années, à travers tant de lieux. L'intelligence de ces bandes de Celtes n'errait pas moins que leurs corps dans le désert des steppes immenses et dans les infinis détours du chemin.

Quand elles parvinrent, enfin, à l'extrémité de l'Occident, en la Gaule, elles s'y trouvèrent telles qu'elles avaient été faites à la fois par leur origine et par les influences de toute leur vie. C'était une décadence qui n'avait été précédée d'aucune véritable grandeur. En l'intelligence de cette multitude, les Traditions nationales n'étaient que des ruines, dont plusieurs avaient péri ou menaçaient de périr.

Mais cet état n'était pas universel : il avait ses exceptions.

Au moment du départ, une minorité d'élite, au moins relativement, composée des hommes et des familles qui étaient les chefs de l'émigration, se distinguait de la multitude. Tels, aux jours de l'exode ou de la sortie d'Egypte, quand la masse du peuple hébreu méritait le titre de « Tête dure, *populus duræ cervicis*, » Moïse et ses collègues ne lui ressemblaient pas. Ces hommes-là ne quittèrent vraiment la patrie qu'en emportant quelques images de ses plus grands dieux ou quelques-uns de ses vases les plus riches, c'est-à-dire une partie de ses meilleures et principales pensées. Ainsi le vieil Anchise ne s'en allait pas sans les pénates de Troie, et la grande-prêtresse de Phocée portait à Massilie la statue d'Artémis.

Dans les longues années et parmi les nombreux accidents du voyage, les descendants de ces mêmes hommes ou leurs sembla-

bles, se succédant de génération en génération, gardèrent en leur sein, comme en une arche consacrée, le dépôt de ces pensées traditionnelles. Avec eux les tribus celtiques avaient leurs hommes et leurs familles ressemblant, par quelques points, aux personnages de la plus vieille histoire hébraïque ; Noé conservant les traditions de Seth, Abraham celles de Sem, au milieu de l'oubli général. Tels encore les Lévites se souvenaient du Dieu de leurs pères ; tandis que le peuple hébreu l'oubliait, pour se livrer au culte matériel du Veau d'or.

Arrivée et établie en Gaule, cette race d'hommes continua l'œuvre et le rôle de conservateurs de traditions. On pourrait dire qu'en cette nouvelle patrie, ils plantèrent et firent vivre l'arbre du passé, pieusement entretenu par le culte de leurs souvenirs ; ou même qu'ils firent transmigrer l'âme des ancêtres en ce nouveau corps de nation. Sans employer aucune figure, cette minorité — minorité d'élite, nous le répétons, — fut l'agent de la transmission des pensées de la patrie, en Asie, aux fils des émigrés en Europe. Elle fut l'organe ou la voix des Traditions nationales.

Mais combien cette voix elle-même ne dut-elle pas être souvent infidèle, comme celle des échos !

Sur les *conceptions individuelles*, il importe de faire une distinction du même genre.

Soit dans toute la durée du voyage, soit après être arrivée et après s'être établie en Gaule, l'immense majorité de nos pères, fatalement absorbée par les soins du corps et profondément enfoncée dans le matérialisme de fait ou pratique, fut grandement impuissante pour toutes les Conceptions d'un ordre tant soit peu élevé au-dessus du niveau le plus bas. Comment des hommes qui, dans leur faiblesse par décadence, n'avaient presque rien su garder, pas même le souvenir des traditions, seraient-ils devenus assez forts pour faire des conquêtes intellectuelles, par leurs Conceptions propres, dans la voie des découvertes progressives ?

Au contraire, les conservateurs et les propagateurs des pensées traditionnelles étaient naturellement amenés et préparés à les

commenter, à les expliquer, même à leur faire subir des modifications et des transformations. Par là, ils joignaient leurs propres pensées aux pensées d'autrefois, ce qu'ils acquéraient par eux-mêmes à ce qu'ils avaient reçu des autres. C'était l'alliance des deux esprits de conservation et de perfectionnement.

Ces Conceptions individuelles, en se propageant, devinrent pour un grand nombre et pour tous la source de nombreuses pensées. Le principe de ce développement est évident.

Entre les hommes ayant de tels caractères en Gaule et d'autres hommes leurs pareils au-dehors, existèrent peut-être des rapports d'espèce diverse, mais tendant tous à quelque communication de pensées : peut-être, malgré la distance, tout lien n'était-il pas entièrement brisé entre la colonie d'Europe et la mère-patrie d'Asie, éclairée de plus de lumières ; ou du moins correspondait-on avec quelqu'un des lieux qui recevaient plus de rayons de cet Orient, parce qu'ils en étaient moins éloignés : peut-être des liens semblables unissaient-ils encore à d'autres pays. Par suite quelque idée de ce qui s'y passait, touchant la connaissance des Choses divines et humaines, pouvait en arriver jusqu'à notre terre, soit par des récits de voyageurs, pélerins de la science, allant la chercher en ces contrées, soit par des habitants de ces contrées même, arrivant comme de sublimes missionnaires, pour enseigner des doctrines plus hautes.

Si rien ici n'est certain, rien non plus n'est improbable. En tout cas, un tel *enseignement étranger* fut une source incontestable de nouvelles pensées.

Ainsi les commencements de la pensée philosophique en notre Gaule sont loin d'avoir été simples, quant à l'Origine : au contraire, tout y fut composé ou compliqué. Cette complication contribue à en rendre encore l'histoire plus difficile : on ne sait quelle part attribuer à chacune de ces sources d'idées.

Toutefois, il paraît bien que l'Enseignement étranger fut la source la moins féconde : la Tradition nationale le fut davantage ; mais elle-même le devint moins que la Conception individuelle.

III.

Ce que les antiques récits d'Eirin (l'Irlande) nous disent sur Neimheid et sa famille et sur leur rôle au sein des tribus gaéliques, ce que les antiques récits de Prydain (la Grande-Bretagne) nous disent sur Hu-Cadarn et sa famille et sur le rôle qu'ils jouèrent au sein des tribus kimmriques doit s'entendre , en la partie fondamentale, de personnages semblables au sein des tribus galliques ou de notre Gaule. Les grands traits historiques furent les mêmes chez ces peuples frères. Il convient d'appliquer le vers du poète : *Facies non omnibus una , Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.*

En face de ces Némèdes de la Gaule s'élevèrent aussi des antagonistes ou Bartolams.

Les uns et les autres , Némèdes et Bartolams, eurent chacun leur caractère général, qui fut invariable ; mais les nuances particulières s'en montrèrent changeantes et diverses , selon les temps et les lieux.

Les premiers Bartolams furent tous les hommes sortis grossiers et bruts de leur patrie d'Orient, et rendus chaque jour plus grossiers et plus abrutis par les habitudes de leur vie de nomades, pasteurs et chasseurs. Les Némèdes correspondants furent les hommes sortis de cette même patrie avec des traits de supériorité relative, plus polis ou moins grossiers , moins bruts ou plus civilisés, par leurs lumières et leurs vertus, luttant contre l'ignorance et le vice, voulant conserver et défendre un passé meilleur contre les tendances et les envahissements d'un présent mauvais.

Les Bartolams furent ensuite les hommes qui, dans toutes les circonstances, s'attachèrent aveuglément à certaines traditions, ne voulant pas les comprendre, ni qu'on les fît comprendre, s'en tenant à *la lettre qui tue*. Les Némèdes furent ceux qui expliquèrent ces mêmes traditions suivant *l'esprit qui vivifie*.

Les Bartolams furent tous ceux qui, à divers moments, se cramponnèrent à certaines habitudes de pensées et d'actions, s'y asservissant et prétendant y asservir les autres , à la fois esclaves

et tyrans de la coutume; tels qu'après les chasseurs repoussant la vie pastorale, furent les pasteurs repoussant la vie agricole; puis les agriculteurs repoussant les arts industriels; etc.: tous, partout et toujours, repoussant tout changement de pensées. Les Némèdes, au contraire, proposaient et tâchaient d'introduire, aux mêmes époques, des réformes et des innovations qu'ils jugeaient heureuses.

Les Némèdes furent successivement conservateurs des pensées traditionnelles, commentateurs ou élucidateurs de ces mêmes pensées, modificateurs et transformateurs, dans les limites données par chaque époque. Les Bartolams résistèrent constamment à leur action.

Cette lutte fut longue et acharnée, après l'arrivée en Gaule, comme avant; dans notre terre en deçà de l'Océan, comme en l'île d'Irlande au-delà.

Si l'histoire a dit qu'en la Gaule, les mœurs générales des premières époques touchaient à la *sauvagerie* [1], c'est qu'alors de nombreux Bartolams n'avaient point cessé leur opposition la plus farouche aux Némèdes.

Si l'histoire a insinué qu'en ces mêmes jours du commencement, certaines intelligences, en plusieurs lieux de la Gaule, purent être absolument vides de toute pensée spirituelle [2], c'est qu'elles avaient été complètement envahies et subjuguées par le matérialisme des Bartolams.

Quand cet état de choses se modifia et s'améliora, ce fut l'effet de l'influence des Némèdes, c'est-à-dire de ceux qui en avaient le caractère et le rôle; *enfants de l'esprit* gagnant quelque victoire sur les *enfants de la chair.* L'ancienne Gaule, avec ses pensées religieuses, morales et politiques, se montre comme leur œuvre.

Plusieurs fois des bandes de farouches envahisseurs, arrivant les uns après les autres, furent les auxiliaires de la barbarie en

1. Chap. prélim., p. 5, II.
2. Chap. II, p. 31.

Gaule : l'armée de ces Enfants de la chair ou Bartolams trouvait en eux des renforts.

Les Enfants de l'esprit ou Némèdes purent avoir aussi des auxiliaires de civilisation en des hommes venus d'autres contrées ; envoyés ou *anges de lumière* contre les *anges de ténèbres*. Leurs voix réunies, suivant les circonstances, rappelaient au souvenir de ce qu'on oubliait, ou rendaient plus vives les pensées qu'on avait, ou, par des enseignements nouveaux, apprenaient ce qu'on ne savait pas : *carmina non prius audita*.

IV.

(*Question d'état.*) Ce qu'étaient les pensées philosophiques de l'ancienne Gaule, au moins en leur caractère le plus général, pourrait se déduire logiquement de considérations *a priori*.

En effet, nos Pères, les habitants de cette Gaule, appartenaient à la même famille ethnologique que les populations primitives de la Grèce et de l'Italie. Ils avaient le berceau de leur nation ou leur mère-patrie vers les mêmes lieux, en Orient, dans le voisinage de la célèbre Arie. Ils en émigrèrent, en se dirigeant à l'Occident, vers l'Europe, et peut-être en suivant le même chemin dans une grande partie du voyage [1]. Plusieurs traits de leur ancienne histoire se ressemblent. Enfin leurs vieilles langues sont de la même famille.

Il serait donc naturel de conclure *a priori* que les pensées de la Gaule, en leur système ou caractère général, ressemblaient à celles de ces autres anciens peuples plus célèbres.

L'histoire confirme, en fait, cette conclusion du raisonnement.

Les anciens Gàls et les vieux Pélasges grecs, d'abord, se montrent, en cette histoire, vraiment frères par la pensée.

Les uns et les autres étaient profondément religieux : ils concevaient partout des rapports entre les choses qui se voient ou

1. Voir au no IV des Additions et Eclaircissements.

visibles et celles qui ne se voient pas ou invisibles; rapports en vertu desquels les premières sont unies ou liées aux secondes (*ligantur*, *re-ligantur*, *re-ligio*) : un monde de l'invisible, du divin, sur-naturel, sur-humain, leur apparaissait ou se révélait à leur intelligence, comme enveloppant et pénétrant en tous les sens le monde naturel, humain, visible, soumis à l'autre : à leurs yeux, chaque chose avait du divin, du dieu, son Dieu ; elle était Dieu ou un dieu.

Si, pour désigner et appeler ou invoquer ces divins, les Gâls n'eurent d'abord aucun nom, comme les Pélasges [1], en la suite ces noms devinrent nombreux : et des divinités furent adorées dans toutes les parties du monde, en tous les éléments, dans toutes les parties et les puissances de la vie, sous toutes les formes et à tous les degrés.

Comme les monts de la Thessalie et les chênes de Dodone étaient saints en Grèce, des chênes et des monts l'étaient dans la Gaule [2] : dans l'un et l'autre pays étaient des lieux consacrés, où se gardaient dévotement d'antiques pierres et des troncs séculaires, fréquemment visités par de pieux pélerins [3]. Là et partout des fêtes

1. Chap. II, p. 34. Hérodote, II, 52, dit : « Au commencement les Pélasges se » contentaient d'invoquer des dieux... Ils ne donnaient à aucun d'eux, ni surnom, » ni nom quelconque, car ils n'en connaissaient point. »

2. Comme Dodone avait ses chênes, Athènes avait ses oliviers, Délos ses palmiers, etc. Le mont Olympe, en Thessalie, était aux Pélasges ce que le Mérou était aux Indiens, l'Albordi aux Persans, le Gothard et d'autres aux Gâls. Dans la suite les Grecs, même les plus éclairés, conservaient une prédilection pour les lieux hauts dans l'accomplissement des cérémonies religieuses. Xenoph., Mem. III.

3. En Grèce, on adora long-temps les corps naturels eux-mêmes, tels qu'ils étaient, c'est-à-dire bruts ou grossiers : puis ils furent quelque peu façonnés par la main de l'homme. Très-souvent on croyait que ces objets étaient tombés du ciel sur la terre : de ce genre étaient les bétyles et d'autres pierres sacrées. En des temps postérieurs, dans presque tous les temples les plus vénérés de la Grèce, on conservait quelque idole de bois ou de pierre, dont le travail grossier attestait la haute antiquité, que l'on croyait avoir été envoyée par Jupiter. Il y avait de ces idoles en osier, comme les statues mentionnées en la Gaule (ci-dessus, p. 92 et n. 1) : l'une d'elles était celle de Junon à Sparte (Pausanias, III, 14. Creuzer-G., t. II, p. 1293). Les constructions dites tantôt pélasgiques, tantôt cyclopéennes, rappellent certains monuments dits druidiques.

de la nature se célébraient en grande pompe, avec des prières et des sacrifices, ayant leurs ministres, prêtres et prêtresses, qui formaient de saintes familles. Les Selles de Dodone correspondaient aux Némèdes de la Gaule, etc.

La Religion des deux peuples pourrait être désignée par le nom de *naturalisme*. Comme elle consistait essentiellement à reconnaître dans la nature ou le monde un universel *divin, partout* vivant et répandu, θειον παντως, on lui donnerait bien le surnom de *pan-théistique;* mais comme *les divins* étaient distincts les uns des autres, *très-nombreux*, θεος πολυς, c'était aussi un véritable *poly-théisme*.

Entre le Naturalisme de la Gaule et celui de la Grèce apparurent toutefois, avec le temps, de grandes différences, associées à d'autres.

Les pierres brutes et les troncs grossiers, images des divinités chez les Pélasges, devinrent chez les Hellènes d'admirables statues, façonnées sur le type de la beauté humaine. Les Gâls, au contraire, restèrent fidèles au type antique, perpétuellement étrangers à l'art.

Les divins répandus dans le monde furent imaginés aussi, en Grèce, sur le type de la personne humaine, élevée à son plus haut degré de perfection. L'idée dans l'esprit fut en harmonie avec le symbole dans la statue, l'une et l'autre donnant aux dieux la forme humaine ou se fesant anthropomorphique. Les poètes qui chantaient ces dieux rivalisèrent avec les artistes qui les figuraient : le culte se composa de poésie et d'art : la religion se fit à l'image du culte : la pensée des sages même accepta la forme donnée par la religion. En la Gaule, au contraire, sans se dérober entièrement à cette tendance de notre intelligence, on s'y laissa moins entrainer : les dieux furent moins hommes, le ciel descendit moins sur la terre, le Grand-Divin resta plus solitaire en son incommunicable grandeur, aucune créature humaine ne s'élevant jamais jusqu'à lui.

Pour les Grecs, la nature vivante et animée fut la sœur de l'homme, sa compagne bienveillante, une amie toujours souriant

et l'appelant à s'épancher en elle, par une douce sympathie, au sein de la vie facile et heureuse. Non moins vivante ni moins animée pour les Gâls, cette même nature parut leur inspirer des pensées plus sérieuses ; elle les portait à la mélancolie plus qu'à la gaité ; ses charmes étaient magiques, du genre de ceux qu'en beaucoup de circonstances, il faut craindre autant et même plus qu'aimer.

Ces différences, qui se développèrent et se montrèrent évidentes en la suite des siècles, avaient sans doute leur principe dès le commencement. Par là se distinguèrent les deux Naturalismes de la Grèce et de la Gaule.

Les anciens habitants de l'Italie, autres Pélasges ressemblant par une foule de points à ceux de la Grèce, quoiqu'ils en différàssent par plusieurs, étaient aussi d'autres frères de la Gaule.

S'il est vrai qu'ils eurent d'abord un sentiment plus vif et une conception plus profonde de l'infini [1], leur Naturalisme ne s'en rapprocha que davantage de celui des Gâls.

V.

On pourrait dire encore *a priori* que les pensées philosophiques des Gâls ressemblèrent à celles des peuples de l'Asie, leurs parents, par la triple communauté de la race, du berceau primitif et de la langue. Les traditions, qui furent la première source des idées de ces populations anciennes de la Gaule, devaient les rattacher aux anciennes populations de l'Inde et de la Perse. Comment le titre d'Indo-Européens, qui leur est donné par la science moderne, ne serait-il qu'un vain titre ? Réel, comment n'aurait-il pas produit ses effets ?

1. « On croit reconnaître chez eux, dans les premiers temps, un sentiment de » l'infini à la fois plus pur et plus profond qu'on ne le remarque dans la suite. » Creuzer-G., t. I, p. 85. Cela expliquerait peut-être la remarque faite par D. Martin, que les Gaulois « s'attachèrent plutôt aux anciens dogmes des Romains qu'à » ceux qui avaient cours lors du mélange qu'ils firent de leurs pensées avec » celles des vainqueurs. » Relig. des Gaul., t. II, p. 11.

Mais, d'un autre côté, cette parenté fut si éloignée peut-être ; quoique certaine, elle date d'une époque où tout était si peu arrêté, si peu avancé peut-être, soit dans le fond, soit dans la forme ; et tant de causes purent en combattre les effets, qu'il serait bien téméraire de vouloir en tirer beaucoup de conclusions. Les antiquités de l'Inde et de la Perse ne sont pas elles-mêmes sans obscurités.

Toutefois il est certain que plus l'histoire dissipe ces ténèbres, plus elle montre un grand nombre de pensées de ces divers peuples reposant sur une même base fondamentale, ou se composant des mêmes éléments et présentant ensemble certains types généraux, dont les modifications s'expliqueraient par les circonstances des temps, des lieux, des situations, et par toutes celles qui influent sur le génie des peuples, si nous les connaissions.

Nos Pères ne furent pas moins les frères des Indiens et des Persans que ceux des anciens Grecs et des vieux ancêtres des Romains. Tous ensemble, ils avaient spécialement un air de famille dans leurs pensées religieuses les plus profondes : c'était toujours une Conception naturaliste de l'universel divin.

VI.

Occupée de ce divin qu'elle concevait répandu par tout l'univers, la pensée gauloise en fit l'objet d'une double opération, successive et alternative. Tantôt elle le divisait et par là elle le multipliait, de manière à créer d'innombrables divinités : tantôt elle le réunissait et le simplifiait, défaisant les mêmes divinités ou en réduisant le nombre. En un moment, elle détachait d'une seule divinité plusieurs attributs, pour les personnifier et en faire autant de divinités spéciales et distinctes : en un autre moment, elle prenait plusieurs de ces divinités, et, les dépouillant de leur caractère de personnes qu'elle ne considérait plus que comme des abstractions, elle les fondait en une seule divinité générale dont elles devenaient de simples attributs.

La loi universelle de la composition et de la décomposition, loi générale de la synthèse et de l'analyse en matière de religion,

s'appliquait ici et produisait ses effets en Gaule, comme partout[1]. C'est par là que le Grand-Un ou Universel-Divin, plus ou moins vaguement conçu dans une synthèse primitive, devint, dans une analyse plus ou moins distincte, une multitude de Divins plus petits ou morcelés : et ces êtres divins, produits d'autant plus nombreux de l'analyse que celle-ci pénétrait en plus de détails[2], furent ramenés vers l'unité, d'autant plus près du Grand-Être que la synthèse s'élevait à de plus hautes généralités.

Ce travail fut perpétuel et il explique toute cette histoire[3].

1. M. Creuzer dit très-bien : « Les religions primitives en général ont coutume » de séparer d'une divinité principale certaines propriétés, que tantôt elles per- » sonnifient à part, et que tantôt, au contraire, elles réunissent, après les avoir » séparées, pour les confondre de nouveau dans leur principe. » t. II, p. 131.

Un effet de cette loi se trouve, pour la partie touchant l'analyse, dès le commencement en la Gaule, ch. II. p. 24; et pour la partie touchant la synthèse, clairement exprimée en Phénicie, ch. V, p. 70.

2. Un exemple frappant de ces divinités créées par l'analyse qui pénètre dans les détails se trouve dans les *Dii nuptiales* des Romains. La déesse *Domiduca* conduisait la mariée à la demeure de son mari. *Domitia* l'y retenait. *Manturnus* entretenait en elle la volonté de rester près de son époux. *Virgo* lui enlevait sa ceinture. Puis *Subigus*, *Prema*, *Consevius* avaient leur rôle. Dans le même genre, la déesse *Alemona* veillait sur la formation du fœtus. *Ossilago* en formait les os. *Vitumnus* lui donnait la vie; *Sentinus*, le sentiment. *Nona* et *Decima* protégeaient le neuvième mois de la grossesse et le dixième, si la grossesse allait jusque-là. *Partula* et *Partunda* se présentaient pour opérer la délivrance de la mère. *Diespiter* aidait à mettre l'enfant au jour; la déesse *Candela* l'assistait. Les Gàls purent avoir des divinités équivalentes pour une foule de circonstances semblables, telles encore que *Peragenor*, dieu des voyages; *Iterduca*, déesse de la promenade; *Abeona*, du départ; *Adeona*, de l'arrivée; *Fatuus*, qui présidait aux *effata* ou paroles, *Edea*, au manger, *Potina*, au boire, etc.

Ces analyses détaillées, qui créaient des dieux présidant à tous les actes de la vie, sont remplacées dans le Christianisme par une vaste synthèse qui fait un seul Dieu, présidant aux mêmes actes, suivant les paroles de l'Apôtre : « Soit que » vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous parliez, et quelque autre » acte que vous accomplissiez, n'y faites point présider une foule de dieux, mais » le seul Dieu et Seigneur : *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis... omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine* » *Domini... omnia in gloriam Dei facite.* » (S. Paul.)

3. En expliquant par cette loi du travail intellectuel plusieurs points de l'histoire religieuse, il faut ne jamais perdre de vue la nature de la synthèse elle-

VII.

Au milieu de ce travail, la Gaule reçut incontestablement un grand nombre d'étrangers, les uns qu'on ne nomme pas, les autres qu'on nomme, tels que les Phéniciens d'abord, puis les Grecs-Rhodiens et les Grecs-Phocéens.

Entre eux tous, plusieurs lui furent certainement inutiles pour le développement des pensées philosophiques ; quelques-uns purent lui servir d'auxiliaires, à certains égards; mais aucun ne lui fut nécessaire. Nulle direction nouvelle ne fut imprimée à son intelligence, qui continua de suivre sa voie. La plupart des ressemblances qu'on signale entre les Gàls et ces autres peuples, quand elles sont réelles, attestent la communauté de nature et d'origine plutôt que des importations et des emprunts.

Cependant nous craindrions qu'il n'y eût de la témérité à dire, d'une manière absolue, que la Gaule ne tira rien que d'elle-même en ces matières, ou qu'elle vécut exclusivement de son propre fonds[1]. Mais, pour s'assimiler des éléments conformes à sa nature, on ne cesse pas d'être soi-même.

même, que l'on sait être tantôt antérieure et tantôt postérieure à l'analyse, dans l'intelligence humaine. Quand on rencontre une divinité à caractères généraux, il faut donc examiner si la généralisation est primitive, avant toute analyse, ou si elle est venue après : avant, tout est vague et confus : la distinction et la clarté n'apparaissent qu'après. Ceux qui ne se livrent pas à cet examen tombent nécessairement en de graves erreurs : ils prennent pour des vues profondes, étendues, larges, etc., ce qui n'est que la confusion d'une vue indécise et superficielle. Bien des antiquités doivent leur grandeur à cette illusion.

1. M. Renan, dans un article sur les races celtiques (Revue des Deux-Mondes, nº de février 1854, p. 475), dit : « Jamais famille humaine n'a vécu... plus pure » de tout mélange étranger... Elle a opposé une barrière infranchissable aux in- » fluences du dehors : elle a tout tiré d'elle-même et n'a vécu que de son propre » fonds. De là cette puissante individualité, cette haine de l'étranger qui, jusqu'à » nos jours, a formé le trait essentiel de ces peuples. » Il est vrai qu'il ne parle que des peuples celtiques actuels; 1º les Bretons bretonnans de France, 2º les habitants de la principauté de Galles et de la province de Cornouailles, 3º les Gaëls du nord de l'Ecosse, 4º les Irlandais.

VIII.

Outre ces étrangers, la Gaule reçut d'autres hommes qu'on désigne quelquefois par le même nom, mais qui étaient moins des étrangers que des frères du dehors : tels les Kimmris.

Ceux que l'on montre venant en Gaule, au commencement du sixième siècle avant l'ère chrétienne, n'étaient peut-être pas les premiers de leur nation qui s'avancèrent ainsi jusqu'à l'extrémité du continent d'Europe. Ils pouvaient suivre et représenter une masse beaucoup plus considérable de tribus, successivement arrivées, soit de la mère-patrie elle-même, soit d'autres lieux voisins et de plus en plus rapprochés de notre terre. Tous ensemble, frères des Gàls et quelquefois peut-être frères plus éclairés, comme d'autres fois plus ignorants, ils purent influer sur le développement de leurs pensées. Mais cette influence ne dépassa jamais certaines limites ?

Même les plus éclairés de ces Kimmris, ceux qui étaient conduits par les plus grands des chefs personnifiés dans Hu-Cadarn, n'agirent sur les hommes de la Gaule que dans le sens de leur nature et de la progression antérieure de leurs pensées. Ils s'ajoutèrent et ne s'imposèrent pas. Ce fut une juxtà-position, une alliance, une fusion, non une superposition, une conquête, une domination. Sans eux, la pensée philosophique des Gâls n'en aurait pas moins eu son développement, à peu de chose près le même.

Un fait certain autorise à le dire.

Ces Kimmris, qui passèrent de la Gaule en Grande-Bretagne, jetèrent sans doute aussi quelques-unes de leurs tribus en Irlande; mais ils n'y firent pas de progrès et ils restèrent presque entièrement étrangers au développement des pensées en cette terre gaélique. L'inimitié profonde qui divisa toujours les deux nations en est une preuve Cependant l'Irlande eut sa religion, son culte, son sacerdoce, ses mystères assez semblables à ceux de la Gaule. Il n'est donc pas vrai que la Gaule les ait dûs elle-même aux Kimmris et que, sans eux, elle n'eût pas atteint le même développement.

Les Kimmris ne dominèrent point les Gàls, ils ne les absorbèrent point ; mais ils n'en furent point non plus absorbés. Les deux peuples, en se réunissant comme frères, augmentèrent leurs forces : et telle fut peut-être une cause de l'énergie plus grande de la pensée gauloise, comparée à celle des autres membres de la famille celtique.

Le peuple de nos ancêtres, en ce temps, ne parait pas être resté, comme en Irlande, exclusivement ou éminemment gaélique : il ne devint point, comme en Grande-Bretagne, exclusivement ou éminemment kimmrique ; mais il fut gàlo-kimmrique. Cette union par sympathie aurait-elle donc fait sa force [1] ?

IX.

Fortifiée par cette cause qui s'ajoutait aux principes de développements contenus en son propre sein, la pensée gauloise s'éleva progressivement et successivement à une Religion mieux ordonnée, aux Mystères, à la Sagesse. Les Druides, famille de Némèdes supérieurs, furent ses guides en cette voie, où ils marchèrent toujours les premiers, souvent seuls. Avec eux ou par eux et en eux, elle accomplit ce qu'on peut nommer un *cycle philosophique*, à trois moments ou degrés (tel qu'on l'a vu chez

1. Chose à remarquer ! Les Phéniciens, hommes d'industrie et de commerce, en Gaule, s'y établissant et exerçant de l'influence sur les habitants, ne pouvaient que leur donner, principalement, sinon exclusivement, une impulsion conforme à leur propre caractère : c'était un mouvement de civilisation par les arts et les intérêts matériels. Les Grecs-Rhodiens étaient aussi des commerçants en ce pays. Les Grecs-Phocéens leur ressemblèrent beaucoup. Avec les uns et les autres venait une civilisation du même genre. Elle n'eut pas une grande action.

Est-ce donc que la vraie civilisation n'est pas là ?

Les Kimmris n'avaient point ce caractère : mais ils apportaient le concours de leurs idées et de leurs mœurs, en harmonie avec celles des Gàls, plus avancées peut-être ou meilleures à certains égards : et leur action fut si puissante qu'on l'a souvent considérée comme ayant transformé le pays. C'était une exagération, quoique dans le sens de la réalité historique.

Est-ce donc que la vraie civilisation est là ?

les Phéniciens et plus distinctement encore chez les Grecs-Phocéens d'Ionie).

Ce mouvement, qui a si bien les caractères d'une loi générale, fut aussi la loi particulière de l'esprit des Gàls.

X.

La Religion proprement dite, en s'ordonnant mieux ou en formant un système plus régulier, ne dépouilla pourtant pas son ancien caractère : elle continua d'être un Naturalisme ; des invisibles animant les diverses parties du monde physique furent toujours considérés comme divinités. Mais on les conçut aussi comme étendant leur action au monde moral, ou des divinités de cet ordre leur furent associées, même avec des signes de supériorité. Là se montra le progrès.

Toutefois il ne fut pas universel. Beaucoup restèrent dans les plus grandes imperfections des croyances religieuses : la postérité des Bartolams ne s'éteignit pas ; elle demeurait fidèle en son opposition à la postérité des Némèdes.

XI.

Les Mystères furent d'abord un produit de la pensée répudiant la multitude infinie des êtres divins et tendant à les rapprocher de l'unité. C'étaient comme des essais de synthèse intelligente et réfléchie pour se reconnaître et se retrouver dans le dédale des analyses : le multiple revenant au simple, après s'en être détaché. En ce retour, les Initiés étaient élevés à l'explication de ce détachement lui-même, et toutes les parties de la Religion populaire étaient soumises à leur système d'interprétation.

Mais l'interprétation ne perdait pas les caractères de la chose interprétée. Ces Mystères étaient alors une doctrine supérieure de Naturalisme.

En s'élevant, ce Naturalisme des Mystères atteignit le monde moral, encore mieux que la Religion : il y pénétra, il s'y étendit.

En même temps il se dégagea et s'épura ; on peut dire qu'il se spiritualisa de plus en plus.

La Sagesse qui représente le plus haut point de ces Mystères en Gaule eut ce caractère.

XII.

Sans doute cette Sagesse gauloise n'exista pas dès lors, au fond et dans la forme, avec tous les traits qui lui sont donnés par des monuments d'âges postérieurs ; mais elle eut au moins ceux qui sont essentiels et les plus généraux. Les Bardes kimmris, derniers successeurs des Druides, étaient les chantres de la tradition druidique sur Dieu, sur l'Homme et sur le Monde.

Sur Dieu. Suivant le même mouvement synthétique de la pensée qui avait conduit à la doctrine des Mystères, la Sagesse réduisit encore le nombre des divinités. Les plus grands Divins, Puissants, lui apparurent davantage comme de simples puissances du Divin : les personnifications se changèrent en attributs : et ce que le vulgaire adorait comme un peuple de saintes réalités ne devint bientôt plus pour elle qu'une suite de pieuses dénominations. Elle monta de plus en plus vers la conception de l'unité divine, vers Æsus en Gaule, vers Æsar en Irlande, ou vers tout autre devenant Comh-Dhia, l'unité réelle au sein de la pluralité apparente. Si elle n'atteignit pas cette idée, elle en approcha. Même les historiens qui diraient que le polythéisme populaire se transforma en monothéisme pour quelques-uns des plus sages entre les Druides et leurs disciples ne s'exprimeraient pas sans vraisemblance, ni probabilité [1].

1. Cela ne contredit pas ce que nous avons écrit ci-dessus, p. 172. Il n'y a vraiment point de preuve historique de la reconnaissance de l'unité de Dieu par les Druides, quand on s'en tient aux documents relatifs à la Gaule même. Mais quand on consulte les autres documents, cette assertion acquiert de la probabilité, et elle a sa vraisemblance, sans être certaine.

L'écrivain que nous citons (à cette page 172) regarde d'ailleurs la croyance à

En ce mouvement de la pensée, les dieux naturels ou physiques se spiritualisèrent encore et furent faits, si l'on peut dire, de plus en plus métaphysiques. Toute matière devenait le patient ou l'agent de l'immatériel. A un point suprême de ce mouvement ascensionnel, Mathar, Ardwenn et les autres en Gaule, Axire, Anu, Ceara et les autres en Irlande auraient représenté la capacité d'existence, dans les choses produites; Æsus, Æsar, etc, la faculté d'appeler à l'existence, dans la cause productrice : le Médiateur recevant divers noms aurait été le motif sollicitant la cause à produire, le principe de l'Amour dans les Triades et Coidmaol en Irlande.

L'immatériel même, quel qu'il fût en la pensée qui le concevait plus ou moins clairement, se révéla toujours éminemment personnel; c'est-à-dire que la Sagesse le représenta comme la souveraine Personne; et cette personnalité fut Liberté : Liberté absolue, comme la personne était souveraine, suivant la définition de Dieu dans les Triades : « le point de Liberté, où se trouve » l'équilibre de toute opposition [1]. »

Par là, dès ces anciens temps, outre que la Sagesse gauloise, méditant sur les choses divines, se montrait animée de l'esprit monothéiste et spiritualiste, elle se distinguait de la Sagesse des autres nations antiques, qui tendaient à perdre l'Être suprême dans le vague de l'impersonnalité ou à l'enchaîner esclave dans la fatalité.

Sur le Monde. Cette même Sagesse concevait le Monde et le

l'unité de Dieu comme ayant toujours été celle des prêtres gaulois, qui l'auraient conservée par tradition, depuis le père de leur peuple, Gomer, fils de Japhet et petit-fils de Noé. Ce n'est certainement pas là une preuve historique.

1. Le dogme fondamental des Triades sur Dieu ne fut peut-être d'abord qu'une tétrade cabirique : la *Liberté* était l'Être suprême, l'équivalent d'Axieros, à Samothrace : la *Puissance* était la grande possibilité ou capacité passive, l'équivalent d'Axiokersa, le Chaos de Sanchoniathon, la Nue de Théodotus, l'Air femelle de Moschus, la Nuit des Orphiques : l'*Intelligence* était la grande faculté active, l'équivalent d'Axiokersos, l'Air mâle, l'Ether, le Temps : l'*Amour* était le grand mobile, lien d'union ou médiateur, Kadmilos, le Désir, le Souffle, etc.

représentait comme vivant en toutes ses parties : car l'idée d'une double nature, l'une vivante ou animée, l'autre inanimée ou morte, ne s'offrait pas à la pensée des Druides de ce temps ; ou bien, ils la repoussaient. Et la vie circulant partout leur semblait partout la même ou identique.

Cette identité n'excluait à leurs yeux ni la distinction des êtres individuels, ni la hiérarchie entre eux ; car chacun possède sa vie propre ou son existence séparée de toutes les autres ; et la vie a ses degrés, selon les moments de son développement.

En outre cette vie, dans chaque être, était donnée comme apte à se développer, c'est-à-dire à monter depuis les degrés les plus bas jusqu'aux plus élevés, comme elle semblait pouvoir aussi tomber de certaines hauteurs à des points infimes : et le développement de la vie, au milieu d'une foule d'accidents, est la fin de l'univers.

Par le premier de ces points, la Sagesse gauloise était d'accord avec la pensée générale de l'antiquité, qui voyait ainsi la vie répandue partout dans le monde matériel ; tous les corps étant animés, la pierre elle-même n'étant point morte, et vivant à sa manière [1]. Par le second, elle se séparait de cette même antiquité, quand elle tendait à faire de l'univers un seul grand animal ou à confondre tous les principes de vie dans l'unique âme du monde. Par le troisième, elle posait la perfectibilité comme le caractère essentiel de tous les êtres ; et le perfectionnement comme leur loi nécessaire.

Sur l'Homme. Enfin, la Sagesse gauloise concevait l'Homme comme un être qui s'est élevé successivement, depuis les degrés

1. Quelques auteurs voient même en cette pensée la source du polythéisme. « L'imagination s'empare de ce panthéisme grossier (c'est-à-dire de la croyance » que la vie est partout), elle le démêle, le détermine et va peuplant l'univers » de ses dieux, ou plutôt chaque corps, chaque phénomène, chaque agent, » dans le monde physique, devient lui-même un Dieu. » (Creuzer-G., t. I, p. 6.) La Sagesse gauloise rejetait ces conséquences tirées par le peuple en la religion grossière ; mais elle maintenait le principe.

les plus intimes de la vie, jusqu'à un point supérieur. Ce point lui apparaissait comme caractérisé par la Liberté, faculté spéciale de l'humanité, qui en reçoit une plus forte empreinte d'Individualité: car c'est par la Liberté qu'on est et qu'on se montre plus nettement soi-même, entièrement distinct de tout autre. Avec cette Individualité mieux prononcée à cause de la Liberté, l'homme est en présence du bien et du mal, devant chercher le premier et fuir le second, obligé de lutter, destiné par conséquent à connaître des jours de défaite et des jours de victoire, éprouvant les conséquences des uns et des autres; par les victoires, heureux et montant ou se perfectionnant; par les défaites, malheureux et tombant ou dégénérant; mais ayant pour fin dernière, inévitable, le perfectionnement de son être, malgré tous les retardements et les reculements accidentels et temporaires.

Quand elle contemplait cet être parvenu au plus haut point de son développement en cette vie, la même Sagesse le voyait et le montrait entrant en une autre, où il ne cesse pas d'exister et de se développer, toujours individu et libre. Son Individualité lui paraissait être même alors plus forte, et sa Liberté plus grande: car l'une et l'autre sont en lui perfectibles, comme indestructibles.

Et ces caractères, qui sont les signes distinctifs de l'humanité, se retrouvent en chacun de ses membres. Car tous les hommes sont égaux par leur nature, quelles que soient à d'autres égards leurs différences.

La Sagesse qui proclamait ce dogme (de l'Égalité) repoussait donc toutes les doctrines d'inégalité essentielle entre les hommes, qu'admettaient tant d'autres Sagesses, en Asie et même en Europe: elle était spécialement hostile à la doctrine des Castes, fondées sur un droit de nature [1]. En proclamant la Liberté comme le signe caractéristique de l'humanité, la même Sagesse repoussait

1. S'il était vrai que, dans leur berceau d'Asie, nos ancêtres eussent eu des rapports avec l'Inde, il semble donc qu'il faudrait en fixer l'époque, soit avant l'établissement du régime des Castes en ce pays, soit après une tentative de réforme par quelque Bouddha: nos plus anciens pères en auraient été des partisans.

encore toutes les doctrines tendant au fatalisme. Enfin, en proclamant que cette Liberté et l'Individualité ne quittent pas l'homme, mais qu'au contraire elles l'accompagnent, encore plus fortes et plus grandes, au-delà de sa demeure terrestre, elle repoussait toutes les doctrines qui présentent l'absorption ou l'anéantissement comme la fin dernière de l'humanité.

XIII.

S'il s'agissait de résumer et d'indiquer par des mots très-courts, pour ainsi dire techniques, ces traits généraux de la Sagesse gauloise, on pourrait se risquer à dire ceux-ci :

Universalité de la vie. Exister c'est vivre ; tout ce qui est vit ; un être non-vivant ou mort est une contradiction.

Unité essentielle de la vie. Diversité dans les degrés de la vie : trois degrés principaux. Ces trois degrés sont : 1° celui de la vie inférieure à l'humanité ; 2° la vie humaine ; 3° le degré de la vie supérieure à l'humanité : Annwfn, Abred, Gwynfyd, dans la langue des Triades. En ces trois degrés, l'essence de la vie est une, car le même être passe de l'un à l'autre. En chacun de ces degrés principaux sont des degrés nombreux, très-divers hiérarchiquement.

Individualité des êtres vivants : identité de leur essence : leur diversité en raison du degré de leur vie. Tout être est lui-même et non pas un autre ; par là il est individu distinct. Ce qui suit s'explique par ce qui précède.

Indestructibilité de tout individu ou *Immortalité de tout être vivant.* Nulle mort apparente n'est autre chose que le passage d'un état de vie à un autre. La mort réelle serait le néant ; et l'être anéanti est aussi contradictoire que l'être non-vivant.

Possibilité universelle du progrès dans la vie, jusqu'à certaines limites : possibilité correspondante de la rétrogradation. La vie ne peut rétrograder jusqu'au néant ou à l'anéantissement ; car l'immortalité est l'essence de chaque être et nulle vie ne peut réellement finir ou mourir. Mais la vie ne peut pas non plus s'élever

jusqu'à l'infini, Dieu. En langage des Triades, l'être ne peut ni tomber plus bas qu'Annwfn, ni monter plus haut que Gwynfyd.

Caractère distinctif de la vie au degré de l'humanité, la Liberté. L'Homme et la Liberté sont deux choses contemporaines, suivant le texte de la Triade vingt-troisième.

Cortége de la Liberté humaine; le Bien et le Mal, le Devoir, la Lutte, la Victoire et la Défaite, les Conséquences de l'une et de l'autre. Le mal est Drwg et Cythraul, dans le langage des Triades. Ils représentent tous les obstacles qui s'opposent au progrès de l'être vivant dans Abred, c'est-à-dire de l'Homme.

Conséquence d'une grande défaite, la Rétrogradation dans la vie. C'est la chute dans la vie inférieure d'Annwfn.

Conséquence de victoires petites ou médiocres, mêlées de défaites semblables, le Stationnement dans la vie. Et par suite la nécessité de recommencer à vivre au même degré : c'est la transmigration à une autre forme dans Abred.

Conséquence d'une grande victoire, le Progrès dans la vie. C'est l'élévation à la vie supérieure de Gwynfyd.

Destinée universelle, élévation au degré supérieur de la vie. Car les êtres, qui sont tous vivants, d'une vie essentiellement la même, et perfectibles, seront finalement perfectionnés. C'est la vie dans Gwynfyd devenant la vie universelle.

Perfectibilité et perfectionnement des êtres, même après leur élévation. En Gwynfyd sont des degrés nombreux, et les êtres sont appelés à les parcourir.

Enfin, au-dessus de tous les degrés de la vie mobile ou changeante des êtres dans l'univers, *la vie immobile et immuable de l'Être suprême, infini.* Dans le langage des Triades, c'est la vie en Ceugant, inaccessible à tous, séjour exclusivement divin.

Il faut pourtant ajouter que ces points de doctrine ne furent sans doute pensés, avec cette précision et en cette forme, par aucun Sage gaulois de ce temps : le fond existait seul, habituellement indéterminé.

Même en cette forme, la Sagesse ne compta jamais que de rares disciples ; comme les Mystères, des initiés peu nombreux. L'im-

meuse majorité resta constamment dans le cercle de la Religion populaire, même grossière : s'élever au-dessus n'appartint qu'à une minorité, véritable privilégiée de l'intelligence. Elle seule accomplit ce que nous avons déjà nommé un Cycle philosophique : *pauci electi*.

XIV.

Considérée en elle-même, la pensée de cette minorité, représentant la Sagesse gauloise, ne manqua pas de la grandeur propre aux choses de cet ordre. Comparée aux Sagesses d'autres nations très-vantées, elle leur fut semblable en plusieurs points : et — qui donc, après l'avoir étudiée, pourrait dire le contraire ? — elle ne leur fut pas inférieure.

Les éloges que lui donnèrent plusieurs anciens, sans la bien connaître, n'étaient pas immérités. Ces esprits antiques se comprenaient.

XV.

Mais tandis que, chez d'autres peuples, par exemple en Grèce et, plus loin vers l'Orient, dans l'Inde, la Sagesse première continua de se développer et produisit tous ces grands systèmes de philosophie qui ne cessent pas d'obtenir l'admiration de la postérité, même de celle qui croit le moins à leur vérité, elle s'arrêta et rétrograda en Gaule. Empruntant une de ses images et son langage, on peut dire que l'intelligence gauloise ne s'éleva pas au cercle supérieur de Gwynfyd ; elle retomba même aux degrés inférieurs du cercle d'Abred et peut-être jusque dans Annwfn. Sans employer aucune figure, il est certain que successivement et alternativement les disciples manquèrent aux maîtres et les maîtres aux disciples. La Sagesse fut négligée, elle ne fit plus de progrès, on l'oublia, on en perdit les grandes traditions, on cessa de l'enseigner dans les colléges et les sanctuaires : et ceux qui voulurent encore en recevoir des leçons durent aller au-delà de la mer, en l'ile de la

Grande-Bretagne, les demander aux Druides kimmris, comme nous l'avons dit plusieurs fois.

Aux époques d'agrandissement et de grandeur succédèrent celles de la décadence.

Quelles en furent les causes?

Il serait peut-être à la fois bien téméraire et bien inutile de les conjecturer. Mais le fait est certain. L'histoire l'affirme en général. En particulier, Divitiac, le seul Druide gaulois qu'elle nomme en ce temps, celui qui fut l'ami de Cicéron, nous est montré comme se livrant exclusivement aux affaires politiques ou absorbé dans les intrigues pour le gouvernement : et quoique la science de la nature ou la physiologie, περι φυσεως λογος, ne lui fût pas inconnue, il n'en fesait pas une étude particulière. Ce n'était pas un véritable et pur ami de la Sagesse, φιλος σοφιας, φιλοσοφος.

Il n'en représentait que mieux par là tout le corps des Druides gaulois, à son époque. Et le corps des Druides représentait lui-même la pensée philosophique de la Gaule.

C'est en cet état que la trouvèrent les Romains, quand ils franchirent les Alpes pour conquérir notre pays, et qu'ayant subjugué nos pères, au bout d'un siècle, ils se préparèrent à donner une autre face à toutes choses, et firent commencer pour notre patrie une nouvelle période.

Ainsi, nous avons dit de notre mieux quelles furent, en la Gaule des plus anciens jours (depuis l'origine jusqu'à la conquête des Romains) les pensées de nos pères sur Dieu et sur l'Homme. Nous

n'avons entrepris ce récit qu'après avoir long-temps, dans la limite de nos forces et par tous les moyens à notre disposition, cherché la vérité historique. Nous sommes loin de nous affirmer à nous-mêmes et conséquemment d'affirmer aux autres que nous l'avons trouvée : le plus souvent, au contraire, nous n'avons rencontré que la probabilité et quelquefois l'incertitude, qui laisse la place à l'opposition des conjectures et à la lutte des opinions. En parcourant ce monde de notre passé national, dont il reste si peu de monuments et dont tant de ruines même ont péri, nous avons été fréquemment contraints de répéter le mot si pénible pour notre désir de savoir : *Tradidit mundum disputationi eorum.*

Les contradictions ne nous étonneront donc pas : elles ne nous affligeront pas davantage ; au contraire elles nous réjouiront, si elles sont faites de bonne foi, après avoir été mûries par l'étude et avec l'amour de la vérité. Sur tous les points où nous avons pu nous tromper, nous serons heureux de l'apprendre et notre sincère reconnaissance ne fera pas défaut à ceux qui nous le prouveront. Car, nous pouvons le dire avec l'écrivain latin, nous ne voulons que le triomphe de la vérité, cet idéal du règne de Dieu sur la terre. *Quid volo nisi ut in quâque quæstione veritas inveniatur ?*

FIN DU TOME PREMIER.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

N° I.

SUR LES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE. (Préface, p. XXI.)

Les aspects, sous lesquels nous avons dit que les Faits de l'Histoire se présentent à considérer (préface, p. XXI), représentent ce qu'on peut nommer les *éléments* de l'Histoire.

En effet, le *premier élément* de l'Histoire est la narration ou la description des *faits* : l'Histoire étant d'abord un « Témoin des temps, *testis temporum* ; » témoin oculaire ou auriculaire, qui dépose sur ce qu'il a vu ou entendu dire. Cet élément est le premier, — *logiquement* ; car, avant tout, les faits doivent être connus : — *psychologiquement* ; car ce récit exige la perception qui voit les faits ou les entend dire, la mémoire qui s'en souvient, l'imagination qui se les représente ; il suppose encore la curiosité et la sympathie dans ceux qui écoutent ; et ces facultés se développent les premières dans l'esprit de l'homme : — *empiriquement* ou en fait ; c'est-à-dire que les premiers historiens sont partout de simples narrateurs, des chroniqueurs, des annalistes ; on peut y joindre des espèces de poètes épiques, auteurs de récits où les souvenirs sont enfouis sous les imaginations superposées.

Le *second élément* de l'Histoire est la détermination des *causes* et des *effets*. L'Histoire n'est plus seulement un témoin qui dépose, mais un « Juge d'instruction, » si l'on permet ce mot. Cet élément est le second, — *logiquement* ; car, les faits étant connus, on doit rechercher ce qui les a précédés et amenés ou les principes, les causes, et ce qui les a suivis, en étant produit par eux, les conséquences, les effets : — *psychologiquement* ; car cette recherche est l'œuvre de l'attention longue et patiente, capable de sépa-

rer avec sagacité, de rapprocher avec discernement et d'embrasser un vaste horizon; elle suppose des dispositions semblables dans les auditeurs ou les lecteurs; et ces dispositions ne se montrent qu'en second lieu dans l'esprit humain : — *empiriquement* ou en fait, c'est-à-dire que ces historiens n'apparaissent qu'après les autres, dans l'ordre de la généalogie littéraire. Les Faits de l'histoire romaine sont connus, quand on écrit les Considérations sur la grandeur et la décadence de ce peuple-roi.

Le *troisième élément* de l'Histoire est l'indication des *lois* suivant lesquelles les faits se succèdent et les causes et les effets s'enchaînent. On voit sans peine que cet élément est le troisième sous tous les rapports indiqués : — *logiquement;* car, après avoir étudié les faits et recherché les causes et les effets des événements particuliers, on doit aspirer plus haut, jusqu'aux causes les plus élevées, jusqu'aux principes de l'ordre constant et général, lois universelles de l'humanité : — *psychologiquement;* les facultés qui se développent en l'esprit poussent alors vers ce but qu'elles se sentent la force de poursuivre, sinon d'atteindre : — *empiriquement* ou en fait; les penseurs qui travaillent pour cette fin et qu'on appelle les « Historiens philosophes ou les Philosophes de l'histoire, » sont comme une troisième armée, arrivant à cette heure, pour livrer de nouveaux combats.

On peut considérer comme un *quatrième élément* de l'Histoire l'appréciation de la *moralité* des actions accomplies par la liberté humaine. Car, sur cette terre où les hommes vivent, ils ne sont pas de simples jouets d'une force supérieure, Providence ou Destin, qui fasse tout en eux et les emploie comme des instruments absolument passifs pour l'exécution de ses desseins. Au contraire, il y a des choses abandonnées à notre libre arbitre; choses que nous pouvons faire ou ne faire pas, et dont les unes sont commandées et les autres défendues. Notre conscience l'atteste irrésistiblement, infailliblement : en conséquence, au spectacle des actions humaines, elle nous pousse à demander et à rechercher si elles sont ce qu'elles doivent être à son tribunal. Alors aussi l'Histoire semble avoir la mission de prononcer sur la moralité de ces actions. Son rôle n'est plus seulement celui d'un narrateur exact, d'un investigateur attentif, d'un penseur profond, c'est encore celui d'un « Juge intègre », condamnant, absolvant avec impartialité, punissant le mal en le flétrissant, récompensant le bien en le glorifiant, et renfermant dans ces jugements sur le passé de graves et salutaires leçons au présent, pour l'avenir. A ce titre, on peut voir là un autre élément de l'Histoire. Mais on ne peut dire qu'il ait une place déterminée, ni logiquement, ni psychologiquement, ni empiriquement : il se mêle constamment au second et au troisième, à la suite du premier. On comprend aussi très-bien, dès à présent, comment il arrive que souvent on le considère moins comme un élément que comme un annexe ou un complément de l'Histoire.

L'un ou l'autre de ces éléments peut dominer et être exclusif dans certaines histoires. Alors elles reçoivent des épithètes en harmonie avec leur caractère et destinées à l'indiquer. Dans le premier cas, c'est-à-dire si lepremier élément domine ou se présente seul, l'histoire est *descriptive*, narrative : si le second, elle est *savante*, inquisitive : si le troisième, elle est dite *philosophique*. Dans le quatrième cas, on peut dire qu'elle est morale ou *moralisante*. Deux de ces espèces d'Histoire étaient seules connues et cultivées par les anciens (la première et la quatrième) : les deux autres sont plus en honneur chez les modernes.

Il s'est aussi trouvé des hommes qui ont principalement et quelquefois exclusivement recommandé l'un ou l'autre de ces éléments ou caractères : ce qui a donné lieu de distinguer des *Ecoles* historiques, qui prennent elles-mêmes les noms des caractères qu'elle recommande (Ecole historique *descriptive*, Ecole *savante*, Ecole *philosophique*, Ecole *morale*).

Ces considérations s'appliquent parfaitement à l'Histoire de la Philosophie, *mutatis mutandis ;* et nous répétons qu'en ce présent ouvrage, nous ne nous attachons guère qu'au premier élément.

N° II.

SUR LES RÉGLES POUR ÉCRIRE L'HISTOIRE. (Préface, p. XXI.)

S'il est facile de reconnaître que les Faits-pensées sont la première chose à étudier par l'historien de la philosophie (comme nous le disons dans la préface, p. XXI), on peut croire qu'il est, au contraire, bien difficile de préciser les Règles résumant la méthode à suivre dans l'exposition de ces faits, après en avoir atteint la connaissance. Cependant ce point est important. Mais, en y réfléchissant, nous avons remarqué, non sans quelque plaisir, que la formule donnée par l'antiquité latine, pour l'Histoire ordinaire, est parfaitement applicable à l'Histoire de la philosophie. *Quis nescit primam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat ; deindè ne quid veri non audeat ; ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo ; ne qua simultatis ?*

En effet cette phrase bien expliquée contient les Règles fondamentales de l'Histoire, et ces mêmes Règles sont applicables à l'Histoire de la Philosophie.

La *première* Règle, « *Ne quid falsi dicere audeat*, ne pas oser dire ce » qu'on sait être faux, » contient deux préceptes ; l'un, direct ; l'autre, indirect. Le premier est de « *Ne pas écrire contre sa conscience.* » Il semble qu'on ne devrait pas avoir besoin de le recommander : et pourtant combien ne la viole-t-on pas ! Il y a toujours de ces « fines gens, dont parle Mon-

» taigne, qui, pour faire valoir leur interprétation et la persuader, ne se » peuvent garder d'altérer un peu l'histoire. Ils ne vous représentent jamais » les choses pures : ils les inclinent et masquent,... et pour donner crédit » à leur jugement et vous y attirer, prestent volontiers de ce côté à la » matière, l'allongent et l'amplifient. » Ce ne sont pourtant là que des menteurs à demi : d'autres le sont tout-à-fait, effrontément, et inventent des faits. De même certains Historiens de la Philosophie altèrent les opinions ou même en supposent par invention. Le second précepte est de « *Travailler » pour éclairer sa conscience.* » Il est d'autant plus important de le rappeler que c'est presque un système ou tout au moins une habitude quasi invincible, chez plusieurs, de le dédaigner. On répète éternellement des faits convenus, sans les vérifier. Dans l'Histoire de la Philosophie, il commande de remonter sans cesse aux sources, de lire soi-même les livres et de les relire, de les examiner et de chercher à les bien comprendre, avant d'en parler. On a beaucoup cité le mot de l'abbé de Vertot à celui qui lui apportait des documents sur le siége d'une ville : « Je n'en ai plus besoin; mon » siége est fait. » Nous en connaissons un autre non moins curieux : « J'ai » parlé beaucoup de cet auteur; ça m'a donné envie de le lire. »

La *seconde* Règle, « *Ne quid veri* (*dicere*) *non audeat*, Ne pas craindre » de dire ce qu'on sait être vrai, » contient trois préceptes; deux directs, un indirect. Le premier est de « *Dire le mal qu'on sait, même sur ceux » dont il y a le plus de bien à proclamer;* » ne pas taire les fautes des plus vertueux : le second est de « *Dire le bien qu'on sait, même sur ceux dont » il y a le plus de mal à dénoncer;* » ne pas taire les bonnes actions des plus criminels. Car dissimuler et taire soit le bien, soit le mal, équivaut presque à un mensonge. Dans l'Histoire de la Philosophie, il faut exposer la vérité qui se trouve dans les systèmes les plus erronés, comme l'erreur qui se trouve dans les systèmes les plus vrais. Le troisième précepte est, comme précédemment, de « *Travailler pour découvrir le bien et le mal,* » les parties fortes et les parties faibles de toutes les opinions.

Les Règles *troisième* et *quatrième*, « *Ne qua suspicio gratiæ sit in scri» bendo*, Ne pas se faire soupçonner de complaisance en écrivant : *Ne qua » (suspicio) simultatis*, Ne pas se faire soupçonner d'animosité, » paraissent d'abord exposées à deux objections, qui ne manquent pas de quelque gravité. On peut dire, premièrement, qu'elles sont *redondantes* et rentrent dans les deux précédentes. Car n'est-on pas au-dessus de tout soupçon de complaisance ou d'animosité, quand on ne se permet jamais de mentir et qu'on ne craint jamais de dire la vérité ? Mais il faut répondre qu'en ces Règles, il s'agit moins de la réalité que des apparences : elles s'adressent à l'écrivain, comme écrivain, bien plus qu'à l'auteur, comme penseur. Que la femme de César soit innocente, c'est bien; mais ce n'est pas assez : que

de plus elle ne soit pas même soupçonnée. Historien, homme de cœur et d'esprit, vous avez sans doute des opinions arrêtées, des principes, un parti ; néanmoins vous ne dites rien de faux, vous ne taisez rien de vrai, c'est bien ; mais ce n'est pas assez ; il faut de plus que vous ne donniez jamais lieu de vous soupçonner d'écrire selon vos affections. Il en est de même pour l'Historien de la Philosophie. On peut dire, secondement, que ces règles recommandent de n'avoir ni amour, ni haine, et que, par conséquent, elles conseillent l'*indifférence*. Mais cette Indifférence n'était point dans les idées de l'antiquité : elle n'était point dans l'esprit de Cicéron, qui ne voulait certainement pas que l'on vît du même œil les brigandages de Verrès et les efforts du Sauveur de Rome : elle n'est point dans la sincérité de notre nature. Qui assisterait avec *indifférence* au spectacle des affaires humaines ne serait plus un homme, ou tout au moins ne serait-il qu'un homme sans esprit et sans cœur. Ces règles ne conseillent pas de se faire sur ce modèle. Elles recommandent seulement à l'écrivain de ne pas se faire soupçonner d'être aveuglé par ses amours ou ses haines, et d'être incliné par elles vers la complaisance ou l'animosité. Il y a d'ailleurs des complaisances et des animosités plus répréhensibles les unes que les autres. Qui n'excusera la complaisance, par dévoûment désintéressé à la patrie, à un drapeau ? Qui n'exécrera la complaisance de l'homme vendu par intérêt à un gouvernement, à une cour, à un prince, à un puissant ? Certaines animosités aussi sont généreuses ; mais celles des stipendiés sont infâmes : ces écrivains politiques qui qualifiaient Brutus et Cassius de brigands et de parricides, par ordre de Tibère, qui les payait, qu'étaient-ils ? Toutes ces remarques s'appliquent également aux Historiens de la Philosophie.

N° III.

SUR L'ORIGINE DES GALS : LES CELTES. (Chap. prélim., p. 3.)

L'opinion la plus probable sur l'Origine des Gâls, tant controversée, nous paraît celle-ci.

Dans les régions situées au versant occidental de l'Imaüs [1], arrosées par l'Iaxarte et l'Oxus, appelées Sogdiane et Bactriane par les écrivains grecs et latins, voisines et peut-être même fesant partie de l'Arie si fréquemment nommée dans les traditions des Indiens et des Persans, habitaient très-

1. L'Imaüs est le même mot que l'Himalaya, qui ne désigne plus aujourd'hui qu'une partie des montagnes que les anciens appelaient de ce nom général : celles dont il s'agit ici portent maintenant le nom de monts Belour ou Mustag.

anciennement des hommes appartenant à la race blanche, autrefois dite japétique, puis caucasique et aujourd'hui ariane et indo-européenne [1]. Ils s'appelaient dans leur langue *Kelet*, *Kelt*, *Keltaich* ou de quelque autre nom approchant : nous disons *Celtes*. (Ce nom est interprété de plusieurs manières. L'étymologie la plus accréditée le dérive du radical *keil*, *cel* qui, en gaélic actuel, a le même sens que *cel* dans le latin *cel-are* et signifie cacher. Les uns l'interprètent par « Hommes cachés dans les bois, sauvages et » chasseurs » [2] : les autres par « Enfants de la nuit », c'est-à-dire Hommes vivant en des vallées profondes, privées de l'aspect du soleil que leur dérobaient les plus hautes montagnes du globe [3]. Leibnitz le dérivait d'un radical *gelt*, ayant le sens de *gelten* en allemand, valoir ; et le traduisait par « Hommes de valeur » : il s'appuyait d'un passage de Strabon disant que ce peuple avait été ainsi nommé à cause de son illustration δια την επιφανειαν [4]. Une autre étymologie est celle de Peloutier qui rapproche ce mot de *zelt*, en allemand, tente, et l'explique par « Hommes habitant sous des tentes, des » hutes ou des chariots couverts » [5]. Tel était certainement l'état de ces peuples, surtout en leurs émigrations.)

Ces Celtes avaient-ils habité plus anciennement d'autres pays ? En ce cas, d'où et comment étaient-ils venus ? On l'ignore ou l'on ne trouve à répondre que par des récits antiques, obscurs et incomplets, comme celui de la Tour de Babel.

Quoiqu'il en soit, habitants de ce pays, les Celtes durent avoir de nombreux rapports avec les plus anciens Indiens, leurs voisins. On explique par là les ressemblances qui se trouvent entre les langues des deux peuples, le sanscrit et le celtique; et même quelques-unes de celles que l'on peut reconnaître entre leurs pensées [6]. Ils purent également avoir des rapports

1. L'Iaxarte est le Sirr-Daria ou Sihoun : l'Oxus, le Gihon ou Amoun. La Sogdiane et la Bactriane sont le Turkestan et la Grande-Boukharie. L'Arie, dont le nom se retrouve dans Hérat, paraît s'être étendue au versant méridional du Paropamise, qui est le Khous indien et un prolongement des monts Belour : les Indiens la considéraient comme leur terre sainte et l'appelaient Aria Vhindia, Aria Varta.

2. Dictionnaire gallois d'Owen. Recherches sur les langues celtiques, par W.-F. Edwards, p. 303. Hist. des Gaul., par Am. Thierry, Introd., p. XXIX.

3. M. Moreau de Jonnès, en son livre de la France avant les premiers habitants et origines nationales de ces populations, p. 227.

4. Collectanea, t. II.

5. Histoire des Celtes, t. I, p. 89.

6. L'ancienne patrie des Indiens, suivant Eugène Burnouf, s'étendait au midi et à l'est du Paropamise, entre l'Himalaya et le mont Vindhya, qui s'étend le long de la Nerbedah, jusqu'au golfe Cambaye. C'était là qu'ils plaçaient leur terre sainte, berceau de leurs aïeux.

avec les anciens Persans : et des explications semblables s'en suivraient, s'il y avait lieu.

A une époque indéterminée, et par des causes inconnues, ces hommes firent une émigration hors de ce pays, en masses considérables, suivant l'habitude de ces temps, emmenant avec eux leurs familles, sur des chariots. Le nom de *Kelt*, avec le sens de *zelt* (ci-dessus), leur convenait alors parfaitement. (Quelques auteurs 1 conjecturent que ce furent les Celtes de cette émigration qui, après avoir parcouru d'immenses étendues de terrain, arrivèrent dans l'Egypte par l'isthme de Suez et s'y établirent sous le nom semblable d'*Hicsos*, c'est-à-dire pasteurs ou nomades. Deux motifs de leur conjecture sont, 1° que le portrait des guerriers de cette invasion, trouvé dans un bas-relief de la tombe du pharaon Ousirei premier, est celui d'hommes japétiques ou caucasiques, au teint blanc, aux yeux bleus, à la barbe blonde ou rousse, lesquels ne peuvent être que des Celtes 2 : 2° que le nom donné par les conquérants à une ville qu'ils fortifièrent pour s'y défendre est le même que celui d'une ville fortifiée de la Gaule; Abaris d'Egypte, qui fut plus tard Pelouse, aujourd'hui Damiette, et Avaric-um des Bituriges. Suivant les mêmes auteurs, cette invasion de l'Egypte par les Hicsos étant rapportée à l'an 2084 avant notre ère, l'émigration des Celtes de leur pays au-delà de l'Oxus ou de la Transoxiane doit être fixée à près d'un siècle et demi auparavant ou à l'an 2200. Ils furent maîtres de l'Egypte pendant environ deux siècles et demi, jusqu'en l'année 1825, époque à laquelle ils sortirent, au nombre de 240,000. Par ce long séjour on expliquerait aussi quelques ressemblances entre les deux peuples. En s'en allant, ils prirent la route par où ils étaient venus; repassant par l'isthme de Suez ; suivant, en Syrie, le chemin tracé par les vallées du Jourdain et de l'Oronte; de celle-ci, passant dans la vallée de l'Euphrate, qui franchit la chaîne du Taurus dans son cours supérieur, s'étend à travers l'Asie-Mineure dans un espace de cent lieues et ne laisse qu'un intervalle de peu de jours de marche pour atteindre la côte méridionale du Pont-Euxin, où ils arrivèrent. Là ils se retrouvèrent dans les mêmes lieux intermédiaires entre cette mer et la mer Caspienne, qu'ils avaient occupés en venant; ils purent y séjourner quelque temps, et prirent ensuite leur route par la côte septentrionale, d'où

1. M. Moreau de Jonnès, ouv. cit., p. 96 et suiv.

2. Ce bas-relief est décrit par Champollion, lett. 33e. On y voit des groupes de nègres : des hommes à teint basané, œil noir, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante, terminée en pointe ; ce sont indubitablement des Juifs ou des Arabes : et des hommes blonds, teint blanc, yeux bleus, barbe blonde ou rousse; ils sont évidemment de race caucasique et des Celtes, dit M. Moreau de Jonnès, ouv. cit., p. 97.

ils arrivèrent enfin en Gaule. Mais cette pérégrination n'est pas assez prouvée. Elle ne change rien d'ailleurs au reste de l'histoire celtique.)

Partis des bords de l'Oxus, ces Celtes arrivèrent au rivage méridional de la mer Caspienne et s'étendirent dans le pays entre cette mer et le Pont-Euxin, depuis les sources de l'Euphrate jusqu'aux montagnes du Caucase [1]. On croit qu'ils y laissèrent des traces de leur passage et de leur séjour dans les noms donnés à deux grandes divisions de la contrée, l'*Ibérie* et l'*Albanie*, qui signifient, en langue celtique, la région de la rivière ou des rivières et la région des montagnes. (Le radical *ber* ou *ver* avec le sens d'eau, comme *im-ber* en latin et *mer* en français, est signalé dans plusieurs noms celtiques de rivières : *I-ber-us* l'Ebre, *Ne-ver-a* la Nièvre, *Elà-ver* l'Allier, *Ver-onius* l'Aveyron, *Ver-us* ou *Var-us* le Var, *Ver-do* ou *Var-do* le Gard. On le signale aussi dans des noms de villes, *Ver-o-dunum* Verdun, colline de la rivière, *Tre-ver-i* Trèves, la ville des trois rivières, etc. *Alp*, *alb* signifie haut, aérien. Servius, dans son commentaire sur l'Enéide, liv. 10, dit: *Omnes altitudines montium à Gallis* alpes *vocantur... Virgilius dicendo* aerias—*aerias Alpes — verbum expressit verbo*; *nam Gallorum linguâ* alpes *montes alti vocantur*. Le même radical *alb* signifie encore blanc, comme dans le latin *alb-us* : il convient alors aux montagnes blanches de neige.) On trouve de plus en ce même pays un fleuve, dont le nom rappelle celui de la mère-patrie, l'*Araxe*, semblable à l'Iaxarte de la Sogdiane ; et une ville, *Artaxate*.

Au-delà de cette contrée, au nord et à l'ouest des monts Caucases, les Celtes s'étendirent sur les rivages septentrionaux et occidentaux du Pont-Euxin, et suivant la vallée du Danube [2], en remontant ce fleuve, sur les

1. Quelques écrivains nient pourtant que les Celtes aient suivi le rivage méridional de la mer Caspienne ; ils veulent qu'ils aient pris, au contraire, le rivage septentrional, et qu'ils n'aient occupé le pays entre cette mer et le Pont-Euxin qu'au nord des monts Caucases, qu'ils ne franchirent jamais. « Il n'est pas probable, dit l'un d'eux, qu'aucun grand corps de peuple (indo-européen ou arian) ait jamais franchi le Caucase, puisque nous savons que cette chaîne de montagnes a été occupée depuis les temps les plus reculés par des tribus de race tout-à-fait distincte de la race indo-européenne : etc. » J.-C. Prichard, Histoire naturelle de l'homme, traduite en français par F. Roulin, t. I, p. 246-7.

2. Un affluent du Danube (le Sereth, qui se jette en ce fleuve, à Galatsch, en Moldavie) a porté dans toute l'antiquité le nom d'*Arar-us*, que l'on regarde comme celtique, qui est aussi le nom d'une rivière de la Gaule et dont le radical se retrouve dans plusieurs : *Arar* la Saône, *Ara-uaris* l'Hérault, *Ar-desca* l'Ariége, *Is-ara* l'Isère et l'Oise, *Is-ar*, un affluent de la Vilaine, *Sam-ara* la Somme, *S-ar-ta* la Sarthe. Le nom de *Galatsch* rappelle aussi celui de Galates.

deux rives, au nord et au midi, ils arrivèrent aux bords du Rhin, qu'ils franchirent. Alors ils se trouvèrent dans cette grande région qui se développe entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Ils y furent les *Gâls* et le pays prit leur nom, *Gâltachd*, terre, lieu, demeure ou habitation des Gâls [1]. (On a donné plusieurs étymologies du mot Gâls. La meilleure nous paraît celle qui le rattache au mot *gwâl*, en gaélic pays cultivé, et par extension ceux qui l'habitent et le cultivent. En cymraeg, on appelle de même les pays cultivés, *gwâl* : et les pays incultes habités par des chasseurs et des pasteurs sont dits *celtiaid*. Ainsi les deux noms Celt et Gâl se rapporteraient à deux états distincts de vie et de civilisation, ou à deux moments de l'histoire d'un même peuple. *Celtes*, c'est-à-dire nomades, chasseurs et pasteurs au moment de leur émigration et dans leur longue pérégrination, ils seraient devenus *Gâls*, c'est-à-dire sédentaires et cultivateurs, après avoir franchi le Rhin [2]. Nous avons dit (p. 285, note) qu'une autre étymologie l'interprète par *gall*, signifiant étranger : il équivaudrait au mot *pélasge* en grec, πελας-γος, homme venu de loin. D'autres étymologies le traduisent par les Forts, de *gallu*, énergie, valeur, dans le sens du latin *validus* ; par les Beaux ou les Bons, de *gâl* avec le sens de καλ-ος en grec ; par les Brillants, les Blancs ou les Blonds, de *gawl*, l'aube du jour, le *flavus Apollo* : ce dernier sens lui est de plus donné par une étymologie tartare : etc.)

Une portion de ce peuple ne s'arrêta pas là. Plus tôt ou plus tard, quelques-uns se remirent en marche par le nord, et traversant le détroit, ils allèrent dans les îles britanniques, où ils prirent le même nom, que l'usage fait écrire d'une manière un peu différente; les *Gaëls*. (Ce sont leurs derniers descendants qui habitent aujourd'hui dans la haute Ecosse, l'Irlande, l'île de Man et les Hébrides, où ils parlent le gaélic, en trois dialectes, irlandais, écossais ou erse, et mank).

Ensuite, de la Gaule, devenue leur terre centrale, les Gâls émigrèrent, à différentes époques, au-delà des Pyrénées, en Espagne; au-delà des Alpes, en Italie ; et plus loin encore, en Illyrie, en Macédoine, en Grèce, et jusques dans l'Asie-Mineure, où ils s'appelèrent les *Galates*.

1. En gaélic, *teachd* signifie arrivée; *teach*, maison, dôme comme τεγος en grec, *tectum* en latin; *teagh*, maison, appartement, enceinte, τειχος.

2. Cela est entièrement conforme à ce que dit Pausanias, Attic., l. I, que ces peuples étaient anciennement nommés Celtes, et que plus tard on les nomma Gâls. Κελτοι κατα τε σφας και παρα τοις αλλοις το αρχαιον ωνομαζοντο. Οψε δε ποτε αυτους καλεισθαι Γαλατας εξενικησε.

Ces derniers faits expliquent l'opinion de ceux qui veulent que les émigrations celtiques aient eu lieu de l'ouest au sud et à l'est, que « le principal siége de la nationalité et de la civilisation celtiques ait été à l'extrémité occidentale de l'Europe, sur les côtes de l'Océan Atlantique, » et que ce soit là qu'on doive « chercher le berceau de cette race d'hommes. » Mais ces émigrations postérieures et pour ainsi dire ce second berceau n'empêchent pas une émigration antérieure dans ces pays et un premier berceau, dans « ces ténébreux abîmes des origines asiatiques, où se cachent les sources du genre humain [1]. »

En résumé, les Celtes étaient une nation originaire de l'Asie, dans le voisinage de l'Inde et de la Perse. Leur nom même peut indiquer leur genre de vie et le degré de leur civilisation : ils étaient en majeure partie nomades, chasseurs et pasteurs. En cet état, ils arrivèrent jusqu'en notre pays, où ils s'arrêtèrent et cultivèrent les terres : ils y furent les Gâls, autre nom qui peut encore indiquer leur nouveau genre de vie et un degré plus élevé de leur civilisation, à l'état de populations sédentaires et agricoles. Quelques-uns allèrent plus loin à l'occident de l'Europe, dans les îles au-delà du détroit (qui est aujourd'hui le Pas-de-Calais) : ils y furent les Gaëls.

N° IV.

SUR LES IBÈRES. (Chap. prélim., p. 3.)

La question de l'Origine des Ibères n'a pas été moins controversée que celle des Gâls ; peut-être l'a-t-elle été davantage : et la solution en reste encore plus obscure.

1. Nous fesons allusion ici à l'opinion de M. de Pétigny, dont nous citons même les propres paroles, en ses Etudes sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne, t. I, p. 6-7, 12.

En ce même ouvrage, M. de Pétigny n'admet pas que les Celtes soient venus d'Asie en notre pays, par le nord : il les fait venir par l'Espagne et de l'Afrique. « Tout porte à croire, dit-il, p. 5, que les Celtes se sont introduits sur notre continent, par le sud-ouest, en suivant le littoral de la Méditerranée, sur la côte africaine, jusqu'au détroit de Gibraltar, où peut-être alors une grande commotion de la nature n'avait pas encore ouvert un passage aux flots des deux mers. » Avant les Celtes, ajoute-t-il, la race ibérienne avait suivi la même route. »

Cette opinion, au moins dans sa première partie et relativement aux Celtes, n'est guère adoptée ; et elle ne doit pas l'être, nous semble-t-il. Mais la valeur de l'ouvrage couronné par l'Institut, et le mérite de l'auteur, l'un de mes plus honorables compatriotes, sont incontestables.

On discute même leur nom. S'appelaient-ils Ibères, Ibériens ? Si non, comment les nommait-on ? Plusieurs disent que *iber* est un mot celtique signifiant rivière, Ibérie pays de la rivière, Ibérien habitant de ce pays (ci-dessus p. 320) : et que les Celtes appelèrent ainsi les hommes étrangers à leur nation qui demeuraient au midi, soit en deçà des Pyrénées, sur les bords de la Garonne et des autres rivières, soit au-delà des Pyrénées, sur les bords du fleuve principal, appelé encore aujourd'hui l'Ebre. Ils nient que leur nom propre et national ait été celui que leur donnaient des étrangers. On croit qu'il fut bien plutôt *Euske*, *Auske* ou quelque autre approchant. En effet : 1° ce peuple dit Ibérien est considéré comme ayant ses derniers descendants aujourd'hui en ceux qu'on nomme les Basques, Waskes, (Vascones, Gascons) ; et Basque, Waske est le même mot que Auske, Eusque, avec l'aspiration et le retranchement de l'*u* : 2° la langue de ces Basques, considérée aussi comme le dernier reste du vieil idiôme national, est appelée par eux *euscara*, l'euscarien ; et ils s'appellent eux-mêmes *Euscaldunac* : 3° le nom Euskes, Auskes se retrouve dans les *Ausci*, dont la capitale était Eause, puis Auch, très-ancienne tribu, qui put conserver l'ancienne appellation. Mais cette discussion ne paraît pas avoir une grande importance : et dans tous les cas, il faudrait bien se conformer à l'usage.

En ce qui concerne l'origine même de ce peuple, on a demandé s'il appartenait à la nation celtique, comme on demande si sa langue, aujourd'hui continuée dans le basque, était une langue celtique. Les ethnographes et les philologues en ont discuté.

Sur la langue, William Edwards, en son Mémoire, qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1834, prend un terme moyen : il conclut que le basque « quoiqu'il ait des rapports importants avec les » langues celtiques proprement dites, et par la grammaire et par les racines, » en diffère assez pour ne pas être placé dans ce groupe.» (Recherch. sur les lang. celtiq., p 538.) Cette conclusion le mène à une semblable sur le peuple, et il déclare partager l'opinion de M. de Humboldt, savoir : « Les » Ibères sont différents des Celtes... Cependant il n'y a aucun sujet de nier » toute parenté entre les deux nations : il y aurait même plutôt lieu de croire » que les Ibères sont une dépendance des Celtes, laquelle en a été démem» brée de bonne heure. » (Ibid. p. 130-1.) Ces paroles sont traduites littéralement de M. de Humboldt, en son livre intitulé : *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner hispaniens vermittelst der vaskischen Sprache*, c'est-à-dire, Essai de recherches sur les Aborigènes espagnols au moyen de la langue basque. Il semble donc que, dans cette voie moyenne, il y a lieu de pencher vers l'affirmative plus que vers la négative, et de rapprocher plus que d'éloigner les Ibères des Celtes. C'est du moins l'opinion à laquelle

nous nous rattachons, comme à la plus vraisemblable. Mais cette réponse laisse toujours bien indécise la question de l'Origine de ce peuple et celle de son arrivée dans le pays au-delà et en deçà des Pyrénées.

Voici quelques autres points qui nous semblent encore très-probables.

Puisque les Ibères doivent être rapprochés des Celtes et considérés comme un de leurs démembrements très-anciens, on doit les considérer aussi comme originaires de l'Asie, ayant leur berceau dans les mêmes lieux. Mais ils s'en éloignèrent à des époques et par des routes différentes.

Ces Ibères, qui appartiennent évidemment à la même race (dite blanche, capétique, caucasique, ariane, indo-européenne) que les Celtes, ne sont pas de leur groupe : ils se rattachent plutôt à un autre, avec les Grecs (Pélasges et Hellènes) et avec les Italiens (Latins et Etrusques). Ce sont vraiment deux branches d'une même famille. (Tandis que le groupe des Celtes est représenté comme comprenant des hommes à tête arrondie, yeux bleus, nez caréné irrégulièrement, cheveux roux, blonds ou blancs de lin, l'autre groupe est formé d'hommes à tête ovale, yeux noirs, nez à carène régulière et rattaché au front sans inflexion, cheveux noirs. Nous ne savons pourtant pas si de tels caractères sont bien constants.) De même que les Pélasges et les Hellènes peuplèrent la première péninsule qu'on rencontre dans la Méditerranée, en venant de l'Asie, les Latins et les Etrusques la seconde, ainsi les Ibères peuplèrent la troisième et différentes îles voisines. Mais aussi de même que l'origine des antiques populations de la Grèce et de l'Italie est très-obscure, ainsi en est-il des Ibères qui peuplèrent anciennement l'Espagne et une partie du midi de la Gaule : elle est même plus obscure encore.

Toutefois il est vraisemblable que la Grèce reçut les émigrés de l'Asie par deux côtés : les uns traversant la Méditerranée ; les autres franchissant le Bosphore de Thrace (détroit de Constantinople), et descendant par le nord en Thessalie, en Epire, dans les pays au-dessous, jusqu'au Péloponèse. Il est également vraisemblable que d'autres émigrés de l'Asie, après avoir passé le même Bosphore de Thrace, continuèrent leur route par la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie ou la Dalmatie le long du littoral de la mer Adriatique, et de là descendirent par le nord de l'Italie.

Il se peut donc aussi que les Ibères aient suivi, les premiers, ce même chemin ; qu'arrivés à l'extrémité de la Dalmatie, ils aient jeté quelque partie de leur multitude en Italie, d'où elle passa dans les îles de la Méditerranée [1]

1. Les recherches de G. de Humboldt semblent prouver que des traces de leur langue se peuvent encore retrouver dans une partie considérable de l'Italie, où ils précédèrent en conséquence les autres nations italiennes. Les premiers habi-

tandis que les autres continuant leur marche entrèrent par l'est dans la Gaule, où ils s'étendirent sur le littoral septentrional de la Méditerranée et dans le bassin sous-pyrénéen, d'où ils passèrent en Espagne [1]. Il se peut également qu'ils aient pris un chemin bien différent; émigrant de l'Asie par l'isthme de Suez; suivant, en Afrique, le littoral méridional de la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar, qu'ils traversèrent pour entrer en Espagne, et de là pénétrer en la Gaule. Mais ce ne sont là que des conjectures, qui manquent vraiment de bases historiques [2].

N° V.

SUR LES LIEUX DE LA GAULE OCCUPÉS PAR LES IBÈRES.

(Chap. prél., p. 3.)

M. de Humboldt, dans l'ouvrage cité au n° précédent, a essayé de déterminer quels lieux de l'Espagne ont été occupés par les Ibères purs ou mélangés. De ce côté des Pyrénées, il s'est borné à indiquer quelques lieux de l'Aquitaine, du Languedoc et de la Provence, qui portent ou ont porté des noms basques, et par là témoignent, selon lui, de la présence des Ibères en ces contrées. Tels sont Calagorris, Bigorre, Bazas. (Ouv. cité, p. 92.)

M. Fauriel, marchant sur ses traces, a porté à dix-neuf les noms de localités qui sont d'origine basque et se retrouvent identiques en France et en Espagne. (Hist. de la France méridionale, t. II, p. 521-22.)

M. Ampère pense qu'en prenant un à un les noms de la France méridionale et déterminant ceux qui ont une racine basque, on en trouverait jusqu'à la Loire; de sorte qu'il faudrait conclure que les Ibères se sont étendus jusques-là. (Hist. litt. de France, t. I, p. 4-5.)

tants de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse et des Baléares appartenaient aussi à leur race.

1. M. Prichard dit que « l'Espagne fut le dernier refuge de cette race (ibérienne) » qui avait été probablement expulsée par les nations italiennes et par les Celtes » de l'Italie et de la Gaule. » (Ouv. cit. t. I, p. 250.)

2. Quelques-uns ont supposé, d'après l'identité de nom, que les Ibères pouvaient venir de l'Ibérie, située au pied du mont Caucase : on a dit encore qu'ils étaient alliés du peuple qui habite le mont Atlas, en Afrique. Ces suppositions manquent tout-à-fait de vraisemblance.

N° VI.

SUR LES NOMS D'AQUITAINS ET DE LIGURES. (Chap. prélim., p. 3.)

Il est admis que les noms d'Aquitains et de Ligures désignaient deux fractions de ceux qu'on nomme le peuple des Ibères.

Le mot *aquitains* (Aquitani, Ακουιτανοι) signifie littéralement habitants de l'Aquitanie ou Aquitaine : ce mot lui-même signifie terre des *Aques* ou *Aqui* (de *tan* pays , qu'on trouve dans les mots Indous-tan , Afghanis-tan , Beloutchis-tan , Kourdis-tan , dans plusieurs langues , et en grec , τανια contrée , région). Le mot Aques peut bien être le même que Auques , aukes , auskes ; qui ne diffère pas lui-même de Euskes (ci-dessus , p. 323). En ce cas, le nom d'Aquitains représenterait le nom propre et national des Ibères, modifié par une addition grecque et latine : et , avec cette modification , il serait devenu le nom particulier d'une division de ces Ibères : comme avec une autre, il ne fut plus que le nom encore plus restreint d'une seule tribu , les *Ausci* , qui eurent pour capitale Eause et Auch. L'étymologie de ce mot peut être *aus* , *awch* , signifiant hauteur et vigueur : de sorte que les Auskes ou Auques ou Aques , devenus les *Aqui-tains* , auraient été de nom et de fait les vigoureux Montagnards , habitant les Pyrénées et le pays qui s'étend à leurs pieds , du côté de la Gaule. C'est là , en effet , qu'ils habitaient.

Le mot *ligure* est généralement interprété aussi par Homme de la montagne , de *li* terre , *gora* élevée , *ligorach* , Ligure, montagnard ou homme des hautes terres, comme Highlander, en Ecosse. En ce cas , il aurait eu le même sens que Auske , Aque ou Aquitain. Une autre étymologie nous semble préférable ; c'est celle de *gor* signifiant bord , rivage , ou de *gouer* signifiant eau , ruisseau : *ligor* ou *ligouer* , terre du rivage ou de l'eau. Par suite , les Ligures auraient été , de nom , les Hommes du littoral de la mer, comme ils l'étaient de fait.

Une autre étymologie , différente en la forme , revient à celle-ci pour le fond. En admettant que les Ibères se soient avancés dans la Gaule jusqu'à la Loire (*Liger* , Ligeris , Ligys , Ligyros), on croit que les Liguriens étaient ceux qui habitaient primitivement les rives de ce fleuve , et qui vinrent ensuite dans la partie du midi longeant la Méditerranée [1]. En l'un et l'autre cas , leur nom désignait toujours un habitant des bords de l'eau.

1. Prichard , ouv. cit. , t. I , p. 384.

VII.

SUR LES KIMMRIS ET HU-CADARN. (Chap. prélim., p. 13.)

Presque tout en ce peuple est incertitude et matière à contestation. Voici l'opinion qui nous paraît la plus probable et qui est aussi la plus accréditée aujourd'hui, surtout en notre pays, si nous ne nous trompons.

Vers les régions de l'Asie, très-anciennement habitées par les Celtes-Gàls (ci-dessus, p. 317), vivait un autre peuple, ayant avec eux des rapports de famille et parlant un dialecte de leur langue. C'étaient les Kimmris. (Ce nom de Kimmris a reçu plusieurs étymologies. On le fait venir des deux mots *kyn* et *mar*, signifiant union; *kimmar, cymmer*, uni, confédéré : ou de *kimper, cimber*, guerrier; en ce cas, on le rattache au mot sanscrit *kemphir*, signifiant combattre. Un orientaliste [1] conjecture qu'il peut venir de *Kou-mâra*, nom du Dieu de la bataille : *kou* veut dire beau; *mâra* vient de *marma* frapper. On le dérive encore des deux mots *kyn*, *cyn* avec, *bro* pays, et on lui fait signifier soit com-pagnon [2], soit indigène. Nous indiquons encore une autre étymologie ailleurs, p. 135, note.)

A une époque indéterminée et pour des causes inconnues, une grande multitude de ce peuple émigra. (Un auteur de nos jours [3] conjecture que cette émigration eut lieu vers l'an 1600 avant notre ère; et qu'elle fut déterminée par une invasion des Scythes, qui franchirent l'Iaxarte. Il applique à cette invasion le récit d'Hérodote [4], dans lequel il remplace le nom du fleuve Tirus ou Tyras, aujourd'hui le Dniester, affluent du Danube, par celui d'Arius, affluent de l'Oxus. Mais ces conjectures manquent de preuves suffisantes.)

Cette multitude suivit à peu près le même chemin que les Celtes-Gàls, soit au sud de l'Oxus, en contournant les rivages méridionaux de la mer Caspienne; soit au nord, en contournant les rivages septentrionaux de la même mer : et par l'une où par l'autre voie, ils arrivèrent dans les pays intermédiaires entre cette mer et le Pont-Euxin. (Le même auteur croit que la marche de ces émigrants eut lieu par le midi, quoiqu'il reconnaisse que

1. Journal asiatique, t. x, année 1827, p. 290, note.

2. Lehuérou, Recherches sur les origines celtiques, en tête du dictionn. breton d'Ogée, Rennes, 1841, p. 15. H. Martin, t. I, p. 12, note.

3. M. Moreau de Jonnès, ouv. cit., p. 137, 131-33.

4. Hérodote, l. IV, c. 21. Am. Thierry, introd., p. LVIII.

« leur itinéraire ne nous est point donné par les historiens ; mais, ajoute-
» t-il, Diodore de Sicile, l. II, c. 24, nous apprend que les Scythes, qui les
» suivaient depuis les bords de l'Iaxarte, passèrent les défilés du Caucase et
» s'étendirent aux Palus-Méotides et au Tanaïs ou Don d'aujourd'hui. » Et il pense que les Scythes prirent la même route que les Kimmris, depuis leur point de départ en Asie. Ce ne sont toujours que des conjectures.)

Ils franchirent le détroit qui sépare le Pont-Euxin des Palus-Méotides [1], détroit qui reçut à cause d'eux le nom de Bosphore Cimmérien [2] et qui est aujourd'hui le détroit de Caffa. Ils s'établirent dans la presqu'île, appelée maintenant Crimée (nom à peine altéré de *Kimmeria*, terre des Kimmris ou Cimmériens) et qui était pour les anciens la Chersonèse taurique.

De ce point, les Kimmris s'étendirent tantôt par le midi, dans l'Asie, où ils se rendirent fort redoutables ; tantôt par le nord et par l'ouest, où ils s'avancèrent dans la vallée du Danube.

C'est de là qu'ils partirent à la fin du septième siècle et prirent une marche définitive vers l'Europe occidentale et la Gaule, comme il est dit dans le texte, p. 12 ; remontant le fleuve du Danube jusqu'au Rhin, puis descendant le Rhin et le franchissant. (Cette marche était celle que les Celtes-Gâls avaient suivie : elle est marquée par des noms de lieux qui purent être donnés par l'un ou l'autre peuple, puisqu'ils parlaient les dialectes d'une même langue. Ainsi le Danube était *Danawa*, qui veut dire large fleuve :

1. On croit que les Kimmris appelaient cette mer en leur langue *Mor-marusa*, c'est-à-dire mer morte : de *môr* mer, qu'on retrouve dans les mots Mor-bihan, Mor-laix, Mor-inie, ar-*morike ;* et de *marw*, mourir et mort.

2. « Ce détroit fait communiquer la mer Noire et la mer d'Azof, autrefois les
» Palus-Méotides, vaste marécage traversé par le fleuve Don ou Tanaïs. Le froid
» rigoureux de cette région formée de steppes dépouillées d'arbres et balayées
» par les vents du nord fait geler les eaux saumâtres du détroit, et, pendant les
» mois d'hiver, on peut les traverser sur la glace comme les golfes de la Bal-
» tique. Les Cimmériens profitèrent sans doute de cette facilité pour atteindre
» enfin l'Europe, eux qui étaient nés dans l'Asie Centrale.

» C'était pour cette population errante le grand événement de l'exode (ou de la
» sortie), qui, par le passage de la mer Rouge, fit changer de patrie au peuple
» hébreu. Il lui manque, pour avoir la même renommée, d'avoir été écrit dans
» l'histoire avec la magnifique poésie de Moïse ; mais sa certitude ne laisse
» rien à désirer ; elle n'est pas moindre que le témoignage de ces inscriptions
» gravées sur les rochers de la Cilicie et des Thermopyles, pour transmettre les
» souvenirs héroïques de Sésostris et de Léonidas. C'est le nom donné par l'anti-
» quité au détroit qui fit entrer nos ancêtres en Europe, et qui fut appelé en leur
» honneur BOSPHORE CIMMÉRIEN. » (Moreau de Jonnès.)

nous avons indiqué, p. 320, n. 2, l'ancien nom du Sereth, qui était l'*Ararus* : un autre affluent du Danube s'appelait *Is-ara* (l'Isar), qui fut le nom de plusieurs rivières de la Gaule. Parmi les lieux sur les bords du Danube, on cite *Dur-ostor-us*, aujourd'hui Distra, près de Silistrie ; *Singi-dun-um*, à présent Belgrade, au confluent du Danube et de la Save ; *Tauru-dun-um*, sur la Save, non loin de là; *Carnut-um*, vis-à-vis de Vienne, appelée elle-même *Vindobona*, *Arrabona*, etc. Ces noms appartiennent à la langue celtique et servent de monuments [1].

Franchissant le Rhin, les Kimmris s'établirent en grande partie dans la Gaule, au détriment des Gàls : mais d'autres allèrent plus loin, au-delà du détroit, dans les îles britanniques, et ils s'y établirent, encore au détriment d'autres Gàls ou Gaëls. Les uns et les autres étaient frères.

Cette fraternité des Kimmris et des Gàls ou Gaëls, considérés comme appartenant tous à la souche ou race celtique, est principalement démontrée par la comparaison des langues. En effet, la philologie a établi que les idiômes qui se parlent encore aujourd'hui dans certains lieux de la France, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et de quelques îles voisines, sous les noms d'idiôme gaélic et d'idiôme cymraeg ou kumbre, sont les restes de l'ancien langage des Gàls ou Gaëls et des Kimmris : elle a démontré que ces idiômes sont au moins des langues sœurs, sinon des dialectes de la même langue : elle en a conclu que la même parenté existait entre les peuples qui les parlaient le plus anciennement. Cette parenté est admise. (Voir M. Am. Thierry, Hist. des Gaul., introd., p. xvi, xxi, lvi-lxii, lxiv-lxvi. Rech. sur les lang. celtiq., par W. F. Edwards.)

Toutefois, nous devons dire que cette opinion, que nous venons d'exposer et que nous admettons comme la plus probable sur les Kimmris, n'est pas incontestée. Si MM. Am. Thierry et H. Martin, parmi nos derniers historiens, l'admettent, si M Moreau de Jonnès la soutient et la développe,

1. La syllabe *dur*, *dour* signifiant eau se retrouve dans les noms de rivières, *Dur*-anius, *Dour*-anius la Dordogne, *Dur*-antia la Durance, *Dour*-ius le Douro en Espagne, le Dour en Angleterre, etc. : dans les noms de villes et de villages, *Dur*-io Sisteron, sur la Durance; *Duro*-cortorum Reims, sur la Vesle; *Duru*-Catalaunum Châlons, sur la Marne; Divo-*durum* Metz, sur la Moselle; *Duro*-cases Dreux, sur la Blaise; *Dour*-dan, *Dour*-lens ou *Dou*-lens, *Dour*-gne dans le département du Tarn, etc. La syllabe *dun* fait partie du nom d'une foule de lieux en Gaule : Sego-*dun*-um, Rhodez; Uxello-*dun*-um, Capdenat dans le département du Lot; Castello-*dun*-um, Châteaudun; Ebro-*dun*-um, Embrum; Lug-*dun*-um, Lyon; Melo-*dun*-um, Melun; Neo-*dun*-um, Dol; Novio-*dun*-um, Nevers; etc. *Carnutes* était le nom d'une tribu fameuse, etc.

d'autres la repoussent, comme M. de Pétigny, en son ouvrage (déjà cité, p. 322, n. 1 ci-dessus), t. I, p. 19. L'identité des Κιμμεριοι Cimmériens et des Kimmris a aussi ses contradicteurs. On nie même l'existence des Κιμμεριοι rejetés parmi les peuples fabuleux : un savant belge soutenait récemment cette thèse à l'Académie de Bruxelles. (Voir l'Institut, *Journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger,* seconde section, nº de décembre 1855.) Nous en parlons encore ailleurs, p. 136, n. 3.

Sur *Hu*, surnommé *Cadarn*, que la légende kimmrique représente comme le chef des Kimmris, dans leur émigration d'Asie et des bords du Pont-Euxin en Gaule et dans les îles britanniques, on ne peut douter que c'était moins un individu qu'un être collectif : ce nom était moins un nom propre qu'un nom commun désignant tout chef de la nation. En outre, ce chef revêtait des caractères fabuleux ou mythiques, prenant les proportions d'un dieu, d'un héros, d'un personnage surnaturel beaucoup plus que celle d'un homme.

Le nom de *Hu* est expliqué de plusieurs manières. Certains le regardent comme étant le même que *heu*, *heuz* signifiant terreur : joint à *cadarn* signifiant puissant, il veut dire le Grand-Terrible, chef des guerriers. D'autres le dérivent de *hud*, ayant le sens d'enchanteur, magicien. Nous revenons ailleurs sur ce mot, p. 134, n. 2.

Nº VIII.

SUR LES SECONDS KIMMRIS OU KIMMRIS DE LA SECONDE INVASION EN GAULE. (Chap. prélim., p. 19.)

Ces seconds Kimmris n'ont pas été moins discutés que les précédents : peut-être même l'ont-ils été davantage, au moins quant à leur identité de nom et d'origine avec ceux dont il vient d'être parlé.

Le fait de l'invasion de la Gaule, vers le milieu du quatrième siècle, par une multitude de *Cimbri* et de *Teutones*, n'est pas révoqué en doute. Mais on conteste que ces Cimbri aient eu rien de commun avec des Kimmris considérés comme un peuple de race celtique, frère des Gâls et Gaëls : on ne voit en eux qu'une tribu de race teutonique, comme l'histoire les dit, de fait, associés à des Teutons. (Voir le journal l'*Institut*, nº de décembre 1856.)

On répond à ces objections par des passages d'anciens auteurs, et par des faits ou des inductions historiques et philologiques. (Voir M. Am. Thierry, introd., p. XXXVI.) Et cette opinion est toujours la plus probable : nous l'admettons comme telle.

Un double fait reste pourtant fort incertain : 1° A quelle époque ces Kimmris émigrèrent-ils d'Asie ? 2° Par quel chemin vinrent-ils en Europe ?

Sur la première question, il semble qu'on peut également conjecturer qu'ils émigrèrent avant les premiers Kimmris, ou en même temps ou après. Nous pensons que les deux sorties ne furent pas éloignées l'une de l'autre.

Sur la seconde question, on peut encore conjecturer, ou que les seconds Kimmris suivirent, dès le commencement, une route différente de celle des premiers; ou qu'après l'avoir suivie jusqu'à un certain point, ils en prirent une autre. Mais en ce cas, il reste à dire quel fut ce point, où les deux fractions de la nation cessèrent de marcher dans la même direction.

Suivant la première conjecture, tandis que les Kimmris, dont il a été parlé, ne s'éloignèrent pas des rivages de la mer Caspienne, puis du Pont-Euxin, ceux-ci remontèrent au nord par les vallées du Volga, du Tanaïs ou Don, du Borysthène ou Dniéper; et parcourant l'Europe septentrionale, ils arrivèrent jusqu'aux bords de la Baltique. Suivant une seconde conjecture, ils s'étendirent d'abord, comme les précédents, sur les rivages des deux mers, Caspienne et Euxin; mais, au lieu de s'avancer ensuite par la vallée du Danube, vers l'occident, ils allèrent vers le nord. Enfin, suivant une dernière conjecture, ils s'étendirent aussi dans la vallée du Danube, soit en la parcourant tout entière, soit en n'en parcourant qu'une partie; mais s'éloignant, plus tôt ou plus tard, de la rive gauche de ce fleuve, par les vallées de ses affluents, qu'ils remontèrent, ils s'étendirent jusqu'aux bords de la mer Baltique, qui est toujours le point d'arrivée. Là ils eurent un établissement, dans la presqu'île, qui reçut d'eux le nom de Chersonèse cimbrique (ou kimmrique, analogue à la Kimméria ou Crimée du Pont-Euxin) : les latins nommaient aussi la mer Baltique la Téthis kimmrique, *Cimbrica Tethys*.

Ainsi les points de départ et d'arrivée restent constants; la route est incertaine. Nous pensons qu'elle ne fut pas la même que celle des premiers Kimmris : peut-être elles furent toutes suivies par des tribus diverses.

Quoiqu'il en soit, de cette Chersonèse cimbrique, où ils avaient un principal établissement, ces Kimmris *Cimbri* s'étendirent en une grande étendue de pays; et soit par eux-mêmes, soit unis à des Kimmris de l'autre fraction qu'ils rencontrèrent, ceux-là montant du midi au nord, ceux-ci descendant du nord au midi, ils occupèrent la contrée indiquée, p. 18.

Ensuite, à l'époque fixée, ils franchirent le Rhin, en nombre plus ou moins considérable; ils établirent quelques-unes de leurs tribus dans la Gaule, principalement au nord. D'autres passèrent aussi le détroit et allèrent dans les îles britanniques. En tous ces pays, les premiers et les seconds Kimmris se reconnurent pour frères.

Ibères	Gals	Gaëls	Kimmris du continent	Kimmris des îles
	Illyrie, *Macédoine*, *Thrace*, *Grèce*, *Asie-mineure* (Galatie).		Petrocores, etc.	
* Nous mettons un point d'interrogation, pour indiquer la moindre parenté entre les Ibères et les autres Celtes.	* C'est-à-dire du pays entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Les Gâls, qui l'occupaient d'abord tout entier, moins ce qui était aux Ibères, furent chassés d'une partie par les Kimmris. Les Arvernes, les Séquanes, les Edues étaient les chefs des grandes confédérations, à l'époque de César.	* C'est-à-dire des îles qu'on nomme maintenant britanniques. Les Gaëls, qui les occupaient d'abord toutes, furent chassés d'une partie par les Kimmris.	* Les Osimes et ceux qui suivent habitaient les bords de la mer. Les Andes, etc., s'en éloignaient vers le centre, au nord de la Loire. Les Petrocores, etc., au sud.	*a*. Dans le bassin de la Seine, rive droite. *b*. Dans le bassin de la Somme. *c*. Dans le bassin de l'Escaut. *d*. Dans le bassin de la Meuse. *e*. Dans le bassin de la Moselle. *f*. Dans le bassin du Rhin, rive gauche.
Leurs descendants parlent le Basque.	Leurs descendants parlent le Gaélic (Irlandais, Ecossais, Mank).		Leurs descendants parlent le Cymraeg (Gallois, Cornik, Bas-Breton).	

N° X.

SUR LE NOM DE LA DIVINITÉ DE L'EAU, ONVANA OU ANVANA.
(Chap. II, p. 36.)

M. Moreau de Jonnès fait remarquer (ouv. cité, p. 116) que les noms de plusieurs rivières de notre pays, noms évidemment celtiques, étaient terminés par la syllabe *na ;* comme *Garum-na* la Garonne, *Dru-na* la Drôme, *Vigen-na* la Vienne, *Medua-na* la Mayenne, *Oli-na* l'Orne, *Sequa-na* la Seine, *Matro-na* la Marne, *Icau-na* l'Yonne, *Axo-na* l'Aisne, *Sabi-na* la Sambre. On peut y joindre les noms qui ont reçu des Romains la terminaison masculine *us*, au lieu de l'*a*, comme *Rhe-nus* le Rhin, *Rhoda-nus* le Rhône, *Da-nus* l'Ain, *Caranto-nus* la Charente.

Il fait remarquer ensuite que cette même terminaison se retrouve dans les noms de plusieurs rivières indiennes, soit en sanscrit, soit en langue vulgaire : par exemple, le principal affluent du Gange est nommé dans la langue sacrée *Yuma-na*, et en indoustani, *Jum-na*, mots qui signifient Rivière bleue. Il explique cette terminaison, dans l'Inde, par le nom qu'on y donnait à la divinité de l'eau. Nous voyons en effet qu'on l'appelait *Nara :* « et les » eaux sont appelées *nara*, parce qu'elles sont ses filles ; et le créateur » lui-même est surnommé *Narâyana*, c'est-à-dire Celui qui se meut sur les » eaux, parce que les eaux furent le théâtre antique de son mouvement. » (Creuzer-G., t. I, p. 179, n. 1.)

Il conclut que cet usage des Celtes leur venait des rapports qu'ils avaient eus avec les Indous, avant d'émigrer de leur plus ancienne patrie, à une époque où les deux peuples étaient voisins.

En continuant cette conclusion, l'on pourrait expliquer aussi de cette manière la syllabe *na* qui se retrouve dans *Onva-na*. Cependant nous sommes loin de le proposer. Mais il nous a semblé bien d'indiquer le rapprochement fait par M. Moreau de Jonnès, rapprochement « dont les résultats, » suivant lui, sont inédits, curieux et importants. » Nous ne disons pas non plus que nous partageons cette opinion.

N° XI.

SUR QUELQUES ANTIQUITÉS GAULOISES. (Chap. II, p. 43.)

Parmi les antiquités qu'on nomme celtiques ou gauloises, quelques-unes nous semblent pouvoir être rapportées au plus ancien culte de ce pays :

savoir, des haches en pierre, des couteaux de même espèce, certaines pierres entièrement brutes ou à peu près, ayant certaines figures, des tas de ces pierres et d'autres, des poteries.

1° Des *haches* en pierre. Parmi les objets ainsi nommés par les antiquaires et appelés simplement *coins* par les ouvriers, qui les trouvent en grande quantité, dans certains endroits, il y en avait qui pouvaient être certainement des armes de guerre, du genre de celles qu'on nomme *casse-tête* et qu'on trouve chez des sauvages. Mais il en est d'autres qui n'eurent pas ce caractère et qui furent encore autre chose que des *outils*. En effet, s'ils n'avaient été que des outils à fendre le bois, on n'aurait pas pris la peine de les polir, comme on faisait pour plusieurs : et comme armes, elles étaient insuffisantes à cause de leur forme et de leur ajustement imparfait à un manche, au moyen d'une gaine. Une pierre brute, bien tenue dans la main, ou un poids solidement fixé à un bâton, ou une branche taillée en massue auraient été plus redoutables. Elles ne pouvaient servir qu'à frapper un être sans défense, comme l'est une victime liée et garrotée au pied de l'autel. Il est donc probable que c'étaient des instruments de sacrifice.

Si cette Hache n'adhérait que faiblement à sa gaine et tenait mal à son manche, c'est qu'on ne voulait pas qu'elle y adhérât plus fortement, ni qu'elle y tint mieux : car rien n'aurait été plus facile que d'y parvenir. Et si l'on voulait cette adhérence légère et cet ajustement imparfait, cela s'explique parce qu'il fallait, dans le sacrifice, que la Hache restât dans la blessure de la victime, ou qu'en s'échappant, elle tombât dans le trou ou dans le vase destiné à recevoir le sang. On assure que cette coutume, qu'on retrouve ailleurs, existe encore chez quelques peuples nègres.

Ces Haches étaient aussi des offrandes aux dieux de la mort et aux morts : ce qui explique comment on les trouve en grand nombre dans les sépultures.

Elles pouvaient encore tenir lieu d'amulettes ou de bijoux de dévotion, que l'on portait suspendus, au moyen du trou qu'on y pratiquait.

Ces Haches étaient généralement en pierre dure, granite, porphire, jaspe, marbre, serpentine, calédoine, jade, grès, silex surtout, etc. Elles étaient aussi quelquefois en pierre tendre, comme la craie, en bitume, et même en bois. Ce qui contribue encore à prouver qu'elles n'étaient pas des armes sérieuses. Les Haches en bois furent probablement les premières.

Nous ajouterons que de pareilles Haches en pierre se trouvent dans les antiquités mexicaines, comme on peut le voir au Musée du Louvre. Il y en avait aussi parmi les objets envoyés par le Canada à l'Exposition universelle de Paris ; on les a reconnues exactement semblables aux Haches celtiques. Celles qu'on a trouvées en Egypte, dans les hypogées de Thèbes, de Mem-

phis, etc., ayant la même forme, étaient en bronze. (Voir, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, volume de 1854 et 1855, p. 598 et suiv., un article de M. Victor Simon, intitulé *Metz et ses environs;* et du même auteur, deux brochures intitulées, l'une, *Observations sur les derniers temps géologiques*, l'autre, *Mémoire sur des antiquites trouvées près de Vandranange*, 1851 et 1852.)

2° Des *couteaux* en pierre. Plusieurs de ces objets pouvaient être de véritables couteaux ou des instruments destinés à couper, dans les usages ordinaires de la vie. Mais ils étaient aussi des instruments de sacrifice, comme chez les Romains : et chez les deux peuples, on les fesait de silex. (A l'époque de Scipion l'africain, les Féciaux envoyés en Afrique pour sanctionner un traité reçurent l'ordre spécial et exprès d'emporter les silex sacrés, dont on se servait pour couper la chair des victimes : *ut privos lapides silices secum ferrent*, disait le sénatus consulte, rapporté par Tite-Live, l. XXX, c. 43.) Servius dit qu'on employait ces couteaux en silex, parce que cette pierre avait été l'antique symbole de Jupiter : *eâ causâ quod antiquum Jovis signum lapidem silicis... esse.* C'était avec des couteaux de pierre que se mutilaient les prêtres de Cybèle. Et les Juifs se servaient de pierres tranchantes pour pratiquer la circoncision : *Tulit Sephora acutissimam petram et circumcidit præputium filii sui.* Exod., c. IV, v. 25.

Un grand nombre de ces couteaux, très-petits, aux extrémités arrondies et émoussées, ne pouvaient pas évidemment servir à couper. Ils étaient probablement des objets d'offrande, des amulettes, des bijoux de dévotion. Quelques-uns pouvaient être aussi des espèces de symboles du dieu Camul. Ci-dessus, p. 40 et n. 1.

3° De certaines *pierres*. On les trouve posées en certains lieux avec une intention évidente, et choisies pour leur forme, qui est quelquefois naturelle, mais le plus souvent obtenue par le travail le plus simple et le plus grossier. Ces formes sont celles de la colonne, de la sphère, du disque, du triangle, du carré et de divers polygones : elles sont aussi des ébauches plus ou moins imparfaites et indécises de figures d'animaux et d'hommes, de quelques-unes de leurs parties et de leurs organes.

Ces œuvres, qui n'étaient point demandées pour satisfaire des besoins physiques, étaient déterminées par des causes morales. On peut y voir, non sans grande probabilité, de très-antiques symboles, des figures et des représentations primitives, des idoles du premier temps.

4° Des *tas de pierres.* Formés par une volonté humaine bien arrêtée, avec des pierres choisies et travaillées, et mêlées de divers autres objets, ces tas étaient de véritables *monuments*, dans le sens étymologique du mot. Ils avertissaient, *monebant*, de quelque divinité à révérer, de quelque mort à

honorer, de quelque événement à jamais mémorable. On dit que les Indiens de l'état de Guatimala, en Amérique, ont encore aujourd'hui l'habitude de jeter des pierres sur la sépulture de leurs chefs, de leurs parents, de toutes les personnes qu'ils veulent honorer.

5° Des *poteries*. Ce qu'on en trouve d'appartenant à cette époque, suivant quelques probabilités, se bornent à des débris, au moyen desquels on ne paraît pas être parvenu à former un seul vase complet. Mais il n'en paraît pas moins certain que plusieurs étaient des urnes funéraires contenant les cendres de morts, et avec lesquelles on avait enfoui divers autres objets, soit comme offrande aux dieux de la mort, soit comme destinés aux morts eux-mêmes.

Sur ces objets que l'archéologie étudie et que l'histoire de la philosophie ne doit pas dédaigner, on peut consulter, entre autres livres, les *Antiquités celtiques et anté-diluviennes*, par M. Boucher de Perthes, 2 vol. in-8°, 1847, 1857.

N° XII.

SUR UNE ORIGINE ATTRIBUÉE AUX ANCIENS GAULOIS. (Chap. VI, p. 88.)

Parmi les opinions relatives aux origines du peuple et de la langue des plus anciens habitants de la Gaule, nous en remarquons une dans un Mémoire présenté à la Société de l'Histoire de France, intitulé, *Sur les origines sémitiques et indo-tartares de la nation et de la langue celtique ou des anciens Gaulois*, par M. Thonnelier, orientaliste.

Suivant ce philologue, les premiers habitants de la Gaule furent des hommes émigrés de l'Asie, à l'époque et du lieu que représente ce qu'il nomme *le mythe du babélisme* dans la Bible. Ils fesaient donc partie de la famille des peuples Chaldéens et Syriens; et leur langue appartenait au groupe sémitique. Il en voit la preuve dans les nombreux rapports du celte avec le syriaque et l'hébreu : et conclut que « l'idiôme celtique ne fut primitivement » qu'une confusion d'hébreu et de syriaque, » de même que « les premiers » Celtes ou premiers habitants de la Gaule n'étaient que des hordes mixtes, » venues des plaines de la Chaldée et de la Palestine. » (Cet idiôme fut ensuite modifié, dit-il, par les Kimmris parlant l'indo-tartare.)

Or on sait que la langue des Phéniciens n'était qu'un dialecte sémitique. En ce cas, les relations des Phéniciens avec les habitants de la Gaule auraient été rendues plus faciles; et l'entente entre eux, et l'influence des premiers sur les seconds s'expliqueraient.

L'auteur ne donnait ce Mémoire, en 1840, que comme un essai à l'intro-

duction d'un ouvrage considérable, où il devait démontrer tout ce qu'il avançait. Nous ignorons s'il l'a fait; et cette opinion reste à l'état d'hypothèse ou de conjecture dont on discute la probabilité, trouvée bien faible.

N° XIII.

SUR LES COLONIES DE MASSILIE. (Chap. x, p. 121).

Les comptoirs ou colonies des Phocéens-Massaliotes s'élevèrent, avec le temps, sur toute la ligne des côtes de la Méditerranée, depuis le Var et même au-delà en Italie, jusqu'aux Pyrénées et au-delà en Espagne.

Les points extrêmes de cette ligne étaient, en Italie, le Port d'Hercule Monœcos (Ηρακλης Μονοικος, *Monaco*); et en Espagne, une autre ville, qui portait le nom peu différent de Mœnacé, vers le promontoire appelé aujourd'hui cap de Saint-Martin. Entre ces deux points, on trouvait,

A l'Est de Massilie, au-delà du Var, Nicæa (Νικαια, ville de la Victoire, *Nice*); en deçà du Var, Antipolis (Αντιπολις, ville de la Résistance, *Antibes*), Athénopolis (Αθηνης πολις, ville d'Athéné ou Minerve, qui n'existe plus), Olbia (Ολϐια, l'heureuse, *Eaube*), Tauroentum (Ταυροεντιον, le lieu du Taureau 1, aujourd'hui le Bras de Saint-Georges), Citharista (*la Ciotat*), Træzene (*Tretz*) :

A l'Ouest de Massilie, Heraclea Cacabaria (ville d'Héraclès, qui avait été un comptoir phénicien, aujourd'hui *Saint-Gilles*), Rhodanousia (ville des Rhodiens, fondée par eux), Agatha (Αγαθη τυχη, la bonne Fortune 2, *Agde*); au-delà des Pyrénées, Rhoda (autre ville des Rhodiens), Emporium (Εμποριον, marché, *Ampurias*), Hemeroscopium autrement nommée Artemisium et Dianium (ville d'Artémis-Diane, *Denia*), et Alonis (Αλωνις, aujourd'hui inconnue).

On nomme encore *Cyrene, Abarnus* et peut-être d'autres.

N° XIV.

SUR LES ÉCOLES GRECQUES DE MASSILIE ET DE SES COLONIES. (Chap. x, p. 121:)

Il n'est pas possible que Massilie n'ait pas eu, dès le commencement, des

1. Il pouvait être consacré à Artémis *tauropolos*, ou à son frère Apollon, dont le taureau était aussi le symbole.

2. Τυχη était associée ou identifiée par les Phéniciens à Gard, qui était Lune, Vénus; ci-dessus, p. 68, n. 3.

Ecoles semblables à celles de la mère-patrie, dans lesquelles on enseignât les diverses branches de la science grecque. Suivant les P. P. Bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de France, t. I, p. 45, « on y professait pu» bliquement l'Eloquence, la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, » la Jurisprudence, la Théologie fabuleuse et toute sorte de Littérature. » Ils s'appuient du témoignage de Strabon, l. IV, p. 124, 125, édit. de 1587, et renvoient en outre à l'ouvrage d'Adrien Baillet, *Jug. pré.* c. VII, § 9, p. 295. Mais nous n'avons point de détails sur elles.

Nous ignorons en particulier si les maîtres en étaient payés aux dépens du trésor public, comme Strabon dit qu'on le fit en quelques cités gauloises qui voulurent imiter ces Grecs, leurs voisins (Hist. litt., *ibid.*, p. 47. Strab., *ibid.*, p. 125. D Bouquet, t. I, p. 9), ou s'ils n'avaient d'autres émoluments que le prix de leurs leçons payées par ceux qui les recevaient.

Ce qui se passait à Massilie dut avoir lieu dans toutes les villes qui furent ses colonies, sur le littoral de la Méditerranée : de sorte qu'un enseignement grec fut organisé dans cette partie de la Gaule, depuis les frontières d'Italie jusqu'à celles d'Espagne.

On peut faire honneur à quelqu'une de ces Ecoles, et des grammairiens qui éditèrent les poèmes d'Homère, et des trois écrivains dont on cite les noms, les seuls avant l'arrivée des Romains, savoir, Pythéas, Euthymènes, Eratosthène. Voir les nos suivants.

N° XV.

SUR PYTHÉAS DE MASSILIE. (Chap. X, p. 122.)

Pythéas naquit à Massilie, vers l'an 350 avant J.-C. Sa principale occupation fut la géographie ; et pour la connaître, il entreprit de longs et périlleux voyages, dont il écrivit la relation, à ce qu'il paraît, sous le titre de Περιοδος γης, *Periplus orbis;* une espèce de Voyage autour du monde. Il ne nous reste de cet ouvrage que ce qu'on en trouve dans les anciens écrivains qui sont venus aprè lui et qui le citent.

Pythéas était, en outre, Astronome et Mathématicien. On lui donne aussi le titre de Philosophe et on le compte parmi les sectateurs de Pythagore. (Voir l'article Pythéas, dans l'Hist. litt. de France, t. I, p. 71-78. Bougainville, Mémoire de l'Acad. des inscrip. et belles-l., t. XIX, p. 146 et suiv. d'Anville, *ibid.*, t. XXXVII, p. 146 et suiv. Am. Thierry, t. II, p. 143-44. Lelewel, Pythéas de Marseille, et la géographie de son temps, avec trois cartes géographiques, in-8°, Bruxelles, 1836, Paris, Durand.)

N° XVI.

SUR EUTHYMÈNES DE MASSILIE. (Chap. x, p. 122.)

Euthymènes fut compatriote et contemporain de Pythéas ; comme lui, né à Massilie, vers le milieu du quatrième siècle avant notre ère. Sa principale occupation fut aussi la géographie ; et il entreprit encore de longs voyages. Il parcourut principalement les contrées du sud, tandis que Pythéas avait plus particulièrement visité celles du nord. La relation qu'il en écrivit ne nous est également connue que par les écrivains postérieurs qui le citent.

Euthymènes avait aussi composé un livre d'histoire qu'on trouve cité avec le titre de τα Χρονιχα, *Chroniques*. On dit encore qu'il partageait certaines opinions de Thalès. (Voir l'art. Euthymènes, Hist. litt., t. I, p. 78-80. Am. Thierry, t. II, p. 144.)

N° XVII.

SUR ERATOSTHÈNE. (Chap. x, p. 122.)

Le lieu précis de la naissance d'Eratosthène n'est pas connu ; mais s'il n'était pas de Massilie même, il appartenait au moins à quelqu'une de ses colonies, en Gaule. Il naquit vers le temps où les Romains entrèrent, pour la première fois, en ce pays, appelés par les Massaliotes.

Il paraît s'être occupé principalement d'Histoire et avait composé un ouvrage considérable περι Γαλατικων, *de rebus Gallicis* ou Histoire des Gaulois. Elle comprenait au moins trente-trois livres, puisqu'un auteur en cite le trente-troisième. Il paraît que César la connaissait. (V. l'art. Eratosthène, Hist. litt., t. I, p. 80-83.)

N° XVIII.

SUR LES ROUTES DE MASSILIE AUX EXTRÉMITÉS DE LA GAULE. (Chap. XI, p. 128.)

Les principales étaient celles-ci :

1° Voie de Marseille à l'embouchure de la Garonne. On venait par mer et par terre à Narbonne : des bateaux remontaient l'Aude : des transports par terre conduisaient à la Garonne : et des bateaux la descendaient jusqu'à Bordeaux et à l'Océan.

2º Voie de Marseille à l'embouchure de la Loire. Des bateaux remontaient le Rhône : des transports par terre conduisaient à la Loire, que d'autres bateaux descendaient jusqu'à l'Océan. Autre voie : pour éviter de remonter le Rhône, des transports par terre conduisaient aux pieds des Cévennes, puis, à travers les Cèvennes, à la Haute-Loire : d'autres transports se continuaient, en évitant la Loire, jusqu'à l'Océan.

3º Voie de Marseille à l'embouchure de la Seine. Des bateaux remontaient le Rhône et la Saône : des transports conduisaient à la Seine : d'autres bateaux descendaient jusqu'à l'Océan. Autre voie : pour éviter encore de remonter le Rhône, des transports par terre conduisaient à Lyon : d'autres transports se continuaient ensuite jusqu'à l'Océan, en évitant encore la Saône et la Seine.

4º Voie de Marseille en Italie et en Espagne. C'était l'ancienne voie phénicienne attribuée à Hercule (ci-dessus, p. 8-9) et que les Phocéens reconstruisirent. (Strab., l. IV. Am. Thierry, t. II, p. 252.)

Nº XIX.

SUR OLEN L'HYPERBORÉEN. (Chap. XII, p. 138.)

Hérodote et Pausanias nous ont conservé des fragments d'une très-vieille tradition relative à ce prêtre divin, à cet illustre sage. Voir Hérodote, IV; Pausanias, I; Attic. 18; X. Phocic. 5; XI. Bœotic. 27, etc.

Il était plus ancien que Pamphus et Orphée ; et vint, à la tête d'une colonie sacerdotale, d'abord des pays hyperboréens, et ensuite de la Lycie, en dernier lieu, jusqu'à Délos. Il célébrait Ilithye, la Grande Déesse, la Nuit primitive, plus ancienne que le Temps ou Kronos, la première Mère, la première Fileuse, mère d'Eros ou de l'Amour, et de laquelle sont nées toutes choses. Il célébrait aussi Latone et ses deux enfants, Artémis et Apollon : et on lui attribuait les hymnes qui se chantaient ordinairement aux fêtes de ces deux divinités : etc. Voir Creuzer-G., t. IV, p. 96, 106, 110-114, 145.

Il est difficile, sous les arrangements postérieurs, de reconnaître les traits de la tradition primitive et surtout de savoir quelle en était la valeur fondamentale.

Nº XX.

SUR ZALMOXIS, LE THRACE OU SCYTHE. (Chap. XII, p. 138.)

Hérodote en parle, IV, 94-96 : il le regarde comme ayant été de bien des années antérieur à Pythagore.

Ce Zalmoxis enseignait l'immortalité de l'âme ; et il avait institué une grande fête pour en rappeler le souvenir et le dogme : on la célébrait tous les trois ans. Il avait aussi institué des Mystères ou des rites mystérieux, destinés à des initiés et qu'on célébrait en des grottes ou souterrains.

Les traditions le représentent tantôt comme un homme, tantôt comme un être divin δαιμων, et un dieu θεός. On lui sacrifiait des victimes humaines ; et l'on disait que les morts allaient à lui, dans des îles où il fesait sa demeure et les recevait.

Un auteur ancien (Mnaséas, dans le lexique de Photius) rapporte que Zalmoxis, comme dieu, était le même que Kronos ou Saturne : et des écrivains modernes rapprochent ce témoignage de ce que disaient les Druides bretons (suivant Plutarque, en son traité de la Cessation des oracles), que Saturne habitait une île voisine de leur pays, où « il avait autour de lui » beaucoup de génies, pour lui tenir compagnie et le servir. »

(Voir Creuzer-G., t. IV, p. 270-4, et 1071-2.)

N° XXI.

SUR ABARIS LE SCYTHE. (Chap. XII, p. 139.)

Hérodote et d'autres écrivains grecs nous parlent aussi de lui. Ce qu'ils en disent est considéré par plusieurs comme un pur mythe : Abaris n'est à leurs yeux qu'une personnification du Soleil ou plutôt du rayon solaire, considéré lui-même comme principe de vie physique et surtout de vie morale. La flèche sur laquelle on dit qu'il parcourait les airs est spécialement le symbole de la doctrine et de l'écriture célestes, qui parcourent le monde, dissipent l'ignorance et portent partout la lumière avec la vie, etc. (Voir Creuzer-G., t. II, p. 267-9, et 1067-70.)

D'autres, au contraire, voient en Abaris un personnage réel et prennent à la lettre son origine scythique ou hyperboréenne : M. de la Saussaye est un de ceux-là, et il montre Abaris, qu'il nomme un *druide*, au revers d'une médaille celtique. Ce personnage s'y voit, non pas (comme le décrivait Himérius, dans le lexique de Photius) vêtu de la chlamyde et des anaxyrides, c'est-à-dire du plaid et des braies, mais nu ou tout au plus avec une ceinture, ayant des ailes aux épaules, au lieu de bras, et porté sur sa flèche : à la face est la tête de son Dieu, imberbe et avec des cheveux bouclés. On y trouve des rapports entre le culte d'Apollon chez les Grecs et la religion des peuples celtiques. (Voir la Rev. numismat. *loc. cit.*)

N° XXII.

SUR L'ORIGINE DU DRUIDISME EN GAULE. (Chap. XIII, p. 140.)

Si, par Druidisme, on entend un Sacerdoce, chargé d'un Culte, donnant un Enseignement religieux et moral quelconque, il semble bien que l'origine doit s'en confondre avec celle des premiers habitants de la Gaule ou peu s'en faut. De très-bonne heure, sinon dès le commencement, ils eurent des Prêtres quelconque, fesant le Service divin, et enseignant ce qu'il fallait croire des Dieux, avec la manière de les adorer.

Mais si on attache à ce mot de Druidisme l'idée d'une grande institution nationale, fortement organisée, ayant sa hiérarchie réglée, avec une distinction bien nette des attributions propres à chaque ordre, avec des droits reconnus qu'elle exerçait, avec des priviléges dont elle jouissait, enseignant une doctrine bien arrêtée, suivant des règles fixes, il faut descendre beaucoup plus bas dans l'histoire de notre nation, pour le trouver.

Premièrement, un tel Druidisme n'existait pas à l'époque la plus reculée, quand les Gâls étaient en guerre continuelle avec les Ibères et qu'ils les poursuivaient au-delà des Pyrénées, où ils s'établissaient eux-mêmes, soit en tribus distinctes, soit mélangés avec les habitants du pays (Galliciens, Celticiens, Celtibériens, etc.: chap. prélim., p. 4). Car si le Druidisme avait alors existé parmi eux, ils l'auraient emporté, comme une sainte idole de la patrie, en leurs nouvelles demeures; et les écrivains qui les étudièrent plus tard auraient trouvé chez leurs descendants au moins quelques restes ou des traits épars de cette puissante institution. Or il n'en est rien. On peut donc en conclure qu'alors le Druidisme n'était pas institué chez les Gâls envahisseurs de l'Espagne, qui devaient généralement appartenir aux tribus établies vers le midi.

Secondement, à une époque postérieure, vers le milieu du quatorzième siècle avant l'ère chrétienne, une grande multitude de Gâls (Gâls-*Amhra* Ombres) émigra en Italie, et y fonda, sous le nom de royaume des Ombres, un établissement puissant qui ne fut détruit qu'environ deux siècles et demi plus tard, par les Razènes ou Etrusques (chap prélim., p. 9). Or aucun des anciens écrivains qui nous ont parlé de ces Ombres ne nous apprend que le Druidisme fût établi parmi eux, et nous n'en trouvons aucune trace nulle part. Il est donc naturel de conclure que ce Druidisme n'existait pas alors chez les tribus dont ces Ombres étaient sortis, ni dans

le pays qu'elles occupaient. Tout porte à croire que ce pays était à l'Est et voisin des Alpes : car, d'une part, il est vraisemblable que la plus ancienne invasion des Gâls en Italie a été faite par des peuplades voisines ; et, d'une autre part, nous savons que ces Ombres expulsés par les Razènes n'allèrent pas bien avant en la terre de Gaule, en y rentrant ; mais ils se fixèrent sur l'autre versant des Alpes et parmi les tribus de l'Est : ils reprirent vraisemblablement leur place dans leur ancienne patrie.

Troisièmement, la légende phénicienne, qui se rapporte à des événements accomplis vers la moitié du treizième siècle avant l'ère chrétienne, parle bien de la résistance que le dieu tyrien, Hercule, éprouva de la part des montagnards, et de quelques améliorations qu'il introduisit (chap. prélim., p. 7). Mais elle ne dit absolument rien des Druides, ni rien qui paraisse les indiquer. Cependant si le Druidisme eût existé alors dans les vallées du Rhône et de la Saône, depuis l'endroit où fut plus tard Marseille jusqu'à celui où les Phéniciens bâtirent Alise, il paraît bien impossible que les Druides n'eussent pas opposé quelque résistance à cette civilisation de l'étranger : et la légende en aurait vraisemblablement gardé quelque souvenir.

En quatrième lieu, vers la fin du septième siècle et le commencement du sixième avant l'ère chrétienne, une grande multitude de Gâls, appartenant à diverses tribus, émigra une seconde fois en Italie, sous le commandement de Bellovèse, d'Elitovius et d'autres chefs. Tous ensemble, ils y fondèrent un établissement puissant, qui inspira plus d'une fois de grandes craintes aux Romains, et qui subsista jusqu'au second siècle avant J.-C. avec une fortune diverse. Les auteurs latins et grecs nous parlent très-souvent, très-longuement et avec beaucoup de détails de ces Gaulois cisalpins, comme ils les appelaient ; mais ils ne disent nulle part que le Druidisme fût établi parmi eux, et jamais non plus ils ne disent rien qui s'y rapporte. Or cette multitude d'émigrés-envahisseurs se composait principalement de Bituriges, d'Arvernes, d'Edues et d'Ambarres, sous le commandement de Bellovèse; de Lingons, de Sénons ou Senonais et d'autres, de Carnutes, de Cénomans, et d'Aulerkes, sous Elitovius. Il est donc naturel de conclure que, chez aucune de ces tribus ni dans le pays qu'elles occupaient, le Druidisme n'était établi à l'époque de leur émigration.

Cette même conclusion découle encore d'un autre fait contemporain. En même temps que Bellovèse envahissait l'Italie, Ségovèse, son frère ou son cousin, suivant les écrivains latins, conduisit une autre multitude d'envahisseurs, au nord des Alpes et de l'Italie, et l'établit sur la rive droite du Danube. Cette multitude se composait principalement de Séquanois et d'Helvétiens. Ils furent les ancêtres de ceux qui plus tard, en compagnie d'autres

tribus, venues de différents côtés, passèrent en Asie-Mineure et y fondèrent les états de Galatie ou Gallo-Grèce. Or, parmi tous les détails assez circonstanciés, qui nous ont été transmis sur ces Galates, nous ne trouvons aucune mention des Druides, ni rien qui semble s'y rapporter. On peut donc encore conclure de là que, ni chez les Helvétiens, ni chez les Séquanois, voisins des Lingons, des Edues, des Arvernes, ce Druidisme n'existait à l'époque de l'émigration de Ségovèse, vers l'an 600 avant J.-C.

Un dernier fait doit être signalé. Quoiqu'on trouve vraiment en tout notre pays quelques-uns des monuments qui se rapportent au Druidisme, ils ne sont nulle part aussi nombreux ni aussi remarquables que dans la région de l'Ouest, en cette terre du bord de l'Océan que nos ancêtres et les Romains après eux nommaient l'Armorique, notre Bretagne de France. Or c'est là que les Kimmris s'établirent d'abord, là qu'ils eurent une grande puissance, là qu'ils se maintinrent le plus long-temps, là enfin qu'ils vivent encore, jusqu'à un certain point, ou se survivent à eux-mêmes dans les derniers débris de leur langue qu'on y parle toujours. Cette terre principale des Kimmris étant en même temps la terre principale du Druidisme, on est encore autorisé à conclure que Druidisme et Kimmris se tiennent particulièrement.

Ainsi, avant l'arrivée des Kimmris, il y eut bien dans la Gaule, si l'on veut, un Druidisme qu'on pourra nommer primitif: mais le Druidisme développé, constitué, en un mot le vrai Druidisme n'exista que postérieurement au sixième siècle et à l'invasion kimmrique.

Cependant il ne faut pas en conclure, comme quelques-uns, que le Druidisme était dès-lors constitué chez les Kimmris et qu'ils n'eurent qu'à l'importer au milieu des Gàls. Cette affirmation dépasse les données probables de l'histoire, et doit être resserrée dans les termes de notre texte, p. 135. Mais d'autres écrivains vont trop loin, quand ils représentent, au contraire, ces mêmes Kimmris comme n'ayant importé en Gaule qu'une extrême grossièreté et par conséquent ayant été redevables de tout ce qu'ils devinrent à l'influence des Gàls. L'un d'eux dit : « Dans toutes les expéditions kimmriques, on voit qu'elles étaient accompagnées de sorcières qui faisaient bouillir dans des chaudières les chairs des victimes, et conjuraient les mauvais génies avec des clameurs et des contorsions effrayantes. Ce sont bien là les rites grossiers des Cimmériens, tels que les Grecs les ont décrits ; ce ne sont point ceux des Druides. » (de Pétigny, t. I, p. 34.)

— Sur *le Druidisme* ou *les Druides*, les auteurs latins et grecs à consulter sont les suivants :

J. César, Comment. de bel. gall., I, 13-23 ; VII, 33. *Strabon*, IV, I,

§ 5, 15; 4, § 4-6; III, 4; VII, 1, § 4. *Diodore de Sicile*, II, 27-35. *Valère-Maxime*, Memor., 11, 6. *Pomponius-Méla*, 11, 5; III, 2, 6. *Lucain*, Phars., I. 444 et suiv.; III, 399 et suiv.; VII, 192. *Pline*, Hist. nat., III, 5; VII, 2; XVI, 92, 93, 95; XVIII, 4, 57; XXIV, 6, 7, 18, 62, 63; XXV, 31, 94: XXVII, 76; XXIX, 12; XXX, 4; XXXII, 12; XXXVIII, 71, 104. *Tacite*, Ann., I, 57, 59, 61; II, 32; XIV, 29, 30, 52: Hist., IV, 22, 54, 61; V, 24: Mor. Germ., 6, 7, 9, 10, 11, 40, 43. *Plutarque*, Chær., passim. *Suetone*; Cæsar, 54; Octave, 97; Tibère, 36; Caligula, 20; Claude, 25; Vitellius, 14. *Diogène* de Laerte, *Athenée*, *Clément* d'Alexandrie, *Dion Cassius*, *Ammien Marcellin*, passim. Les lexicographes; *Hesychius*, *Suidas*.

Parmi les auteurs modernes français, nous citerons *D. Martin*, Relig. des Gaul., 1727. *Pelloutier*, Hist. des Celt., 1771. *Baudeau*, Mémoire à consulter pour les anciens Druides, 1778. *Fréret*, *Duclos*, Dissert. dans les Mém. de l'Acad. des Insc. et B.-L., t. 18, 19.

Parmi les auteurs anglais, *Edw. Davies*, Celtic researches on the origin, traditions and languege of the ancient Britons, 1804. *Idem*, Mythology and rites of the british Druids, 1809. *Toland*, History of the Druids, Huddleston's new edition, 1814. *Borlase*, History of the Druids. *Smith's*, History of the Druids.

Parmi les auteurs allemands, *K. Barth*, Abhandlung uber die Druiden der Kelten, etc. Cette Dissertation sur les Druides des Celtes etc. a pour but de recueillir tous les documents grecs et latins sur le Druidisme des races celtiques. *Mone*, Geschichte der Heidenthums im nordliche Europa, c'est-à-dire Histoire du Paganisme dans l'Europe septentrionale. En latin, *Geo. Frickii* Comment. de Druidis etc., ex recens. Alb. Frick, Ulm, 1744.

Ces indications bibliographiques, très-incomplètes, pourront être utiles à quelques-uns.

N° XXIII.

SUR LES ECOLES DRUIDIQUES (Chap. XIV, p. 170.)

Il est certain que, dans la Gaule, il y avait de nombreuses Écoles, tenues par les Druides. César l'affirme positivement, et d'autres auteurs grecs et latins portent le même témoignage.

On ne dit pas qu'elles fussent de divers degrés; mais on ne peut en douter raisonnablement.

Dans les Écoles du degré supérieur, le programme de l'enseignement

devait être celui qui nous est donné par César, en termes très-généraux. On y traitait de l'Homme, de sa nature et de sa destinée ; de Dieu ou des Dieux immortels, de leur essence, de leurs pouvoirs et de leur volonté ; de la Nature des choses ; de la Terre et du Monde ; du Ciel et des Astres et de leur mouvement... *non interire animas... Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum naturâ, de deorum immortalium vi ac potestate disputant et juventuti transdunt.* L. VI, c. 14. On y traitait aussi des propriétés de certaines plantes et de la vertu de certains remèdes ; des nombres ; des moyens de connaître les volontés des Dieux ou de deviner : *..ac quid Dii velint scire profitentur.* Pomp. Mel. l. III, c. 2. On y enseignait encore les faits et gestes des ancêtres et ceux d'autres peuples, tels qu'ils étaient racontés par les traditions et les poèmes ou chants nationaux. En employant notre langage moderne, nous dirions que, dans ces Ecoles d'enseignement supérieur, il y avait des Cours de Théologie, de Philosophie, de Sciences physiques ou naturelles, de Géographie, de Cosmographie et d'Astronomie, de Médecine, de Mathématiques, d'Histoire et de Littérature, dans les limites qui étaient, à chaque époque, celles des connaissances en ce pays.

Par les parties les plus hautes de l'enseignement qu'on y donnait, ces Écoles touchaient aux Collèges d'initiation, dont elles étaient, pour ainsi dire, le vestibule.

Nous ne savons rien de l'enseignement qu'on donnait dans les Écoles de degrés inférieurs ; mais il est aisé de se le représenter : et les conjectures ne doivent guère s'éloigner de la vérité.

Les lieux où se tenaient ces Ecoles ne nous sont point non plus indiqués. Mais il est vraisemblable que les principales étaient aux principaux centres à la fois politiques et religieux ; et que les autres étaient de moins en moins importantes, dans les localités d'ordre inférieur. La plus grande Ecole pouvait être en cette *Terre du milieu* de la Gaule et du monde ou ce pays des Carnutes, qui possédait aussi l'un des plus augustes Colléges d'initiation et qui était le chef-lieu de l'ordre druidique. D'autres Ecoles très-grandes pouvaient être de même dans toutes les *Terres du milieu* de chaque tribu, et successivement dans celles des cantrefs et des clans. A ce titre, les lieux, dont le nom porte à croire qu'ils furent *Terres de milieu*, pourraient être considérés aussi comme ayant été le siége d'Écoles ; tels que Mediolan des Eburons, aujourd'hui Evreux ; un autre Mediolan des Santons, aujourd'hui Saintes ; Mediomatrik ou Metz, etc. De même, on peut attribuer ce caractère de siége d'École aux endroits dont le nom semble indiquer un siége druidique, comme Mont-Drud ou *Mons-Druidarum*, auprès de Bibracte, Autun d'aujourd'hui ; Druidas, village à l'extrémité du départ de la Haute-Garonne, à 11

lieues N-O. de Toulouse, etc. On peut encore et non moins bien conjecturer que, partout où certains faits signalent de grands établissements druidiques, il y eut aussi de grandes Écoles. Mais ce ne sont jamais que des conjectures.

Les Maîtres de ces Écoles ou les Professeurs étaient pris sans doute dans les trois ordres des Druides, et l'on pourrait indiquer avec quelque vraisemblance les branches d'enseignement qui convenaient le mieux à chacun d'eux. Cependant on peut croire que la plupart étaient tirés de l'ordre des Bardes, qui paraissaient, en effet, plus propres que les autres à enseigner aux jeunes gens le plus grand nombre des choses qui étaient à leur portée. Et nous apprenons que cet ordre garda cette fonction bien long-temps après la période dont nous nous occupons. Chez les Gaëls d'Irlande, au dixième siècle, « le » chef des Bardes était chargé d'élever et d'instruire un certain nombre de » jeunes gens appartenant aux familles nobles du pays et qui étaient mis » par leurs pères, à l'âge de quatorze ans, à la disposition du suzerain et » confiés aux soins de l'héritier de la couronne. » Ainsi le portaient les lois d'Hoel. V. de la Villemarqué, Poèmes des Bardes bretons du 6e siècle, Disc. prélim. p. XXXIII.

Enfin, il parait que l'admission dans ces Écoles n'était pas gratuite; au contraire, les Druides fesaient payer cher l'instruction qu'ils donnaient, au moins à une époque, s'il faut tirer cette conclusion du reproche de cupidité qu'on leur adresse et entendre ainsi le mot de Valère-Maxime : *Avara et fœneratoria Gallorum philosophia*. L. II, c. 6. « Ils étaient avares de leur science » et ne la plaçaient qu'à gros intérêt. »

N° XXIV.

SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES LES DRUIDES N'ÉCRIVAIENT RIEN.

(Chap. XIV, p. 171.)

César, qui nous apprend que les Druides défendaient de rien écrire, ajoute qu'ils en agissaient ainsi pour deux raisons : 1° parce qu'ils voulaient éviter que leurs secrets ne fussent divulgués ; 2° parce qu'ils craignaient que leurs disciples ne s'appliquâssent moins à l'étude et à la méditation, si l'écriture venait en aide à leur mémoire. (Comm. l. VI, c. 14.)

M. Henri Martin ajoute une autre raison qui lui paraît principale ; c'est que l'écriture *runique*, dont se servaient les Druides, suivant lui, ne se prêtait nullement à exprimer des idées très-développées ou à représenter des ouvrages considérables. (Hist. de Fr., t. I, p. 66.)

M. Henri Martin pense, en effet, que l'écriture runique était *hiéroglyphi-*

que et qu'elle empruntait ses symboles au règne végétal. Cette langue, dit-il encore, fort répandue parmi les peuples primitifs et dont on ressaisit quelques traces dans le *langage des fleurs* encore usité en Irlande et dans l'Orient, avait pour caractères les rameaux des arbres et des plantes noués ensemble et combinés de diverses manières. Et il conclut que ce système d'hiéroglyphes, beaucoup plus rudimentaire et plus limité que celui de l'Egypte, ne se prêtait nullement à de grands corps d'écriture. Il croit qu'il en est question dans un chant attribué à Taliesin, où le barde dit : « Je » connais la *signification des arbres* dans l'inscription des choses convenues. » Les pointes des arbres *imitateurs*, que murmurent-elles si puissamment ? » Ces choses sont sues par les Sages, qui sont versés dans la science, etc. »

Mais d'autres pensent que l'écriture runique elle-même était alphabétique ; et l'on dit que cela est démontré dans un ouvrage récent intitulé, *le Fudark runique de la Germanie,* par G. S. Lauth, professeur au collége royal de Munich. (Voir le Journal de l'Instruction publique, n° du 15 août 1857.)

En tout cas, il est certain qu'à l'époque de Cesar et long-temps avant, sans doute, les Gaulois connaissaient une écriture alphabétique quelconque ; et que les Druides auraient pu s'en servir pour écrire leur doctrine, s'ils l'avaient voulu. Alors la raison donnée par M. Henri Martin n'existait plus, en supposant qu'elle eût jamais existé : et il faut revenir à celles de César ou en trouver d'autres.

N° XXV.

SUR LES MOTS NEIMHEID, NÉMÈDE. (Chap. XXI, p. 186.)

Neimheid, ou *némède* que l'on écrit de bien d'autres manières encore, *nemehad*, *nemehid*, *nemedh*, *nemodh*, etc, et tous ses dérivés ou ses analogues en irlandais, emportent l'idée générale de sainteté glorieuse. *Neimh* signifie lumière, éclat : *neahm*, *nehm*, ciel : *nehm*, *naomh*, *noim*, saint; de *noim*, suivant quelques-uns, sont venus les mots de basse latinité, *nonnus*, *nonna* dont on a fait *nonne* et *nonnain* en français : *nemet*, *nemos* signifie temple ; Fortunat rapporte que *ver-nemet*, avec la désinence latine *vernemet-is*, veut dire un grand temple, en langue gallique (*ver* grand, *nemet* temple) :

> *Nomine* vernemetis *voluit vocitare vetustas*,
> *Quod quasi* fanum ingens *gallica lingua refert*. (l. I, p. 9.)

Strabon parle d'un δρυ-νεμετον, l. XII : c'est un temple de chênes (*dru*, *deru* chêne, *nemet* temple) ; c'est-à-dire un bois de chênes consacré ou une

sainte chênaie : τεμεν-ος, qui signifie en grec un bois sacré, un temple, n'est que le mot *nemet* retourné, avec l'addition de la terminaison ος.

Ce mot de *nemet* se retrouve comme radical dans beaucoup de noms de villes en Gaule : *Nemetum*, dont les Romains firent *Augusto-Nemetum* et qu'on nommait aussi *Nemossum* et *Nemossus* (Clermont, ville principale des Arvennes : *cler*, *clarus* traduit *neimh*, lumineux, éclatant) : *Nemetacum* (Arras, capitale des Atrebates) : *Nemesœ* (Spire, dans le pays des Mediomatrices ou de Metz) : *Nemasia* (Nemay, dans celui des Rèmes ou de Reims) : *Nemausus* (Nîmes, capitale des Volces-arékomices ; la légende qui en fesait l'œuvre d'un fils d'Hercule lui conservait le caractère de sainteté) : *Nemaloni* (Niolans, dans le pays d'Embrun) : etc. On le retrouve aussi dans des noms de rivières : *Nemausus* la fontaine de Nîmes ou un ruisseau voisin : *Nemesa* une rivière qui se jette dans la Moselle ; etc. En général, *nemet* désignait un lieu saint ou consacré.

Il désignait aussi d'une manière spéciale la parole sainte ou sacrée, la *loi* : il avait le sens du νομος des Grecs, qui venait lui-même de νεμειν.

En même temps et par une association bien commune, il désignait le *législateur* ou celui qui dit la loi, le *juge* ou celui qui en surveille l'exécution, le *prêtre* qui sert les dieux dans le temple. Il désignait encore le dieu lui-même ou devenait un de ses noms ou surnoms. Νομιος était de même, chez les Grecs, un surnom d'Apollon, dieu-soleil, dieu de la lyre, du chant, de la loi, etc. : on donnait le même surnom à Pan, dieu de l'ordre universel. V. Creuzer-G., t. I, p. 143, 180 ; t. II, p. 128-9-31. Chez les Romains, *Numa* ressemblait à un *Nemede* par le nom et le caractère.

N° XXVI.

SUR QUELQUES MONUMENTS DRUIDIQUES EN GAULE.

(Chap. XX, p. 250.)

L'ancienne Armorique, autrefois Bretagne, comprenant aujourd'hui les cinq départements du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de l'Ile-et-Vilaine, et de la Loire-Inférieure, est signalée comme la partie de la France qui conserve le plus grand nombre de monuments druidiques, et ceux qui sont le plus remarquables.

En voici quelques-uns, et d'autres d'ailleurs.

1° *Menhirs* ou *Peulvans*. Le plus grand des Menhirs connus, et que pour cette raison l'on nomme le *Roi des Menhirs*, est à Locmariaker (bourg du

département du Morbihan, à huit lieues de Lorient et trois lieues de Carnac : c'est un petit port situé à peu de distance du détroit qui fait communiquer la Petite mer ou *Mor-bihan* avec la grande mer. On croit y retrouver l'ancien *Dariorig* des Venètes.) Ce Menhir est actuellement renversé et brisé en quatre morceaux, qui, réunis, donnent une longueur de 22 mètres (ou 66 pieds) et ont dû former ensemble un poids d'environ 250,000 kilogrammes ; c'est-à-dire qu'il est un peu plus long et un peu plus pesant que l'obélisque égyptien de Louqsor, élevé maintenant sur la place de la Concorde, à Paris.

« A-t-il jamais été dressé debout, se demande-t-on au premier abord ? Je » crois qu'il suffit d'examiner les morceaux et leur position pour être con» vaincu qu'ils n'ont pu être brisés que par l'effet d'une chute. Les cassures » sont nettes, à arêtes vives, sans trace de chocs ou de travail d'instruments : » je les ai mesurées, elles se rapportent parfaitement, et l'énorme tronçon » de la base a été rejeté de côté, un peu hors de la direction des trois autres, » par une force qui paraît avoir dû être naturellement la commotion ou le » contre-coup de la fracture. On prétend dans le pays que c'est la foudre qui » l'a renversé : c'est fort possible ; cependant cette opinion n'a d'autre valeur » que celle d'une tradition incertaine. » (A. Carro, Voyage chez les Celtes, Paris, 1857, p. 77.)

Non loin de Brest, à Plouarzel, département du Finistère, est un Menhir, haut de 14 mètres (42 pieds) hors de terre.

Celui du Champ-Dolent, à deux kilomètres environ de Dol, département d'Ile-et-Villaine, en a 10 (30 pieds) également hors de terre : on prétend dans le pays que des fouilles au pied ont fait reconnaître qu'il s'enfonce à 4 mètres (12 pieds) : sa circonférence vers la base est d'environ 8 mètres (24 pieds), et son poids environ 130,000 kilogrammes. Au sommet de ce Menhir est maintenant implantée une croix de bois, qui probablement succède à beaucoup d'autres, depuis bien des siècles.

Le Menhir de Quintin, petite ville du département des Côtes-du-Nord, à seize kilomètres de Saint-Brieuc, n'a que 8 mètres 30 centimètres (environ 25 pieds) de haut ; mais il est planté sur sa pointe.

Celui de Saint-Samson, à deux lieues de Dinan, dans le même département, est haut de 8 mètres (24 pieds).

Dans l'île de Hoedic, non loin de l'embouchure de la Loire (appartenant au groupe appelé autrefois des Samnites ou Semnite, ci-dessus, p. 165), sont deux Menhirs, de 6 à 7 mètres (18 à 21 pieds) de hauteur, plantés à côté l'un de l'autre, sur une élévation aride, battus de tous les vents. Dans l'île voisine d'Honat, un Menhir, creusé à son sommet, renferme maintenant une petite statue de la Vierge. Les minéralogistes remarquent que ces Menhirs en granit ont dû être apportés du continent en ces îles, dont le sol

n'est pas granitique, mais schisteux. (Voir l'ouvrage intitulé, des Monuments celtiques et des Ruines romaines dans le Morbihan, par le doct. Fouquet, Vannes 1853, p. 35.)

2° *Roulers*. On sait qu'ils sont beaucoup moins communs que les menhirs. Non loin du bourg où se trouve la célèbre chapelle de Sainte-Anne, près d'Auray, dans le département du Morbihan, est un de ces Roulers, que les petits pâtres vous proposent de « faire danser. » Il s'ébranle, en effet, à la plus légère pression.

Un autre est près de Pontivy, dans le même département. Le doigt d'un enfant suffit aussi pour le faire remuer. Cependant, disent les gens du pays, il demeure immobile sous tous les efforts du mari qui le consulte sur la fidélité de sa femme, dans le cas où celle-ci l'a trompé.

Hors et loin de la Bretagne, en divers lieux, on montre de ces pierres. Dans le département du Lot, aux environs de Figeac, il en est une que les habitants nomment *pierre-martine*. Elle est en équilibre sur deux supports, a 22 pieds de long, 10 de large et 15 pouces d'épaisseur. (Voir la Statistique du départ. du Lot, par J.-A. Delpon, t. I, p. 388, et l'Histoire manuscrite du Quercy, par Dominicy, fragment inséré dans l'ouvrage de M. du Mège, intitulé Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ ou Fragments de l'archéologie pyrénéenne, Toulouse, 1814, p. 373.)

A la page 374 du même ouvrage, l'auteur cite un fragment des Antiquités de la ville de Castres par Borel, et l'extrait d'un mémoire manuscrit, lu à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, le 6 juillet 1747, par M Marcorelle, où il est question d'un *rocher branlant*, auprès de la ville de Castres, dans le village de la Roquette. « C'est un vaste bloc de granit, de forme ovale, supporté par un autre bloc aussi de granit. Un ancien ingénieur en chef du département du Tarn a calculé que le cube de cette masse est de 12 mètres 34 centimètres et son poids de 3,255 myriagrammes. Ce n'est guères qu'à la troisième ou quatrième secousse qu'il se met à branler.

» Non loin de là, dans le village de la Crouzette, est un autre Rocher branlant, dont le cube est de 52 mètres et le poids de 13,780 myriagrammes. Un enfant de douze ans lui imprime un mouvement qui ouvre un angle de plus d'un décimètre.

» Enfin, dans ce même village, on voit un autre Rocher branlant, dont le cube est de 105 mètres et le poids de 27,825 myriagrammes. Un seul homme le met en mouvement. On le nomme dans le pays le *Roc del pioch del Bicari.* » (Note de M. du Mège.)

Plusieurs de ces pierres existent aussi dans le département de la Creuse, aux environs de Boussac, sur une colline dite le mont Barlot ou *montagne aux pierres*, suivant Mme Georges Sand, en son roman de Jeanne, Prologue. Il y en a encore une, de 7 mètres de long, sur la route de Clermont au Mont-Dore, à une lieue de Rochefort; et d'autres dans la Lozère, aux environs de Grenoble, dans les Pyrénées-Orientales, etc.

A ces pierres réellement roulantes, il faut joindre celles qui n'ont ce caractère que suivant la croyance, commune encore aujourd'hui.

« Je lis, dans le Journal des Débats du 7 janvier 1857, qu'on rencontre en Normandie des pierres tournantes ou *tourneresses* qui, la veille de Noël, à minuit, se lèvent et se promènent.

» Dans le canton de Routoc, commune de Bosgouet, non loin du village de Mallemains (département de l'Eure, arrondissement de Pontaudemer) est une pierre couchée, de deux mètres de longueur, qui, chaque année, pendant la nuit de Noël, tourne sur elle-même.

» La commune de Condé-sur-Laisson (arrondissement de Falaise, département du Calvados) a aussi sa pierre miraculeuse, nommée *pierre cornue*. Au premier chant du coq, à minuit, elle se lève, se met en marche et va boire à une fontaine voisine.

» Dans le même arrondissement, commune de Gouoix, il y en a une autre qui pirouette tous les ans, pendant la nuit de Noël.

» Dans le département de la Manche, trois localités possèdent leurs pierres tournantes : deux à Theurthe-Villebague, deux autres à Saint-Pierre-l'Église, une à Montagne-la-Brisette....

» A Breuville, même département, une roche naturelle a la faculté de se mouvoir et elle tourne trois fois sur elle-même, quand elle entend sonner la messe de minuit.

» Les départements de l'Orne et de la Seine-Inférieure ont aussi leurs pierres dansantes.... J'en connais dans la Somme et dans l'Oise. » (Note de M. Boucher de Perthes, Antiquités celtiques et antédiluviennes, t. II, p. 369.)

Dans la Somme, aux environs de Ham, en une prairie de la commune d'Eppeville, est une de ces pierres : énorme bloc de grès, connu sous le nom de *pierre qui pousse*. Il sort de 2 mètres 50 centimètres au-dessus du sol actuel, et porte 1 mètre 50 de largeur sur 50 centimètres d'épaisseur. Il est entouré d'autres grès, plus petits, plantés irrégulièrement. On dit qu'il fait tous les ans un tour sur lui-même, pendant la nuit de Noël.

3o 4o *Dolmens* et *Dommens?* Celui qu'on nommerait bien encore le *Roi des Dolmens*, peut-être, est aussi à Locmariaker. Les trois pierres verticales sur lesquelles s'appuie la table ont une hauteur d'environ 2 mètres 60 cen-

timètres (environ 8 pieds) ; l'une de ces pierres présente une sorte d'ornementation formée de lignes brisées, creusées dans le granit : la table elle-même a près de 7 mètres (21 pieds) de long, sur 4 mètres (12 pieds) de large, et 1 mètre (3 pieds) d'épaisseur. Une autre pierre, placée horizontalement à la suite de celle-ci, la prolonge. On donne à ces pierres les noms de *table des marchands* et *table de César*.

Un autre Dolmen est à Saint-Nazaire, dans le département de la Loire-Inférieure, à l'embouchure de ce fleuve, sur la rive droite. La table soutenue sur deux larges pierres verticales a 3 mètres 50 centimètres (près de 11 pieds) de longueur, sur 1 mètre 90 (près de 6 pieds) de largeur.

En remontant la Loire, mais en sortant de l'ancienne Bretagne, au village de Bagneux, à deux kilomètres de Saumur, s'en trouve encore un ; mais la table en est portée sur quatre pierres verticales : et de plus une sixième pierre, remplissant imparfaitement l'espace entre les deux derniers piliers, y forme une espèce de grotte. C'est une ébauche ou une ruine de l'un de ces monuments, que certains archéologues appellent aussi Dolmens, que les habitants du pays nomment Kist-veans, *grottes aux fées* ou *roches des fées*, et dont nous avons déjà dit qu'on les désignerait bien par le nom de Dommen, maison-pierre, p. 252, n. 2.

Un vrai *Roi des Dommens*, ainsi entendus, se trouve en ce même lieu de Bagneux, à quelques centaines de mètres du précédent.

« Représentez-vous quatre énormes pierres plates, ayant en moyenne » quelque chose comme 6 mètres 50 centimètres (ou près de 20 pieds) de » longueur, sur 5 mètres (15 pieds) de largeur et 1 mètre (3 pieds) » d'épaisseur, pesant chacune de 60 à 70,000 kilogrammes, soutenues comme un plafond, à 2 mètres 40 centimètres (ou plus de 7 pieds) au-dessus » du sol, par huit autres pierres plantées en terre et rangées de manière à » former une allée ; puis le fond de cet effrayant édifice fermé par une non » moins énorme pierre.... *L'allée couverte* de Bagneux (c'est ainsi qu'on » nomme ce monument), quoiqu'elle soit dans un fort bel état de conservation, n'est pas tout-à-fait complète : il ne reste que quelques fragments » du couloir moins élevé que la grotte principale, qui en formait probablement l'avenue .....Mais au moins elle sera conservée désormais telle » qu'elle est ; son propriétaire en connaît la valeur ; elle est dans un enclos » fermé, dans un village ; elle a elle-même une porte close ; et la garde, » lorsque je la visitai, en était confiée à une femme à qui je dus demander » permission pour voir, mesurer et dessiner cet étrange édifice. » (A. Carro, ouv. cité, p. 16-17.)

Essé, près de Rennes, dans le département d'Ile-et-Vilaine, possède un Dommen non moins célèbre.

D'autres se trouvent à Kourkenho, à Kerzerho, à Plouharnel, dans le voisinage de Carnac, à Carnac même, à Locmariaker, à l'endroit dit Mané-Lud (montagne-cendre) et dans une foule de lieux. La grotte de Kourkenho ressemble beaucoup à l'allée de Bagneux; seulement elle est moins grande et présente les différences qui résultent de l'emploi des belles et larges pierres de grès de Saumur ou des pierres plus abruptes du granit du Morbihan. A Kerzerho, le Dommen est composé de quatre cellules où l'on entre par un seul couloir. A Plouharnel, ce sont trois grottes à côté l'une de l'autre, mais dont chacune a son couloir, etc.

Voici, en général, la forme de ces monuments, quand on les trouve à peu près à leur état normal, telle que la décrit un auteur que nous avons déjà cité plusieurs fois.

« C'est ordinairement une chambre formée de grandes pierres brutes, » verticales et horizontales; elle a de 2 mètres à 2 mètres 50 centimètres » (6 à 7 ou 8 pieds) en carré, et 2 mètres (6 pieds) ou un peu plus de » hauteur intérieure. On arrive à cette chambre par un couloir de 8 à 12 » mètres (24 à 36 pieds) de longueur, 1 mètre (3 pieds) de largeur, et 1 » mètre 50 centimètres (4 à 5 pieds) de hauteur, formé également de » pierres verticales recouvertes d'autres pierres.

» Ce couloir est plus ou moins long, plus ou moins large; mais il se » trouve presque toujours, ou en entier, ou en débris, ou au moins ayant » laissé quelque trace : il paraît être la règle; à peine y connait-on quelques » exceptions.

» La chambre... est ordinairement unique; mais aussi elle a parfois le dou- » ble et même le quadruple de la longueur que je viens d'indiquer; et » quelquefois, dans ce cas, elle est divisée en deux. Il en est qui sont » accompagnées d'un cabinet séparé, de deux et même de quatre cabinets » latéraux. » (A. Carro, ouv. cit., p. 63.)

Nous ne citerons plus comme monument de ce genre que celui de Gavr'innis (*Capr-arum insula*, littéralement l'Ile des chèvres, l'une des premières îles de la Petite-mer ou Mor-bihan, en allant de Locmariaker à Vannes). A la pointe méridionale de cet îlot, oblong, ayant, d'une extrémité à l'autre, 500 mètres (un demi-quart de lieue), s'élève une espèce de pyramide, amas de pierres et de terre, un *tumulus*, haut d'une dizaine de mètres sur 50 de diamètre à sa base. Sous ce kairn-tombel est une chambre carrée, à laquelle on arrive par un couloir long de 12 mètres. On est obligé de se munir de lumières pour y entrer; car à peine y pénètre-t-il un faible rayon de jour. Ce qui distingue ce Dommen, ce sont les sculptures dont la plupart des pierres sont chargées : sculptures bizarres, capricieuses, fantastiques, ayant une frappante analogie avec les tatouages des nations

sauvages et pouvant représenter des feuilles de fougère, des serpents onduleux, des haches de pierre, le tout accompagné de lignes en tout sens [1].

« Ce n'est pas tout, en fait de singularités. On remarque dans l'épaisseur » de l'une des pierres latérales de la chambre et à hauteur d'appui, trois » trous placés en ligne horizontale, communiquant entre eux par le fond, de » manière à laisser dans leurs intervalles deux espèces d'anses très-solides, » par derrière lesquelles on passe aisément le bras : la réunion de ces trous » forme en contre-bas des anses une espèce de petit réservoir en forme de » gorge et de gouttière. Tout cela taillé difficilement dans un granit très-dur, » apporté d'assez loin, car il n'est pas le même que celui de l'île, est resté » jusqu'ici inexpliqué et paraît devoir rester inexplicable, du moins jusqu'à » de nouvelles découvertes. » (A. Carro, ouv. cit. p. 85.)

Parmi un grand nombre de monuments semblables, hors de la Bretagne, nous citerons, dans les environs de Paris, le Dommen dit *pierre turquoise* ou *turcaise*, dans la forêt de Carnelle, entre Luzarches et Beaumont-sur-Oise, dans le département de Seine-et-Oise : la *pierre de l'Ormail*, à Rumont, village à 5 lieues environ de Fontainebleau, dans le département de Seine-et-Marne : les *trois pierres*, dans la forêt auprès de Trie-le-Château, non loin de Gisors, à la limite des départements de l'Oise et de l'Eure. Ces monuments sont détaillés dans l'ouvrage déjà cité de M. Carro, p. 151, 154, 168.

5° Nous ne citerons, parmi les *Cromlechs*, que celui des Enfreins, auprès du village des Herbiers, à neuf lieues de Napoléon-Vendée. Au milieu de l'enceinte circulaire formée par des pierres, dont nous ne savons pas le nombre, est une autre *pierre levée* plus grande et plus grosse. Un ormeau séculaire s'élève au milieu de ces ruines, qui sont un objet de frayeur et d'étranges récits dans le pays. On raconte comment il a été le théâtre de nombreuses apparitions ; et le pâtre le plus hardi n'en approche qu'en tremblant, surtout quand la lune, éclairant ces rochers isolés de sa lumière incertaine, vient rendre la scène encore plus mystérieuse.

6° *Temens* Le plus vaste, dit-on, et par conséquent le *Roi des Temens*, est celui de Trévauzan, dans le Morbihan : il a 500 mètres (1500 pieds) de long, sur environ 65 (500 pieds) de large.

1. Ces sculptures, telles quelles, indiquent peut-être que ce monument est d'une époque où commençait à se perdre l'ancien usage de n'employer à ces constructions que des pierres entièrement brutes. — Il faut peut-être remarquer aussi que plusieurs de ces sculptures sont en relief; ce qui les distingue des sculptures égyptiennes toujours en creux et les rapproche au contraire des sculptures mexicaines toujours en relief et non moins fantastiques que celles-ci.

A Kourkenho, village voisin d'Ardeven et de Carnac, à 200 mètres environ du dommen dont nous avons parlé, p. 354, on en voit un de forme rectangulaire, ayant 31 mètres sur 27. La plupart des pierres sont renversées : il en reste debout seulement cinq ou six, qui ont 2 mètres à 2 mètres 60 centimètres (6 à 8 pieds) de hauteur. Voir ci-dessous, nº XXIX, sur une origine attribuée aux Temens.

6º *bis*. Mais aucun monument de ce nom n'est aussi célèbre que les longs alignements parallèles de menhirs, formant comme des avenues ou des allées, à Carnac et à Ardeven.

A Carnac (littéralement, pierre-lieu ou lieu des pierres), bourg du département du Morbihan, non loin de la mer, à trois lieues au sud d'Auray, ce sont onze lignes parallèles de grosses pierres, dont quelques-unes ont des dimensions considérables, plantées en terre, et alignées de manière à former dix allées, offrant ensemble une largeur de 90 à 100 mètres (300 pieds), et entre chaque pierre environ 8 mètres (24 pieds) de distance. Ces allées ne sont plus entières ; en beaucoup d'endroits, il y a des lacunes. Car ce n'est que depuis peu d'années que l'attention publique s'est portée sur ces monuments ; et ils ont été bien long-temps dans le pays comme une carrière, où l'on prenait des pierres pour bâtir ou même tout simplement pour faire des clôtures ou servir à d'autres usages. En rattachant ensemble les divers tronçons des alignements qui restent, on calcule qu'ils devaient avoir plus d'une lieue de longueur et se composer par conséquent d'environ 6,000 pierres.

M. de Châteaubriand, enfant de la Bretagne, parlant de ce lieu, au dixième livre de son poème, les Martyrs, dit : « A l'extrémité d'une côte dangereuse, » sur une grève où croissent à peine quelques herbes, dans un sable stérile, » s'élève une longue suite de pierres druidiques. Battues des vents, des pluies » et des flots, elles sont là solitaires, entre la mer, la terre et le ciel. La » solitude de ce lieu et la frayeur qu'il inspire... »

Un autre de nos écrivains, né aussi en Bretagne, dit plus longuement : « Le soir, au moment où la lune éclaire les objets de sa lueur la plus blan- » che, on ne peut s'empêcher de jeter un cri de surprise et d'épouvante en » apercevant Carnac... Cette armée de fantômes immobiles semble rangée » là pour passer la revue de la Mort, que l'on s'attend à voir paraître entre » les files, armée de sa faux et montée sur son squelette de cheval. Si, par » instants, un nuage voile ou découvre la clarté stellaire, qui baigne ainsi » d'ombre ou de lumière ces masses blanches, l'œil trompé croit alors les » voir exécuter des mouvements mystérieux....... Vers le matin, si le vent » s'élève, si une bouffée plus forte traverse la lande, prêtez l'oreille et vous » l'entendrez passer, avec un sifflement harmonieusement sauvage, à tra-

» vers cette forêt de peulvans, comme à travers les cordes d'une harpe éo-
» lienne.... A l'apparition du jour, tout prestige disparaît et Carnac se montre
« dans sa réalité colossale. Alors le saisissement fait place à l'admiration. Les
» onze lignes de pierres druidiques se prolongent jusqu'à l'horizon. Il en est
» qui s'élèvent à vingt pieds dans le ciel et dont le poids suffirait pour char-
» ger un navire. Pour augmenter encore le prodige d'un pareil travail, plu-
» sieurs de ces peulvans ont été placés la pointe en bas, de manière à paraî-
» tre portés sur des pivots : on dirait des pyramides que des géants se sont plu
» à renverser à la suite d'une orgie. » (E. Souvestre, les Derniers Bretons. L. Buron, la Bretagne catholique, p. 402.)

A Ardeven (comme disent les Bretons, littéralement la Falaise ou sur la Falaise, Erdeven suivant le langage administratif) ou plutôt à Kerzerho, ce sont aussi des allées, ayant beaucoup de ressemblance avec celles de Carnac, dont elles sont distantes d'une lieue et demie. Elles sont moins longues · elles vont de l'est à l'ouest : et quoique quelques menhirs isolés les dépassent vers cette dernière direction, elles paraissent se terminer par deux groupes de plus grandes dimensions que le reste, qui en forment les extrémités, à une demie-lieue l'une de l'autre.

Un de nos écrivains qui les visitait, il n'y a pas long-temps, en dit à peu près les mêmes choses que d'autres sur Carnac. « Du haut des dolmens les
» plus rapprochés d'Erdeven, la vue de ces immenses allées offre un aspect
» imposant et solennel. Lorsque je montai sur le toit d'un de ces dolmens, le
» soleil était sur son déclin ; et le ciel et la mer à l'ouest se coloraient d'une
» vive lumière empourprée. Sur ce fond éclatant les peulvens de Kerzerho se
» détachaient vigoureusement en noir, tandis que, du côté de l'étang, le reste
» des avenues fortement éclairé montrait les pierres blanches et brillantes,
» tranchant vivement sur un sol couvert d'ajoncs et d'herbes sombres. Le
» contraste était magnifique. L'idée d'une immense procession, d'une armée
» en bataille, est la première qui se présente à l'esprit ; et sans doute ce besoin
» naturel de chercher des comparaisons a produit la plupart des hypothèses
» proposées pour expliquer ce prodigieux monument. » (M. Mérimée, Notes d'un voyage dans l'ouest de la France.)

Depuis que ces lignes ont été écrites, je crois, une nouvelle route de Quiberon à Hennebon a été tracée au milieu de ces allées d'Ardeven ou de Kerzerho : une grande partie de ce beau groupe de menhirs a été renversée pour lui faire place.

7° Les *Tumuli*, soit *Kairns* ou *Galgals*, amas de pierres, soit *Tombels* ou *Baraws*, amas de terre et de pierres mêlées à la terre, sont en grand nombre partout.

Un des plus beaux, sinon le plus beau de tous, est, non loin des alignements de Carnac et d'Ardeven, celui qu'on nomme maintenant la *butte Saint-Michel*, parce que sur son sommet, qui a été aplani, l'on a élevé une petite chapelle dédiée à cet archange. Il a plus de 20 mètres de hauteur et domine tout l'horizon, à une grande distance.

Vers ces mêmes lieux, un autre tumulus porte le nom de *Mont-Hélène*. Non loin de là, de l'autre côté du détroit, dans la presqu'île de Rhuys, à la limite des communes de Saint-Gildas et d'Arzon, est celui de Tumiac, qui n'a pas moins de 100 pieds de hauteur, sur 350 de base, et qui a été fouillé récemment, etc.

N. B. Cette fouille a fait découvrir un énorme Dommen, où l'on a trouvé les restes d'un squelette humain, trente couteaux en jade et trois colliers aux grains de jaspe, d'agate et de cristal de quartz dépoli. Les parois sont couvertes de sculptures, parmi lesquelles on remarque des colliers superposés. M. le docteur Fouquet a écrit plusieurs Rapports sur ce Dommen, qu'il nomme *la grotte sépulcrale de Tumiac*.

Ce même écrivain, outre l'ouvrage déjà cité, plus haut, p. 354, a publié aussi un Guide des Touristes et des Archéologues dans le Morbihan; etc. Un grand nombre d'ouvrages parlent des monuments druidiques de toute la Bretagne. Ceux des autres parties de la France ont aussi leurs auteurs spéciaux. La liste seule en serait démesurément longue.

N° XXVII.

SUR QUELQUES MONUMENTS DRUIDIQUES EN IRLANDE, ÉCOSSE, ANGLETERRE. (Chap. xx, p. 250.)

L'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre et les îles voisines où le Druidisme fut établi, comme en Gaule, eurent naturellement des monuments semblables à ceux de ce pays. Parmi tous ceux que l'on cite et que l'on décrit, nous ne parlerons que de quelques *cromlechs*.

En Irlande, à l'époque où Toland écrivait son Histoire sur les Druides, c'est-à-dire au commencement du dix-huitième siècle, on voyait encore sur une colline du district de Bréfin, dans le comté de Cavan, les restes d'un Cromlech que l'on disait être celui que saint Patrick y avait trouvé, quand il vint prêcher le Christianisme [1]. « Alors, dit le biographe du saint, le roi » du pays, Laogair-Mac-Neil, adorait une idole nommée *Crean-croithi*.

1. Toland, Histoire des Druides, p. 147.

» c'est-à-dire la tête de tous les dieux (ou plutôt *Crom-croth*, pour *Crom-*
» *cruadh*, qui était l'image du premier de tous les dieux). Cette idole était
» magnifiquement ornée et recouverte d'or et d'argent. Douze autres idoles
» d'airain (c'est-à-dire ornées et recouvertes de cuivre) étaient rangées au-
» tour d'elle, dans une attitude inclinée comme des sujets [1]. » Ainsi c'était un Cromlech ou cercle de douze pierres, avec une pierre plus grande au milieu.

Nous ne savons s'il reste encore quelque chose des débris vus par Toland.

Non loin de l'Ecosse, dans l'île de Lewis, la plus septentrionale des Hébrides, le Cromlech de Classerniss est également un cercle de douze pierres [2].

En Angleterre, dans la principauté de Galles, au comté de Cardigan, le monument appelé *Meini kyv-rivol* (Menhirs co-numériques ou Pierres comptées ensemble) forme une enceinte circulaire de dix-neuf pierres [3].

Dans la Cornouaille, au comté de Wilts, au lieu dit Stonehange, à deux lieues nord-ouest de Salisbury, sont les ruines d'un Cromlech des plus remarquables. On reconnaît qu'à l'époque où il était intact, il se composait de trois cercles concentriques, dont le plus petit avait dix-neuf pierres, le second trente, et le troisième soixante. On croit que ce troisième et dernier cercle était lui-même enfermé dans une enceinte décagonale. Les pierres de cette enceinte et celles du dernier cercle étaient, en plusieurs endroits sinon partout, reliées ensemble par d'autres pierres superposées, de manière à former des portiques *tri-lithes* ou *lichavens*. Le tout était entouré d'un immense fossé [4].

Les chroniqueurs et les Bardes ont beaucoup parlé de ce lieu. « C'était là,
» dit un barde, que quelques-uns croient être du huitième siècle, mais qui
» est plus moderne, c'était là qu'avait lieu d'ordinaire, au nombre de trois
» cents, à l'équinoxe, une assemblée solennelle pour un banquet : l'hydro-
» mel et le vin y étaient distribués par un chevalier de l'enceinte (*Marc'hok*
» *midlan*, Markis du milieu). » Les chroniqueurs disent que ce fut là qu'eut lieu, au premier mai, le banquet dans lequel trois cents nobles bretons furent perfidement massacrés par les Caxons ; banquet et massacre chantés par les Bardes et spécialement par Aneurin, dans le poème intitulé, le Gododin [5].

1. Harris, dans les notes ajoutées aux Antiquités d'Irlande, par James Ware, t. II, p. 132. Ci-dessus, p. 251, n. 6, et p. 199, n. 3.

2. Toland, ibid. p. 136. Davies, Mythologie des Druides bretons, p. 302.

3. Davies, ibid. p. 398.

4. Davies, ibid. p. 304.

5. M. de la Villemarqué, Poèmes des Bardes bretons du sixième siècle, p. 383, 384.

Il est généralement surnommé *Cór gauwr*, le Cercle géant ou le Grand Cercle : les moines traduisaient plus mal, en latin, *Corea gigantûm*.

On conjecture, non sans quelque vraisemblance, que ce monument est celui dont parle Diodore de Sicile [1].

En ce même comté de Wiltz, le monument d'Abury, qui ne présente plus que des ruines, se composait aussi de trois cercles, autour desquels s'étendait un fossé, peut-être plein d'eau et formant une espèce de lac.

On peut lire une curieuse restauration de ce monument dans le Magasin pittoresque du mois de novembre 1853.

N° XXVIII.

SUR DES MONUMENTS DU GENRE DRUIDIQUE, EN DIVERS PAYS.

(Chap. xx, p. 250.)

Hors de la Gaule, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et des îles Hébrides, en divers pays, où le Druidisme ne fut pas établi, on trouve pourtant des monuments du genre de ceux qu'on nomme druidiques. Il serait curieux, à plusieurs points de vue, et très-intéressant de les comparer. La science pourrait y gagner autant que l'art. Nous n'avons point l'intention de le faire, mais seulement d'écrire quelques noms, qui sont des indications.

Dans l'Asie orientale, à l'extrémité de l'Inde, en l'île de Ceylan, non loin de la ville de Kandy, sont des ruines qui ressemblent en tous points à celles d'Anglesey, l'ancienne île de Mona, dans la mer d'Irlande, à peu de distance des côtes de la principauté de Galles [2].

En Perse, à Darab, se voit un cercle ou Cromlech complet : il a été décrit par un anglais, sir Ouseley [3].

En tout le pays entre la mer Caspienne et la mer Noire, des Tumuli sont nombreux : nous avons mentionné, p. 257, note 1, ceux qu'on nomme

1. Liv. II. Il rapporte, d'après Hécatée et d'autres auteurs anciens, qu'Apollon (c. a. d. Bel-Héol) était une des principales divinités adorées dans une grande île, située en face de la Gaule, dans l'Océan. Une forêt magnifique lui était consacrée, ainsi qu'un temple insigne, de forme circulaire. La ville voisine était sous son patronage spécial. Des Bardes avaient la garde du temple et le gouvernement de la cité. La plupart des habitants étaient musiciens, chantant des hymnes à sa gloire, en s'accompagnant d'instruments.

2. Athenœum, janvier 1854.

3. *Id.*

Gramats. Dans la Crimée, auprès de Kertch, un Tumulus porte le nom de Raoul-Oba, mots que l'on dit avoir exactement la même signification que Mané-Lud, nom d'un tumulus du Morbihan, ci-dessus, p. 354.

En Asie-Mineure, c'était la coutume, suivant Homère, d'élever des Pierres, comme monuments en l'honneur des morts :

σημα βροτοιο παλαι κατατεθνηωτος. Iliad. ch. XXIII, v. 331.

En Grèce, les ruines que la tradition désigne par les noms de Tombeau de Clytemnestre et de Tombeau d'Egysthe ressemblent fort à des Dommens, suivant les dessins qui se trouvent au tome II, pl. 69 de l'Expédition scientifique de Morée, et dont un est reproduit par M. Carro, p. 120 du Voyaye chez les Celtes.

Dans l'Afrique, plusieurs monuments de l'Egypte ont des affinités remarquables avec ceux de la Gaule. Les Obélisques sont des Menhirs. Les Chambres sépulcrales sous les Pyramides sont des Dommens sous des Tumuli. Les longues Avenues de sphynx, au nombre de plus de 1,300, alignés dans une étendue de deux kilomètres, de Louqsor à Karnac, rappellent les Allées du Carnac breton.

En Abyssinie, tout près d'Axoun, capitale du Tigré et résidence royale, « sur la route d'Adoua, nous dit un voyageur, s'élève un premier Obélis- » que, qui n'est autre chose qu'une longue pierre, brute, détachée de la » montagne, où ont été puisés les matériaux de tous les monuments de cette » ville... La colline fait face à une longue ligne d'Obélisques, dont la plupart » sont debout, quoique les principaux jonchent le sol de leurs débris. [1] »

En Algérie, dans la nécropole de Kennouda, province d'Oran, une sépulture décrite par M. de Montgravier [2] offre tous les caractères d'un Dommen.

Aux environs de Tlemcem, on voit des Menhirs frustes. Récemment on a découvert un Dolmen, dont la table a près de 20 mètres de longueur, sur 8 de largeur et 3 d'épaisseur. Les pierres qui la supportent ont une hauteur de 11 à 12 mètres au-dessus du sol. Sous ce dolmen est une grotte assez spacieuse [3].

Dans le Nouveau-Monde, les antiquités mexicaines offrent plusieurs ressemblances avec celles de la Gaule.

Nous ne parlons pas des monuments semblables en d'autres parties de l'Europe; l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne; en Danemarck, en Suède, en Norwège, en Islande et jusqu'au Groënland, où M. Ampère dit « qu'ils exis-

1. Th. Lefebvre, Voyage en Abyssinie.

2. Revue archéologique, t. II, p. 567.

3. V. le Journal de l'Instruction publique, 27 janvier 1858. Il tire ces détails d'une lettre du commandant Bernard, datée de Tlemcem.

» tent certainement en très-grand nombre [1]. » Sous un tumulus de la lande d'Axwalla, en Suède, fouillé pour la première fois, en 1805, on a trouvé une grotte ou dommen dont la construction était fort analogue à celle des mêmes monuments en notre pays. Elle est dessinée, d'après les Annales des voyages, dans l'ouvrage de M. Carro, p. 120.

Nous répétons, sans rien dire de plus, que ces ressemblances doivent être étudiées.

N° XXIX.

SUR UNE ORIGINE ATTRIBUÉE AUX TEMENS. (Chap. XX, p. 258.)

Un de nos écrivains contemporains, après avoir donné du Temen à peu-près l'explication que nous en donnons, se demande quelle en a été l'origine ou quelle cause générale a produit ces constructions. Il répond : « la » nécessité et l'insuffisance de l'architecture à une certaine époque de la » civilisation. » Puis il ajoute : « Je m'explique.

« L'architecture publique des Gaulois était nulle. Cependant ils avaient » une religion ; il leur fallait des temples. Or il n'existait point chez eux » de temples véritables. Ce que les auteurs grecs qui ont parlé de la Gaule » appellent ιερον était une forêt sacrée ; mais il manquait aux Gaulois, dans » ces forêts, un sanctuaire, qui fût plus particulièrement pour eux la rési» dence de la divinité. De même il leur fallait un lieu qui pût servir à » leurs assemblées de chefs, à leurs conciles de Druides. Comment suppléer » à l'architecture religieuse et civile ?

» Les Gaulois et d'autres peuples placés dans les mêmes circonstances » ont fait ce que font les enfants, quand ils conviennent que tel objet en » représentera tel autre dans leurs jeux. Les enfants jouent à l'église : les » peuples enfants jouent à l'architecture. Leur imagination a besoin d'un » symbole monumental, et ils conviennent tacitement qu'une galerie sera le » temple ; un dolmen, le sanctuaire ou l'autel : douze pierres figureront le » lieu du jugement ou de l'assemblée.

» Je crois donc qu'à un certain âge de la civilisation, l'impuissance de » l'architecture à satisfaire les besoins sociaux des peuples amène une espèce » de compromis entre ce qui leur manque et ce qu'ils peuvent exécuter. » De là résultent des monuments qui sont des signes, des hiéroglyphes : de

1. Hist. litt. t. I, p. 39.

» là naît une architecture de convention, une architecture *symbolique*, ex-
» pression idéale et assez uniforme de nécessités positives et très-variée. »
(J.-J. Ampère, Hist. litt. Fr. t. I, p. 38 et suiv.)

Cette explication de M. Ampère est vraie quant au fait : c'est-à-dire que les Temens dont il parle étaient l'équivalent d'églises ou de temples, de sanctuaires, de sénats, de prétoires, etc. Elle est vraie encore quant à la cause première assignée à ce fait : c'est-à-dire que l'insuffisance de l'architecture en fesait d'abord une nécessité. Mais il nous semble qu'elle cesse d'être vraie quant à l'autre cause attribuée à ce fait : c'est-à-dire qu'*il n'est pas vrai que ces monuments aient eu la même origine que les représentations enfantines.* En effet les Temens ne représentaient pas des temples, des sénats, des prétoires, etc. ; mais ils étaient réellement ces choses : ce n'étaient pas des signes, mais des réalités. Nous demandons aussi la permission de nous expliquer.

Les enfants ont vu des églises : ils les imitent, ils les représentent et les signifient dans leurs jeux : les pierres élevées par eux sont bien des signes, des représentations, des imitations. Mais les Gaulois, nos pères de ce temps, n'avaient point vu d'églises ou de temples : ils ne pouvaient donc pas même songer à les imiter, ils ne les représentaient pas, ils ne les signifiaient pas. Ils disposaient des pierres et elles formaient une enceinte réelle ; cette enceinte était réellement le lieu de vraies cérémonies religieuses ; elle était réellement le lieu de vraies assemblées, réellement le lieu de vrais jugements. C'était leur temple réel, leur sénat réel, leur prétoire réel, aussi réellement que si ces pierres séparées avaient été réunies de manière à former des murs, avec des voûtes par-dessus. On ne peut voir là *nulle trace de symbolisme enfantin.*

Cependant ces Temens pouvaient être parfois *symboliques ;* mais dans un tout autre sens que celui qui est présenté par M. Ampère ; et si nous écrivons cette note, c'est qu'il y aurait erreur grave à confondre les deux sens. Les Temens pouvaient être *symboliques*, non pas parce qu'ils étaient le symbole d'une église ou d'un temple, mais parce que le temple qu'ils étaient réellement pouvait être disposé de manière à exprimer certaines idées, comme nous l'avons dit des Crom-lechs, etc. (Voir ci-dessus, ch. XXI.)

Nous ajoutons encore que, s'il est vrai que l'existence des Temens gaulois ait été d'abord un effet nécessaire de l'insuffisance des connaissances en architecture, il n'est pas moins vrai que plus tard, quand les Druides auraient pu faire construire d'autres édifices, ils ne le voulurent pas.

N° XXX.

SUR LES ÉCOLES ROMAINES EN GAULE. (Chap. XXIII, p. 279.)

Les colonies romaines établies en Gaule eurent certainement, dès l'origine, diverses Écoles, où des maîtres instruisaient les fils des citoyens. Ces écoles étaient non moins certainement organisées à l'exemple de celles de la métropole. On ne peut guères douter non plus que les premières et les principales aient été instituées dans les lieux où furent les premiers et les principaux établissements des Romains.

A ce titre, la ville d'Aix d'abord, et ensuite la ville de Narbonne durent en être pourvues dès ce temps. Mais le voisinage de Marseille, la vieille ville grecque dont les écoles étaient célèbres, put aussi faire grand tort à celles d'Aix, la nouvelle ville latine, ou plutôt les rendre inutiles. Il en fut autrement de Narbonne et de quelques autres.

Les savants P. P. Bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de la France, ne doutent pas que Narbonne spécialement n'ait été l'une des villes dont Strabon dit, sans les nommer, qu'elles gagèrent des professeurs pour y enseigner publiquement toutes sortes de sciences. (Hist. litt., t I, p. 47. Strab., l. IV. D. Bouq., t. I, p. 9.) Ils y joignent Arles et quelques autres. Mais nous n'avons de détails sur aucune.

On peut rattacher à ces Ecoles romaines ou latines, soit comme maîtres, soit comme élèves, ou comme protecteurs et simples écrivains, ceux dont on nous a conservé les noms.

LUCIUS PLOTIUS, rhéteur. Il exerça cette profession dans la Gaule avant d'aller à Rome, où il enseigna avec beaucoup d'éclat, à l'époque où Cicéron n'était encore qu'un enfant.

MARCUS ANTONIUS GNIPHO, grammairien. Après avoir enseigné dans la Gaule, il alla aussi à Rome, où il trouva Lucius Plotius jouissant d'une grande célébrité. Il fut lui-même l'un des précepteurs de Jules-César.

VALERIUS CATO, grammairien et poète. Né dans la Gaule, il fut obligé de la quitter au temps de Sylla, et alla à Rome, où il donna des leçons de grammaire et composa des poésies.

PUBLIUS TERENTIUS VARRO, surnommé *Atacinus*, du nom du lieu de sa naissance sur la rivière d'Atax (l'Aude) en Gaule, non loin de Narbonne. Il y naquit l'an 83 avant J.-C. Il alla ensuite à Rome, où il se distingua comme poète et comme historien : ses livres d'Histoire même étaient écrits en vers : l'un était consacré à la Guerre des Séquanois contre les Edues.

CORNELIUS GALLUS, l'ami de Virgile, né à Fréjus, l'an 66 avant J.-C. Après avoir vécu quelque temps en sa patrie, il alla à Rome, où il joua un rôle parmi les hommes distingués du siècle d'Auguste.

(Voir, sur ces cinq personnes, les Notices qui leur sont consacrées dans l'Histoire littéraire de la France, t. I, p. 83, 85, 88, 108 et 101.)

N° XXXI.

SUR L'ÉTAT POLITIQUE DE LA GAULE A L'ÉPOQUE DE CÉSAR.

(Chap. XXIII, p. 283.)

1° *Division politique de la Gaule.* Elle est déjà indiquée dans le texte (p. 27). Indépendamment de la Province romaine, la Gaule comprenait alors trois parties ; l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique : dans la Celtique étaient des Gâls et des Kimmris, encore distincts, ou mélangés : dans la Belgique, des Belgs et des Germains. Tous étaient partagés en tribus, qui se subdivisaient.

2° *Diversité des institutions politiques en Gaule.* César affirme que les Gaulois, en ces trois grandes divisions, différaient les uns des autres par leurs institutions et leurs lois. *Hi omnes... institutis, legibus inter se differunt* (l. I, c. I). Mais ces différences, qui n'étaient peut-être que des nuances, pour la plupart, nous sont devenues imperceptibles.

Toutefois il est incontestable que les Belgs étaient encore bien barbares et que cette barbarie était d'autant plus grande qu'on s'avançait davantage vers le nord. César l'affirme encore ; et les faits qu'il rapporte le prouvent. Ainsi, dès qu'il arrive dans les contrées à l'est de la Seine, il trouve des forêts impénétrables, des marécages derrière lesquels la population se retire, comptant plus, pour sa défense, sur ces remparts naturels que sur la force des armes : au lieu des grandes places de guerre de la Gaule centrale, avec leurs murailles si solidement et si artistement construites, ce sont des enceintes de branches entrelacées qui tiennent lieu de fortifications. Au nord de la Somme, les difficultés augmentent : plus de routes, plus de villes : des peuplades peu nombreuses cachées dans les bois. Enfin, à l'embouchure du Rhin, des sauvages qui vivent de poissons et d'œufs déposés par les oiseaux marins dans le sable des grèves. L'armée romaine est obligée de porter ses vivres avec elle, etc. On peut croire que c'est des hommes de ce pays que parle Posidonius, en tous ses récits de barbarie grossière. Sous cette réserve, ce que nous allons dire doit s'entendre de tous les habitants de la Gaule.

3º *Clientèles ou associations politiques en Gaule.* Le système des Clientèles, appelées *factions* par César, était universel. Il s'étendait des maisons aux clans appelés *partes pagorum*, des clans aux cantons ou *pagi*, des cantons aux tribus ou *civitates*, et des tribus à toute la nation. *In Galliâ, non solum in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis partibusque* (*pagorum*), *sed pene etiam in singulis domibus factiones sunt* (l. VI, c. II).

Deux tribus avaient les deux Clientèles les plus considérables ; c'étaient les Edues et les Séquanes. Antérieurement les Edues avaient été les plus puissants : à cette époque ils l'étaient moins : la prépondérance était passée aux Séquanes, à qui les Arvernes s'étaient alliés. Ces Confédérations, que César appelle toujours des *factions*, embrassaient pour ainsi dire toute la Gaule (en n'y comprenant pas l'Aquitaine et la Belgique) : et les tribus qui en étaient les chefs, *principes factionis*, se partageaient en quelque sorte la principauté de ce pays. *Totius Galliæ omnes civitates in partes divisæ sunt duas... Quum Cæsar in Galliam venit, alterius factionis principes erant Ædui, alterius Sequani.* Id. id.... *Galliæ totius factiones esse duas : harum alterius principatum tenere Æduos, alterius Arvernos* (l. I, c. 31). César, en nommant tantôt les Séquanes, tantôt les Edues, comme chefs de l'une des grandes factions, indique assez qu'ils étaient alliés et ne formaient qu'une seule confédération. A une époque, les Arvernes furent très-puissants, suivant Strabon (l. IV, p. 196 ; D. Bouq., t. I, p. 22). *Propagaverunt Arverni suam dominationem usque ad Narbonam et fines Massaliensis ditionis ; gentesques ad Pyrenam usque et Oceanum et Rhenum subegerant.*

Cependant il y avait d'autres Confédérations moins importantes ou des tribus qui se tenaient en dehors, tels que les Bituriges, les Allobroges, les Helvètes, les Pennins.

Dans la Belgique, les Rèmes étaient à la tête d'une Confédération puissante. Il devait y en avoir aussi en Aquitaine.

César dit que l'origine ancienne de ces Factions était dans le besoin qu'avaient les hommes du peuple, faibles ou pauvres, d'être défendus contre les puissants ou les riches. *Id ejus rei causâ antiquitus institutum videtur, ne quis ex plebe contra potentiorem auxilii egeret* (l. VI, c. II). Mais cette origine, supposant l'élection ou le choix, ne convenait qu'aux Clientèles formées *librement* et par un accord exprès entre les contractants. Outre celles-ci, il y avait aussi des clientèles qu'on pourrait nommer, par opposition, *naturelles*, formées en vertu de la parenté ou des liens de la famille et du sang. Il y avait encore, non pas des clientèles qui supposent toujours un protecteur ou patron et des protégés ou clients, mais des Associations entre égaux, pour la défense en commun. Enfin, des Factions étaient organisées pour l'attaque non moins que pour la défense : on se réunissait pour dominer ensemble.

Il en résulte que ce que César nomme des Factions, et qu'on appellerait mieux, en notre langue, des Associations, comprenait 1º des Associations *naturelles* entre hommes ou gens, *gentes*, ayant mêmes aïeux ; 2º des Associations *libres* entre hommes de situation inégale, pour assurer la protection des faibles par les forts, à certaines conditions; 3º des Associations libres *entre égaux*, pour la défense en commun ; 4º des Associations pour dominer. C'est ainsi que la Gaule était organisée.

Les plus anciennes de ces Associations étaient incontestablement les naturelles : elles existaient seules ou presque seules dans les campagnes. Les Associations libres entre égaux, pour se défendre en commun, paraissaient plus récentes et n'existaient guères que dans les villes, où se réunissaient des hommes adonnés à l'industrie et au commerce.

Au milieu de ces Associations diverses et multipliées, et de la division en tribus et clans, il y avait pourtant une incontestable unité nationale. Tout le peuple de la Gaule en eut la conscience plus vive et la fit éclater dans sa résistance aux Romains.

Cet état général de la Gaule, à l'époque romaine, était le développement de celui qu'on a signalé à une époque bien plus reculée. (Voir le ch. IV.)

4º *Régimes politiques en Gaule.* César dit que, dans toute la Gaule, le pouvoir politique appartenait aux Druides et aux Markis, et que les hommes du Peuple étaient presque réduits à l'état d'esclaves ou de serfs. *In omni Galliâ, eorum hominum, qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo... Alterum est Druidum, alterum Equitum.. Plebs pene servorum habetur loco, quæ per se nihil audet et nulli adhibetur consilio* (l. VI, c. 13.). Mais des faits rapportés par César lui-même prouvent qu'en certaines villes, au moins, le Peuple jouissait de quelque pouvoir et avait des droits. En outre, sur une foule de points, des rois s'élevaient fréquemment. Si l'on voit pour ainsi dire partout des Sénats, chargés de décider sur les affaires, des Assemblées du peuple sont aussi mentionnées.

Il faut en conclure que les Régimes politiques en la Gaule étaient divers, mélangés et incertains. Comme divers, le Gouvernement n'était pas le même dans toutes les tribus : comme mélangé, il présentait des combinaisons pour satisfaire tous les partis : comme incertain, il était mal affermi contre les entreprises des hommes voulant des changements et des innovations : l'épithète de *cupidus novarum rerum* est fréquemment employée.

En somme, le pouvoir des Druides était encore très-considérable en quelques localités : nulle part, il n'était complètement annihilé : en général, on peut dire qu'il était d'une nature moyenne. Cependant on ne voit point ces Druides en action dans les récits de César ; et de toute leur corporation si nombreuse, Divitiac est le seul qu'il nomme.

Le pouvoir des Markis était celui qu'on trouvait prépondérant en plus d'Etats. Emancipés des Druides, ces Nobles-Chevaliers tenaient le Peuple par les clientèles naturelles, dont ils étaient constitués chefs héréditaires, en vertu de leur naissance; par les clientèles libres, que leur position leur déférait et qui devenaient elles-mêmes héréditaires : par les richesses, qui leur donnaient les moyens de faire des prêts, dont les conséquences usuraires étaient la dépendance et presque l'esclavage. *Plerique (plebis) quum aut ære alieno, aut magnitudine tributorum.. premuntur, sese in servitutem dicant nobilibus; in hos eadem omnia sunt jura quæ dominis in servos.* (Id. id.) Du corps de ces Markis sortaient souvent des aspirants à la royauté, tantôt heureux, tantôt malheureux.

La situation du Peuple était diverse : ici, résigné et soumis; là, supportant son état avec peine et voulant le changer; souvent, aidant des markis à devenir rois et les acceptant héréditaires ou à peu près; quelquefois revendiquant des droits pour lui-même, et en obtenant : il n'avait nulle part un état fixe.

Ces Régimes donnaient encore lieu, en somme, à ce que nous pourrions nommer trois formes générales de *constitutions :* savoir; 1. les Constitutions *mixtes*, dans lesquelles les pouvoirs étaient mêlés ou balancés; 2. les Constitutions *aristocratiques*, dans lesquelles le pouvoir des markis était dominant; 3. les Constitutions *démocratiques*, dans lesquelles c'était au contraire le peuple qui dominait ou du moins qui avait une grande place.

5° *Gouvernements à constitution mixte.* Un de ces gouvernements, sur lequel on nous donne le plus de détails, est celui de Bibracte, capitale des Edues. L'administration des affaires y était confiée à une Assemblée élue entre les Markis : César la nomme un *sénat :* deux membres de la même famille ne pouvaient pas en faire partie en même temps. Le chef de ce Sénat ou plutôt le premier magistrat de la Cité portait le nom de Vergobret (c'est-à-dire homme-pour-le jugement *Ver-go-breith*) : il avait droit de vie et de mort sur tous : il était annuel et nommé par les Druides, en présence des magistrats : tant qu'il était en charge, il ne pouvait pas sortir du territoire de la cité. Les magistrats étaient nombreux; mais deux membres de la même famille ne pouvaient pas l'être en même temps. On ne dit pas si le Peuple lui-même en nommait quelques-uns, ni s'il concourait à l'élection de tous et à celle du Sénat. (Un de nos historiens modernes assure, sans que nous sachions sur quelle autorité, que, dans les circonstances importantes, il nommait, seul, un Chef de guerre, non moins puissant que le Vergobret. Am. Thierry, t. II, p. 115.) Mais les hommes du Peuple pouvaient certainement parvenir à toutes les dignités, même les plus hautes : Virido-

marus en était un exemple, *quem.. ex humili loco ad summam dignitatem perduxerat* (l. VII, c. 39). Et l'appui du Peuple donnait une puissance telle que de simples particuliers l'emportaient sur les magistrats. *Esse nonnullos quorum autoritas apud plebem plurimum valeat; qui privati plus possint quam ipsi magistratus* (l. I, c. 17).

Ce Gouvernement ou cette Constitution politique présentait ainsi un mélange des trois pouvoirs ou plutôt un partage du pouvoir entre les trois corps, des Druides, des Markis et du Peuple.

On doit admettre qu'elle était en vigueur, non-seulement à Bibracte, mais dans plusieurs cités, chez les Edues et leurs alliés, et même chez d'autres. A l'époque de César, il y avait à Bibracte un parti puissant qui aspirait à faire une révolution avec l'appui du peuple et à établir une royauté.

6° *Gouvernements à constitution aristocratique*. C'est la Constitution qu'il faut reconnaître en toutes les cités, si nombreuses, sur les divers points de la Gaule, où l'on voit agir des Sénats, composés d'un grand nombre de membres, qui se conduisent en véritables souverains, élevant des chefs civils et militaires, temporaires et à vie, etc. Car ces sénateurs étaient des Markis et le pouvoir qu'ils exerçaient était vraiment aristocratique.

Cependant, même en ces cités, on voit souvent des assemblées plus nombreuses que les Sénats, qui se réunissent en des circonstances très-importantes pour décider de la guerre et de la paix, ou d'autres affaires très-graves. C'est comme une intervention régulière du Peuple, bien différente d'autres interventions irrégulières et vraiment insurrectionnelles, qui éclatent aussi. Les Aulerkes-Eburovikes ou d'Evreux massacrèrent leur Sénat qui ne voulait pas combattre contre César : *Senatu suo interfecto, quod auctores belli esse nolebant* (l. III, c. 17). Ces états étaient sans doute ceux qui avaient les lois les plus sévères contre les aspirants à la royauté : nous avons des exemples de la manière dont ils les appliquaient. Ainsi, chez les Helvètes, celui qui était convaincu de cet attentat était condamné à être brûlé vif : *damnatum pœna sequi oportebat ut igni cremaretur* (l. I, c 4). C'était la peine qu'on voulait faire subir à Orgetorix, le Seigneur des cent collines. Chez les Arvernes, Celtill (père de Vercingetorix, le grand Seigneur des cent têtes) avait été mis à mort pour le même crime : *ob eam causam quod regnum appetebat ab civitate erat interfectus* (l. VII, c. 4).

7° *Gouvernements à constitution démocratique*. Chez les Eburons (habitants du pays de Liège), on nomme deux rois, Ambiorix et Cativolcus, commandant chacun à une moitié de la tribu; mais Ambiorix disait que la multitude n'avait pas moins de droits sur lui, qu'il n'en avait lui-même sur

la multitude : *Sua esse ejus modi imperia, ut non minus haberet juris in se multitudo, quam ipse in multitudinem* (l. v, c. 27). Cela revenait à proclamer que le peuple y était vraiment souverain, suivant la maxime des Triades : « D'après le rang et le droit primordial, une nation est au-dessus » d'un chef. » On doit admettre qu'il en était de même de beaucoup de ces chefs ou rois dont on dit qu'ils avaient l'autorité suprême en plusieurs tribus : cette autorité était d'ailleurs mal définie et souvent éphémère.

Ainsi, chez les Séquanes, Catamantaléde avait été roi pendant plusieurs années : son fils Castic ne put réussir à le devenir. Chez les Arvernes, Bituit avait été roi en l'an 121 avant J.-C. Celtill fut mis à mort, pour avoir tenté de le devenir, vers l'an 60. Chez les Carnutes, des aïeux de Tasget avaient été rois : César, en l'élevant lui-même à la royauté, mécontenta beaucoup de Carnutes ; et ils le tuèrent en la troisième année de son règne : *Tertium jam hunc annum regnantem inimici palam, multis etiam ex civitate auctoribus, interfecerunt* (l. v, c. 25). En Aquitaine, si des aïeux de Pison avaient été rois, il ne l'était pas lui-même. Parmi ceux qui régnaient alors, on nomme Teutomat, chez les Nitiobriges (Agenais) ; Moritasg, chez les Senons ; Galba, chez les Suessions.

Tel était l'état de division politique dans lequel les Romains trouvèrent la Gaule, et ils en profitèrent pour la subjuguer.

S'il fallait en juger par la conduite du seul Divitiac, le corps des Druides se serait déclaré pour l'étranger ; mais cette induction ne serait pas légitime, et elle aurait peu de vraisemblance. Il est à la fois plus vraisemblable et mieux établi que le corps des Markis en général rechercha l'amitié des Romains et leur fut favorable. Le Peuple, au contraire, leur fut constamment ennemi : il leur opposa la plus violente haine nationale : son patriotisme fit une résistance longue, généreuse ; et si nos ancêtres succombèrent, enfin, leur postérité, trompée par son éducation plus romaine ou latine que française, ne doit pas se laisser aller à la croyance que ce fut sans gloire.

FIN DES ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE. — PÉRIODE GAULOISE.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS.



